

Université Bordeaux Montaigne

École Doctorale Montaigne Humanités (ED 480)

THÈSE DE DOCTORAT EN HISTOIRE

# **FORGE NEUVE DE LA BORIE**

## ***Deux générations de maîtres de forges huguenots, 1601-1665***

Présentée et soutenue publiquement le 07 juillet 2022 par

**Marion DECOUDUN**

Sous la direction de **Laurent Coste**

Professeur, Université Bordeaux-Montaigne

**Tome III. ANNEXES**

Membres du jury :

Mme Caroline LE MAO, Maître de Conférence Habilitée, Université Bordeaux Montaigne.

M. Philippe CHAREYRE, Professeur, Université de Pau-Pays de l'Adour.

M. Bernard GALLINATO-CONTINO, Professeur Émérite, Université de Bordeaux.

M. Michel PERNOT, ancien Directeur de recherches au CNRS, Expert.



# FORGE NEUVE DE LA BORIE

Deux générations de maîtres de forges  
huguenots, 1601-1665

## TOME III

### ANNEXES

Livres de raison et production de la Forge Neuve



## Table des Annexes, Tome 3

1) Livres de raison.....	7
2) Détail des fondages (1621 – 1635).....	137
3) Liste des charbonniers mentionnés .....	157
4) Liste des « gens de la mine » .....	163
5) Les mouleurs de pots (1649).....	169
6) Les monnaies en circulation.....	183
7) Commande de canons (1627).....	185
8) Comptes de canons avec le Marquis d’Hautefort et Bertin (1690) .....	193



## 1) Livres de raison

Le tableau suivant correspond aux documents S 018 011 01, S 018 012, S 095 018 et S 112 001 01 qui ont été fusionnés pour obtenir un semblant de chronologie et les rendre exploitables.

Les remarques concernant ces documents et la façon dont ils ont été exploités sont dans le Tome I, page 165 et suivantes.

Les dates dont les cases sont colorées sont des dates approximatives. N'étant pas indiquées, elles ont été supposées en tenant compte de leur emplacement dans le livre de raison. Elles sont à prendre sous toutes réserves puisque les mentions s'enchevêtrent souvent.

Les annexes 2 à 6 sont issues de l'exploitation de ces Livres de raison.

Jour/Mois	Année	Descriptif
1-janv.	1609	Pierre Delmonty, pour ses coupeurs de bois : seigle 32 s. le q. Yzaac Yssartier intermédiaire
1-janv.	1609	a reçu une pistole d'or pour 7#
1-janv.	1609	1 écu d'or pour 3# 12s. À Noël
1-janv.	1609	comptes de metairies.
1-janv.	1609	Obligé à JRP d'une barrique de vin. Chanabier.
6-janv.	1609	M° Jean Rey sr de Vic hab Forge Neuve; env. avant "la Péroutasse"
23-févr.	1609	table= planche
27-févr.	1609	200# payées en 5 fois. 8 s. la charge
1-mars	1609	9 s. la charge à payer avant Pâques
29-mars	1609	9 s. la charge
5-avr.	1609	comptes forgerons, affineurs, marteleurs, paie de la taillie: casarel de sel. Chandelle 12d. Baril de vin 50s. 1 quartier de bœuf 3# 4s. Lard 6d la lb. Quartier de mouton 8s 8d.
6-avr.	1609	divers paiements en nature. + 9 s./charge
7-avr.	1609	même prix
4-mai	1609	Le fils de la Janne Dendre est venu demeurer ici à raison de 25s le mois et s'en est allé le 16 octobre.
7-mai	1609	9 sols la charge
1-juin	1609	
1-juin	1609	coupe à la Coste Dournial - qu'elle devait
1-juin	1609	cornouiller ou vieil arbre marquant une lisière
1-juin	1609	Compte avec les charbonniers. 10 fourneaux tirant 760 charges 76# et 5#
8-juin	1609	coupe à la Coste Dournial - obligés en -
29-juin	1609	afferme au métayer de Coustaing.
5-oct.	1609	M. Rey étant au Bugue a loué Jacques Lolo fils de Maronnac pour 1 an et lui a promis 15# pour ses gages.
11-oct.	1609	Affaire afferme la Chapelle et St Geniès / Mle de Badefols
1-nov.	1609	Le fourneau commencé en novembre 1609 a duré 38 jours... le second fourneau commencé le 11 janvier 1610 a duré 31 jours 1/2
16-nov.	1609	Novembre Tiré la palle du fourneau 2 gueuses
27-nov.	1609	Gratien s'en est allé en son pays et a reçu 42s 8d.
13-déc.	1609	Pierre de La Borie pour 1 mois et lui a promis 24s.
24-déc.	1609	fourneau a duré 38 jours
1-janv.	1610	8 lb 1/2 fer 14 sous
1-janv.	1610	baillé le frazi du fourneau du lac nègre, 25 s
2-janv.	1610	coupe à La Borie
8-janv.	1610	Tiré palle du fourneau. Janvier
23-janv.	1610	25 tables chataigners. Obligé reçu par Lacoste
14-févr.	1610	14 février, M. Rey a loué le fils de la Jehanne jusqu'à la St Jean Baptiste et lui a promis 5# (24 juin)
27-févr.	1610	Santerin 15#
1-mars	1610	Jacques a reçu une palle de fer pesant 7 lb pour bailler au chirurgien de Miremont. les forgerons 64 qx de fer
1-mars	1610	1 truie et 4 petits males et femelles 6#.
7-mars	1610	Mlle lui a baillé 4s pour l'envoi du médecin ou drogues de l'apothicaire 3# 10s 8d.
10-mars	1610	coupe pré St Geyrac. contrat reçu par Reynaud
21-mars	1610	afferme cure de St Chamassy, 1400#/an, 11 barriques de vin, charges de blé et 20# pour le vicaire payable pour cette année 622# ds 8 jours le reste à Noël ...
5-avr.	1610	paiement 40 q. de chataignes en +
11-avr.	1610	avril tiré palle du fourneau / 1 barrique de vin 8# 14 lb 1/2 chair de poule, 4d la lb.
25-avr.	1610	Février: j'ai loué Santerin et lui ai promis 15 #
3-mai	1610	A St Geyrac compte de tout le bois acheté de M° Jean Leysemaries. Arpentement retenu par Lacoste
8-juin	1610	
11-juin	1610	11 juin Nadal est venu travailler et Mlle lui a prêté 4#. Vont et viennent vers leur pays.
17-juin	1610	Me doit de l'argent, et donné une quarte sarge et 3 quartes de blé, 81 bacs de mine
28-juin	1610	Franciscot s'en est allé en son pays et a reçu 4# 2s. Petit 3#
9-juil.	1610	pour payer Thienne pour 1 fourneau.
10-juil.	1610	10 s. Il doit payer le charbonnier.



9-août	1610	obligé de 12# reçu par Lacoste
28-août	1610	Tony Farganel 15# pr 1 an
14-sept.	1610	Contrat d'achat pour la moitié des ventes et les ... portées sur le contrat reçu par Desmaisons 3E816 1579-1609 Px de laquelle somme me faut bailler à M. de LD 428# dues par Monferrier. Contrat 28 décembre 1610. <b>Transcrire?</b> (13 pièces de bois)
26-nov.	1610	Bertrand Buret pr 1 an 10# et 2 aulnes de toile
26-nov.	1610	Le fils à Peyre pour 4 mois 6#.
29-nov.	1610	acheté une scie pour bucheron qu'il devra rendre. 30s.
1-janv.	1611	François Marty pour donner à Marécal de la Sigonnie
1-janv.	1611	Coupe
1-janv.	1611	payé à Yssartier pour Thène 4# 7s
1-janv.	1611	30s q de froment, 25s le q de seigle
8-janv.	1611	le fourneau commencé le 8 janvier 1611 a fini le second de mars a donc duré 51 jours
13-févr.	1611	8 s./charge
1-mars	1611	comptes
2-mars	1611	Mars ayant mis hors comptes avec gardeurs et chargeurs
7-mars	1611	Peytou 1 mois est allé couper dans les bois de la Bonnetie pour lequel lui ayant promis 10# y est allé et a reçu 6 testons.
18-avr.	1611	Lavage de mine, 150 bacs, baillé 3 quartes de blé mélé
23-avr.	1611	Me doit de l'argent, et en janvier 1612, lui ai donné 2 quartes seigle, 7 quartes blé mélé, lui ai baillé de l'argent, 10 quartes bouire, 2 quartes seigle, un petit pois, m'a payé 109 bacs
23-avr.	1611	
24-avr.	1611	Mlle a loué Pinsou pour 1 an et lui a promis 12# et une chemise. Jusq'en 1615. 1 paire de sabots 6s. 1613: "semeler" paire souliers 10s.
11-mai	1611	Le Petit a reçu 5# qu'il a baillé au chirurgien de Miremont
20-mai	1611	mesure de LD
1-juin	1611	François Marty pour Deynac
17-juil.	1611	Donné 300# pour m'acheter du charbon
15-août	1611	Abraham Fournier pour Deynac
16-août	1611	Compté et rebatu avec les forgerons 77 qx de fer qu'ils ont fait depuis le second jour d'avril jusqu'à aujourd'hui
1-nov.	1611	j'ai loué pour un mois et lui ai promis 30s pour aider à la mine; novembre. 5 embauches ds le mois
12-déc.	1611	10s pour faire accomoder ses chaussures; 48qx 1/2 11 novembre au 15 décembre
1-janv.	1612	seigle: 31s. Le quarton. Mesture: 30s.
1-janv.	1612	pour un an: 13# et une chemise
1-mars	1612	Tirage de bacs de mine, quarte de seigle, quarte petit pois (dimanche de carême)
1-mars	1612	Me doivent 4 quartes de balyare, m'ont payé une fondue 34 bacs de mine, leurs ai baillé de l'argent, 8 quartes de blé mélé, m'ont payé 2 bacs
20-mars	1612	Me doit le tirage de bacs de mine, je lui dois le tirage de 15 bacs, lui ai donné 4 quarte seigle, 8 quartes bouire, 3 quartes de blé mélé,
26-mars	1612	qu'il paiera en charbon. Seigle: 32s. Le quarton
5-avr.	1612	
25-avr.	1612	Mlle a loué Michel gendre de Belloton pour aller à la Bonnetie et lui ai promis 30s pour 1 mois 1618: des bas 13s., 2s 6d. Sabots. Bure 30s. l'aune.
1-mai	1612	un patron pesant 11lb pour 18s 4d23
5-mai	1612	monte 6# 12 sols
16-mai	1612	
28-mai	1612	mesture 32s le q.
11-juin	1612	"M Rey a baillé"
19-juin	1612	17 bacs de mine, et leurs ai baillé de l'argent
19-juin	1612	Tirage de bacs
6-juil.	1612	Donné
20-juil.	1612	Lavage de mine, me doit 213 bacs, lui ai donné 277 bacs, plus donné au gendre
1-août	1612	
1-août	1612	Pierre Lacoste
23-août	1612	
25-août	1612	second fourneau de Maracal?
25-sept.	1612	Me doit, plus donné le lavage de mine, 569 bacs, plus un setye bouire
4-oct.	1612	Devait 13# 6s.
23-oct.	1612	son valet
27-oct.	1612	Octobre a été tirée la palle du fourneau

5-nov.	1612	Léonardou Duboy dit Basque 15# pr 1 an
5-nov.	1612	Thony dernier fils del Contal de Cumond 1 an 12#
6-nov.	1612	Mlle a loué Peyre Mariouthon dit Drole 1 an 13# et une chemise
18-nov.	1612	Je dois le tirage de 53 bacs de mine, un setye de blé, et ils me doivent de l'argent, m'ont payé 66 bacs
18-nov.	1612	Tirage de 71 bacs
25-nov.	1612	
12-déc.	1612	Lavage de mine, plus lui doit 341 bacs, donné 3 quartes de blé méle, plus baillé un retye de blé, plus baillé 286 bac
22-janv.	1613	Je dois le tirage de 35 bacs de mine
22-janv.	1613	Me doit 11 bacs de mine, et leur ai donné
22-janv.	1613	quarte bouyres
22-janv.	1613	(aucun renseignement)
22-janv.	1613	Ont lavé 2 fondues, 589 bacs
5-févr.	1613	Bacs de mine, donné du blé
25-févr.	1613	Fils de Picquart 1 an 12#
7-mars	1613	Me doit 11 bacs de mine, et leur ai donné
15-mars	1613	Lavage de mine, 183 bacs, plus un setye bouire, plus 2 quartes bouire
2-mai	1613	Je dois le tirage de 33 bacs de mine, du blé
2-mai	1613	Tirage de bacs, quarte de seigle, un setyer de blé mélé, trois quartes bouyres
12-mai	1613	affineurs: salaire 5# en 3 mois. 74 lb 7#
10-juin	1613	Pierre 1an 15#
15-juin	1613	Je dois, 96 lavage de bacs et fondue, donné 3 quartes bouyres, blé méle et seigle
15-juin	1613	Me doit lavage de bacs de mine, je lui dois le lavage de 4 fondues, 113 bacs
23-juin	1613	Jehan de la Jane 12#
7-sept.	1613	La mine des 8 mineurs, mesuré 7 fondues, 597 bacs
11-nov.	1613	La mine des 8 mineurs, mesuré 2 fondues, 534 bacs
11-nov.	1613	Ont lavé 2 fondues, 698 bacs
12-nov.	1613	Tirage de bacs de mine
15-nov.	1613	Tirage de bacs de mine, 111 bacs
5-déc.	1613	Lavage de mine, tirer de la tuyse( acte rayé)
11-déc.	1613	lavage de bacs de mine
11-déc.	1613	lavage de 47 bacs de mine
15-déc.	1613	Me doivent de l'argent, je leur dois le tirage de 35 bacs de mine, leurs ai baillé de l'argent
15-déc.	1613	Me doit 11 bacs de mine, et leur ai donné
15-janv.	1614	Lavage de mine, donné 3 quartes seigle, 3 quartes bouire, une quarte satanye, a lavé 437 bacs
22-janv.	1614	lavage de bacs de mine
22-janv.	1614	lavage de 47 bacs de mine
22-janv.	1614	un patron de reilhe contre 1 galliotade charbon
2-mars	1614	contrat devant Lacoste pour "faire le bois" de la combe de Monfeyrie pour 36#.3
7-mars	1614	
10-avr.	1614	fondues de mine et bacs
4-mai	1614	Des 5 mineurs, tirage de mines 478 bacs et une fondue
6-mai	1614	Il me doit de l'argent, je lui dois le tirage de 18 bacs, 2 quartes satanyes, en déduction m'a payé une fondue
6-mai	1614	je dois le tirage de 8 bacs, il me doit 3 quartes satanyes, m'a payé une fondue de mine
31-mai	1614	lavage de la mine et une quarte d'orge
20-juin	1614	(aucun renseignement)
1-juil.	1614	Thony Mauzac fils de Lemouzy 1 an 12#. Envoyé à la Bonnetie. Lui ai baillé 1 pourceau valant 6#
3-juil.	1614	lavage de bacs de mine et une fondue, 1 quarte d'avoine, 2 quartes seigle
3-juil.	1614	lavage d'une fondue, je lui dois 1 quarte d'avoine, 2 quartes seigle, 5 fondues, 31bacs de mine
3-juil.	1614	Ont lavé 7 fondues, 903 bacs
9-juil.	1614	Je lui dois le tirage de 16 bacs, il me doit une quarte froment, une quarte orge, donné du blé
22-juil.	1614	Quarte de seigle, bouyre, tirage de bacs
1-déc.	1614	Il me doit de l'argent, je lui dois le tirage de 5 bacs de mine, 6 quartes bouire, 6 quartes seigle, 6 quartes bouire, il m'a payé 70 bac, 2 quartes seigle, 2 quartes bouire, 2 quartes satanyes et 6 blans
20-déc.	1614	Blanchilliou 1 mois 30s resté jusqu'au 12 janvier, a été malade et s'en est allé. Revenu en février 1615 a reçu pour 40s de fer
20-janv.	1615	Jeandou Clavière pour 1 mois 25s.
1-févr.	1615	comptage de bacs, 465
1-févr.	1615	comptage de bacs et fondues, 577
1-mars	1615	

13-avr.	1615	contrat Lacoste
1-mai	1615	Eymeric. 1 an 12# et une paire de souliers
25-mai	1615	Burie jusqu'à la fin des vendanges. 9 quarts blé, 2 froment, 2 seigle,... malade
1-juil.	1615	Tirage de 801 bacs, la mine des 6 mineurs
1-juil.	1615	168 bacs, des 6 mineurs
9-juil.	1615	Il me doit le tirage de 4 bacs de mine et je lui dois le tirage de 50 bacs, les satanyes
9-juil.	1615	je dois le tirage de 30 bacs de mine, 1 quarte froment, quarte seigle
9-juil.	1615	Tirage de 121 bacs
9-juil.	1615	Tirage de 54 bacs, lavage et l'ont mené
9-juil.	1615	de la mine a été mesurée 225 bacs, plus une fondue, 11 vins, 15 bacs, 80 mens
9-juil.	1615	tirage de bacs 124, puis ensuite rayé lavage d'une fondue et 110 bacs)
9-juil.	1615	donné une quarte seigle, bouyre et trois quarts, m'a payé 60 mens plus une fondue et 13 bacs
21-juil.	1615	venus de leur païs. 31 livres de pain = 15s 6 d. 2 livres lard =18s. Lard = 9s. La livre.
27-juil.	1615	pain pour 6s. Pichet de vin = entre 1,52 litres et 2,26 l. (Bordeaux).Pain env. 6 d. la livre.
14-août	1615	"venu de son païs" a travaillé à la forge basse
20-août	1615	ont... une boite à l'arbre du marteau de la forge basse. Aussi la roue de la chaufferie
31-août	1615	Jehan Fournni dit Cabiliac 1 mois 28s.
3-sept.	1615	Partent. Dépense 3# 11s. La part de chacun est 35 s. 6d.
15-oct.	1615	De la mine des 4 mineurs, 3 fondues et tirage de bacs de mine 564
15-oct.	1615	Je dois le tirage de 17 bacs de mine, il me doit de l'argent
15-oct.	1615	Tirage de 999 bacs
10-nov.	1615	2 quarts seigle, trois quarts bouire
15-nov.	1615	redevable du lavage de 3 bacs de mine, a payé ses 72 bacs
15-nov.	1615	lavage de bacs de mine
15-nov.	1615	Je dois le tirage de 7 bacs, lui doit aussi de l'argent
30-nov.	1615	Comptes 1# 12s. En moins de prêt.
30-nov.	1615	
1-déc.	1615	pour 1 an. Prêt de 40s. Pour acheter de la toile
1-déc.	1615	Bandiar 1 an, 12# + souliers
4-janv.	1616	Tirage de 250 bacs
4-janv.	1616	Tirage de 201 bacs de mine
4-janv.	1616	Tirage de 173 bacs de mine
5-janv.	1616	Je dois le lavage de mine 32 bacs, une fondue 35 bacs, 3 quarts de blé
5-janv.	1616	Ont lavé 2 fondues 838 bacs
5-janv.	1616	4 fondues 911 bacs
5-janv.	1616	1 fondue 379 bacs
5-janv.	1616	Ont mené 114 bacs
5-janv.	1616	Vendu 2 fondues, en déduction je lui ai donné 80 bacs
5-janv.	1616	3 fondues 289 bacs
10-janv.	1616	Tirage de 385 bacs
10-févr.	1616	Lavage de mine, 366 bacs
24-févr.	1616	13 fondues 914 bacs
1-mars	1616	Aux 4 mineurs, 144 bacs, 7 mines
1-mars	1616	4 fondues et une demi 354 bacs
9-mars	1616	Je dois le tirage de 7 bacs, il me doit de l'argent
10-mars	1616	Lavage de bacs et une fondue, 880
13-mars	1616	Salaire pour 2 qx de fer
15-mars	1616	Je dois le tirage de 7 bacs, ils me doivent
3-avr.	1616	12 fondues de mine
10-avr.	1616	En déduction ci dessus, payé 33 bacs, 3 fondues 525 bacs, j'ai reçu 577 bacs, une fondue 318 bacs
10-avr.	1616	2 fondues, 228 bacs et une fondue et tirage de 608 bacs
10-avr.	1616	Tirage de 105 bacs
19-avr.	1616	Salaire pour 24 qx fer 17
1-mai	1616	Pour les 5 mineurs, 895 bacs comprenant bacs de mine, fondues et grose
1-mai	1616	Le frère de Peyre 12# , 1 chemise
1-mai	1616	
2-mai	1616	Laborie 1 an 12 écus + 2 paires souliers
2-mai	1616	12 écus = 36 #
25-mai	1616	Marniol fils de Perichou 1 an 13# 1 souliers
31-mai	1616	Je dois le tirage de 12 bacs, m'ont payé 72 bacs

10-juin	1616	Desal pour les vendanges, 3 quartons froment, 3 seigle, 3 de gros blé
22-juin	1616	4 fourneaux du bois de Raffailac qui ont rendu 380 charges
23-juin	1616	lavage de bacs de mine
15-juil.	1616	Thène Fongoudal 1 an 13# 1 souliers
16-juil.	1616	François a été malade et a été entretenu à nos dépens jusqu'à présent
3-août	1616	2 quintal de fer pour 15# et 2 paires de landiers 2#, 8 lb fer 12s, 1 paire de sabots 18s / Pain blanc: 8d la lb. lard : 2,5s lb .fer : 7,5# le q.
20-août	1616	pour avoir des souliers.
9-oct.	1616	Ramond Castanet charretier jusqu'à Pâques prochain. 18# + 6 quartons châtaigne.
15-oct.	1616	Je lui dois la mesure de 24 bacs, il me doit de l'argent, m'a payé 103 bacs
15-oct.	1616	Je dois le tirage de 4 bacs, il me doit de l'argent, m'a payé 103 bacs
1-nov.	1616	Ont mené 254 bacs, me doivent 254 bacs
1-nov.	1616	comptes métairie du Bugue
26-nov.	1616	lavage de bacs de mine
3-déc.	1616	
11-déc.	1616	Tirage de 101 bacs, 1 fondue de mine, m'a payé 103 bacs
11-déc.	1616	Ils me doivent les satanyes, je leurs dois le tirage de 24 bacs de mine, m' a payé 2 fondues
11-déc.	1616	Je dois le tirage de 9 bacs de mine, m'a payé 103 bacs et une fondue
15-déc.	1616	Lavage de mine et d'une fondue 40 bacs
17-déc.	1616	Décembre "à la pointe du jour" commencé à tirer la palle du fourneau
1-janv.	1617	a pris en mars 3+3+3+6 qx, avril 345 qx, mai 18 qx7
1-févr.	1617	Tirage de bacs
26-févr.	1617	Monte le salaire chacun des gardeurs de 7 semaines de fourneau savoir 21 jours 28#. Monte la dépense ci-dessus 45# 1s pour chacun
1-mars	1617	Tirari 1 an , 9#.
26-mai	1617	Sanson jusqu'à la St Michel (29 septembre) 6#
9-juin	1617	Envoie un marchand pour voir les outils qu'il avait, en a choisi une douzaine pour 24#. Le 7 juin Raimond Bouchier est venu les chercher et en a pris 15
22-juin	1617	Dama jusqu'après les vendanges. 2 quart. Froment, 2 seigle, 2 baillarges, 2 seigle.
10-août	1617	Doit le tirage de 24 bacs de mine, me doit aussi de l'argent
10-août	1617	Compté me doivent, Je dois le tirage de 24 bacs et 6 quartes seigle
10-août	1617	Je dois le tirage de 4 bacs, m'a payé une fondue 11 bacs, me doit de l'argent
30-oct.	1617	tiré palle fourneau environ 2 heures après midi. Chair de bœuf, 15 pots de vin 45s, des œufs 1s, 16s de lard, une barrique de vin de barbette 9#
20-déc.	1617	Ma tante. Jehan Chamier 1 an, 10# + 1 pourpoint de toile.
9-janv.	1618	Les 4 mineurs me sont venus trouver pour savoir si je voulais acheter une semaine de mine. Baillé 7 s. les susd mineurs ont reçu 2 doubles ducats pour 16# 10s
25-janv.	1618	
25-janv.	1618	Jean Talonneau. 1 an, 12#
1-mars	1618	
7-mars	1618	il y a bien 2 affineurs
25-mars	1618	Me doit le tirage de 13 bacs, m'a payé une fondue 11 bacs
26-mars	1618	Caillau. 1 an 24#. Tout le tps qu'il a demeuré ici jusqu'à sa maladie
7-avr.	1618	le dit bastier a fait un bast à un asne et ya mis 8 livres de bourre la façon et despace monte 34 sols
12-avr.	1618	sont venus pour travailler
1-mai	1618	Pour les 5 mineurs, 681 bacs comprenant bacs de mine, fondues et grose
10-mai	1618	dépenses 43#, son salaire 8# 10s pour 11 j de garde
15-mai	1618	lavage de bacs de mine
10-juin	1618	mémoire de ce qu'il a reçu de fer commun 88 qx de mai à juillet
15-juin	1618	Compté avec les 4 mineurs, 400 bacs comprenant bacs de mine et fondues
18-juin	1618	Pierre Dugueyronnie 1 an 10# , 2 chemises, et entretien de sabots 3 paires
4-juil.	1618	Gauri. 2s. par jour
6-juil.	1618	35 bacs de mine, lui ai donné 1468 bacs de mine et 5 fondues
10-juil.	1618	Lavage de mine et 4 fondues, 79 bacs, je dois 21 bacs
14-juil.	1618	Donné un setye de blé, 2 quartes bouire, une quarte seigle
15-juil.	1618	Me doit le tirage de 2 bacs
15-juil.	1618	Je dois le tirage de 39 bacs, me doivent de l'argent
15-juil.	1618	Je dois le tirage de 19 bacs, me doit de l'argent
15-sept.	1618	de la mine des 10 mineurs, 67 bacs, les metayers 590 bacs, ils ont fait ôter pour le ménage 564 bacs
15-sept.	1618	de la mine des 10 mineurs, 10 fondues, 986 bacs
1-nov.	1618	Me doit le lavage de 37 bacs, m'a payé le lavage de 4 fondues, 11 bacs

17-nov.	1618	Arnauty Boys 1 an 10#, 1 chemise
31-déc.	1618	Tiré pale du fourneau. Tout d'abord 1 barrique de vin 8#. Qu fromant 30s; seigle 25s. 20s qu'il a donnés à sa femme
1-janv.	1619	Jalat a reçu une (?) barre de fer pesant 35 lb pois d'agenois qui monte à 2 carolus pour lb 58s 4d. Plus loin 2 carolus= 43s 9d
1-janv.	1619	ecrit à mon oncle de lui donner 4 quartons mestures ce qu'il a fait pour 5#
20-févr.	1619	Je dois le tirage de 19 bacs, me doit de l'argent
20-févr.	1619	
17-mars	1619	Yzaac Yssartier pour son service et lui a promis... Va et vient. Malade du 14 juillet au 14 août.
2-avr.	1619	Lassaigne. 9 écus valant 27#
9-juin	1619	Naudanet. Jusqu'à la St Michel. 6#
10-août	1619	29 juin: pale du fourneau tirée, fourneau mis hors 24 juillet.
17-oct.	1619	comptes. Utiliser en entier.
19-oct.	1619	Léonard Loubiac. 1 an . 17#
9-nov.	1619	Me doit de l'argent, je lui dois le tirage de 8 bacs de mine, m'a payé en déduction 49 bacs
15-nov.	1619	Me doit de l'argent et moi aussi
15-nov.	1619	Je leur dois le lavage de 3 bacs et de l'argent et ils me doivent le tirage de 10 bacs
1-déc.	1619	276 bacs de mine
1-déc.	1619	41 bacs de mine
1-déc.	1619	661 bacs de mine
1-déc.	1619	189 tirage de bacs plus 2 fondues 427 bacs
1-janv.	1620	1 quintal de fer pour 8# 20s. 5 (15 ?) milliers de reige à 30s le millier
1-janv.	1620	a reçu une barre de fer pesant 31 lb qui monte à 51s 8d.
1-janv.	1620	Comptes métairies: La Meynardie, La Pautinie, Bernard Borie, Lalande, La Péroutasse
5-janv.	1620	Giraud Destreguil et 4 autres pour la moitié de ce qui était dû
10-mars	1620	Pour se marrier ma tante a donné à Barragoy 4# en argent et pour 40s. De fer?
15-mars	1620	Je dois le tirage de 6 bacs de mine, il me doit de l'argent, m'a payé 44 bacs et les satanyes
23-mars	1620	Jean Vidal est venu pour demeurer. 12 écus (36#) pour 1 an.
19-avr.	1620	J'ai envoyé mon fils à Monflanquin pour le baptême d'une fille d'Ysaac Yssartier
23-avr.	1620	J'ai reçu de mon oncle Jacques en plusieurs fois 280# pour les 40 qx que mon père lui a vendu. Et comme le fer valait + cher. mon oncle a rebatu des lb de fer et a donné 3 fromages que mon père a reçus
3-mai	1620	m'a baillé un mousquet que j'ai donné à M° Mourcinq
2-juin	1620	Jay baillé de Louys Reynaud 8 qtx de fer à 7 livres le qtl et il ma baillé 20 liv parce il a recu en déduction du susdit charbon 36 liv
8-juin	1620	j'ay baillé à Jan Dupuy un teston pour aller à Périgueux et compte et rabatu le 18 juin le susdit Dupuy vu 15 sols 6 den reste une charge de charbon sans un autre compte les 6 liv ml de charges qu'il payera sy bon luy semble
27-juin	1620	Dumény Dartenset jusqu'à la fin des vendanges. 2 quartons froment, 2 seigle, 3 baillarge.
1-juil.	1620	le piquaroc de la Coste nommé Jehan de Peuchcougoul me devoit 25 livres 13 sols 4 deniers d'une sixiesme des chataignes de la Pradelie de quoy Guilhen Mayne de Roffignac m'a payé 12 livres par le dit Piquaroc et jay receu un ouvrage pour troys livres que Pierre Lagorce m'a fait en janvier ou fevrier parce ledit Piquaroc me doibt 6 livres 13 sols 4 deniers
1-août	1620	Doit le tirage de 9 bacs de mine, me doit de l'argent
1-août	1620	Me doit de l'argent
27-sept.	1620	Marniol . 1 an 15# + souliers
29-sept.	1620	Léonard Jauson . 1 an, 8# + chemise grossière
8-janv.	1621	20s le mois
13-janv.	1621	Baillie à Meysondie 3 charges fer pour 63 livres et pour payement que lui doit Jan Bordes 30#
13-janv.	1621	baillie à Marie Laborie une charge de fer pour 2 # vendu à Raimond Lavergnie et en deduction des dettes de son père
13-janv.	1621	Baillie une charge à Nad ??? 3 qtx
25-janv.	1621	jay fait compte avec le faure de Leygonie jusques au susdit jour de tout ce qu'avons receu de luy ou quil peut avoir fait pour nous lequel cest treuvé luy estre dheu 9 livres 25 sols du compte precedant et 30 livres 8 sols de ce compte quest en tout 40 livres 3 sols de quoy a receu 3 quintal et demy de fer poid de marc quy montent 28 livres parce luy seroit dheu 12 livres 3 sols et pour le regard du salaire de la forge est entierement payé de l'année 1620 jusques aus rois derniers que le service de la forge --auce
1-févr.	1621	la pale du fourneau a esté tire environ à l'heure de 10 du matin; l'ouvrage fait par maitre Pierre Lagorce de Gandoumas et cest fondu 26 jours le 5 fevrier le susdit Lagorce s'en allant mon père luy auroit donne 8 carts d'escus. Plus estant venu ici luy auroit donné 6 carts d'escus pour fin de paye de son salaire du fourneau susdt

12-févr.	1621	mon père a acheté à Jean Dupuy de la Pinsonnie 84 charges de charbon charge de cheval moyennant 32 liv; un pot d'un seliau et demy a reçu les dits pots ensemble 30 liv et doit rendre le bois prest à plonger dans 15 jours à mon père. Plus mon père à répondu à mr de Chausidou de 6 liv pour le susdit Dupuy en vertu d'une livre ?? pour de Chausidou na voulu envoyer l'obligé parce que sera mis à néant
14-févr.	1621	le valet de Janicot a reçu une charge 2 livres de fer 72 liv
1-mars	1621	Jay rabatu avec les trasseurs de Mauzens scavoir avec Glene , Pérical et Puivendran lequel cest treuvé avoir este fondu ? De leur mine depuis le conte dernier du 9 décembre 1621 9 jours et demy et un cart de jour et cest --- quils ont receu l'argent de 9 jours parce leur seroit dheu trois quarts de jour en ce quils devront 36 sols sans deroger a ce quils doibvent vueux et par expres au conte précédant du 9 décembre 1620 quy est dans l'autre livre .
1-mars	1621	faict mesme compte lesdits -- par lequel il est treuvé avoir baillé pour pareille somme de 11 livres 10 sols quil a receu despuis parce je ?? Delits de ce compte sans comprendre les precedans par lequel il doit plus de 40 livres en la somme de 6 livres 5 sols
1-mars	1621	Pour Peyrichou il cest treuvé devoir 12 livres 5 sols comme dit et cy dessus plus doibt pour 8 livres de chastaines du bois de Costelbure et il luy ay dheu 17 livres de son salaire Plus luy est dheu 4 livres 20 sols 2 deniers par le compte dernier fait en mars 1621 monte ce qui luy est dheu 21 livres 10 sols 2 deniers Pierre deduit 20 livres 5 sols quil doit sur ce qui luy est dheu il luy sera encore dheu 25 sols 2 deniers
1-mars	1621	le susdit maitre Pierre a fait l'ouvrage
1-mars	1621	en marge Lacrosse a fait sa part de fer une charge et 20 sols 7 livres poids de marc lequel la tout receu
7-mars	1621	avons fait compte les laveurs ? Scavoir Fransois et Peyrichou et c'est treuvé qu'ils ont receu 44 livres 19 sols. Scavoir ledit Fransois 24 livres 1 sol 8 deniers et ledit Peyrichou 20 livres 17 sols 2 deniers et cest treuvé avoir esté fondu 50 jours de mine qu'ils ont lavé et parce que Marmol avoit aydé à laver 5 jours de mine desquels 5 jours le dit Peyrichou y a deux tiers et plus Fransois un tiers parce la part dudit Fransois monte 24 livres 3 sols 4 deniers et celle dudit Peyrichou 25 livres 16 sols 8 deniers. Et parce deduit 24 livres 1 sol 8 deniers que Fransois a receu sur ce quy luy est dheu. Il luy sera encore du 20 deniers lesquels il a receu. Et pour le regard dudit Peyrichou deduit les 20 liv 17 s. 2d. quil a receu il luy sera encore dheu 4 livres 6 deniers de quoy il faut déduire 9 sols 4 deniers quil devoit du compte précédant parce luy sera dheu 4 livres ?0 sols 2 deniers
10-mars	1621	Barragoy a esté entierement payé de tout ce quy luy estoit dheu jusques au dit jour
12-mars	1621	Jan de Michelou a receu un patron --- pezant 10 ivres et demi -- luy a apporté
18-mars	1621	Compte et rabatu avec les forgerons ce jourd'huy 18 --- tout compte avec Tony Faure dit Lacrosse jusqu'au ???..Il cest treuvé estre dheu 31 sols dequoy a receu un--- -----2 sols 8 deniers. Plus 3 rougails à sa part quest 1 sol plus a receu une tourte de Saulicou pour 10 sols que lesse a--- lors qu'il sen a la -- desquelles 10 sols il en fait compte et Lamour ? 1 sol 6 deniers quils avoint manger de la dite tourte parce --- à Lacrosse 8 sols 6 deniers de ladite tourte. Plus mon père avoit répondu à la femme de Gabriel de Reilhac de 8 sols pour ledit Lacrosse pace tout compte seroit dheu à Lacrosse 11 sols quelque loupe quy avoit reste de fer des forgerons cest treuvé peser 27 livres quest leur part 13 livres
18-mars	1621	Compte et rabatu avec Petit Pey il cest treuvé redevable de 46s. 8d. plus un pot de vin 2 sols 8 deniers de quoy avons receu pour 40 sols de fer et 3 livres de fer
18-mars	1621	Tout compte et rabatu avec Pierre Bouye marteleur Il cest treuvé estre redevable de 3 livres de quoy avons receu 40 sols de fer. Plus le dit Pierre sen allant je laurois suivy et mauroit donner 29 ? Parce il resteroit sulement un pot de vin 2 sols 8 deniers Plus un sol à sa part de pain quest en tout 4 sols 5 deniers quil devroit avons receu 3 livres de fer de quelque loupe quy avoit reste quest 5 sols
18-mars	1621	Compte fait avec Lamour, il cest treuvé estre redevable jusques au susdit jour de 13 livres de quoy avons receu un quintal 27 ? De fer poids de marc pour 9 livres 10 sols plus le dit Lamour sen allant m'auroit donner le reste des 13 livres quest 3 livres 10 sols layant suivi et 2 sols 8 deniers d'un pot de vin quil devoit parce il nous resteroit salaire sa part de pot de vin quest un sols et 9 deniers de pain sans deroger a ce que son père nous devoit de vieux avons receu 3 livres de fer qu'est 5 s.
20-mars	1621	Barragoy a receu une barre de fer pezant 26 livres pour
20-mars	1621	Estant à Miramont, mon père auroit donné aus susdits 15 livres
30-mars	1621	Jean Gourne est venu le 30 mars, le 3 avril, il a receu 10 sols plus receu 8 sols de pain et 7 pintes de vin pour 9 sols 4 deniers
4-avr.	1621	une fondue de mine, en déduction on lui donne 15 bacs
4-avr.	1621	Les susdits ont receu 18 sols
8-avr.	1621	avons receu de susdit faure 4 ons petites taches et cent grandes pour 30 sols faut adjuser dans lautre livre; le susdit faure nous a fait deux grandes culières
9-avr.	1621	Compte fait avec Jean Gourne , Jean de Brie, Pierre Bouye et Toni Godefret lequel font compte cest treuvé estre dheu à Jean Gourme rabatu son salaire 55 sols 8 deniers de quoy ay receu une fois 40 sols plus 16 sols parce est sur payé de 4 deniers
9-avr.	1621	Compte fait avec Jean de Brie il cest treuvé devoir rabatu son salaire de 21 quintaux de fer 10 sols . Plus a receu 5 sols
9-avr.	1621	tout compte et rabatu avec Pierre Bouye il cest treuvé luy estre dheu 53 sols 6 deniers de quoy a receu 40 sols et 6 livres de fer a esté payé

9-avr.	1621	Compte fait avec Toni Godefret, Il cest treuvé luy estre dheu 37 sols de quoy a receu 20 sols et 6 livres de fer
13-avr.	1621	les lanieres ont receu de Jeanot ? Meunier du Bugue quartons mesture pour 4 livres 16 sols quest 48 sols pour charge
15-avr.	1621	j'ay achepté a Jan Laborie de St-Geyrac 32 charges grosse de charbon près le Lac Negre dans 15 jours pour 12 Livres et luy ay baillé les dites 3 livres 10 sols cy
16-avr.	1621	J'ay baillé au dit Pérical, Glene et Puyvendran sur lamener du boys de Janicot 12 livres tournoises pour fin de paye d'une semaine de mine compris le teroir quil ont payé audit Janicot quest 27 Livres quil ont receu
20-avr.	1621	Conte fait ce jourdhuy 20 avril avec Gaudie de tout ce que mon père luy pouvoit devoir lequel cest treuvé luy estre dheu 20 livres 11 sols 6 deniers de son salaire et 40 livres qu'il avoit presté à mondit père quest en tout 60 livres 11 sols 6 deniers
20-avr.	1621	le susdit a receu 16 sols que ma tante luy a donné
21-avr.	1621	les susdits ont receu 3 livres et donne du fer pour 5 sols 10 deniers
23-avr.	1621	Jean de Brie est venu et a commencé à travailler le samedi et le dimanche mon père luy a donné 2 sols 6 deniers
24-avr.	1621	jay fait compte avec les forgerons lequel cest treuvé sur la taille des affineurs 4 livres 17 sols en argent et 20 pots de vin quy montent à 3 sols 4 deniers quest en tout 7 livres 10 sols quest a chacun 3 livres 25 sols 2 deniers et cest treuvé quil ont fait 48 quintaux de fer quy vale à Jean Gourne 7 livres 4 sols Plus luy ay dheu le salaire d'un quintal quil ont affiné et martelé quest à sa part 5 sols 6 deniers. Il lui est dheu le salaire de 180 livres de fer quest 5 sols 6 deniers parce deduit sa despance Il luy sera dheu 4 livres de quoy a receu une fois 10 sols et un petit pot 6 sols plus 3 livres 3 sols 6 deniers qu'est pour fin de paye de tout ce qui luy estoit dheu
24-avr.	1621	Compte et rabatu quest Pierre Bouye il cest treuvé luy estre dheu rabatu sa despance 53 sols 10 deniers et ce compte et 4 sols 6 deniers de precedant rabatu 6 livres de fer, un pot de fer 6 sols quest en tout 13 sols 58 sols 4 deniers de quoy a receu une fois 10 sols et 44 sols 6 deniers lequel a esté sur payé de 2 sols
24-avr.	1621	le faure a receu un quintal de fer
25-avr.	1621	ont receu 12 sols
26-avr.	1621	mon père a payé à Reynaud pour Barragoy 6 sols de viande Plus avons payé à Sauticou 3 livres 8 sols
28-avr.	1621	a este rabatu avec Garrabois un fourneau de la Bechade et deux petits fourneaux de Leymounie qui montent tous trois à 6x20 = 120 18 charges de cheval quy vale au susdit 13 livres 16 sols lequel tout conte jusques au susdit jour il cest treuvé lui estre dheu 8 livres 4 sols rabatu tous autres fourneaux. Le susdit jour a receu 25 livres de fer pour 37 sols
30-avr.	1621	Peyrichou a receu 12 livres moins un cart de fer 19 sols 6 deniers
30-avr.	1621	Fransois en a receu 10 livres 6 deniers pour 17 sols 6 deniers
1-mai	1621	tout compte et rabatu avec Jean de Brie jusques au susdit jour jour il cest treuvé luy estre dheu 25 sols de quoy devoit 15 sols parce luy estoit dheu 10 sols et le salaire de 18 livres de fer qu'est 3 sols 6 deniers quest en tout 13 sols 9 deniers lesquels il a receu le samedi 1 mai 1621
1-mai	1621	Tout compte avec Toni Godefret il cest treuvé luy estre dheu de ce compte 29 sols 10 deniers et 8 sols que luy restois de compte precedant quest 38 sols lesquels Il a receu le 1 mai
1-mai	1621	estant à Périgueux mon père a donné à Jean de Brie 8 sols pour avoir de---- 8 sols
2-mai	1621	mon père etant à la Chapelle auroit acheté à Jean de Courty et Burie une semaine de mine de fer Mr de la Durantie moyennant 12 livres
3-mai	1621	jay baillé au dit Dupuy estant à Saint-Geyrac 24 sols le 10 decembre et le 15 may jay baillé à Bertrand Dupuy 15 s 2 den pour aller à Périgueux
3-mai	1621	j'ay baillé audit Laborie 2 testons estant à Saint-Geyrac 31 sols
3-mai	1621	Jay acheté de Phelipou Eynac audit mr de Ramssene ? 11 galliotals charbon rendu dans ma Forge dans 15 jours pour 22 liv 1à sols ce quey je luy ay fait bailler le dit jour 12 liv à Peyrot Reynaud. Plus le 12 du mois je luy ay baillé 3 liv 10 sols
4-mai	1621	Mon père a donné à Gaudie 2 testons 31 sols
4-mai	1621	Faut rabatre le fourneau de Pierichou quy monte 45 charges 4 livres
4-mai	1621	a esté payé pour Gaudie à Monde de la Faleyrandie de despense qu'il avoit fait chez luy 4 livres 12 sols 6 deniers. Plus à Janicot Boucher pour ledit Gaudie 8 livres 1 sol.
5-mai	1621	jay achepte de Jan Laborie la quantité de 120 charges de charbon de cheval pour le pris et somme de 40 liv lequel c'est obligé eta reçu 24 livres. Jay reçu en 2 fourneaux 89 charges de charbon de cheval le susdit Laborie a reçu une paire de landiers pour 3 liv Tout compte luy restons 9 liv 8 sols. Luy ay donné un escript à nous faire faire donner à Perrot de Saint-Geyrac. Ledit Laborie na esté payé dudit perrot je lay payé et ne ma rendu lescrip
5-mai	1621	mon père a achepte de Neymars de la Fose la quantité de 105 charges grosses de charbon ay luy est promis 42 liv 10 sols de quoy reçu 30 livres et doit payer le charbon dans le jour de la saint Jean prochain et l-oubligé reçu par Me Pierre Lacoste 30 liv Plus le dit Neymars ma dict de bailler à la femme de Pierre Lacoste 47 sols ce qui a été fait
6-mai	1621	ont reçu 16 sols

7-mai	1621	jay achepté à Neymar de Leygonnie 105 charges de charbon. Alibi cy après 12liv 10 en ay payé 32 liv 10 sols . Il ya obligé reçu par Lacoste. Compte que je dois à mer Rauffey 20 liv 5 sols (effacé)
7-mai	1621	Plus a reçu un qtl de fer pour 7 livres 10 sols ... des vingt Livres susdits Plus luy estoit dheu le ménage... charbon y y prins une quil avoit mené du fourneau de.... 34 sols et 2 charges des ... quest 41 sols.... Le menacer de deux charges d'asne quil avoit mene.... parce tout contre luy seroit dheu et contrefait ....
7-mai	1621	Vidal est de chez le faure et cest treuvé sur la taillie 35 petits fers quy montent 5 livres 5 sols Plus 4 grands fers pour 14 sols. Plus petits receus 20 pour 20 sols Plus grans receus 4 pour 6 sols monte tout 7 livres 5 sols
9-mai	1621	mon père a baillé à Peyrichou et à Fransois 18 sols
10-mai	1621	Jay achepte de Peyrot Reynaud de Saint Geyrac faisant tant pour luy que par Piere Reynaud dudit lieu quatre cens charges de charbon de cheval a huit sols pour la charge et je doibz payée le charbonnier prins aux boys des Pregnaudes au de la Riviere de St Geyrac pour sa somme de huit vingt livres de quoy j'ay délivré ledit jour audit Peyrot 16 monnies pour 30 liv et troys charges pots a portés pour 36 livres et fait compte dautres potz qu'il avoit reçu auparavant et tout compte jusques a présent quil a receu six vingt livres je leur reste 40 liv navons pas fait le contrat
10-mai	1621	Jean Lachaud a vendu à mon père le charbon quy est dans un charbonnier près la Fereyrie moyenant 10 sols 6 den la charge de cheval
10-mai	1621	Ramond aporte 100 pistoles forges ?
10-mai	1621	trois fondues
15-mai	1621	jay receu deux autres ouvrages scavoir un ? Jan de Janoti ? Avons fait en décembre 1620 et celui que faitz mener ce jourd'huy 15 mai 1621 parce il m'est debiteur de 33 sols et 18 sols 6 deniers quil me faut balher compte en luy bailliant 8 sols 2 deniers Il me doibt un autre ouvrage le dernier de novembre Le dit Delpeuchcouyol a receu 7 livres fer que montent 11 sols 8 d. parce il me doibt le dit ouvrage entretenement et 3 sols de plus
16-mai	1621	mon père a donné à Tony Godefret 3 sols
18-mai	1621	les sus dits ont receu 4 quartons de segle à 25 sols le quarton sur le quarton quest 5 livres
18-mai	1621	ont receu scavoir Fransois 5 livres de fer pour 8 sols 4 deniers
19-mai	1621	Louys Neymard a reçu pour 42 sols de fer ; le 29 mai en reçu pour 35 sols
21-mai	1621	nous avons receu du faure deux sarsels
22-mai	1621	Gourne a receu 5 sols
24-mai	1621	son fils a reçu un qtl de fer pour 8 liv 10 sols
24-mai	1621	le dit Burie et le fils aysin de Jan de Courty ont receu un quintal de fer et le restant en argent pour fin de paye de la dite sepmaine de mine dudit terroir de la Durantie
26-mai	1621	avons receu du faure 200 petites taches pour 2 sols 6 deniers
26-mai	1621	Plus le dit faure a donne à Petit de la Meynardie 300 taches petites 15 sols
26-mai	1621	oultre les fers quy font cy-dessus en faut compter au faure deux petits 6 sols
26-mai	1621	Plus huit relevés pour 8 sols
27-mai	1621	a este ? Lesdits marteleurs sur leur taille 40 pichers qui montent à 5 livres 3 sols 4 deniers et 9 livres 5 sols d'autre despance montent ces deux articles 14 # 11s. 6d.
27-mai	1621	Avons compte sur la taillie des affineurs que est treuvé 46 pots et demy de vin quy vale 6 livre 4 sols. Cy est treuvé en argent 11 livres 6 sols
28-mai	1621	Jay fait compte avec les forgerons lequel abatu 50 Quintaux de fer quy vale à Jean Gourne 7 livres 20 sols et il cest treuvé devoir de despance 8 livres 15 sols à sa part parce deduit son salaire Il sera encore redevable de 30 sols et prins 5 sols quil avoit receu cy dessus 30 sols
28-mai	1621	Ay fait audit compte avec Jean de Brie lequel rabattu 5 livres de son salaire et Il cest treuvé devoir 4# 6 s. prins 18 sols quil avoit receu et un pot et demi de vin 4 livres
29-mai	1621	compte et rabatu avec Pierre Bouye il cest treuvé luy estre dheu de son salaire 6 livres 5 sols parce deduit 7 livres qui doibt de despance il sera redevable encore de 20 sols 10 deniers
30-mai	1621	le dit Garraboy a receu 4 quintaux de fer(pois)= à 7 livres poids de marc ??? Le quintal cy 30 livres
30-mai	1621	avons rabatu avec Garrabois 3 fourneaux de la Béchade quy monte tout 253 charges de cheval que luy vale 25 livres 6 sols et 47 sols quy estoit dheus de ce quy est cy dessus parce il mens resteroit 47 sols tout conte jusques à ce jour 19 juin 1621
30-mai	1621	Compte et rabatu avec Tony Godefret rabatu 5 livres de son salaire il cest treuvé estre encore redevable de 45 sols 10 deniers Plus 3 sols que mon père luy avoit donne parce redevable de 48 sols 10 deniers. Plus doibt du compte
31-mai	1621	a aporte une macre ? 25 sols (masse)
2-juin	1621	j'ay payé a Mundy de la Talendeyrie 40 s le dit Neymard suyvant le manche quil m'en a fait par ledit Mundy Branthome cy 5 sols
4-juin	1621	mon père a donné à Gourne, Pierre Bouye et Toni Godefret a chascun 16 sols quest 48 sols
4-juin	1621	Ledit Peyrichou et François et ont prins dudit Jannot bouchier 4 quart segle à 25 sols et quartz
10-juin	1621	Jean Gourne a receu 27 livres de fer petit poids
10-juin	1621	Jean de Brie en a receu 12 livres poids de marc 12 livres payées
12-juin	1621	jay baillé à François 3 sols



13-juin	1621	jay envoyé au faure de Leygonie par Pinsou 21 livres de fer poids de marc
18-juin	1621	a receu une barre de fer pezant 30 livres pour 45 sols
18-juin	1621	Plus Barragoy a receu 27 sols pour payer Meymy ; Plus avons payé à Sauticou pour Garraboy 5 livres 10 sols. Avons rabatu un fourneau de la Béchade quy a tiré 100 moins une charge de cheval qui luy vaut 10 livres moins 2 sols parce fait conte Barragoy nous doit 31 sols. Barragoy a receu depuis le susdit conte 12 livres et demie de fer pour 18 sols 9 deniers
18-juin	1621	plus le fourneau de Jan Dupuy acheut de Vigelle et rabatu qui monte 85 charges de salle ? 8 livres 10 sols Plus ay payé à Sauticou pour ledit Gaudie 5 livres 10 sols Plus a Abraham Fournier pour le dit Gaudie 5 livres 9 sols. Plus doit deux pots de vin 5 sols 4 deniers. Monte ce que Gaudie a receu 22 livres 14 sols 10 deniers Compte fait je doibz à Gaudie 50 Livres 16 sols 6 deniers
18-juin	1621	Le susdit Gaudie a receu 40 livres. Plus a prins de Bourrot du Bugue 30 sols. Plus a receu un pot de vinaigre Plus a receu un enclume de marechal pour 12 livres
19-juin	1621	illisible
20-juin	1621	Plus avons rabatu un penultieme --- fourneau de La Béchade quy cest treuvé monter 83 charges de cheval parce tout conte avec Barragoy jusques à ce jour. Il cest treuvé estre dheu 3 livres 25 sols
23-juin	1621	Me doit de l'argent
23-juin	1621	Me doit de l'argent et 6 blancs
27-juin	1621	jay donné au faure de Leygonie 26 livres de fer poids de marc
30-juin	1621	le susdit Lachaud à reçu 10 escus 30 livres
30-juin	1621	avons reçu le dit charbon et pour 9 livres davantaige et lavons payes et sommes ??? Quites
8-juil.	1621	jay fait compte page floue
8-juil.	1621	Le faure a receu 22 livres de fer petit pois ; jay receu de Faure 30 petites taches
14-juil.	1621	mon père a presté à Janicot de Bern - - orge
1-août	1621	Je dois le tirage de 24 bacs de mine, il me doit de l'argent
1-août	1621	mon père a vendu au susdit Picquaroc le pred de la Lande moyenant un ouvrage que le susdit luy doit tirer
1-août	1621	Le susdit Piquaroc doit à mon père 12 livres de chataignes de l'année 1621. le susdit Picquaroc doit 3 livres de reste des chataignes ayant promis de balier les dites 3 livres à Bardy de la Pautinie ce quil ma fait parce 3 livres
21-août	1621	Je suis allé faire ferrer le zenat ? De mon père et ay porté au faure 16 livres de fer poids de marc et 4 livres quil en avoit receu auparavant quest en tout 20 livres
1-sept.	1621	mon père a balie à Picquaroc estant à Lacoste 16 sols
23-sept.	1621	Abraham des Bitarellas a receu une barrique de vin pour Barragoy laquelle mon père avoit vendu audit Barragoy 11 livres 16 Barragoy doit payer 20 sols d'une broite à notre charge
1-oct.	1621	235 bacs
1-oct.	1621	155 bacs
1-oct.	1621	543 bacs, 2 fondues et demie et tirage de bacs
1-oct.	1621	Ont lavé 515 bacs et 3 fondues 18 bacs
1-oct.	1621	Donné un setye de bouire, 2 quartes bouire, lui reste 13 sous
8-oct.	1621	Gaudie a prins un pot des grands et un moyen pot 28 sols. Plus un peyrole 3 livres 20 sols. Fait compte avec Gaudie jusques a present et rabatu la salle d'un fourneau de Jan de La Sesse ? Qua monte 6 livres 13 sols dont compte et rabatu ledit Gaudie me doit 14 sols
4-nov.	1621	jay payé audit Sauticou pour le dit Barragoy 20 sols
4-nov.	1621	jay envoyé au faure 11 livres de fer par le petit Jean de Laborie 11 livres
5-nov.	1621	avons receu du susdit faure 100 grandes taches 10 sols
6-nov.	1621	à tiré la pale de fourneau une heure devant jour
6-nov.	1621	la pale du fourneau c'est tirée une heure devant jour l'ouvrage fait par maitre Pierre Lagorce de Gandaumas gardeurs Jean Bordes et le Cousy de Manaurie ; chargeurs Rebilhac et Jean Garbau de Calès en a mis hors le lundi 13 décembre
7-nov.	1621	avons compte sur la taille de faure s'est treuvé 18 fer pour 54 sols plus 15 relevées pour 15 sols plus 5 grands fer 17 sols 6 deniers 8 grans relevées pour 12 sols monte tout 4 livres 18 sols 6 deniers
7-nov.	1621	Jay fait compte avec le faure de Leygonie lequel font compte et rabatu soit qu'ayons receu de luy auquel aye fait pour nous prins aussy tous comptes precedans lequel cest treuvé luy estre dheu jusques aususdit jour 8 livres et pour le regard du salaire de la forge a receu 22 livres de fer sur la susdite année 1621 petit poids
7-nov.	1621	le susdit jour a receu 23 livres de fer poids de marc
9-nov.	1621	jay baillé à Jean de Brie 31 sols
9-nov.	1621	jay baillé à Jean Gourne 55 sols 6 deniers
11-nov.	1621	en a receu 32 livres poids de marc
11-nov.	1621	le faure nous a aporte un cent de grandes taches pour 10 sols
12-nov.	1621	J'ay envoyé audit Neynard par Guilhen Granier 15 sols 6 den ; Plus à Fonlicou 17 sols et 53 sols 6 den que je luy ai baillé ce jourd'huy 3 septembre et fait compte que j'ay reçu au moys de may dernier 21 charges dasne de charbon et en ce moys 59 charges d'asne et 11 sols que reviene tous à 85 charges et

		demy. Il me doibt le sur plus qu'est 25 charges compte le 18 décembre 1621 que ma baillé 19 charges charbon
15-nov.	1621	ma tante a donné 3 livres 4 sols à Pierre de Sauticou pour donner à Barragoy
18-nov.	1621	François en a receu 20 sols
18-nov.	1621	Compte la taille des forgerons ou tous quatre ont part que sy est treuvé en argent 9 livres et 30 sols un pot de vin 3 livres 2 sols. C'est la taillie dernière Pierre lessa lors qu'il sen ala
20-nov.	1621	plus a receu 6 livres un cart de fer monte 10 sols et 5 deniers
21-nov.	1621	Jean de Courty et Burie ont commancé à tirer mine au Mayne de Nadal et mon père leur a promis 8 livres de la semaine et le susdit mois ont receu 21 sols le 24 du susdit mois ont receu 21 sols le 5 décembre mon père a donné huit sols à Jean de Courty
25-nov.	1621	Jay baillé au dit Eynac 5 liv 12 sols . Plus faut qu'il paye 42 sols pour santion ? De mener le charbon ou de despans cy 2 liv 2 sols
26-nov.	1621	mon père mis un homme en ---a eyde à laver de se jour et luy donne 5 sols que faut conter -- parce luy sera compte lartisan ayde --
27-nov.	1621	Perichou a receu
28-nov.	1621	Rebilhac a respondu Pey Bey de 10 sols que le dit Pey Bey me devois 10 sols. Plus pour un chapeau bailhera à son frère 20 sols. Plus le 30 novembre jay baillé audit Rebilhac 5 sols 6 deniers
28-nov.	1621	je fait compte avec les 4 forgerons scavoir avec Jean Gourne, Jean de Brie et Anthoine Godefret faisant pour Pierre Bouye qui s'en est allé. Il cest treuvé que tous 4 devant de despance d'un coste 31 livres 18 sols 6 deniers parce rabatu leur part de fer quest 32 livres 13 sols. Il leur sera dheu 14 sols quest 3 sols 6d a chascun. Plus avons compte sur deux taillies ou Anthoine na part que sy est treuve de despance 22 liv 14 sols la susdite que les autres 3 donnent parce rabatu la susdite despance sur 5 quintx de fer quils ont à leur part. Il leur sera dheu 12 liv 6 sols quest 4 liv 2 sols à chascun faut déduire sur la part de Jean Gourne et de Pierre Bouye 7 livres d'un quintal de fer quils devoit à mon oncle parce il leur sera dheu 15 sols 6 deniers a chascun et a Jean de Brie les 4 livres 2 sols
28-nov.	1621	Parce tout compte et rabatu avec Jean Gourne Il cest treuvé Pierre devoir de vieux 12 sols et demy et Il luy est dheu et ce compte 15s. 6d. parce il luy est dheu 3 sols
28-nov.	1621	Compte et rabatu avec Jean de Brie Il cest trouvé devoir de vieux 4 livres 6 sols et il luy est dheu 20 sols d'un compte precedant et quatre livres 5 sols 6 deniers de ce compte parce rabatu les 4 livres 6 sols qui doibt il luy sera dheu 19 sols 6 deniers
29-nov.	1621	Jean de Brie a receu deux ? 31 sols
29-nov.	1621	tout compte et rabatu avec Pierre Bouyé. Il cest treuvé devoir de Vieux 28 sols et il luy est dheu de ce compte 15 sols 6 deniers parce rabatu . Il seroit redevable de 12 sols 6 deniers
29-nov.	1621	Compte avec Anthoine Godefret, il cest treuvé luy estre dheu paye sa despance de sa part de fer 3 sols 6 deniers et il nous doibt de vieux 4 livres moins deux deniers
29-nov.	1621	je envoye par Pinsou au faure 6 livres et demie de fer poids de marc 7 livres
1-déc.	1621	comptes entre les 2 frères.
2-déc.	1621	mon père a envoyé à Raufey 8 liv ; Plus ay baillé a Peyre et Jan Lamouthe pour mener 6 charges charbon 12 sols
4-déc.	1621	jay baillé à François 16 sols
5-déc.	1621	jay baillé audit Rebilhac 8 sols
5-déc.	1621	baille à Jean Gerbal 16 sols et 14 sols
5-déc.	1621	Il y a 7 livres 10 sols de despance pour sa part
6-déc.	1621	jay baillé audit Lagorce que le dit ? En salles a raison de 40 sols par semaine 4 pistoles vallant 14 livres 2 sols
7-déc.	1621	Avons fondu 5 semaines 4 jours et bouche 3 jours
8-déc.	1621	avons compte sur la taille des forgerons que sy est treuvé en argent six ??? Quarante et huit pots et demy de un monte tout 11 livres 7 sols que sa est treuvé 7 livres 2 sols et 9 potz de vin que montent 18 sols monte 8 livres
12-déc.	1621	mon père et la faschat on rabatu un jour et demy de mine de Granfons quy avoit en partie esté fondue lequel jour et demy de mine mon père luy a payé 6 livres. Et le susdit jour mondit père a achepté audit Faschat une semaine de mine du terroir de Granfons moyennant 24 quil luy en a promis et luy a donné 9 livres
15-déc.	1621	nous avons conte et rabatu ladite semaine de meme comprins 13 jours et demy qui a esté fondue au fourneau de novembre 1621 et 2 jours et demy qui en est reste de lautre
15-déc.	1621	jay compte avec le dit Burie et Jan de Courty par lequel compte cest trouvé quil a esté fondu 5 jours et demy de M-- et Leygonnie quil est comme entre eux et du Mayne de Nadal pour 5 livres 2 sols 3 deniers qui est 2 tiers à Jan de Courty et un tiers à Burie parce la part dudit Jan Courty monte 6 livres 14 sols 4 deniers et la part de Burie 5 livres 3 deniers quil faut que je lui tienne en compte sur les comptes vieux qui sont dans le livre blanc cy pour Burie
15-déc.	1621	Mon frère estant au Bugue a donné à Peyrichou 50 sols
16-déc.	1621	Avons rabatu avec Barragoy le dernier fourneau de la Béchade que son salaire cest treuvé monter 9 livres 6 sols et il cest treuvé devoir 11 livres 2 sols parce il nous reste 36 sols

16-déc.	1621	mon père a donné à Barragoy 44 sols
16-déc.	1621	je luy ay baillé charge de prendre de Peuchcouyol, trasseur 9 livres en es--- ment de douze que le Piquaroc me doibt des chataignes de la Fond-- seze de l'an present 1621 quest pour fin de paye de son s??? Et charge cy a receu les susdits 9 livres de Piquarot
16-déc.	1621	jay fait compte avec Jan Bordes et le Cousy gardeur? et quil cest trouvé que nous avons fondu 5 semaines 4 jours et bousche 13 jours et je leur paye 2 primes de Bouschas ? Parce quil n'ont bougé du fourneau quest 6 semaines pour chascun et cest trouvé qu'ils debvoient chascun parce je leur reste 7 livres 10 sols à despances et je leur ay donné 8 livres 10 sols à chascun parce je leur reste encore 8 livres à chascun le jour des rois 1622 Le Cousy a receu deux quintaux de fer pour luy et le dit Jean Bordes pour 15 livres et 20 sols que ma tante luy a donné pour fin de paye de ce que je leur devois.
18-déc.	1621	Fransois a receu 8 sols
18-déc.	1621	le faure a receu 13 livres de fer poids de marc
21-déc.	1621	jay fait compte avec Jan de Michelou et ??? Commançant au conte du 9 décembre 1620 qui est escript dans le livre blanc par lequel Jan de Michelou restent débiteur de 32 livres 14 sols de quoy il cest treuvé avoir payé jusques à present 11 livres et 14 sols sentence et par ainsin m'est demeuré débiteur de 21 livres 4 sols sans comprendre les comptes precedant et 24 livres que je luy avois baillé auparavant les dites cents et autres choses
21-déc.	1621	a este fait conte avec les susdits par lequel il cest treuvé que depuis le dernier conte du 9 décembre 1620 Ils ont receu l'argent de 15 jours de mine et ont payé la dite mine sauf que de 36 sols quil avoit receu de plus et d'une charge et demie de mine de fourneau quest 15 sols quil ont resté desdit 15 jours et pour le regard du conte dernier du 9 décembre 1620 par lequel Pérical doibt 11 livres 11 sols 6 deniers. Glene doibt 12 livres 16 sols 8 deniers ; Puivendran doibt 42 sols 5 deniers le dit conte demeure en son entier effect sans prejudicier audit autres contes precedants
21-déc.	1621	le faure nous a aporté 100 clous de soufflet pour 20 sols. Plus nous a aporté 200 guinguassous 6 sols plus a receu le dit jour 20 livres fer poids de marc
22-déc.	1621	jay fait compte avec les laveurs scavoir François et Peyrichou lequel c'est treuvé leur estat dheu le lavage de 34 jours de mine quest a chascun 17 livres et cest treuvé quil ont receu scavoir Peyrichou 12 livres 5 sols et François 14 livres 7 sols parce il seroit dheu à François 53 sols de ce compte et 39 sols du 17 mars 1620 ou ?? en ces 39 sols 8 sols de journals parce il y est dheu en tout 4 livres 12 sols.
24-déc.	1621	c'est pezé de leur fer 7 quintaux 44 livres quest à leur part 3 quintaux et demy et 22 livres sur quoy faut déduire la despance quy est cy dessus ont receu chacun 23 livres fer poids de marc quy leur estoit à venir
24-déc.	1621	Anthoine et Maridou s'en allant en leur pais (pays) ont receu 16 livres de fer petit poids
28-déc.	1621	ma tante a donné à Fransois à 20 sols
31-déc.	1621	Jay baille à Barragoy un quintal 24 livres de fer pour 9 livres 6 sols
31-déc.	1621	Le dit Pérical devoit du compte 11 livres 11 sols 6 deniers et a receu depuis 16 livres 9 sols quest de ces 2 articles 28 livres 6 deniers et a balie pour 19 livres 13 sols de mine par ce reste de ce compte 8 livres 7 sols 6 deniers et 5 livres quil a receu le 22 décembre 1622 quest 13 livres 7 sols 6 deniers. Plus luy ay envoyé par Léonard Puyvendran 3 livres le 23 janvier 1623 et 32 sols quil avoit receu le 8 janvier
31-déc.	1621	Puyvendran devoit du compte de décembre 1621 42 sols 6 deniers et a receu 15 livres 9 sols quest de ces 2 articles 17 livres 11 sols 5 deniers et a balié pour 19 livres 13 sols de mine parce luy dheu 41 sols 7 deniers
1-janv.	1622	Jay achepté le boys de Raffailac et y ay envoyé Ramond pour le faire ?? A cinq sols la brasse et randu sur la plasse et et prins a faire et est baillé audit Reymond le 17 janvier quil commença à faire travailler 7 livres
2-janv.	1622	Plus Peyrichou a receu 5 sols
2-janv.	1622	plus le jour des rois Peyrichou a receu 50 sols
2-janv.	1622	plus le mesme jour Fransois a receu autres 50 sols
2-janv.	1622	Jay baillé à Jean de Brie 20 livres de fer petit poids et sen est aller espoujer la fille de Mr de La Forest de la Ver--- del Cazela
2-janv.	1622	Jan Gourne a prins 23 livres lequel luy estoit deub et 2 livres davantage qu'il me doibt poids de marq et 3 livres en avons prins parce il en doibt 5 livres
6-janv.	1622	Conte fait ce jourd'huy avec le fils de Jean de Courty faisant le dit Jean de Courty son père par lequel c'est treuvé que depuis le dernier conte fait avec le dit Jean de Courty et Burie du 25 août 1620 quy est dans l'autre livre. Il cest fondu 3 semaines 2 jours de la mine qu'ils ont tiré à Leygonnie quest 10 jours à sa part quy luy vale à 7 livres la semaine 11 livres 13 sols 4 deniers. Plus a esté rabatu 6 livres 14 sols 4 deniers a sa part de mine quy cestoit fondue tant de Leygonnie que du Mayne de Nadal au fourneau dernier fait en novembre et décembre 1621 monte tout ce qui luy est 18 livres 7 sols et 4 deniers et ledit Jean de Courty nous doibt une fois 28 livres par un compte du 23 février 1620. Plus par un autre du 25 aoust 1620 53 sols quy sont dans l'autre livre. Plus 22 sols quy sont cy dessus quest en tout 31 livres 15 sols par ce rabatu les 18 livres 7 sols 4 deniers quy luy sont dheus sur les 31 livres 15 sols quil nous doibt. Il nous sera redevable compte et rabatu jusques au susdit jour de 13 livres 7 sols 4 deniers sans comprendre en ce dessus 21 livres 13 sols 4 deniers que ledit Jean de Courty nous doit pour raison

		d'une siziesme du bois de la Pradelie de janvier passé nous devoit en tout 35 livres -- faut compter à Jean de Courty 20 sols quy luy son dheu de sa part de mine de Laborie
6-janv.	1622	Compte fait et rabatu avec Jean de Burie par lequel cest treuvé que le dit Burie nous devoit une fois 21 livres 16 sols 3 deniers par un compte du 23 fevrier 1620. Plus 54 sols par un autre compte de 25 aoust 1620 quy sont dans l'autre livre. Plus 7 sols quy sont de l'autre parte escrits quest en tout 24 livres 17 sols quil nous doibt surquoy faut deduire une fois 11 livres 13 sols 4 deniers de sa part de 20 jours de mine quy ce sont fondus de Leygonnie. Plus 5 livres quy luy furent dheus de la mine quy cestoit fondus au fourneau dernier tant de Leygonnie que de mayne de Nadal. Plus 40 sols que ledit Burie a assuré que luy restois d'une pile de mine que mon père avoit acheté de luy et de Jean de Courty de la Durantie monte ce que luy est dheu 18 livres 13 sols 4 deniers parce deduit ce quy luy est dheu sur les 24 livres 17 sols quil nous doibt il nous restera 6 livres 4 sols. Plus le dit Burie nous doibt une sezieme des chastaniers du bois de la Pradelie de l'année passée 1621 quy montent pour 21 livres 13 sols 4 deniers de quoy avions receu un pourceau pour 8 livres parce tout contre jusques au susdits jour il nous resteroit 19 livres 17 sols luy faut tenir compte 20 sols de sa part de sa part de mine de laborie
6-janv.	1622	le faure nous a aporté un bigot pour 10 sols.
6-janv.	1622	a receu 21 livres de fer petit poids
6-janv.	1622	Jean de Brie a receu une pale de fer pezant 7 livres de fer poids de marc 7 livres 1 quart poids de Marcq
8-janv.	1622	Compte fait Rabilhac il cest treuvé luy estre dheu 7 livres 10 sols de son salaire de 6 semaines qu'avons fondu à 50 sols par semaine Rabatu sa despance Plus luy est dheu 4 livres 1 sol de menage de charbon jusque au susdit jour monte ce que luy est dheu 11 livres 11 sols surquoy faut déduire 5 livres 11 sols quil a receu parce tout compte jusques au susdit jour Il luy sera dheu 6 livres a receu un quintal de fer pour 7 livres 10 sols parce 30 sols
10-janv.	1622	mon père a vendu a Barbeblanc de la Chapelle demy cent de tables moyenant le prix de 8 liv le demy cent et en a reçu trente quy montent cinq livres un sol lesquelles il nous doit 5 liv 1 sol
10-janv.	1622	a las Terres paroisse de Milhac pour 110 livres et une paire de landiers ay promis de lacquiter rendre la veuve de Dougnac de 100 liv et les interetz iceluy ?? Luy ay fait cedulle de 8 livres et que 15 sols
11-janv.	1622	Plus luy achepte un autre fourneau de Louys de las Salles à 10 sols la charge et en a baillé 2 charges sur le tout et luy ay baillé 16 liv et par advance le 11 Janvier 1622
16-janv.	1622	Jay baille à Barragoy 56 sols. Plus ledit Barragoy a receu un pot du grand assortiment pour 16 sols. Plus luy faut payer pour foin Demons. Luy faut compter 5 livres qu'il doibt à Peyrot
20-janv.	1622	J'ay baille lesdits troys minayres 5 sols
20-janv.	1622	avons compte sur la taillie depuis que Maridou est venu que sy est trouvé 12 livres comprins la barrique de vin
21-janv.	1622	Plus au mois de décembre j'ay achepté dudit Clavier ??? cens charges de charbon à huit sols six deniers la Charge et ay baillé a sa femme le 21 Janvier 1622
21-janv.	1622	Le dit fourneau s'est achevé de vuidre et y a eu treze galhotas charbon 19 charges de cheval et 10 charges d'asne qu'est en tout 35 charges et demy par ce je luy doibz 15 sols et autres 15 sols au charbon et Garabay parce qu'il a reçu 55 sols Avons reçu susdit du susdit fourneau 27 charges de cheval et 2 gualiotas et 10 charges d'asne montent à 34 charges et demi de cheval lui seroit dheu la demi-charge
23-janv.	1622	le dit Puyvendran a receu 40 sols quy luy estoit dheus et 5 livres le 22 décembre. Plus le 23 janvier jay baillé ausudit Puyvendran 7 livres quest 10 livres que me doibt et 3 livres 4 sols quil receu le 8 du dit mois de janvier qui est inscrit en l'article cy dessoubz
24-janv.	1622	Je baille à Reymond 16 sols
24-janv.	1622	Plus luy ay remys par Marinol 11 livres 7 sols
27-janv.	1622	je compte et rabatu avec Jean Gourne lequel c'est trouvé luy estre dheu 48 sols rabatu ce qu'il nous devoit a receu 8 sols et il doit 2 livres de fer poids de marc 48 sols a esté payé parce qu'il les devoit à mon frère
27-janv.	1622	Plus tout compte et rabatu avec Jean de Brie il cest trouvé luy estre dheu 32 sols 6 deniers rabatu sa despance et il nous doibt 28 livres de fer poids de marc a receu 2 sols 6 deniers que mon père luy avont a payer le fer et les 30 sols ont rabatus
27-janv.	1622	Plus tout compte et rabatu jusques au susdit jour avec Anthoine Godefret il cest treuvé luy estre dheu de ce compte 46 sols 7 deniers et par le compte precedant il luy estoit dheu 3 sols 6 deniers. Plus luy ay du 11 sols d'une charge de fer à sa part monte ce quy luy est dheu 3 livres 1 sol et il nous doibt de Vieux 4 livres moins 2 sols parce deduit les 3 livres 1 sols quy luy sont dheus sur ce qu'il nous doibt. Il nous restera encore 17 sols. Plus nous restoit par un compte quy na este escrit dans ce livre 21 sols 6 deniers. Maridou et Anthoine nous doibvent 6 livres de fer petit poids
27-janv.	1622	Compte avec Maridou, il cest treuvé luy estre dheu 46 sols 8 deniers et rabatu sa part de despance sur son salaire de 56 quintaux et demy de fer
1-févr.	1622	Fransois et Peyrichou ont receu 10 sols
6-févr.	1622	Plus luy ay envoyé par Pierre 10 livres 9 sols
9-févr.	1622	le faure a receu 24 livres poids de marc
15-févr.	1622	Fransois et Peyruchou ont receu un quintal de fer pour sept livres et 10 sols

16-févr.	1622	avons fait compte avec Barragoy que tout conte il cest treuvé luy este dheu 3 livres 3 sols jusques au susdit jour lesquels il receu contant parce sommes demeures quittes
17-févr.	1622	Jay baillé à Jan de Courty que son second fils a presté ? à Jan et Burie un quintal fer pour 7 livres 6 sols. Plus a receu le fils de Jan de Courty 16 sols ---- de fer cy a sa part 3 livres 15 sols
17-févr.	1622	Jay baillé à Burie et à Jan de Courty un quintal fer pour 7 livres 10 sols cy à la part de Burie 3 livres 15 sols
22-févr.	1622	jay fait compte avec les forgerons scavoir avec Jean Gourne, Jean de Brie, François dit Maridou faisant pour Anthoine Godefret lequel cest treuvé que tout compte jusques au susdit jour Jean Gourne nous devoit 24 sols 6 deniers et il luy est advenir 12 livres et demy de fer poids de marc. Jean Gourne a esté payé de 13 quintaux de fer qu'il avoit fait avant que Lacrosse vieux pour l'avoir affiné et pour en avoir affiné à forger 6 quintaux que aussy a receu 12 livres de fer que luy estoit dheus parce sommes quittes. Les comptes faits avec Jean de Brie jusqu'au susdit jour. Il cest treuvé que font compte et rabatu. Luy estoit dheu 22 sols 9 deniers compris le fer quil avoit ayde à forger et il nous doit de despance 36 sols 6 deniers. parce rabatu ce quy est dheu il nous restoit 13 sols 9 deniers. Il lui estoit advenu 12 livres de fer lesquelles il a heus et s'en este ale Lacrosse estant venu pour travailler. cest forgé 11 quintaux de fer des pièces que Jean et bien avoit ayder a faire depuis quil sen est ale quy luy vale parce deduit 13 sols 9 deniers quil nous doibt il luy sera dheu 8 sols
22-févr.	1622	Plus ay fait mesme compte que dessus avec François dit Maridou lequel cest treuvé luy estre dheu jusques au susdit jour 22 sols et 12 livres de fer poids de marc et il nois en doibt une fois 8 livres Plus 9 livres moins 1 quart petit poids rabatu tous comptes
22-févr.	1622	Plus compte fait avec Anthoine Godefret il cest trouvé que par un compte precedant le present fait avec les susdits forgerons et cest Anthoine qui na esté escrit dans le livre. Il luy estoit dheu le salaire de 22 quintaux de fer quy montoit 49 Sols 6 deniers et il devoit de despance 3 livres 11 sols parce il nous restoit 21 sols 6 deniers. Plus 17 qu'il nous devoit un autre compte quest 38 sols quil nous doibt. Plus il nous doit 8 livres de fer petit poids et il luy en ay advenu a sa part de quelque demy quintaux quil avoit lesse lors quil firent leur fer 12 livres et demy, poids de marc
25-févr.	1622	Depuis le susdit compte a este fait le comte quy est cy dessus escrit de 25 février 1622 par lequel il cest treuvé estre dheu audit Anthoine le salaire de 4 quintaux quest 9 sols et il doit de despance 6 sols parce luy seroit dheu 3 sols deduit les susdits 3 sols sur les 38 quil nous doit nous resteroit 35 sols
25-févr.	1622	Jean Gourne a receu 16 sols
27-févr.	1622	jay payé à Barragoy 4 livres 10 sols pour 45 charges de charbon d'un fourneau de Guillien de la Tugne et outre ce luy ay baillé 28 livres de fer pour 46 sols 8 deniers et le 13 mars au dit an luy ay baillé 20 sols et a cuit un fourneau entre le claux du pred qui a tiré 74 charges de charbon à 18 deniers la Charge monte 5 livres 10 sols de quoy a este payé audit sr Claux 46 sols pour le dit Barragoy et luy est deu le salles d'un petit fourneau de clavier ? qui a tiré 31 Charges par ce luy est du 3 livres 4 sols rabatu jusques à ce jour 25 mars 1622
28-févr.	1622	Me doit de l'argent
28-févr.	1622	Me doit le tirage de 1 bac
1-mars	1622	Me doivent chacun de l'argent plus le lavage de 10 bacs, 7 quartes bouire
8-mars	1622	avons compte sur la talie qui sy est treuvé 4 fers grands 14 sols et un grand receu 1 sol 6 deniers petits fers 19 pour 57 sols releves 13 pour 13 monte tout
8-mars	1622	je fais compte avec le faure de Leygonie lequel tout compte jusques au susdit jour il cest treuvé quil luy est dheu 6 livres 11 sols 6 deniers de quoy cest treuvé avoir receu 19 livres et demie de fer poids de marc 19 livres et pour le service de la forge a esté payée l'année passée 1621
8-mars	1622	le faure a receu 14 livres 1/2 de fer poids de marc
10-mars	1622	Mon père a achepté de Neymar de Pechamont la quantité de six vingts (=120) charges de charbon prins y compris 7 charges qui en ressort à -- la charge lequel mon père luy a payé en deux oules pour 7 liv et quatre qtx de fer à 7 liv et le reste en argent lequel neymar c'est obligé ledit obligé reçu par Lacoste Plus mon père a donné à Brantome 16 sols pour faire ??? Frazy qu'il faut que le sr Neymar dit (illisible)
10-mars	1622	j'ay achepté de mr Pierre Lacoste mon nepveu tout le charbon bon et marchand fait faire dans 3 morceaux de bois qu'il a achepté de monsieur le marquis appellés l'un Lacombie, l'autre les Forests et l'autre Leygounie et ce à raison de 8 sols la charges de cheval prin spar moy dans le susdit boys et aussy je doibz payer le sallaire du charbonnier et il doibt faire bucher assembler meme les frazies* et tout ce que je requis en ce que je doibz avances pour payer le sallaire des bucherons et la mesure qu'il y travaillerons et luy doibtz 500 livres le jour et mois prochain et il me doibt layssé cuire des fourneaux du premier jour et après du tems venir à compte a la raison et somme ? 8 sols et font treslis dont avons fait fer comme en estat pour ployer dans deux ans et demy ou plutost
10-mars	1622	Barragoy a donné à mener le frazi du bois de Raffailhac amasser la bourre et refandre le bois qu'il faudra moyennant 16 livres quil en a promis au mestayer dudit Raffalhiac lequel métayer a reçu sur le minage de frazy le dimanche mars 17 livres de fer pour 28 sols 4 deniers
15-mars	1622	texte dans la marge : avons receu du fils de feu Jean de Courty 2 barriques de vin moyennant 12 livres en desduction de ce que son père nous devoit
15-mars	1622	avons receu de Burie une barrique de vin pour 6 livres en deduction de ce quil nous doit

20-mars	1622	premierement compte fait avec Lacrosse. Il cest trouvé quil devoit 23 livres de despance quest sa part 5 livres 15 sols et le salaire luy est dheu de 83 quintaux de fer pour l'avoir aydé à affiner faisant par moitié avec Jean Gourne qui luy vale 10 livres 7 sols 6 deniers parce rabatu sa despance Il luy est dheu 4 livres 12 sols 6 deniers surquoy faut déduire 16 sols que mon père luy donne pour achepter un devancier. le susdit Lacrosse a este payé de ce quy luy estoit dheu s'en alant chez luy. De plus mon père luy a presté 4 livres
20-mars	1622	Compte fait avec Jean Gourne il cest treuvé devoir 6 livres 15 sols de despance et il luy est dheu de son salaire 4 livres 12 sols 6 deniers de quoy a receu 16 sols Le susdit Gourne a esté achevé de payer de ce quy luy estoit dheu 6 livrers
20-mars	1622	Compte fait avec Fransois dit Maridou par lequel cest treuvé luy estre dheu deduit 5 livres 15 sols quil doit de despance 5 livres 11 sols 6 deniers rabatu le fer quil devit et celuy quy estoit et mesme une paille de fer quy cest treuvé monter 9 sols comme aussy le fer quil avoit forgé avec Jean de Brie et Jean Gourne parce tout rabatu luy est dheu 5 livres 11 sols 6 deniers lesquels il a receu le jour après le dit compte fait
22-mars	1622	fait mesme compte avec Anthoine par lequel cest treuvé luy estre dheu 5 livres 15 sols de despance 4 livres 3 sols rabatu 5 quintaux de fer quil avoit aydé à forger de celuy de Jean de Brie et de 35 sols quil devoit de Vieux en este rabatu 18 sols et 12 livres quy luy estoit dheues poids de marc et le restant quest 17 sols ont esté rabatus sur les 4 livres 3 sols quy luy estoit dheues parce tout compte luy est dheu 3 livres 6 sols lesquels 3 livres il a receu ce mardy 22 mars et pour les 6 sols ma tante les a payés à la Catherine Delias de la Borie à la décharge dudit Anthoine parce somme quittes faut quil nous doit 8 livres de fer petit poids. Plus le dit Anthoine doit un pot de vin à son particulier 2 sols
25-mars	1622	le susdit mestayer nommé Jouissou a reçu 43 sols
6-avr.	1622	jay envoyé au faure 10 livres et demie de fer poids de marc
8-avr.	1622	le faure a receu 18 livres fer poids de marc
10-avr.	1622	Picquaroc a aydé à faire l'ouvrage et areceu pour 10 sols de fer et luy a fait tenir en compte 5 sols ?? L'ouvrage les autres 5 pour avoir aydé faire le dit ouvrage parce fera compte 5 sols
11-avr.	1622	ledit Garagoy a receu un quintal de fer, moins une livre petit prix monte 7 livres 10 sols le quintal pour 7 livres 9 sols 8 deniers
11-avr.	1622	Fransois et Peyrichou ont receu une tourte de celis de Saulicou pour 15 sols
13-avr.	1622	mon père a presté à Morre de Leygonnie 36 liv de fer pour 3 liv quil a promis payer à la saint Jean prochain me Pierre Lacoste a reçu l'obligé
13-avr.	1622	Fransois est alle chez Peyrot de ? De blé quest dans 2 quartons à chascun à 38 sols le quarton monte ledit blé 7 livres 6 sols
13-avr.	1622	le susdit Piqaroc a receu une piece de 2 sols= 10 sols 8 deniers. Plus a receu 4 sols 4 deniers . Plus a receu 5 sols
15-avr.	1622	Je dois le lavage de 19 bacs et ils me doivent chacun de l'argent
15-avr.	1622	548 bacs
15-avr.	1622	336 bacs
15-avr.	1622	928 bacs
15-avr.	1622	Compté une fondue de mine, je lui ai donné de l'argent et il m'a payé 38 bacs
17-avr.	1622	le faure a receu 13 livres et demie de fer petit poids
18-avr.	1622	Mon père a presté Delpuchouyol fils de Piqaroc de Lacoste une conbe ? De fer avec des coings pezant le tout 20 livres quy montent 33 sols 4 deniers et luy a promis de tirer des quartiers auprès de la Hale du fourneau
21-avr.	1622	Mon père a donné au susdit mestayer 4 livres 10 sols parce luy reste 3 livres . Le 12 mai le susdit mestayer a este ent?? Payer des susdits 3 livres
21-avr.	1622	Le dit Garraboy a receu un autre quintal de fer 3 livres de plus
24-avr.	1622	J'ay preste à François Laroumanie de Plazac pour 4 liv 10 sols de fer et nous sommes mescomtes de 2 liv de fer quil me doit me paye 4 livres 20 sols
26-avr.	1622	Perical, Glene et Puivendran ont receu chascun 55 sols
26-avr.	1622	Auparavant avoir receu les susdits 55 sols Pérical et Puivendran auroint receu une tourte de quinze parce sera conte 15 sols
30-avr.	1622	Me doit de l'argent
30-avr.	1622	Me doit le tirage de 1 bac et des satanyes
1-mai	1622	le valet de Barragoy a receu pour le dit Barragoy 25 livres de fer 25 livres petit poids
1-mai	1622	jay baillé a meme Guillaume Albuscher, Arnaud de Puyvendran , Petit Jan Lamouthe une semaine de mine de Leygonnie pour la somme de 10 livres de quy leur ay baillé 9 livres 12 sols et leur reste 8 sols et quy ont receu
3-mai	1622	Jay baillé au dit fils de Jan de Courty 8 sols
4-mai	1622	Perical, Glene et Puivendran ont --- chascun 37 sols quest 4 livres 16 sols
4-mai	1622	mon père a donné à Fransois 32 sols pour luy et Peyrichou
4-mai	1622	mon père a commandé audit Depeuchouyol d'aller faire un ouvrage audit Jouanes et luy a balié 16 sols

9-mai	1622	mon père a achepté de Jean Dupon 20 charges de charbon de cheval à 9s. la charge et les doit fere mener pour 8 la gualiotas ledit jour mon père luy a donné 4 livres
10-mai	1622	Jay baillé audit Burie 8 sols
11-mai	1622	mon père a donné à Brantome charbonnier 2 carts d'escu pour luy par ce sera conte audit Brantome quil tiendra en conte sur la façon dudit fourneau 32 sols 5 deniers. Plus mon père luy a donné 42 sols ou bien 43pa. Il est payé entierement du charbon que j'ay reçu de Neymar de Peyramont et non celui de Barbarande
11-mai	1622	Jean de Burie et le fils de feu Jean de Courty ont reçu un quintal une livre de fer à 7 livres 10 sols le quintal
12-mai	1622	Perical Glene et Puyvendran ont receu 4 quartons et demy seigle de Janicot, de Bernard à 37 sols le quarton
14-mai	1622	Jay baillé à Pérical et à Puyvendran à chascun seize sols
15-mai	1622	Me doit le lavage de 9 bacs et de l'argent
15-mai	1622	Chambau a receu pour Barragoy un quintal de fer
17-mai	1622	compte fait avec Peyrot Reynaud du charbon que je reçu de luy ou de Pierre Reynaud en deduction de 400 charges qu'ils men ont vendu par contrat recu par Reynaud notaire quel cest ??? Que le mercredi 17 Novembre 1621 a esté ??? Vuider un fourneau de Pierre et Peyrot Reynaud cent par Barragoy à Branthome et a tire 82 charges grosses le 31 novembre audit an a esté quand a vuider le second fourneau desdits Reynaud quy a tire 56 charges grosses et une d'asne le vendredi 10 décembre susdits a esté qu?? a vendu le 3e fourneau quy a tire 93 charges grosses. Le 21 décembre 1621 a esté qui???? a vendre le 4e fourneau qui a tiré 78 charges de cheval. Montent les susdits 4 fourneaux 308 charges grosses et une charge d'asne parce restent 92 charges grosses moins la ferme dudit Peyrot ma achevé de payer après le décès du dit Peyrot
17-mai	1622	Puivendran a receu un patron de fer pezant 13 livres monte 21 sols 8 deniers
17-mai	1622	a receu 29 livres de fer petit poids
19-mai	1622	Puivendran, Pérical et glène ont receu une tourte de 15 sols quest a chascun 5 Sols
20-mai	1622	compte fait et rabatu avec Toni Faure dit Lacrosse par lequel cest treuvé quil devoit de ce compte dernier 20 sols. Plus il luy estoit dheu par un compte precedant 4 livres 15 sols de quoy a receu une fois 10 sols Plus 51 sols lors quil jay ala quest 3 livres 16 deniers parce deduit les susdits 20 sols il luy est dheu 14 sols. Plus luy ay dheu 20 sols depuis l'autre fois quil travalia ycy quest 34 sols quil luy est dheu sans en ce comprendre 4 livres que mon père luy preta quy nont este contre car il me la boul- - Plus il nous doit 14 livres de fer poids de marc que je luy ay balie le susdit jour et luy en a esté payé 2 livres luy estoit--- de Vieux, Compte et rabatu avec Jean Gourne, il cest treuvé devoir et ce compte 20 sols. Plus 34 sols 6 deniers quil avoit receu quest 54 sols 6 deniers. Plus pour 24 sols et il luy estoit dheu par un compte precedant celui 4 livres 15 sols parce rabatu font ce dessus il luy est dheu cy 16 sols 6 deniers. Le dit Gourne nous doit 21 livres de fer petit poids
20-mai	1622	compte et rabatu avec Fransois et Maridou ce jourdhuy par lequel c'est treuvé estre dheu audit François 25 sols jusques au dit jour et il nous doit 29 livres de fer petit poids par le compte a esté quatre milliers de fer et 24 livres de despance
20-mai	1622	fait mesme compte que dessus avec Anthoine lequel cest treuvé estre dheu jusques au susdit jour 23 sols en argent et il nous doit 24 livres de fer poids de marc plus nous en doit 8 livres par un calité du 20 mars
26-mai	1622	Peyrichou a receu 2 sols 3 deniers
28-mai	1622	Ledit peyrichou a receu une tourte 10 sols
28-mai	1622	Plus ??? En pain lard ou argent 20 sols
28-mai	1622	Lacrosse et Jean Gourne donnent ce quintal de fer lequel na este rabatu (note en marge) jay baillé à Lacrosse et à Jean Gourne un quintal de fer 51 livres ? Poids de marq quil me rendent de fer et bocage
29-mai	1622	Jay baillé à Garaboy 16 sols / rabatu avec Garaboy 5 fourneaux de bois de Ra--- à Sr Tienne qui ont tiré 317 charges quy luy valent 31 livres 14 sols de salaire
6-juin	1622	Jay baillé audit troy trasseurs 11 livres
9-juin	1622	le dit Gaudie a cuit un fourneau au Pradier qui a tiré 57 charges et me coustoit 10 escus et en cuit un autre qui a tiré 27 charges à Teyssouniers montent 84 charges qui vallent 8 livres 8 sols a receu seulement une tourte monte à 15 sols
9-juin	1622	le dit Burie a receu une tourte 15 sols. Plus a reçu 16 sols
9-juin	1622	ledit peyrichou a receu une tourte 15 sols
10-juin	1622	Jay baillé autres treys trasseurs treize t---tes 10 livres 5 sols
12-juin	1622	Puyvendran a receu 8 livres fer monte 13 sols 4 deniers
12-juin	1622	Jan de Michelou en a receu 7 livres de fer 11 sols 8 deniers
13-juin	1622	En a prins une autre pour 11 sols
14-juin	1622	Puyvendran et Perical ont receu 56 sols chacun
14-juin	1622	Jay baillé une tre--- à Glene pour prendre de mon frère Jacques luy a baillé 50 sols
17-juin	1622	de fer poix (poids) de marq pour 7 livres pour la despance que Michau et Gaudie aurons fait cy 7 livres

17-juin	1622	Les susdits fourneaux sont payés et Gaudie me restera 20 sols
19-juin	1622	Et en este quittance de la dite vente j'ay délivré audit Lacoste à son mandement 7 charges de fer a raison de 21 livres la charge de fer au nommé Loubeson en vertu d'une lettre que le dit Lacoste a envoyé
20-juin	1622	Et cest Tienne quil l'a receu 3 quintal pois de marc 26 livres de fer à 6 sols en argent monte tout 24 livres 15 sols par ce luy sera deu 7 livres moins un sol de ce conte et 3 livres 4 sols de conte presedant monte en tout ce queluy ay deu 1à livres 3 sols jusques au vingtieme Juing 1622 et que a receu 8 sols le dit an
20-juin	1622	Peyrichou a receu 2 sols
21-juin	1622	Plus avons bailé pour Barragoy 9 livres de fer petit pois monte 15 sols 10 deniers
22-juin	1622	Plus il est dheu au susdit Garaboy le salaire du dernier fourneau du bois de Raffalhac quy a tiré 53 charges de cheval quy luy vaut 5 livres 6 sols
1-juil.	1622	luy susdits amener un autre sepmaine de mine de quoy ay bailhé à Guillaume Albuscher cinq solz pour sa quatrieme et luy ay tout le charbon que avoit mene entre ce mest demeure debiteur de 3 livres 14 sols 6 deniers
7-juil.	1622	je envoye au faure par Ramond 9 livres de fer petit poids
8-juil.	1622	jay baillé à Petit Lamouthe 50 sols pour mener un cart d'une sepmaine de mine. Jay baillé audit Puyvendran autres 50 sols pour mener -- quest de sepmaine de m--
10-juil.	1622	Chambau a receu pour Garaboy 8 livres
10-juil.	1622	jay baillé à Jan de Michelou 20 sols
10-juil.	1622	jay baillé à Pérical 12 sols 6 deniers
10-juil.	1622	jay baillé à Puyvendran
20-juil.	1622	avons compte sur la tallie le faure et moy que sy est treuvé 11 fer montent 33 sols et 10 relevés pour 10 sols monte tout 43 sols
1-août	1622	Jay fait compte avec les forgerons scavoir avec Lacrosse Jean Gourne, Fransois dit Maridou et Anthoine Godefret lesquels ce sont treuvé devoir de depance 31 livres 16 sols quest à la part des affineurs 15 livres 18 sols et il leur est dheu le salaire de 28 quintaux de fer quy leur vale 7 livres et un quintal de fer quavons receu de leur part pour 7 livres quest 14 livres parce ils restoint 38 sols quest pour chascun 19 sols parce deduit ces 19 sols sur 34 sols qui sont dheus à Lacrosse par le compte precedant il lui seroit encore dheu 15 sols. ledit Lacrosse nous doit 4 livres que mon père luy presta lesquels il na vouleu et rabatu Plus il nous doit 14 livres de fer poids de marc. plus les dits Lacrosse et Jean Gourne nous doivent un quintal de fer que mon père leur presta quy est cy dessus escrit
6-août	1622	Sauticou a donné à Gaudie et Michel deux tourtes pour 30 sols.
7-août	1622	Plus le dit Gaudie son beau-frère Michel ont cuit un fourneau à la Combre qui a tiré 141 charges grosses monte la salle 14 livres 6 sols de quoy Michel a receu un quarton s--- et Raynaud pour 34 sols et Gaudie a receu deux quartons seigle de Janicot et Bernard à 38 sols le quarton monte 3 livres 16 sols parce que je suys débiteur de 7 livres 10 sols parce je leur ay baillé 3 livres et fait compte 9 sols leur reste 4 livres 12 sols. Jay bailé à Michel 3 livres tournoises
9-août	1622	J'ay fait compte avec mondit nepveu du dit fer et luy ay baillé argent montant le tout à 400 livres. Il m'en a fait un escript de sa main ; Plus je luy ay baillé 80 livres en a fait escript
18-août	1622	Constang est allé faire ferrer la Ferriere et a aporté au faure 5 livres de fer
26-août	1622	jay apporté au faure 5 livres moins un cart de fer petit poids 4 livres 3 carts
5-sept.	1622	Franceze Laroumanie de Plazac m'a baillé 25 liv et m'a promis baillé 3 liv a Me Annet de Plazac Il a reçu un qtl 3 liv de fer et promis autres 2qtx moins 3 liv en me baillant 40 sols
8-sept.	1622	Janicot Boucher ma compté 13 quintaux bled quil bailhe au mois de may dernier à Gaudie à rais de 38 sols le quarton de quoy ledit Gaudie en avoit compte qzmy quarton --- men fait compte -- quarton seulement men a compté aussy 2 quartons quil a bailhes à Pierre de Neymarou à meme prix
14-sept.	1622	ayant sceu que Jan del Barbu avoit achepté la coupe d'un boys de jan Gailhard es audit tenement de La Boriela somme de 20 livres contract reçu par Lacoste je l'ay reçu en consequence de mes privilèges et luy ay baillé 6 Livres 8 sols comme fait bailhé pour 13 livres 12 sols audit Gaillard et luy promis un pot pour son vin jay baillé audit Gaillard lesdits 13 liv 12 sols le 16 dudit mois et men a fait contract par ledit Lacoste notaire et despuy a ??? Marie Juynau ma vendu le fondz pour 30 liv contract reçu par Chanabier.
26-sept.	1622	Jean Gourne blessa Maridou. Ledit Maridou sen fit amener 2 jours après et fut peze 5 quintaux de fer duquel fer en estoit advenu 1 quintal à Jean Gourne et Helias et pour les autres 4 quintaux questoit à leur part deus quintaux nous les avons prins pour la despance quy montoit 14 livres 10 sols lesdits Anthoine et Maridou avons prins leur quintal vendu ??? plus lesdits Anthoine lors qu'il sen ala print 9 livres de fer poids de marc quil me doit
27-sept.	1622	jay apporté au faure 7 livres un cart de fer poids de marc
1-oct.	1622	mon père a presté à Puyvendran 13 livres lequel est obligé devant on père
1-oct.	1622	<b>en marge</b> Nous doit François 29 livres petit poids et en avons receu de sa part de fer quil lesse lors que sen ala 21 livres et demie poids de marc. Plus lui estoit dheu sa part de salaire des 4 quintaux et demy de fer quest 10 sols 1 denier et autant pour Antoine mais faut que le dit Nardou paye sa part de 5 sols que ceux quy forgèrent leur fer print en pain et en vin



1-oct.	1622	Compte fait avec Lanthoine il cest treuvé que rabatu son salaire de 28 quintaux de fer et sa part d'un quintal de fer et plus 23 sols quy luy estoit dheus sur la depance et bocage quest dheu. il c'est treuvé encore redevable de 21 sols 9 deniers. Plus il nous doit 32 livres de fer desquelles en y a 8 petits poids et les autres de poids de marc lors qu'avons compte avions demeurés quites pour le regard de la depance mais nous nous estions trompés 12 sols d'ou il nous doit les sudits de 2 sols 9 deniers
1-oct.	1622	<b>en marge</b> Anthoine doit 32 livres de fer outre le susdit fer Anthoine nous doit 9 livres poids de marc et en avons receu de la part quil lesse lors que sen ala 21 livres poids de marc mais faut sa part de salaire de ?? Forge. Plus luy est du sa part de salaire monte ?? quy luy vale 10 sols 1denier
10-oct.	1622	compte et rabatu le treyzieme fourneau du compte de la Combie qui ont tiré 255 charges leur salles a monté 25 livres 10 sols et 32 sols que leur devoit du compte précédent monte ce que leur est deu 27 livres 2 sols de quoy Ils ont receu y dessus 13 livres 18 sols pour 5 livres qu'ils ont reçeu de sivade* de Saint Geyrac qu'il mont delivré monte ce quil ont receu 18 livres 18 sols cy dessus et pretent 4 sols et par ainsi je leur suys demeure redepvable de 8 livres tournoises
12-oct.	1622	Françoize Laroumanie a reçu 2 qtx de fer moins 2 liv, m'a baillé 13 liv 15 sols me reste 18 sols 4 den ; je lui doibz 2 liv de fer plus m'a baillé 8 liv 5 sols et a reçu 1 qtl 2 liv de fer et sommes demeurees quittes
12-oct.	1622	mon père a achepté de Meymy de son fils 100 charges de charbon à 8 sols la charge montent 40 livres lequell charbon mon père a payé comptant. Plus jay achepté au dit Jan fils de Meymy autres 205 charges de charbon moyennant mesme somme et a reçu 12 livr
13-oct.	1622	le susdit me Pierre Lagorce de Gandumas a fait l'ouvrage et a receu 3 escus 9 livres
13-oct.	1622	Maitre Pierre Lagorce a fait louvrage Jean Bordes y estant lequell Bordes a eu 3 livres que mon père luy a donné
17-oct.	1622	Compte fait avec Jean Gourne il nous doit 2 sols 9 deniers rabatu 16 sols 6 deniers quy luy estoit dheus par le compte et doit sa part du susdit quintal de fer et ce faut souvenir que lors qu'avois compte avoint demeuré quites pour le regard de la despance mais nous nous estoit trompés 12 sols quest cause qu'il nous doit ces 2 sols 9 deniers. le susdit Jean Gourne a achevé de faire leur fer le 17 octobre en a heu sa part 21 livres 5 sols a esté payé de ce quy luy estoit dheu parce avons demeuré et quites
17-oct.	1622	Ay fait mesme compte que dessus avec Fransois dit Maridou lequell cest treuvé que de 25 sols quy luy estoit dheus et 3 sols 6 deniers quil avoit presté à mon père quest 28 sols 6 deniers comme aussy rabatu son salaire de 28 quintaux de fer et aussy sa part d'un quintal de fer que luy et l'Antoine nous ont donné de leur part tout rabatu sur la depance il cest treuvé estre dheu à François 2 sols 3 deniers. le dit François nous doit 29 livres de fer petit poids. Avons rabatu deux quintaux de fer que avoins receu lesdits forgerons à 7 livres le quintal mais mon père me les veut prendre que pour 6 livres 13 sols 4 deniers au pris de 20 livres la charge parce ils nous devront 13 sols 4 deniers quest pour chascun 3 livres 4 deniers quil faut mestre sur leur compte
25-oct.	1622	Andrieu Boudy et Lamour sont venus pour travailler mon père a presté audit Louis 8 cartz d'escu 6 livres 8 sols. Plus a presté audit Andrieu Bourdy 4 cartz d'escu et Lamour estant arrivé mon père luy a donné 10 sols
27-oct.	1622	avons fait compte sur la taille que sy est treuvé 20 fers et 18 releves monte tout 3 livres 18 sols
27-oct.	1622	jay compté et rabatu avec le Faure de Leygonie auquel cest treuvé luy estre dheu 12 livres 12 sols 6 deniers y compris ce quy luy estoit dheu par le compte précédant et cest treuvé que ledit Faure a receu tant au paravant le dit compte que presente un quintal et demy de fer poids de marc Plus une livre quy monte tout 12 livres 2 sols 6 deniers à 8 livres le quintal parce font compte nous luy restons 10 sols jusques au susdit jour et pour le regard du salaire dela forge a receu sur la susdite année 1622 32 livres et demie de fer petit poids
30-oct.	1622	Gaudie a receu 16 sols
1-nov.	1622	Fait mesme compte avec Fransois de Beaufort par lequell cest treuvé lui estre dheu rabatu 10 livres de despance 3 livres 13 sols de ce compte. Le dit François nous doit une fois par un compte un sol et 32 sols que mon père luy presta plus par un autre compte 39 sols plus 18 sols que ma tante luy a baillé sen voulant aller monte tout ce dessus 4 livres 10 sols quil nous doit avons receu dudit Fransois pour 10 sols de fer parce compte et rabatu il nous doit encore 7 sols
1-nov.	1622	Fait mesme compte que dessus avec Andrieu par lequell cest treuvé luy estre dheu deduit sa despance 4 livres 18 sols 1 deniers
1-nov.	1622	Le dit Andrieu nous doit une fois 3 livres que mon père luy presta. Plus 14 sols 8 deniers par le premier compte Plus 31 sols par le compte precedant monte tout ce quil nous doit 5 livres 5 sols 8 deniers parce rabatu ce quy luy est dheu sur ce quil nous doit Il nous restera seulement 6 sols 8 deniers et sols que mon père luy baie sen voulant aller 32 sols
1-nov.	1622	Compte fait avec Lamour, son salaire cest treuvé monter 24 livres 18 sols 1 denier doit de despance 10 livres parce luy sera du 14 livres 18 sols 1 denier. Ledit Lamour nous doit une fois 43 sols 8 deniers par le premier compte plus par le precedant 31 sols quest 3 livres 14 sols 8 deniers parce rabatu ce quil nous doit sur ce quy lui est dheu Il luy sera dheu 23 sols 4 deniers. le dit Lamour a receu 48 sols sen voulant aller
5-nov.	1622	avons receu dudit faure 200 clous de soufflets à 25 le cent monte 50 sols. Plus un cent de petites faches

5-nov.	1622	avons receu dudit Faure 150 clous de soufflets à 25 le cent monte 37 sols 6 deniers
8-nov.	1622	venant de Périgueux jay achepté 3 chesnes près de la mégrie 83s. que Jay payés a Jacques Dartenset en présence de mon nepveu Jan Lacoste greffier de la Douze
10-nov.	1622	Louis, François son valet par lequel cest treuvé estre dheu à Louis le salaire de 22 quintaux de fer qu luy vale 3 livres 6 deniers et cest quil deuduit tous quatre 8 livres quest 40s. a chacun parce deduit la despance il sera dheu à Louis 26 sols sans en ce comprendre 6 livres 8 sols que le dit Louis doit à son père a cause du pret
10-nov.	1622	Monte le salaire de François de Beaufort 44 sols et doit 40 sols de despances et 5 sols avoit receu parce ledit François resteroit 1 sols. Plus ledit François sen alant a receu 32 sols que mon père luy a donné
10-nov.	1622	Monte le salaire des marteleurs d'avoir forge 25 quintaux et demy de fer a chascun 57 sols 4 deniers et doivent 40 sols de despance chascun parce il sera dheu à landrieu 17 sols 4 deniers deduit la despance susdit Andrieu a receu 32 sols sen voulant a esté parce le dit Andrieu nous devoit 14 sols 8 deniers et 3 livres 4 sols que mon père luy presta
10-nov.	1622	A Lamour il cest treuvé luy estre dheu autres à 7 sols 4 deniers mais est treuvé quil avait receu 13 sols parce luy seroit dheu 4 sols 4 deniers ledit Lamour a receu 49 sols sen alant parce alant devoit 43 sols 8 deniers
11-nov.	1622	jay payé a Peyrot Reynaud 4 livres pour ledit Gaudie cy
11-nov.	1622	on a tiré la pale du fourneau environ l'heure de 6 heures du soir louvrage fait par me Pierre Lagorce de Gandauma gardeurs Jean Bordes et le Cousy de Manaurie chargeurs Rabilliac et Jean Gerbal
14-nov.	1622	compte avec Garaboy que luy reste 6 livres luy ayant baillé ledit jour 5 sols cy. Jay fait payer ledit Garaboy à Talet de Rouffignac à qui jay delivré des pots 4 pour la dite somme
14-nov.	1622	Jay baillé audit Gaudie pour bailler Abraham 4 livres
15-nov.	1622	Faure a porté 100 petites taches et demy 100 de grandes pour 10 sols
15-nov.	1622	Plus 20 guarampons valant 2 taches des grandes 4 sols Plus deux aneaux de broite ? Et de 2 foralions ? Pezant tout une livre et demie
15-nov.	1622	plus avons receu dudit faure 200 guingassous 1 sols 6 deniers
18-nov.	1622	jay baillé à Tounel 13 livres 4 sols et autant à Puyvendran et ay baillé audit Puyvendran autres 6 livres 8 sols pour apporter à jan de Michelou et à Pérical cy
20-nov.	1622	Plus mon père a donné à Michel 4 livres
21-nov.	1622	jay achepté à Jangete nepveu à feu Barriou les chesnes quil a dans une jarrige au dela la Brugière consistant 70 ou bien 80 en nombre moyenant 27 livres 5 le 18 dudit moys luy ay baillé 12 livres pour apporter à Trompette à La Douze plus le 26 du dit moys luy ay baillé 30 sols pour fin de paye de sa meytrie et une ?? Baillé autres 13 livres 10 sols à sa belle soeur. cesproye la belle soeur dudit Jangete a esté payer ou bien ledit Jangette par les noms de Rebillac que je luy ay baillé de fer
24-nov.	1622	la dite Laroumanie m'a baillé 15 liv pour 2 qtx de fer de quoy a reçu seulement 35 liv
24-nov.	1622	jay baillé autres trasseurs 15 sols 6 deniers
24-nov.	1622	François de la Margarou a receu 16 sols
27-nov.	1622	jay achepté de Belletou 30 charges de charbon prins par moy dans son boys de Bernard Borie et doibz payer le charbonnier et luy ay promis 11 sols de la charge et luy baillé sept livres dix sols pour commencement de paye et il a prins de luy à mardi Gras prochain a me payer le susdit charbon pour Pierre de Saulicou jay paye audit Belletou a reçu par les mains de Veratte 8 liv qu'il me devoit et le 25 de mars 1623 j'ay baillé audit Belletou troy livres pour fin de paye dudit charbon
27-nov.	1622	luy paye deux tourtes à Sauticou pour bailler à Gaudie cy 30 sols
30-nov.	1622	mon frère a acheté un fourneau de Guilhen Clavier moyenant le pris de 40 livres ledit fourneau estoit dressé faudra rabatre le salaire au charbonnier et le fils dudit Clavier a reçu le 5 décembre 5 pistoles valant 36 livres 10 sols plus luy pr??? À me Pierre Lacoste de luy payer 6 livres huit sols 4 deniers ledit Clavier fait pour f--- de payer du susdit fourneau qui de la despence de l'artisan ?
1-déc.	1622	au cousin 18 livres 12 sols 6 deniers
1-déc.	1622	le dit Cousy a receu par les mains de Bertran Aublanc 12 livres et 4 livres des mains de ma femme parce cy 26 sols. A Gerbal de 29 livres 7 sols 6 deniers rabatant 7 livres 2 sols 6 deniers de despance 6 livres d'une taque* et 8 quest 13 livres 2 sols 6 deniers de despance 6 livres d'une taque* et 8 quest 13 livres 10 sols 6 deniers parce luy est deu 5 livres 17 sols
1-déc.	1622	A Biran est deu à 50 sols par semaines 15 livres 14 rabatu 7 livres 2 sols 6 deniers de despance luy est deu 8 livres 11 sols 6 deniers de ce receu un quintal fer pour 8 livres Jan Bordes ayant fait louvrage mon père luy a baillié 3 livres
13-déc.	1622	J'ay payé à Janicot et Bernard pour ledit Gaudie un quintal 3 seigle à 33 sols le quarton 49 sols 6 deniers
13-déc.	1622	receu 20 livres
15-déc.	1622	Plus le susdit Gaudie a receu 5 livres dans le bois de la Combie que je luy ay donné 5 livres
15-déc.	1622	Marmiol a apporté au Faure 15 livres un cart de fer petit poids
17-déc.	1622	J'ay achepté et payé Mr de Bounat de Montignac 105 charges de charbon payables dans la fin de février prochain moyennant 40 livres et ma fait cedula avons reçu le susdit charbon et 12 charges davantage lesquelles 12 charges avons payées à Jan Chantaloube pour le sr de Bounat

18-déc.	1622	mon père a donné à Gaudie 16 sols
20-déc.	1622	Je fait compte avec les forgerons --- livres sont treuvé devoir tous quatre 20 livres 12 sols de --- quest à chascun 5 livres 3 sols et cest treuvé quil ont fait 3 --- de fer parce deduit le salaire de Louis II cest treuvé devoir 7 sols et il lui estoit dheu par le compte precedant 26 sols parce deduit les susdit à 7 sols il luy sera seulement dheu 19 sols sans comprendre 6 livres 8 sols que le dit Louis doit à mon père ledit Louis a receu le 17 janvier 1623 pour faire accomoder ses souliers 10 sols
20-déc.	1622	j'ay fait mesme compte que dessus avec François de Beaufort par lequel cest treuvé que son salaire montoit de 32 quintal de fer 3 livres 4 sols et doit de despance 5 livres 3 sols parce restera 39 sols
20-déc.	1622	Fait mesme compte avec Lamour et Andrieu par lequel leur salaire cest treuvé monter 7 livres 4 sols et donnent de despance 10 livres 6 sols parce Ils resteront 3 livres 2 sols quest à chascun 31 sols
21-déc.	1622	compte fait avec lesdits trasseurs ce jourdhuy par lequel c'est treuvé que jay fondu depuys le jour de Saint-Martin (11 novembre) all--- et pour fal- que la pate feust tirée jusques au mardy environ 2 heures après du moys de décembre quest 6 sepmaines 2 jours et demy moitié meme de pezeaux et moytié meme de laquelle en y avoir pour 28 sols de Jan de Michelou et de Coudisse et pour 12 livres à Tonnel Perical et Puyvendran et le retant est ausdits et à Jan de Michelou quest 15 livres 13 sols à chascun par ce compte et rabatu y prenant seulement ce qui est du compte du 21 décembre 1621 sans prejudicier des precedans que Jan de Michelou me doibt 9 livres 3 sols et 5 livres quil a receu le 22 décembre audit an plus ma ferme à payer 4 sols aux guarsons?? pour ledit Jan de Michelou par cy 14 livres 12 sols
21-déc.	1622	Perical cest treuvé devoir 32 livres 10 sols y compris 8 livres 7 sols 6 deniers quil devoit par le dernier compte du 21 décembre 1622 et sa part de mine cest treuvé monter 11 livres 18 sols parce il nous reste 20 livres 12 sols deduit sa part de mine de ce compte 20 livres 12 sols le dit Perical n'avoit part en bout la meme quy cestoit fondue
21-déc.	1622	Glene cest treuvé avoir receu 30 livres 9 sols compris 8 livres 14 sols 8 deniers qu'il devoit pour le compte du 21 décembre monte sa part de mine 20 livres 11 sols 4 deniers parce il nous reste ce compte 9 livres 17 sols 8 deniers
21-déc.	1622	Monte la part de mine de Jan Beaussou, gendre de Rouan quest un cinquieme de 3 jours 48 sols et il cest treuvé avoir receu 5 livres et parce il nous reste encore 3 livres 11 sols
22-déc.	1622	Plus devoit du compte 12 livres 16 sols 8 deniers et a receu depuis 15 livres 11 sols quest de ces 2 articles seulement 28 livres 7 sols 8 deniers de quoy a balie 19 livres 13 sols de mine parce reste 8 livres 14 sols 8 deniers et 5 livres qui a redeu le 22 décembre 1622
22-déc.	1622	Glene devoit du compte de décembre 1621, 12 livres 26 sols 8 deniers et 11 sols et a receu depuis 15 livres quest de ces deux articles seulement 28 livres 7 sols 8 deniers de quoy a balie 19 livres 13 sols de mine parce reste 8 livre 14 sols 8 deniers et 5 livres quil a receu le 22 décembre 1622
26-déc.	1622	Plus mon père a payé à Sauticou --- pour Gaudie et Michel en ce compris deux tourtes cy dessus contre et une et 10 sols quil faut contre et payé audit Sauticou de quoy avoit esté baillé 6 livres à talet pour le dit Sauticou par ce 8 livres
26-déc.	1622	Gaudie et Raba--
26-déc.	1622	Arnaud a aporté au Faure 15 livres 1 cart de fer poids de marc
27-déc.	1622	Compte avec lesdits Bordes Cousy et gardeurs quil c'est treuvé encore esté fondu 6 semaines 2 jours et demy que montent à chascun 25 livres 15 sols et y ont de despance 7 livres 2 sols 6 deniers parce leur est deu la despance payée leur est deu 18 livres 12 sols 6 deniers de quoy Jan Bordes a receu 7 livres pace luy est deu 11 livres 12 sols 6 deniers
31-déc.	1622	Plus achepte de mr Brassac de St Geyrac 800 charges charbon pour sa femme 304 liv 12 sols que j'ay payé comme ayt par obligé reçu par Lacoste
31-déc.	1622	cinq fourneaux que luy et Michel ont cuit à la Combie qui font le 8e par ce quil en avoit este rabatu treze lesquels 5 fourneaux ont tiré 617 charges qui monte le salle audit charbonnier 61 livres 14 sols et 8 livres que je leur devois du --- et cest treuvé quil avoint receu 29 livres 1 sol 6 deniers par ce je leur doibs 40 livres 12 sols 6 deniers de quoy jay payé 40 sols estant à St Geyrac chez Marc Anthoigne. Plus une charge pots à Gailhardou pour 13 livres
31-déc.	1622	Avons fondu 6 semaines 2 jours : le susdit Lagorce fondeur a receu 8cents escuts le denier jour de l'an 1622
2-janv.	1623	Compte avec Gaudie et Michel et Arnautou Bouchiers charbonniers a esté treuvé quil est dheu à Arnauthou 10 livres 10 sols 10 deniers et il me doit 10 livres 16 sols 8 deniers pour la moitié d'une szieme partie des chastagniers que Gaudie avoit prins au bois de la Pradelie. La culieste derniere quil me doibt compris 10 deniers que luy ay baillé, Il me doit 20 sols rt Gaudie les luy doit quil me doit payer 6 livres
2-janv.	1623	A Gaudie luy est dheu 17 livres 17 sols 6 deniers et rabatu sa part des mesmes chastagniers que monte 20 livres 16 sols 8 deniers quil me reste 6 livres et 20 sols pour ledit Bouchier. Je luy reste 6 livres 10 deniers et il me doit treze laves d'une charge de pots que je paye a Gailhardou parce que ledit Gaudie me reste 5 livres 8 sols rabatu 32 sols pour Michel et 14 livres que le filz de Reynaud luy a balié quil me devoit et 6 livres que je paye pour luy à Jean Delbarbut sans prendre des despans quest 25 livres 8 sols et 10 charges de charbon que je luy preste pour balier à Mr de Barbarande et a Michel est dheu 15 Livres 5 sols 6 deniers 25 livres 5 sols 6 deniers
5-janv.	1623	François sen est ale et a receu de 18 sols

8-janv.	1623	a receu 32 sols et 5 livres que luy ay envoyé le 13 janvier 1623 par Léonard Puyvendran
8-janv.	1623	Perical, Glene, Jean de Michelou ont receu chacun 32 sols 4 livres 16 sols
8-janv.	1623	Puyvendran a receu 3 livres 4 sols
8-janv.	1623	Compte fait avec Fransois, Nicot et Marniol faisant pour feu Peyrichou son père lequel compte cest treuvé estre dheu à feu Peyrichou 10 livres, 10 par le dernier compte sols 2 deniers compris 25 sols quoy luy estoit dheues du 22 décembre 1621 et cest ferme quil a receu par le dernier compte quil a receu 14 Livres 3 sols 9 deniers parce Il nous sera deu 3 livres 13 sols 6 deniers
8-janv.	1623	Compe fait avec Fransois par lequel cest treuvé luy estre dheu le lavage de 8 jours et demy de mine quoy luy vale 8 livres 10 sols et 4 livres 12 sols quoy luy estoit dheus par le compte précédent quest en tout 13 livres 2 sols et cest treuve quil a receu 13 livres 5 sols 6 deniers parce luy estoient dheus par le compte précédant quest de 23 livres 2 sols 6 deniers parce luy est encore dheu 9 livres 16 sols 6 deniers lesquels 9 livres 16 sols Il faut déduire 21 livres 13 sols 4 deniers que le dit Fransois nous doit donné un 16 ieme de chataignes du Bois de la Pradele parce ledit François nous restera encore 11 livres 16 sols 10 deniers
8-janv.	1623	fait mesme compte que dessus avec Nicot, il cest treuvé luy estre dheu 9 livres 5 sols et il nous doit 21 livres 13 sols 4 deniers de chataignes par cer deduit ce quoy est dheu il nous devra 2 livres 8 sols 4 deniers
8-janv.	1623	Il estoit dheu à Fransois le menage de quelque charbon et ce receu un quarton seigle duquel nous reste 15 sols 3 deniers
9-janv.	1623	Pascal et Puyvendran ont receu 5 sols chacun cy 15 sols
11-janv.	1623	avons compte sur la taille qui sy est treuvé 24 fer quoy vale 3 livres 12 sols. Plus sy est treuvé 21 relevés vale 21 sols. Plus six fers d'asne vale 12 s
11-janv.	1623	compte fait ce jourd'huy avec le faure de Leygonie par lequel cest treuvé luy estre dheu onze livres 8 sols compris 10 sols quoy luy estoit dheu par le compte precedant et pour le regard du service de la forge est entierement payé de l'année passée 1622 jusques aus 3 décembre que le service de la forge -- et cest treuvé quil avoit receu seulement 13 livres 1 quintal de fer poids de marc quoy vont être comptés
11-janv.	1623	le susdit jour le faure a receu 17 livres de fer poids de marc luy en faut rabatre livres quoy luy estoit advenu de fermer le forge de l'année passée parce luy ensera compté seulement que 25 livres
12-janv.	1623	Michel a receu pour 27 sols et 6 deniers de fer
13-janv.	1623	Plus Loise Michel a receu un quintal de fer pour 8 livres
23-janv.	1623	plus luy ay envoyé par Puyvendran 13 livres et le 8 du mesme mois avoit receu 32 sols comme est contenu en l'article suivant
25-janv.	1623	baillé 3 qtx 8 liv de fer avec Laroumanie monte a 24 liv 12 sols de quoy jay reçu 20 liv et me reste 4 liv 12 sols
25-janv.	1623	Avons compte sur la taille des forgerons que sy est treuvé de despance 19 livres 10 sols prins 1 sols 6 deniers quil leur a donne
9-févr.	1623	j'ay baliée au filz d'Abram un quintal de fer pour Gaudie et Michel pour 8 livres
13-févr.	1623	j'ay achepté a Mademoiselle de Laussel 2 (pliure) sans faire marché et en atta?? A reçu 5 livres par les mains de Rebilliac que luy payes audit Rebilliac
13-févr.	1623	jay achepté de Petitou et Teyssoumbes un fourneau pour 30 livres et je doibt le frazi
13-févr.	1623	Michel a receu un quintal de fer pour 8 livres
13-févr.	1623	Plus Gaudie a receu une barre de fer pezant 26 livres monte 43 sols 4 deniers
14-févr.	1623	Mon père a achepté de Grabriel de Relhiac 80 charges de charbon à 10 sols la charge de cheval prins près de la Fereyrie et luy en doit balier 21 pour 20 bren quil me la pas fait metre dans l'obligé et ledit Grabriel a reçu 20 livres et a aporté l'obligé le 14 février 1623 que ma faute luy a donné à nous reçu du susdit Grabriel 55 charges grosses le dit Grabriel reste 8 charges de charbon grosses en luy baliant 40 sols en ce que mon père doit payer 8 liv à Guilhien Maymi de Rouffignac sans préjudice de ce que ledit Grabriel luy doit par autres obligés
14-févr.	1623	le susdit jour avons rabatu deux fourneaux scavoir le 10 et - quoy ont tire 205 charges de cheval quoy leur blaie 20 livres 10 sols
15-févr.	1623	Marniol a fait baster le cheval fron blanc et y a fait mestre 18 livres de bourre pour 54 sols une peau 10 sols les arsons neufs vintgt sols (=180) de despance 6 sols monte tout 5 livres la façon 10 sols 5 livres
15-févr.	1623	le susdit Marniol a lesse lies ? Ledit bastier les arsons vieux desquels y en avoit un quoy estoit bien bon. Plus quelque temps avons tarau en y avoit porté d'autres lesquels il y lesse aussy
20-févr.	1623	Gaudie a recu pour 3 livres 3 sols de fer
20-févr.	1623	le faure a receu demy quintal de fer et demie livres poids de marc 50 livres
22-févr.	1623	Compte fait avec Burie et rabatu sa part quest un tiers de? 17 ??? 6 cart de mine qui a este fondu qui a monté 7 livres moing 13 deniers 6 livres d'une barrique de vin 4 livres 10 sols d'un p---- 20 sols de la--- Il est trouvé compte les chataignes quil a luy l'an passé 1622 quil --- mest debits de 30 livres 15 sols 8 deniers de quoy Il est obligé de 22 livres 13 sols 4 deniers par ledit Eymabrie lequel demeurera en sa force
22-févr.	1623	J'ay fait mesme compte avec Pierre de Monribot fils de Jan de Courty et rabatu 2 barriques de vin quil ma baillé Plus 3 livres 3 sols de menage de charbon et compte les mines qui ont esté fondues qui ont 3

		sols monte 24 livres moing un sol 2 deniers 20 sols de cavaige 20 sols de moins de Laborie et rabatu tout ce que je luy avois baillé despuys l'autre compte comprins aussy 21 livres 13 sols 4 deniers pour les chataignes de l'an passé 1622 que de 10 livres 16 sols 8 deniers quil ma promis paye pour Thony Fongondal sans prejudice a men -- sil ne me paye et me p---- contre ledit Fongondal et tout compte et rabatu il me doibt receu par chemabrie qui dev--- en sa force pour 22 livres 13 sols 4 deniers et du surplus faut quil sables
22-févr.	1623	Faict mesme compte que dessus avec Burie par lequel Il cest treuvé luy este dheu 13 livres 14 sols 2 deniers pour sa part de la susdite mine et il nous doit par le compte dernier du 22 fevrier 1623, 30 livres 15 sols 8 deniers parce rabatu les susdites 13 livres 14 sols 2 deniers sur ce quil nous doit. Il nous sera encore redevable de 17 livres 6 sols 6 deniers comprins 5 sols quil avoit receu 17 livres 6 sols 6 deniers
23-févr.	1623	le susdit fils de Jan de Courty a balié à Jan Bordes à nostre descharge 9 livres parce faut déduire lesdites 9 livres sur ce que le dit Courty fils nous doit 0 livres
23-févr.	1623	Compte fait ce jourd'huy avec les forgerons par lequel cest treuvé leur estre dheu le salaire treze milliers quintaux et demy de fer quest 120 12 quintaux et demy quy vale à Louis 19 livres à 30 sols par millier 17 sols 6 deniers et il cest treuvé nous devoir de despance a sa part 10 livres parce luy seroit dheu 9 livres 17 sols 6 deniers de plus luy et dheu 8 sols de son salaire de 16 quintaux de fer menu quy montent par---- de la Guze parce luy seroit dheu 10 livres 5 sols ? deniers en tout de ce compte plus luy est dheu 9 sols par autre compte ledit Louis nous doit 6 livres 8 que mon père luy presta et 3 livres de fer monte ledit fer 4 sols 6 deniers monte tout ce quil nous doit 6 livres 12 sols 6 deniers comprins le fer parce rabatu ce quil nous doit sur ce quil luy est dheu il luy sera dheu 4 livres 2 sols ledit Louis a receu 9 cartz d'escus que mon père luy balia vale 7 livres 4 sols parce rabatu font ce quy luy est dheu il nous devra encore 3 livres 2 sols
24-févr.	1623	Les susdits Burie et Jan de Courty nous donnent -- 21 livres 13 sols 4 deniers pour raison de -- les deux de la culiette du bois et la --
25-févr.	1623	Quelques jours après avoir fait baster le susdit cheval. Le dit Marmiol y retourna et fist baster le mulet et y fist mestre 20 livres de bourre 10 sols de fason 3 sols de despance monte 3 livres 13 sols
25-févr.	1623	le susdit bastier a receu 2 quintaux de fer que ledit Marmiol luy a mene au pris de 23 livres 10 sols. La charge comme ledit Marmiol nous a dit quil le prandroit pour le dit pris marche fait avant je luy mener montent ses deux quintaux 15 livres 13 sols
26-févr.	1623	mon père a preté à François du Jonsus pour 18 sols de fer quil luy a promis payer en outre luy en a baillé 5 liv pour ?? Et doumage quon avoit prins dans ces bois
27-févr.	1623	Jay baillé à Montignac de Monferier 16 sols qu'il ma ? Vendu du boys et du charbon lequel jay achepté le 17 mars suivant le bois de la Combe de Monferier ainsin quest contenu par le contract reçu par Reynaud pour la somme de 80 livres et lui ay baillhé le cart de son susdit et 3 autres quest estant 3 liv 4 sols pour le boys quil avoit coupe et entré le contenu audit contract que je luy ay promis de laysser prendre cinq ou six tronsses* pour bailhie audit Chaussidou et il me doibt autant de boys et plus 10 tronadis*
27-févr.	1623	Le susdit Gaudie nous a cuit un fourneau de Desmonsons sergent royal quy a monté au susdit 12 livres par ce conte rabatu avec ledit Gaudie. Ce jour a rabatu les susdites 10 charges de charbon Il cest treuvé que nous luy devons 3 livres 11 sols en ce compris le menage de 4 charges de charbon. le susdit fourneau de quoy a receu ledit jour q parce luy restons 3 livres 2 sols le 27 février a reçu 30 sols
1-mars	1623	Burie a receu 20 sols
1-mars	1623	la veille de mardi gras jay baillé à Glene et Puyvendran 20 cartz d'escu tant pour eux que pour Pérical et Jan de Michelou. Le 19 mars Perical a receu un patron pesant 11 livres et demie de fer monte 19 sols 2 deniers. Le 25 mars Pascal, Glene et Puyvendran ont receu 7 sols 6 deniers
8-mars	1623	Le jeudi matin 8 mars Lamour sen est allé et cest treuvé sur la faille de despance 7 livres 16 sols quest à chacun 39 sols
10-mars	1623	mon père a achepté de Jean Dudonniac dit Barrou de la Pinsonnie 40 charges de charbon payables dans le jour de Pasques dans les appartenances dudit village de la Pinsonnie pour la somme de 16 livres de quoy a reçu 10 livres l'obligé reçu par ? Un arbre le 29 mars mon père a balié au fils dudit Dadonniac 6 livres
10-mars	1623	En marge Lamour doit 25 sols et 39 sols de despance fera qu'il sen est allé sans doit a deu 20 sols de salaire de sa part dun millier de fer et jay receu un quintal et 7 livres de fer tant sur ce que son père me devoit. Plus mon père advoit 12sols au petit valet pour avoir aydé a laver sa part de clive ?
10-mars	1623	nous restions a paravant ce dessus 3 livres ou susdit bastier
10-mars	1623	Le dit bastier a avons quelques tables au bas de mulet a dit à Marmiol quil const--oit
17-mars	1623	J'ay achepté à Jan Cheyriaud fils de Meymy 200 charges de charbon et payées ainsin qu'appert par cedulle de sa main
17-mars	1623	plus je reçu 4 livres Reynaud /En marge : avons reçu 30 charges en déduction--- que feu -- nous devoit- - appert par l'obligé
19-mars	1623	Le dit Montignac a reçu 80 livres
19-mars	1623	le susdit a reçu 4 pistoles valant 29 livres 8 sols
21-mars	1623	le faure a receu 36 livres de fer poids de marc

21-mars	1623	le dit jour m'ont compté sur la taille que sy est treuvé 20 fers et 24 relevés quy montent 4 livres 4 sols. Plus six fer d'asne montent 12 sols
21-mars	1623	ledit faure nous a fait une grille pezant 4 livres poids de marc a fourni le fer
21-mars	1623	Plus nous a fait 100 clous de soufflets pour 25 sols
24-mars	1623	j'ay achepté dudit Petitou le charbon qui sera à une charbonnière qu'il a devant sa porte à neuf sols la charge et luy hay baillé le ??? Il ya heu le dit fourneau il y a eu 46 charges qui montent 20 liv 12 sols et jay baillé au fils aysné dudit Petitou 20 livres le 9 may 1623
25-mars	1623	Le dit Laroumanie a payé tout ce quil nous devoit de vieux et a prins du fer et me reste 19 sols
25-mars	1623	Jay achepté de Fongondal, sergent royal, la coupe de deux loupins de boys scitués en Aurival a somme de 17 livres tournoises et il a resté les fagots et luy ay baillé le demi adr?? Les dits boys confrontent le boys de Feysse de meyssandie et boys des hoirs du sr de Saint-Cirq
27-mars	1623	Pascal, Glene et Puyvendran ont prins un patron de pre pesant 8 livres et 8 demys et a prins un rille* de fer pesant huit livres 3 cars quil a dit vouloir apporter à Glene
29-mars	1623	je luy reste 8 liv 12 sols en les luy payant f--- contre 20 sols qu'il doit a mon fils
29-mars	1623	fay du boys au dit Brassac 8 liv par Thony Desmons en dix cartz d'escu
31-mars	1623	Avons rabatu avec Gaudie le 12 et 13 derniers fourneaux de la Combie quy ce sont treuves monter 8x20 =160 + 15 =175 charges de cheval quy vale audit Gaudie 17 livres 10 sols et des deux autres ??? Fourneaux dernier rabatus qui montent 20 livres 10 qui est en tout 38 livres Les dits Gaudie et Michel ont receu 25 livres 8 sols 4 deniers parce luy est deu de ce conte 22 livres 11 sols 8 deniers lesquels rabatus sur les 25 livres 8 sols quil ??? de donner compte ledit Gaudie me ??? debits de 57 sols ensemble des 10 charges de charbon et ledit Michel est entierement paye de ce que suy est deu
31-mars	1623	Le mesme jour jay bailhé audit Gaudie une tre-- pour aller sercher deux quartz de bled seigle ches Petit Jan Lafon au Bugue de bled et falet qui me doit largent à receu le dit ble ledit falet nous a vendu ledit blé 33 sols le quintal. Le dit Gaudie a cuit un petit fourneau à la Castelanie quy a tiré 22 charges grosses et une d'asne quy luy valet 45 sols
31-mars	1623	ledit Puyvendran a receu 3 livres que je luy ay baille 3 livres/ Plus le dit jour ledit Puyvendran a receu 12 sols pour porter à Tonnel
31-mars	1623	Pérical a receu une lettre de mon père luy a donné pour aller prendre un quintal et demy blé et autant pour Glene de chez Petit Jan Lafon au Bugue du blé de Talet à 32 sols le quintal cy 4 livres 15 sols
31-mars	1623	a esté compté sur la taille et trouvé y avoir 3 livres tournoises et 54 pichers de vin qui valent 5 liv 1s. quest en tout 18 livres 8 sols
9-avr.	1623	Jay baillé à Garaboy 3 livres 4 sols qui a commence a fiancaille pour moy au boys et mon neveu Lacoste à Las Forestz. Plus mon père a balié pour le dit Barragoy à Périgueux 8 sols
9-avr.	1623	compte fait ce joud'huy 9 avril 1623 avec les forgerons Scavoir avec Louis Fransois et Andrieu et Nadal par lequel cest treuvé quilz devoit de dépance savoir Louis, Andrieu et Nadal et Fransois un four 80 pots de vin et 15 livres en argent quest 23 livres. Plus Louis, Andrieu et Nadal et Fransois un four 80 pots de vin et 15 livres en argent quest 23 livres. Plus Louis, Fransois et Lamour et Andrieu donnent chacun 39 sols d'une autre taillie parce Louis doit en tout de despance 7 livres 14 sols, Fransois en doit aultant 7 livres 14 sols Andrieu en doit aultant Lamour doit 39 sols et Nadal 5 livres 15 sols et cest treuvé quilz ont fait 55 quintaux de sa despance. Il luy sera dheu 17 sols de ce compte sans toucher au compte precedant. le susdit Louis a receu le dit jour 48 sols que mon père luy a donné
9-avr.	1623	fait mesme compte que dessus avec Fransois par le quel cest treuvé deboir 7 livres 14 sols de despance et luy ay dheu de son salaire 5 livres 14 sols parce rabatu sa despance il nous devra 40 sols et 7 sols quilz nous devoit du compte precedant. Avons esté payés des susdits 47 sols Ensemble de 4 livres que le père du sudit Fransois devoit à mon père
9-avr.	1623	faict mesme compte que dessus avec Andrieu par lequel cest treuvé devoir 7 livres 14 sols et il luy est dheu de son salaire 7 livres moins 1 sol parce il nous devra 15 sols de ce compte et 38 sols 8 deniers par le compte precedant
9-avr.	1623	Compte fait avec Nadal de Jampalie il cest treuvé devoir de despance 5 livres 15 sols et il luy est dheu de son salaire 57 quintaux de fer de la guze et sa part d'avoir à forger 10 quintaux du fer des autres forgerons que Lamour avoit part quy luy valent en tout 6 livres 14 sols parce deduit sa despance. Il luy sera dheu 19 sols Il a receu et sur sa part de fer mon père cest payé 32 sols de ce quil luy devoit de vieux
10-avr.	1623	7 fondues de mine en déduction je lui ai donné 150 bacs, 3 fondues 387 bacs
10-avr.	1623	Je dois 7 fondues 28 bacs de mine que mon feu mari doit, j'ai vendu 2 fondues, en déduction j'ai donné 2 fondues 864 bacs
16-avr.	1623	Plus la veille de Pasques mon père a envoyé au dit Brassac 2 qtx 34 liv de fer pois de forge par Pierre de Beaupuy
21-avr.	1623	jay baillé a lepper le boys jeune que j'ay achepté de la dame de Rouffignac à Arnautou Conte, Thony Nougen, Janthou Lacoste, Jean Delbreilh, Girou Destreguil, Arnaud Dupuy, Jan Teyssier dit Pontifle et Nalhas Nougen dict Percuraye moyennant la somme de 40# de quey ont reçu 20 # par contract reçu par Lacoste notaire
21-avr.	1623	Le fils Delbrel a reçu pour 15 sols de fer plus un chapeau pour 30 sols et 5 sols en argent somme quil este payé entre deux Thony Nougen et Arnauthou ont reçu pour 17 sols 6 deniers de fer

21-avr.	1623	Plus ont reçu 10 livres que leur ay balié dans le bois et trois livres que Abraham leur doit balier leur restoins 3 livres 4 sols 6 deniers
27-avr.	1623	jay fait avec Bourriquet qu'il ma cuit un fourneau de Petitou du sus nommé qui a tiré 46 charges. Autre fourneau de Gabriel de Reilhac qui a tiré 55 charges. Autre fourneau de Bouly qui a tiré 40 charges qui font monte 14 livres 2 sols de quoy jay payé de despance pour luy ? a Guabriel 6 livres par ce luy dulz 8 livres 2 sols. Plus le mesme jour c'est achevé de vuyder un autre fourneau que javois achepté dudit Petitou qui a tiré 73 charges 3 de cheval monte le salle (salaire) dudit Bourriquet de 57 charges quest 5 livres 4 sols
28-avr.	1623	Bourriquet a receu 8 sols ; monte ce que je reste à Bourriquet compté et rabatu ce dessus 13 livres 10 sols le frère dudit Bourriquet a receu 2 aulnes et demie de bure à 32 sols l'aulgne 4 livres
6-mai	1623	jay aporté a mr Brassac 6 liv tournois en a fait une cédule
6-mai	1623	jay achepté a mr Lajouahnie sa m--- en boys jeune qui souloit appartenir à madame De ---on pour la somme de trois livres et une taque contract reçu par la somme porte quay paye reallement ce neantmoins ay faict cede -- de 70 livres payable à Saint-Jean et moyennant de jusq la ??? ette et me payant que 20 liv n'en payera que la moitié avant compte ce qui restera à noel le dit Lajouahnie a receu six quart de fer pour 40 liv
6-mai	1623	jay baillé à Léonard Puyvendran et au gendre du Rouan 20 sols cy
7-mai	1623	acte rayé
7-mai	1623	Jay baillé à Chambau pour le dit Baragoy 4 livres le dit jour paye al Couadayre 12 sols 4 deniers le dit Baragoy 47 livres
8-mai	1623	j'ay achepté de mr Géraud Desmortiers deux charbonnières qui sont dans le tenement de Las Foucaudias pour la somme de 36 livres de quoy je luy ay payé 27 Livres est luy reste 9 livres qui luy promets payer avant prendre le segond fourneau
8-mai	1623	Jay baille à François 48 sols
9-mai	1623	32 sols au gendre dudit Rouan. Plus à Tonnel 32 sols
10-mai	1623	j'ai baillé audit Garou quatre carts escu sur du charbon cy; avons reçu dudit Garou 83 charges grosses parce luy en devons 35 et demurons paye de celui qu'il nous devoit
10-mai	1623	Jai délivré ladite somme audit Fongondal
10-mai	1623	le maréchal a receu en deux foys 60 livres fer poids de marc
11-mai	1623	la pale du fourneau cest tiré environ 8 heures du matin louvrage faict par Jan Bordes gardeurs Jan Bordes et le Cousin chargeurs Jan de Cadaix du Bugue et Biran
12-mai	1623	mon frère a donné aux laveurs 32 sols
12-mai	1623	avons commencé a fondre sur un minage fait par Jean Boules et ly a este fini 6 sepmaines deux fours lequel il a garde et le cou--- de ma--- et chargeurs Biran du puradier et Jean de Cadaye
15-mai	1623	Jay baillé à Baragoy 3 livres 4 sols
16-mai	1623	le fils du cousin Lacoste ont reçu une fois 25 livres de fer
16-mai	1623	En ont reçu autres 25 livres et en une barre cy ayant coing au bout
16-mai	1623	Jay baillé à Bourriquet 32 Plus le dit Bourriquet a cuit un fourneau de bo---- qui a tiré 61 charges de cheval quy luy vaut 6 livres 2 sols
16-mai	1623	Jan Bordes a receu 20 sols
16-mai	1623	Nadal a receu 15 livres de fer petit poids quil a promis nous rendre
17-mai	1623	Sauticou nous a compté 20 sols de pain qu'il a dit avoir donne à Barragoy par ce cy 20 sols
18-mai	1623	En ont receu tous 4 19 livres petit poids
18-mai	1623	Nadal sen voulant aller a receu 16 sols
18-mai	1623	Plus Louis a receu 10 sols sen voulant aller
20-mai	1623	Barragoy a receu une barrique de vin pour 8 livres. Plus le dit jour a receu 3 livres 4 sols. Plus a esté payé à la Bechay ? 35 sols pour ledit Barragoy
23-mai	1623	jay balié au Guarou 24 sols pour Bourriquet de despance quil luy devoit
23-mai	1623	ledit jour moy estant chez l'Abraham les deux bourriquet aurons fait conte lesquels ce ceront treuvé devoir de despance 9 livres 20 sols pour Barragoy quil faut déduire sur les 16 livres que Abraham nous doit par ce conte 9 livres
23-mai	1623	Plus a cuit le fourneau du Garou 83 charges de cheval quy luy vale 8 livres 6 sols
26-mai	1623	Je dois 3 fondues 26 bacs, 17 bacs de sel au mon feu mari doit, en déduction 3 fondues 719 bacs
26-mai	1623	Chambau a receu pour Guaragoy 32 sols
26-mai	1623	Plus le dit Barragoy a receu pour faire mener le frazy fourneaux du sergent estant dans les bois de Jan Meymy 32 sols . Plus luy ay balié 16 sols estant aux susdits fourneaux 16 sols. Barragoy a receu pour 4 sols de pain de Sauticou les susdits 52 sols et 3 sols --- sont pour avoir fait mener le frazy au fourneau du sergent
27-mai	1623	Me doit le lavage de 15 bacs de mine
27-mai	1623	Me doit le tirage de 30 bacs de mine
27-mai	1623	Me doit le tirage de 30 bacs
27-mai	1623	tirage de 30 bacs de mine
27-mai	1623	Me doit le tirage de 34 bacs

27-mai	1623	Plus Péral a receu auparavant 4 livres. Jan de Michelou a receu que ma tante luy a balié 50 sols. Plus le gendre de Rouan a receu 16 sols que ma tante luy a baillié et 32 sols quil avoit receu auparavant soit 43 sols. Plus Puivendran a receu 5 sols
27-mai	1623	Le dit Jan Bordes a receu 16 sols
27-mai	1623	ma tante a balié audit Bordes 25 sols
27-mai	1623	avons payé pour les gardeurs 7 livres 10 sols à Jan Council d'une barrique de vin
28-mai	1623	Tonnel a receu que ma tante luy a donné 32 sols
1-juin	1623	ma tante a baillé au jeune ? Bourriquet 20 sols
5-juin	1623	mon frère a baillé à Bourriquet 10 sols
8-juin	1623	Je lesse ? en desduction de ce que dessus la somme de 4 livres ce jourd'huy
8-juin	1623	le susdit est ale assigner Mademoiselle de Saint Privat et a reçu 16 sols estant près de ches luy plus a reçu deux petits pots pour 16 sols
9-juin	1623	Tonnel a receu 16 livres
9-juin	1623	a baillé le dit jour 280 taches et 4 ongles pour les bandes de la cour du fourneau et 50 clous de soufflets
10-juin	1623	Nicot a receu 10 sols pour payer la saille
11-juin	1623	Jeanou Dudonniac a reçu une fois 8 sols jay luy ay balié autres huit sols qu'est 16 sols
12-juin	1623	Bourriquet a receu 8 sols
12-juin	1623	plus faut conter à Guabriel pour le dit Bourriquet 14 sols
12-juin	1623	jay escript à mon oncle de balier à Péral un quintal et demy de blé et un quintal au gendre de Rouan et 2 quintaux et demy qui montent ??
13-juin	1623	Le dit Perical a receu 12 sols que me faut luy balier
16-juin	1623	compte fait ce jourd'huy avec les laveurs scavoir avec Nicot et Franois par lequel cest treuvé estre dheu à Nicot la moitié du lavage de 38 jours de mine quy es compté de 19 sols et le dit Nicot nous doit par le compte precedant 12 livres 8 sols 4 deniers et 35 dold qu'il a receu depuis quest 14 livres 3 sols 4 deniers quil nous doit parce deduit ce quil nous sur les 19 livres quy luy sont dheus. Il luy sera dheu encore 4 livres 16 sols 8 den
16-juin	1623	moy et le faure avons compté sur la taille qui sy est treuvé pour 5 livres 13 sols de fer ou relevés
18-juin	1623	Le Garou a reçu 8 sols que je luy ay baillé parce qu'il reste audit Garou 12 liv 26 sols a esté payé le jour de Saint Jean
18-juin	1623	Compte fait avec Jan Bordes, le Cousy, Jan de Cadays et Biran par lequel cest trouvé que nous avons fondu 6 semaines 2 jours monte le salaire de Jan Bordes et du Cousy 50 livres 13 sols 4 deniers à 8 livres par semaine et cest trouvé quilz devoit de despance tous 4, 31 livres 16 sols quest pour chascune 8 livres moins un sol parce desduit 16 livres moins 2 sols de despance sur le salaire desdits Bordes et Cousy. Il sera dheu à chascun 17 livres 7 sols
18-juin	1623	Monte le salaire de Jan de Cadais et Biran 38 livres parce deduit sur le dit salaire 16 livres moins 2 sols de leur despance. Il leur sera dheu 22 livres 2 sols qest a chacun 11 livres un sols quil leur est dheu
18-juin	1623	Jan Bordes a receu une pistole pour 7 livres 7 sols. Plus le Cousy a receu 2 pistoles pour 7 liv 7 sols. Le Cousy a receu 20 sols. Jan de Cadais a receu un escu d'or valant 3 livres 17 sols. Biran a receu un autre escu d'or pour 3 livres 17 sols. Plus a receu 4 livres 20 sols pour fin de pay et salaire
18-juin	1623	Jan Bordes a receu par les mains du fils de Jan de Courty quil me devoit 9 livres parce est deu audit Bordes 20 sols seulement de son salaire de garde
18-juin	1623	le faure de Leygonie a receu 13 livres un cart fer poids de marc
20-juin	1623	Compte fait avec les trasseurs de Mauzens scavoir avec Jan de Michelou, Puivendran, Glene, Péral et le gendre de Rouan par lequel c'est trouvé que nous avons fondu 17 jours et demy de leur mine outre deux jours quilz en devoient à mon frère et un jour que Coudissou luy en devoit quy fut fondue par ce compte fait avec Jan de Michelou. Il cest treuvé que sa part de mine montoit 14 livres 11 sols 4 deniers et cest treuvé quil nous devoit 27 livres 9 sols y compris sulement ce quil nous doit par le compte précédant fait le 21 décembre 1622 par ce deduit les susdits 14 livres 11 sols 4 deniers sur les 27 livres 9 sols. Il nous sera redevable de 12 livres 17 sols 8 deniers sans prejudice de ce quil doit par autres comptes en les susdit 17 jours et demy de mine il y en avoit quelques jours ou ledit Jan de Michelou navoit part
20-juin	1623	Compte fait avec Puivendran le susdit jour il cest treuvé avoir receu 22 livres 6 deniers et a esté payé de 40 sols quy luy estoit dheu par le compte dernier et sa part de mine cest treuvé monter 5 livres 11 sols 4 deniers et un sols 6 deniers quy luy estoit dheu du reste du dernier compte quest 20 livres 12 sols 10 deniers sera deduit ce qui luy dheu sur ce quil a receu. Il se redevable de 27 sols 8 deniers
23-juin	1623	Compte et rabatu avec les Bourriquet deux fourneaux de Mr de Bonnac, deux de Gran Jan de Talet, un del Garou, un autre de Meynardie et c'est treuvé quilz ont tiré 393 charges qui leur valent 35 livres 6 sols et cest treuvé quilz ont receu 18 livres 8 sols par ce leur sera dheu 30 livres 8 sols y comprenant 13 livres 10 sols que leur estoit dheus du comte precedant
23-juin	1623	mon père a baillé à Puyvendran 20 sols et à Glene 8 sols et au gendre de Rouan autre 8 sols
24-juin	1623	Conte fait avec Barragoy par lequel cest treuvé quil luy est dheu le salaire de dix fourneaux scavoir 3 de Jan de Meymy, un de maitre Pierre, un de Chimeley de Concordou, deux de Brassier et deux de



		Demortiers sergent lesquels ce sont treuvé monte 694 charges qui luy valet 69 livres 8 sols et cest treuvé quil a receu 26 livres 16 sols par ce deduit reste 26 livres 16 sols quy luy este dheu. Il luy sera encore dheu 42 livres 12 sols jusques jusques au susdit Jan Degnoy a receu ledit jour pour 43 sols 6 deniers de fer par ce luy est dheu 40 livres 8 sols
24-juin	1623	Jay payé au Garou 38 sols pour le dit Bourriquet
24-juin	1623	Glene a receu en 2 fois deux quartons et demy seigle à 30 sols le quarton cy 3 livres 15 sols
24-juin	1623	Jay baillé à Bertrand 11 livres de fer poids de marcq pour tous les forgerons
25-juin	1623	Compte fait avec Pierre de Monribot par lequel cest treuvé luy estre dheu 13 livres 14 sols 2 deniers pour sa part de 17 jours et demy de mine leur i avons fondu guatier daurie la -- 10 jours et demy --- en les susdites 17 jours et demy il y en avoit 10 jours et demy du Mayne de Nadal à 8 livres la semaine 7 jours et Leygonnie à 7 livres le dit Pierre de Monribot doit pa le comte precedant du 22 février 1623 quarante cinq livres par ce deduit les susdits 13 livres 14 sols 2 deniers et 12 sols de--- de 4 charges de charbon sur les 45 livres 4 sols . IL nous--- redevable de 30 livres 18 sols jusques au susdits
25-juin	1623	fait le meme compte que dessus avec Fransois de Monribot auxquels cest treuvé luy estre dheu la moitié du lavage de 27 jours et demy de mine quy luy valet 13 livres 15 sols plus 31 sols du menage d'une charge de charbon et cest trevé quil nous devoit par le compte precedant 11 livres 6 sols et 4 livres moins un sols quil a receu depuis qu'est 15 livres 13 sols quil nous doibt parce deduit et quy luy est dheu sur ce qu'il nous doit il nous sera redevable de 38 sols
25-juin	1623	Fait meme compte que dessus avec Fransois de Monribot auquel c'est treuvé luy estre dheu pareille somme qu'a Nicot pour sa part du lavage quest 27 livres 6 sols 8 deniers et cest treuvé avoir receu 14 livres 6 sols 8 deniers. Plus nous 38 sols doibt par le compte precedant du 25 jung 1623 38 sols monte tout ce quil doibt 16 livres 4 sols 8 deniers parce rabatu les dits 16 livres 4 sols 8 deniers sur les 27 livres 5 sols quy luy sont dheus Il luy sera dheu 11 livres 4 sols 8 deniers sur 16 livres
28-juin	1623	Bourriquet a receu un quintal de segle 28 sols le quintal
29-juin	1623	Nadal a prins un patron d'arquebuze pezant 15 livres petit poids
29-juin	1623	Plus ont receu tous 4 un quintal
29-juin	1623	Nadal a prins un pilon pezant 11 livres petit poids
29-juin	1623	Louis a prins 11 livres un cart de fer petit poids
29-juin	1623	plus en ont receu tous 4 10 livres et demi petit poids
30-juin	1623	Compte fait avec les forgerons par lequel cest treuvé que Louis nous devoit 11 livres 1 sol de despance à sa part monte son salaire de 34 quintaux et demi de fer 5 livres 3 sols 6 deniers parce il nous restera 5 livres 3 sols 6 deniers quy sont cy dessus ny ce quy est par les autres comptes precedants ny le susdit fer
1-juil.	1623	Ma tante a baile au susdit Barragoy 20 livres
1-juil.	1623	Bertrand doit 11 livres 1 sol monte son salaire du susdit fer 3 livres 9 sols parce rabatu son salaire il restera de ce compte 7 livres 12 sols
1-juil.	1623	la despance de Nadal 11 livres 1 sol monte autre tant pour Andrieu quest à chascun 11 livres 1 sol monte leur salaire des 34 quintal et demi de fer 7 livres 15 sols 3 deniers quest à chascun 3 livres 7 sols 7 deniers parce deduit leur salaire ils deuvront 7 livres 3 sols 5 deniers chascun de ce compte suelement sans comprendre les autres precedans Nadal nous doit 16 sols quy est cy dessus escript sans comprendre le fer
1-juil.	1623	Bertrand a receu 26 livres de fer poids de marc
1-juil.	1623	Plus en receu 23 petit poids de fer commun
1-juil.	1623	Plus en ont receu Tous 4 un quintal
1-juil.	1623	Mon père a compté au meunier sur ce quil luy devoit 52 sols que Louis et Bertrand luy doivent quil faut que les susdits nous payent. Compte final fait avec Louis Bertrand Andrieu et Nadal
3-juil.	1623	ma tante a baillé aux Bourriquet 10 livres ; Plus ma tante luy a ballié 16 sols
4-juil.	1623	Plus devons payer 5 livres 10 sols à Meynardie de la Fereyrie à la descharge du susdit Bourriquet avons payé au dit Meynardie pour les Bourriquet 5 livres 10 sols
5-juil.	1623	acte rayé
17-juil.	1623	Bourriquet receu 25 livres de fer monte 41 sols 8 deniers
17-juil.	1623	Plus a cuit un fourneau de maitre Pierre à Leygonnie quy luy vaut 9 livres 22s par ce font conte il est dheu à Bourriquet jusques au susdit jour 18 livres moins trois sols
21-juil.	1623	Le cousin greffier fait pezer un qtl 4 livres de fer de frasié plus luy avons fait amener à St Phélix. Plus a esté payé pour le dit Lacoste à Peyrot Reynaud. Plus luy paye au ?, de La Pautinie et ledit Lacoste 24 liv
21-juil.	1623	jay porte au Faure 11 livres de fer petit poids
27-juil.	1623	le frère dudit Bourriquet a receu de La Borie du Bugue que mon frère luy a fait donner pour cinq livres moins 2 sols de courdelas
28-juil.	1623	Ledit Bourriquet a cuit un fourneau de beloute quy a tiré 53 charges monte 5 livres 4 sols
29-juil.	1623	Avons payé a -- Pour ledit Bourriquet 12 livres par ainsin ledit Liotte de Seize que men devoit ne men reste que 4 livres seulement lesquels 4 # il a baillé à Bertrand
29-juil.	1623	Le dit Glene a receu 16 sols
29-juil.	1623	Perical a receu 16 sols

30-juil.	1623	le dimanche 30 ma femme a envoyé par Pinson audit Desmortiers 5 livres pour finir de payer des ferandoux?
30-juil.	1623	Barragoy a receu pour 44s. de fer. Plus ma tante luy a balié 20s. Plus le dit Barragoy a receu un baril de vin quy tient 29 potz montent 40 sols le baril 24 pots au baril
30-juil.	1623	Plus le dit Beausson a receu 4 livres par les mains de ma femme au moys de Juillet 10 livres un cart de fer 15 sols
6-août	1623	Chambau a receu un quintal de fer pour ledit Barragoy 8 livres
8-août	1623	ledit Bausson a receu que je luy ay baillé. Plus 9 dudit mois luy ay envoye 16 sols
8-août	1623	Compte et rabatu avec Andrieu par lequel c'est treuvé nous devoir jusqu' audit jour quilz partagèrent leur fer 12 livres 10 sols 9 deniers et 15 livres 3 carts de fer de quoy avons receu 2 quintaux moins quelques livres et il ont prins le reste de ce quy luy estoit à venir parce sommes quites gas que de 5 livres 8 sols que mon père a respondu au meunier pour tous 4 quest 27 sols sa part quil nous doibt. Nadal fait meme compte que dessus avec Nadal par lequel cest treuvé nous devoir jusques à present 10 livres 13 sols 3 deniers et 51 livres de fer de quoy nous avons receu 2 quintaux de fer Un quintal et demy pour la despance et demi quintal quil receu 2 quintaux de fer un quart et demy pour la despance et demy quart quil nous devoit. Plus en avons receu demi quart quil faut treuvé en compte sur ce quil nous doit de Vieux. le dit Nadal nous doibt 27 sols a sa part du 5 livres 8 sols que mon père a respondu au meunier lors qu'il s'en est allé
11-août	1623	le dit Marval à Tonnel 11 sols
12-août	1623	le 9 ay envoyé par le dit Marnal à Pérical 40 sols
20-août	1623	le Faure a receu 19 livres de fer poids de marc
25-août	1623	Nous avons tenu en conte au meunier 22 sols sur ce qu'il nous devoit quil adit que Bourriquet luy devoit de despance par ce fera conte à Bourriquet
28-août	1623	jay baillé audit Tonnel estant sur le minier ? 10 livres 8 sols
28-août	1623	au mesme lieu ay baillé à Pascal 10 livres 8 sols / Au mesme lieu ay baillé audit Baussou 6 livres 8 sols
1-sept.	1623	compte fait avec Andrieu Nadal et Bertrand par lequel cest treuvé quilz nous devoit 7 livres 10 sols de pain ou de vin et on fait 4 quintaux moins 21 livres de fer quest 2 quintaux moins 10 livres à nostre part et autant a eux et avons prins pour payement la susdite despance un quintal de fer de leur part et lautre quintal Nadal et Andrieu son prins parce paye leur salaire de 8 quintaux de fer quest 36 sols ils nous devront tous deux du susdit fer 9 sols et faut que nous payons à Bertrand sa part du susdit fer quest 44 sols 6 deniers et pour le salaire des susdits 8 quintaux de Bertrand lavons rabatu sur ce que ledit Bertrand nous doibt par le compte precedant Plus Bertrand nous este 7 sols pour une tailhie que Nadal Rigaud et luy avoit fait parce rabatu tout ce que Bertrand nous devoit ou quil luy estoit dheu il cest treuvé nous devoir lors que sen est allé 42s 6d
3-sept.	1623	jay fait compte avec Louis par lequel c'est treuvé nous devoir de tous les comptes precedants 13 livres 14 sols 3 deniers de quoy avons receu 3 quintaux de fer quil a heu a sa part des fer 2 quintaux en avons receu 2 quintaux pour 15 livres parce qu'il luy estoit dheu 26 sols de quoy mon père avoit respondu au meunier de 5 livres 8 sols pour tous quatre quest 27 sols à sa part parce deduit les 26 susdits il nous restera un sol Plus cest treuvé que luy et Bertrand devoit par une talie 4 livres pour eux quest en font 6 livres 17 sols quilz nous donnent parce tout compte et rabatu Louis nous doibt 3 livres 9 sols 6 deniers jusque au susdit jour rabatu tout ce quil luy estoit dheu. Faut déduire sur ce dessus que Louis nous doit son salaire de 8 quintaux de fer quil lessa en pieces lors que sen alla quest 24 sols
3-sept.	1623	Compte fait le susdit jour avec Bertrand par lequel cest trouvé nous devoir après avoir fait leur fer de despance 10 livres 5 sols et 64 livres et demi de fer pour lequel payement la dite despance et du dit fer nous avons receu 2 quintaux de fer et de 3 qu'il en avoit à sa part et l'autre quintal. Plus cest treuvé que lesdits Bertrand et Louis devoit par une talie de vin ou de pain 4 livres 5 sols laquelle despance ils avoint faite après que Nadal et Andrieu sen furent aller en leur pais. Plus ledit Bertrand doibt sa part de 52 sols que mon père avoit respondu au meunier Louis . Plus ledit Bertrand doibt encore sa part de 5 livres 8 sols que mon père avoit respondu au meunier quest 27 sols à sa part parce tout compte ledit Bertrand nous doit 4 livres 15 sols 6 deniers faut déduire son salaire de 8 quintaux de fer 16 sols nous restera 4 livres moins 6 deniers
5-sept.	1623	ayant treuvé le dit Barbeblanc dans le pré de Vigerie au dit Janicot lequel nous portoit une serrure de la porte basse luy ayant demandé ce que luy devions m'auroit dit luy estre dheu 35 sols et il avoit receu 32 livres de fer 18 sols Plus deux fers pour le cheval noir et avoit receu 3 livres de fer 4 sols 6 deniers. plus luy estoit dheu 4 fers pour le grand cheval 12 sols et a receu 9 livres de fer 13 sols 6 deniers. plus pour avoir accomodé la susdite serrure et une autre sale ? a demande 5 sols de quoy a receu 2 sols 6 deniers parce me faut compter 2 sols 6 deniers. plus nous avons accomodé quelque chose à la grande arbalete quy peut valoir 2 sols 6 deniers en tout luy seroit dheu ale compte 22 sols.
8-sept.	1623	le filz de Liotte a achepté deux barriques de vin de mon père pour 16 livres et ma balié une pistole 7 livres 7 sols Plus 57 sols qu'il a payé pour nous a Meynardie et cest treuvé nous reste 5# 16s. que Bourriquet luy doibt que faut tenir en comte audit Bourriquet 5 livres 16s. Plus Abraham nous a conte 20 sols pour ledit Bourriquet
8-sept.	1623	ay baillé à Glene pour bailler à combe comme il a dict 4 livres tournoises cy. Un escu d'or et luy baillé la mon---

9-sept.	1623	Ay envoyé par Arnaud mon vallet
9-sept.	1623	Arnaud a aporté au Faure 11 livres de fer poids de marc
10-sept.	1623	Marniol a fait bâter le cheval noir et y a fait metre 16 livres de bourre montent 48 sols 10 sols de la façon du bast et 6 sols de despance monte tout 3 livres 4 sols
13-sept.	1623	Jay baillé a Pérical 32 sols
13-sept.	1623	Jay envoyé à Puyvendran 24 sols
14-sept.	1623	Jay vendu à Tonnel les chataignes du boys quay achepte de Jean Delvezi et a luy quay acquis de Bertrand Lachau pour la presente année et moyennant 8 livres ou demy --- de la Truquarce cy 8 livres
14-sept.	1623	Marmiol a fait baster le fron blanc et y a fait metre 17 livres de bourre de boeuf pour 42 sols 6 deniers. Plus un arson et 6 sols de despance et sa façon
15-sept.	1623	a fait baster le mulet et y a fait metre 16 livres de bourre de bœuf monte à 2 sols 6 deniers 40 sols pour sa façon 10 sols 6 sols de despance 56 s
16-sept.	1623	Abraham nous a conté 43 sols pour le dit barragoy
16-sept.	1623	le Faure a receu 30 livres de fer petit poids
18-sept.	1623	Nous avons rabatu un fourneau de Maitre Pierre de Leygonnie monte le salaire de Bourriquet 11 livres 10 sols . Conte fait ce jourdhuy avec Bourriquet lequel font conte jusques au susdit jour Il cest treuvé luy estre dheu le filz de Liette a achepté deux barriques de vin de mon père pour 16 livres et ma balié une pistole 7 livres 7 sols Plus 57 sols qu'il a payé pour nous a Meynardie et cest treuvé nous reste 5 livres 16 sols que Bourriquet luy doit que faut tenir en comte audit Bourriquet 5 livres 16 sols. Plus Abraham nous a conte 20 sols pour ledit Bourriquet livres 3 sols compris un fourneau que avoit cuit de Laussele 24 livres 48 sols 12 livres 3 sols
19-sept.	1623	Susdit Bourriquet doit la culiete du bois de Gualiard 50 s
20-sept.	1623	Il est deu à Bourriquet le salle (salaire?) d'un fourneau de souches qu'il a cuit à maitre Pierre Lacoste ou il y a heu seulement en tout 21 charges de quoy faire tenir en conte audit maitre Pierre Lacoste 10 charges et demye et pour le dit Bourriquet son frère ou Rissadou La-- meytre quest a chascun 31 sols 6 deniers Jay payé le dit Rissadou ensemble ledit frère dudit bourriquet et sera deu audit Baraque 3 livres 13 sols 6 deniers
22-sept.	1623	Ledit Baragoy a receu un quintal fer 8 livres
25-sept.	1623	le meunier nous a compté 240 livres de pain quil avoit balie audits forgerons pour 9 livres
25-sept.	1623	Plus Lacrosse sen alant mon père luy a donné 43 sols
25-sept.	1623	Plus en a receu 8 livres et demie petit poids
26-sept.	1623	Jay baillé à Puyvendran pour faire mener sa vendange 20 sols
27-sept.	1623	Le dit Puivendran a achepte la culiete d'un bois à la Meynardie appelle le pour le dix livres
28-sept.	1623	Plus le gendre du Rouan nommé Jan Beaussou a achepte de mon père la moitié des bois à Cumon moyennant 18 livres
29-sept.	1623	Plus mon père a tenu en compte 30 sols à Laffage sur ce quil devoit pour Puivendran
1-oct.	1623	Lacrosse est retourne nous ??? D'affineurs et luy ay baillé ledit jour 12 sols
3-oct.	1623	avons compte sur la taille que sy est treuvé 38 fers monte 5 livres 4 sols Plus 46 fers monte. Plus 17 fers montent 34 sols monte tout 9 livres 4 sols
6-oct.	1623	le bastier a envoyer chercher un quintal de fer par son valet qui monte 8 livres parce tout compte il nous reste 50 sols
7-oct.	1623	J'ay baillé à Jan de Meymy 13 liv de fer pour 22 sols
8-oct.	1623	compte fait avec le bastier de Manaurie par lequel s'est treuvé luy estre dheu 5 livres 10 sols et quelques seles un lies quil nous avoit ont este rabatus 10 Sols
15-oct.	1623	le faure a receu 27 livres de fer petits poids monte ce quy est dheu au Faure 34 livres 11 sols 6 deniers
22-oct.	1623	Plus le dit bourriquet a receu pour 6 livres de bure cy 6 livres parce conte fait ce jourd'huy compris 5 sols que luy ay baillé que je luy reste en -- jusques audit jour 6 livres
23-oct.	1623	Jay baillé à Jean Lacoste 17 sols
24-oct.	1623	Garaboy a reçu un pot et 16 livres de fer pour 40 sols
29-oct.	1623	Jay achepté de Mouytinac une coupe de boys près de la Combe de Monferier ensemble le boys qui est coupe dans ledit novembre qu'est six arbres quil cestoit retenu le temps pour 60 liv que je doibz acquiter envers Bourdichou
29-oct.	1623	s'en retourna et luy ay baillé treze aut cordilhac et 28 sols aut six livres en argent monte 10 livres 4 sols
29-oct.	1623	Plus a Guillaume 2 sols 6 deniers et pour achapter des sabotz et 40 sols sera quil sen est alle avec Lacrosse
29-oct.	1623	Plus Nadal sen alant ma tante luy a balié 40 sols et 7 sols quil nous restoit par une talie que luy Rigaud et Bertrand avoint fait avant que Lacrosse vingt rabatu 7 quintaux de fer quil avoint fait. Plus Rigaud sen alant a receu a receu 40 sols et 4 sols 2 deniers quil nous restoit de la sudite talie
29-oct.	1623	et cest trouvé sur la taillie lors qu'ils sen font à 16 sols de despance à tous quatre outre part scavoir monte 3 livres 10 sols Plus 38 pots de vin y en avoit ?? 3 livres 16 sols. Plus 10 sols d'huile 10 sols de lard et 9 sols en argent quy estoit talie
30-oct.	1623	Comte fait avec le faure de Leygonie par lequel cest estre dheu audit faure du service quil nous a fait davoir ferre les chevaux ou autres choses jusques audit jour 34 livres 11 sols 6 deniers y compris ce

		quy luy estoit dheu par le compte precedant et cest treuvé quil a receu 2 quintaux et 55 livres de fer poids de marc quy vale 20 livres 8 sols parce rabatu ce quil a receu il luy est encore dheu 14 livres 3 sols 6 deniers et pour le regard du service de la forge est entierement payé jusques aus rois prochains qu'on contera 1624
31-oct.	1623	luy envoyé par Pinsou 21 livres de fer poids de marc
1-nov.	1623	Nicot nous doit 21 lises 13 sols 4 deniers de chataignes avoit receu auparavant cy 5 livres
2-nov.	1623	Le dit Faure a receu un quintal de fer pour 8 livres
6-nov.	1623	parce balie à Rigaud 3 sols pour avoir des salas
6-nov.	1623	Plus guilhaume a receu 11 sols pour payer labiliage de ses souliers
8-nov.	1623	Ven- - - de Perigueux ; J'ay baillé neuf ??? (effacé) Méric Duboys 80 livres.
11-nov.	1623	plus le dit Jan Reynaud ma baillé 42 charges d'un petit fourneau qui monte 4 livres 6 sols que luy ay payés
12-nov.	1623	Jay baillé a Arnautou pour 6 sols ; pour 9 sols à Girou Destreguil
13-nov.	1623	j'ay achepté dudit Reynaud 35 charges grosses charbon prins à Saint-geyrac dune noue lesquelles luy ay payées
13-nov.	1623	Avons reçu un petit fourneau dudit reynaud quy a tiré 37 charges grosses parce nous reste ce quy est dans la l'obligé de F--- père
17-nov.	1623	Me doit le tirage de 34 bacs
17-nov.	1623	Bourriquet est venu rabatu le dernier fourneau de Leygonnie quy a tiré 112 charges grosses que luy valent 11 Livres 4 sols. Le susdit jour a receu 10 sols.Plus avons payer au meunier 12 sols pour ledit Bourriquet . Plus la femme du dit Bourriquet a receu 10 sols
18-nov.	1623	Me doit le tirage de 30 bacs et les satanyes
18-nov.	1623	tirage de 30 bacs de mine, m' a payé les satanyes
25-nov.	1623	a receu 20 sols ; Plus ledit Garraboy a receu 14 livres 10 sols que ma tante luy donne
1-déc.	1623	Toute la mine quy est au fourneau est audit susdits laveurs moyenant 16 sols 8 deniers quil faut quil nous balie lors quelle se fendra quavons rabatu a cela de la part du lavage que Marmol avoit fait ou dun peu que ceux du Bugue auront et ?? Payé ( en marge faudra tenir en compte 16 sols 8 deniers lors que la mine se fendra)
1-déc.	1623	jay achepté de Jan Lamouthe de Laloulie 4 milliers de clous pour ferrer les chevaux à 45 sols le millier et je luy ay avancé pour iceux faire 44 livres fer poids de marc et il prend le quintal pour 8 livres en espere nous reste
13-déc.	1623	Bourriquet a receu 20 sols. Plus luy ay dheu le salaire du premiet fourneau du bois jeune qui a tiré 95 charges grosses luy vale 9 livres 10 sols
13-déc.	1623	Le Faure a receu 43 livres de fer poids de marc. Avons receu 100 clous de soufflets 25 sols ; Plus 200 petites taches 10 sols. Plus autres 100 clous de soufflets 25 sols
16-déc.	1623	le valet de mr Brassac avec un Faure du Puridier est venu chercher du pour accomoder quelque charrette et en a reçu 45 livres
16-déc.	1623	Conte fait avec Barragoy le dimanche 16 décembre 1623 rabatu deux fournaux de la Forest quy montent 279 charges grosses un de Jean de Meymy quy monte 36 charges quest en tout 315 charges monte son salaire à 31 livres 10 sols. Le dit Barragoy a esté payé des 40 livres 8 sols quy luy estoit dheus par l'aultre conte et cest treuvé nous devoir 20 livres 9 sols par ce tout conte il cest treuvé luy estre dheu 11 livres 15 sols jusques au susdit jour
18-déc.	1623	J'ai baillé à Arnaud Dupuy pour 000 4 deniers de fer (illisible)
18-déc.	1623	avons compté sur la talie de nommer ou il cest treuvé pour 9 livres de pain que les forgerons avoient receu
18-déc.	1623	Nadal a receu 3 sols sen allant au Bugue
20-déc.	1623	20 décembre susdit j'ay envoyé audit Lacoste 10# plus luy ay envoyé deux taques à Périgueux. Plus une barrique de vin 20# monte 626# sans ce qui est du présent
20-déc.	1623	Fransois a receu 50 sols et 10 deniers avoit receu auparavant cy 3 livres
22-déc.	1623	Jay fait compte avec lesdits forgerons et avec Lacrosse par lequel cest treuvé nous devoir 10 livres 17 sols 6 deniers de despance. Plus cest treuvé nous devoir en argent quil avoit receu ou 3 aulnes de courdelat 12 livres 13 sols monte ce dessus 23 livres 10 sols 6 deniers et cest treuvé luy estre dheu de son salaire de 18 milliers de fer 27 livres parce deduit ce quil nous doit sur ce quil luy est dheu . Il luy est encore dheu 3 livres 9 sols 6 deniers sans prendre de ce que nous doit de Vieux.Le susdit Lacrosse sen allant a receu 8 livres. Plus Lacrosse a receu 12 sols le jour qu'il feust blessé
22-déc.	1623	faict mesme compte que dessus avec Rigaud auquel cest treuvé luy estre dheu rabatu 10 livres 17 sols 6 deniers de despance quil devoit et 50 sols en argent qu'il avoit receu en plusieurs fois 4 livres 12 sols 10 deniers a receu 5 livres et sen alant parce nous reste 7 sols 2 deniers
24-déc.	1623	Le dict Garaboy a receu 5 aut 3/4 -- bure à 25 sols-- montent -- livres-- 15 sols en argent pour luy est -- de ce comte -- deux fourneaux quil cuitz que ne sont comtes
27-déc.	1623	estant à la Douze, jay baillé 8 sols à Mouytinat
31-déc.	1623	Barragoy a receu 3 quintals deux livres et demie de fer monte à 24 livres 4 sols
2-janv.	1624	Plus 20 sols que ma tante luy avoit balie pour donner a ?? Lesquels il a gardés 20 sols

2-janv.	1624	plus ay fait mesme compte que de l'autre part avec Guilhaume de Beaufort auquel s'est treuvé luy estre dheu 4 livres 13 sols rabatu sa despance et ce quil avoit receu dalieus sur son salaire. Le susdit Guilhaume sen alant a receu 5 li parce nous reste 7 sols tout compte jusques au susdit jour
3-janv.	1624	Conte fait avec Bourriquet en presence de Jeanmide, sergent, auquel cest treuvé luy estre dheu jusque au susdit jour 24 livres tout conte et nous adit de payer 18 livres audit Jeanmide à sa déscharge 24 livres
3-janv.	1624	Jan luy a aporté 15 livres moins un quart de fer poids de marc
4-janv.	1624	Le susdit Jeanmide a receu 8 livres 15 sols à la descharge du susdit Bourriquet en fer 8 livres 15 sols
4-janv.	1624	Plus Bourriquet a receu 20 livres de fer quy monte 33 sols 4 deniers
5-janv.	1624	jay baillé audit Baussou 40 sols
8-janv.	1624	jay envoyé à Jean de Michelou 8 livres
9-janv.	1624	luy baille à Jean Lachaud pour Pérical 16 sols
13-janv.	1624	jay balié à faire le bois de Moytinat que mon père a acheté le dernier apelle comme aussy a fere les souches de la Combe avec coins de fer et le tout assemblés tant celuy quy y est fait que celuy quilz fairont moyennant la somme de 39 livres 5 sols l'obligé reçu par Lacoste ont reçu 19 livres
15-janv.	1624	Jay achépté de sequestre de la Taleyrandie 100 charges de charbon prins entre la Taleyrandie et Jan Merle moyenant la somme de 40 livres l'obligé reçu par Lacoste comme les doit blai de jour en jour et à ma Volonté le 23 du susdit mois a reçu les 40 livres
15-janv.	1624	a receu 7 sols 6 deniers
15-janv.	1624	Plus ay fait mesme compte que dessus avec Nadal par lequel c'est treuvé nous devoir une fois 10 livres 17 sols 6 deniers de despance Plus 40 sols plus 29 sols plus 4 sols 6 deniers. Plus 7 sols. Plus 2 sols 6 deniers montent ses articles 4 livres 1 sol monte en tout 14 livres 18 sols 6 deniers quil nous doibt et luy est dheu le salaire de 18 mines de fer de marteleur quy luy vale 22 livres 10 sols parce rabatu ce quil nous doibt je luy est encore dheu 7 livres 11 sols sans prejudice de ce qu'il nous doibt de Vieux. Le susdit a receu 6 livres plus 16 sols quy ont esté payées au meunier à sa descharge parce luy est de son dheu 15 sols a receu 3 sols sen alant au Bugue
15-janv.	1624	Plus a receu 40 sols que ma tante luy a balié le dimanche 15 janvier 1624
16-janv.	1624	jay payé au Faure nommé La Force 13 journals en ce quil avoit receu et le surpayé de 7 sols parce nous restera 7 sols
17-janv.	1624	Puivendran a reçu 3 livres
17-janv.	1624	Plus Glene a receu trois Livres . Plus 7 livres de fer pour 11 sols
17-janv.	1624	Plus le nouveau trasseur a receu 20 sols
17-janv.	1624	Jay mandé à Bourdeaux par escript de balier au susdit Jan Beaussou 40 sols quil a receu
17-janv.	1624	François a receu pour 22 sols de fer et 8 sols qu'il avoit receu en argent quest 30 sols. Plus Fransois a receu 4 livres d'un faure de la Chapelle quil nous devoit 4 livres Fransois a receu 21 sols 4 deniers de fer
20-janv.	1624	a receu 10 sols et avons promis au fils de abr --de luy payer 44 sols que Barragoy leur doibt
20-janv.	1624	compte fait avec le Cousy auquel cest trouvé luy estre dheu font compte et rabatu tout ce qui luy estoit dheu de fourneau dernier 9 de l'autre precedant qui de quelques pots quatre livres 10 sols le dit jour a receu 10 sols
22-janv.	1624	avons rabatu le 2 fourneau de bois ??? Quy monte audit Bourriquet 9 livres 2 sols
22-janv.	1624	avons payé à Bernodou 6 sols de pain que le dit Barragoy avoit receu et 20 sols que ma tante luy balie quest 26 sols
24-janv.	1624	Bourriquet a receu un quintal de fer pour 8 livres
24-janv.	1624	jay balie aususdit Bordes 10 sols
24-janv.	1624	le dit Cousy a receu par les mains de Bertrand Aublanc 8 livres parce qu'il ay payé sauf de 7 sols
24-janv.	1624	compte fait ce jourdhuy avec les forgerons par lequel compte c'est treuvé que Lacrosse nous devoit de despance 50 sols et luy estoit dheu le salaire de 17 quintaux de fer qui luy vale 51 sols parce luy sera dheu un sol et il nous doit 12 sols que ma tante luy a balié le jour qu'il feut blessé. Plus le dit Lacrosse sen allant ma tante luy donne 20 sols quest 31 sols que nous doibt de ce compte et 4 livres 10 sols 6 deniers du compte precedent sans préjudice de ce que doit de Vieux
24-janv.	1624	faict mesme compte avec Rigaud lequel cest treuvé quil devoit de despance 4 livres 2 sols 8 deniers et il luy est dheu le salaire une fois de 17 quintaux quy luy vale 34 sols. Plus le salaire de 21 quintaux que Guilhaume et luy ont affiné par monte luy vale 52 sols 6 deniers y compris 3 quintaux quy estoit en pieces monte tout son salaire 4 livres 6 sols 6 deniers parce rabatu sa despance il luy sera dheu 3 sols 10 deniers. Le dit Rigaud nous doit 7 sols 2 deniers de l'aultre compte et 7 sols 6 deniers que ma tante luy a balié le dimanche 25 janvier quest 14 sols 8 deniers et parce il nous doibt 11 sols moins 2 deniers rabatu ce quil luy est dheu
24-janv.	1624	compte fait avec Nadal le susdit jour par lequel il cest treuvé debvoir 4 livres 2 sols 8 deniers de despance et il luy est dheu le salaire de 35 quintaux de fer quy luy vale 4 livres 7 sols 6 deniers parce luy sera dheu 4 sols 10 deniers. Plus luy est dheu 2 sols 6 deniers de sa part et des quelques livres de fer que nous avons prins. Plus g--ous. Plus estoit dheu par le compte precedent 15 sols monte tout ce qui luy est dheu 22 sols 4 deniers. il nous doit une fois 20 sols que ma tante luy balie Plus 3 sols parce il

		nous resteroit seulement 8 deniers et nous a payé 26 livres de fer quil nous devoit sans prendre de ce quil nous doit de Vieux
24-janv.	1624	Compte fait avec Guillaume auquel cest treuve luy estre dheu le salaire de 35 quintaux de fer pour l'avoir aydé à forger quy luy vale 3 livres 10 sols. Plus le salaire de 21 quintaux pour l'avoir aydé à affiner quy luy vale 52 sols 6 deniers monte tout 6 livres 2 sols 6 deniers et il doit de despance 4 livres un sol 6 deniers luy sera dheu 40 sols il nous doit du tiers??? 47 sols et mon frère luy devoit 4 sols parce tout rabatu il nous reste 3 sols avons prins 2 sols 6 deniers quelque fer nous reste seulement 8 deniers et sen est allé
24-janv.	1624	Le Faure estant venu y cy tra-- ma dit y avoit sur la talie 26 fers monte 3 livres 18 s. Plus 37 relepvcs valent 37 sols. Plus 10 fers des -- vale 20 sols
25-janv.	1624	Plus avons paye au filz d'Abraham 27 sols pour ledit Bourriquet
25-janv.	1624	Plus a receu 25 livres de fer poids de marc
28-janv.	1624	Barragoy a receu un quintal de fer pour 8 livres
28-janv.	1624	le Cousy a receu les 4 livres que luy restois
1-févr.	1624	Nadal s'en alla et ma tante luy balie 20 sols. Plus 5 sols que je luy balie quest 25 sols. Plus ma tante luy balie 3 sols 6 deniers et autant au Cousy, Lacrosse et Rigaud s'en allerent le jedy 12 février et ma tante balia à Lacrosse 10 sols plus à Rigaud 8 sols
3-févr.	1624	et lesdit jour mesmes le susdits Barbeblanc prins a ferrer nos chevaux moyenant 80 livres de fer par an pour cheval poids de marc 4 livres pour les 4 chevaux de bast 3 quintaux 20 livres en ce quil sera tenu de delivrer ycy 2 fois de la semaine fait ferrer et pour le regard de deux asnes luy en avoins promis 50 livres pour les deux
3-févr.	1624	barbe blanc a fait un fer au poulain et deux relepvés
4-févr.	1624	Perical a receu en argent ou en fer 30 sols 4 deniers
5-févr.	1624	Plus ledit Baussou a receu 16 sols cy 16 sols
6-févr.	1624	jay baillé à Puyvendran pour apporter à Pérical 20 sols cy
7-févr.	1624	jay baillé a Boussou 30 sols
8-févr.	1624	jay baillé à Glene 40 sols
10-févr.	1624	le faure a receu 18 livres de fer petit poids
12-févr.	1624	Estant au Bugue jay balié à Jan de Cadais /avons fondu moins un jour deduit le fourneau
13-févr.	1624	le Faure a receu 22 livres de fer poids de marc et nous a fait quelque grille pour 9 sols ; plus un achereau 10 sols. Plus c'est trouvé sur la taille 6 fers de cheval et 17 relevées monte 35 sols. Plus 6 des asnes 12 sols
16-févr.	1624	barbe blanc a fait a receu 28 livres de fer petit poids
17-févr.	1624	Jay achepté 52 charges charbon de Thony de Simon et luy ay baillé 12 livres luy reste 8 liv en ay fait cedulle et il ma fait un obligé reçu jay un abre. Je luy ay baillé le contenu de la dite cedulle le 8 mars an susdit et contre luy ay baillé 41 sols 8 deniers moins receu du susdit charbon 47 charges de cheval moins 'une asne
19-févr.	1624	compte fait avec les forgerons par lequel cest treuvé que Lacrosse nous devoit de despance à sa part 4 livres 16 sols 4 deniers et luy estoit dheu le salaire de 48 quintaux de fer quy luy vale 7 livres 4 sols parce rabatu sa despance il luy sera dheu 47 sols 8 deniers desquels 47 sols 8 deniers faut deduire une fois 6 sols moins un liard de quelque fer que Lacrosse avoit prins plus 10 sols quil avoit receu parce rabatu ce dessus luy est dheu de ce compte 32 sols. De plus ledit ledit Lacrosse avoit receu une fois 20 sols s'en allant plus 12 sols le jour quil fut blaisé (blessé) dequoy luy estant dheu un sol quest 31 sols parce de tout cedessus luy est dheu un sol plus le di Lacrosse nous doibt par d'autres comptes precedans 4 livres 10 sols tout compte rabatu ledit lacrosse nous doibt jusque ausudit jour 4 livres 9 sols sans ce que nous doibt de l'autre fois quil travailloit ycy. Plus nous doibt 18 sols que devons payer à Boussete 18 sols
19-févr.	1624	fait compte que dessus avec Rigaud lequel cest treuvé devoir 4 livres 26 sols 4 deniers de despense et luy est dheu le salaire de 48 quintaux de fer qui luy vale 4 livres 16 sols parce rabatu sa despance sur son salaire. Plus 2 sols deux quarts pour l'avoir aydé à la forge. Il luy sera dheu 20 deniers Plus nous doit une fois 8 sols. Plus 7 sols 7 deniers parce tout compte nous doibt 14 sols jusques au susdit jour
19-févr.	1624	fait mesme compte avec Nadal auquel cest treuvé estre dheu le salaire de 51 quintaux de fer qui luy vale 6 livres 7 sols 6 deniers parce rabatu 4 livres 16 sols 4 deniers quil doibt de despance luy sera dheu 31 sols de quoy cest treuvé avoir receu 25 sols parce luy ay dheu 6 sols de quoy a receu un deventier ?tablier 10 sols. nous reste 4 sols de la et 3 sols quil a receu pour avoir des boutons quest 7 sols quil nous doibt. Plus sen alant à receu 45 sols
19-févr.	1624	et pour le Cousy il cest sa??? Devoir une fois 35 sols de despance plus sur une autre ---- 13 sols à sa part quest 48 sols et luy ay dheu 4 livres 14 sols parce rabatu sa despance luy sera dheu 76 sols a receu une fois 30 sols plus 5 sols luy est encore dheu 11 sols
19-févr.	1624	cest dheu à jandarme le salaire de 3 quintaux 6 Sols
21-févr.	1624	Jeanmide a receu un quintal de fer pour 8 livres à la descharge de Bourriquet 8 livres parce luy restois 25 sols

21-févr.	1624	compte fait avec Barbeblanc auquel c'est treuvé luy estre dheu jusques audit jour 42 sols y compris labiliage de 2 sizeaux à froid et le marteau achapter qu'il nous a compter 8 sols parce cy 42 sols sans comprendre les tables qu'il nous doit
22-févr.	1624	Jay baillé audit Mouytinac 5 sols alibi a un
22-févr.	1624	me suys accordé avec Louys Reynaud dit ?? Quamoins à Périgueux que tant pour les dommages et interests que principal quil me restoit quil me doibt baillé dans deux moys 126 charges de charbon charge de cheval dans ses biens a ses terres de Saint geyrac les avons reserves a receu son obligé
23-févr.	1624	Jay baillé à Garraboy 20 sols ; mon frère porta audit Garaboy 4 livres
23-févr.	1624	debut effacé -- ledit au fourneau et tire la pale éffacé
23-févr.	1624	Barbe blanc a fait 3 fers au grand ??? Et un relepvé quest 10 sols 6 deniers. Relever: terme de maréchal. Oter un fer qui branle et le rattacher solidement. Contraire de ferrer à neuf.
23-févr.	1624	a receu 8 livres et demie de fer petit poids
23-févr.	1624	plus a fait aus chevaux de jannicot 3 fers 9 sols
24-févr.	1624	Jan de Michelou a receu douze livres et cart de fer pour 20 sols 5 deniers
24-févr.	1624	j'ay fait compte avec le faure de Leygonie auquel c'est trouvé luy estre dheu jusques au susdit jour de tout ce quil a fait pour nous ou qu'avons receu de luy ou luy de nous 9 livres 1 sol y compris ce que luy devons par le compte precedant et pour le regard du salaire de la forge a receu 18 livres de fer sur l'année courante
24-févr.	1624	le sudit jour a receu un quintal de fer pour 8 livres
25-févr.	1624	Bourriquet a reçu un quintal de fer pour 8 livres pour la donne à Barragoy
26-févr.	1624	la pale du fourneau cest trouvé environ 3 heures après midy louvrage fait par Jan Bordes gardeurs ledit Bordes et le Cousy chargeur Jan de Cadais et le frère dudi Bordes
1-mars	1624	jay acheté de Peyrot Reynaud 90 charges de charbon charges de cheval prins dans le boys et au nom duquel ledit Reynaud mafaict la vante et luy ay baillé pour icelles trente six livres tournoises estans chez monsieur Durand Brassac et je prys ??? le farineau quand bon nous semblera. Avons reçu les susdites 90 charges de charbon et 17 de plus pour paiement desquelles 18 octobre jay bailé audit hugues pour 24 sols de fer Plus a reçu le 23 février 1625 5 livres 12 sols pour fin de payer du susdit charbon
1-mars	1624	Le dit Peyrot ma vendu 300 charges de charbon de cheval pour en ay tenu de la personne à raison de 8 sols 6 deniers la charge et luy doibt bailher le charbon dans la Saint Jean la vante na esté exantée parce que Durand Brassac y avons part e tous le marche et na vaillé tient le marché que meu et une taque et ??? ont le charbry ??? 45 sols la gaillotas ronde a la for? a la Capette
1-mars	1624	Jan Bordes a receu 13 sols 6 deniers
10-mars	1624	Jay baillé au sr Buscherie 10 sols moing 1 denier
10-mars	1624	je leur ay balié estant dans le bois 12 livres leur restoit 7 livre 10 sols
10-mars	1624	a esté compté quinze a heu sur plus la taille 16 livres 3 sols et a este compris
11-mars	1624	jay baillé à Garagoy estant à Saint Geyrac 2 pistolets d'or cy 7 livres 8 sols
13-mars	1624	Arnaud est allé faire baster le petit mulet et un asne et y a fait metre 26 livres de bourre monte 3 livres 18 sols Plus la façon 15 sols . Plus des arsons à l'asne 10 sols et 5 sols la toile et quelques pintes de vin monte tout 10 sols
14-mars	1624	jay balie à Glene, Perical, Beaussou, Puivendran 8 sols
14-mars	1624	Tarau est allé faire ferrer le grand cheval des 4 pieds montent les fers 12 sols et le soir auparavant luy avons envoyé par Pierre de Thienne 7 livres de fer montent 10 sols 6 deniers. Plus a fait un fer au grand cheval 3 lesdits jour a receu pour 16 sols de fer
15-mars	1624	avons rabatu les 3 et 4 fourneaux du bois jeune qui monte audit Bourriquet 15 livres moins quatre sols
15-mars	1624	Compte fait ce jourdhuy avec Bourriquet auquel cest treuvé luy estre dheu 29 livres 16 sols et cest treuvé avoir receu 19 livres par ce luy sera dheu tout conte jusques au susdit jour 11 livres moins 4 sols
15-mars	1624	Le jour des rameaux je balie à Puivendran 7 livres; à Jan Beaussou autres 7 livres; à Glene 4 livres et un perol autres 4 livres = 8 livres. Plus ledit jour à Beaussou pour 16 livres de fer
16-mars	1624	le sudit Bourriquet a receu 40 sols que le faure de Leygonnie luy a apporté
18-mars	1624	a fait au poulain deux fers et un relepvé
24-mars	1624	Fransois a receu demy quarton de blé monte marché fait 49 sols
25-mars	1624	les laveurs ont receu 10 sols que je dois
26-mars	1624	j'ay baillé avec sr Brassac deux pistolets 7 liv 8 sols present Perrot Reynaud ; Plus jay asepté de Mr des Marsene, sergent royal 20 charges de charbon pour 8 liv que luy ay payé et m'en a fait cédulle
26-mars	1624	Barragoy a reçu 15 sols et lui est dheu 8 livres 6 sols. Jay baillé à Peyrot Reynaud 5 livres pour bailher à Garaboy et ma femme luy a baillé --- luy a baillé une piece de 45 sols cy 7 livres 5 sols
26-mars	1624	Compte fait avec le dit Garaboy et rabatu 2 fourneaux de la forest scavoire le 4 sols et 5 quintaux est monté à 248 charges grosses. Plus 5 de la Combe monte à 304 charges vale au Barraboy. les susdites charges 55 livres 4 sols et cest treuvé que ledit Garraboy a receu y compris l'article ??
26-mars	1624	suite de l'article précédent 56 livres 8 sols par ce luy-- dheu jusques au susdit jour 20 sols y compris 4 sols que luy devoins de l'autre compte par ce luy restois sulement 20 sols
26-mars	1624	ou quelques jours avons Jeandarmes a receu 23 sols

26-mars	1624	Plus a este paye a Conchou 2 sols pour une paire de sabots quil a apporté à Nadal
27-mars	1624	mon père a baillé à Barragoy estant à la Forge basse 22 sols par ce sommes quites jusques au susdit jour sauf d'un sol qu'il me doit
27-mars	1624	Jan luy ay envoyé par Arnaud 12 livres et demie de fer poids de marc 2 livres 1/2. Avons receu du Faure 240 clous monte à 3 livres 10 sols
28-mars	1624	compte fait avec les forgerons par lequel comte cest treuvé quil nous deuvront de despance 26 livres 4 sols quest a chascun 6 livres 11 sols et leur est dheu le salaire de 80 quintaux de fer quy vale à Lacrosse 12 livres parce rabatu sa despance luy est dheu une fois 4 livres 9 sols plus ledit Lacrosse nous doit des comptes precedant une fois 4 livres 9 sols. Plus 8 sols à Boussette du Bugue quest 5 livres ledit Lacrosse a receu 7 livres sen alant quil nous doit
28-mars	1624	Faict mesme compte avec Rigaud auquel cest treuvé luy estre dheu rabatu sa despance 29 sols et il nous doit 14 sols par le compte precedant parce luy seroit dheu 1 sen alant ledit Rigaud a receu 3 livres nous reste 45 sols
28-mars	1624	fait mesme compte avec Nadal auquel cest treuvé luy estre dheu de son salaire 10 livres parce rabatu 6 livres 11 sols de despance luy sera dheu 3 livres 9 sols surquoy faut déduire une fois 45 sols qu'il a receu plus 9 sols quest 54 sols parce luy est encore dheu 15 sols sen alant a receu 32 livres de fer poids de marc pour 53 sols 4 deniers. jay balie au petit valet 5 sols le 22 avril que Nadal ma promis payer
28-mars	1624	Plus ledit Lacrosse nous doit 7 livres moins 2 sols par le compte dernier 6 livres 8 sols
28-mars	1624	Ledit Lacrosse a receu largent d'un quintal de fer que ma tante luy a balié
28-mars	1624	Plus c'est treuvé avoir receu une fois 8 sols plus 40 sols sen allant monte ce quil nous doit 10 livres 4 sols 6 deniers et le susdit quintal de fer. Plus le susdit Lacrosse sen allant a receu un patron pezant 8 livres poids de marc Conchou luy en donne 12 sols
30-mars	1624	jan de Michelou a receu 7 livres que mon frère luy a balie
2-avr.	1624	le second jour d'avril 1624 jay achepté de Mr de Reilhac une coupe de boys appelé la grande croiziere pour 250 livres et 2 taques contract receu et Puymoim-- de Périgueux paye 300 liv et doitz 450 livres à la St Jean doitz avoir coupé dans la Saint-Jean prochain luy avons envoyé les deux taques le may audit an
4-avr.	1624	Barragoy a receu 3 livres 4 sols 9 deniers de fer monte 4 livres moins un sol
4-avr.	1624	jay payé à Poncet 16 sols que Jan de Cadais luy devoit 16 sols
6-avr.	1624	je luy est presté 6 quart froment et et seigle
6-avr.	1624	Jay baillé Hugues Blanquetz pour Garaboy pour 4 livres de bled cy. Ledit jour audit garaboy un quarton et demy seigle à 28 sols le quarton et un quart mesure 26 sols monte 3 livres 8 sols
9-avr.	1624	jay envoyé au susdit Barbeblanc par Audet 18 livres de fer petit poids
10-avr.	1624	Me doit le lavage de 8 bacs de mine
11-avr.	1624	Glene a receu 3 livres
12-avr.	1624	le dit Bourriquet a receu un pistolet pour 3 livres 14 sols. Plus a receu 2 sols
12-avr.	1624	Beaussou a receu le dit Jour 3 livres
12-avr.	1624	Le susdit a receu fer 13 livres 2
12-avr.	1624	a fait au grand cheval deux fers 6 sols
13-avr.	1624	Plus a receu 2 quintaux mesure et un quarton seigle monte 3 livres 8 sols
13-avr.	1624	Glene a reçeu un quarton et demy mesure et demy quarton seigle à 23 le quarton monte 46 sols
13-avr.	1624	Compte fait avec François, il luy est dheu 45 sols 9 deniers de tout compte rabatu la mine quy est au fourneau. Le 13 avril ont receu 53 sols de fer leur restois 27 sols le dit François a receu en fer les 27 sols le 27 mai (en marge)
14-avr.	1624	a esté rabatu le 6 fourneau de la Combe le dernier de la Forest et le 3 de Mr Brassac quy se sont treuvé monter 202 charges grosses quy vale à Barragoy 20 # 4s
14-avr.	1624	Compte fait avec Barragoy le susdit jour auquel cest treubé luy estre dheu 9 livres moins 4 sols et a receu le dit jour 4 livres
14-avr.	1624	Barbeblanc a fait un fer au poulain et a recu 12 livres et demie de fer petit poids = 12 livres un tiers
15-avr.	1624	le Faure nous a fait deux culières et une petite qu'on avoit batu pour faire une esquile montent 25 sols à 5 la petite
18-avr.	1624	en a receu 6 livres 2 ; barbe blanc a fait 2 fers au poulain 6 sols
19-avr.	1624	Pascal a reçeu deux quartons de mesure ou seigle monte 46 sols
20-avr.	1624	Tirage de mine, 2 quartes orge, un quarte froment
20-avr.	1624	Tirage de mine, un quarte froment, un quarte orge
22-avr.	1624	avons donné à Barraque pour Bourriquet 4 qtx mesure et demi quintal froment à 22s. la mesure et 32s. le froment. le Sabatier a prins le dit blé ledit Barraque monte
22-avr.	1624	jan a fait rambourer le bast du cheval front blanc et celuy du cheval noir et y a fait mestre 20 livres de bourre 3 sols de despance 3 livres 3 sols Plus la façon 10 sols
23-avr.	1624	cest treuvé que le fourneau de leur ou celuy de la Castelanie ont monté audit Bourriquet 8 livres 15 sols
25-avr.	1624	François a receu pour pour balier a Chanabier 15 sols
28-avr.	1624	Barragoy a receu 40 sols



28-avr.	1624	Compte fait avec le bastier auquel cest treuvé luy estre dheu 6 livres 13 sols deduit 90 sols quil nous devoit de quoy a receu une charge de mounier pour 13 livres parce font rabatu jusques au sudit jour il cest treuvé nous estre redevable de 6 livres 7 sols
29-avr.	1624	Barragoy a receu pour 8 livres 8 de blé* savoir 4 quintaux mesture 2 quintaux seigle et un quintal fait 8 livres 8 sols
29-avr.	1624	le susdit jour avons rabatu le 7 fourneau de la Combe, celui de Chimelle et un autre de Guirandou quy montent 202 charges et demie quy luy vale 20 livres 5 sols par ce compte fait avec le dit Garraboy. Il cest treuvé luy estre dheu jusques au susdit jour 14 livre 13 sols
30-avr.	1624	Glene a receu deux quartz bled 46 sols
30-avr.	1624	Puyvendran pour en
30-avr.	1624	Thony Desmolins a receu deux quintaux bled 46 livres
30-avr.	1624	Plus ledit Puyvendran a receu 20 Sols
30-avr.	1624	Plus a Baussou 4 livres
1-mai	1624	Fransois et Nicot ont receu chascun 20 sols soit 40 sols. Plus cest treuvé sur une faille qu'ils avoint receu 7 pintes et demi 7 sols 6 deniers
1-mai	1624	Conty et le fils de Thienne Guarrigue sont venus pour laver mine à raison de 6 sols par jour chascun et ont receu le dit jour une pièce de 16 sols et une tourte pour 11 sols quest 27 sols
1-mai	1624	Barbe blanc a receu 5 livres 1 cart fer et a relevé le grand cheval dung pic fait un tout neuf
3-mai	1624	le valet dudit Barbe blanc a receu 18 livres fer petit poids
4-mai	1624	avons envoyé au faure 4 livres de fer poids de marc. Plus le faure nous a fait un sarsel et un bigoutan monte 8 sols. Fourches?
4-mai	1624	plus le faure a receu une oule pour 3 sols de quoy a esté rabatu 12 sols pour quelques journaux quil avoit desposé parce luy sera compte 24 sols
6-mai	1624	mon père a baillé à Glene 4 livres
8-mai	1624	Jay baillé à Puyvendran et à Baussou une pistolle 7 livres 8 sols
10-mai	1624	Compte fait ce jourd'huy avec Bourriquet auquel cest treuvé luy estre dheu tout rabatu jusques au susdit jour 10 livres 9 sols de son salaire. Plus 30 de 3 places et mon père veut que Bourriquet luy paye 18 sols de -- 10 sols-- quil en sest mener dune place. La femme dudit Bourriquet a receu deux quintaux mesture et demy quintal froment monte tout 3 livres
11-mai	1624	Compte fait ce jourd'huy avec Jan Bordes cest treuvé luy estre dheu le salaire de 3 mois qu'avions fondu quy monte 48 livres et cest treuvé devoir 11 livres 11 sols 8 deniers de despance 13 sols quil avoit receu parce abatu la susdite despance luy est dheu 35 livres 14 sols 10 deniers et compte fait avec ledit Bordes soit du salaire de fondeur ou de gardeur de deux ouvrages qu'ils nous a fait ou de 18 semaines qu'avions fondu en lesdits 2 ouvrages. Mon père luy en a payé un et luy a payé aussy au prix de 20 sols pour semaines de salaire du fondeur parce tout compte avec ledit Bordes jusques audit jour mondit père la paye moyennant 60 livres moins 7 ou 8 sols que ledit Bordes a receu contant. mondit Pierre luy a balie 40 sols plus qui ne vouloit faire quil faut mettre à néant
11-mai	1624	fait mesme comte que dessus avec le Cousy de Manaurie auquel cest treuvé luy estre dheu rabatu sa despance 36 livres 8 sols a este payé entierement soit en argent comptant que le Bastier luy devoit balier ou autres 8 livres que Bertrand Aublanc luy doit aussy balier parce sommes demeures quittes jusques audit jour
13-mai	1624	Compte fait avec les trasseurs de Mauzens par lequel cest treuvé qu'avions fondu leur mine 33 jours moins un cart et deux jours et demy de quelque cuivre qu'avions achepté deux quy avoit este rabatu et leur fera compte sullement les susdits 33 jours moins un cart parce la part Jan de Michelou c'est treuvé monter 24 livres 1 sol 4 deniers vue les 31 livres 3 sols quil nous doit il nous demeura débiteur de 7 livres 1 sol 8 deniers y compris ce quil nous devoit par le compte dernier precedant fait le 20 janvier 1623 sans prejudice de ce quil nous doit par autres comptes cy 7 livres 1 sol 8 deniers
13-mai	1624	fait meme compte que dessus avec Puyvendran auquel cest treuvé luy estre dheu de sa part de mine autant Jan de Michelou quest 24 livres 1 sols 4 deniers et cest treuvé devoir 21 livres 5 sols 2 deniers parce rabatu ce quil a receu luy sera dheu 56 sols sans comprendre ny prejudice audit este de me Pierre qui monte 11 livres 13 sols quintal quil doit ny a un autre obligé de 13 livres qu'il doit à mon père qu'est en tout 24 livres 13 sols 4 deniers
13-mai	1624	Il cest treuvé estre dheu à Jan de Michelou de quelque mine 3 livres 10 sols et auroit receu 3 livres parce luy seroit dheu 10 sols qu'il faut déduire sur 7 livres 1 sols 8 deniers quil nous devoit par le compte dernier precedant sans préjudice a ce qu'il nous doit paour autres comptes
15-mai	1624	le jour de l'ascension jay envoyé au faure par Jan 8 sols et demie 8 livres et demie de fer poids de marc Ascension 1624= 16 mai
17-mai	1624	Jay baillé audit Puyvendran 56 sols que luy estoit deubs par le susdit compte parce qu'il me doit l'entière somme de 24 livres 13 sols 4 deniers
17-mai	1624	Plus ay fait mesme compte avec Jan Beaussou lequel c'est treuvé devoir 48 livres 8 sols et sa part de mine cest treuvé monter 24 # 11s. 4d. par ainsy ledit Beaussou nous reste 23 livres 16 sols 8 deniers y compris ce quil nous restoit par le compte dernier precedant ( <b>en note</b> ledit Beaussou a prins demy jour sur les autres)

17-mai	1624	Faict mesme compte avec Glene dit Tonnel lequel c'est treuvé nous devoir 44 livres 16 sols 8 deniers. Plus 10 quil avoit prins de quelques 20 sols quil avoit apporté à Puyvendran luy est dheu de sa part de mine 33 livres 11 sols 4 deniers parce rabatu susdite mine Il nous demeure debiteur de 11 livres 15 sols de ce compte. plus nous devra autres 11 livres 6 sols 8 deniers de debte de Me Pierre quest en font 23 livres 2 sols 8 deniers. Y compris le compte de -- precedant sans prendre de ce quil nous doibt par autres comptes vieux
17-mai	1624	Pour Périco il c'est treuvé nous devoir y compris ce quil nous doibt par le compte precedant du 20 juing 1623 : 33 livres 8 sols 8 deniers et cest treuvé luy estre dheu de sa part de mine 21 livres 1 sol 4 deniers parce deduit quil luy est dheu sur ce quil nous doibt il nous demeurera debiteur de 12 livres 7 sols de ce compte. Plus 11 livres 6 sols 8 deniers de l'obligé de Me Pierre quest en tout 23 livres 13 sols 8 deniers sans prendre l'obligé d'Izac Vezac ny audits comptes vieux
17-mai	1624	Pour Thony Desmoulins, il cest treuvé rabatu sa part de mine nous devoir 12 sols 8 deniers
17-mai	1624	Baussou a receu 40 sols par les mains de Bourdeaux luy ayant envoyé une tre--- de les delivrer audit Baussou 40 livres
18-mai	1624	J'ay baillé au dit Puyjaumme deux quartz et demy bled seigle ou mesture pour demie dapr- -- ? Le dit Albuschier m'a baillé du charbon pour 58 sols que ce quil me doibt de décembre le 18 mai 1624 je luy ay baillé 45 sols pour fin de paye
18-mai	1624	Jay balie à Garraboy 4 sols et ma tante demy quest 6 sols Plus avons payé à Bernodou 14 sols de pain pour Barragoy. Plus nous sommes charges de payer une barrique de vin au Brel et Puridier
18-mai	1624	mon père a baillé à Puyvendran Glene et Baussou une pistole pour 7 livres 8 sols
19-mai	1624	compte fait ce jourdhuy les laveurs par lequel cest treuvé estre dheu Nicot et Fransois vale 54 livres 10 sols quest à chascun 27 livres 5 sols et cest treuvé que Nicot avoit receu 23 livres 5 sols parce luy est dheu de ce compte 4 livres Plus luy est dheu par le compte precedant 4 livres 16 sols 8 deniers quest en font quil luy est dheu 8 livres 16 sols 8 deniers quest en tout quil luy est dheu par le compte precedant 4 livres 16 sols deniers gwest en tout quil luy est dheu 8 livres 16 sols 8 deniers
20-mai	1624	Compte fait avec Burie auquel cest treuvé luy esté dheu 29 livres 2 sols 6 deniers de sa part de mine de Leygonnie ou du Mayne ou du lavage de 14 jours et demy et cest treuvé quil nous devoit jusques au susdit jour 40 livres moins 2 deniers y compris les chataignes de la culiette dernière parce deduit ce qu'il luy est dheu sur ce qu'il nous doibt Il nous devbra encore 10 livres 17 sols 4 deniers jusques au susdit jour. Reste 10 livres 17 sols 4 deniers
20-mai	1624	Faict mesme compte que dessus avec Pierre de Monribot fils à feu Jan de Courty lequel cest treuvé nous devoir jusques au susdit jour 20 may 52 livres 11 sols 4 deniers et cest treuvé luy estre dheu de son salaire de tirage ou lavage autant qu'à Burie quest 29 livres 2 sols 6 deniers. Plus 9 livres quil avoit baillé à Jan Bordes quest 28 livres 2 sols 6 deniers et deduit ce quy luy est dheu sur ce quil nous doibt nous devbra encore 14 livres 8 sols 10 deniers font compte jusques au susdit jour. Le susdit jour jay balié à Burie et a Pierre de Monribot un pic pezant 9 livres. Les susdits nous doibvent la culiete de la Frondousche de la Lande pour 16 livres. Plus la culiete du bois de la tour pour 7 livres monte tout 23 Livres quest a la part de Burie 11 livres 10 sols et autant à Pierre de Monribot. Nous avons receu de Burie deux barriques de vin pour 12 livres
20-mai	1624	Glene a receu 2 quartons mesture à 22 sols le quarton monte 44 sols
20-mai	1624	Jan est allé faire baster un grand mulet et y fait metre 24 livres de bourre plus les selles neuves et la façon 15 livres de despance 5 sols 5 livres 7 sols ? . Plus le susdit bastier a basté le mulet rouge et un asne et y a mis 25 ou 26 livres de bourre à tous deux. plus les selles neuves au mulet la façon 15 sols de despance 5 livres 15 sols. Le susdit bastier a receu 2 taques pezant 2 quintaux 24 livres monte 10 livres 14 sols
21-mai	1624	le faure a receu 35 livres de fer poids de marc
23-mai	1624	Barbe blanc a accomodé la serrure de la grande porte et a dit quil luy faloit 6 blancs pour la commande et a receu 29 livres fer petit poids
24-mai	1624	Lacrosse a receu argent d'un quart de fer 7 livres 10 sols
24-mai	1624	il cest treuvé que les forgerons auront receu depuis le dernier compte fait avec eux 11 livres 5 sols de pain qavons payé au guadayre bien que à leur compte il en ya que 10 livres 5 sols quil faut que le Gardayre face bon
24-mai	1624	Barbe blanc a fait un fer au poulain et a receu le grand cheval
25-mai	1624	mon père a balié à Garraboy 16 sols. Plus nous devons payer à l'Abraham pour Barragoy 27 sols
25-mai	1624	Quelques jours après avoir fait le susdit compte Jan de Michelou a receu 3 livres
25-mai	1624	Rigaud a receu une barre de fer pezant 33 livres petit poids quil nous a promis rendre de son fer
25-mai	1624	avons compte sur la taille du faure qui cy est treuvé 27 fers à 3 sols 27 relepvées a un sol Plus 13 fers d'asne monte font 6 livres 4 sols
25-mai	1624	Barbeblanc a receu fer 14 livres 1/2 et a fait au grand cheval 2 fers et 2 relepvés et au mulet un relepvé le grand cheu d'un pied de dernier 1 sol 6 deniers et a fait un fer au poulain et releve d'un pred. Plus a fait au grand cheval 2 fers et 2 relepvés et au mulet un relepvé monte 10 sols 6 deniers
27-mai	1624	Compte fait ce jour avec Barragoy et avons rabatu 3 fourneaux scavoire le 9 de la Combre le 4 de Brassac qui ont monte unze vingts unze =11 x20 =220 + 11 =231 charges et demie qui luy vale 23 livres

		et 7 livres 5 sols qui luy restons du precedant compte parce tout compte jusques au sus dit jour nous lui devons 30 livres 8 sols
27-mai	1624	Jay balie a Glene tant pour luy que Puyvendran et Baussou 5 livres
28-mai	1624	Barbeblanc a relevé le poulain d'un pied
30-mai	1624	Barbeblanc a relevé le cheval de 2 pieds
1-juin	1624	Pour Jan de Cadays chargeur deduit la despance il cest treuvé luy este dheu 24 livres 8 sols 4 deniers lesquels il a receu en argent comptant ou avec 11 livres que faugens luy doit balier en vertu d'un escript de mon père parce sommes demeurés quite
1-juin	1624	il cest treuvé esté dheu à Meyriniac deduit sa despance 24 livres 8 sols a receu une pistole pour luy est deu encore 17 livres
1-juin	1624	Compte fait avec Jandarme cest trouvé luy estre dheu rabatu sa despance 29 sols. Plus le salaire de 3 quintaux quest 6 sols quest 35 sols et cest treuvé avoir receu 23 sols parce luy est dheu 12 sols. Le dit Jandarme a receu 19 livres de fer petit poids quil nous a promis fondre. Plus a receu en juin de Poncet meunier du Bugue 3 quartons mesure à 24 sols le quarton monte 3 livres 16 sols
1-juin	1624	Nadal et Jandarme s'en allant c'est trouvé qu'ils devoient deux pots de vin sen allant cest treuvé sur la talie de vin une tourte monte tout 26 sols 8 deniers Lacrosse et Rigaud en donnent --- --- part et leur est dheu le salaire de 8 quintaux de fer a tous quatre
2-juin	1624	le valet de Barbe blanc 13 livres de fer petit poids
4-juin	1624	Barragoy a receu de Poncet deux quartons et demy mesure pour 55 sols; Plus Barragoy a receu 40 sols; a receu en blé ou argent 6 livres; en fer 8 sols; plus 10 sols; plus a Guardayre 42 sols; plus un quintal de fer 2 livres 8 livres 3 sols; plus a prins de Talet 25 livres moins 3 sols
6-juin	1624	en a receu 24 livres petit poids cy
10-juin	1624	le faure a receu 23 livres de fer poids de marc 23 livres
13-juin	1624	Barbeblanc a receu une braye pezant 15 livres et demie petit poids
18-juin	1624	Audet a apporté à Barbe blanc 10 livres 3 carts de fer petit poids et le mesme jour a ferré le grand cheval des quatre pieds
22-juin	1624	mon père a baillé au filz de Tonnet pour luy apporté 5 sols
25-juin	1624	en receu 17 livres et m'acommoder un pistolet et Arnaud 8 sols et l'un en beuf vale 7. c'est treuvé que les fers des grans chevaux et relepvés comme aussy ce quil a fait pour nous tout monte 5 livres 4 sols
26-juin	1624	Jay balié à Nadal 8 livres un cart de fer pezant 33 livres petit poids
26-juin	1624	Plus Nadal sen allant a receu 28 livres fer petit poids
26-juin	1624	Gendarme a receu 30 livres de fer petit poids
26-juin	1624	Rigaud a receu 5 sols et Lacrosse 8 13 Sols
26-juin	1624	Plus s'en allant en a receu 28 livres petit poids
30-juin	1624	Lacrosse sen allant a receu 40 sols
3-juil.	1624	Rigaud a receu 37 livres de fer petit poids
4-juil.	1624	Compte fait ce jour d'huy avec Barragoy lequel cest treuvé nous devoir rabatu 30 livres 8 sols que luy devons du dernier compte 6 livres 7 sols et cest treuvé luy estre dheu le salaire de deux fourneaux scavoir le 5 de Mr Brassac qui monte 93 charges grosses et un autre de Hugues des Blanques qui monte 105 charges grosses qui luy vale 20 livres moins 4s. par ce rabatu les 6 livres 7 sols susdits Il luy sera dheu 13 livres 9 sols. Fait conter à Garraboy 30 sols que devons payer à l'Abraham
6-juil.	1624	Taraut est allé faire baster 2 anes et y a fait mettre 20 livres de bourre de bœuf et son arson neuf et un autre qui ne lestoit pas la façon 10 sols et 5 deniers despance 3 livres 1 sol
14-juil.	1624	m'a relepvé le grand cheval dun pied de dernier 1 sol 6 deniers
16-juil.	1624	Jay envoyé au faure de Leygonie par Jan Dardie 7 livres 1 cart de fer petit poids
20-juil.	1624	compte fait avec les forgerons scavoir avec Lacrosse, Rigaud, Nadal et Jeandarme par lequel compte cest treuvé qu'ils devoient chascun 8 livres 7 sols 6 deniers et le salaire de Lacrosse cest treuvé monte 7 livres 9 sols parce rabatu sa despance il restera de ce compte 18 sols 6 deniers
21-juil.	1624	fait mesme compte que l'autre avec Rigaud par lequel cest treuvé devoir 8 livres 7 sols 6 deniers de despance et il luy est dheu le salaire une fois de 34 quintaux de fer meme qui luy vale 4 livres 5 sols plus le salaire de 10 quintaux de la guze qui luy vale 20 sols monte tout 5 livres 5 sols. Plus luy est dheu le salaire d'avoir aydé à forger 14 quintaux luy vale 28 sols monte tout son salaire 6 livres 13 sols parce deduit la despance sur son salaire il restera 34 sols 6 deniers. Plus le dit Rigaud nous doit 45 sols par le compte dernier. Plus 5 sols quil a receu monte tout ce quil doit 4 livres 4 sols 6 deniers. Plus doit 70 livres de fer petit poids.
21-juil.	1624	François et Nicot ont receu un quintal de fer pour 8 livres soit 8 livres 3 sols 2 deniers
25-juil.	1624	Plus a receu 12 livres moins un cart de fer petit poids
26-juil.	1624	le susdit ma fait un fer neuf 3 sols
27-juil.	1624	le lendemain est echeu et a releve le poulain de mon frère de deux pieds 3 sols
30-juil.	1624	Plus ledit Rigaud a receu le 30 Juillet 17 livres de fer petit poids
3-août	1624	Puivendran Glene et Baussou ont reçu 12 livres a savoir 8 livres que Bourdeaux leur a baillé et demi quintal de fer pour 4 livres
7-août	1624	Me doit les satanyes, en déduction m'a payé le tirage de 69 bacs

7-août	1624	Tirage de 30 bacs, m'a payé 69 bacs
7-août	1624	Me doit le tirage de 34 bacs, en déduction m'a payé 69 bacs
8-août	1624	Jan est allé faire baster la pie et y a fait mestre 20 livres de bourre et les selles neufves et 20 sols de despance monte tout 4 livres 15 sols
8-août	1624	compte fait avec le bastier lequel cest treuvé que nous luy sommes esté redevable de 31 sols tout compte et il a prins 56 selliers (seau, panier?)doules tarés à 15 sols selliers monte 42 livres tournoises par ce il nous sera redevable de 40 livres 9 sols
12-août	1624	Nadal m'est allé faire ferrer le cheval d'un pied
14-août	1624	Arnaud est allé faire baster le cheval noir et y fait mettre 14 livres de bourre et les seles neufves et la fason 10 sols et 5 sols de despance et deuvoit par ledit Arnaud 2 pistoles d'Italie monte tout 18 livres 5 sols
14-août	1624	plus le valet du bastier nous a apporté pour 21 sols de cordes et un pistole d'or pour 3 livres 14 sols cest article livres 15 sols. Plus nous devons par le compte dernier au bastier 31 sols
16-août	1624	jay envoyé à Barbeblanc 11 livres poids de marc par le valet
17-août	1624	Garraboy a recu 17 livres de fer 28 sols
23-août	1624	compte fait avec le valet du bastier par lequel cest treuvé que le bastier son maistre nous devoit rabatu tout ce que nous luy pouvions devoir 17 livres 9 sols doules quil avoit achepté de nous 17 livres 9 sols
28-août	1624	jay baillie au faure de leygonie 25 livres un cart fer poids de marc
1-sept.	1624	avons compte sur une talie des forgerons 52 pots de vin monte 4 livres 6 sols 8 deniers. Plus 23 sols en argent
7-sept.	1624	Barbeblanc m'a fait un fer au grand cheval et mis 3 clous 3 sols
7-sept.	1624	jay??? À son valet 20 sols de fer petit poids
10-sept.	1624	jay balie au faure 12 livres de fer poids de marc 12 livres
11-sept.	1624	le faure a receu un quintal 5 livres de fer poids de marc comprins quelques heures quil en avoit prins
14-sept.	1624	audit an nayant paye le principal ay envoyé l'interest audit sieur de Reilhac par mon fils ayné quil luy a declaré montant 37 livres pour un an en presances de mr Depuy Bertrand medecin et un fils s---teur et na voulu bailhe escript et prorogation disant qu'il n'avoit acoustume d'en bailhie
15-sept.	1624	En vandagent jay envoyé le grand cheval par Bardy à Barleblanc et ont fait un replevé
30-sept.	1624	jay balie au faure 15 livres et demie de fer poids de marc
2-oct.	1624	Mon père a baillé à Glene 20 sols le dit jour. Monset père luy ay vendu le balis (bois?)de Jan del Vezy et celuy de Bertrand ou l'on tire la mine à presant 9 livres ensemble luy contenu lafferme 6 ans desdit fer en aumantant 20 sols par an et rendu qqe seront 15 livres la derniere avant qu'on tire 1630 et aultre doit coupes les balies et les recevoir en bon menager et en passerons contrat lz 11 novembre an susdits Jay baillé audit Glene 40 sols cy
2-oct.	1624	mon père a baillé à Puyvendran 40 sols
2-oct.	1624	Beaussou autres 40 sols
12-oct.	1624	jay porté à Barbeblanc 5 livres moins un cart de fer. Ledit Barbeblanc ma fait deux fers au grand cheval et un rocopine 7 sols 6 deniers
15-oct.	1624	Barbleblanc nous a fait une pique de trasseur et luy avons fourny l'asne et le fer et pezoit tout 11 livres lors que luy avons envoyer et lors que nous la randue---est que 8 livres. plus nous a fait une autre picque et luy avons fourny le fer et assier. plus avons receu deux aches
16-oct.	1624	avons compte sur une talie du Quadayre qui cest treuvé avoir baillé auxdits forgerons pour 6 livres 3 sols de pain depuis le dernier compte quil faut compter les forgerons
16-oct.	1624	cest treuvé sur une autre talie 41 pots de vin 4 livres 2 sols. Plus en argent 35 sols
16-oct.	1624	en octobre ont receu une barrique de vin de la Mondine de la Borie pour 7 livres
16-oct.	1624	avons payé au Quadayre 14 sols à la descharge de Barragoy par ce sera ycy conte. Plus Barragoy a receu 16 sols que mon père luy balie. Plus a receu 2 quartons de froment et 2 de seigle quil a promis de rendre en blé. Plus Janicot Boucher luy a balie le jour de Sainte-Catherine à Montignac. Plus devons payer au Quadayre 38 sols
20-oct.	1624	avons compte sur la taille de faure sur laquelle cest treuvé 39 fers de cheval et 34 relepves 25 fers d'asne monte tout 10 livres 1 sol
20-oct.	1624	compte fait avec le faure de Leygonie par lequel cest trouvé luy estre dheu tout compte jusques audit jour 10 livres 8 sols et pour le regard du salaire de la forge a receu 25 livres de fer sur la susdite année 1624 10 livres 8 sols
23-oct.	1624	Plus en a receu 30 livres Petit poids
23-oct.	1624	Jeandarme me doit 2 sols 6 deniers a cause de à Mauzens
25-oct.	1624	mon oncle Jacques a balié à Lacrosse, Rigaud et Nadal l'argent d'une charge de fer 3 quintaux
30-oct.	1624	Jan Dardidie est allé faire accomoder le bast du grand mulet et celuy d'un a sur et y a fait metre onze livres de bourre en tous deux m-- 35 sols . Plus un arson de devant à l'asne estant pas neuf quil a compté 3 sols plus pour la façon de les avoir acommodés 5 sols et 5 sols de despance monte tout. 46 sols
6-nov.	1624	Rigaud a prins 6 livres 1 cart de fer petit poids

6-nov.	1624	fait mesme compte que dessus avec Nadal le quel c'est treuvé devoir 8 livres 7 sols 6 deniers de despance et cest treuvé lui estre dheu le salaire de 30 quintaux de fer quy luy vale 3 livres 25 sols. Plus on luy a lesse (laissé) 6 deniers par quintal et 14 que Rigaud et Jendarme ont forgé quest 7 sols monte tout 4 livres 2 sols parce rabatu sa despance Il restera 4 livres 5 sols 6 deniers de ce compte faut adviser au précédant
6-nov.	1624	Plus ledit Nadal a receu une fois 8 livres 1 cart de fer petit poids
7-nov.	1624	compte fait avec mr Brassac il cest tenu que nous avons reçu cinq fourneaux quy sont fermes monter 408 charges de cheval en déduction du charbon qu'il doit à mon père le susdit compte a este fait le 7 novembre 1624. Plus nous avons receu 3 fourneaux quy sont fermes montes deux cens neuf charges grosses
11-nov.	1624	Philipou Eynac ma vendu 30 charges de charbon payables dans Noel rendu dans la forge a ses costz et despens moyenant 20 livres quil a acorde et en a fait obligé dans lequel est signe lacoste notaire me Junien ? Lachau, me Hélie Lachaud, ledit philipou nous reste encore une gualiotas de charbon a esté payé
11-nov.	1624	Jay baillé à Beaussou 5 livres
11-nov.	1624	Puyvendran autres 5 livres
12-nov.	1624	Tirage de bacs
12-nov.	1624	acte rayé
15-nov.	1624	a esté compte sur une talie du Guadayre et cy est treuvé 5 livres de pain que les forgerons ont receu
15-nov.	1624	Compte fait avec Jendarme, il cest treuvé devoir de despance 8 livres 7 sols et luy est dheu le salaire de 4 milliers et 4 quintaux de fer quy luy vale 4 livres 8 sols et déduit son salaire--- parce il restoit 4 livres moins 6 deniers. Il luy est dheu pour ledit compte dernier 12 sols parce restera 3 livres 7 sols 6 deniers. Plus ledit Jeandarme nous doit une fois 19 livres de fer petit poids. Plus en a receu 30 livres petit poids. Plus nous doit 3 livres 16 sols et 3 quartons blé quil print de Poncet meunier du Bugue
18-nov.	1624	Compte a rabatu avec les forgerons par lequel il sest treuvé qu'ils devoit de despance 29 livres 10 sols 6 deniers quest à la part de chascun 7 livres 7 sols 7 deniers parce compte avec Lacrosse. Il c'est treuvé nous devoir sa part de la susdite despance 7 livres 7 sols 7 deniers Plus nous doit 10 livres 4 sols du compte precedant sur quoy faut déduire le salaire de 25 quintaux de fer meme quy luy vale 4 livres 7 sols 6 deniers parce Tout compte il nous restera 13 livres 4 sols 7 deniers et pour le regard de sa part de fer questoit 5 quintaux 62 livres. Nous lui avons avancé l'argent dun quintal ; mon oncle l'argent d'un autre quintal ; Conchou l'argent d'un autre quintal Et a layse un autre à mon oncle médecin 1 quintal et pour le regard des heures il men devoit 17 sols. on a balié au Ray ce 11 livres
20-nov.	1624	Jan Bordes a fait l'ouvrage .... Mon père luy a balié 4 testons a este fondu sur ledit ouvrage 12 semaines 4 jours à 20 sols par semaine 12 livres 10 sols
20-nov.	1624	Le susdit en a receu 30 ou 32 livres parce avons seulement de son fer un quintal 5 livres le susdit Lacrosse a receu ledit quintal de fer et 4 livres de plus luy en restois une livre
21-nov.	1624	Faict mesme compte que de lautre part avec Rigaud par lequel cest treuvé nous devoir 7 livres 7 sols 7 deniers de despance. Plus nous doit par le compte dernier 4 livres 4 sols 6 deniers quest 11 livres 12 sols 1 denier et il luy est dheu le salaire de 25 quintaux de fer quy luy 3 livres 4 sols 7 deniers parce doit sur la susdite despance. Il nous restera 8 livres 9 sols 7 deniers Avons receu du fer de Rigaud 70 livres de fer monte 5 livres 5 sols parce tout compte ledit rigaud nous doit 3 livres 4 sols 7 deniers
22-nov.	1624	Faict mesme compte que dessus audit Nadal par lequel c'est treuvé nous devoir 10 livres 13 sols 1 denier rabatu son salaire de 25 quintaux de fer avons est payé en fer et mons receu sur ce que nous doit de Vieux 37 sols
23-nov.	1624	Faict mesme compte avec Gendarme par lequel cest treuvé nous devoir rabatu son salaire douze livres avons este payés desdits 11 livres
24-nov.	1624	nous devons audit Jandarme 1 sols 6 deniers. Lesusdit a receu 3 aulnes et demie de bure pour 7 livres plus demy et un huitieme d'aulne pour 25 sols monte tout le bure 8 livres 5 sols
29-nov.	1624	le dit jour jay achepté de Girou Puyjaume de la castelanie 31 charges charbon charge grosse promise ? a la castelanie moyenant une oulle et deux seilheaux que lui ay delivre dix livres que je luy doibz baillé le jour des Roys en me portant un obligé pour Beletou payable à demy card. J'ay payé ledit Puyjaumes et il ma baille l'obligé dudit charbon à nous reçu dudit Puyjaumes 22 charges de charbon de cheval et une d'asne
30-nov.	1624	Compte fait audit Barragoy par lequel cest treuvé que rabatu ce dessus. Il luy est dheu 6 livres. Plus luy est dheu le salaire de 2 fourneaux l'un de Mr Brassac qu'est le 6 quy monte 83 charges et l'autre de Guirandou quy monte 77 charges grosses en tout 160 charges grosses que vale au susdit Barragoy 16 livres par ce tout conte et rabatu Il luy est dheu 22 livres sans comprendre 4 quartons de blé que luy avons preté. le dit jour a receu 3 aulnes et demie de bure pour 7 livres
30-nov.	1624	mon père a balié à Petit et Petit Jan du village du Peuch quy lave au lavoir proche du jardin 21 sols 4 deniers
2-déc.	1624	Lacrosse, Rigaud et Nadal ont receu 27 livres fer petit poids
5-déc.	1624	La femme de Bourriquet a receu 16 sols ; plus a receu 30 sols ; Plus avons payé à Abraham pour le dit Bourriquet 30 sols
5-déc.	1624	jay envoyé au faure par jan Dardadie 20 livres de fer petit poids et 12 livres et demie poids de marc

6-déc.	1624	jay balie a laveurs scavoir à Neynard et Bernard Puivendran 15 livres un quart de fer petit pois (poids)
6-déc.	1624	les susdits ont receu un quintal de fer quil ont dit vouloir balier à Laborie du Bugue
7-déc.	1624	Puyvendran a receu une pistole d'or pour 7 livres 8 sols
8-déc.	1624	ay ballé audit Barragoy une pièce de 21 sols 4 deniers
11-déc.	1624	le susdit Barbeblanc nous a fait 4 fers au grand cheval 12 sols. Plus en a fait au poulain 6 deux fers. Plus au front blanc luy en a fait trois 9 sols. Plus nous a fait un sizeau à froid luy avons fourny le fer qu'il m'a compté 2 sols 6 deniers
13-déc.	1624	Jay mandé à Bourdeaux de balier à Jan Beaussou 8 livres
13-déc.	1624	plus ai bailie à Glene 4 livres
13-déc.	1624	avons envoyé à Fransois par Faraud 32 sols
13-déc.	1624	a receu l'argent d'un quintal de fer
13-déc.	1624	avons receu du faure demy compte de grandes taches
13-déc.	1624	faut compter du faure demy cent de grandes taches
13-déc.	1624	Faut compter au faure un quintal advoine des reguens car il nous en avons receu demy quintal de la Janne de Laborie reste un quintal* (ou quarton) lequel blé me veut payer et faut quil nous soit bon. C'est treuvé sur la taille 21 fer et 7 d'asne et 19 relepvés monte 4 livres 16 sols parce tout compte luy est dheu 6 livres 1 sols 3 deniers a esté achevé de payer le 7 février 1625
16-déc.	1624	jay balié à Puivendran 8 livres 1 cart de fer et luy en restoins 3 livres et demie d'un demi quintal de fer quil avoint prins quelques temps avant parce qu'il nous en devra 5 livres moins un cart quy monte 8 sols moins un denier
17-déc.	1624	Despuis le susdit compte nous avons payé au Quadayre pour 6 livres 10 sols de pain quil a balie audit forgerons le 17 décembre parce receu l'autre compte 6# 10 s.
17-déc.	1624	Plus ont receu un baril de vin quy tient 27 pots monte 54 sols
17-déc.	1624	Plus ont receu une barrique de vin 8 livres 10 sols
17-déc.	1624	Plus ont receu pour 4 livres 10 sols de pain
17-déc.	1624	Rigaud a receu une pièce de 10 sols
18-déc.	1624	Falouty a prins un patron pezant 12 liv lequel nous a prommis paye javois paye auparavant a son fils pour avoir monte un arquebuze et un pistolet : 20 sols de role
18-déc.	1624	Burie a receu 20 sols
20-déc.	1624	Mon père a achepté de Theve Lalo et Jacques Dartenset du village de la R??? Deux charges er demi de charbon charges de cheval moyennant 12 livres de quoy leur est baillé 11 livres desquel ont promis payer dans quinze jours avons retité en déduction du susdit charbon 8 gualiotades nous restent huit charges. Le 25 février jay baillé à Theve Lalo et Jacques Dartenset 20 sols de reste du susdit charbon ou bien sur 2 galiotades ? qui leur sont dheues de la Crouchiere. Plus ont reçu pour 20 sols de fer
20-déc.	1624	compte fait avec Barbeblanc de la Chapelle par lequel cest treuvé que tout compte et rabatu jusques audit jour, il nous a esté redevable de 3 livres 10 sols rabatu les talles quil nous devoit
22-déc.	1624	jay balie à Nicot un quintal de fer pour luy et Fransois pour 8 livres 4 sols 6 deniers a esté rabatu 3 jours de mine quil auront au fourneau tout compte c'est treuvé estre dheu à Nicot 34 sols 6 deniers
22-déc.	1624	a receu 10 sols qui mon père luy a balié
23-déc.	1624	ont receu un baril de vin quy cest treuvé tenir 27 pots et ont dit en avoir receu 6 pintes monte 3 livres de la mine quy est au fourneau pour le lavage et en a esté paye à Nicot et Fransois 3# ayant esté estimé à 3 jours de celle quil y avoint quil faut que les susdits Puivendran nous treuve en compte et les lavage leur sera compté 3#
23-déc.	1624	mon père a baillé à Barragoy 10 livres. Il est dheu à Barragoy le salaire de 2 fourneaux l'un de Jansen l'autre de Moytinat quy montent 83 charges de cheval luy vale 8 livres 6 sols. Plus le salaire d'un autre fourneau de Mr Brassac monte 48 charges
23-déc.	1624	la pale du fourneau cest tiré environ 2 heures après midy louvrage fait par Jan Bordes gardeurs lesdits Bordes et Jan de Cadais du Bugue chargeurs la Lande de Manaurie et Biran
23-déc.	1624	Beletou nous a commancé de faire le service de la forge et mon père a fait marcher avec luy pour ledit service et luy a promis par an un quintal de fer poids de forge en ce que mondit père cest reservé les -res vielies lequel Beletou sera tenu m'en prendre aulcune 1 quintal petit poids
24-déc.	1624	les susdits laveurs ont receu 2 testons pour 31 sols
24-déc.	1624	Janicot de Bernard a achepté pour moy et ??? De la Meyssandie 80 chataigniers la somme de 8 liv qu'il faut que ??? Audit Janicot des 4 ??? Et 8 liv audit Janicot
24-déc.	1624	j'ay achepté de Jean Fongondal de la Meyssandie 40 chataigniers jeunes et lexhausse ? D'un gros ou il y a quatre mars* 10 livres marsajes cinq sols que je luy ay payés comprend 40 sols qu'il devoit à ma femme
25-déc.	1624	le jour de Nouel Jandarme a receu 13 livres de fer petit poids
26-déc.	1624	Mon père a balie à Burie deux petits pourceaux quy coustoint 6 livres de Jan de Prunel et ce pour nourrir à moitié jusques à la St Michel prochain
28-déc.	1624	Jan Bordes a receu 7 livres par les mains du faure de Leygonnie
28-déc.	1624	Arnaud est allé faire baster le petit mulet et un asne et y a fait mettre 24 livres de bourre parce tout a monté 5 livres

29-déc.	1624	Avons envoyé par Jan Dardidie à Barragoy une charge de fer pour 24 livres
31-déc.	1624	Tous les molleurs de Lacoste ont reçu une barrique de vin pour 8 liv 10 sols. Mon père a baillié à Pierre Dalersou 11 sols; Plus luy a baillié 5 sols
1-janv.	1625	mon père a baillié à Puivendran et Beaussou 5 sols
1-janv.	1625	compte fait par lequel cest treuvé quilz devoit de despance 32 livres 9 sols quest a la part de chascun 8 livres 2 sols 3 deniers parce il c'est treuvé devoir à Lacrosse le salaire 12 milliers de fer quy luy vale 18 livres parce rabatu sa despance il cest treuvé luy estre dheu 9 livres 17 sols 9 deniers et il nous doibt dalieurs 13 livres 4 sols 7 deniers parce deduit ce quil luy est dheu sur ce quil nous doibt il nous restera 3 livres 6 sols 10 deniers
1-janv.	1625	faict mesme compte avec Rigaud lequel cest treuvé debvoir 8 livres 2 sols 3 deniers de despance et il luy est dheu de son salaire 12 livres parce il luy seroit dheu 3 livres 17 sols 9 deniers de quoy il nous doibt 3 livres 4 sols 7 deniers parce tout rabatu luy seroit dheu 13 sols 2 deniers. ledit Rigaud a receu une pièce de 10 sols
1-janv.	1625	faict mesme compte avec Nadal auquel c'est treuvé luy esté dheu le salaire de 100 quintaux de fer quy luy vale 12 livres 10 sols et il doibt 7 livres 2 sols 3 deniers de despance parce rabatu sa despance sur son salaire. Il luy est dheu 5 livres 7 sols deniers
1-janv.	1625	faict mesme compte avec Jandarme par lequel c'est trouvé luy estre dheu 12 livres de son salaire et il doibt 8 livres 2 sols 3 deniers de despance parce luy sera dheu 3 livres 17 sols 9 deniers et pour le regard de deux milliers que son grand-père ayde à forger il fust pour 20 de despance et 30 sols quil receut parce estoins quittes de 3 liv 17s. 9d. quil est dheu au susdit Jandarme le jeune. Il a receu une fois 10 sols Plus 13 livres de fer qui monte 20 sols quest 30 sols. il luy est dheu tout rabatu 48s.
2-janv.	1625	Beletou nous a apporté ou envoyé un cent de guingassous 3 sols 6 deniers
5-janv.	1625	jay baillié audits laveurs 40 sols
7-janv.	1625	boy de Reilhiac nous a resté 11 sols d'un qt de fer et 9 liv quil a prins reste 6 sols
7-janv.	1625	ay baillié aux dits laveurs Neynard et Bernard [Puivendran] un quintal de fer pois de marcq pour 8 livres quilz ont baillié au faure de La Chapelle pour une carabine
9-janv.	1625	Burie à receu quinze sols
10-janv.	1625	mon père a presté à Helias molleur 1 sols 6 deniers ; plus a prins deux pourceaux pour 3 liv
10-janv.	1625	avons achepté de mr Reynaud de la Cadoulie, notaire 42 charges de charbon de cheval moyennant 16 livres lequel a reçu contant huit livres et doibt encore ? Dans la fin de mars à Dartenset
10-janv.	1625	mon père a achepté la coupe d'un loupin de bois scitué près de la Brugièrre de Jan Mongen dit Borou pour la somme de 10 livres qui luy a payé comptant
10-janv.	1625	Ledit Jandarme s'en allant luy a esté rabatu de despance une fois pour 9 sols de vin. Plus sa part de 5 livres de pain quest 25 sols plus sa part de 44 sols quy estoit sur la taillie quest 11 sols monte tout 45 sols et luy estoit dheu le salaire 47 sols quart de fer quy luy vale 4 livres 14 sols parce luy esté dheu de ce compte 49 sols
10-janv.	1625	Monte ce quy est dheu à Jandarme 4 livres 17 sols et il nous doibt une fois 3 aulnes (aunes) et demi de bure pour 7 livres. Plus demy aulne et un huitiesme d'aulne pour 25 sols. Quest 8 livres 5 sols rabatu ce quil luy ay dheu. Il nous reste 3 livres 8 sols
10-janv.	1625	jay payé au Guadayre 7 livres 5 sols pour les forgerons d'une barrique de vin en esté rabatu à Jandarme 9 sols lors qu'il s'en allant
10-janv.	1625	Nous avons payé au Guadayre de pain quil a baillié audit forgerons une fois pour 7 livres
10-janv.	1625	Plus une autre fois pour 4 livres 10 sols
10-janv.	1625	Arnaud est allé faire baster un asne je fait metre 8 livres de bourre les selles neufves 10 sols la f-- la dépense monte tout 48 sols
13-janv.	1625	ont receu une barrique de vin pour 8 livres 10 sols Biran a receu 5 sols le 13 janvier 1625
17-janv.	1625	A receu un escu d'or pour 3 livres 18 sols et nayant este bon l'auroit rendu et ma tante luy auroit balie la monoye 3 livres 18 sols
19-janv.	1625	les susdits gardeurs ont receu une autre barrique de vin pour 8 livres 10 sols
20-janv.	1625	mon père a baillié au susdit Reynaud 16 sols
20-janv.	1625	Avons payé à un faure du Puridier pour Barragoy un patron avec le??? 26 livres. (Oubli)Le dit jour 25 janvier a receu 6 livres pour les frazis que Jan de Meymy a menes audits fourneaux de Durand. Plus a pris 5 sols
24-janv.	1625	ont receu un baril de vin quy tient 27 pots 54 sols
24-janv.	1625	Jay baillié à Guabriel 15 sols pour payer le père de Seignac son fils Jan
24-janv.	1625	Jay baillié a François 6 sols pour accomoder son salaire et de son père
25-janv.	1625	le susdit Reynaud a reçu 6 livres
25-janv.	1625	ont receu 16 sols
25-janv.	1625	jay envoyé à Béletou par le petit Boudeyrou un mandrie pezant 18 livres poids de forge 18 livres
27-janv.	1625	jay baillié ausdits 4 laveurs 3 livres à chascun quest 12 livres
31-janv.	1625	a esté rabatu à Barragoy 4 fourneaux de Durand deux de Moytinat quy ont monté 478 charges grosses valent au susdit Barragoy 47 livres 16 sols

31-janv.	1625	compte fait ce jourd'huy audit Barragoy par lequel tout conte rabatu ce dessus Il cest treuvé luy estre dheu jusques à ce jourd'huy 35 livres moins 3 sols; tous les fourneaux quil a cuit rabatu san en ce comprendre 4 quartons de bled que luy avons presté.
31-janv.	1625	Béletou a receu 7 livres 1 cart de fer petit poids et nous a fait 100 clous pour metre aux pannes des pignons (pignons?)
1-févr.	1625	Les susdits avec Glene ont receu 15 sols
2-févr.	1625	Barragoy a receu 40 sols
2-févr.	1625	Ma tante a balie à Bre--- 40 sols ; a esté paye 40 sols pour 8 journées à cens quy ont ayde à tous la mine à Burie au Mayne
2-févr.	1625	Compte fait ce jourd'huy avec les forgerons par lequel cest treuvé quilz devoit de despance une fois pour 9 livres 10 sols de pain Plus pour 7 livres 5 sols de vin. Plus cest treuvé sur la taillie 3 livres 4 sols monte tout 20 livres quest la part de chascun 5 livres et leur est dheu le salaire de 83 quintaux de fer quy vale à Lacrosse 12 livres 9 sols parce rabatu sa despance luy est dheu de ce compte 7 livres 9 sols et il nous doit pour le compte précédant 3 livres 6 sols 10 deniers. Le dit Lacrosse a receu le dimanche 9 février sen voulant aller une pistole et une piece de 8 sols 7 livres 16 sols
2-févr.	1625	Faict mesme compte avec Rigaud auquel cest treuvé luy estre dheu de son salaire 8 livres 6 sols et rabatu 5 livres de despance . Il luy sera dheu 3 livres 6 sols luy estoit dheu 2 sols 6 deniers de compte precedant quest 3 livres 8 sols 6 deniers de quoy a receu 5 livres que Talet ou Gualiardou luy ont balié parce nous reste 31 sols 6 deniers
2-févr.	1625	faict mesme compte avec Nadal auquel cest teuvé estre dheu de son salaire deduit 5 livres de despance que nous doit 5 livres 7 sols 6 deniers. Plus luy ay dheu par le compte precedant autres 5 livres 7 sols 6 deniers quest 10 livres 1 sols quil luy ay donné dheu a receu un quintal de fer pour 7 livres 10 sols
2-févr.	1625	faict mesme compte avec Toni Dalen auquel cest treuvé luy estre dheu de son salaire 3 livres 12 sols et il doit 55 sols de despance parce luy seroit dheu 17 sols a rece 8 sols
4-févr.	1625	le susdit a receu 18 livres 17 sols par ce luy restoins 3 livres
4-févr.	1625	Monte 165 charges grosses monte le salaire 26 Livres 10 sols
4-févr.	1625	par ce rabatu ce que Bertrand a receu sur son salaire. Il luy sera dheu 9 livres 10 sols. Plus estoit dheu 18 charges de charbon et une d'asne la façon et le menage de 4 gualiotades monte 11 livres 14 sols
5-févr.	1625	Jay rabattu 2 fourneaux avec ledit charbonnier qui ont monté 196 charges et leur ay baillé un escompte pour prandre 20 livres 18 sols du Rat de La Douze pour fin de paye et tous leurs salaires. Leur ay baillé par advance 40 sols fer ou argent
6-févr.	1625	mon père a achepté le bois de Toni Mongen Joumanie ? Le susdit pour 6 livres lesquels il a baillé à Rabilhiac pour luy bailier
9-févr.	1625	j'ay baillé à la Lande 30 sols cy 4 livres 20 sols
9-févr.	1625	on a mis hors environ 11 heures du matin
9-févr.	1625	jay baillé à Lacrosse une pistolle et une piece de 8 sols cy 7 livres 16 sols
9-févr.	1625	le dit jour jay fait baillé à Rigaud par Talet 5 livres
10-févr.	1625	Puivendran a receu 12 livres pour luy et Glene et Beaussou quest 4 livres a chascun 12 livres
11-févr.	1625	Jan Dardidie est allé faire accomoder le bast du grand mulet et celuy d'un ane sur et y a fait metre 22 livres de bourre les selles neufves pour 20 sols la façon 10 sols monte tout ce dessus 10 livres
12-févr.	1625	la femme de Marsau de La Douze nous a mené six quartons de chataignes lesquels sr Grange de la Douze quy avoit affermé le talis en restoit quatre et mon père luy avoit baillé l'argent pour en acheter deux et ledit jour luy ay vendu une anse pour trente et cinq sols qu'elle a promis payer
16-févr.	1625	les susdits 4 laveurs ont receu un barril de vin quy tient 27 pots et 2 pots qu'il avoit heu auparavant quest 29 moins---- 58 sols
19-févr.	1625	jay balié audit Barragoy 4 carts d'escu cy 3 livres 4 sols Il est dheu au susdit Barragoy le salaire d'un fourneau de Mr Brassac qu'est le 8 quy monte 78 charges vale au susdit 8 livres moins 4 sols
21-févr.	1625	les forgerons ont receu une barrique de vin pour 8 livres 10 sols
21-févr.	1625	jay presté à Lacrosse 2 sols
21-févr.	1625	jay presté à mon oncle Nadal 4 sols
23-févr.	1625	le susdit Barragoy a receu 10 livres moins 4 sols et une pistole quil avoit receu auparavant pour payer du??? Plus ledit jour a receu une barrique de vin pour 10 Livres
23-févr.	1625	Glene a receu 5 livres
24-févr.	1625	Jan Dardidie est allé faire baster le cheval front blanc y a fait mestre 18 livres de bourre monte 54 sols la façon 10 sols 5 sols de despance monte tout 3 livres 9 sols
24-févr.	1625	compte fait avec le bastier par lequel tout compte jusques au susdit il cest treuvé luy estre dheu 11 sols
26-févr.	1625	Gratien en a receu un autre parce 8 sols
26-févr.	1625	Jay baillé à Guabriel un pot bastard quil a baillé à son gendre pour 8 sols
28-févr.	1625	Les forgerons, Guabriel et son fils Jan et François et moy fait 24 quintaux de fer et boucage que-- partage entre eux et moy en ay prins 12 quintaux-- toy autant. En oultre les dits forgerons et Gratien



		ont fait 11 quintaux. Depuy jay prins 6 quintaux et--- quintalz je leur en doibz demy quintal de leur part
28-févr.	1625	Gratia a receu 5 sols François 5 sols--- jan 5 sols cy 15 sols. Les forgerons ont receu de de-- deus sept chacun quest 32 sols
28-févr.	1625	Je dois le Tirage de 17 bacs, il me doit aussi de l'argent
2-mars	1625	Beaussou a receu 4 livres
3-mars	1625	Plus a receu 4 livres. Plus avons paye audit marchans de Rouffignac pour larrag---- 57 sols. Plus nous devons payer Abraham pour Barragoy 4 livres 8 sols
3-mars	1625	Burie a receu 3 sols. Plus le dit Burie avoit reçu 2 quintaux de bled pour 49 sols
7-mars	1625	Compte fait avec Barragoy par lequel cest treuvé luy estre dheu le salaire de 6 fourneaux de la Croucherie quy ce sont treuvs monter 621 charges de cheval quy luy vale 62 livres 2 sols sur quoy cest treuvé avoir receu 20 Livres parce font compte et rabatu jusqu'au susdit jour il luy est dheu 42 livres 2 sols . le susdit a receu en desduction de ce dessus une paire de landiers et une marmite pour 5 livres 2 sols . Jan de Meymy nous a colte un milier de (caché) le susdit a prins pour 4 livres.
8-mars	1625	Mon père a baillé à Petit et Petit Jean 16 sols
9-mars	1625	compte fait le 9 mars audit Jan de Cadais, La Lande Biran et Meyriniac par lequel cest treuvé qu'ils devoit de despance 55 livres 10 sols et leur est dheu le salaire de 12 semaines et 4 jours Le susdit jour on receu 16 sols que faut compter à La Lande 16 sols. Plus luy faut compter 3 sols à La Lande pour Boran ?
10-mars	1625	mon père a chepté 100 charges de charbon de Jan Reynaud de Miremont charges de cheval prins près de la Crouchière moyennant 40 livres que son frère luy à payer ayant a chepté des pots et nous pour laise somme en a fait un obligé recu par notaire
10-mars	1625	J'ay a chepté de Morre 25 charges charbon contract reçu par Lacoste. Plus jay a chepté autres 25 charges charbon dudit Morre obligé reçu par ma payé ledit charbon moyennant la vante d'un pred
12-mars	1625	compte fait ce jourd'huy avec les susdits Burie et de Monribot par lequel cest trouvé avoir este fondu de la mine de Leygonie et du Mayne toute meles quils ont tire 5 semaines 2 jours qui monte à 7 livres 10 sols la semaine 40 livres quest pour chacun 20 livres parce il cest trouvé que Burie avoit receu 7 livres 10 sols et 10 livres 17 sols quil nous devoit par le compte dernier monte et qu'il nous doibt 18 livres parce rabatu lui est dheu qu'il nous doibt sur ce quy luy est dheu jusques audit jour 43 sols y compris 10 sols quy luy estoit dheus et demy barriques de vin 43 sols
12-mars	1625	Faict mesme compte que dessus avec ledit de Monribot par lequel cest treuvé luy estre dheu de sa part et la susdite mine fondue 20 livres et il cest treuvé nous devoir par le compte dernier de 14 livres 8 sols 10 deniers. Plus pour sa part de chataignes de la Frondouseze et du bois de la Tour 11 livres 10 sols plus 20 sols plus 20 sols pour sa part de 8 jours que ceux de la Borie leur auront ayde à four monte tout 26 livres 18 sols 10 deniers par ce rabatu les 20 livres quy luy son dheus Ils nous sera ??? de la tenir de 6 livres 18 sols 10 deniers ( en marge : Jean de Courti me doibt 6 livres 18 sols 10 deniers)
12-mars	1625	le susdit compte avont receu un pic lequel ne leur a esté compté quil faut ?? Pour rien
12-mars	1625	Compte fait ce jourdhuy avec les laveurs scavoit Neynard et Bernard de Puivendran et avec Petit et Petit Jan Lamouthe du village du Peuch par lequel c'est treuvé quil estoit dheu ausdits Neynard et Bernard le lavage de 24 jours de mine quest 24 livres de quoy ont receu 15 livres 18 sols 4 deniers parce leur seroit dheu et cest article 8 livres 1 sol 8 denier. Plus leur est dheu entre tous 4. Le lavage de 8 semaines et 4 jours monte à 52 livres quest pour chacun 13 livres et pour le dit Neynard et Bernard 26 livres et cest treuvé quils avoint receu en argent ou en vin 5 livres 14 sols chacun quest pour les susdits Neynard et Bernard 11 livres 8 sols parce ce quils ont recceu leur seroit encore dheu 14 livres 12 sols deduit et compris les susdits 8 livres 1 sol 8 deniers. il sera dheu ausdits Neynard et Bernard en tout 22 livres 13 sols 8 deniers
12-mars	1625	fait mesme compte avec Petit et Petit Jan Lamouthe par lequel cest treuvé leur estre dheu 26 livres quils ont receu par ce et donnent 11 livres 8 sols de despance ou en argent quils ont receu parce tout rabatu leur seroit dheu 14 livres 12 sols. Le susdit Petit a prins 3 livres 15 sols d'un peyrol
12-mars	1625	jay fait compte avec les gardeurs et chargeurs scavoit Jean Bordes, Jan de Cadays, Lalande et Meyriniac et Biran par lequel cest treuvé que nous avions fondu 12 semaines et 4 jours et cest treuvé quils doivent de despance 14 livres moins 2 sols 6 deniers parce rabatu la despance. Il leur sera dheu 29 livres 2 sols 6 deniers et compris 11 livres que ledit Bordes a receu il leur sera dheu pour le salaire de gardeur et chargeur 18 livres 2 sols 6 deniers
13-mars	1625	Le susdit a receu 12 (caché)
14-mars	1625	avec les trasseurs de mine de Mauzens par lequel c'est treuvé avoir este fondu de la mine de Puivendran, Beaussou et Glene 5 semaines 2 jours quy leur valent 24 livres la semaine 128 livres quest pour chacun 42 livres 13 sols 4 deniers parce il cest treuvé que Puyvendran avoit receu 23 livres 3 sols 6 deniers et rabatu ce qu'il a receu luy seroit encore dheu 19 livres 10 sols. Plus luy ay dheu 4 livres 10 sols dalieus quest en tout 24 livres sur lesquels 24 livres faut déduire 11 livres 6 sols 8 deniers de debte de Mr Pierre et rabatu les susdits 11 livres 6 sols 8 deniers Il luy sera dheu 12 livres 13 sols 4 deniers sans comprendre ny prejudice à un obligé que mon père a dudit --- de 13 livres
14-mars	1625	Faict mesme compte que dessus avec Jan Beaussou par lequel cest trouvé luy estre dheu de sa part de mine 42 livres 13 sols 4 deniers. Plus luy a este sa parts 4 jours quy luy vale 5 livres 6 sols 8 deniers

		quest en tout 47 livres et cest treuvé avoir receu 29 livres 17 sols 6 deniers et rabatu ce quil a receu sur ce quil luy ay dheu 17 livres 12 sols 6 deniers. et cest treuvé quil nous devoit par le compte dernier 23 livres 16 sols 8 deniers parce tout compte et rabatu il nous demeurera debiteur de 6 livres 4 sols
14-mars	1625	faict mesme compte avec Glene auquel cest treuvé luy estre dheu 47 livres et cest treuvé avoir receu 26 livres 14 sols. Plus 23 livres 2 sols 8 deniers quil nous doibt de compte precedant quest entout 49 livres 16 sols 8 deniers parce compte et rabatu il nous demeurera debiteur de 56 sols 8 deniers sans prejudice à ce quil peut devoir par autres comptes vieux
14-mars	1625	Compte fait avec Pérical, il cest treuvé luy estre dheu de quelque mine quy cestoit fondue 5 livres 6 sols 8 deniers et nous devoit par le compte dernier 23 livres 6 sols 8 deniers par ce deduit les susdits 5 livres 6 sols il nous devra 18 livres 7 sols sans comprendre nuy prejudice en un obligé d'izac Vezac
17-mars	1625	Meyriniac a receu 50 sols
18-mars	1625	les forgerons ont receu un baril de vin quy a treuvé 29 pots
20-mars	1625	le jour des rameaux ont receu 20 sols
20-mars	1625	pour ont receu pour 10 livres de pain ou Rigaud à part
23-mars	1625	ledit Biran a receu un quintal de fer pour 8 livres
25-mars	1625	fait mesme compte avec Biran auquel cest treuvé luy . La raison de 50 sols par semaine 31 livres 16 sols 8 deniers Surquoy faut deduire 14 livres moins 2 sols 6 deniers de despance parce rabatu ladite despance. Surquoy a receu 17 livres 15 sols
26-mars	1625	Barragoy a receu une charge de fer pour 24 livres. Plus 5 livres moins un cart 7 sols 6 deniers. Le dit jour jay vendu à un homme de la terre du Peuch que ledit Barragoy amene un piroulet une moume ?? Et une oule pour 7 livres 8 sols lesquelles le dit Barragoy a receu 7 livres 8 sols
26-mars	1625	jay fait compte avec les forgerons scavoir avec Lacrosse Rigaud ny estant pas Nadal, Toni Dalen par lequel cest treuvé quil devoit de despance une fois 10 livres en pain 8 livres 10 sols en vin. Plus 4 livres en argent quest 22 livres 10 sols quest pour chascun 5 livres 12 sols 6 deniers parce Lacrosse doibt 5 livres 12 sols 6 deniers de la susdite despance. Plus doibt sa part de 3 livres 5 sols de vin. Plus de 3 livres en pain Plus 39 sols en argent quest 8 livres 4 sols quest a sa part 41 sols monte despance quil doibt 7 livres 13 sols 6 deniers et luy est dheu le salaire de sept milliers et demy de fer quy vale 11 livres 5 sols et luy est dheu paye la despance 3 livres 11s. 6d. Plus ledit Lacrosse nous doibt une fois de compte fait 3 livres 6 sols 10 deniers. Plus 7 sols de compte precedant Plus deux sols que je luy avois preste
27-mars	1625	Burie a receu 25 sols
27-mars	1625	a receu 20 livres de fer 33 sols 4 deniers
27-mars	1625	plus 3 sols quil doibt à Biran de quelque argent que luy reste. Plus a receu 28 livres de fer petit poids parce luy restans 24 livres 5 sols Lose du four du Bugue cest chargé et balier audit Lalande 24 livres
27-mars	1625	ledit Lacrosse sen est alle et mon père luy a balié 10 livres scavoir 8 livres 10 sols en argent et 30 sols une paire de souliers 10 livres sans prejudice de ce quil nous doibt de lautre fois quil travalois ycy
27-mars	1625	Faict mesme compte avec Rigaud lequel cest treuvé devoir 5 livres 12 sols 6 deniers de despance et il luy est dheu le salaire de 21 quintaux de fer quy luy vaut 42 sols parce Il nous restera 3 livres 10 livres 6 deniers. Plus nous doibt par le compte precedant 31 sols 6 deniers monte ce quil nous reste
27-mars	1625	fait mesme compte que de l'autre part avec Nadal par lequel cest treuvé quil devoit de despance 7 livres 13 sols 6 deniers et luy est dheu le salaire de 7 milliers et demy de fer quy luy vale 9 livres 7 sols 6 deniers parce il seroit de ce compte 34 sols rabatu la susdit despance Plus luy est dheu par le compte precedant 3 livres 5 sols monte ce quil luy est dheu 5 livres moins un sol lequel cest treuvé quil devoit de despance
27-mars	1625	le susdit bastier a fait les bastz des asnes qui ont monté 4 livres monte ce qui est dheu au bastier 19 livres 4 sols
28-mars	1625	Le susdit Nadal a receu 7 livres sen allant parce il nous resteroit 41 sols et 4 sols quil me doibt à cause de prest. Plus doibt 4 sols que nous avons payé au Guadayre de pain que son fils avoit prins lors quil sen estoit allé
28-mars	1625	mon père luy a balié 40 sols
28-mars	1625	le bastier a receu une charge de fer pour 23 livres parce deduit 19 livres 4 sols il nous delivra 3 livres 16 sols
5-avr.	1625	Béletou a receu 25 livres de fer petit poids et nous a fait 100 clous de soufflets pour les planches neuves
12-avr.	1625	Burie a receu 22 sols
13-avr.	1625	Présent Toni molleur habitant du village de la Lande a reçu en fer ou argent 3 liv 9 sols que mon père lui a presté
13-avr.	1625	Barragoy a receu 28 livres de fer petit pois (Poids) monte 42 sols. Il est dheu a Barragoy la façon de 124 charges de la Croucherie luy vale 12 livres 8 sols
13-avr.	1625	Toni Desmolins a receu 40 sols et 12 sols 8 deniers quil nous devoit de compte faict cy 52 sols 8 deniers
13-avr.	1625	Nadal sen est allé et luy balié 9 livres de fer petit poids quil a pomis nous rendre et a esté payé du salaire de 19 quintaux de fer que luy Ligoulaud et Petit Pey et Pierre del Negre avoint fait
16-avr.	1625	Neynard et Bernard de Puivendran ont receu 8 livres

19-avr.	1625	Compte fait ce jour avec Barragoy par lequel cest treuvé qui font compte jusques audit Jour. Il luy est dheu 11 livres 6 sols son salaire . Le susdits a receu une paire de landiers pour 3 livres 12 sols
19-avr.	1625	Jan Lamouthe a receu un quintal de fer pour 8 livres parce il sera debits de 14 sols
26-avr.	1625	Jay baillé ausdit Neynard et Bernard 6 livres 40 sols ausdits Lamouthe quest en tout 8 livres. Le susdit jour les laveurs ont prins une barrique de vin pour 8 livres 10s.
3-mai	1625	Ay baillé à Barragoy 5 sols
4-mai	1625	mon père a bailler a Thony Dalen 49 livres fer sur sa part de fer de boucage et mon frère luy en avoit baillé 23 livres petit poids
4-mai	1625	Quatre forgerons ont receu 8 livres 10 sols
4-mai	1625	avons payé al caudayre pour sept livres de pain. Plus y a sur la taille qui a esté rompu en un marche 5 livres 13 sols
6-mai	1625	Barragoy a prins une barrique de vin pour 10 livres
6-mai	1625	Nadal a receu 27 livres de fer petit poids quil a promis nous randre
6-mai	1625	Nadal a receu une bare de fer pesant 27 livres petit poids
7-mai	1625	Jay baillé à Jan de Michelou par apporter audit de Michelou estant dans une terre pres de Mauzens prêt Mr Chanabrio notaire 16s.
7-mai	1625	Jay rabattu avec le dit charbonnier 3 fourneaux qui monte je leur suys demeurera redevable à 26 sols
8-mai	1625	acte rayé
8-mai	1625	Barragoy a receu 2 quintaux fer pour 26 livres. Plus avons paye l'Abraham à la descharge de Barragoy scavoir 4 livres 8 sols
8-mai	1625	jai baillé à Farrou pour achapter toile 25 sols
10-mai	1625	J'ay presté a Baleine 14 sols
10-mai	1625	Laurand ??? Jay presté aux molleurs 23 sols 9 deniers
10-mai	1625	Fait mesme compte avec Toni Dalen par lequel cest treuvé quil devoit de despance 7 livres 13 sols 6 deniers et cest treuvé lui estre dheu de son salaire 7 livres 10 sols parce reste 3 sols 6 deniers et luy est dheu du compte precedant 9 sols est tout rabatu luy --- dheu 5 livres 6 deniers.
10-mai	1625	Béletou a receu 24 livres de fer pour un mandrier
15-mai	1625	mon père a vendu un asne à Burie pour le prix et somme de 13 livres et demi présent Danicot de Bernad
17-mai	1625	Jay baillé ausdits Petit et Jan Lamouthe 17 sols pour fin de paye des 14 livres 12 sols qui luy estoit deubs finir compte la barrique de vin
17-mai	1625	<b>en marge</b> que les susdits Neynard et Bernard nous donnent un quintal de fer montant leur prest pour bailler à Laborie du Bugue et 25 livres et un cart de vin autre costé quil nous ont promis randre lors quil font le leur et na esté compte dans le susdit compte
17-mai	1625	Jay recheu ? Et payer Petit et Petit Jean Lamouthe et leur ay baillie tant à eux qu'à Neymar et Bertrand de Puyvendran en commun 20 sols ensemble la barrique de vin quilz recevront le 6 avril dernier pour 8 livres 10 sols sur la mine lavée et qui se fonda au prochain fourneau deu ays parce cy 8 livres 10 sols plus 1 livres
20-mai	1625	Jay vendu a Reynaud quatre taques pezant 4 qtx 88 l et 5 livres le quintal me devoit 9 livres de reste de pots et ma baillé 15 Liv et avois fait compte qu'il me reste 18 liv 8 sols sur quoy je luy fait .... 27 sols quil a payé d'un pourpoin , à la femme de Jan de Gilot plus 4 sols que Guilhen nous a payé plus sa mère a baillé à mon frère 13 livres de quoy il nous restoit 24 sols de 2 charges de fer par ce desduction faite Il nous restera 5 liv 1 s
20-mai	1625	Conrouyeurs de Montignac ont promis deux taques petites pour 11 livres 10 sols et une longière qu'ils ont promis à mon frère lesquels nous ont payer en cuir ou en argent en presance de la parenté de Miremont
20-mai	1625	Jay baillé à Burie 40 sols pour ???
22-mai	1625	Plus mon dit père a presté à Fransois Beaufort fils de Gratien 3 livres 5 sols
22-mai	1625	Avec Pierre Lagorce dit del Negre, François Reydy, Farrou et Nadal par lequel cest reuvé quil devoit de despance 24 livres quest pour chascun 6 livres et cest treuvé leur estre dheu la salaire scavoir de Janicot 22 quintaux et demy monte le salaire scavoir de Janicot et du notre 25 quest en tout 47 quintaux et demy monte le salaire dudit Pierre Lagorce dit Del Negre 7 livres 2 sols 6 deniers parce luy seroit dheu rabatu la despance 22 sols 6 deniers. Le sudit Pierre a laissé un quintal de fer pour une pistole que mon père luy avoit presté et a esté payé de 57 sols quy luy estoit dheus et sen est alle et mest retourné
22-mai	1625	Faict mesme compte avec Farrou sen estant allé quelques jours avant sans dire adieu lequel cest treuvé devoir 6 livres de despance et luy est dheu 4 livres 15 sols de son salaire parce il nous devoit 25 sols. Plus autres 25 sols que mon père luy avoit presté quest 50 sols et demeure a sa part un quintal de fer que quoy susdit Pierre Lagorce en a receu 42 sols pour quelque boisseau de bled quil a di luy avoir presté parce deduit ce dessus il seroit avenir audit Farrou 57 sols
22-mai	1625	Plus ay fait mesme compte avec Fransois Reydy lequel cest treuvé devoir autant de despance que les Susdits 6 livres et luy est dheu de son salaire 5 livres 5 sols 9 deniers parce il nous resteroit 4 sols 3 deniers. Plus doibt 25 sols de prest avons este payés et sen est allé

22-mai	1625	Faict mesme compte avec Nadal auquel cest treuvé luy estre dheu 5 liv 5s. 9d. de son salaire et rabatu 6 livres de despance quil doibt il nous restera 14 sols 3 deniers avons esté payés de 3 livres que le susdits Nadal nous devoit scavoit 45 sols de compte du 26 mars et susdits 14 sols et sen est allé ledit Nadal nous doibt une fois 9 livres de fer Petit poids Plus 27 livres quest 36 livres
22-mai	1625	Guabriel Bouye et deux siens fils sont venus pour travailler et mon père luy avoit envoyé une pistole pour un sien fils quelques jour avant quil luy prestoit 7 livres 8 sols
27-mai	1625	Arnaud a fait faire le bast au cheval noir tout neuf où il a fait metre 25 livres de bourre les arsons neufs la façon 5 sols de despance monte tout 5 livres 19 sols
28-mai	1625	il cest treuvé quil avoit forgé un quintal et demi de fer depuis quilz arrivèrent jusques à present et que tout compte François Beaufort me doit tout rabatu fait 15# 13d.
28-mai	1625	Guabriel Bouye faisant tant pour luy que ses deux enfants toute despance et salaire rabatu il me doibt 28 livres 19 sols 6 deniers
30-mai	1625	a fait baster le petit mulet et un asne et y a fait mestre 25 livres de bourre 3 livres 15 sols Plus la façon 15 sols de despance 5 sols un arson 10 sols 5 livres 5 sols
31-mai	1625	a fait acommoder le bast du cheval front blanc et y a fait mettre 10 livres de bourre 5 sols de despance et 5 sols la façon 10 sols un arson. Plus avons receu 4 sangles à 5 sols la pièce 20 sols
1-juin	1625	de quoy a receu une fois 30 sols plus 16 sols quest 46 sols
1-juin	1625	Dequoy a receu une fois 30 sols plus 16 sols quest 46 sols
1-juin	1625	ay baillé à Pierre Reydy 25 sols
1-juin	1625	Ay baillé à Nadal 5 sols pour bailler au Cousi de Manaurie
2-juin	1625	j'ai vendu à Louys Reynaud et à Franceze Reynaud de Miremont 2 taques de fer et 2 paires de landiers 19 livres payables dans 8 jours avec une autre somme de 5 Livres 1 sol. le dit Reynaud a payé à mon fils moyennant la vente d'un cheval 24 liv
10-juin	1625	mon père a presté à Baleine 14 sols
12-juin	1625	Les forgerons ont receu une barrique de vin pour 10 livres. Plus ont receu du bled
13-juin	1625	Jay faict compte avec Barragoy et rabatu audit Barragoy scavoit 9, X, XI, XII, XII et XIII fourneaux de la Croucherie qui ont monté 528 charges grosses quy luy val 52 livres 6 sols et 11 livres 6 sols quy luy estoit dheu par le compte précédant quest 64 livres 2 sols par ce rabatu 34 livres 5 sols quil a receu. Il luy sera dheu 30 livres moins 3 sols jusques audit jour sans comprendre 4 quartons de bled qu'il me doibt 29 livres 7 sols . A receu 20 livres de fer petit pois (Poids) pour 33 sols
17-juin	1625	Bertrand a receu pour 48 sols 4 deniers de fer. Plus devons payer à l'Abraham pour ledit Bertrand de despances quil luy doit 7 livres 8 sols. Cest dheu au susdit le salaire d'un fourneau de Meyrals quy monte 72 grosses charges. Il s'en est meme 4 [charges] de cheval et 2 d'asne les premiers n'estant pas ras de la place et y demeura quelque chose davantage que le susdit vandit luy faudra demander sil a receu quelque chose davantage. Plus il est dheu au susdit Bertrand le salaire de deux Fourneaux quy ce sont ??? Monter 120 charges grosses quy luy vale 12 livres. Plus luy est dheu le salaire d'un autre quy monte à 73 quy luy vale 7 livres 6 sols. Su le susdit salaire, il faut que nous payons a Habram 7 livres 3 sols
18-juin	1625	Mon père a baillé à Nadal et Reydy 20 sols
19-juin	1625	a esté compté sur la taille des forgerons et sen est trouvé 18 livres de despance comprins la barrique de vin 18 livres
20-juin	1625	Béletou a receu 13 livres et demie de fer petit poids 13 livres 2
23-juin	1625	Jay balié audit Barragoy 15 sols 6 deniers
23-juin	1625	lesdits forgerons ont compté sur une autre taille et ont dheu 4 livres 15 sols. Note : 22 livres 15 sols à chascun 5 livres 13 sols 9 deniers
24-juin	1625	mon père a baillié a Barragoy 16 sols plus a receu 32 sols
24-juin	1625	mon père a balié à meyriniac
28-juin	1625	Jay baillé à Barragoy 12 livres fer petit pois (poids). Plus luy ay dheu le salaire de 15 et 16 fourneaux quy monte 204 charges
28-juin	1625	Jay baillé à Guabriel sur le salaire de fer et boucage des bouqueurs que je luy avois respondu 8 livres
29-juin	1625	mon père a baillé à Jan Beaussou une tre--- pour porter à Bourdeaux pour recevoir 8 livres. 11 bour--ce quil a fait
29-juin	1625	Compte faict avec Barbeblanc par lequel cest treuvé luy estre dheu 26 fers ou relepvés des grands chevaux monte 3 livres 18 sols plus c'est treuvé estre dheu d'autres choses qu'il a fait pour nous 26 sols qu'est en tout 5 livres 4 sols et rabatu 3 livres 10 sols quil nous devoist sur les susdits 4 livres 4 sols il luy sera encore dheu 34 sols et c'est treuvé avoir receu 3 quintaux de fer poids de marc en luy en baliant 4 livres petit poids ; plus luy en est dheu 9 livres d'avoir ferre l'asne quy lespaula
30-juin	1625	le bastier a baste le mulet et y a mis 20 livres de bourre cy pour la fasson ou despance 3 livres 15 sols
30-juin	1625	a basté l'autre mulet et le cheval noir savoir le mulet à neuf et rembourser l'autre et y a mis 28 livres bourre 5 sols de despance la façon. Plus La Douze a fait baster le cheval noir La Douze la faict baster et mettre 15 livres de bourre et la façon. Plus a basté les asnes et y a mis 19 livres bourre qui valent
2-juil.	1625	Le dit Lachiezas a baillé ung .... pour 10 Livres

4-juil.	1625	Compte et rabatu avec Barragoy par lequel cest treuvé estre dheu jusques au susdit jour rabatu 4 quartons de bled 40 livres 3 sols 6 deniers
5-juil.	1625	le nepveu de Barragoy a receu 4 quartons de bled scavoir 2 quintaux et demi quintal mesture pour 4 livres 10 sols
10-juil.	1625	Le dit Ledit Lachiezas a ballié un escu d'or, estant chez Mr Bridat 3 liv 18 sols
11-juil.	1625	mon père a baillé à Barragoy 9 sols
11-juil.	1625	Le susdit Biran a receu pour 4 livres 2 sols 6 deniers de bled
11-juil.	1625	Plus a receu 19 sols 6 deniers
11-juil.	1625	François et ma tante ont compté sur une taille et sy est treuvé 5 livres 2 sols outre les 2 sus escripts
12-juil.	1625	François sen est allé et ma tante luy a baillé 4 livres
16-juil.	1625	jay baillé à Jan Bordes 31 sols
16-juil.	1625	ay balié à Jan Bordes 32 sols reste encore 13 livres 6 sols 2 deniers
16-juil.	1625	Faict mesme compte que de lautre part audit Jan de Cadays du Bugue par lequel cest treuvé luy balie à 4 livres par semaines 50 livres 13 sols parce déduit 14 livres moins 2 sols 6 deniers de despanse. Il lui sera dheu 36 livres 15 sols 10 deniers
17-juil.	1625	Ay fait mesme compte avec Lalande auquel cest treuvé luy estre dheu le salaire de gardeur de 6 semaines et 4 jours quy luy vale 26 livres 13 sols 4 deniers. Plus lui est dheu le salaire de chargeur de 6 semaines quest 18 livres quest en tout quil luy est dheu 44 livres 13 sols. Sur quoy faut deduire 14 livres moins 2 sols 6 deniers de despanse Il luy sera dheu 30 livres 15 sols 6 deniers
20-juil.	1625	Ont prins une autre barrique de vin pour 10 livres 10 sols
25-juil.	1625	Barragoy a receu autres 10 sols
25-juil.	1625	mon père a baillé aususdit Beaussou 4 livres
27-juil.	1625	mon père luy a presté 14 sols
27-juil.	1625	plus des chataignes de la fon de Lalande de l'an 1625
27-juil.	1625	mon père a balié à François tant pour que les autres 8 sols
31-juil.	1625	Garabey a receu 13 quintaux fer pour 24 livres cy
8-août	1625	Tirage de 39 bacs et me doit de l'argent
8-août	1625	Je dois le tirage de 35 bacs et il me doit aussi de l'argent
8-août	1625	demeure redevable
9-août	1625	jay baillé à Garabey près Saint Geyrac 20 sols
10-août	1625	jay baillé à Jan Bordes estant a St peyre 6 livres tournoises
10-août	1625	jay baillé aux 13 forgerons 12 sols
10-août	1625	Barbeblanc en faisant son enclume ma ferré mon cheval d'un pied
28-août	1625	a prins un pot 4 livres 5 sols
7-sept.	1625	jay baillé audit Beaussou 40 sols
7-sept.	1625	ledit jour à Tonnel 40 sols ; le dit jour à Puyvendran 6 livres
7-sept.	1625	Leur ay balié 7 sols 6 deniers . Plus un baril de vin 3 livres 10 sols
9-sept.	1625	luy ay presté 5 sols 6 deniers et sans que sa mère s'en alloit mourir
12-sept.	1625	a esté rabatu la taille et compte sans comprendre rien de ce qui est cy dessus escrit 13 livres
18-sept.	1625	Barbeblanc a ferré mon cheval d'un pied et relevé d'un autre et acommoder un mors de turquezes et a receu fer 17 livres 1/4 poids de marc et le dit mors de turque monte 3 sols. Barbeblanc a receu une pièce autre pezant 34 livres poids de marc
20-sept.	1625	Jay respondu pour Guabriel et Jan de Marmol de 15 sols et 2 paires de bas de toille . Cy 15 sols
22-sept.	1625	jay baillé à Garabey 22 livres de fer 36 sols 8 deniers
26-sept.	1625	Plus sur la taille qui a este rabatu a esté treuvé 6 livres
26-sept.	1625	Compte faict ce jourd'huy avec les forgerons rabatu toute la despanse et a receu quil auroit receu et moy jusques a present
27-sept.	1625	le feu a esté mis le fourneau . Sur le cin--- ouvrage fait par Jean Bordes et garde aussy avec Jan Rebeila du Bugue. Chargeurs Mereyniac et Biran
28-sept.	1625	Garabey ma dict quil avoit receu de mr Brassac 3 livres 12 sols quil me restoit cy 8 livres 22 sols
3-oct.	1625	Barbeblanc a receu 25 livres fer petit poids ; A receu un eyrial de 2 pieds. Plus en vendant ledit Barbeblanc a relepvé le cheval de mon frère de 2 pieds 3 sols
5-oct.	1625	jay vendu et délivré à Burie une barrique neufve pour 30 sols cy
5-oct.	1625	Plus me doibt de partage des ??? De l'an present
17-oct.	1625	le susdit m'a fait 2 fers au grand cheval
22-oct.	1625	Le valet de Barbe blanc a receu 26 livres fer petit poids
28-oct.	1625	Garabey a receu le salaire de 37 charges de charbon du fourneau du notaire Reynaud et ma resté 4 sols en escu d'or
29-oct.	1625	Jean Bordes a achevé de faire l'ouvrage du fourneau et luy ay baillie une pistolle d'or 7 livres 8 sols sur le dit cuisage ? Cest fondu 5 semaines 4 jours
29-oct.	1625	a accomodé la clef et la serrure de la porte de la maison
1-nov.	1625	j'ay envoyé à Garabey par Audet 19 livres fer 31 sols 8 deniers

1-nov.	1625	jay baillé à François Beaufort un escu dor et deux sols 8 deniers que luy avoit baillé pour bailher à Audet 4 livres 8 deniers
5-nov.	1625	Ledit Burie a baillé 2 barriques de vin aux forgerons pour 16 livres de quey il en a receu 8 livres parce luy faut desduire les autres 8 livres sur ce qu'il doit
7-nov.	1625	le valet de Barbe blanc a receu 27 livres petit poids
11-nov.	1625	compte fait avec Garabey et rabatu 10 charges de charbon de fourneau de Brassac mes enfants luy en ayant payé le salaire de 43 charges qui feust porté à Manaurie ensemble le salaire d'un fourneau qu'ilz ont prins de la Crocherie qui monte 34 charges grosses ensemble luy compté 17 charges de fourneau -- et 66 charges d'un fourneau de la Crocherie et 209 charges d'un autre fourneau de la Crocherie qui feust commencer a vuyder 8 novembre present mois que compte et rabatu je luy doit 15 livres
16-nov.	1625	jay prins le marché que mon fils avoit fait avec Léonard Marty de 63 charges charbon 24 livres et luy ay baillé 2 qtx fer pour 15 livres 15s. et luy ay baillé 22 sols en argent et avons reçu une pistole de mon dit fils obligé reçu par Lacoste. Je suis remboursé du susdits charbon a mes enfans et que je leur remis l'obligé du dit Marty
16-nov.	1625	j'ay achepté de Desmaisons, sergent royal de la Roumerie 105 charges charbon pour 40 livres obligé quil ma baillé reçu par Lacoste
16-nov.	1625	jay envoyé audit Barragoy 2 charges de fer que la Douze et Audet luy ont meme pris la somme de 48 livres tournoises par ainsin desduit ?les 15 livres et susdite il me doit 33 livres
19-nov.	1625	le susdit Barbeblanc a ferré un de nos chevaux de Manaurie et y a fait metre 2 fers 6 sols. Plus a ferre l'asne de la Pautinie de 4 pieds cy 8 sols. Plus a mis ung fer au grand cheval
24-nov.	1625	François a receu 3 sols
25-nov.	1625	La pasle du fourneau a esté tirée et... fondue jusques an
26-nov.	1625	Jay achepté de Anthoigne Verrail marchand de Faureilie faisant tant pour luy que pour autre Antoyne son frère le charbon qui est ou sera dans un boys et luy acquis de mr le marquis de la Douze, appelé le claud de Guillomet et le charbon sera en quatre charbonnières dans les faves à 8 sols la charge à 21 pots 20 et luy ay Baille 150 livres et doit payer en le prenant contract reçu par Lacoste a gardé l'original (en marge 150 liv)
7-déc.	1625	Jay baillé à Puyvendran 6 livres ; ledit Jour à Beausou 6 livres et Glene 30 sols
8-déc.	1625	avec Baragoy conte et rabatu il cest treuvé que mon père luy a esté redevable de 20 livres 12 sols
8-déc.	1625	Petit Jan Lamouthe a prins un pourceau et une tessoune pour 7 livres de moins 5 sols 6 livres 15 sols
8-déc.	1625	François a receu 30 sols
10-déc.	1625	Quand les tailles reçu a 26 sols ledit laschiezas reste 21 liv vendre audit Laschiezas une charge 9 Livres
10-déc.	1625	a esté baillé à Guabriel 10 sols
12-déc.	1625	le dit Biran a receu un quintal fer et sommes demeures quittes tant du menage de charbon que de ce dessus que luy restois
13-déc.	1625	Il faut bailher à Guabriel Bouyer, Forgeron 3 livres 6 sols 6 deniers pour la salle à marteler 10 quintaux et demy fer de fondage. Que les laveurs ont fait a raison de 7 sols par quintal lesquels 3 livres 6 sols 6 deniers il faut que les dits Bernard et Neymar de Puyvendran faut qu'ils tiennent en compte quest 8 livres 13 sols 8 deniers parce je leur reste 5 livres 7 sols 2 deniers de quey le samedi 13 décembre 1625 ils ont receu 13 livres parce reste 47 sols 2 deniers ont este payés
15-déc.	1625	acte rayé
20-déc.	1625	Jay tout conte et rabatu avec François Beaufort lequel cest treuvé nous estre redevable de 17 livres 6 sols rabatu 9 milliers et un quintal de fer et devoit 18 livres 15 sols de despance luy et son fils le lendemain sen alant à son pays ma tante luy a baillié une pistole pour 7 livres 8 sols. Tout compte et rabatu avec Gratien père dudit François lequel cest treuvé luy estre deu 40 sols et les a receu et 3 livres que ma tante luy a presté
20-déc.	1625	mereyniac a receu 20 livres
20-déc.	1625	Tout compte et rabatu avec Gabriel Bouye et Jan son fils il se sont treuvé nous estre redevable de 16 livres et demie . Et le lendemain ilz ont receu une pistole sen allant en leur pays. Plus ont reçu 7 livres que Janicot leur devoit pour fin de payer de leur fer de boucage et ce par les mains de ma tante
23-déc.	1625	mon père a escript à Talet de Rouffignac de luy balier pour 5 livres de marchandize et luy a respondu de 16 livres que Bertrand luy doit par un obligé parce font conte luy restois 4 sols. Le dit Talet a esté payer de ce dessus et nous a randu la lettre
26-déc.	1625	environ lheure des vespre avons ... Et avons compte le salaire de 5 semaines 4 jours qua duré le fourneau monte le salaire de Jan Bordes comme gardeur 22 livres 13 sols 4 deniers quey faut es-- 5 livres 12 sols de despance luy sera deu 17 livres 1 sol 4 deniers et pour le salaire de Faure ?
26-déc.	1625	Jan de Cadays du Bugue luy est de mesme somme esvint ? La despance quandit Jan Bordes 4 livres par semaines 17 livres 1 sol 4 deniers jay baillé audit Jan de Cadays une quittance de 18 livres pour bailhier à Manet de Cuqmont pour reception la dite somme ou me rendre la quittance a qu'il a fait et luy ay baillé une autre pour prendre 6 livres de Faugere et 11 livres de Poncet Monzie.
27-déc.	1625	Jan de Michelou luy faut tenir en compte sur ce quil me doit 6 livres 9 sols de la mine qui a este fondue le fourneau d'april dernier ou demy jour quon a--- est fondu en décembre 1625 cy 6 livres 9 sols
30-déc.	1625	avec Baragoy lequel cest treuvé luy estre dheu 20 livres 12 sols

30-déc.	1625	depuis il a cuit 3 fourneaux qui ont tiré 9 vingts = 9X 20 =180 , 12 charges grosse valent 19 livres 4 sols
30-déc.	1625	Jay payé à Petit le veuf et Thony Nadal charbonniers le salaire du premier fourneau quils ont cuit au claux de Guillonne qua monté 101 charges et ont receu 10 livres 2 sols
30-déc.	1625	Il est deu à Jan Bordes le salaire de fourneau de 19 semaines 2 jours à 20 sols la semaine monte 19 livres 6 sols et le salaire de garde du susdit fourneau de 6 semaines et du fourneau fini le lendemain de Noel 1625 luy est deu de salaires de garde despuys la despance 17 livres 1 sol 4d par ce tout ce qui luy est deu monte 36 livres 7 sols 4 deniers de quey il receu 16 livres 10 sols parce luy sera 20 livres moins 3 sols et le salaire de deux ouvrages despuys jay payé au cousin Andrieu. Bordes luy devois 20 livres tournoises
1-janv.	1626	Jay faict compte avec les 4 laveurs de la mine qui est fondu au fourneau commencé en novembre dernier et fini le lendemain de Noel- - qui ad-- pour 4 jours parce leur est deu 34 livres sur quoy il me desvoient 60 livres de chataignes que je leur avoit vandu lan passé 1625 à la Meynardie et estans plaintz n'avoir eu de chataignes je leur ay donné une barrique de vin de récompense et par ainsi sera compté 60 livres et 8 livres 10 sols quils me devoient dune barrique de vin et 20 sols quils avoient receu le 17 mai 1625 quest en tout 69 livres 10 sols sur lesquels faut rabattre 34 livres parce me restoint encore 35 livres 10 sols quil faudra compter sur le fourneau prochain sans comprendre le fer que je leur ay presté cy dessus escript montant 47 livres1/4 (une ligne illisible en partie) tessonne montant 6 livres 5 sols
1-janv.	1626	J'ay presté à Taraud de la Brugiere 16 sols , Plus luy avais 7 sols et à la coullée avec 7 sols ledit Taraud y a une journée a accomode lacouche avoit a faire le pan cy 4 Sols cay respondu de 12 sanfaure de Leygonnie present le dit Taraud
3-janv.	1626	a este mis ?? Après avoir fondu 40 jours et ay payé les dits gardiens ? Et chargeurs ensemble luy duvoye ? Au fonsé son salaire par Fongondal qui sen est alle avec les gardiens
4-janv.	1626	Jay baillé à Léonard 32 sols
8-janv.	1626	jay baillé ausdits charbonniers a la Douze qui tiré 10 livres sur le second fourneau quils ont cuit au dit Claux qui a tiré 113 charges grosses
8-janv.	1626	le dit Barbeblanc a receu ???
9-janv.	1626	jay baillé au Picaroc pour laisser à son compagnon pour trasser des quartiers 16 sols. Plus luy ay baille a son compagnon 30 sols
9-janv.	1626	le dit Barbeblanc a receu un quintal une livre fer poids de marcq 1 quintal 1 livres
11-janv.	1626	a esté partagé avec Neymar et Bernard de Puyvendran le f---- dime ??? Que à peze 24 livres et ils ont prins leur part et meme et promis nen rien randre aultant parce fer petit pois (poids) 12 livres
13-janv.	1626	Luy en ay preste audit Neymar fer 20 livres petit poids Plus du compte precedant escript au marge du feuillet precedant 15 livres 1/4
13-janv.	1626	le dit Biran a receu un quintal fer pour 8 livres luy sera deu encores 11 sols et 4 deniers a esté paye du tout
15-janv.	1626	jay baillé à Petit de La Roussere la somme de 30 livres pour le boys qu'il m'a vendu près de Laudinie luy reste 4 sols et il nen doibt 4 charges de branches les en ayant toutes faites porter
24-janv.	1626	jay fait compte avec lesdits charbonniers du 3 fourneau qui atiré 85 charges et les ay payé sauf de 26 sols et ay baillé un pot bastard à petit quil me doit tenir en compte
25-janv.	1626	Jay achepté de Léonard Brethou 53 charges charbon payées et ma baillé l'obligé signé Lacoste
27-janv.	1626	jay baille audit Peuchcougol 45 sols 6 deniers
28-janv.	1626	Baillé à Bouty de la Fereyre 2 qtx de fer 4 Livres et 8 livres le quintal - menet l'arbre de marteau; a baillé a Meynardie qui estoit avec luy 14 sols, baille à son valet 2 sols plus amene un chesne pour faire les bras de la roue du fourneau 6 sols; plus amène de Saint Geyrac 2 charettes de tables 20 sols plus porte le boys de fourneau de la Grange et la barre 30 sols Plus ayant mene de la mine payé rendu le cart d'un ducaton pour 13 sols un denier
28-janv.	1626	jay baillé a -- beau frère de Jan Dardieu ? 3 livres 10 sols et avons compté quil a receu de la mine qui est compté le fourneau qui est commun entre luy Pérical et Jan de Michelou 56 sols de laquelle a este fondu au fourneau dernier fin le lendemain de Noel la moytié de 9 charges de fourneau
28-janv.	1626	Compte final faict avec Barbe Blanc avec ce quil a fait pour nous Jan Danou fere les che--- et a p--- accommoder les ??? que et 3 journaux quest vale ??? Pourvois et 5 fers quil a fait au cheval de Manaurie et de --- Tant payent c'est treuvé ledit Barbeblanc nous devoit ung quintal quatorze livres fer poids de marc . enfin que nous luy devoient que 10 livres 19 sols 6 deniers en argent comme aussy nous ... compte ledit Barbeblanc ...
1-févr.	1626	mon père a acheté un petit fourneau de Bouly de la Fereyre et de Léonardou Lacoste à 9s. la charge pris à la Brugière et ont reçu une pistole d'or pour 7 livres 8 sols
1-févr.	1626	ledit fourneau a tiré 22 charges grosses seulement lesquelles le dit Bouly et Léonardou en ont mené 6 galliotades qui ne valent que quatre et demy à 6 sols monte 27 sols et le charbon 10 livres moins 2 sols monte lors 11 livres 5 sols de quey ont reçu la susdites pistolle et 7 sols que Léonardou me devoit et 3 livres 10 sols que je leur ay donné charge de prendre del Palpayre qu'il me doibt de vente d'une pipe vin
1-févr.	1626	Plantation deux pouyes à priser, un baril de vin et une quarton froment
1-févr.	1626	mesure de bacs de 5 mineurs, 731

1-févr.	1626	mesure de bacs de mines, 252
2-févr.	1626	Compte fait avec le Rat il me doit jusques a quy .... La somme de fer 115 livres 10 sols je luy dit et les donner a me Pierre Lacoste mon neveu depuis il a baillé audit Lacoste 59 liv 10 sols
5-févr.	1626	illisible
5-févr.	1626	Après avoir baillé ladite tre--- ils m'ont demande du fer pour les verriers et de l'argent pour boire en chemin je leur ay baillé 40 sols en fer ou argent sans compter le pot qui vaut 8 sols qu'il faudra qu'ils me tiennent en compte sur le premier fourneau
5-févr.	1626	jay rabatu autres deux fourneaux avec lesdits charbonniers qui montent tous deux 296 charges grosses qui montent 19 livres 12 sols et 26 sols que leur restois du susdit compte est en tout 20 livres 18 sols et leur ay baillé une tre--- pour aller prandre du Rat de la Douze qui me les doit et le pot na este rabattu
6-févr.	1626	Petit a receu une barre de fer pezant 22 livres 36 sols 8 deniers
7-févr.	1626	jay baillé à Léonard de Puyvendran 3 livres 10 sols 2 deniers
7-févr.	1626	Jay presté à Bausso 15 livres et cest obligé par Duqueyroy, et autre je luy ay presté 4 livres sans oligé pour un tirage de mine
7-févr.	1626	Jay baillé à Thony Desmoulins trasseur de mine 8 livres tournoises pour 2 jours de mine et compte qu'il me doit de vieux 3 livres 8 sols 8 deniers. Il a pris à la mine qui est contre la bédrière du fourneau consentement avec Pérical et Jan de Michelou de laquelle a este fondu au fourneau dernier la moytié de 9 charges de fourneau
7-févr.	1626	jay baillé audit Peuchcougol et son compagnon 3 livres 5 sols fait compte quil me desvoit un...de quartiers en leur bailhant 6 blanc à 8 livres le ... Sans comprendre l'obligé de Foncharel
8-févr.	1626	jay baillé à Neymar et Bernard de Puyvendran un quintal de fer une livre de fer à 8 livres le quintal cy 8 livres 1 sol 8 deniers
14-févr.	1626	le dit Verrail et moy avons fait compte de cinq fourneaux que jay reçu qui montent le premier 101 charges grosse; le second 113 ch ; le 3e 85 charges le 4e 196 charges et despuys le 4 mars 1626 jay fait compte de deux ...fourneaux que j'ay reçu qui monte l'ung 86 charges grosses une petite cl-- ier qui est le 7 fourneau 62 charges grosses sauf une petite. Plus jay baillé 6 ? six vingtz (120) livres --le parquet de la Douze et quey a baillié escript de sa main Dartenset
14-févr.	1626	jay baillé à la femme de Lagrange de la Brugière 20 livres pour un fourneau que mon fils a achepté dudit Lagrange présents Léonardou Lacoste et Boudy de la Fereyre
22-févr.	1626	ma femme a payé à la descharge de Gourde 12 livres tz
22-févr.	1626	Il amene jusques au premier may 1626 des faves 8 ch (charges)du claux de Guillone et 4 charges de la Crocherie du 15 avril Charges 6 mars 12 ch monte tout 3 Liv 10 sols de quey a reçu 20 sols parce que sera payé 50 sols sur ce comte et advenu le 4 mai a este compté avec Gontier que le tems les fourneaux ont este vuydes. Il y en a meme pour 5 livres 2 de quy avon reçu 2 sols 6 deniers et 10 sols qu'il a reçu et jure par celuy faire tenir en compte 4 liv 9 sols 6 den sans comprandre ce qui est du fourneau de Rozieres du 3 Juin qui nest pas compté avec Gourde jusques aujourd'hy 29 novembre qui est trouvé luy être se 19 Sols 2 deniers qui luy ont esté payés
22-févr.	1626	Glene a receu 10 sols pour 18 sols de fer cy 28 sols 1 deniers
22-févr.	1626	ledit Puyvendran a receu 3 livres
22-févr.	1626	ledit Desmolins a receu 3 livres
23-févr.	1626	Les molleurs scavoit Jeandonnet / Balena / Guilhien de la Gane ont prins une barrique de vin pour 10 liv
26-févr.	1626	J'ay preste à Sardine un quintal manque une livre de fer
26-févr.	1626	Le Rat me doit de compte fait jusqu'en a prins 3 paires de landiers 3 liv 16 sols. Plus luy ay envoyé deux charges de fer et luy ay escript a baillé aux charbonniers 20 liv 18 sols et m'a envoyé 30 ?? Et ses mouleurs
26-févr.	1626	le 20 ma femme luy a envoyé deux charges de fer et il a envoyé 23 liv 3 sols .
27-févr.	1626	Barbe blanc a receu un quintal de fer poids de forge et a travailler un jour et achevé le fleau de quintal
28-févr.	1626	Je dois le tirage de 19 bacs, me doit aussi de l'argent
28-févr.	1626	Baragoy a reçu 6 quintaux ... pour 48 livres 1 sol 8 deniers
1-mars	1626	Mr Desmaisons notaire royal a receu une taque pezant environ deux qtx et demy Plus un perol. Le 1er Mars a envoyé seilhau de fer et luy en a esté envoyé 74 livres
3-mars	1626	ma femme a achepte et payera à Baleine une douzaine de pots assorti pour 4 liv quil a receu ??? 24 sols
3-mars	1626	Compte fait ce jourd'huy avec les forgerons par lequel leur a esté rabatu 27 milliers et demy de fer ou il y en avoit 4 milliers de fer menu quy vale aux affineurs 70 livres 15 sols. Plus leur a esté rabatu 3 milliers un quintal de fer ou il y en a 14 de fer menu quy vale aus affineurs 8 livres 9 sols monte leur salaire du susdit fer aux affineurs 79 livres 4 sols et cest treuvé quil devoit de despance une fois 40 livres 6 sols 6 deniers. Plus cest treuvé sur le livre 40 sols quil avoint receus. Plus ce sont treuvs debvoir de despances 33 sols monte ce quil doivent 44 livres lesquels deduis sur ce quy leur est dheu Il leur sera dheu 35 livres 4 sols. Plus leur est dheu 36 sols 8 deniers de leur part qu'un quarteron* de fer quest 37 livres 8 deniers quest à chascun 18 livres 10 sols 6 deniers sur lesquels 18 livres 10 sols 6 deniers faut déduire sur la part de François une fois 17 livres 6 sols qu'il me doit du compte



		precedant. Plus une pistole 7 livres 8 sols. Plus un pistole quy luy fust balié après avoir fait ledit compte monte tout 28 livres 8 sols parce deduis les susdits 18 livres 10 sols 6 deniers quy luy sont dheus sur ce qu'il nous doit. Il nous restera encore 9 livres 18 sols 6 deniers
3-mars	1626	Jay baillé à mon nepveu maître Pierre Lacoste 30 livres sur le charbon quil ma vandu et luy ay baillé charges à R---nen 75 livres 10 sols que le Rat me doit Le Rat luy a baillé 59 livres 10 sols et despuys luy a baillé en vertu ?? Lesdits autres 60 livres et le 3 juing 1626 jay baillé par le marché verbal fait par le dit Lacoste par Marcial son fils la somme de 30 livres à pra et costalhiere pour bailler au bastard du capitaine Laborie le dit Marcial present le 12 aoust 1626 jay fait compte à mon nepveu Lacoste de tout le charbon que jay reçu de luy qui monte 418 charges et demye de quey je luy suys este debiteur de 17 livres et 17 sols et le dit ? le dit Lacoste ma fait vente de tout le charbon qui sera audit boys de Rougiers moyennant 9 sols 6 deniers la charge et par ce qu'il doit 500 livres à mr Chalusoulz ma cau[ti]on luy ay baillé linterest pour luy payer pour un an et le quel sera payé pour 6 moys à mes despens dans lequel temps me doit bailher du charbon pour la dite somme et sil ne la pas fait lautre ?? quil restera sera a ses despans ou luy remettement la somme dite entre ses mains ?? a ce default aux mains le 27 octobre audit an. Jay baillé ausit Lacoqte 550 livres our faire le susdit payement
4-mars	1626	J'ay rabatu avec 2 fourneaux quy ont tiré 148 charges et ay baillé audit charbonnier 11 livres 10 sols et 40 sols quil debvois 24 sols dudit compte par ainsin je leur reste 24 sols sans compter le pot
5-mars	1626	fait compte que dessus avec Gratien par lequel cest treuvé luy estre dheu rabatu sa despance 18 livres 10 sols 6 deniers et rabatu 3 livres quil luy nous doit il luy sera dheu 15 livres 10 sols 6 deniers et ledit Gratien a receu le 10 mars 18 livres 10 sols pace il nous reste 3 livres
5-mars	1626	Compte fait ce jourd'huy avec les forgerons par lequel leur a esté rabatu 27 milliers et demy de fer ou il y en avoit 4 milliers de fer menu quy vale aux affineurs 70 livres 15 sols. Plus leur a esté rabatu 3 milliers un quintal de fer ou il y en a 14 de fer menu quy vale aus affineurs 8 livres 9 sols monte leur salaire du susdit fer aux affineurs 79 livres 4 sols et cest treuvé quil devoit de despance une fois 40 livres 6 sols 6 deniers. Plus cest treuvé sur le livre 40 sols quil avoit receus. Plus ce sont treuvés debvoir de despances 33 sols monte ce quil doivent 44 livres lesquels deduis sur ce quy leur est dheu il leur sera dheu 35 livres 4 sols. Plus leur est dheu 36 sols 8 deniers de leur part qu'un quarteron de fer quest 37 livres 8 deniers quest à chascun 18 livres 10 sols 6 deniers sur lesquels 18 livres 10 sols 6 deniers faut déduire sur la part de François une fois 17 livres 6 sols qu'il me doit du compte precedant . Plus une pistole 7 livres 8 sols. Plus un pistole quy luy fust balié après avoir fait ledit compte monte tout 28 livres 8 sols parce deduis les susdits 18 livres 10 sols 6 deniers quy luy sont dheus sur ce quy luy sont dheus sur ce qu'il nous doit. Il nous restera encore 9 livres 18 sols 6 deniers
5-mars	1626	fait mesme compte avec les marteleurs scavoir avec Gabriel et Jean son fils et rabatu une fois 27 milliers et demy de fer qui leur valent 61 livres 17 sols 6 deniers. Plus leur est dheu le salaire de 3 milliers et un quart de fer quy leur vale 6 livres 19 sols 6 deniers monte ce quy leur est dheu 68 livres 17 sols et cest treuvé quil nous doivent une fois 40 livres 6 sols 6 deniers Plus 44 sols Plus 33 de despance Plus par le dernier compte 23 livres 18 sols quest en tout quil nous doivent 68 livres 1 sol 6 deniers. Plus il leur est dheu pour leur part d'un quarteron de fer 36 sols 8 deniers monte tout ce dessus quil leur est dheu 70 livres 13 sols 6 deniers parce deduit ce quil nous donent sur ce quy leur est dheu il leur sera encore dheu 52 sols sur les 54 sols faut déduire 20---- de toile à Jan parce leur sera dheu 27 sols desquels ledit jan ? ---- dheu 5 sols le jour de Quasimodo et Grabiell sen voulant--- a receu 6 livres 4 sols parce thiene rest 5 livres 2 sols
7-mars	1626	J'ay envoyé au Rat quatre qtx de fer et ma achevé de payer plus luy ay envoye du fer somme que le Rat me doit 80 livres (4X20) jusques après le 16 avril jay mandé le menuizer 60 liv par ?? Quay baillé Neveu Groste
8-mars	1626	J'ai vendu à Pinardel de Fumat 2 taques qui ont peze deux qtx 26 livres qu'il me doit à raison de 2 sols le qtl et me reste 5 livres de ??? Parce cy
10-mars	1626	Ledit Laschiezas a prins deux taques pour 10 livres 13 sols une charges potz tares pour 10 sols ; 9 pillles d'ouilles bonnes pour 8 livres 11 sols et 6 pillles ; m'a baillé 18 Liv 10 sols par ce me reste cest article de 13 liv 15 sols et 9 liv. de la charge de pots qu'ils prins en décembre sans comprendre ce qui est de ces articles
10-mars	1626	J'ay fait compte avec Girou Laschiezas de tout ce qu'il a prins de moy suyvant les articles remizes en la ???precedant que tout compte et rabattu jusques a ce ? 40 livres 15 sols qu'il m'a promis payer dans ??? De Pasques prochain en pre[sen]ces de Abel Soubaille ?? Lacoste de la Gelie et Charles Petit
10-mars	1626	Le susdit Verrail a reçu 60 livres plus mon (illisible) a baillé estant à la Douze a baillé et escript, plus luy avons envoyé par Pinson un quart quatre livres pois (poids) de marc. Plus en a reçu 14 livres en ???
18-mars	1626	J'ai presté à Petro Thony molleur de Lalande 30 sols; plus me doit un pot de grand assortiment pour un chataigner que luy ay baillé à Lalande
26-mars	1626	J'ay baillé à captal* a Thony Dartenset du village de Bontemps paroisse de La Cropte une velle sous le captal* de 12 liv et un veau sous le même captal* de 12 Liv scavoir qu'il sera tenu et me baillé au bout d'un an a compte ce jourd'huy 24 sols de louage et ay compte le croix** du dit se partagera par moytié au bout de ceux ans et pour la velle la gardera 5 ans le croix** se partagera par moytié
28-mars	1626	Girou Lachiezas dict Troubat de Manaurie a prins 22 seilles* un demi de moignes **et une charge assortiment pour 12 Liv 10 sols et les moignes** à 19 sols la seille *contre ce a reçu 8 petits potz bons et 5 petits pots tarés les moignes montent à 22 liv 7 sols 6 den la charge des potz 12 liv 10 sols et les 8

		petits potz 54 sols 6 den clos 5 t 25 sols par ce tout monte 37 liv 17 sols de quoy a paye 22 liv 14 sols parce restera de cest article sans toucher au preneur 15 liv 3 sols
28-mars	1626	le dit charbonnier a receu 23 livres de fer et 15 sols en argent
30-mars	1626	jay fait compte avec Bélétoü par lequel c'est trouvé avoir receu 100 livres de fer poids de forge quest un quintal que mon père luy a balie pour le service de la forge chascun an et moyenant le susdit quintal il est payé du service de ladite forge de l'année dernière 1625 quy finissent a la nouel de la dite année 1625 et cest treuvé luy estre dheu 3 livres 10 sols 6 deniers des susdits clous ou quelques journals quil avoit aydé a faire le marteau lesquels 3 livres 10 sols 6 deniers mon père les luy a compte sur ce quil luy devoit
10-avr.	1626	le dit Bordes a fait l'ouvrage et le fer estant au fourneau la pasle a esté tirée le 12 dudit jour de Pasques par quelque ??? L'ouvrage ??? Par ledit Bordes et par Jean Lagorce fils de Pierre Lagorce de Gandumas chargeurs Helies Delaage et Carpentier et Arnaud
13-avr.	1626	Barragoy areceu 6 quintaux 11 livres et demi fer pour 49 livres prins une taque pezant 1 quintal 14 livres monte tout à 54 livres 14 sols
14-avr.	1626	Le dit Laschiezas a baillé à ma femme 2 pistoles eytalie ? à 7 livres 4 sols parce restera a cest article 15 sols
17-avr.	1626	les dits laveurs ayant achevé de laver la mine a esté baillé par ma femme à Bernard 7 deniers ---
19-avr.	1626	Compte fait ce jourd'huy avec les laveurs et rabatu le lavaige de 15 semaines la mine qu'avons fondu despuys sainte Catherine (25/11) jusques a présent rabatu 60 livres de chataignes que leur avois vendu à lan -- que tout ce quilz avoint receu comme est escript de laud--- ledit Jan Lamouthe me doit 6 livres un sol cy 7 livres
19-avr.	1626	plus de??? d'un quintal de fer 14 sols
23-avr.	1626	Plus ay reçu un autre fourneau de Faiol qui monte 91 charges grosses sauf une petite et en ay baillé reçu
23-avr.	1626	Jay baillé reçu d'un autre fourneau de Fayol qui a tiré 86 charges d'un autre Claux de Guilhonnet de 70 charges
23-avr.	1626	jay rabatu avec Petit le veuf 3 fourneaux deux des Fayes et un du Claux de Guilhonne qui ont tiré le premier 91 charges l'autre 86 charges et celui du Claux de la Guilhonne 70 Leur salaire monte 24 livres 14 sols et je leur restois 24 sols du dernier compte de quy Thony a receu 38 sols 4 deniers de fer et 15 sols en argent et petit a receu --- 3 livres 4 sols 8 deniers par ainsin je leur reste 20 livres. Le 28 avril jay baillé a Verail une tre -prendre 20 livres du Rat de la Douze
27-avr.	1626	Jan Bordes fils est allé et a layssé Merignac et son ??? Et a recu 20 sols
27-avr.	1626	le dit Merignac a receu 22 sols pour baillé à son vallet de son père
1-mai	1626	jay baillé à Bernard un quintal moins une livre fer
2-mai	1626	jay baillé reçu d'un autre fourneau des Fayes qui a tiré 116 charges grosses et ay payé entretien le charbonnier
2-mai	1626	Jay rabatu un fourneau des Fayes qui a tiré 116 charges grosses et ay baillé 32 sols au charbonnier luy reste 10 livres lesquels luy ay baillé ce jourd'huy 9 mai
5-mai	1626	j'ai presté à Gentelou de La Borie 15 sols 4 deniers
9-mai	1626	Jay baillé reçu d'un autre fourneau qui a tiré 74 charges grosses et 12 petites
9-mai	1626	Ay baillé audit Verail receu d'un fourneau du Claux de Guilhonne qui a tiré 74 charges grosses et petites
10-mai	1626	Gratien a receu 30 sols pour payer les salaires
10-mai	1626	Jan Lagorce gardeur a receu 10 sols pour payer des s---
10-mai	1626	Jan le forgeron a receu 8 livres 1/4 fer petit poids Plus un coin 7 livres 1/4
12-mai	1626	Sont venus travailler avec moy trasseurs de mine à raison de 45 sols le moys et nourris
13-mai	1626	mene 5 charettes pour 17 sols 6 deniers
16-mai	1626	le valet de Barbeblanc a receu 20 livres poids de marcq
17-mai	1626	compte fait avec le Rat qui me devoit 40 sols et reste du compte fait precedant et luy ayant envoyé deux charges de fer à 22 liv 15 sols la charge il m'a baillé 25 liv par ce il me reste 22 liv 20 sols
18-mai	1626	leur ay baillé pour accomoder leur pic.
18-mai	1626	Jay envoyé François de Beaufort a Eysideul (Excideuil) sercher 2 cuirs que Javois arreste de Gouzou et luy ay baillé 65 livres tournoises pour apporter audit Gouzou que je luy devois par cedulle sans comprendre lesdits 2 cuirs et luy ay envoyé un peyrol pour un party de sole et ay baillé audit Beaufort un autre peyrol pareil qui tient 8 seilhaux et un picher a 25 sols la seilhe monte 10 livres bien que ne luy en avois demandé que 9 livres parce sera compte 9 liv seulement et 3 livres que luy ay baillé pour cy 12 livres
21-mai	1626	Avons rabattu partie d'un fourneau des Fayes quen ay receu 34 charges grosses
23-mai	1626	jay baillé audit Bernard pour luy et pour Neymard son frère 3 livres. Ledit jour à Petit Lamouthe 25 sols. Lesdits Puyvendran.... Pour 4 sols
26-mai	1626	le valet dudit Barbeblanc a receu 34 livres fer poids de marq

29-mai	1626	meme 5 charrettes , le 29 ; mene 4 charrettes, plus 13 charrettes pour amener une courbe de chêne 27 juin eçoit 16 sols pour payer la taille en juillet amene 2 charrettes le 6 septembre amene 2 chataigniers , bois pour la grange
29-mai	1626	j'ay presté à Guilhen Rey? la Praie un qtl cinq liv de fer monte 8 liv 8 sols 4 deniers luy este du 20 sols et gaillotas de Charbon
29-mai	1626	32 charrettes de mine à 3 sols 6 deniers montent 5 liv 2 sols 1 charrette ce cabirou (chevrons?)en boys naturel 6 sols plus un tour de marches 6 sols ay amene l'arbre de chataigne dedevant la maison Dalcasan 6 sols olus un tour de Chaîne; 12 sols plus l'estat de St Geyrac Plus 2 trousse de c du boys de Gabriel chataigniers
29-mai	1626	jay envoyé audit charbonnier par Anthoyn La Chapoulhe 12 livres
31-mai	1626	jay rabatu avec Barragoy quy se sont treuve monter suivant --- de Jan Reynaud 585 charges grosses quy luy vale 58 livres 10 sols et cest treuvé etre dheu par le compte precedent 40 livres moins 4 sols monte tout ce quy luy est dheu 98 livres 6 sols c'est treuvé avoir receu 12 quintaux de fer une taque par ce monte 103 livres
1-juin	1626	jay achepté de Meynardie de la Fereyre troys fourneaux que sont de la mère del- - et de la Meynardie pour la somme de cent livres tournoises que luy doibz payer avant cuire ses fourneaux et adveu le 7 dudit moys jay baillé a un jeune fils de la dite mère alors vingt livres en une dudit Meynardie et les dits fourneaux ll me desl- - garantie de tous troubles et en presences mesmes de tems delivrées et sen mevary ?
1-juin	1626	Plus Belletou luy a baillé treze ---- reste sur ce quil me doibt
3-juin	1626	le dit Lagorce a receu 4 livres tournoises
5-juin	1626	Jay baillé receu dun fourneau du claux de Guillonne de 96 charges et luy baillé receu d'un autre fourneau des Fayes de 95 charges grosses et tout ce dessus je reste au charbonnier 13 livres 18 sols et luy ay baillé pour prendre du Rat 18 livres ll faudra conter 4 livres 2 sols pour le fourneau faizant ...
7-juin	1626	mon père a vendu à Girou Lachieze dit Troubat du bourg de Manaurie une charge de pots, un paire de landiers 6 oules pour le prix de 21 livres quinze de laquelle somme il a reste a mondit père 9 livres 10 sols que luy a promis payer dans quinze jours
8-juin	1626	Jay compté avec Thony Nadal de troys fourneaux quil a cuit a Rougiers qu jay receu en premier compris 4 petites quey avon receu du premier fourneau quil y avoit cuit pour Mr de Laborie 55 charges grosses du segond 96 et du troyziesme 60 charges moins une charge d'asne pese en tout 21 --- monte son salaire 21 livres de quoy a receu 15 sols seulement je luy ay baillé -- pour prendre 20 livres de Talet et Gaillardou et Couffinsou le 10 juillet audit an ay baillé audit Nadal VI deniers reste de susdits fourneaux et rabatu un autre fourneau qui a tiré 134 charges grosses monte son salaire à 13 livres 8 sols de quoy luy baille 28 sols par ce je luy reste 12 livres tournoises . le 22 juillet a receu 20 sols
9-juin	1626	en marge Jay payé pour ledit Merignac à Bernard La Vergne dit Guilhardou de 13 livres pour vente de marchandize il est deu à Merignac 8 sols. A Merignac son salaire à 3 livres la sepmaine monte 17 livres desduit 12 de despance et 20 sols quil avoit receu le 20 décembre luy sera deub 10 livres 8 sols de quoy ma femme luy ay baillé 5 livres 8 sols parce luy est deu de ce compte et du compte du 11 mai 1624 11 livres
9-juin	1626	jay faict compte avec le dit Lagorce que le fourneau a duré 9 semaines 3 jours parce qui a monté à 4 livres par semaine 38 livres et doibt de despance 12 livres 12 sols 6 deniers et je luy ay baillé 20 livres 17 sols 6 deniers et les 4 livres 10 sols susdits par ainsin sommes demeurés quittes
9-juin	1626	Jan Bordes ou Mérignac y ont pareille somme de 38 livres et 12 livres 12 sols 6 deniers despance parce leur sera deu de 25 livres 7 sols 6 deniers et le salaire de fondeur. Jay payé pour ledit Bordes 40 livres quil devoit à Andrieu de Bories pour ??? que jay retiré
9-juin	1626	A Jan Deljarric de St Michel luy est deu 11 livres 5 sols la despance a raison de 50 sols par semaine de quey luy ay baillé 7 livres 2 sols 6 deniers -- une--pour les recepvoir de tale et les 4 livres 2 sols 6 deniers faire les t-- en compte à Helies Delaage sur ce qu'il me doibt quest 7 livres 15 sols demi quintal il dict que je luy doibs 41 sols par ainsin me restera le dit Héliès 31 sols 6 deniers et 5 sols que le quintal de fer luy feust vendu davan-- Plus luy faut tenir en compte 8 sols dune pr?? de luy ou de son valet a carrau? (illisible)
13-juin	1626	j'ay baillé ??? Pour prendre 18 liv au Rat
16-juin	1626	Compte fait ce jourdhuy avec Burie et Pierre de Monribot par lequel cest trouvé avoir esté fondu au fourneau dernier 10 jours 2 tiers de leur mine et un jour un tiers que je leur en ay compte de quelque mine quil disoient avoir este melée quest 12 jours qui leur baile 14 livres par ce tout compte et rabatu ledit Burie cest trouvé etre redevable de 3 livres 7 sols jusques audit jour rabatu aussi la fin
16-juin	1626	faict mesme compte avec Pierre de Monribot par lequel cest treuvé luy estre 7 livres d'une semaine de mine et deduit 6 livres 18 sols 10 deniers quil nous devoit par le compte premier de l'autre part escript il luy sera dheu tout rabatu jusque audit jour 1 sol 2 deniers
18-juin	1626	Girou Lachiezas a achepté de mon père une charge de pots assortis pour 9 liv 10 sols plus un paire de Landiers deux marmites de la Felie pour 5 liv et 5 liv 10 sols quil restoit a mondit père monte tout à 20 liv sur quoy a paye 15 liv 2 sols parce il restoit 4 liv 18 sols sans en comprendre ce qu'il me reste des

		taques 56 sols Plus nous reste 9 livres d'autres pots ou ??? que a prins. Ledit Lachiezas laisse une paire de juelles qui sont dans la chambre basse de milieu
18-juin	1626	Plus nous doit ledit Lachiezas outre ce dessus 2 taques pour 10 livres et une charge de ?? Pour autres dix livres et 2 oules de Felie pour ?? Monte tout 22 livres 10 sols il print ce dessus second jour de Juillet 1625 faut déduire sur ce dessus 3 quartons un picotin froment mesure de Bugue que le sus-- lessa icy ayant este mezeure par le ?? et lequel bled monte à 22 sols le qtx 4 livres ???
20-juin	1626	le cheval care blanc est mort ne faut plus compte le feran
22-juin	1626	compte fait avec Pérical, Glene, Puyvendran, Baussou et Desmoulins de la mine qui a este fondue le fourneau commence en avril donne et compte et rabatu cest trouvé que Pérical me doit compris 23 sols 4 deniers que luy ay baillé pretent 5 livres et 10 livres d'un obligé de Bairrou signe et prandre 17 livres. Les comptes vieux et 10 livres 7 s 2 d des sommes cy bas escrites et luy faut déduire 4 livres 6 sols de mine fondue
22-juin	1626	Puyvendran me doit compte et rabatu jusques à ce jourd'huy compris 3 livres 4 sols 2 sols que luy ay baillé P--- 12 livres tournoises cy 7 livres
22-juin	1626	Desmoulins tout compte et rabatu jusques audit présent pour 6 livres tournoises cy
22-juin	1626	Glene me doit jusques au 22 juin tout compte et rabatu 15 livres un sol 4 deniers comme est escript au compte precedent que jay rapporté icy ensemble les chataignes des Sarazins dudit an 1626
23-juin	1626	a esté peze 19 quintaux fer que le salaire d'affineurs et de marteleur est à Gratian et à François outre ce qui est sur la taille que le salaire d'affineur leur est dheu
24-juin	1626	jay presté a Jandonnet batard de la Borie un tes-- cy 15 sols 6 deniers compte fait ce jourd'huy 20 novembre Le dit Jandonnet doit une douzaine de pots assortis et 12 sols compte le susdit testey
28-juin	1626	plus doit le dit Jan Lamouthe et??? Que a prins
28-juin	1626	ledit Petit Lamouthe me doit 47 sols 8 deniers
28-juin	1626	Bernard a receu 2 quartz et demy bled pour 54 sols
29-juin	1626	Jay baillé à Burie et au fils de jean de Courty un quintal fer poids de marcq pour 8 livres
29-juin	1626	ledit barbeblanc a receu un quintal moins une livre fer poids de marcq
1-juil.	1626	A Biran son salaire à 50 sols la sepmaine monte 14 livres 3 sols 4 deniers desduit la despance luy sera deu 8 livres 11 sols 4 deniers
3-juil.	1626	j'ay envoyé au Rat 6 qtx de fer et la charge m'a baillé l'argent sans préjudice de surplus m'est deub cy dessus
5-juil.	1626	J'ai baillé Rebilliac 17 livres de fer que ma ?? Payé
7-juil.	1626	Plus 2 sols que luy ay baillé
10-juil.	1626	le dit barbeblanc a mis a mon cheval jusque à ce jourd'hui
10-juil.	1626	Plus a fait une clef à la serrure de la forge du faure 3 sols
10-juil.	1626	Plus a travaillé à faire les eschantilions des moules 1 livre
11-juil.	1626	Ay envoyé une charge de fer au Rat par La Douze et luy ma???baillé 20 liv à Thiene de las Versannes pour le charbonnier du Mas Boussarie lesquels il luy a baillé et le 30 juillet m'a baillé 6 liv 5 sols de reste ?? De payer de tout ce qu'il me doit et somme demeurés quitte jusqu'à ce jourd'huy
22-juil.	1626	ledit Baussou a receu un pistolet d'or cy 3 livres 14 sols
22-juil.	1626	Le dit Puyvendran a receu 4 livres 2 sols
22-juil.	1626	ledit Desmoulins a receu 4 livres 2 sols
23-juil.	1626	j'ay presté à Eliasse de Pigou 48 liv de fer poids de marc avois receu en ?? De Mouthy de compte fait 55 sols compte fait 8 octobre 1626 Plus doit 16 sols une marmite
29-juil.	1626	luy ay baillé reçu d'un autre fourneau du claux de Guilhonnet qui a tiré 52 charges grosses
1-août	1626	j'ay envoyé par Puise ? au Rat une charge de fer et Go--- à 22 liv 15 sols la charge
3-août	1626	plus jay mandé au Rat baillé a Jan de Meymy en deux fois : 14 Liv ; Plus a des serrures 4 liv ; Plus à Verail
3-août	1626	j'ay envoyé par ledit Puise au Rat une autre charge de fer demy-plat
5-août	1626	en a randu 15 livres parce men reste une livre seulement
8-août	1626	Le fils de Thienne de Meyras 4 livres 8 sols
8-août	1626	jay baillé à Guabriel Lachaud sur lesditz fourneaux vingt sept livres tournoises ? Je reste en cours 50 livres le XXIX aoust jay envoyé à la niece de Lucet par La Douze ??? Dix livres tournoises parce luy reste encore 40 livres
8-août	1626	J'ai escrit au Rat bailhe au fils de Meyras 10 liv 12s. pour se salles de cuire un fourneau a Masbensard que m'a fait et ace defaut ay fait baillé 19 liv audit Meyras à Talet
8-août	1626	Plus ay baillé recu d'un autre fourneau a tout 106 charges grosses et ay baillé tres ? Le 8 aoust 1626 pour prendre 12 liv 12 sols du Rat de la Douze pour les Salles de Charbonnel
10-août	1626	despuys le Rat a baillé 150 liv à madame la Marquise et a reçu 20 qtx de fer dequy me doit le port de 3 charges Un quintal qu'est 16 sols 8 den et 5 sols qu'il me restoit de quy ay reçu 2 sa??
17-août	1626	jay delivré au fils de Mistamben de la Douze 28 barriques de vin à 11 livres la barrique soubz la cave du susdit Verail quest neuf vingt dix huit livres = 198 livres qui sera tenu me tenir en compte sur le dit charbon

17-août	1626	ensemble ay delivré au marquis de Reilhac une barrique luy apporté au Bourdilchou par le commamse le dit Verail
20-août	1626	jay faict compte avec Gratian et François de Beaufort son fils et rabatu le salaire de 45 quintaux de fer quil ont affiné et de 86 quil ont affiné et martelé et desduit 58 livres 1 sol de despance c'est trouvé que Gratian mest demeuré redevaple compromis les comptes vieux de 14 livres 15 sols 6 deniers
22-août	1626	jay rabatu avec Garabey six fourneaux de la Crocherie qui ont tiré 311 charges grosses que montent 31 livres 4 sols de quoy a receu 20 liv 4s. et luy est deu 12 liv
22-août	1626	jay faict compte avec Jan Bordes que je luy deu son salaire de 3 ouvrages sur lesquels a este fondu 26 semaines et 4 livres 18 sols 6 deniers que je luy restois suyvant le compte cy après escript en tout je luy doibs
25-août	1626	A mis 3 fers neufs à mon cheval et au poulain et 3 livres et fer qu'avons mis a mon cheval moy venant de Sarlat et jandarme y faist mettre un fer et relleve et adict son valet en y avoir mis 4 fers neufs
26-août	1626	jay Baillé audit Baussou 26 sols
26-août	1626	J'ay baillé au dit Desmoulin 3 livres cy
26-août	1626	compte avec Barbeblanc et trouvé quil me doibt ferrer mes 3 muets ou cheval de bast et 2 asnes jusques au 20 décembre prochain comme en estat payé et outre a receu 40 livres fer davantage quil faut quil treuvé en compte sur les 4 livres 19 sols 6 deniers que je luy devois ou pour 47 sols 6 deniers des 2 journées cy dessus expresse ou fers de cheval que le tiers monte 7 livres 7 sols et 65 livres qu'il en a receu presente somme que le dit barbeblanc me doibt 5 livres de fer et ferre le bestail cy dessus
4-sept.	1626	a receu une piece de vin pour 14 livres et 36 sols de lard ou sel et 10 sols une tourte quest 46 sols parce lesdits 16 livres 1 sol 6 deniers puy les dits forgerons sont redevables de 4 sols 6 deniers et demy quintal de fer que leur ay presté et il leur reste 5 livres fer à chascun de leur part de loge qui pezoit 20 livres
7-sept.	1626	jay faict compte avec le faure de Leygounie par lequel il s'est trouvé luy estre deu 11 fers de cheval 1450 ta-- de 3 ongles (ou angles?) et 275 et 4 ongles 200 guingasons 12 sols de resp--- pour Faraud et 8 sols pour bailher à Gue --- et un quartier de p--- 20 sols et 15 sols de 3 journées à faire les marteaux monte tout 9 livres 17 sols 6 deniers de quey je me doibt 5 livres de reste d'un quintal de fer parce je reste debiteur de 4 livres 17 sols 6 deniers et le dit jour jay baillé un quintal de fer parce le dit faure me demeure débiteur de 3 livres 2 sols 6 deniers. il me reste une journée et demye de fauche l'herbe de pred du moulin et il travailhe 2 jours à faire le marteau
29-sept.	1626	Mon fils ayné a baillé en feré à Verail 60 livres de....Et 10 livres quil luy a baillé du ... Sans reçu et despuys je luy ay baillé 40 livres .... prendre sur le Rat de la Douze et en a baillé reçu de 30 livres
30-sept.	1626	Jay baillé à Guabriel Lachaud 40 sols les susdits fourneaux
1-oct.	1626	Jay baillé audit Jan tant à sa prière que a Guabriel son père 4 livres pour bailhie à François son fils et un sien nepveu
4-oct.	1626	Barbeblanc a mis un fer au poulain et au cheval
8-oct.	1626	Bernard et Neynard frères me des---- 48 livres 1/4 fer et je leur doibz 40 sols
8-oct.	1626	jay faict compte que le dit Peuchcouyol me doibt dudit ouvraiges et m'a dict quil y a à Mauzens 40 pieres? prestes
14-oct.	1626	Barbeblanc a receu 20 livres fer petit poids et a fait 4 fer au grand cheval
20-oct.	1626	ledit Guabriel Lachaud a reçu pour 43 sols de fer
23-oct.	1626	ledit barbe blanc a fait un fer au poulain
23-oct.	1626	plus Barbe blanc a relepvé le poulain de 2pieds et l'asne d'un pied et accomode aussy quelque mois de ....
30-oct.	1626	jay presté à Gratian 40 sols
30-oct.	1626	Francoys cest treuvé redevable ayant fait mesme rabateu et compris 22 livres des deux comptes precedans en la somme de 23 livres 4 sols et outre ce ledit Gratian et François me donnent un quintal de fer de prest et jen doibz prendre un quintal en commun du premier quilz fairont ensemble men debvoit 4 livres a leur particulier et despuis ils ont fait 4 quintaux de fer de bocage et 17 livres qu'avons prins leur fau--- en compte un quintal 8 livres pour les susdites sommes quil me devoit Plus avoint prins un loppin commencerent les 4 forgerons sans quest pezant 20 livres quest 5 livres a chascun plus me doibt-- respondu
30-oct.	1626	jay baillé à la mère de Liret 30 livres tournoises faict compte. Je luy reste 5 livres 17 sols
30-oct.	1626	madame la marquise et en ay que tant quil faut qui me seront tenues en compte
30-oct.	1626	faict mesme compte avec Jean Bouye faisant tant pour luy que pour Guabriel son père par lequel luy a esté rabatu 45 quintaux de fer quil ont forgé. Plus le salaire 116 quintaux d'affiné et martelé et rabatu 44 livres 1 sol de despance ensemble 5 livres 2 sols quil me??? par le compte precedant que tout rabatu je leur doibz 16 livres 1 sol 6 deniers
1-nov.	1626	les laveurs me doibvent pour 60 livres de chataignes
3-nov.	1626	ledit Bordes a fait l'ouvrage et a receu 48 sols de fer a este mis au fourneau le 23 dudit mois et la pale tirée le mardi... Le dit Bordes et le Cousi chargeurs Arnaud
3-nov.	1626	Bordes a receu 14 livres 3/4 de fer 22 sols 6 deniers

7-nov.	1626	jay baillé a barbe Blanc 17 livres petit poids il a acompte un ? Aleil et faut deux veruolles et un mourailles à un veroul et deux bonets de celle et une clef et tous autres rapetasseries 20 sols à mon armoire. Plus 8 fers d'asne a celui de la Pautine on a celui quey achepté et montent 11 restant
14-nov.	1626	J'ay presté au faucher nommé susdit Pierre gendre de Me Jacques le pintier de Limeuil 35 liv poids de marcq de mitrailhe* qu'il me doibt payé à 9 sols la livre m'a paye après avec une plasse à Limeuil
19-nov.	1626	ma femme a presté à Thony molleur de la Lande pour 15 sols 5 den de fer
20-nov.	1626	jay fait faire un ouvraige à Geoffre de Pechcarry parce ledit Piquaroc me reste encore un ouvrage. Plus jay baille audit Picaroc et son compagnon 32 sols pour des cartiers et en luy receu jusques à cejourd'huy 22 novembre ?? Valant six quartiers parce me reste le surplus
24-nov.	1626	ay baillé audit Baussou 16 sols
26-nov.	1626	jay envoyé par mon valet --- ede 2 quintaux fer poids de marc au bastier de Manaurie sur le grand mulet et prins icelluy baster auquel il a fait le bast et y a mis 20 livres bourre à 3 sols la livre monte 3 livres et 10 sols de façon et 5 sols de despance 3 livres 15 sols
26-nov.	1626	Compte fait de 107 livres bourre qui monte à 16 livres 1 sol et la façon et despance 4 livres somme que je luy doibz 19 sols jusqu'à cejourd'huy 4 décembre 1626 Le dit jour jay baillé avec le bastier 3 quintaux 13 livres, à 13 livres la charge
28-nov.	1626	J'ai baillé au gendre de Fingondal sergent royal les Planezes neufves garnies de b ??? Testies et ferure prestes a clouer le pris que Conchou sonfe et les ext ??? Il me les promet payer et despuy a ledit Conchou meles a ex ??? à 12 livres
28-nov.	1626	Barbeblanc a ferre ?? De 3 pieces a neuf et luy avoint envoyé le jour avant 9 livres 1/2 de fer
28-nov.	1626	Janicot a aporté à Barbe Blanc 9 livres et demie de fer let ledit Barbe Blanc a feré le cheval de 3 pieds
3-déc.	1626	ay preste à Jeandonnet molleur 16 sols Plus ma femme luy a preste deux carts d'escu cy 32 sols. Plus deux quartons et demy bled 30 sols 4 cy 3 liv 15 sols
3-déc.	1626	a receu 5 sols allant la Douze et 4 sols que luy ay baillé devant la maison de Grimond et un escu d'or le 7 décembre monte ses articles 5 livres 3 sols
4-déc.	1626	Jay receu dudit Baussou -- que tenoit à Cabal pour 8 livres 10 sols cy 4 livres 3 sols
5-déc.	1626	Ay baillé audit Desmoulins devant la maison de Gramond 4 sols le lendemain luy ay envoyé un escu d'or par Baussou son compagnon cy 4 liv 2 sols
7-déc.	1626	jay fait compte de 5 fourneaux que Thoni Nadal a cuit à Rouziers qui montent 423 charges que le salaires monte 42 livres 6 sols de quoy ledit Nadal a receu une charge de fer par les m--- Pierre Lacoste pour 24 livres
10-déc.	1626	ledit Bernard a receu la somme de 10 sols
12-déc.	1626	les barrils a bousche à faute de charbon et ma femme a baillé audit Bordes et Cousi 8 cartz escu et ont ???, le mey 28 ieme jour faly que ont tiré la pale
22-déc.	1626	compte fait avec Gratian rabatu 10 milliers et un cart ? de fer quil a affiné avec son fils et rabatu la despance ensemble tout ce quil me doibt à tous les comptes precedents et rabatu le fer que Janet ? Prins ledit Gratian me doibt 14 livres 10 sols jay presté audit Gratian 2 livres
22-déc.	1626	Fait mesme rabatement avec François son fils et tout rabatu comme dessus quil me doibt 20 livres 17 sols 6 deniers et outre ce me desvoit le dit Gratian et François demy quintal fer poids de marc et 17 livres 1/2 petit poids. Plus me doivent un quintal et demy de fer du 25 janvier 1627 quy ont baillé à G---.Ledit jour jay presté audit François 32 sols
22-déc.	1626	Fait mesme rabatement avec Guabriel et François père et fils et rabatu 4 milliers de fer quilz ont affiné et martelé à la forge basse et 30 quintaux qu'ils ont martelé et celui de Gratian compte leur ay dheu 12 sols de quey ledit François me doibt 40 sols parce me doibvent 28 sols. Le dit Guabriel a payé sa part et jan me doibvent un quintal fer de prest et 20 sols d'autre despance rabatu 10 livres de fer que je leur debois de leur part de coppe
22-déc.	1626	jay baillé audit Verrail 50 livres que Gailhardou ay 9 ? A la forse dont il ma baillé reçu et luy baillé charge et prendre 50 livres ? 7 deniers
22-déc.	1626	Jay baillé à Verail sur le salaire des charbonniers dont il ma baillé receu 26 livres 10 sols
22-déc.	1626	jay baillé a mon nepveu Lacoste 12 livres pour le charbonnier en une pistolle et 8 sols un ducat Plus --- que me tienne en compte pour le palpayre 9 livres tournoises. Plus un escu d'or 3 livres 18 sols
22-déc.	1626	jay presté audit Guabriel 40 sols et à François et Jan fils du Guabriel 25 sols le 29 dudit mois et à Jan 4 autres, à 45 sols autre monte 9 livres 17 sols à promis payer en fer de boccage.Plus le dit Jan a receu 8 livres 5 sols cou---
22-déc.	1626	Fait mesme compte avec Jan, Bony et Jacques Mouyen et rabatu 71 quintaux de fer quilz ont martelé quilz ont dheu 7 livres 10 sols et 40 sols que javois baillé à un nepveu de Gabriel la place duquel ledit Jacques a pris et son fer de boccage et me doivent payer quest en tout 9 liv 10s. ledit jour jay presté audit Mouyen 4 livres
26-déc.	1626	Jay baillé audit Desmoulins et audit Baussou à chascun un escu d'or cy 7 livres 16 sols
31-déc.	1626	estant à La Douze j'ay presté a mr de Gault un cart escu cy XVI Sols
31-déc.	1626	Plus j'ay presté à Mondou de la Borie 6 livres pour a ?? de la M ???
3-janv.	1627	Jan Bordes a receu un escu d'or 8 livres 18 sols et au regard d'un escu d'or et de 48 sols que je luy ay baillé pretendu cest sur le salaire de fondeur et pour le cousi luy ay baillé une pistole d'or pour 7 livres

		8 sols et 5 sols en argent ay 9 livres Lesquels je luy ay baliees present lesquelles je luy ay balie present Mr Bridal le 13 mars 1627
8-janv.	1627	monte 16 fers de cheval 48 sols et 21 sols pour les asnes et 20 sols de raptasse quey en tout 4 livres 9 de quoy a receu 52 livres fer montent 3 livres 18 sols je suis redevable de 11 sols compte fait jusques aujourduy 8 janvier 1627 et al mestant luy bailhe un quintal fer poids de marc moins une livre et a commence a ferrer les deux mulets et le cheval à 80 livres fer poids de marc et 54 livres chacun des 3 asnes et mulet est mors ? ou mort le 1 juillet 1627. Plus a receu ledit Barbe blanc un quintal fer le 27 avril 1627 le vendredy 16 juillet jay compté avec Barbeblanc de tous les fers que avons mis à mes deux chevaux de selle et celuy de mon frère et à celuy de la Pautine à l'asne quey achepté de la meusniere a ?? 3 brides tourilles des grandes balances et 3 clefs que je luy ay deu 8 livres 6 sols et a linstant a receu un quintal de fer et le 21 septembre a receu 4 livres ?
9-janv.	1627	Ay baillé a Pierre de Ladeil de Peylimeil, Jan Dupuy et ?? Sauterin autre parti cy ?? Au susdit et autre soubz espéciffie et audit ?? De Ladeil et de Périgueux pour 20 livres ont reçu 10 livres et doibz payer le reste comme ils travaillent
10-janv.	1627	nous avons ayant fondu 7 semaines et demy que monte aux laveurs 45 livres
12-janv.	1627	compte fait ce jourd'huy avec Baussou et Desmoulins faisant pour Puyvendran a este rabatu un jour de mine en est---lie pour le dit Baussou et audit Desmoulins et 12 jours 3 carts pour tous 3 parce rabatu audit Puyvendran 17 livres pour son --desdits 12 jours 3 carts Je luy reste 26 sols lesquels jay baillé à Desmoulins pour luy ap--
12-janv.	1627	ledit Neynard en a receu 20 sols
14-janv.	1627	Jay compte et rabatu 13 galiotas de charbon que jay reçu d'un fourneau de souches que mon nepveu Lacoste avoit baillé a faire a meyte al Palpayre, Peyre de la Bremize, Bouly et Meynardie et parce que men?? Pour avoir pris 2 galiotas quil avoit en boys au Bugue Jay payé 7 galiotas et demye autres preneur sont fait que jen paye 5 galiotas et demye à mondit nepveu desquelles jay payé le salaire du charbonnier et le pois parce je luy seray debiteur et jay paye ledit charbonnier et Bouly ma deu 10 solz et 21 sols quay paye pour luy al Palpayre Et jay compté avec le dit Palpayre rabatu 50 sols pour sa part dudit fourneau 22 sols pour Bouly 16 sols pour le charbonnier et toutes audites sommes quil avoit baillé à Rebillac 5 livres d'un compte 51 sols d'autres 29 sols d'autres à bouligne qui me doibt 18 livres
21-janv.	1627	Jay achepté de Mr Sequestre de Saint-Geyrac 300 charges de charbon pour 120 livres de quoy en reçu 80 livres plus luy ay baillé tre?? Pour prendre 80 livres de Falet et Lavergne marchand de Roffignac et outre ma promis deux milliers de rese pour luy quiter tout le boys de Meytinot et a ? luy reste 10 livres de quoy ay balié pour 20 sols de fer audit Moyferrat 20 sols et despuys luy ay fait baille les 9 livres a Falet
21-janv.	1627	Jay achepté de Teyrac et lap? de Louzeille 32 charges charbon moyennant 12 livres tournoises de quoy ay baillé 5 livres et 4 sols que Teyrac me devoit meme prins payer dans 6 sepmaines et ney le restant de charges Lacoste arete l'obligé qu'il a
21-janv.	1627	plus ay achepté trois ? Dudit Teyrac 4 quartz chataignes vertes 40 sols quil me doibt ay de ? En la mesure La Douze
21-janv.	1627	luy ay baillé 16 sols . Il y a 7 livres 8 sols quil faut tenir en compte
21-janv.	1627	Les fourneaux qu'il a despuis cuitz que sont 3 a Rouziers qui montent 25 livres 8 sols parce je luy reste a 18 livres et jay baillé audit charbonnier
25-janv.	1627	Jay presté audit Jan et Moyen un quintal et demy fer poids de marcq quil ont baillé à Grimond
25-janv.	1627	Jay presté un quintal une livre fer à Guabriel et François son fils qu'ils ont baillé à Grimond
31-janv.	1627	mon père a balié audit Teyrac et Delage trois livres pour fin de paye dudit charbon ensemble a payé audit Teyrac tout le menage dudit charbon quil avoit fait jusques a present cy : 3 livres jay reçu desdits Teyrac et Delage 25 charges et demye charbon suyvant le r??? que luy ay baillé le jour d'avril 1627 parce me reste 6 charges et demye et advenu le 14 janvier 1630 jay reçu dudit Teyrac 12 charges charbon de quoy le dit Teyrac a reçu 58 sols de quoy ledit Teyrac paye 3 charges pour sa part et en laysse 3 charges sur Delage et m'en a falu payer 9 charges qui montent 3 livres 12 sols et 8 sols la charge et le pris de 5 charges que le dit Teyrac apporte quest 12 sols 6den quest 4 sols 5 sols de quoy fait rabatre 58 sols parce luy sera dheu 27 sols que je luy ay payé
1-févr.	1627	3 quintaux de fer pour 24 livres et 12 livres a mon nepveu Lacoste.
1-févr.	1627	Jan Bordes a receu 18 livres de ta- - Gaillardou 30 livres et a Merignac 9 livres 8 sols
4-févr.	1627	ledit Merignac a receu un quintal 15 livres de fer pour 9 livres 5 sols et 3 sols en argent somme qu'il est payant
9-févr.	1627	jay fait compte avec le bastier de Manaurie que despuys le 4 décembre dernier il ma fait un bast pour la fin de la meyr--- de la Pautine pour 3 livres plus a fait le bast du cheval noir et un d'asne et y amis 28 livres bourre et une selle 20 sols et un falquiere de cheval 5 sols et 2 d'asne 6 sols et la fasson ? on despence 25 sols et rabatu le fer quil me devoit 7 livres quil a baillé à Jan Bordes que compte final fait. Je reste audit bastier 4 livres 15 sols jusques après cy
13-févr.	1627	revient à Desmoulins 19 livres sur 24 livres 2 sols Il me reste 42 sols et 3 livres 14 sols ayant baillé 5 sols ???

13-févr.	1627	Plus me reste 15 livres 16 sols rabatu le par--- et 29 livres pour faire part de la mine sans comprendre autres 25 livres par obligé ni mes 3 livres de fer 12 brasses de m--- ni ce qui est deu a mon fils et outre luy ay baillé p-- 3 livres 4 sols
13-févr.	1627	luy ay baillé 3 livres 14 sols ; luy ay baillé 5 Sols
13-févr.	1627	ma femme a baillé à Chassin et Pisou pour les quatre de la Forge haute de Lestang 28 livres fer petit poids
19-févr.	1627	Verail et moy avons fait compte par lequel il ma resté 324 livres
19-févr.	1627	J'ai fait compte avec Verail et paye le salaire du charbonnier de 9 fourneaux depuis le 1er octobre jusques a présent que ---monte 58 livres 12 deniers de luy debiteur de 118 sols et 21 sols 6 deniers et ay fait compte le dit jour avec Petit le cerf ? du fourneau du Masbouffard qui est le 4e que je luy ay--- quil a receu cy dessus 4 livres 12 sols de quoy ay envoyé a -- un quintal fer pour 7 livres 15 sols
19-févr.	1627	ledit Petit Jan a receu pour 10 sols de fer cy
19-févr.	1627	J'ay baillé audit Verrail 100 livres et aveni fait ?? Lequel c'est trouve me debvoir 4 liv et despuys a reçu 40 Livres de Rat
23-févr.	1627	estant sur le ---- à la Truquarie jay baillé à Perical 32 sols
23-févr.	1627	le nepveu et valet dudit bastier ont receu 5 quintaux fer qui monte 38 liv 6s. 8d. parce desduit 4 livres 13 sols que je luy doibt il me restera 33 livres 11 sols 8 deniers quil sera tenu bailler à Jan Bordes au Cousy ce quil ma fait tous ? les abinches ? à ma femme comme ayt au segond article suyvant parce me reste 4 livres 11 sols 8 deniers. Depuis le susdit compte le bastier a fait le bast du mulet rouge et y a mis 10 livres de bourre 30 sols La façon 10 sols 5 sols de despance monte tout 45 sols
24-févr.	1627	Beletou me doibt par obligé 88 liv m'a baillé un ??? En pour 15 liv et le 24 février 1627 m'envoyé 15 sols 2/4 ?? De ??? Et a paye pour moy au meunier de St Phelit 35 sols que luy devoit et reste par il me reste 69 livres 5 sols. Il m'a baillé deux chesnes qui sont las mouthes de la Brugière pour 4 liv 10 sols plus les interêts et en me baillant 25 sols je luy preste un an à compte de ??? de l'obligé en un an
2-mars	1627	a receu la moitié d'un pistolet 37 sols
2-mars	1627	Desmoulins a receu 2 quartons bled Pour 5 livres
3-mars	1627	ledit Desmoulins a receu le tiers de 2 quintaux de fer pour 5 livres
4-mars	1627	Baussou cest trouvé redevable outre sa part de mine de ce quil a receu despuys le dernier compte de 5 livres 4 deniers et par le compte precedent me doibt 15 livres 16 sols sans comprendre 24 livres quil me doibt par obligé en consultant ce desquel me devoit nourrir un pourceau ce quil na fait par ainsin faut quil me paye et entierement ? est plus me doibt 3 livres ou avaler un tron (tronc) à la Turquarie de douze brasses ni sans comprendre ce qu'il doibt à mon fils
5-mars	1627	Jay envoyé selon --- par Tounel audit Jan de Michelou un patron de pic pezant 20 sols Plus un escu pour 3 livres 8 sols
7-mars	1627	jay baillé audit Pérical pour 10 sols de fer et 24 sols pour bailler a Audy dict Cacherol
8-mars	1627	Mon père a presté a Gabiel et François 3 quintaux de fer quils ont baillé à Grimond
10-mars	1627	Jacques Dartenset a vendu le veau comme ayant retiré à soy ledit veau ensemble la velle du dit Thony Dartenset le dit veau vaut 16 livres
12-mars	1627	Le valet dudit bastier a bailé à ma tante 29 livres
17-mars	1627	Monte 3 fourneaux que Bourriguet a cuit de la Filiote de la Brugiere qui ont tiré 217 charges et demye le salaire monte 21 livres 15 sols et quy a receu 12 livres 10 sols et 6 livres à la palpaire par ce je luy restau 3 livres 5 sols et 44 sols de fourneau a baily quest en tout 5 livres 9 sols quil fait payer au barbu le 17 de mars 1627. Jay baillé a Jan Delbarbut un cuir de boeuf et un cuir de--- pour 6 livres 10 sols fer me reste 21 sols
31-mars	1627	jay fait compte avec Guabriel et son fils François par lequel je leur ay dheu 10 sols de leur salaire et 4 quintaux et 8 livres 1/2 fer de leur bocage desduit celui quils me devois et outre celui quil me baille à compte lequel jay payé acompte
1-avr.	1627	Guenche de la Meynardie me doit 20 sols plus 12 sols plus 9 liv fer 15 sols le 1er avril 1627 luy presté 5 sols plus 8 sols Le faure de Leygounie me presta pour luy baillé
1-avr.	1627	Plus jay baillé au Cacherot 21 sols 4 deniers.
5-avr.	1627	lacousse de la Brugière un fer (illisible)
12-avr.	1627	ay baillé audit Cacherot deux quartons febves pour 25 sols
12-avr.	1627	le dit faure a receu fer petit poids 30 livres de quey men a randu 24 livres parce men reste 6 livres
13-avr.	1627	Bouly de la Fereyrie mest venu dire sa vailleu achepte un fourneau à la Fereyire et deluy preste en attanche 30 sols ce que jay fait (en marge) Bouly me doit 30 sols + 10 sols + 21 sols me devoit 11 livres de fer
15-avr.	1627	Et jay respondu a Money este de la Talendeyrie de 3 livres et ay baillé à son fer 30 sols
15-avr.	1627	Jay fait compte 15 avril avec Mathiu de 3 fourneaux l'un du claux de Guillonne montant 48 charges petites le 10 mars et un autre de Masbouffard tirant 62 charges petites et 3 gaillotas et un autre de Masbouffard tirant 150 charges sans comprendre 30 charges petites que faut portées à Manaurie et 8 livres 6 sols que le barriquayre me devoit je reste audit charbonnier 13 livres 7 sols et 7 livres 10 sols du fourneau de Mr de la Pommarède du 7 avril et leur ay paye à mon fils le salaire du Masbouffard jusques à luy 15 avril 1627 Je leur doibt 19 livres moins un sol surquoy il faut desduire 6 livres que le



		Rat a baillé a Petit parce ne luy reste qye 13 livres moins un sol et quoy jay respondu a Baloute de 10 livres et 59 sols que je bailhe à petit par ainsi c'est la fin de payement ---
20-avr.	1627	a receu avec Desmolins une pistole à la Castelanie Cy 3 livres 14 sols pour sa part
24-avr.	1627	ledit Pérical a receu 13 livres et demy de fer pour 21 sols 8 deniers
24-avr.	1627	Le dit Nadal luy debois chez le Rat
25-avr.	1627	Ay baillé audit Pérical 31 sols 6 deniers et audit Cacherol 15 sols 6 deniers estant à Mauzens Plus 2 sols
26-avr.	1627	jay baillé pour ledit Verail a Petit charbonnier pour bailler a celui qui mene les frazys du Masbousard 30 sols que le dit Verail (illisible) payer chez Baloutet les ayant empruntés de sa femme 8 sols ? Me rete d'une pistole baillé à las Pradelas. Plus ay reçu ung autre fourneau des faves de demie ???
26-avr.	1627	jay faict compte avec le frère Verail de 6 fourneaux que j'ay reçu despuys le 19 fevrier dernier que montent a scavoir le premier commence a vuyde le dit jour 19 février qui a tiré 50 charges grosses et un autre 36 charges grosses ces deux du claux de Guilhonnet et autre le 3 mars de Masbousard qui a tiré six vingts quinze (= 135) charges grosses comprend 30 petites qui sont estés portées à Manaurie lautre des faves du 25 mars suyvant montant 86 Charges grosses et ung autre de Masbousard de 26 mars qui a monté 54 charges grosses et une petite le sixième de Masbousard du 9 aout qui a tiré 152 charges et demye grosses desquelles??? prochainement 61 charges grosses que luy prometz tenir en compte sans le contenu de ?? demie compte ou 40 livres qui le dit Verail a reçu du Rat de mes deniers faict le dit ? a la forge neufve qui est de 324 livres tournoises
28-avr.	1627	Jay baillé à Burie et au four de Jan de Courty 4 livres 10 sols
29-avr.	1627	Jay donne à couper fendre et mettre à boys?? A Jean et Pierre père et fils et Jan Varenas Jan Reynaud dict Vilaud, Bernard et François Peychadou certain boys joignant au chemin de Ladeil aux Pradelles et audit chemin del Masbousard à Périgueux et audit parti cy bas especeff... que auront faict à la Saint-Jean sil y a de merain le ferront à 40 sols le m??? et 15 sols le milieu du Reze pour 30 livres de quoy leur ay baillé 15 livres et le restant leur payer à la magnere que travailleurs que sera sans interets s'obligent lung pour leur contract reçu par Lacoste
29-avr.	1627	ay baillé à Jan Baile Thony Laporte et Girou de Vilaud absent lequel ne s'est pas voulu ?? Autre part joignant le susdit pour 18 livres ont reçu 9 livres pour les susdits
30-avr.	1627	qui a tout 63 charges grosses et une petite plus deux autres forr??day du Masbousard dudit jour dernier dapvril qui ont tiré scavoir de ce qui a esté porté à ma forge 204 charges grosses plus une petite et ledit Verail a dict en avoir esté porté à Manaurie 30 charges grosses et une petite ce quil faut scavoir et ce estant le jour luy sera tenu en compte faict le 11 may 1627
30-avr.	1627	le faure et moy avons fait compte quil ma assuré avoir baillé 500 taches de 13 ongles (id) et 354 ongles que montent 6 livres 10 sols et il a receu un quintal fer par ce me reste 17 sols 6 deniers es --- ce que ma laissé
2-mai	1627	mon père a balie à Neynard 17 sols
3-mai	1627	mon père a balié à Gracian et François 3 livres 4 sols
3-mai	1627	Je doibz à Jacques Moyen 5 livres 3 sols 6 deniers le dit jour luy ay baillé un quintal une livre fer poids de marcq parce il mest debits de 48 sols à raison de 7 livres 10 sols le quintal
4-mai	1627	Mon père a presté à Gabriel et a son fils François un quintal fer pour payer une barrique de vin
6-mai	1627	jay baillé au fils de Mondy une pistoles d'or et pour 23 sols de fer parce le dit Bouriquet est payes de salaire du fourneau de Desmaisons qui monte 10 livres et me doit 46 sols de plus quil faudra conter sur les fourneaux de Sequestre ensemble troys livres que jay respondu à mr Durand Brassac et payés
8-mai	1627	Plus a remboursé l'asne rouge et y a mis 9 livres bourre. plus a basté le grand mulet et y a mis de bourre comme Bertrandou m'a dict au bast 2 mulet ou d'ung asne 23 livres
9-mai	1627	le dit Bordes a faict l'ouvrage a este paye de son salaire dudit ouvrage et le feu a este mis au fourneau pour et la pale a este tirée le 11 du dit mois Garcefou Joannes et Coutelas chargeurs
10-mai	1627	ma femme luy baillé 8 sols 3 deniers
10-mai	1627	jay baillé une autre pistole auxdits Baussou et Desmolins cy 7 livres 14 sols
10-mai	1627	jay baillé audit Glene 40 sols
10-mai	1627	Jay baillé audit Glene pour apporter à Jan de Michelou un escu d'or cy 3 livres 28 sols Le dit Glene est mort le 10 juin 1627 sans avoir baillé ledit escu audit jan de Michelou
11-mai	1627	jay bailhe à Jan Bordes 4 pistoles 29 livres 12 sols. Le dit jour a receu 16 livres 1/4 fer battu
12-mai	1627	jay baillé audit Verail 58 livres comme à part par son reçu
12-mai	1627	Jay baillé à Jantou des Pradelles 7 livres pour le dit Verail par commandement et responce de Bariquey
15-mai	1627	ay baillé audit Nadal une pistole et 7 pistoles
15-mai	1627	ay baillé audit Cacherol 21 sols ; Perical 30 sols
15-mai	1627	jay baillé ausdits Burie et de Courty 5 livres tournoises
18-mai	1627	jay baillé à Joannes 6 livres pour bailler a la femme de Coutelas Plus audit Joannes un escu d'or cy 8 livres 18 sols. Plus avons tiré la pale avons baillé aux Joannes et Contelas 21 sols 4 deniers
22-mai	1627	jay baillé à Pierre Varenat tant pout luy que ses --- douze livres présent Jantou des Pradelles et Ladeil sergent royal
22-mai	1627	jay baillé à Jan Dupuy tant pour luy que ses consorts cinq livres pour les susdits

22-mai	1627	ay bailhe à Anne de Ladeil hotesse des Pradelles 4 livres pour baillé aux susdits Plus jay baillé audit Bayle 50 sols le 15 juin 1627. Le 8 juillet 1627 estant ches Baloute jay baillé à Jan Bayle et Thony Laporte 50 sols pour fin de paye du susdit pris fait
22-mai	1627	ay baillé un autre parti à Thony Lasaigne tailleur pe ??? Bernisse Barron de la Guirmandie, Meric et Thony Rouillet et Bernard Grossier dict Mizard un autre parti pour 31 livres ont reçu 6 livres
22-mai	1627	ay baillé à l'hotesse des Pradelles 7 livres 10 sols
22-mai	1627	jay baillé auxdits 4 Livres ???
26-mai	1627	Plus avons fondu seulement 14 jours et jay payé entreux les chargeurs et garson et non le fauye ? ayant me sors le mercredy 26 dudit moys et restoit lau----
26-mai	1627	Ma femme a baillé au valet dudit bastier 2 quintaux fer. Plus je luy ay escript de baster les asnes de Taraud et en a basté un qui monte 45 sols
29-mai	1627	et remis le fer au fourneau le samedy 29 du dit moys et tiré la pale le lundy à 3 heures et demy après midy garder le dit Bordes fonce ? Et Joannes de Sarliac chargeur le fils de Hélias de Sarliac et Huguet Faur--s mon valet
29-mai	1627	Jan Bordes a receu un ducat valant 4 livres 2 sols 6 deniers
31-mai	1627	jay presté à Gratian et François son fils se??? Et à Jan troys quintaux fer
31-mai	1627	ay baillé audit Cachérol 52 sols
31-mai	1627	Jay rabatu avac lesdits Burie et de Courti la mine de Pezeaux qui est sur le fourneau pour une semaine qui vaut 7 livres parce me reste 20 sols dudit quintal de fer
1-juin	1627	jay baillé à Bourriquet un escu d'or pour 3 livres 18 sols et ma dit avoir mis en feu le fourneau de Sequestre
1-juin	1627	Plus doibt le dit Thony Nadal au Barbut 8 livres 10 sols 10 deniers quil faut quil me tienne en compte sur le salaire du fourneau de Meynichou. Ma femme baille audit Nadal ou à Petit 5 sols
1-juin	1627	les dits 3 fourneaux commances a vuyder [le fourneau] de Rouziers 113 charges petites et celuy de Meynichou 113 charges petites et 11 galiotes et le dernier de Rouziers vuyder le dernier de Juing 143 charges petites monte le salaire du charbonnier 29 livres 9 sols 6 deniers de quoy a receu 18 livres 14 sols reste 10 livres 15 sols que jay payé au Barbut on tenu en compte sur une pipe de vin et par ce sommes quittes le dit Nadal et -- que adict
4-juin	1627	Jay baillé à Burie et a son compagnon 3 livres tournoises
5-juin	1627	j'ay baillé audit Desmoulins un escu d'or pou ledit Baussou et mon frère le med--- près la salle de marteau cy 3 livres 18 sols
5-juin	1627	Plus ay payé à Mr Chanabre un obligé dudit Desmolins de 6 livres quil ma sabroge ???
6-juin	1627	Jay rabatu à Thony Nadal (illisible)
9-juin	1627	jay baillé audit Pierre Varenat et audit Reynaud ?? Par eux que leurs consorts les treze livres restant
9-juin	1627	Luy ay baillé 7 sols 6 deniers
11-juin	1627	le jour de St Barnabé j'ay baillé à Lannetou de la Borie pour une vache et un veau qu'il m'a promis tenir en captal selon les conditions suyvantes
12-juin	1627	incompréhensible
14-juin	1627	Jay baillé audit Pérical et Cachérol 6 livres tournoises
14-juin	1627	plus luy ay baillé une pistole a luy et à Baussou cy 7 livres 8 sols
18-juin	1627	le fils d'Ethienne de Coussitray me reste 2 sols 8 deniers
18-juin	1627	ma femme a baillé à à Mondy de la Talendeyrie 3 livres 5 sols pour Bourriquet
18-juin	1627	Le dit Jan Lamouthe a receu un quintal 7 livres de fer 8 livres 1 sol 8 deniers
19-juin	1627	jay baillé à Yzac Delmon une pistole pour apporter aux susdits coupeurs parce y leur reste 3 livres 12 sols
19-juin	1627	jay baillé à Amasse les fourneaux des Pradelles de ladeil et Brandissou du village de Pontou Fayol lesquels il doibt Amasse de 8 pieds et ---- pred a esté marque sur la porte des Pradeles et doibt amasse les bourr--- à 3 sols chasque fourneau et luy en ay payé deux quil avoit des ---
19-juin	1627	compte fait avec les sudits laveurs et rabatu tous ce dessus cest trouvé quil auroint ??? 17 semaines de mine despuys le dernier compte que montent 102 livres que -- à jan Lamouthe 24 livres et quy a receu 23 livres 10 sols parce luy est deu 10 sols. Est deu a Petit Lamouthe 27 livres de quey a receu 25 livres 8 sols 4 deniers parce luy est deu 31 sols 8 deniers. Est deu à Neymard 24 livres lesquels il areceu compte me doibt 24 livres a receu 24 livres ? sols 17 sols
20-juin	1627	jay achepté de Thony Massoulas 40 charges de charbon pour 16 livres de quoy luy baillé 7 livres 8 sols
20-juin	1627	jay baillé à Yzac Delmon une pistole pour apporter à Lasaigne et avec 7 sols cy
20-juin	1627	jay envoyé audit Brandissou par Yzac Delmon 42 sols et 28 sols... luy avons baillé parce quil est payé de 4 fourneaux
20-juin	1627	Jay baillé à Bourriquet del Bouysset un pistole cy 3 livres 14 sols
20-juin	1627	ma femme a baillé à Puyvendran 16 sols
20-juin	1627	Est deu à Bernard 27 livres de quoy a receu 24 livres 12 sols 4 deniers desduit 10 sols que luy restera de compte vieux et rabatu 25 livres fer je luy reste 47 sols 8 deniers a este compte sur les chataignes de l'an 1627
21-juin	1627	Cachérol a receu 34 sols et son fils 26 sols 8 deniers

21-juin	1627	jay vendu ausdits Burie et de Courty la culhiette du pred de soubz le roc de la lande 10 livres tournoises en ce que le métayer le doibt le faucher et prendre le regain. Burie m'a ung cable de 6 brasses
22-juin	1627	Jay baillé à Thony Nadal un escu d'or qu'il faut compter sur le fourneau de Rouziers commencer a luy de -- Juing et sur celuy de Meynichou
24-juin	1627	luy ay bailhé seize sols à Saint Sernin ; plus le 26 du moys -- luy baille 48 sols pour achapter une petite charrette cy 3 livres 4 sols
25-juin	1627	Compte ce jourd'hui avec les forgerons et rabatu le salaire de 161 quintaux fer Grattian me doibt 11 livres
25-juin	1627	Jay faict compte avec le dit Verail de trois autres fourneaux l'un des faves du 19 may qui atiré 69 charges grosses et 1 d'asne ; un autre du Masbousard du 22 may qui a tiré 120 charges grosses et un autre du Masbousard du 31 may qui a tiré 126 charges grosses compte faict le 25 juillet 1627
25-juin	1627	ce jourdhuy 25 juing 1627 jay faict compte avec le dit Verail de tous les susdits fourneaux et de tout l'argent que jay baillé ou de 50 sls que je doibz payer pour le dit Verail à Jantou des Pradelles que je reste audit Verail jusques a luy 33 livres 12 sols moyennant à tous reçus de moy et de mes fils demeurant cancellés ensemble tous les escripts que j'ay du dit Verail et il me reste 5 charges de charbon
25-juin	1627	Jay rabatu deux fourneaux des Pradelles a Petit qui ont tiré 177 charges monte le salaire 16 livres 18 que je luy doibz et ma donné charge de baille à Jantou des Pradelles 14 livres plus ay payé à Baloutet pour ledit Charbonnier 3 livres 4 sols
25-juin	1627	jay presté une charge de fer à Gabriel et François
25-juin	1627	François son fils doibt 6 livres 10 sols 9 deniers
25-juin	1627	Jan Bouyé me doibt 29 sols et 11 livres de fer
25-juin	1627	plus luy paye pour les susdits 22 ? Pour 2 barriques vin à Allicot de Marmol
26-juin	1627	Burie a receu 8 sols. Plus me doibt ledit Burie 21 livres 13 sols 4 deniers d'un sezieme de boys de la Pradelie de quey a balie s'est d'un ??? Quil tenoit à meytre de léonard Bouchier pour le 6 livres et ce de l'an 1628 et aussy a baillé lan 1629, le 25 décembre une barrique vin aux forgerons pour 6 livres 15 sols et la moitié dun ??? 5 livres 10 sols. Plus me doibt le dit Burie 23 livres 6 sols 8 deniers d'une tierce partie et estant boys de La Meynardie de lan present 1629 de quy est obligé. Plus me doibt un quarton fait de l'an passé 3 livres
27-juin	1627	a receu a Baussou compte et rabatu me doibt comprins ce que luy ay baillé pretendu sans comprendre 15 livres quil me doibt par obligé ni 3 livres pour creuser en tout dans mon bien 12 brasses ni ce qu'il doibt à mon fils 23 livres cy
27-juin	1627	Bertrandou a baillé audit Puyvendran 7 sols
27-juin	1627	Plus j'ay envoyé ausdits Baussou et Desmoulin par Bertrandou quest 3 livres tournoises cy
27-juin	1627	Petit Lamouthe a 10 sols 8 deniers. Plus Bernard a prins une tourte de Sauticou 5 sols
28-juin	1627	Plus ma femme leur a bailhé à tous deux 32 sols à chascun cy 3 livres 4 sols. Baussou a receu despuys le compte 22 livres 7 sols et a baillé 17 livres 8 sols 8 deniers de mine parce me reste de ce compte 5 livres 4 deniers
29-juin	1627	Jay avancé à Bourriquet deux quintaux de bled pour 40 sols pour cuire les fourneaux de la Brugiere et luy ay vendu le boys de Gailhard 13 livres et le boys de Lafon de la fareyrie 8 livres . Plus --- que ma femme luy ai baillé plus ay payé pour luy a la ---
29-juin	1627	Desmoulin me doint 34 liv 19 sols de quoy a baillé pour 17 livres 6 sols 8 deniers et nous parce me reste 17 livres 2 sols 4 deniers
1-juil.	1627	mes enfants ont baillé reçu de 120 charges grosse de charbon du boys de Masbousard que j'ay acheté ??? Anthoyne Verail
1-juil.	1627	le dit Puyvendran a receu 3 livres 14 sols
1-juil.	1627	Ledit Puyvendran a payé pour 40 sols de mine au fourneau fini en juillet 1627 me reste 57 sols
1-juil.	1627	oubli : Desmolins et Baussou entre tous deux un escu d'or et cart de fer cy 4 livres 14 sols
1-juil.	1627	oubli Le dit Cacherolet et son fils ont receu 3 livres et 14 sols
2-juil.	1627	jay baillé audit Nadal une pistolle que jay del Barbut a receu cy 7 livres 8 sols
4-juil.	1627	Jay baillé à Jan Laporte 40 sols
6-juil.	1627	mon père a bailé au cousin Lacoste une pistolle pour Thony Nadal charbonnier 7 livres 8 sols
7-juil.	1627	Le dit Cacherolet a receu 16 sols
7-juil.	1627	Monte tout ce Cacherolet a receu 15 livres 17 sols
7-juil.	1627	Il a este fondu 2 jours et demy de mine de Mme de Perical et de mesme à son fils de laquelle le dit Perical et Cacherolet tirent un jour entre eux deux qui [monte] 4 livres et le jour et demy restant entre les troys parce la part de Perical monte 4 livres et la part de Cacherolet 4 livres et la part du fils de Cacherolet 4--- Plus a este fondu un jour et demy de mine dudit Cacherolet et de son fils et de Puy--- quest 40 sols a chascun
8-juil.	1627	jay baillé a Thony Lasaigne 30 sols estant chez Baloutet pour faire de R- -
8-juil.	1627	estant chez Balonte à la Douze luy ay baillé au Brandissou

9-juil.	1627	Jay preste au fils aysné de Me Yzac du Queyrouy 12 livres tournoises promis rendre dans 15 jours sans qu'il may baillé escript et rendu
9-juil.	1627	J'ay baillé à la Jane de la Borie une pistole a esté compte sur les pres
9-juil.	1627	Ay baillé à mon nepveu Lacoste une pistole pour les affaires du cousin Andrieu à Bordeaux contre 3 liv 4 que luy ay baillé cy apres retiré la pro[ur]a[ti]on deux autres
10-juil.	1627	Jay baillé à Meric Rouillet 10 sols Plus jay envoyé pour Yzac le XI audit compte 3 livres 5 sols pour fon de paye
10-juil.	1627	ay baillé audit part joignant au chemin de Pechudey à la Faurie et audit chemin de Ladeil à La Cropte et audit chemin du Merle à las Pradelas a François et Janne Laporte et Guilhien Quenty et Loste pour 23 livres de quey ont receu 12 livres et pour obligés ? pour ?
12-juil.	1627	Puyvendran me doibt rabatu la mine qui a esté fondu en ce fourneau fini le 12 juillet 57 sols. Plus a receu le 11 aoust 1627 en present de liette ? 5 livres le 15 septembre 1627. ledit Puyvendran a receu 3 livres par les mains de Me jeannet Lachaud. Plus luy ay presté 10 livres par obligé
14-juil.	1627	Jay baillé audit Brandissou 20 sols en argent et 18 sol de fer ?
14-juil.	1627	Par ainsi Cachérol de 15 livres 17 sols quil doibt sans comprendre le vieux del--- rabatu 6 livres pour sa part de la susdite mine me doibt 9 livres 17 sols plus 16 sols et quelque mine que Coudisse avoit tiré avec Perical qui les desduire à Perical et les comptes à Cachérol. le fils dudit Cachérol me reste 20 sols moins 4 deniers
14-juil.	1627	Jay baillé audit Cachérol son fils et Puyvendran une pistole a chascun 49 sols 4 deniers 7 livres 8 sols
14-juil.	1627	a este me ??? Et avons rabatu et payé les gardeurs et chargeurs de Sarliac pour 7 semaines et Jean Bordes de plus a receu 7 livres 10 sols de salaire de fonte
15-juil.	1627	Jay presté au nepveu de Mr Lacoste de la Gélie gendre de petit Jan de la Brugiere pour 3 liv 15 sols de fer
15-juil.	1627	Plus rembourse le mulet a fait un bast à un asne et y a 30 livres bourre
16-juil.	1627	Jay baillé à Jan Laporte 42 sols 8 deniers
16-juil.	1627	Plus ay baillé audit parti joignant audit chemin du Merle à las Pradelas et communal de Las Bessades à Pierre Pascal et Nadal Pascal et Raimond Larribe et Pierre Bourrou de la Guirmandie pour 24 livres ont reçu 12 livres despuys je les aydes de payer en ???
17-juil.	1627	le dit Meynardie venu faire compte qu'il me reste 36 sols jusques au 17
17-juil.	1627	Compte fait ce jourd'huy 17 juillet 1627 lesdits Baussou et Desmoulin c'est trouvé que jay fondu pour 34 livres 13 sols 4 deniers de leur mine outre laquelle comptée et rabatu ledit Desmoulin c'est trouvé redevable de 17 livres 2 sols 4 deniers
19-juil.	1627	compte et rabatu audit Guabriel et son fils le fer quilz ont fait à la Forge Basse quest 11 milliers qui ont monté 54 livres 5 sols et il ont deub de despance 19 livres 3 sols parce je leur reste 35 livres 2 sols et il me devoit 4 quintaux fer duquel fer en avons receu 2 quintaux et demy parce men restois un quintal et demy et en payement des 35 livres 2 sols et je leur doibz il ont receu une barrique de vin pour 15 livres et avons payé à lhoste de la Borie 28 sols et avons baillé à Guabriel 5 livres 12 sols et François son fils. le 25 juillet pour aller à la Chapelle 1 livre parce ils ont receu 23 livres et je leur reste 12 livres 2 sols et il me restent un quintal et demy fer
21-juil.	1627	Jay fait compte avec Gratian par lequel tout compte et rabatu le salaire de 115 quintx aux affineurs. Ledit Gratian me doibt 3 livres 10 sols 5 deniers faut rabatre 17 sols 4 deniers sa part 2 quintaux fer cy 17 sols reste 53 livres François son fils fait mesme rabatement ensemble le salaire de forge de 4100 livres il me doibt 5 livr 6s. 10d.
21-juil.	1627	faut desduire 17 sols sa part quintal fer receu 4 livres 9 sols 4 deniers. Plus doibt un pot 8 sols 54 sols a prest
21-juil.	1627	Fait mesme rabatement audit Jean Bouyé il me doibt 57 sols et 11 livres 1/2 de fer. Faut desduire 17 sols de sa part 32 quintaux de fer. Parce reste 40 sols et 11 livres 1/4 fer. Plus 32 sols d'un haut de chausses de camelot*
21-juil.	1627	fait mesme rabatement avec Thony le salaire de 8000 livres Il me reste 47 sols à payer 17 sols sa cote de demy quintal fer parce reste de 30 sols. Le Flamen men a respondu
22-juil.	1627	Jay compte et rabatu avec Bourriguet troys fourneaux de Sequestre que le salaire monte 31 livres et un de Massubre qui monte 3 livres 18 sols et un de Brassac 35 livres 8 sols charges grosses que le salaire monte 3 livres 6 sols qu'est tout ce qui est deu aux Bouriguets 38 livres 4 sols de quoy ont receu 15 livres 13 sols et 14 livres 10 sols que jay payé à Jan de Meymi sur une pipe de vin que luy ay vendu monte ce que leur ay faye 30 livres 3 sols et al Barbut 27 sols c'est en tout 31 livres 10 sols par ce je leur reste 6 livres 14 sols de quoy faut payer au sergent de Liette pour Bouriquet 3 livres 2 sols et ay payé à Mondy de la Talendeyrie 55 sols
22-juil.	1627	J'ay baillé reçu d'un autre fourneau de 104 charges grosses sauf une d'asne. Jay baillé ?? Pour payer le charbonnier 20 livres au Rat et 46 sols 6 deniers que j'ay baillé au fils de thienne meyras pour fin et paye desdit fourneaux chez Meyras a dict que ledit Verail les a reçu du Rat
25-juil.	1627	Jay baillé audit Desmoulin 16 sols
25-juil.	1627	Jay baillé audit Baussou 16 sols
31-juil.	1627	Mr de la Pommaredé ma vendu 4 charbonnières cy desquelles en ay reçu 3 qui monte la première 32 livres dont il ma une ?? portant cédulle et une tr-- pour les autres deux qui le tout monte environ 120

		livres de quoy le 8 juillet dans le paeque de La Douze luy ay baillé 13 pistoles montans à 7 livres 8 sols piece la somme de 96 livre 4 sols
31-juil.	1627	Jay reçu un fourneau des Fayes dudit Verail qui a tiré 60 charges desquelles il men devoit par le susdit compte 5 charges parce fait rabatre de 60 charges cinq restera 59 quest 17 galliotas et demy rabatre 2 charges et demye qui monte à 22 sols la galliote 19 livres 5 sols que je doibz audit Verail et il n'en doit demye charge de charbon et luy ay baillé une ??? pour le recevoir du Rat de la Douze qui me les doit
6-août	1627	je leur reste 17 sols
11-août	1627	le dit Caherol et son fils ont receu du present de liette 5 livres chascun cy 10 livres
11-août	1627	ledit Desmoulins a receu de de seg--- de Liette 5 livres cy 5 Livres. Plus les chataignes du bois de Bertrand et de Jean de Vezi affermé pour 3 ans ce 10 livres par an
11-août	1627	ledit Baussou a receu du sergent de liette 5 livres
13-août	1627	Gratian et son fils ont prins une barrique de vin pour 15 livres
19-août	1627	jay payé ou respondu à Jantou des Pradelles pour ledit Brandissou et son compagnon de 3 livres tournoises et ay baillé audit Brandissou 22 sols pour te--- deux cy montent les articles y compris les 3 sols de surpayes six mestayes 4 livres 2 sols parce en bailhant 7 sols les susdits sont payés de ? fourneaux outre (autre) 4 fourneaux outre les 6 susdits en bailhant 17 sols et ayant baillé 50 ledit Brandissou dera payé d'un autre fourneau moyennant 2 sols que luy faut baillé et sera payé entretenement pour 11 fourneaux lesquels 2 sols je luy ay baillé presentement 23 sept 1627
19-août	1627	jay fait compte avec Janthou des Pradelles que ? Que tout ce que je luy avois respondu que davoit mene les frazies desusdits four que la despance faite par Yzac que je lay paye entierement luy ayant baillé comptant 21 sols 16 sols et a l'instant luy ay respondu de 3 livres pour Brandissou et son compagnon qui assemble le boys et a esté ?? 9 livres 3 sols Desalles pour les charbonniers qui ont ung le fourneau de 3 aout
20-août	1627	J'ay achepté et payé à Jeandounet Galard une charge potz assortis payables au premier fondaige ? Que nous ferons ensemble ma femme achepte une ruche à miel qua est cherssé Bertrandou Gineste pour 52 sols et outre ce doit 2 qtx 3 froment et sommes demeures quittes de tous les autres pots qui ont estes faits et estains ?
20-août	1627	Le Rat me doit jusques ce jourd'hui 2 charges de fer qui montent à 25 liv
31-août	1627	jay payé à Léonard Vidal pour lesdits forgerons Gratian et François père et fils 6 livres 11 sols 6 deniers et 12 sols de despance qu'est en tout 7 livres 3 sols 6 deniers
31-août	1627	Jan paye pour ledit Gabriel est 22 sols à Léonard Vidal de despence. Plus ay payé audit Vidal pour Guabriel 49 sols 6 deniers et François est payé de salaire de fer que a forgé avec Guillaume de P--- et outre 37 sols
1-sept.	1627	jay baillé a ?? A deux scieurs nommés Charrette et Janthou de Ladeil du village des Balestous ?? À 2 sols les douelles de la cuve de 10 pieds de long et a 9 liards les tables de 10 pieds de long et un pied de Large et leur ay baillé un pistole d'or cy 3 livres 14 sols Plus estant aux Pradelles leur ay baillé 2 livres 10 sols
1-sept.	1627	jay vandu au vieux Bouriguet de Leygonnie pour 10 livres 10 sols de chastanes ainsi qu'apert au titre des vantes de chataignes
4-sept.	1627	jay rabatu à Thoni Nadal un fourneau de Meynichou qui feust commacé à vuyder le 20 aout que son salaire monte 13 livres 8 sols quil faut compter sur ce qu'il doit au Barbu quest --- 10 livres par ce je me suis debiteur audit charbonnier que de 3 livres et quelques sols
6-sept.	1627	a rambourré un bast pour la mule et y a mis 14 livres de bourre 42 sols 5 deniers façon et la despance. Monte la façon au tout ce dessus fourny 21 livres 8 sols 6 deniers et le bastier me doit 19 livres 18 sols
8-sept.	1627	J'ay baillé à Brandissou 50 sols cy
9-sept.	1627	jay baillé audit charbonnier une charge de fer poix de marc pour 23 livres 5 deniers comptées aux fourneaux du Pradelas
15-sept.	1627	j'ay baillé par les mains de Jeannet Lachaud aususdit Cachherol et son fils à chascun 3 livres cy pour le père et le fils 6 livres
17-sept.	1627	Ledit faure a apporté clous de soufflets pour le fourneau 6 vingt sols =120 sols en outre en a apporté jusques à 550 6 livres 17 sols 6 deniers
18-sept.	1627	Le dit Faure a receu fer un quintal poids de marc et 15 livres 3/4 petit poids
20-sept.	1627	ma femme a achepté 10 seillaux douilles de Jeandounet quil ne moyenne la somme de huit livres plus a reçu 30 sols lesdites oulles
20-sept.	1627	jay fait compte avec le Rat et Rabatu 5 liv quil a baillé à Yzac Delmon 4 liv 2 sols au charbonnier Nadal 27 sols à Mizard 3 liv audit journalier dont il ma lestrees que tout estoit compté et rabatu le dit Rat me doit jusques à pr[ese]nt 41 livres de quoy luy ay commandé ledit jour et baillé six livres à Thony Nadal charbonnier donne aussy ledit jour ma vendue et delivré deux charges advyze 12 sols le quart qu'est 4 liv 16 sols la charge par ce je ne mest debiteur de 25 liv 8 sols lesquelz il ma envoyes scavoit par Maridon 4 liv par Yzac Delmon 5 liv 8 sols le 27 décembre 16 livres par Bertrandou pour ainsin je suys entadeu le paye
21-sept.	1627	Leur ay envoyé par Bertrandou 4 livres
21-sept.	1627	ma femme a baillé à Bouriquet 4 sols de fer que a baillé au fils de Mondy de la Talendeyrie de 3 livres pour sa despence a travaillé au Boys de Desmaisons

23-sept.	1627	Jay baillé audit Brandissou un pistole(t) d'or pour 3 livres 14 sols parce il est payé de deux fourneaux et 2 sols parce que les autres deux sols luy estoit deulz (dus) des 11 fourneaux susdits. Le dit jour ledit Ladeil me doibt de 16 livres 6 sols de chastaignes et 23 quartz et reste de l'afferme scavoit 20 qtx de fer et 3 quarts de vert ?
26-sept.	1627	Gratian et son fils sen sont allés et ont rabatu scavoit Gratian 47 sols et son fils 43 sols
26-sept.	1627	Plus a esté payé au Flamen pour le dit Gratian et François 7 livres. Plus ledit Gratian audit Flamen 13 sols 4 deniers plus 4 livres 10 sols 6 deniers. Plus pour un pain huile la moytié de 25 sols 2 deniers quest 12 sols 7 deniers
26-sept.	1627	Il y a de fer que le salaire leur est deub de 1800 livres qui monte à 27 livres. François doibt outre ce dessus du mesme compte 5 livres 1 sol 4 deniers et Gratian de mesme compte 55 sols. Plus doibvent de ce qui estoit sur la taille lors quils sen allèrent 55 sols plus Gratian s'en allant le 30 octobre a receu 28 livres de fer
26-sept.	1627	Guillaume de Pugnes a aydé à forger 3300 de fer et a esté paye et outre doibt 37 sols et nous a presté une bouteille de vin
27-sept.	1627	le dit Nadal a cuit despuys le susdit compte un fourneau du Meynichou et un autre du 13 octobre luy monte 7 livres 2 sols lautre 6 livres 6 sols et la moytié d'un des Pradelles qui monte 77 charges de quoy a receu 36 sols par ce luy est deu 31 sols montent tous les fourneaux quil a cuitz que le salaire monte 15 livres moins un sol et 3 livres 8 sols que je luy reste en compte du 4 octobre monte tout ce que je luy doibs 18 livres 7 sols de quoy a receu 8 livres 8 sols qui ont estes baillé en fer à Charaton par ce je luy reste dix livres moyns un sol desquels jay respondu à Hugue Lasaigne? pour sa despance. ledit jour ay baillé audit Nadal 32 sols . Plus Thony et Bouriquet ont receu les pre des Reys et 15 livres fer et un cart 25 sols 5 d
27-sept.	1627	jay receu 120 clous pour soufflets de mareschal à 8 sols le cent cy 9 sols 6 deniers. Plus en ay receu 50 clous amenes pris cy 4 sols
30-sept.	1627	se faire dudit Meynardie a prins pour 52 sols de fer promis payant 9 sols ? Plus a reçu le 13 mars 1628 20 liv de fer pour 33 sols 4 deniers et amene deux charettes de boys de la Brugiere pour 12 sols
30-sept.	1627	Jay envoyé par Gourel à mr de la Pommarède tant pour fin de paye de tout son charbon que de 43 livres 16 sols que je luy devoit par cédule tant pour les interets sur charbon
30-sept.	1627	Béletou a receu 53 livres que le salaire de la forge et il y a un compte entre ledit Belletou et men au titre du prest
1-oct.	1627	Le fils de Cachérol a receu en juillet 7 sols 6 deniers. Plus les chastaignes de Cu--mond l'an présent 1627
1-oct.	1627	Maridou et son compagnon ont forgé au mois d'octobre 65 quintaux que monte leur salaire 19 livres 15 sols de quey a esté payé pour?? De despance au Flamen 5 livres 7 sols et pour pain vin ou huile la moiitié de 25 sols. Parce leur est deu 2 deniers quest 12 sols 7 deniers et quest en tout 6 livres moins 5 deniers parce leur est deu 9 livres 15 sols 5 deniers de quoy ont receu un quintal et demy fer à 7 livres 10 sols le quintal quest 10 livres 15 sols parce me doibvent 20 sols moins 5 deniers
4-oct.	1627	jay compté avec Petit en absence de Thony et rabatu 13 fourneaux que Lesalles monte 28 Livres 6 sols de quoy le dit Petit a dict luy avois tenir deux tiers de Salles den et en tiers audit Thony parce c'est trouvé quil appartient à Petit 15 livres 14 sols 8 deniers et à Thony 12 livres 11 sols 4 sols par ainsin le dit Petit ayant reçu 40 sols je luy suye este redepvable de 13 livres 14 sols 8 deniers que jay respondu à Janthou des Pradelles
7-oct.	1627	Ma femme a baillé audit fils de Bertrand 48 liv de fer et a fait - - darmure 26 sols plus a fait deux petites clefs 8 sols plus ma servy un meys à 5 liv le meys et quoy a reçu 16 sols er 26 livres de fer
7-oct.	1627	avons presté un quintal de fer audit Guabriel et François père et fils
12-oct.	1627	A faict un bast a un asne et rambourre un autre bast d'asne que jourduy a menes et y a mis 16 livres de bourre 48 sols
19-oct.	1627	Et despuys ledit Janthou ma compté 4 frazie quil a dit avoir admene guest ? Fourneaux en tant que jay reçu des Pradelles jusques a ? 19 octobre 1627 qu'avons faict compte par lequel je luy suye esté r??? De 29 livres 17 sols 8 deniers parce jen ay faye pour le ditt Vedry 30 livres tournoises a Mr de Prajelies parce il est sur paye de 2 sols 4 deniers despuys ledit Vedry a mene deux frazie quest 40sols lesquels jay paye pretendu au dit Vedry quest pour le fourneau du 4 novembre et celuy que est esleu ap - -qui se commencera le 18e jour du present mois de novembre 1627
29-oct.	1627	jay rabatu avec Gabriel et son fils 86 quintaux et demy fer quils ont affiné et martelé à la Forge Basse compte ce qui est de compte vieux que je leur reste desduit la despance quils ont faite et le Flamen que ce quil ont receu que je leur dubs 3 livres 15 sols 9 deniers et il me doibvent 2 quintaux et demy fer à 7 livres 10 sols le quintal qui montent 18 livres 15 sols parce je leur reste 13 livres 9 deniers de quey ont receu 2 quintaux fer à 7 livres 10 sols parce ils me doibvent 39 sols 5 deniers sans comprendre ce que Jan me doibt fils de Gabriel a esté payé audit Guabriel le salaire 14 quintaux fer qui sont sur la taille en charges 6 livres 17 sols
3-nov.	1627	jay faict compte avec le Rat et Rabatu 5 liv quil a baillé à Yzac Delmon 4 liv 2 sols au charbonnier Nadal 27 sols à Mizard 3 liv audit journalier dont il ma lestrees que tout estoit compté et rabatu le dit Rat me doibt jusques à pr[ese]nt 41 livres de quoy luy ay commandé ledit jour et baillé six livres à Thony Nadal charbonnier donne aussy ledit jour ma vendu et delivré deux charges advyze 12 sols le quart

		qu'est 4 liv 16 sols la charge par ce je ne mest débiteur de 25 liv 8 sols lesquelz il ma envoyes scavoir par Maridon 4 liv par Yzac Delmon 5 liv 8 sols le 27 décembre 16 livres par Bertrandou pour ainsi je suys entadeu le paye
3-nov.	1627	Plus luy avoit fait baillé au Rat 6 livres tournoises et 4 livres 2 sols audit avant ses comptes aux fourneaux de Pradelas
7-nov.	1627	Jay baillé à Bausou 5 sols
12-nov.	1627	jay baillé audit Thony Nadal, charbonnier, un quintal neuf livres et demye fer quil a baillé à Charanton
17-nov.	1627	jay baillé audit Bouriguet 32 sols
18-nov.	1627	Plus ay payé pour Gratian audit La Roze 7 sols et un cart d'escu quey baillé dudit Gratian pour baillé au dit Laroze a esté payé de fer et Renardz ou d'une guze 27 quintaux 41 livres que Gratian et la Roze et que Marideu et son compagnon ont martelé y a despance
20-nov.	1627	Jay fait faire l'ouvrage de fourneau à Geoffre de Pechary et s'en ay allé le 22 dudit moyd et luy ay baillé une pistole en attanche? De faire compte après le fourneau et il a layssé d'un son dit l'ung nommé Hélias pour garder et un autre nommé Esconpet pour garder et jay baillé ledit jour l'un des deux frères dudit fondeur 6 livres pour tous deux et le landemain Jay baillé audit Esconpet 6 livres tournoises
20-nov.	1627	ledit Geoffre m'a renvoyé ladite pistole pour estre courte
20-nov.	1627	Helies a receu 8 sols pour bailler à son fils
20-nov.	1627	les deux frères ont receu un ducat d'or pour 4 livres 2 sols 6 deniers plus 24 sols et Lesconpet a receu 20 sols de pain et une barrique de vin du meisme de la Durantie pour 7 livres 10 sols. A este payé pour ledit Esconpet à Courtois 8 sols plus 11 sols à Yzac
22-nov.	1627	Cacherol et son fils ont receu chascun une pinte d'huile à 7 sols la pinte cy 7 sols
27-nov.	1627	jay envoyé par le dit Bertrandou au rat troys charges de fer pour 67 livres 10 sols qu'il me doibt. Le rat a baillé à Yzac Delmon rabatu d'une mesme tres ? 12 liv
27-nov.	1627	Janthou Vedry a reçu 22 livres fer sur les frazies quest 36 sols 8 deniers . Plus a reçu du Rat 2' sols pour payer le charpentier qui a carre 4 ?
9-déc.	1627	Jeandounet a reçu un qtl de fer pour ycelles d'ouilles ; Plus 40 sols de chataignes des boys a luy vendue l'an 1627
10-déc.	1627	Jay compte et rabatu avec le bastier que je luy uys et redevable de 30 sols 6 deniers et luy ay baillé ledit jour 2 quintaux de fer pour 15 livres 6 sols 8 deniers. Le dit bastier mest redevable de 13 livres 6 sols 8 deniers que maître Reymond Andrieu notaire et Pierre de Faugondal
11-déc.	1627	Ledit Bausou a receu demy quintal de fer pour 3 livres 17 sols 6 deniers au compte suyvant ledit Bausou a receu 3 sols et 5 livres en fer
11-déc.	1627	Jay faict baster un mulet un cheval et un asne cy a est-- 35 livres bourre à 3 sols m-- te et les fassons monte tout comprins une sangle 7 livres 5 s.
12-déc.	1627	jay baillé pour Bouriquet et le beau-frère de Thony Nadal un quintal fer a che--utin pour 7 livres 15 sols
12-déc.	1627	jay presté audit Guabriel et Jean 2 quintaux 36 livres fer les forgerons ont fait de fer de bocage 5 quintaux 49 livres que nous avons receu et leur en faut baillé la moytié ou en faire compte
16-déc.	1627	Jay rabatu à Thony 4 fourneaux des Pradelles commence a vuyder l'un le 4 novembre et le second le 18 novembre, le trois le 30 novembre, le 4 et 12 décembre que le salaire monte 32 livres 6 sols de quoy a receu une charge de fer 23 livres 5 sols et 6 livres que le Rat luy bailla parce luy sera deu de ces 4 fourneaux 3 livres 1 sol et faut aller aux comptes dudit charbonnier des fourneaux de Meymy
20-déc.	1627	ledit Desmoulins a receu demy quintal de fer 8 livres 17 sols 6 deniers
21-déc.	1627	la femme de Rat ma baillé huit livres et luy ay dit de payer 12 sols à François de Boussinet cy 8 liv ;
22-déc.	1627	j'ay presté à Morre de Leygounie pour 30 sols de fer
22-déc.	1627	à Petit de la Meynardie luy ay payé ses journées et luy ay presté 6 sols
24-déc.	1627	Guabriel et François ont receu demy quintal fer
8-janv.	1628	Janne luy ay envoyé le dit Jacques Lafargue qu'il recevoit 8 liv ; Plus le dit Rat a baillé 24 sols à Fanthou des Pradelles ; ay payé le charpentier qui a carre 4 arbres 11sols
8-janv.	1628	jay verifié les tables que les s--- ont fait quest 27 tables de 6 pred- - - à un sol p--- plus 68 tables de 10 pieds et d'un pres de carpe à 9 liard et 29 pour faire la cave de fourneaux de 9 pieds de longueur et en pay de largeur à deux sols piece monte tout 11 livres 8 sols de quoy Brandissou en doit payer la fasson quil a prise et les se? ont reçu 22 livres 18 sols parce que je leur suis redevable de trente?? et la fasse dans un carre les baches quest 4 sols estuys ? lung est sateuré à sire 9 tables abien prise monte 17 sols 4 deniers par--- Jay respondu audit Janthou de 51 sols pour fot de payer de t-- quil doibz audit scieur jusques au jour présent
8-janv.	1628	Jay baillé à sিরer des tables de chataignier dans le boys des Bradelles (Pradelles) à -- de dix pieds de longueur et un pied de largueur à deux sespren en ce que les leur doibz faire séparé et les doibs au carré et monté
8-janv.	1628	Jay baillé à Hugue Lasaigne ledit pour prandre (plieure) Rat 7 livres pour ledit Nadal et luy ay payé 3 livres de fer des p--- 50 sols que javois baillé a Puyvendray m--- laire et 22 sols par le rest--- ledit au Rat. Plus ay respondu pour ledit Nadal et Bourriquet a --- de 3 livres 22 sols
10-janv.	1628	Plus faut payer a Hugues Lasaigne pour le dit charbonnier 4 livres 10 sols

12-janv.	1628	Le dit Léonard autrement venu lors et a receu 8 sols
13-janv.	1628	Jay presté audit Bertrand pour 55 liv de fer marché fait à 4 liv qu'il promis payer
14-janv.	1628	le dit Guabriel et François ont fait fer de boccage ( vieux fer réutilisé dans le HF) 2 quintaux 27 livres que jay tout prins leur faut faire compte et la moytié
15-janv.	1628	Le Rat ma echeu de payer ???
15-janv.	1628	jay acheté de Pierre Fongondal de la Borie une coupe de boys situé en ay au tenement de la Borie et tenement des Landettes questant en cent chataigniers ou environ pour la sommede 7 livres 16 sols de quoy je lay prize comptant precompte ce qu'il me restoit dune piece de vin nayant coupe lesdits chataigniers jay achepté en février 1630 le fond dudit boys par contract reçu
17-janv.	1628	estant à Saint Crespin jay fait compte avec maitre Martial Lagorce, procureur de la Garaudie que jay reçu 100 charges de charbon pour Tacen et 50 charges pour mr Brassac et 68 charges pour Me Méric Duboys Jay baillé reçu audit Lagorce et celuy de Brassac et de celuy de Duboys et non de celuy de Tacen que je naye veu au préalable le compte dem-- fait entre le dit Tacen et moy
17-janv.	1628	Le dit Lagorce et le dit Duboys ont fait eschange de charbon scavoir que ledit Lagorce a esté chargé de me payer 400 charges de charbon dans le bois de Brassac en luy baillant 8 livres 8 sols et 3 deniers que luy en ay baillé pour f[ai]re apparaitre un frays quest 10 livres mais il faut faire compte etre les dits Duboys et moy par ce qu'il me soit baillé de charbon davantage par ce qu'ayant payé pour ledit Duboys au juge de Rouffignac 140 livres que ledit Duboys lui devoit me fasse vante de charbon à 7 sols 8 deniers la charge et vingt et une pour vingt prins aux Fayes prennant le claux de Guilhonnet qui estoient de boys qui appartenoit à mr de Lardimalie et ne me l'ayant baillé ma falie pour s---- à plusieurs actes à Périgueux où il ya force despens et interetz et parce que 400 charges que ledit Lagorce cest chargé me baillie en luy bailant 10 livres je demeurerois fruste d'une charge pour vintaine ensemble des despens et interets et jay baillé et precompté sur ledit nombre de 400 charges 68 charges grosses que javois reçu ausdit ou dudit Lagorce et luy en a baillé acquis par escript
17-janv.	1628	le faure de Leygonie a receu 26 livres fer poids de forge
20-janv.	1628	le fils du faure a apporté 100 taches de 4 ongles 10 sols monte le fer que le faure a receu 11 livres 14 sols et ce quil a baillé 10 livres 11 sols parce le dit faure me doit 23 sols. A baillé 300 clous de 4 ongles pour la roue de lassemble ?? 30 ; Plus 400 petites 20 sols. plus il a receu 31 livres fer petit poids et il ma baillé de clous grands 200 et 200 petits cy 30 sols
22-janv.	1628	Retournant de Bourdeille avec mon frère le medecin jay baillé a Yzac Delmon 15 livres pour payer 60 brasses de boys
24-janv.	1628	Plus a Bouly et Monribot de despance 8 livres que luy ay payé
24-janv.	1628	compte fait avec Puyvendran , Bausso et Jan de Michelou par lequel cest trouvé que ledit Puyvendran à baillé de la mine qui a esté fondu au fourneau commencé le 25 novembre 1627 pour 19 livres 13 sols 4 deniers et quey avoit receu 16 livres 4 sols parce il luy a esté dheu 3 livres 9 sols 4 deniers ensemble la mine qui est sur les Plasses sans compter 10 livres quil me doit par obligé ledit jour. ledit Puyvendran a receu 51 livres 3/4 de fer qui montent 4 livres à 7 livres 15 sols le quintal pois (poids) de marcq parce il me doit 11 sols et 3 sols quil a receu en argent cy 14 sols
24-janv.	1628	Mesme compte a este fait en presence du dit Puyvendran en l'absence dudit Cacherol et de son fils par lequel cest trouvé quil a este fondu de la mine de Cacherol et de son fils pour un chascun 17 livres 13 sols 4 deniers et ledit Cacherol avoit receu 21 livres 8 sols 4 deniers et son fils 12 livres 2 sols 6 deniers. De ce le dit Cacherol me doit de ce compte 3 livres 15 sols sans comprendre ce quil me doit devers par obligé et je doit à son fils 5 livres 10 sols 10 deniers et il y a de la mine sur les Plasses est à eux et à Puyvendran laquelle jay rabatu avec ledit Puyvendran faisant pour ledit Cacherol à 2 jours quest 8 livres quest pour Cacherol et son fils deux tiers quest 5 livres 6 sols 8 deniers parce il est deub audit Cacherol ou son fils 10 livres 17 sols 6 deniers et quey fait rabatu 3 livres 15 sols de ce compte sans comprendre ce que ledit Cacherol me doit par obligé parce jauray receu 7 livres 2 sols 6 deniers sur les chataignes de l'an passé 1627
24-janv.	1628	Faict mesme compte avec Jan de Michelou et rabatu la mine quil ma baillé l'an 1624 et ce quil a receu despuys ledit ??? Fait prejudice de ce quil me doit par les comptes precedent ledit jan de Michelou me doit 36 sols et 4 livres des comptes vieux à quoy nous avons fait compte et ay randu l'obligé de 30 livres avec Michelou le susdit jour 24 janvier 1628. Le dit jour jay baillé audit Michelou 4 sols
25-janv.	1628	jay compté et rabatu audit Bourriguet et Thony Nadal faisant pour son beau-frère un fourneau de Rouziers qui a tiré 217 charges petites et treys des Pradeles que le tant à monte 44 livres 14 sols et je leur avois baillé compte 3 livres 12 sols que jay respondu pour les charbonniers à Donarie et 8 livres que jay payé pour eux à Bouly et Mourbot et 4 livres 10 sols que je dois payer à Hugues Lasaigne que jay deub audit Nadal ou à son frère 3 livres 9 sols de quoy luy ay baillé un teston parce luy suys redevable de 4 livres 13 sols 6 deniers que je luy tiendray en compte sur 7 livres 10 sols de chataignes ensemble 14 sols que je luy doibz et a son frère et il m'a dict quil les doit recevoir parce je luy tiendray en compte sur les dites chataignes 5 livres 7 sols 6 deniers que je reste audit Nadal les fait baillé à Baloutes ou a Jantou des Pradelles et moyennant ce s---- demeurés quittes jusque arésent le 14 février j'ai fait payer par le Rat à Baloutet 8 livres pour ledit Nadal. Ledit Nadal me sera debiteurs dessus
26-janv.	1628	lesdits forgerons ont receu 2 quintaux de fer quils ont baillé à Pigou



27-janv.	1628	ce tout ce dessus jay reçu v seilliau de potz parce qu'ayant une oulle et un potz contenant treize seillaux je les ay retirés soubz ça est audit Jandonnet ensemble doibt ?eme en compte audit Jeandonnet 3 liv 10 sols pour le tiers d'un dou de fer qui a este fait par ledit Jeandonnet et Helies et le dit Jeandonnet prend la somme ? de plus
27-janv.	1628	le fils de Bertrand de la Meynardie ma fait une clef marche et une petite clef en cadenas 3 sols et a reçu en deus foys. Plus a fourby le rouet a deux arquebuts et accommode la sarre de la porte
27-janv.	1628	Plus luy baille à quatre coupeurs Jantou m'adresse estant sur la Salle de la Douze le jeudy 27 Janvier an susdit 25 sols pour achete un sere ? Pour serer des brasses audites Pradelles lesquels sus nommées : Pierre Gabriel, Mondy de Ladeil , Girou Reynaud , Bernardou Bouyrou et Guilhen Reyme et Jan Marty du village de Ladeil et de l'Andrieu
28-janv.	1628	Jay fait compte avec la Garenne frère de Verail et ??? fourneau de Masbousard qui a monté à 69 charges rabateu fait qui valent 27 livres 12 sols de quoy javois Baille au bariquaire* 4 livres et 8 sols de la foure parce je reste 23 livres 4 sols et 6 livres 18 sols au fils de Patouquet pour ses filles
28-janv.	1628	compte fait et rabatu 9800 livres de fer avec Maridou et Loret je leur ay deu jusques aujourd'huy 3 livres 10 sols
31-janv.	1628	Jay baillé à Trobere un quintal fe pois de marc quil a baillé au Faure de Leygounie et il a dit que je luy debvois jusque audit juin 5 liv 4 de journées
31-janv.	1628	jay baillie à Jacques Dartenset et Arthur Lalo à f[ai]re un fourneau de 9 pieds a 10 livres et demy guartin feb--quils seront tenus avoir fait dans la jour de Mardy gras et ont reçu un guartin fumeu ? Un guartin febves et un quartin balcharge à 35 sols les febves et le bailcharge a 35 sols le froment quest entau 5 livres 15 sol
31-janv.	1628	jay baillé audit Lasaigne 2 -- Plus 7 livres 1 sol et 32 sols qui sont escripts en l'autre page qui ont este baillé à Charanton --Bouriquet
1-févr.	1628	jay achepté a Meytinat 20 charges charbon à 8 sols la charge 22 pour 20 et luy ay fourny la p??? Pour son
2-févr.	1628	a esté baillé a Yzac 30 livres pour payer 144 brasses
5-févr.	1628	ma femme a presté à Roumaine de Brugiere? À laus--- 30 sols de fer cy 50 sols
5-févr.	1628	quest???? Et en a baillé????
5-févr.	1628	Bouriguet et Beaudru et Thony Nadal ont receu 30 sols ? Plus j'ay payé au filz de Patoque 12 sols pour le dit Nadal 5 ??.
5-févr.	1628	jay achepté de Liette et son fils une pille de mine qui est dans un sien bois appelé à --- laquelle a esté tirée par un trasseur nommé Pierre Chaumette d'engoumys (angoumois) par laquelle jay promis 20 livres scavoir 14 livres à Liette et 6 livres à son fils a la descharge des trasseurs
5-févr.	1628	Ayant envoyé Bertrandou Gineste à la Douze? Du Rat l'argent de 18 qtx de fer qu'il me doibt Il en a reçu 85 livres 8 sols de quoy il en a baillé audits coupeurs des Pradelles. Le commandement d'Yzac Delmon 21 livres 10 sols et ma apporté 64 livres un sol et outre faut tenir en compte audit Rat 3 livres 12 sols pour Donarie ? parce me reste 13 qtx de première 8 livres 20 sols et les 5 qtx qui valent 37 livres 10 sols. Plus javois baillé audit Yzac Delmon] 15 livres pour frays de coupeurs à brasses de la première semaine pour 60 brasses
8-févr.	1628	j'ai envoyé à mr Borie outre une ferrure de charete pesant un qtl 4 livres pois de marcq sur laquelle luy font tenir en compte cinq livres et quelque sols quil f--pour un saumon de Bergerac
11-févr.	1628	ledit Geoffre Reynier venant de faire l'ouvrage de Manaurie a fait le mien bein que je nen ay aucun charbon dans la hoste et luy ay baillé 7 livres tant pour son ouvrage que salaire et le dimanche 14 aoust 1628 luy envoyé un escu d'or pour 4 livres par Helies Meniaud en vertu d'une sede? et le 29 décembre en vertu d'une autre le-- Ma femme a baillé au porteur d'icelle un autre escu d'or pour 4 livres 2 sols cy 4 livres 2 sols
12-févr.	1628	le picaroc a receu 15 livres fer pour 25 sols et ma femme luy a achevé de paye un ouvraige et de plus luy advance 30 sols sur un autre ouvraige
12-févr.	1628	lesdits Guabriel et son fils ont receu fer 26 livres
14-févr.	1628	compte fait avec Gratian faisant pour son fils François rabatu 1800 livres fer que François avoit fait avec son père et 56 quintaux que ledit Gratian a dict que luy et Laroze ont fait que tout compte et rabatu Gratian a deu 19 sols 6 deniers et 28 livres de fer
14-févr.	1628	Françoys a deu 11 livres 8 sols 10 deniers et --- a Beletou de quy jay receu 2 quintaux de fer. Je ne puys compter à Beletou lesdits 4 sols parce que Gratian a deu 19 sols 6 deniers et 28 livres de fer
14-févr.	1628	Je suys esté aux Pradelles pour payer les coupeurs de la sepmaine précédant n'ayant estes payes le sapmedy a faute d'argent et ay baillé pour cent et une brasse 25 livres 5 sols scavoir à Guabriel Fayard et les associés 25 brasses, Léonard Aublanc 17 brasses, Pierre Galiard 23 brasses, François Laporte 25 brasses, Blaisy Varenat 9 brasses total =101 brasses
14-févr.	1628	ay baillé à ceux qui font le Reige 4 livres 20 sols et le 15 dudit mois leur ay baillé en quart froment et luy misture pour 4 livres
14-févr.	1628	Jay envoyé par Hélie Bourges audit Liette les dits 14 livres et despuys ay payé le dit fils de Liette sergent royal
14-févr.	1628	Plus ma femme a baillé ausdits trasseurs pour 22 sols 6 deniers de fer Plus 3 livres en argent

14-févr.	1628	Plus jay achepté un autre poste de mine audit terrain ? Pour la somme de 10 livres de quey appartient pour le sergent Liette 40 sols et a receu 7 livres 10 sols
14-févr.	1628	mesme compte a este fait en absence dudit Cacheroi par lequel a esté ?? quil a este fondu de la mine dudit Cacheroi 17 livres 13 sols 4 deniers autant pour son fils a esté trouvé qu'il avoit receu 8 -- ledit Cacheroi 21 livres 8 sols audit Cacheroi 12 livres 2 sols 6 deniers parce ledit Cacheroi me doibt 3 livres 15 sols sans comprendre ce quil me doibt deV- - - par obligé et a son fils est de 5 livres 10 sols 10 deniers
14-févr.	1628	sen sont aller et ont receu un quintal fer 7 livres 10 sols et ont forge 24 quintaux fer qui est sur la taille
14-févr.	1628	Loret a receu demy quintal fer qui a esté baillé à Conchou
15-févr.	1628	ma femme a preste à Thony Lachese de la Meynardie pour 15 sols de fer
15-févr.	1628	ay baillé audit Montinac un pot ou du feq??? 25 sols Plus luy ay bialhé 10 sols le 6 may 1628 cy 20s
15-févr.	1628	Garabey a receu 26 livres fer pour 26 sol 8 deniers
15-févr.	1628	Plus ledit Nadal et Bouriquet ont receu 27 livres pour 45 sols. Plus ay compte et payé 22 sols pour Bouriquet à Jan del Barbut
18-févr.	1628	ledit Puyvendran a receu un quartz fer et un quarton mesture 4 livres 10 sols
20-févr.	1628	ay baillé à Yzac Delmon 33 livres 10 sols pour payer 134 brasses de boys
21-févr.	1628	jay envoyé à Brandissou par Yzac Delmon 35 sols pour un fourneau
22-févr.	1628	Compte avec Barbut que de 30 liv quil me deb ?? Deux pipes de vin je luy ay tenu en conte 10 liv 15 sols quil bailla a Thony Nadal lors quil la receut plus 8 liv 20 sols 10 d au dit Nadal 49 sols pour Bouriquet par ce ledit Barbut me reste 8 liv 5 sols 2 den et 3 liv de grayse pour f- - de paye d'un quintal qu'il n'est obligé
23-févr.	1628	estant à la Douze jay baillé a un ??? Ouvrier de rege 20 sols moins un denier
23-févr.	1628	Guabriel a receu une barrique vin de Puybazes 7 livres 10 sols un quintal fer et un mesture pour 5 livres. Plus demy quintal fer qu'il a baillé au Flamen. Plus François a receu un quintal 2 livres fer quil a baillé à Pigeon. Plus Guabriel a receu fer 25 livres plus un quartz et demy bled du moulin de la Durantie 3 livres 15 sols
23-févr.	1628	Pierre de La martine a receu une barrique de vin de maitre Yzac Duqueyrouy pour 7 livres 10 sols. Plus un quart et un mesture à 55 sols le quartz de fert et 45 sols la mesture. Plus avons receu en deux fois 10 sols.
24-févr.	1628	Les dits foneurs de Rège ont reçu deux qtx froment à 55 sols le froment et 45 sols misture cy 7 livres 15 sols Plus ma tante leur a balié un quart froment un mesture demy quart fer pour six livres deux sols six deniers
24-févr.	1628	jay compté et rabatu un fourneau des Pradelles qui feust commance à vuyder le 14 dudit mois lequel a monté 7 livres pour payer duquel je luy ay baillé un quintal de fer que le surplus compte et demeuré en son estat
24-févr.	1628	ledit Pierre a receu fer 20 livres
25-févr.	1628	Jay baillé a la Garenne du Faure autres 4 arbres chastagniers pour faire des poutres de 30 ou 35 pieds de long desquels je luy demandois 4 livres la piece et men ayant offert 4 escus je ne vaille les bailhier et sinon il m'a offert des faux dans les fayas pour les chastagniers que jay achepté
25-févr.	1628	ledit Jan de Michelou et Thony Desmoulins ont receu pour 45 sols de fer
2-mars	1628	Ledit Puyvendran a receu un quartz bailcharge* pour 45 sols et 13 sols fer pour 21 sols 8 deniers.
5-mars	1628	Le Rat me doibt 13 qtx de fer et 5 g-mtas que
5-mars	1628	plus le dit Delmon a reçu 30 livres pour payer les buscherons de 120 brasses
5-mars	1628	avant ledit Pierre en avoit receu 17 livres
9-mars	1628	86 liv 3 et 3 liv 12 que luy reste du
9-mars	1628	3 liv pour Thony ???
9-mars	1628	4 liv et a venir fait 9 t quil me reste neuf livres
10-mars	1628	je parti pour men aller à Boury et prinse mon absence jusques au 20 avril feust vuyder 5 fourneaux des Pradelles cuits par Thony Nadal quy ont rendu 381 charges de quy ma femme les a payés ainsin qu'il est contenu en son compte
11-mars	1628	Yzac Delmon a reçu 54 livres pour bailler aux buscherons pour 216 brasses
15-mars	1628	nomme Pierre de Chaumet de St Robert de Chapela. les trasseurs de Leigonnye pour receu le 15 mars 1628 sont venus tirer mime à la Borie 1 livre 9 sols
15-mars	1628	plus le dit bastier a rambouré le bast du mulet rouge et y a mis 15 livres de bourre la facon et despance monte 55 sols
17-mars	1628	Pierre de Lamartine a receu demy fer 22 sols 6 deniers Plus huile 8 sols
17-mars	1628	Plus Pierre de Lamartine a receu fer 11 livres et demy
18-mars	1628	Yzac Delmon a reçu 32 livres 5 pour payer aux buscherons pour 129 brasses
24-mars	1628	Burie a receu fer 20 sols
24-mars	1628	Jan de Courti a receu fer monte 5 livres
24-mars	1628	avons renoncé le susdit quintal ma tante luy en avoit balie autres deux quintaux
25-mars	1628	plus le 25 mars ont reçu un quarton froment un mesture pour cinq livres
27-mars	1628	le dit Yzac Delmon a reçu 50 livres 5 sols pour payer 201 brasses

27-mars	1628	plus a reçu le dit Yzac et ma femme ou de Conchou 8 livres 17 sols 6 deniers
27-mars	1628	Plus le Rat ma compté et dict avons baillé à Yzac et par son commanse ? 38 livres 15 sols
27-mars	1628	plus le Rat ma compté 7 livres 5 sols quil a baillé à Yzac pour bailler aux frazie ou amasseurs
31-mars	1628	un quart et demy de bled pour 3 livres 17 sols 6 deniers plus le tiers de 2 quintal fer pour 5 livres Plus a receu (oubli) fait le mesme compte avec Baussou par lequel cest trouve navoir pour fondu de sa mine et quil a receu tout ce dessus et 3 sols ledit jour plus le --- a receu le tiers de deux quintals de fer pour 5 livres; Plus a receu de la feriere un quartz bled pour ( plier)
2-avr.	1628	ils ont reçu deux sols ; plus les susdits donnent une fois 43 sols Plus 54 sols 6 deniers : monte cy dessus 33 livres 15 sols
8-avr.	1628	je balie à Pierre de Lamartine un quintal 4 livres de fer y compris 29 livres que La Marie luy avoit balie avant 1 quintal 4 livres.
20-avr.	1628	Feust rabatu un autre fourneau de Rougiers que monte 6x20 =120 + 5 = 125 charges grosses et 2 petites et sont esté payés à yam leu este donarie receu 12 livres par les mains du Rat de La Douze et le 17 may -- a esté rabatu autres 5 fourneaux que le salaire a monte 43 livres 8 sols estoit trouvé que ma femme leur avois baillé 38 livres 5 sols moyenant la responce qu'avons fait pour eux de payer 20 sols à Hugues Lasaigne par ce leurs est deu 4 livres 5 sols de qun Bouriguet a receu pour 26 sols 8 deniers de fer et Thony Nadal et son beau-frère 1 quintal de fer pour 7 livres 10 sols parce Bouriguet est payé de tout ce qui est despuys le 1er de Mars Jusques a présent sauf d'un sol et me doibt le dit Bouriguet ce que est au dessus de ce compte qui est par se particulier de reste de chataignes sept livres 16 sols 6 deniers et par ledit Nadal et son beau-frère desb- 5 liv 5s. ensemble ce qui est du susdits compte quest 5 livres 12 sols 1 denier entre bouriquet Nadal et un beau-frère
26-avr.	1628	ledit Dartenset et Lalo sont esté payé entierement pour faire le dit fourneau
26-avr.	1628	Plus ay baillé à Gourde a faire un autre fourneau au mesme boys des Pradelles de 9 pieds chasque pied contient une demy aut ? De Paris de dix livres 4 sol le fer et demy quartz f--nes ledit Gourde a reçu 12 livres et demy quartz froment plus le 4 février a reçu 2 qtx de bled de moulin del Sabatier ( Rouffignac)
28-avr.	1628	mon neveu Lacoste m'ayant prins en son lieu de l'achapt que Bey fournier a fait de boys qui se devoit faire au Claux de Reilhac pour la somme de 70 livres qu'est 35 livres a chascun jay fait baillé a Mr Baredesche par le Rat 24 livres pour payer les peintres de la Douze et despuys ma femme fust bailher 11 livres a mon nepveu la brande pour fin de paye de ma part ne cest coupe la presente ??
1-mai	1628	Plus le frère de Pierre de Lamartine a receu fer 13 Livres
1-mai	1628	Plus Pierre de Lamartine et son frere un quarton et demy à 50 sols bled quilz prendront de mon moulin de la Durantie
2-mai	1628	Jay fait compte avec Léonard Vidal dict Flamen de 11 qtx de fer que ma femme luy a vendu a 7 liv le qtal?? tout ce quil a baillé ou 23 liv 17 sols 6 den que luy ay compté pour les forgerons quil ma resté 9 liv 16 sols 6 den et ledit jour a peze 2 charges de fer pour 42 liv quil doibt le suplément? sixieme dudit mois a payer 20 liv et à payer autres 2 charges de fer pour 42 liv quil doibt et le 21 may je, ay peze une charge au valet dudit Flamen quil me doibt aussy par ainsin compte et rabatu jusques apres le Flamen il me doibt desduit 20 liv quil a baillé en argent ou 14 sols d'une espaule de veau 94 liv 2 sols 6 den. Plus le 28 may a recu le dit flamen un qtl de fer de Gout ? et le 29 du dit mois à Barthe 50 liv par ce reste 51 liv 2 sols 6 den Plus les Guarisses y ont de despance 33 liv 6 sols Plus une tourte à Jandonnet pour 10 sols et un quartier de mouton 8 sols et 10 liv à Guillou del Vezi par ce reste 6 liv 18 sols 6 den et 7 liv 15 sols de bled monte tout 14 liv 13 sols qu'il a baillé aux Garisse et 7 sols davantaige que je luy doibz depuis ayant trouvé le dit Garisse avoien reçu scavoir Pey 35 sols et lesconpe (escompte) 8 sols 6 den que le Flamen leur a baillé Il ma resté 36 sols 6 den de quoy a baillé 25 sols et 8 den et 4 sols aux de prins aux interets
2-mai	1628	suite de ci dessus : interet pour 8 sols que j'ay despensé parce reste peu de sols
2-mai	1628	dans la marge jay rabatu de la mine qui appartient audit Puyvendran deux jours et sa part dautres deux jours qui est commune avec Cachерol et son fils quest 10 livres pour sa part
2-mai	1628	jay compté et rabatu avec Loret quil a esté payé le salaire de valet à forger 15 milliers de fer que je luy soye esté redevable de 4 livres 8 sols lesquels jay payé pour luy au Flamen
2-mai	1628	fait le mesme jour compte avec François fils et Guabriel que rabatu le salaire 16 milliers 2 quintaux fer que luy vale le salaire de forge comme maître marteleur 20 livres 5 sols parce desduit la despance je luy suys demeuré debits de 10 livres 12 sols de quey jaya l'instant 10 livres 5 sols au Flamen parce je luy reste 7 sols
2-mai	1628	Jay fait compte avec les forgerons avec le frère de Pierre de Lamartine par lequel cest ledit Piere avoir eu 3 quintalz 65 livres 1/2 fer et 7 livres 10 sols de despance sur la taille pour sa part et de tout ce qui est dessus escript Loret et François en ont prins 37 sols 6 deniers pour un baril de vin parce reste 16 livres 8 sols quest en tout ce que a receu comptant le fer 22 livres 10 sols la charge 27 livres et monte 50 livres 18 sols et luy est dheu le salaire d'affiner 18200 de fer que valent 45 livres et le salaire de forge un millier de fer qui vaut 20 sols quest 46 livres parce compte et rabatu le dit Pierre de Lamartine me doibt 4 livres 18 sols
2-mai	1628	fait mesme rabatement avec Gabriel Bouye et rabatu 22 quintaux de fer meme plus de fer de guze 145 quintaux qui monte en tout 80 livres 8 sols 6 deniers compris le salaire d'affiné et martelé et c'est trouvé le dit Gabriel avoir receu 62 livres 2 sols 3 deniers parce luy est deub 18 livres 6 sols de quoy a

		esté baillé au Flamen à l'instant 9 livres 4 sols 6 deniers pour fin de paye de ce que ledit Bouye devoit audit Flamen parce est deu encore audit Bouye 9 livres 1 sol 6 deniers et a esté baillé à Pigeon pour ledit Gabriel ung quintal fer le 3 mai pour 7 livres 10 sols par ainsi est deu audit Gabriel 31 sols 6 deniers et a receu despuys parce qui sont esté mis au compte suivant de l'autre prix parce luy est deu 28 sols 6 deniers
3-mai	1628	Compte faict avec Janthou des Pradelles et luy au payé 12 livres 3 sols pour Thony Nadal 51 sols pour les s--- et 4 livres 3 sols 4 deniers pour fin de paye de tous les frazie quil a menes quest 18 jusques au 18 novembre 1627 que Nalias de Ladeil a commancé à mener et luy demeure redepvable rabatu le fer quil prins ledit jour en la somme de 6 livres
3-mai	1628	Une tourte pain 29 sols ; demy quart febves, demy quart mesture, quart pois 4 livres 15 sols. Plus 20 pichets de vin 2 livres Plus huile en t- -payé en sel 10 sols 6 deniers plus un quart mesture et demy quart fer. 3 livres.Plus demy quart bled de la Sabatière 1 livres 2 sols 6 deniers. Plus le 3 may 2 quart bled mesture de buysson 3 livres 10 sols
6-mai	1628	Jay baillé aux forgerons 65 livres poids de marc pour faire le bon compte
6-mai	1628	jay presté Pigeon de la Chapelle 51 livres fer poids de marc quil m'a juré payer ou rendre dans le moys
8-mai	1628	Ma femme a achepté une charge pots bastards a 25 potz pour douze à Helies Bourges et ce moyennant le pris de 9 liv quil a reçu en un qtl 2 liv fa et 2è liv 6 den en argent comtant parce qu'il est payé à la dite charge
8-mai	1628	jay compte avec les laveurs Bernard, Neynard, Petit Lamouthe par lequel cest treuvé que de 40 jours que je fais au fourneau dernier fini le 5 janvier que Bernard y a 13 jours parce en reste pour Neymar et Petit 27 jours que 27 livres comme je leur doibz treuvé en compte sur 69 livres de chataignes quilz deslivré de lan de grasse 1627. jay receu de Neymar un escu d'or pour 3 livres 18 sols et pour ledit Bernard, il est payé comme doibt 35 sols 8 deniers ?? quest escript a la vente des chataignes et le 5 juillet ay en ?? ayant rabatu 38 jours à Petit et à Neymar du fourneau fini un--- cest treuvé que ledit nymar et petit y ont 38 jours quest en tout 65 jours guest 32 livres 20 sols a chascun et un escu que Neymar ma baillé comme est escript cy dessus duquel Petit cest chargé d'en payer la moitié et par leur soin sommes demeureés quites les deux jours de mine cy après escript de Bernard ont esté rabatu. jay aussy rabatu à Bernard deux jours de mine quil a lave quil fait rabatu en comptant sur le fourneau prochain que ce commencera le 22 du present moys dieu aydant
10-mai	1628	la pale du fourneau a esté tirée a une heure après midy sur louveraige fait par Geoffre de Pechcary garde par les coupes et un valet nommé p--- chargeur Petit Jan de Labour à 3 livres de salaire par moys le moys de 30 jours et nourry du village de Sirejol près Navarre
10-mai	1628	le dit Compre a receu 4 sols 6 deniers et une pièce de 10 sols 8 deniers
16-mai	1628	et mon frère Jacques 1 quarton et demy bled 45 sols 3 livres 7 sols
16-mai	1628	jay faict compte final avec Barbeblanc de tout ferraje des chevaux et asnes et de ce quil a receu jusques aluy quil ma esté redevaple de 22 sols et ledit jour luy ay bailhé 49 livres fer petit poids par advance
18-mai	1628	Jay presté à Guabriel et à son gendre 2 quintaux de fer et 3 sols à Guabriel les deux quintaux mont esté payé le 22 juillet 1628. Plus à François 22 livres fer ; à Moureille (ou Morilie)18 livres. Plus Guabriel a receu petit poids fer 22 livres Reydy en a receu 31 livres. Plus en ont receu tous deux un quintal
23-mai	1628	Bernard me doibt pour luy avoir faict bailher à la ferrière deux quartz bled
26-mai	1628	Fransois et Morilie ont depuis 24 livres 10 sols sur la tailie et 10 sols d'huile quest 25 livres en tout. Plus Fransois a receu un pot pour 20 sols. Plus Fransois et Morilie ont receu demy quintal de fer.Plus Fransois a receu un aultre pot bastard 8 sols. Plus à . Plus Fransois 20 sols. Plus à Fransois et Morilie demy quintal
27-mai	1628	luy baillé 2 sols 6 deniers et demy quartz baillarge* qu'il m'ont receu pour 22 sols 6 deniers
27-mai	1628	à 5 heures après midy avons commence à charger un quart de la mine de la Borie et les trasseurs et dura jusqu'au lundy 29 à 2 heures et ont recommence à charge de la mesme mine le susdit 1er juin et jusqu'à la fin du fourneau sauf 2 jours. Les trasseurs ont receu le 22 juin ?? un quart de blé de monsieur Lavaure et un quarton que ma femme leur a baillé 4 livres 5 sols Je doibs audit Mavies ? 18 sols pour les guarches de pain quilz leur auroint preste
31-mai	1628	ont receu en deux fois 6 sols et 7 quart et demy bled 3 livres 7 sols 6 deniers montant demy quart de chascun
31-mai	1628	Pey a receu 3 sols pour des sabots et et 32 sols pour avoir de la tuille
3-juin	1628	Le Rat ma faict payer 28 sols pour thony de despence et 20 sols --- baillé
4-juin	1628	Compte de Rat de la Douze
4-juin	1628	Du 5 février 1628,il me restoit 9 livres; il a reçu 27 qtx de fer qui valent 202 livres 10 sols 202 liv 10 s à 22 liv 10 sols cy adprestant les 9 liv monte tout à 211 liv 10 s de gain ce que s'ensuit et premierement suyvnt les comptes que le dit Rat ma ??? 212 Livres monges et parce que je suis redepvable de 9 sols 8 deniers
4-juin	1628	Plus le Rat ma fait payé 15 livres pour le dit Garabey 27 livres ; le 30 décembre 1628, le Rat ma fait payer pour ledit Garrabey 30 livres 19 nov le dit Garabey a receu 13 livres fer pour 21 sols 8 demiers plus le nepveu dudit Garabey a receu une autre charge de fer pour 22 livres 10 sols
5-juin	1628	ma femme a envoyé audit Barbeblanc une tierce pezant 10 livres

15-juin	1628	Le dit Barbeblanc a fait le veuil 2 clefs du coffre de la servante et de presser susdit Vernolles un giron montant tout 14 sols
19-juin	1628	a receu 3 quartons seigle à 42 sols cy 6 livres 7 sols 6 deniers qui luy a esté delivré par Mr Dumas de Libourne. Le dit Dumas en a baillé 2 quartons à Bouriquet cy 4 livres 5 Plus luy debvoins payé pour Bouly et le Magiste 59 sols
22-juin	1628	avant le jour avons mis ??? Ayant fondu et paye le salaire audit gardeurs pour 7 semaines moins un jour mais avoins tenu bousche un jour et ay compté avec les chargeurs et ay deu à celuy de Sirejolz rabatu 14 livres de sa despance luy est deu 6 livres 20 sols et a petit Jan 4 livres 3 sols ledit chargeur de Sirejolz a receu 19 sols 6 deniers par les mains du flandi a esté à jour de payer. ledit a receu de quartz bled pour payement de tout ce que luy est deu
3-juil.	1628	compte fait avec le bastier il cest trouvé redepvable de 42 sols 8 deniers
5-juil.	1628	j'ay baillé tre-- pour prendre pour 20 livres de bled a Bourou et outre luy ay baillé 1 quintal fer pour 7 livres 10 sols à Thony Nadal et 9 livres fer pour 15 sols
5-juil.	1628	cest trouvé que Petit me doit 8 livres du quintal de fer sur quoy luy faut tenir en compte 10 sols et 2 journalz a tirer le can-- et le 14 février 1629 ledit petit a baillé une barrique de vin aux Gar- - luy faire tenir en compte et 15 d'apporter deux charges de potz au Bugue au moys de septembre
8-juil.	1628	a baillé 500 clous pour latter 25 sols
22-juil.	1628	Jay fait bailler à Thony Nadal un quarton bled au meusnier de la Blanque au beau-frère dudit Thony nommé Jean Lauzielle pour amasser des fourneaux 193 sols à Hugue Lasaigne un quintal et une barre de fer quil auront receu presant
27-juil.	1628	a baillé 850 clous à latter 42 sols 6 deniers ; a baillé 400 clous de 4 ongles cy 40 sols
27-juil.	1628	a baillé un bigot cy pour 10 sols
27-juil.	1628	Somme que je dubz au faure 11 livres 4 sols 6 deniers et demi les susdits 23 fer qui monte 46 sols 6 deniers et a receu lesdites 31 livres fer qui monte 46 sols et un quintal 10 livres poids de marc monte 8 livres 16 sols 6 deniers quest en tout 11 livres 4 sols parce je doibz au faure 6 deniers
29-juil.	1628	jay fait envoy à mon nepveu Lacoste par son fils Marcial 3 livres voulant envoyer - - - son fils à Périgueux ne sont comptés et tout ce dessoubz et compte plus ay payé à la Ferière 10 livres de bled --- (coupure) Ledit Lacoste et 25 livres 8 sols 9 deniers a Lavergne de Rouffignac et 8 livres a la Martine et je luy debvois par un compte du 26 juin 1628 55 livres par ainsin je luy suis este redepvable de 8 livres 11 sols 8 deniers et 33 livres 5 sols d'un fourneau le 17 novembre 1628
30-juil.	1628	plus luy ay envoyé 26 livres fer petit poids pour me faire des saches et despuys m'en a apporté troys pour 3 livres
1-août	1628	j'ai envoyé ches le Rat à la Douze pour ??? Que le préd fourchu a prins en en estan de ladite femme que je doibz audit Verail .. Plus luy baille au fils dudit Patouquet un quintal de fer pour payer desdits 6 livres 18 sols Il est payé du surplus sur 4 sols que Thony luy doit d'un dressage de fourneau des Pradelles qu'est 12 sols 4 deniers contre audit (illisible)
10-août	1628	jay presté à Guillou Bonnel de Laborie 40 sols ches Jame ? Lachaud reste ma payé
24-août	1628	Balonte a receu pour la despance de Thony Nadal deux quintal fer pour 15 livres et a esté conte et rabatu 3 fourneaux qui ont monte 11 livres 10 sols que sach--- de vuyder le 18 octobre 1628 et a receu ledit Nadal une oulle pour 3 livres et a respondu ledit Nadal de 44 sols 6 deniers pour en faure de faureulhie et despuys ledit Faure et le beau-frère de Thony ont deu pour 30 sols de fer parce il doit 4 sols 6 deniers.
24-août	1628	a receu un quintal une livre fer et 7 livres 1/4 qu'avons receu le jour precedent le tout poids de marc
24-août	1628	apporté un sachey et la clef de prestin 13 sous cy 23
29-août	1628	jay baillé audits sieurs un pistole d'or estant à la forge
8-sept.	1628	jay baillé a lun deux present Janthou des Pradelles 50 sols
9-sept.	1628	Il cest treuvé que ceux quy font le rege en ont fait ou donnent faire vingt en y ayant manqué de quelques quy leur vale 33 livres de quoy faut déduire 30 sols et deux milliers quil navoint scye et leur est dheu aussy 9 livres de 3 milliers de late quest en font 40 livres 10 sols et ont reçu 33 livres 15 sols parce il leur est dheu 6 livres 15 sols et ledit jour mesmes ont reçu 2 quartons et demy de bled pour 6 livres 7 sols 6 deniers Plus ont reçu du Rat 6 sols parce il leur est dheu 16 sols deniers
15-oct.	1628	Ledit janthou a receu pour 33 sols 4 deniers. Plus le dit Janthou en a receu pour 5 livres 16 sols 8 deniers. Jay respondu audit Janthou de la valeur de demy--- fer quest 4 livres le dit Janthou doit des chastaignes du b--
16-nov.	1628	a esté fait compte avec Fransois et Morilie, Pigeon de la Chapelle faisant pour ledit Morilie par lequel cest qu'il estoit dheu au susdit Fransois et Morilie le salaire de 6 milliers et demy de fer affiné et martelé ; Plus le salaire de forger 2 milliers 7 quinaux lequel salaire monte à la part de Morilie prenant la moitié de l'affinerie et 2 sols pour quintal de la chaufferie 17 livres un sol 6 deniers et 15 sols quil a esté advisé que son salaire montoit de quelques pieces estoit à Bars ? et cest treuvé qu'il devoit 12 livres 10 sols de despance et 25 sols pour son frère Pierre quy luy seront rabatus sur ce quil doit note en marge Morelie plus nous devoit 18 livres de fer que nous avons prins sur sa part de fer. Parce tout compte et rabatu il luy sera dheu 4 livres un sol 6 deniers lesquels 4 livres 6 deniers nous avons payés à sa descharge à Pigeon. Il cest treuvé aussy que mon père avoit prins long temps avant le dit compte de leur fer en commun 120 livres questoit 60 à leur part et il en devoit 65 livres du boucambre mais

		Guabriel en devoit payer livres parce il en estoit dheu 15 livres lesquels leur son esté payées au partage de leur fer et y a heu 3 quintaux 32 livres en commun lequel a esté partagé en presance de Pigeon ( 2 dernières lignes sur page 298)
16-nov.	1628	a esté balie à Pigeon un quintal de fer pour 7 livres 10 sols pour 7 livres 10 sols sur la despance de Nalias dict Rabechou affineur cy 7 quintaux
16-nov.	1628	a esté fait compte avec Guabriel et son gendre par lequel cest treuvé leur estre dheu le salaire de 88 quintaux de fer affiné et martelé depuis le segond de may dernier quy leur vale 41 livres 16 sols et leur est dheu le salaire de forger 9 quintaux quest 40 sols 6 deniers quest en tout 43 livres 16 sols 6 deniers et Il cest treuvé quil doivent de despance 26 livres et 2 quintaux et demy de fer pour 18 livres 15 sols en ayant receu tout presentant un quintal parce tout compte. Ils reste 18 sols 6 deniers et 20 livres de fer de boucambre.
20-nov.	1628	Jay baillé demy quintal fer pour 3 livres 15 sols à Maridou, Gratian et Léonard pour payer le vin à Morre
3-déc.	1628	faict compte que dessus avec François par lequel il s'est dheu compte et rabatu 3 livres 15 sols lesquels sont esté payés à Pigeon à sa descharge il a payé un quintal 22 de fer quil devoit. François a receu 5 sols 6 deniers
12-déc.	1628	a receu un quintal fer quil a balié à Pigon (Pigeon)
12-déc.	1628	Pigon (Pigeon) a reseu demi quintal de fer pour Nalias le 20 dudit mois Nalias a reseu fer de ??? Quintal le 21 sen allant en son pays a reseu 16 sols
12-déc.	1628	Grabiell a receu pour Luret son gendre 2 quintaux fer quil a balie à Pigeon
20-déc.	1628	François a receu un demi quintal fer
20-déc.	1628	Grabiell a reseu pour luy et son gendre, Pierre le Petit fils de Grabiell 3 quintaux quil a balie à Pigeon a reseu une barre de fer pesan 25 livres petit poids que Grabiell a promis rendre au fer de boucage
20-déc.	1628	compte fait cejourd'huy avec le faure de Leygounie. Il ma assuré avoir baillé 1500 clous à l'atter que vallent 3 livres 15 sols et a fait un recu de transport que valent 20 sols et le dit jour ledit Faure a receu un quintal fer et avons fait compte et rabatu 11 livres fer que avons receu pour fer les dits crampons quil me reste demy quintal fer pour 4 livres
21-déc.	1628	Maridou, Gratian et Léonard ont receu chascun un quintal fer quil me debvent 3 quintaux
30-déc.	1628	Compte fait cejourd'huy avec le Rat quil ma resté 7 liv 14 sols desduit tout ce quil aourny jusques a présent aussy prins ? Charlande manoeuvres
31-déc.	1628	Le Rat m'a compte 48 sols quil a baillé à Thony Nadal. Plus javois payé à la Baloute 14 livres et a -- charges a Guihen Lavergne et à Janthou des Pradelles demy quintal fer pour 4 livres. Il y a rabatu 3 fourneaux que monte 35 livres 15 sols
3-janv.	1629	Lalias (Nalias?) a reseu 30 sols depuis se dessus avons fait compte avec François et Rabechou et tout compte demeures quites avec le dit Rabechou à deut 50 sous
7-janv.	1629	J'ay compte et rabatu avec l'André 20 livres 2 sols toutes les journées quil a espreses pour moy jusques à present ensembles sa part de la Bruge de la Bouyguette que monte 5 livres que de sa part d'une sepmaine de mine de Leygonnie qui feust fondut lan passé quil sest trouvé estre payé du tout et avoit receu sur sa part de mine qui est à fondre 10 livres 2 sols sans comprendre 10 livres de chataigne qui sont sur le pris fait du comunal ? le 25 avril 1629 L'André a receu un quarton la dite mesture du moulin de la Blanquie pour 40 sols est du à l'André de la mine fondut au fourneau fini le 12 avril 1629. Le dit jour fait mesme labatement avec Gaillard et compte toutes les journées quil a mis pour moy que sa part de commun ? que toutes avec ch-ses jusques a present sans comprendre 10 livres de chataignes qui seront comptées sur le communal que outre ce je est payé du tout et a receu sur la mine qui est à fondre 11 livres 13 sols
7-janv.	1629	faict le dit jour mesme rabatement avec complies ? La Genebre et cest trouvé quil est payé du tout et a receu sur la mine qui est à fondre 12 livres 4 sols sans comprendre 10 livres de chataignes sur leprisfait du communal
7-janv.	1629	le dit jour fait mesme rabatement de toutes les journées quil a est ?? Et de sa part de la Bruge et rabatu le bled quil me doibt quil mest redevable de 4 livres jusqu'au present jour lesquels seront fermes en compte sur le pris fait du communal sans comprendre 4 livres quil doibt à la Martinie
9-janv.	1629	le dit Geouffre vient et venu fere l'ouvrage et dit luy estre deu 25 sols de l'ouvrage precedent et le ??? Mois Je n'est ale et areceu 4 livres 16 sols parce il a receu sur son salaire prochain 11 sols et ayant fondu despuys le 12 février 1629 jusques au 12 avril quest 10 semaines moins un jour luy ay deu 15 livres moins 5 sols de quey il a receu cy dessus 11 sols parce il luy est deu 14 livres 4 sols que j'ay baillé le 13 dudit mois d'avril à Franciliou
10-janv.	1629	Compte fait ce jourd'huy 10 janvier 1629 avec Toni Nadal par lequel cest treuvé luy estre dheu le salaire de 3 fourneaux quy luy vale 35 livres 15 sols et c'est treuvé avoir receu 20 livres 4 sols y comprins ce quy avoit este payé à Baloulet ou autres parce il c'est treuvé luy estre dheu 15 livres 11 sols lesquels ont este payés à la ba-- comme dit est cy dessus sans en ce comprendre quelques et fer quy a este balie sur quelque amasage de fourneau est cy dessus escript en deux articles
10-janv.	1629	Compte fait avec Barragoy par lequel cest treuvé dheu le salaire de 6 fourneaux et 21 charge menées à Manaurie quy monte 671 Charges Grosses surquoy faut déduire une --- quy luy vale pour son salaire 69 livres et cest treuvé avoir receu 74 livres 11 sols comprins 5 livres et quelque culiette de pred par ce

		il nous restoit 6 livres 11 sols mais Il dit luy estre dheu 3 livres quelques sols mais de lautrefois qui travaliot ycy
10-janv.	1629	Le dit Jour le dit Barragoy a receu une charge de fer pour 22 livres 10 sols
12-janv.	1629	François a receu 42 sols
12-janv.	1629	La Baloutete a receu un double ducat pour 8 livres 10 Toni Nadal luy doit 8 livres 10 sols en desduction de ce que Toni Nadal lui doit. Plus le faure de la Mouschordu a promis de balier à ladite Baloute sept livres
15-janv.	1629	Jay baillé à Puyvendran et au Rouan 10 sols 8 deniers
15-janv.	1629	Jay baillé à Naudy Sebran par somme de Rouan et de Puyvendran 40 sols sur la mine de la Turquerie cy
16-janv.	1629	avons envoyé à Barbe blanc par Bouli 17 livres et demie fer. Le 27 dudit mois Barbe Blanc a reseu 52 livres de fer poids de marc
17-janv.	1629	Jay respondu au faure de 12 sols 6 deniers pour Mo--- Plus a envoyé 1300 clous
25-janv.	1629	Neymar de Peyaumont ma vendu 11 galliotades de charbon rendu dans la forge a ses compte et despens moyenant 20 livres et qu'il a reçu 10 livres 8 sols contract reçu par Lacoste et restant luy doibs baillé lors que ne baileira le char- - ledit Lacoste ne ma baillé en cours l'obligé. Ma femme a baillé despuys audit Neymar 12 livres fer pour 20 sols plus le dit Neymar a reçu le 1er mars pour 13 livres 8 sols de fer ou pour le menaige de charbon qu'est 43 sols pour 16 charges quil men a rabatu parce en avoit envoye 21 charges par ce qu'il me vouloit presque rien Il en a que le dit neymar me doibt de ce compte 35 charges et grosses de charbon Je doibz payer 5 livres 45 sols je quitte 5 charges . Theve Castaing cest obligé a moy de 26 galliotz et demy de charbon pour la somme de 30 livres en a??? 20 livres Lacoste a l'obligé le dit Castaing a baillé 19 galliotes 2 charges petites Charbon et Rabattu le père et Salles charbonnier je luy faye?? de 53 sols 6 deniers que Je luy ay payés
27-janv.	1629	Pigeon a reseu fer un quintal sur la despanse le dit Grabiell et Reydit a reseu 24 livres fer
6-févr.	1629	Gabriel a reseu lart (lard) pour 18 sous et du pain en 2 fois pour 9 sous. Le mesme jour a reseu demi quintal fer quil a balié à Pigeon
9-févr.	1629	Jay baillé 30 sols au poil rouge de Piquaroc et au fils de Peuchcouyoul et en auroint receu audit 30 sols le dit Poil Rouge ou le defunt et le fils ma promis de me payer pour son père jay receu le dit ???
12-févr.	1629	La pasle a esté tirée et a esté fondue de la mine des Bories et ?? Que javois achepte de la rese ? Par moytié jusqu'au 24 février a jour failly
12-févr.	1629	Jean Bausson c'est trouvé débiteur rabatu 32 livres de mine qui cest louer le fourneau dernier commence le 12 fevrier 1629 et fini le 12 avril dernier sans comprendre un obligé de 25 livres desquels il ma compté 50 sols d'interestz pour 2 ans quil me doibt 25 livres 6 sols cy
12-févr.	1629	A 3 heures après midy la pasle du fourneau a esté tirée l'ouvrage fait par Geoffre de Pechcary garde par Francilliou et Petit Jan chargeurs de la Borie et Hélies
15-févr.	1629	le dit Bonnel reste 10 sols 3 deniers compte fait ; plus doibt une pinte d'huile et ma payé le 5 mars 1629
15-févr.	1629	a reseu pour 17 sous de lard cy 17 sols
17-févr.	1629	Ma femme avoit baillé audit Me Bernard pour 41 sols 8 deniers de fer quil faut compter sur le dit charbon
20-févr.	1629	ma femme a baillé audit Bausson 40 sols
20-févr.	1629	ma femme a baillé à Naudy Sebran 2 escus d'or pour 8 livres 4 sols
21-févr.	1629	Jay achepté de Peyre Lamouthe 165 galiotadias de charbon randu soubz mon haste de la forge dans pasques prochain pour 300 livres ce quy ay baillé contant 100 livres et mr Bernard de Beaupuy a reçu ledit Lamouthe avoit achepté de luy et moyennant ce il consant que soys subrogé en hypothèque sur ledit boys et je doibz payer aux ??? leur salles qui me doibt estre pour compte ledit reçu par Chanabier notaire royal
24-févr.	1629	à l'heure de jour failly on a commencé à charger par moytié d'un petit monceau de mine meme qui estoit soubz le puy de fourneau qui a esté deu à Puyvendran et Rouan qui advoit jusques au li-- - à troys heures ayant fondu par moytié audit mine de Pezeaux et dure quil faut rabatre un jour sauf demy charge
24-févr.	1629	on a commencé a charge par moytié de la mine de Rouan Puyvendran et Desmoulines par moytié avec autant de mine .... Et a dure jusques au mardy a -- failly par ce la dite mine meme a duré 8 jours quest 4 jourd quil en faut rabatre et le dit jour de mardy a pour fally a a este commencé a charge de la mine du Rouan Subran Puyvendran et a duré jusque au
25-févr.	1629	Jay baillé 30 sols 4 deniers aux 3 trasseurs de mine quest a chascun soit 20 sols 1 denier
4-mars	1629	le valet de Barbeblanc a receu 24 livres de fer poids de marcq
5-mars	1629	ma femme a baillé à Janthou des Pradelles pour 41 sols 8 deniers de fer
7-mars	1629	a receu 32 sols le dit Baussou
8-mars	1629	Jay baillé chargé audit Joandou de la Contarie de donner au dit Naudy Sebran 12 livres
9-mars	1629	Jay baillé à Puyvendran 28 sols ??? De l'aferme un quarton et demy de mesture à 45 sols le quarton. Plus le 26 may le dit Puyvendran a receu de mon frère Jacques deux quarts et demy bled à 45 sols cy : 5 livres 12 sols 6 deniers
9-mars	1629	Le dit Bausson a recu 2 sols

9-mars	1629	Jay baillé aux 3 mineurs 6 sols qu'est audit Sebran 2 sols
9-mars	1629	Le dit La Genèbre a receu demi quintal fer et luy estoit deu 10 livres parce fait compte 25 sols sur la mine
11-mars	1629	ledit Jan de Michelou a receu 4 livres 18 sols en tournois. Ledit jour Desmoulines a receu 3 livres en tournois/ a este fondu de la mine dudit Desmoulines et de Jan de Michelou un jour et demy de leur mine au fourneau commencé le 7 février 1629 fini au 12 avril
12-mars	1629	Burie me doibt de l'an precedent 1628 scavoir de chataignes 22 livres 13 sols 4 deniers Plus dheub un pred dessus le Roc
12-mars	1629	Bausson a reçu 50 sols pour aller à Périgueux
14-mars	1629	Monte tout ce que les susdits ont receu des paye le compte dy 14 mars dernier jusqu'à present 27 décembre aus susdits scavoir Tonnel 20 livres 4 sols 8 deniers et 10 livres pour les chataignes des boys et luy ay afferme 56 sols 8 deniers quest estoit 33 livres 1 sol 4 deniers de quoy luy faut rabatre 4 jours et demy de mine qui valoit 18 livres par ce me reste 15 livres 1 sols 4 deniers. Le susdit Bausson a receu 35 livres 4 sols 8 deniers 6 livres 6 sols quil devoit de compte--- qu'est 24 livres 8 sols de quoy faire rabatre quatre jours et demy de mine qui vallent 18 livres par ce reste 25 livres 1 sol. Le susdit compte a este fait de tout la mine qui a este fondue et les troys trasseurs--- à present 27 décembre -- a rabatu celle quy se fait --- qui est de Perical, glene
21-mars	1629	estant près de cher ay baillé audit Charbonnier 10 livres tournoises pour me Bernard de Beaupuy notaire et Bertrand Geneste cy / Plus luy envoye audit charbonnier 20 livres ? Ayt par une tre?? Dudit Bernard cy
25-mars	1629	le susdit Barrière a reçu 16 sols
25-mars	1629	Je luy ay rendu son obligé et luy ay baillé 3 livres 5 sols pour lui de payer
1-avr.	1629	Thony Desmolins compte les chataignes de 2 ans et rabatu toute la mine quil ma baillé jusques a present me doibt 49 livres 6 sols 8 deniers
2-avr.	1629	ledit Neynard et moy avons fait compte qu'il me doibt 8 charges grosses charbon et je luy doibs Tout en compte un petit et outre ce je luy doibz 30 sols ayant rabatu un fourneau de 9 galliotas et charge petite
3-avr.	1629	le valet de Barble blanc a receu 25 livres de fer. Plus 128 fer à 3 sols le fer cy 19 livres 4 sols un tarayre fendillier 8 sols et 2 sols 6 deniers et chausse un autre la garniture d'un pot 3 sols
10-avr.	1629	illisible jay presté .... pour 7 livres 10 sols que Neymar.... Vendu 200 charges charbon Plus avons reçu en 2 fourneaux vuydes en aout et juin, septembre 63 charges petites
10-avr.	1629	Plus le dit Beaupuy a vandu à ma femme 33 galliotades de charbon bien que par la cedulle qu'il en a fait nen y ayt que 31 de quoy il a été payé de 45 livres souloit bien que par sa cedulle il accorde avoir esté payé
10-avr.	1629	j'ay presté à mr de la Brugiere et mr de Chambaran un qtl fer pour 7 livres 10 sols que Neymar Peyaumont a emporté et ma promis vendre 200 charges de charbon
11-avr.	1629	Garaboi a receu 20 sous plus 16 sous
12-avr.	1629	Ledit Helies a receu 32 sols pour bailler au chargeur qui s'en retourna outre le marteau qu'il deroba que faut que les chargeurs le payent estant de la valeur de 20 sols
12-avr.	1629	Nous avons fondu 10 semaines moins un jour ayant mis ?? Le jeudy avant Pasques et ledit jour jay payé ledit gardeur et Hélie chargeur et envoyé au fondeur par le dit Petit Jan gardeurs tout ce que je luy restois de son salaire. Et despuys ma femme a payé entreteneu Petit Jan de la Borie et avance sur le prix fait de la vigne 4 livres 25 sols
12-avr.	1629	jay baillé au Rouan 21 sols 4 deniers à Puyvendran 21 sols 4 deniers à Subran 21 sols 4 deniers
12-avr.	1629	<b>en marge</b> : à 4 heures du soir ont receu deux pots et une barre de fer sur la mine quy c'est tenu dans leur bois au dela du grand chemin de la Turquie
12-avr.	1629	Compte fait avec Fransois et Jan son frère s'est treuvé qu'ils ont fourgé 21 quintaux fer qui monte 4 livres 25 sous et set treuvé sur la talie quil ont reseu 6 livres 2 sous 6 deniers rebateu audit Jan il reste de ce Compte 25 sous estoit deu à Fransois un autre compte 21 sous et il doit du compte ci dessus escrit 50 sous parce il reste 44 sous et Pigeon leur a payé le salere de forgeron 2 milliers de fer Jan a reseu 16 sous et nous avons reseu un quintal de fer de boucage de Jan quil luy faut tenir en compte sur ce quil nous doit
12-avr.	1629	Rebateu audit Gabriel et Rejay 21 quintaux de fer quil ont afiné en sestre forge quil monte 6 livres 5 sous et ils ont receu 22 sous 6 deniers parce leur sera deu 4 livres 2 sous 6 deniers et Pigeon leur a payé le salaire d'afiner 2 milliers de fer et ont sur la taille 101 quintal fer affiné et martelé
14-avr.	1629	jay baillé audit Peyre charbonnier fer 29 livres 48 sols 4 deniers. Plus en vertu d'une tre? De Me Bernard de Beaupuy jay délivré 13 charges fers pois (poids) de marcq pour 22 livres 10 sols la charge cy 67 livres 10 sols
14-avr.	1629	jay envoyé au susdit Faure 15 livres et demye fer et a fait 5 fers à la mule et au ..
17-avr.	1629	ce jourdhuy jay compte et rabatu avec les mineurs cy dessoulz nommés par lequel compte cest trouvé que Léonard Puyvendran mest demeuré redevable de de 27 livres 5 sols 6 deniers jusqu'à present comprins 10 livres quil m'est obligé et aussy une semaine de mine



17-avr.	1629	avons compte que jay dheu à Barbeblanc 23 livres 12 sols 6 deniers et il ma dheu 3 quintaux moins 8 livres de fer le tout poids de marcq et avons arresté que demeurons quit--- le mesme jour luy avons preté 52 livres fer poids de marc
19-avr.	1629	jay fait delivrer à mr Dumas de Libourne 4 quartons de seigle à Thony Desmoulin et à Jan Michelou et au métayer de mr de La Borie pour 4 pieces de mine ou enbrein ? Qui est près de la Rege
19-avr.	1629	Barbe blanc nous envoyé 4 clés 3 pour la grange et une pour le jardin qui montent 12 sous. Plus 2 autres clefs 6 sols
24-avr.	1629	jay achepté de Léonard Andreau et Jean Laborie de la paroisse de Saint-Geyrac 210 galliotades de charbon pour la somme de 400 livres de quoy leur ay baillé 80 livres lors de l'obligation et despars par quittance reçu par Mr Durand Brassac 160 livres. Le dit Laborie a reçu un pot plus 19 livres de fer 30 sols. Nous avons reçu en desduction du susdit charbon neuf vingts une charge grosse (9x20 +1 = 181) jusques aujourd'huy 2 d'aoust 1629 et 134 charges jusques aujourd'huy dernier du dit mois d'un autre fourneau quest en tout 315 charges et ledit jour ledit Laborie a reçu 2 qtx de fer et un qtl que Léonard Andreau reçu le jour d'hier pour 22 livres 10 sols. Plus le dit Laborie a reçu ledit septembre ??? 11 livres fer. Plus ledit Laborie ma vandu par contract reçu par Lacoste 42 galliotas de charge payable à ?? moyennant 80 livres de quoy en a reçu 40 livres plus 12 sols le 19 février audit an plus son gendre a reçu 20 livres le 28. Le dernier jour de septembre 1629 le dit Laborie a reçu 2 galliotas de fer et Andreau un qtl pour 22 livres 10 sols
25-avr.	1629	le di Puyvendran a receu un quarton et demy bled de monsieur de Leygounie pour 45 sols le quarton cy 3 # 7 sols 6 deniers
1-mai	1629	François et le Calme ont reseu 23 livres de fer petit poids
2-mai	1629	Jay baille à trasser à Pierre Delpech de village de ??? De Pechouyoul et ralie et au frère de Bernard de la Pautinie qui demeure a la Monschardie un --- et quatrième près de la caste au fourneau en ce quil desboient faire la descharge et je leur doitb prester le force pour ayguiser ou faire les pointes de leurs piques a raison de 9 livres le cent et leur ay baillé un ducaton de 55 sols et 40 sols que ma femme leur a baillé cy. Plus j'ay baillé ausdits trasseurs un pistole d'or pour 3 livres 7 sols. Plus 12 jung leur ay baillé 20 sols. Plus ont heu de vin. Compte fait que je les ay payés et il ont tire les quartiers
8-mai	1629	jay baillé à Bausson 40 sols cy 2 livres
15-mai	1629	ma porté à Garaboy estan au Pradelles 30 sous
15-mai	1629	François et Le Calme ont reseu 2 quintaux fer quil ont balie Pigon pour 15 livres et plus ont reseu 7 livres 6 sous 6 deniers que le dit Pigon nous devoit et sest trevé sur la talie quil ont reseu 50 sous 6 deniers Plus Fransois sen allant en son peis a reseu 14 livres de fer plus a ete payé pour le dit Fransois à la Catherine de la Borie 25 sous. Les 4 forgerons ont reseu en deux fois 33 livres 3/4 fer. Plus ont reseu 3 quintaux de fer quil ont balie à Pigon Plus les dis forgerons ont receu demi quintaux fer
16-mai	1629	Le neveu de Baragoy a receu pour ledit Baragoy 2 quintals fer pour 15 livres
17-mai	1629	Plus ay paye pour Garabey au Rat de la Douze
20-mai	1629	jay baillé audit puyvendran un teston cy 15 sols 6 den
20-mai	1629	Jan Michelou me reste jusques à present tout rabatu 9 livres tournoises ainsin que se pourra venir sur les comptes précédents et a esté rabatu 2 jours de mine qui a esté fondu en décembre 1629 et janvier 1630 qui estoit commencé avec Desmoulin quest un jour à chascun quest 4 livres me reste cinq livres a esté dit par Puyvendran jusques 23 janvier 1630 (nota) ensemble et voudroient mestre toutes les mines qui sont entreux et sur ce ayant entretenu jay ordonné que Puyvendran cy contre ?? ont trouvé rabatement cent sols plus les autres
20-mai	1629	jay baillé à Mondou Simian qui cest associé avec Thony Desmolins a tirer mine une piece de 20 sols 8 deniers
26-mai	1629	plus le 26 may le dit Puyvendran m'a porté un obligé et une sep--- pour 24 livres et ma prins luy bailher le dit jour. Je luy ay baillé 2 escus d'or pour 8 livres 4 sols que jay payé pour luy à Jeandou Bordes. Plus ma femme luy a ?? De fer les dites 24 livres luy ayant . plus le penultiesme may fay preste au Conan ? 2 quintaux fer en qualité de prest cest obligé; baille 8 livres 16 sols et luy a baillé le 20 février 1629, 42 sols le 1 mars 1629
27-mai	1629	Le dit Peyre et moy avons rabatu 8 fourneaux qui ont monté 526 charges petites qui 131 galliotas et demy parce de 165 quil men avoit vendue il men reste seulement 33 galliotas et demy et je luy reste 7 livres moins un sol parce qu'il sest trouvé que javois paye pour le port du susdit charbon 91 livres 1 sol et ce quil avoit reçu cy dessus monte 202 livres le tout revenant à 293 livres 1 sol
27-mai	1629	Jay achepté dudit Lamouthe 55 galliotas contract reçu par de Beaupuy et a reçu 13 charges fer pour 67 livres 10 sols et en outre a reçu un quintal fer pour 7 livres 10 sols par autre contrat reçu par le dit Beaupuy Le dit Lamouthe a vendu à ma femme 33 galliotas et a reçu 23 livres et le 31 aout ledit lamouthe a envoyé socher un quintal de fer par son valet pour labour
28-mai	1629	Luy fait baillie à Bey pour payer les manœuvres d'avoit coupe les boys 8 livres 25 sols Plus le 11 juing ay baillé au fils de Bey 7 livres 15 sols pour payer les brasses
28-mai	1629	Jay baillé audit Puyvendran 43 sols
28-mai	1629	Jay baillé audit Desmoulin et à Puyvendran un escu d'or cy pour 4 livres 2 sols audit Desmoulin
28-mai	1629	jay baillé audit Mondou un pistolet (pistole) d'or pour 3 livres 7 sols

8-juin	1629	François Geoffre de la Castellanne cest obligé a 8 galliotas charbon ce qui avois 10 livres randu ??? La forge les apayé et luy reste 35 sols de compte fait lesquel luy a esté paye en chastaignes
8-juin	1629	? De puyjammé cest obligé a mis et 22 galliotas de charbon obligé reçu par Chanabie ma payé et ??? L'obligé
8-juin	1629	Plus ay achepté de Janthou Barriere de la Castelanie 11 galliotas de charbon et obligé
11-juin	1629	le dit Desmoulins a receu 4 livres 2 sols
11-juin	1629	le dit Mondou a receu 20 sols
12-juin	1629	jay achepté de mr de Bonnac le boys al Veymas pour 35 livres et ay payé les ventes a mr et ay icelluy fait coupe à Journiac et ay baillé a Rebillac 7 livres 15 sols pour payer les manœuvres le 12 jung 1629 20 sols quay baillé au prourata de Monribot
13-juin	1629	La mine de Rouan et de Desmoulins s'est commancée à fondre le sapmedy par un cart avec celle de Bernard Borie pour un autre cart Les autres deux carts de Pezeaux ?? Et a fini le samedy 10 dudit moys à 7 heures du matin quest six jours et demy quest à leur part en ?? et demy ?? de jour
13-juin	1629	La mine de Jan et Michelou a duré 3 jours par moytié avec madame de Pezeaux ? Rabatu un jour et demy
17-juin	1629	François, Le Cramat, le Calme et Pierre ont reseu 10 livres fer Les 4 forgerons ont reseu 4 pots pour 48 sous. Le mesme jour François a reseu 4 livres 1 cart fer.
18-juin	1629	Ayant fondu de la mine de Pezeaux par moytié avec mine de la Turquarie 59 jours est 29 jours et demy de chascune guest a Landré halias la Genèbre et Galiard 5 semaines sauf demy jour qui monte à 7 livres la semaine 34 livres 8 sols quest a chacun 11 livres 9 sols 4 deniers et y a environ une semaine de mine sur le lieu de quy landré a receu 10 livres 2 sols et un quarton de bled 40 sols quest 12 livres 2 sols para- - il me doibt 13 sols et je luy doibz 20 sols de journées à amasser le se--- pour planter parce je luy suys débiteur et 7 sols --- entre la mine qui est sur le lieu qui nest compter
18-juin	1629	A Galiard fait mesme rabatement la mine il mest debits de 4 sols et il ma dict que je luy devois 3 journals à amasser le se- - - et 4 journals et audit travail quil est nourry et troys jours que je lay nourry quest en entout 42 sols de quoy faut des vivres 4 sols parce que je luy suis redepvable de 37 sols de quoy il en receu 5 sols parce reste 32 sols et le 18 jung 1629 ma femme a baille audit Hélies deux quartz fer pour 5 livres 10 sols et le 9 septembre 1629 jay baillé audit la genebre on luy ay envoyé par landré Grellety 5 livres. Plus ay vendu audit la genèbre le bois du Combal pour 10 livres - -
18-juin	1629	Plus Lagenebre fait mesme rabatement il avoit receu 12 livres 4 sols et sa partie - - - 11 livres 9 sols et parce il est surpaye de 15 sols. Il a dict luy estre dheu 4 parce luy est deu 5 sols quil a receu a
20-juin	1629	Thony est allé faire faire le bast de la mule au nouveau bastier et y a mis 23 livres bourre mestre. Plus Bertrandie est allé faire rembourser ou reste le bast du grand cheval et ma pas mis de bourre s--- . Plus le dit Bertrandie a fait baster le bide gris et y a mis 20 livres bourre et le bastier ma gardé la peau de bast du grand cheval
23-juin	1629	Ledit Puivendran a reseu 30 sols cy
23-juin	1629	Naudy Subran de la Reige compte et rabatu jusques à present me doibt 5 Livres 4 sols 2 deniers
23-juin	1629	le dit Naudy a receu 30 sols
23-juin	1629	le dit Desmoulins a reseu 10 sols
23-juin	1629	le dit Mondou a receu 20 sols
23-juin	1629	les forgerons ont receu demi quintal fer ont balié à Pigon
8-juil.	1629	Le 8 juillet le dit Puivendren a reseu 20 sols
8-juil.	1629	le dit Naudy a receu 20 sols
8-juil.	1629	le dit Desmoulins a reseu 20 sols
8-juil.	1629	le dit Mondou a receu 20 sols
8-juil.	1629	les dits forgerons a reseu 22 livres de fer
19-juil.	1629	ma femme a baillé à Landré 3 livres tournoises le 9 septembre 1629 jay baillé a Landré 3 livres tournoises plus luy ay vendu le bois de Galiard et le boys d'entre les deux chemins pour 7 livres
19-juil.	1629	ma femme a baillé à Petit Jean Delpeuch sur la mine de Leygounie 3 livres tournoises le 9 septembre 1629 jay baillé audit Petit Jan 5 livres. Plus luy ay vandu au Castanet ou les frontadis de la mondine 4 livres 10 sols
19-juil.	1629	je fait ferrer le cheval de mon père des 4 pieds et ay apporté à Barbe Blanc 11 livres moins un cart de fer petit poids lesquels fer ont esté sur la talie
20-juil.	1629	Plus le dit Peyre a reçu 2 qtx fer pour 15 livres et une taque pour 7 livres 3 sols pour payement a promis payer en charbon est despuys a reçu ? 10 sols le 3 septembre 1629
20-juil.	1629	François a reseu 13 sous 2 deniers
22-juil.	1629	Le Cramat a reseu 10 livres et 1 cart. Le mesme jour François et Le Calme ont receu un quintal de fer Cy
28-juil.	1629	François et le Calme ont reseu 2 quinaux froment 4 livres 10 sols ; Monte 5 quinaux 80 livres fer à quatre
29-juil.	1629	jay fait compte et rabatu tout le salaire des forgerons quil cest troivé que François Bouyer me doibt 7 livres 20 deniers et demy quintal fer poids de marc et 45 sols 4 deniers de despance du contrat de ce jour'huy 21 septembre 1629

29-juil.	1629	Au Carme est deul 58 sols 4 deniers et je doibt demy quintal fer poids de marq et ledit jay receu 21 livres fer et 7 pots pour cy Parce ne luy est deu que 48 sols 4 deniers et il me doibt 71 livres fer
7-août	1629	estant sur la meule du boys de Courtois à la Turquarie. Jay baillé audit Puyvendran 4 livres tournoises cy 4 livres et 2 sols 6 deniers le 16 décembre Nota quil y a con[struit]? Et le fourneau environ un jour et demy et ?? Qui est a Bausson et Puyvendran et a Naudy Subran
7-août	1629	estant sur la mine de la Turquarie jay baillé audit Subran 8 testons vallant 6 livres 4 sols
7-août	1629	Estant sur la mine de la Turquarie luy ay baillé 4 livres
7-août	1629	estant sur les minières de la Turquarie a esté dict par Puyvendran et Naudy Subran quil avoient sur le lavoir de la forge de la mine qui estoit a eux et par Desmolins a esté dict quil en avoient aussy une pille qui leur appartient sur la mine et gain mont fait voir et ont dit que pour esorte a bruit ils voudroient quelle feust estimé parce que après il travaille
7-août	1629	estant sur la minière dans le boys que jay acheté de Courtois à la Turquarie ; Jay baillé audit Mondou huit testons montant 6 livres 4 sols
8-août	1629	Plus ma femme a baillé audit Desmoulins 3 livres pour le fourneau
3-sept.	1629	François Bouyer a prins 24 livres fer a baillé a ??? Me les faut randre contre faut le 22/09
8-sept.	1629	le valet du dit Barbeblanc a receu 25 livres de fer pour le dit Barbeblanc receut 20 livres de fer
8-sept.	1629	le nouveau bastier a receu 3 quintaux fer à 23 livres la charge comme je le vandois a son predecesseur
9-sept.	1629	jay achepté du dit Jan Laborie 42 galliotas de charbon vandu dans la forge pour la somme de 80 livres d quy ay payé 40 livres comptant et doibz payer les autres 40 livres a la mesure quy memorise Charles qui doibt estre dans Saint-Michel contract reçu par Chanabier notaire le 28 décembre 1629 Jay baillé un pérolier audit Laborie 4 livres 5 sols
13-sept.	1629	Marmiol a apporté à Barbeblanc 25 livres fer petit poids
18-sept.	1629	jay baillé à Peyrot Lachaud un qtl pour 7 livres 10 sols sur le charbon de fourneau qu'il a pris de la Fereyrie à 40 sols la galliotas. Le 2 octobre 1629 jay fait marché avec ledit Peyrot de 21 galliotas de charbon rendu dans la forge moyennant 40 livres et luy ay baillé un escu d'or pour 4 livres 4 sols ledit Lachaud despuys cest obligé et a reçu en tout 26 livres jusques à présent 18 octobre et luy reste 4 livres du contenu en obligé lesquels iceluy ay payés le 9 octobre pour le moulin de leygounie ce fourneau a tiré 16 galiotades et 3 charges petites et ay payé pour le port dudit charbon 4 livres 3 sols 9 deniers et au charbonnier 5 livres 6 deniers quest ces deux articles 9 livres 4 sols 9 deniers parce de 40 livres je luy reste 15 sols 9 deniers et le dit Peyrot me reste 4 galiotades et une petite charge de charbon
21-sept.	1629	Cramat doibt 3 livres 2 sols et 55 sols 4 deniers du compte de ce jourdhuy
21-sept.	1629	A Pierre est deu 25 sols 7 deniers le dit jour a receu 31 livres fer pour 46 sols -- un pot pour 10 sols et les autres 3 susdits forgerons luy debvaient 20 sols et outre prandrant sa part de fer faut que s- - payer de 31 sols monges vin
21-sept.	1629	Compte fait avec le Carme cest trouvé compté et rabatu que je luy ay deub 14 sols desquels faut rabatre 3 sols despance payer La Narde parce je luy reste ?? Moins deux et je me dois 21 livres de fer lesquelz rabatus sur le fer il me restera 14 livres et il me faut prendre sa part de 4 pieces qui sont à payer. Ledit Carme doit à Noualhou 20 livres 16 sols 4 deniers; Item doit Pigon 21 livres 11 sols. Ledit Carme ma dict de bailher un quintal fer à Noualhou et un autre a Pigon sa qui luy appartient
21-sept.	1629	A François il ma deu 55 sols 4 deniers contre le salaire et 7 livres 10 sols du compte vieux et il y a deux quintaux et demy fer a sa part de quoy il men deult demy quintal parce luy- - deux quintaux quil ma dict de baillé à Noualhou et a Pigon a chascun le s-- Ainsin me doibt 5 livres 17 sols 4 deniers et il y a 2 quintaux 50 livres fer duquel faut baillé un quintal à faire
21-sept.	1629	Guabriel Bouye est retourne et a receu 17 livres fer
22-sept.	1629	le valet dudit Barbeblanc a receu 22 livres fer petit poids Girme a porte a Barbeblanc 7 livres fer
27-sept.	1629	jay payé audit faure de leygounie aux faysse à sa descharge 22 livres 4 sols 4 deniers et luy ay baillé 2 quintals fer sur le contract quil ma fait parce nen fau compte qu'un quintal et demy quey 12 livres ??? Quil a receu 34 livres 4 sols 4 deniers parce je luy reste 5 livres 15 sols 8 deniers et le 27 septembre 1629 je luy ay baillé un quintal moins une livre fer poids de marcq parce il me reste de ce compte sans comprendre ce qui est a lautre part à 8 livres le quintal
30-sept.	1629	François et Gratien a receu 3 sols
30-sept.	1629	Le dit François estant venu pour travailler et sen estant retourne luy ay baillé
3-oct.	1629	Francoys et Gratien et ledit Gabriel ayant commancé à travailler au marteau. La roue du marteau enleva ledit François et ce fait grand mal le croyant mort et ledit Guabriel sen alla et receu 14 livres
8-oct.	1629	le beau-frère de François, de Gratien sen est retourne et luy ay baillé 4 sols 9 deniers
30-oct.	1629	Compte fait avec Jean Laborie et le dit Andreau qui de 630 charges de charbon quil ma?? Vendu par contract du mois d'avril de quey je leur avois baillé douze vingt livres (=140 liv) et despuys ayant reçu jusques à cejourdhuy 482 charges grosse et comme petite et trouve que j'ay payé pour le port iceluy 85 livres 5 sols et 3 qtx de fer que ledit Laborie et Andreau avoins reçu pour 22 livres 10 sols que tout ce qu'ils ont reçu en desduction de 160 livres que je leur restoit monte 107 livres 15 sols par ainsin je leur reste 52 livres 5 sols et il me reste 149 charges grosses moins une petite
30-oct.	1629	Lesdits Laborie et Andreau ont reçu 3 qtx pour 22 livres 10 sols et 30 livres 5 sols pour le port quest 52 livres 15 parce me restent 10 sols et je leur doibz 16 charges grosses et petite de que valent 5 galliotas charge que valent 10 livres quil fait que je baille à Jan Laborie pour fin de payer dudit charbon et de son

		salles et il faut que Andreau baille audit Laborie 5 livres 10 sols pour fin et compte final fait de tout ce quil ma ??? quest en commun sans prejudice dans cette affaire que jay audit Jan Laborie pour fin de paye dudit charbon
1-nov.	1629	Et advenant jay ausdit delpech et Peuchcouyol a tiré des quartiers pres de cale de fourneau a 10 livres le cent et leur ay ??? Pour 21 livres 14 sols de chataignes au boys de la Pradelie quil ont jouy
4-nov.	1629	jay baillé audit Mondou un patron et pic pour 23 sols plus me doit dudit an 11 livres 13 sols de chataignes. Plus ma femme a baillé audit Mondou 3 livres pause le foulon ?
8-nov.	1629	Jay baille a en canetier en vertu de mon nepveu Lacoste un qtl 19 liv de fer a 7 liv 20 sol le qtal
15-nov.	1629	Jay Baille à Bouriquet 20 sols pour--- mettre en fer le fourneau de Veymac
24-nov.	1629	le feu a este mis au fourneau après avoir fait faire tout le devant d'icelluy et l'ouvraige fait par Jan Bordes et la pale a esté tirée le lundy 26 environ midy guardes le dit Bordes et le Cousy Chargeurs Petit Jan Delpeuch et la Rose beau-frère du dit Bordes. le dit Bordes a receu 7 livres pour baillé à Jan et Marty
30-nov.	1629	lesdits trasseurs sont venus pour commencer à travailler et ledit jour je leur ay baillé audit Delpech un pain que jay prins de gardeurs pour 13 sols
1-déc.	1629	28 quintals de fer à Simounet
1-déc.	1629	
1-déc.	1629	
1-déc.	1629	jay quitte et rabatu avec les dits Guabriel et François 80 quintaux fer de quey en restoit à pezer 5 quintaux et sest treuvé que je me suis chargé payer a prezan 57 sols pour le dit François quil luy est deu 20 sols 6 deniers et à l'instant luy ay baillé 3 livres tournoises sans compter sa part de fer
1-déc.	1629	faict mesme compte avec Guabriel Bouye et me suis chargé de payer pour luy audit Pigon 18 sols quil luy est deu encore 4 livres 17 sols 3 deniers sans compter le fer quil a receu en deux foys quest 31 livres que montent 46 sols 4 deniers
2-déc.	1629	Jay achepté de Louys et Jan Laborie frère 30 galliotades charbon à 40 sols la galliotades rendu dans la forge de quey il a reçu par cedulle 10 livres 8 sols et le 2 octobre ledit Jan a reçu pour 46 sols 8 den fer que bailla au serrurier de Mauzens ; Plus a payé à Raymond Lavergne pour ledit laborie 17 livres 15 sols 6 deniers
2-déc.	1629	Jay baillé audit Jan pour payer les journées de buscherons escu d'or plus le 8 dudit mois pour la meme ?? Ay baillé audit Jan un autre escu d'or cy 23 livres 10 sols
12-déc.	1629	ma femme a baillé à Captal à Burie deux ??? Que Coustoient l'un 4 livres 12 sols et l'autre 45 livres et devoient parti Alart Michel
16-déc.	1629	luy ay baillé 2 sols 6 deniers ; Plus le 20 le dit Subran a receu 32 sols
20-déc.	1629	Jay baillé au dit Puyvendran 32 sols
20-déc.	1629	Girme a porté à Barbeblanc 7 livres fer
24-déc.	1629	jay achepté de Guilhen de la Luque les fourneaux quatre charbonn[ieres] pour la somme de 88 livres de quoy luy ay baillé 40 livres 8 sols et luy reste 47 livres 12 sols payables dans ? Moys en ce quil doit mener le premier frazi et à l'instant jay baillé lesdits fourneaux à Peyre Lamouthe charbonnier pour mesme prix et me doit payer en charbon à 40 sols las galiotas rendu dans ma forge compta 22 sols et 20 comme me Preadene marche
24-déc.	1629	Gabriel a reseu 32 sous
24-déc.	1629	Le bastier a baste la cavalle à neuf et y a mis 14 livres de bourre à ce que Marmiol ma dit
25-déc.	1629	Le faure a receu 20 livres fer plus doit 7 livres 1 cart
26-déc.	1629	La mine dudit Baussou Perical et Glene commence le vendredy---pour 26 décembre et dira jusque au quest 3 jours moings un quart qui monte 11 livres tournoises laquelle jay payé à Baussou et à Glene et pour la part de Pérical lui faut tenir en compte sur ce quil me doit quest 3 livres 13 sols 4 deniers
26-déc.	1629	Marmiol a porté 17 livres 3 cars fer à Barbeblanc. 10 bilettes d'acier pour 12 sols 6 deniers
27-déc.	1629	Plus jay baillé audit Jan pour reception de susdit Lavergne pour 6 livres ?? Faudra voir ce que ledit Lavergne a baillé Il ya eu 15 galliotades et demy charbon pour le port ou ??? 12 livres 15 sols
27-déc.	1629	Ma femme a achepté de Meynardie de La Fereyrie de Faure de Leygonnie et de Bouly - galiotades de charbon a 21 charges pour 20 à 40 sols la galliote ??? Dans la forge et ledit jouray baillé audit Meynardie 9 livres plus ay baillé au Faure de Leygonnie une pistole et lal-- pour 7 livres 6 sols. le 3 janvier 1630 plus ay baillé à Bouly le 3 fevrier 10 livres tournoises comprendre quil me doit dautre part
27-déc.	1629	Plus la belle-sœur de Bouly a reçu 30 sols et le dit Bouly un qtl de fer que doit estre compté --- Plus a baillé 2 qtx de fer au faure et à Meynardie 14 sols --- Plus le faure a reçu 28 livres de fer pois de marc 42 sols
27-déc.	1629	Jay baillié au faure Meynardie et Bouly 1 qtl 8 livres de fer en desduction. Plus ont reçu pour 21 sols de fer pour fin de payment
27-déc.	1629	un fourneau de décembre 1629 a este fondu un peu destine que est commencé entre Baussion et Puyvendran et Naudy Subran ou il pouvoit avoir environ demy jour et ledit Baussion ayt en un autre peu qui est contre le fourneau commancé entre lesdits Subran Baussion et Puyvendran
27-déc.	1629	Jay baillé audit Baussion 16 sols

28-déc.	1629	jay achepté de Léonard Andreau 16 charges de charbon randu dans la forge pour 12 livres de quoy luy ay baillé un saguin pour 4 livres 5 sols
30-déc.	1629	Desmoulins mest demeure redevable comprins les 10 livres de chataignes de l'an 1629 et 49 livres 12 sols 8 deniers
1-janv.	1630	Le dit Laborie a reçu 12 livres et un cart fer et 10 sols en argent cy 30 sols
1-janv.	1630	jay baillé a Jan Desbordes sus nommés un qtl 4 livres fer pois (poids) de marq pour 7 livres 16 sols en payement de 25 livres que Pierre Fongondal luy doibt ou à mr Louys son frère et en vertu de la ??? que son frère a mis au pied de l'original de l'obligé dudit Fongondal me mandant de luy delivrer sa part de ladite somme et en une cedula dudit Louys de 10 livres doibt à mon fils aysin consant que je retire l'obligé dudit Fongondal pour le luy rendre mayant passé contract de plus valeur de quelques prins reçu par Lacoste
3-janv.	1630	Barbeblanc et moy avons fait compte quil ma dict y avoir fer la taille 113 fers qui montent à 3 sols 16 livres 19 sols et 34 sols 6 deniers de 8 anneaux 6 clefs ou avec le tout revenant à 18 livres 13 sols 6 deniers de quey a receu 117 livres fer petit poids et 52 livres poids de marc 11 livres 16 sols parce je luy reste 6 livres 17 sols 6 deniers de quey il a receu un quintal 6 ?? de fer poids de marc et fait compte le 5 quil est payé de 20 sols que luy avoit respondu pour petit Lamouthe et deux relevs quil avoit fait despuys et j--- sommes a --- qui est audit jour 3 janvier 1630
5-janv.	1630	ay baillé audit Puyvendran pour luy ou son fils un escu d'or pour 4 livres 5 sols
9-janv.	1630	
9-janv.	1630	
9-janv.	1630	
9-janv.	1630	Jan laborie a reçu 5 livres 10 sols et Andreau 20 pistoles pour 8 livres
9-janv.	1630	Messire Joande de Bordes me doibt une charge potz bastards pour 12 livres 10 sols et 13 seille* et s cart oulles à 18 sols la seille* qui monte à 11 livres 18 sols 6 deniers le tout reçu à 24 livres 8 sols 6 deniers de quoy ay reçu une pistole pour 8 livres parce est 16 livres 8 sols 6 deniers
9-janv.	1630	jay baillé à Bouly 3 livres
9-janv.	1630	jay baillé audit Bausson 7 livres 10 sols
9-janv.	1630	jay baillé audit Subran 7 livres 15 sols
10-janv.	1630	jay presté à Gaudie de la Chapelle charbonnier 4 aut ? Bure que Reynaud Marcou laysse foy a 38 sols aut quil ma requis payer apporter du charbon que montent 7 livres 12 sols outre la culhiete du pred de la Lande qui doibt de l'an 1629 qui monte 10 livres Plus jay respondu de 21 sols pour Andrieu le menuizier et 45 sols que luy estoient dheus par Janicot Boirse de part de charbon et outre a fait admener pour 4 livres 15 sols de charbon jusques à luy 15 février 1630
10-janv.	1630	jay baillé audit Andrau 40 sols et 7 livres fer et 11 livres que son valet avoit prins cy
10-janv.	1630	jay baillé au fils dudit Andreau une pistole pour 8 livres present le gendre de Jan Laborie et Petit Jan baillé chargeur jay reçu 6 galliotades et charge petite et luy est--- des comptes de luy et Jan Laborie. Plus les comptes que jay faitz avec ledit Andreau et Jan Laborie je suis esté ?? audit Andreau de 10 livres des puis j'ay baillé audit laborie à la descharge dudit Andreau 5 livres despuys ayant reçu le susdit charbon qui monte 12 livres. Jay baillé huit charges porte pour de 3 charges à Léonard Marty et de 7 livres que je luy devois en tout il areçu 16 livres 3 -- Il me demande 11 livres de 20 galliotas de charbon à 11 sols la galliotas
10-janv.	1630	jay achepté de François Eymeric faure et Andreau 15 galliotas de charbon et ma baillé un obligé à 40 sols la Galiotas et on en a baillé un pris de 20 livres pour 20 et luy ay baillé 12 livres et 12 livres de fer quil me devoit qui sont sur le compte et Jan laborie son beau-père
12-janv.	1630	j'ai fait compte avec Jan Debordes de 30 galiotades charbon que luy et Me Louis Debordes son frère m'avoit vendu quil cest trouvé que jen ay reçu 25 galiotades et demy et trouve que j'ay baillé 48 livres 8 sols Scavoir pour le port a un sol pour charge petite 5 livres deux sols et au charbonnier 7 livres 13 sols le surplus qu'est 45 livres 8 sols ont reçu comme aesté verssé sur le compte de la vente dudit charbon escrit au feuillet précédent que tout cest trouve monter et le charbon monte 51 livres parce lesdits Bordes me sont demeurés debiteurs de 7 livrres huit sols fait le dudit jour et an par nous soussigné
12-janv.	1630	jay fait compte final avec le vieux Barragoy et lequel ay balié charge et balié à Theve Parot 36 sols audit Bouriquet et 4 livres 2 sols à son frère que luy avoit à reste à cuire les fourneaux de Laborie et Valat un du Veymat, un de Peyrot Lachau, un de Bey qu'il ma payé 50 sols sur les chataignes à l'an passé 1629 et jay promis audit Perot de luy payer en baillant ce dessus en argent et toute la despence qu'ilz ont faite ches ledit Perot 16 livres moins 6 deniers ou luy faire balier de un an t--- sue de la me-vendue pour ladite --- faut--- par ainsi le dit Bouriquet me reste 6 livres 10 sols Plus ay payé le 14 janvier au dit an à la palpayre pour le dit Bouriquet 29 sols en ese--- de 40 sols quil luy devoit
14-janv.	1630	jay baillé audit trasseurs 8 sols
14-janv.	1630	jay baillé audit trasseurs à 4 livres
15-janv.	1630	jay achepté de Mathieu Delbreuil, J--- de Rouffinhac pour 18 livres de boys qui est en brasses et a l'instant lay baillé à Naudy Teyrac et Jan Delaage pour le mesme pris en ce quil me desb- - Baillé de charbon pour mon argent à 40 sols la Galiotade vingt un pour vingt parce cy 18 livres et 55 sols que leur ay baillé pour merier le Frazi quest en tout 20 livres 15 sols

15-janv.	1630	Il y a heu de charbon 8 galiotas et 2 charges petites que receu en tout a -- et ay paye pour le pris 11 sols pour galiotas monte tout
16-janv.	1630	Jay baillé audit Puyvendran 11 sols 8 deniers
18-janv.	1630	
18-janv.	1630	16 quintals de fer (reçoit de Simounet)
18-janv.	1630	un F??? pezant 22 livres
18-janv.	1630	
18-janv.	1630	la jauge de manaurie
18-janv.	1630	7 charges de fer et la bauge (toise)
18-janv.	1630	barre de queyrat ? pesant 28 liv
19-janv.	1630	Avons mis hors ayant fondu 9 semaines justement et les 4 ouvriers ont fait de despenses 57 livres 8 sols quest chascun 14 livres 7 sols parce est dheu à Jan Bordes 36 livres de garde et 9 livres de son salaire de fourneau à 20 sols par semaine et 3 livres de l'ouvrage quest en tout 48 livres de quey faut rabatre 14 livres 17 sols 6 deniers de despence ou de fer parce luy sera dheu 33 livres 2 sols 6 deniers de quoy luy ay baillé le 22 janvier 1630 9 livres parce je luy reste 24 livres 2 sols 6 deniers despuys ledit Bordes a receu 50 sols pour sa part d'un pistole a este paye entierement le 24 mars 1630. Est deu au Cousy 36 Livres de son salaire de garde de quey fait rabatre 14 livres 7 sols de despence et 5 livres quil a receu en argent un escu d'or que luy ay baillé le 22 janvier 1630 parce je luy demeure debiteur de 12 livres 8 sols et le Cousi a receu pour sa part d'un pistole 30 sols Jay baillé 10 livres 16 sols à Jan Bordes pour apporter au Cousi 24 mars 1630 pour fin de paye
20-janv.	1630	Jay envoyé à Peyre par son valet pour Gaudie 4 livres le quel valet
23-janv.	1630	Le dit Eymeric a reçu 13 livres de fer. Le 14 février 1630 le dit Eymeric a reçu un qtl de fer pour 7 livres 10 sols
23-janv.	1630	Compte fait ce jourdhuy avec les minaires de Mauzens et le quel cest trouvé que tout compte rabatu que Puyvendran mest demeuré debiteur jusques au jour present comprins tant ce quil me doit par obligés sans rien comprendre de ce qui est de Fauren ? de 13 livres 13 sols 4 deniers
23-janv.	1630	Subran je luy doibz 20 sols jusques à ce jourd'huy susdit 23 janvier lesquels pour luy ay payés le dimanche 27 janvier an susdit. Plus a receu un patron et pic pesant plus ledit Subran a receu fer 10 livres le 26 février 1630 aliby ont esté comptés
24-janv.	1630	jay baillé a Peyre 30 livres de fer pour 50 sols plus ay envoyé audit Peyre 4 livres par son valet
25-janv.	1630	J'avois achepté de la vefve(veuve) de Pierre Deleymarie la couppe de certain boys situé près de la Chapelle Saint Reynal pour 30 livres le quel boys jay baillé à Gaudie et Pigeon pour meme pris et me payent en charbon à 40 sols la galliotas randu dans la forge et baillé 25 livres pour 20 et jay baillé à la dite Bouchier veuve cinq livres tournoises et 5 livres quelle me devoit de chataignes. le 4 février luy ay baillé une pistole pour 8 livres et nay pas passé encores de contract Le 4 mars 1630 jay baillé ausdits Pigeon et Gaudie pour prendre pour 12 livres tournoises de bled de mon frère Jacques. Plus la dite veuve a reçu 12 livres par les mains de Guillon de Souffraing, meusnier de mon moulin de la Durantie
25-janv.	1630	le dit Bausson aprins quil a baillé à un seul compagnon un patron et reste pour 22 sols cy
27-janv.	1630	Enterrement
27-janv.	1630	reçu 3 quarts de seigle /4 sols le qrt
27-janv.	1630	une taque et grand oulle
28-janv.	1630	Pierre Fongruvalle a reçu des pots . Reste a payer 20 sols plus 20 livres
28-janv.	1630	Un peyrol
29-janv.	1630	le poil rouge de Piquaroc ma promis tirer les pierres d'un ouvraige et luy ay baillé et a un autre Piquaroc questoit audit lan 19 de fer
1-févr.	1630	jay fait compte avec Peyre Lamouthe
1-févr.	1630	Jay achepté de ? En receu de quartiers qil me devois tire derier la hasle du fourneau et outre je leur doibz baillhie 15 sols pour faire la descharge de la tere qui est sur le rocher et ?? Sur obligé a moy et je leur ay baille un ducat d'or pour 4 livres 10 sols
3-févr.	1630	le dit Mondou a receu 45 sols
3-févr.	1630	Le dit Desmoulins a receu 45 sols cy
3-févr.	1630	mon père a balie à Hélias de Lacoste 30 sols pour fin de paye d'un ouvrage quil a promis luy tirer au premier jour
3-févr.	1630	jay achepté de Naudy Teyrac le charbon qui sera dans un boys quil a achepté du vieux Varenas qui se tient a leysintet pour la somme de 14 livres par contract reçu par Desmaisons de la Roumaire et jay payé 2 qtx de fer pour 15 livres et 10 sols au Rat et me suys garde par ledit contract d'hypoteque de mon archer sur le dit Boys ledit Desmaisons a l'obligé Plus a reçu 3 sols
4-févr.	1630	8 qtl de fer pour Périgueux
4-févr.	1630	livraison de fer
4-févr.	1630	baille à Andrieu
4-févr.	1630	Charret

4-févr.	1630	Livraison 5 douzaines de pots
7-févr.	1630	Jay baillé à François et Gratien 20 sols pour bailler à son père cy 20 sols
9-févr.	1630	1 paire de landiers pesant 1475 livres à raison de 6 livres le qtal
10-févr.	1630	jay baillé audit Puyvendran pour luy et son fils, Bausson et son beau-frère et a Subran 20 livres sur un sermant ? de mine
11-févr.	1630	Marmiol a faict baster la mule et y a mis 13 livres bourre
15-févr.	1630	A Petit Jan Delpauch luy est deu 22 livres 10 sols dudit salaire de chargeur à 50 sols par semaine de quey luy faut desduire 14 livres 7 sols de despance et un escu d'or pour 4 livres 5 sols parce luy suys debiteur de 3 livres 18 sols et de 7 livres d'une barrique de vin qu'est en tout 10 livres 18 sols de quey a receu un quintal de fer pour 7 livres 10 sols parce je luy reste 3 livres 8 sols a esté payé
18-févr.	1630	une taque pesant 1 quintal
18-févr.	1630	1 paire de landiers pesant 89 livres
18-févr.	1630	a reçu Roubert, faure de Montignac
18-févr.	1630	jay asepté de Taraud 6 galiotades de charbon rendu dans la forge et est payé du père et outre me doibt 38 sols
18-févr.	1630	ma femme a asepté del Mageste de Leygonnie nommé Reymond Fongondal 8 galiots fr Charbon à 40 sols la baillé auprès 21 et ?? Pour vingt et a reçu un qtl fer pour 7 livres 10 sols
18-févr.	1630	Bouly a reçu 1 qtl fer duquel a esté compté 5 livres 12 sols sur sa part de fourneau luy de treze dernier 48 sols que avonsourny pour Bourrigue parce sera comte dur ce fourneau 40 sols
18-févr.	1630	le rodier a reçu 40 sols de reste de draet 25 de reste d'un ducat d'or
18-févr.	1630	40 sols a Baregne pour Bourriguet
19-févr.	1630	Jay reçu deux fourneaux de Jan Laborie qui ontourny 75 charges grosses et l'autre 109 charges et boys à raidon de 40 sols la galiotas rendu dans la forge comptant 21 pour 20 de quoy a reçu --- 6 livres qui luy ay envoyé par Rebillhac et 8 livres a luy et 21 sols et luy ay envoyé par son gendre il ya donc 61 galiotas et demye de quoy faut rabatre 3 galiotas reste 58 galiotas et ? qui valent 117 livres pour 43 livres 1 sol et a reçu 20 livres. le 19 fevrier luy ay baillé 3 livres
19-févr.	1630	le dit Mondou a receu 50 sols
19-févr.	1630	je receu sur ce dessus dudit Mondou 30 sols sur le prisfait de sa verguie ? De la forge. Plus il c'est fondu de sa mine ou de cele de Desmoulin le fourneau fait l'an 1633, 3 jours et demy qui leur vale 14 livres quest à sa part 7 livres
20-févr.	1630	6 quintals fer
20-févr.	1630	17 quintals 6 sols fer
20-févr.	1630	Les susdits ont receu 4 livres pour fin de paye de la susdite semaine y comprins 20 livres fer que le beau-frère de Bausson avoit prins qui sont esceptés cy après et que je croisée ensemble 10 livres que Subran en avoit prins que je aussy croisée
20-févr.	1630	mon père ayant ad -- de payer une semaine de mine audits trasseurs escripts dans le compte de Puivendran une autre semaine a l'instant cy. Il leur auroit balié 8 livres sur une autre semaine à l'instant cy 8 livres
22-févr.	1630	le valet de barbeblanc a receu 34 livres de fer petit poids plus le 16 may a receu 21 livres
24-févr.	1630	baillé a Neymar pour aller faire baptiser l'enfant de son frère Bernard à Laugeyrie 23 sols 9 deniers
25-févr.	1630	jay faict compte avec Neynard de Puyvendran et Petit Lamouthe et rabatu la mine quil ont lavé pendant deux fourneaus du 12 fevrier 1629 fini le 12 avril audit an quest 10 semaines monges vin pour dequy Bernard en avoit esté payé de 2 jours et leur estoit deu 9 sepmaines et demy et 9 sepmaines de fourneau commence le 26 novembre 1629 et fini le 19 janvier 1630 et rabatu 69 livres de chastaignes de l'an 1629 et 23 livres 6 sols 8 à Petit et à Neymar de la mesme année 1629 17 livres 13 sols 4 deniers et tout compte je suys esté redevable à Neymar de 7 livres 5 sols 8 deniers de quey a receu le 12 avril aus-- 50 sols et le 24 may ausdit an 3 livres 2 sols et 2 sols de pain et Petit me reste 50 sols moins deux deniers
25-févr.	1630	Jay baillé audit Piquaroc deux Billettes
28-févr.	1630	le susdit a receu 50 sols. Monte sa part de mine 7 livres quil faut que Je les trouve en conte sur ce dessus
28-févr.	1630	Bausson mest aussy demeuré redepvable de 48 livres 18 sols 8 deniers comprins l'obligé duquel je me doibt payer l'interest
1-mars	1630	Jay asepté un fourneau qui est au boys des Rozieres que mon nepveu Lacoste à bar-- a moytié al Palpayre Meynardie, Bouly Peyre Mabernize à 40 sols la galiotas bailhant vingt un pour vingt rendu dans la forge
4-mars	1630	Jay baillé audit Laborie un quintal moins 3 livres fer cy 7 livres 5 sols 6 deniers
5-mars	1630	Marmiol a faict baster le bide et y a mis 19 livres bourre et un arson et les pots 7 sols monte 89 livres bourre et 6 fassons de bast monte
5-mars	1630	compte faict ce jourd'huy avec le bastier que tout ce dessus a monte 19 livres 5 sols et qu'il me reste 5 livres 7 sols et 1 livre et demy quitte 11 sols quil m'a baillé parce me reste 4 livres 6 sols
10-mars	1630	vend à Louys Lafaysse et a Requier de Plazac 20 charges de fer

10-mars	1630	de mr le ??? 1300 brasses de boys pour 1040 livres et ne s'estant trouves selon quelles mai? este vendus a esté ordonne quil men s--- donne ceux de surplus ainsin qu'apert par la délivrance de 1225 brasses qui mont este delivrées que mr le juge Bachelerie adevers soy ne mayant jamais voulu bailher ??? escript signe dudit sieur Thenon ne ??? que seulement la quittance que jay de mr le Marquis comme jay paye lesdits 1040 livres et me promis par icelle me faire délivrer le surplus du boys quest 175 brasses Mr Reynaud a le marche et arreste fait entre ledit thenon par moy signe et ??? avec que la quittance signe du dit thenon
10-mars	1630	Marmiol est allé baster le grands cheval et y a mis 15 livres de bourre de bœuf et le bastier ma garni la selle du bast qui avoit un arson rompu senle-- ? Parce que je y ay envoyé une autre selle ce que je balie depuis le décès de mon père qui fust le 4 décembre 1630
10-mars	1630	Premièrement je fait rambourrer le bast à la cavale au bastier du Bugue et a fourny 3 livres de bourre tout a monté 20 sols. Luy ay baillé 16 sols. Plus je fait baster pour la première fois le mulet le bastier a fourny 3 livres 2 de bourre les seles et la façon a monté 42 sols Plus le bide a esté basté a monté 20 sols. Luy ay balié 16 sols
13-mars	1630	jay baillé au beaufrère du Rouan 6 livres tournoises pour fin de paye d'une semaine de mine que je leur ay payé en 3 pactes le premier 10 livres le second 8 qui feust le 20/02/ 1630
16-mars	1630	ledit Eymeric a reçu 21 livres de fer a esté fait compte avec le dit François Eymeric et cest trouvé nous rester 13 sols lesquels je mis que le compte de Jan Laborie luy ay son obligé
19-mars	1630	Jay baillé à mr Durand Brassac estant à Périgueux 6 livres 20 sols pour la pas--- du susdit boys qu'il ma dict avoir fourny pour moy le 23 may 1630 Jay baillé à la femme du dit Teyrac un teston et 23 sols que ma femme a baillé cy à Jan de Meymi sur l'assemblage de boys de 44 sols que luy avons et prins. Plus ay baillé audi Teyrac 21 sols 4 deniers . Plus le 15 juillet 1630 ay baillé audit Teyrac 20 sols
19-mars	1630	ma femme a baillé à Jan Laborie 50 sols cy 2 livres 10 sols
22-mars	1630	Jean Roque reçoit 7 quintals et 4 livres fer ont été payés
22-mars	1630	jay baillé au Puyvendran 3 livres 4 sols 5 deniers que ma femme luy a baillé
22-mars	1630	jay baillé à Subran 32 sols sur une autre semaines de mine. Plus a receu de ma femme 5 sols. Plus Subran a receu le dernier d'avril 1730 en quintal de fer 7 livres 10 sols. Plus ledit Subran a receu un quarton de fer pour 37 livres 6 deniers. Plus receu 2 sols .
22-mars	1630	Bausson a receu despuys le compte susdit outre sa part de 2 sepmaines de mine que Puyvendran et son fils et Subran et le dit Bausson et son beau-frère ont receu despuys le compte fait ledit Bausson a receu 5 sols de ma femme et je luy ay baillé le 22 mars 1630 estant sur le minier dans le bois de Bertrand 3 livres 4 sols
22-mars	1630	le fils de Petit a receu un quintal fer pour 7 livres 10 sols
24-mars	1630	A la Roze luy ay dheu de son salaire de charge 27 livres de quy faut desduyre 14 livres 7 sols de despance et un escu d'or que luy baillé pour 4 livres 5 sols parce je luy demure debiteur de 8 livres 8 sols a este payé entièrement
26-mars	1630	plus le beau frère du Rouan 20 livres de fer cy 34 sols 2 deniers aliby
6-avr.	1630	estant au Bugue jay baillé à Puyvendran 47 sols et le 12 deu à mon fils abattu au Bugue 4 livres Plus le 24 avril le dit Puyvendran a receu de ma femme un quintal de fer 7 livres 10 sols. Plus le dit Puyvendran a receu 2 quintaux de fer pour 3 livres 17 sols 6 deniers et tiers de quintal fer pour 5 livres. Plus le dit Puyvendran a receu demy quintal de fer. Mondou Simian mest demeuré debits rabattu les chataignes de l'an 1629 de 10 livres 12 sols 8 deniers
6-avr.	1630	jay baillé à Bausson et son beau frère estant au Bugue 4 livres 4 sols
12-avr.	1630	men allant à Bories jay chargé mon fils Lamartinie et prendre de mon frere l'argent et 7 quintaux de fer et baillé à Bausson et à son beau-frère 40 sols. Plus ma femme a baillé au Rouan le 18 dudit mois un quintal fer pour 7 livres 10 sols. Plus le dit Bausson ??? de quintal fer pour 50 sols le dernier d'avril. Plus ledit Bausson a receu un quarton de fer pour 37 sols 6 deniers
8-mai	1630	25 quintals de fer
10-mai	1630	ma tante a donne au poil rouge de Piquaroc 30 sols sur un ouvrage oultre un quel en doit cy dessus et a promis en - - - deux en luy donnant autres 30 sols le 22 dudit mois le dit poil rouge areseu les autres 30 sols. Ledit Piquaroc a balie les susdits deux ouvrages et a receu le 6 aout 1637, 7 sols et 16 sols un autre ouvrage
10-mai	1630	estant à Bazas jay presté à Janicot Bouchier 36 sols et despuys au mesme moy estant de retour jay presté audit Bouchier 20 sols 8 deniers pour envoyé à Gaume après midy 6 m present tai??
22-mai	1630	Jay baillé à Subran 32 sols
22-mai	1630	jay baillé à Bausson 32 sols. Plus le 29 du mois ay baillé audit Bausson 30 sols lequel ??? Le 7 juin a receu ledit Bausson 3 (illisible)
23-mai	1630	jay baillé à Gaudie et Pigeon 2 testons pour 31 sols compte audit Pigeon. Cejourd'huy 9 aout 1630 que j'ay reçu 32 galliotas charbon et payé pour le port pour 9 livres 12 sols somme que je leur doibs de ce compte 7 livres 6 sols quest à chacun 3 livres 18 sols plus 36 sols de menage dudit charbon. Ledit Gaudie et moy avons compté et rabatu le quinze ainsin quest content en un article précédé par lequel ledit Gaudie me doit 58 sols
23-mai	1630	jay achepté dudit Pigeon 10 galiotades et demye de charbon rendu dans la forge pour 20 livres de quy a reçu 17 livres 7 sols et ma ? Apporté l'obligé



29-mai	1630	jay presté audit Lachaud 32 sols que me doit de fer pour faire sa charge 26 livres
29-mai	1630	ma femme a baillé à Jan Laborie par la Jane -- nourisse une pistole 8 livres Plus ma femme luy avons baillé un pistollet d'or pour 4 livres au mois d'avril 1630 Plus luy a esté apporté par Rebillac un pistole d'or le jour de may pour 8 livres . ledit Rebillac 36 sols 6 deniers n'a voulu compté que 32 sols / Plus le dit Rebillac 20 livres 7 sols : Plus une barrique vin 8 livres Plus fer 23 livres Plus du Rat 104 livres.
30-mai	1630	jay presté à Mr Pierre Andrieu de la Catherine un pistolet pour 4 livres
30-mai	1630	Compte final fait avec les forgerons scavoir avec François de Beaufort, François Bouye Grabiell Bouye, Léonard Dumas, Jehan de la Lizou affineurs et Toine valet de Grabiell par lequel c'est treuvé que tout compte jusques audit jour François de Beaufort doit mon père 53 sols 9 deniers compte un pot quil avoit prins cy 53 sols 9 d.
31-mai	1630	barbeblanc et moy avons fait compte quil cest trouvé sur la taille 53 fer et un relevé qui ont monte 8 livres pour lesque luy a esté baillé un quintal fer poids de marc et est demeuré débiteur de 58 livres fer qu'il avoit receu despuys le 22 février 1630
1-juin	1630	Plus l'ayant envoyé sercher auroit receu 20 livres de fer petit poids
1-juin	1630	Plus en avoit receu 7 livres pour bailler au --- qui le ---
7-juin	1630	
7-juin	1630	jay baillé audit Subran 32 sols
9-juin	1630	Jay faict compte avec le Rat de tout le fer quil a reçu de moy quil cest trouvé me devois 119 livres de quoy il a payé à Jean Laborie suyvant le compte qu'il est ledit Laborie en un fort montant a la somme de 98 livres 26 sols 6 deniers et 5 livres 1 sol 6 deniers qu'il cest chargé de bailher audit Laborie la achevé de payer le surplus parce le dit Laborie parce me doit faire compte de 104 livres et prins 2 sols quil luy faut bailler parce jay fait compte final jusques a ce jourd'huy avec ledit Laborie que en charbon quil mavoit vandu aux fourniaux au boys de Lamouroux et de celui qu'il avoit commung avec Léonard Andrau que nous sommes demeurés quittes sans préjudice et ??? sols charbon que le dit Laborie me doit par autre obligés et par le requierd en charbon
10-juin	1630	Grand boys de La Douze le dit Laborie ma baillé en desduction de mille galiotades qu'il me doit jen ay reçu 307 galiotades et 2 charges de grosses et il a reçu de moy pour le cuivre et le fer travaillé et amassé et même les frazies 97 livres et 11 sols quil me doit payer en charbon fait en présence de Galiot Moulinard et Reymond Pradel se de la Contient en ce compiens 71 charges petites et 5 sols quil ma assuré avoir baillé à mon frère
13-juin	1630	Gabriel Bouye et mon père ont esté quites jusques audit jour. Plus Guabriel a receu 20 livres fer
22-juin	1630	Subran a receu 10 sols
25-juin	1630	jay délivré à Janthou Reynier et Guilhien Ladeil 2 barriques de vin pour le Rat à 8 livres la barrique
26-juin	1630	jay encore délivré audit Reynier et Ladeil une autre barrique de vin pour 8 livres cy
2-juil.	1630	Le Rat est venu pour se qu'il a reçu un quintal 2 livres de fer cy 7 livres 13 sols
11-juil.	1630	jay envoyé au Rat par les forgerons 2 qtx de fer de quoy a baillé ausdits forgerons 7 livres 10 sols parce reste 7 livres 10 sols
16-juil.	1630	le fourneau c'est .. Et y a heu 17 galiotas et une petite charge de charbon qui monte 31 livres 18 sols 6 deniers et jay baillé compte ce dessus ou 8 livres 12 sols 6 deniers pour le prêt 34 Livres 4 sols 10 deniers parce le dit Teyrac me reste de cest article 3 livres 14 sols 4 deniers luy faut tenir en 8 livres 5 sols de 2 charges
21-juil.	1630	les dits Fongondal, Bouly et Rodier m'ont asseuré avoir delivré ?? 18 galiots charbon comprins 1 charge que-- prins a Gentilhou et 2 galliotz que jen ay re-- deux que men deslivré apporte parce monte 40 livres de quoy faire baillé preneur a f-- 26 livres pour l'achapt de boys et 40 sols quay payé pour Bourigüe et 5 livres 7 sols 6 deniers de port par ainsi restera 1--- quest achas --- 5 livres 10 sols 10 deniers en sa Fongondal 21 livres 10 sols 10 deniers de quoy a reçu 7 livres 10 sols parce que je luy reste 14 livres 10 sols ---
23-juil.	1630	Le dit Subran a receu 28 livres de fer quy monte à 20 deniers la livre 46 sols 8 deniers
9-août	1630	Je me suis trouvé débiteur rand à Gaudie de 3 livres 18 sols pour sa part de charbon quil ?? Mont baillé à La Chapelle pour 36 sols ou en pois quest 5 livres 14 sols que je luy tiens en compte soit 7 livres 12 sols quil me doit cy dessus ou 20 sols de reste de pred parce me reste 58 sols
9-août	1630	jay fait compte avec Pigeon que je luy ay resté 3 livres 18 sols de susdit charbon et luy ay baillé 18 sols parce que je luy reste 3 livres quil fait tenir en compte sur ces articles. Pigeon a reçu depuis le --- pour 56 sols de viande de bœuf. Plus a reçu 23 livres fer petit pois Plus luy ay donne 32 sols le 16 janvier 1631 Alibi cy après
9-août	1630	jay compte avec ledit beau-frère et nous demeureront quittes et luy ay dict adieu
9-août	1630	François Bouyer me reste aussy tout compte 4 livres 9 sols et 5 sols fer a payé le fer
9-août	1630	Compte fait François me doit tout compte 8 livres 16 sols 6 deniers de quey jay receu un tiers de quintal de fer au prix de 20 livres la charge qu'est 44 sols 6 deniers par ce me reste 6 livres 12 sols
9-août	1630	Léonard Dumas doit 56 sols 6 deniers et 2 livres et demie de fer cy 56 sols 6 deniers 2 livres 1/2. Plus de despense 5 livres 4 sols monte qu'il me reste 8 livres 15 sols de quey jay receu un tiers de quintal pour 44 sols 6 deniers parce il me reste 6 livres 11 sols
9-août	1630	Jehan de la Lizou dit Meymy nous doit 28 livres et demie de fer et il luy est dheu de reste de son salaire 28 sols 3 deniers reste 28 livres 1/2 luy est dheu 28 sols 3 deniers

9-août	1630	Thony nous doit 3 livres 4 sols 6 deniers compte un pot et 39 livres 1/2 fer; Thony a reçu avec Gabriel 13 livres 3/4 fer. Plus me doit 4 livres 7 sols 6 deniers de la despance de ce compte du 9 aoust sans comprendre un compte qui est a faire entre Guabriel et ledit Thony quest 7 livres 12 sols de quoy ay reçu un tiers de quintal de fer pour 44 sols 6 deniers parce me reste 5 livres 7 sols 6 deniers et de 39 fer en ay reçu 27 sols et men reste 12 livres et demy sans comprendre aller quil prent avec Guabriel
9-août	1630	jay baillé au faure de Leygounie 23 livres fer poids de marcq
13-août	1630	le Rat a reçu luy même à la forge un qtl fer bon envoyé 1 qtl fer pour Jan Reynier cy 19 fer
13-août	1630	Jay envoyé au Rat par Janthou Reynier fer 1 qtl ; ledit Reynier a apporté 6 coins de fer pezant ??? Pour luy changer avec d'autre fer mais le dit Rat men a 13 coins que javois envoyé à Mr
12-sept.	1630	Plus Jan Laborie a reçu 27 livres de fer
16-sept.	1630	jay baillé au Rat une barrique de vin pour 9 livres et 2 qtx de fer que ay de boys par pour 15 livres quest pour payer 30 livres que devois à mr le Marquis à cause de la cueillete du pred de lestan de Reilhac de l'an present 1630. Plus le Rat a reçu en quintal fer pour fin de paye des 30 livres qu'il a payé à Mr le Marquis comme reste 30 sols
17-sept.	1630	Le dit Bouyer voulant aller sercher sa femme a reçu 30 livres fer petit poids. Plus a reçu 18 livres de fer petit poids Plus en a reçu 5 livres
10-oct.	1630	je balie à Fransois Dumas 13 livres de fer petit poids
17-oct.	1630	Le Rat a envoyé sercher un quintal de fer que luy a esté baillé cy 7 livres 10 sols
23-oct.	1630	plus Jan Laborie a reçu un qtl de fer quil a dict avoir vendu maitre Durand Brassac
5-nov.	1630	ma tante a balié à Neynard ce que je leur ay balie depuis 16 sols
15-nov.	1630	jay baillé audit Laborie 50 sols pour payer 13 frazis cy 50 sols
15-nov.	1630	a esté envoyé à Jan Laborie un qtl de fer par Pontou Montogriol 7 livres 10 sols
22-nov.	1630	Compte fait avec les forgerons par lequel cest treuvé estre dheu à Fransois Dumas et Toni Rey cousin à Fransois Bouye et à Léonard Bouye le salaire de 60 quintaux de fer des boulets qui valent audit Fransois 10 livres 10 sols et il doit de despance 4 livres 6 sols et par ce luy est dheu 6 livres moins un denier lesquels il a reçu
22-nov.	1630	faict mesme avec Toni auquel c'est treuvé luy estre dheu 7 livres 10 sols et il nous doit 4 livres 10 sols 7 deniers. Plus du dernier compte 5 livres 7 sols 6 deniers qu'est 9 livres 18 sols 1 denier parce rabatu son salaire Il nous devra 48 sols et 19 livres et demi de fer avons este payé de ce dessus
22-nov.	1630	Faict mesme compte avec Fransois Bouye auquel cest fa--- luy estre dheu 7 livres 10 sols de son salaire et il nous doit de despance 4 livres 10 sols 7 deniers. Plus nous doit du dernier compte 6 livres 12 sols et rabatu son salaire il nous devoit 3 livres 12 sols et 7 deniers et 20 livres de fer
22-nov.	1630	Faict mesme compte avec Bernard Dumas par lequel cest treuvé que font compte il nous devoit 31 lesqules il nous a payés parce sommes quites
2-déc.	1630	ma femme a baillé au moys decembre 1630 à Bernard et son compagnon pour payer les quarts de p---- eau à pataque 22 sols . Le fils dudit Petit - - reçu seulement pour 8 sols 2 deniers m'a compté. Plus en a payé encore pour Neymar pour aller ----
4-déc.	1630	Estat du fer que jai vandu ou payer depuis 4/12/1630 lorsque mon père décéda
4-déc.	1630	Payé à Ferriol 10 charges de fer que feu mon père lui devoit par une cédule 30 quintaux
4-déc.	1630	a baillé l'argent de 7 charges et a reçu 14 quintaux Reste 7 quintaux
4-déc.	1630	a baillé l'argent de 33 qtx + une cédule de 40 qtx à raison de 20 livres livrés à Montignac
4-déc.	1630	Etat des qtx de fer battu depuis le 4
4-déc.	1630	Ramond Lavergnie en a battu à la décharge de Jehan de Bordes de la Borie 3 qtx
4-déc.	1630	ma tante a baillé à la femme de feu Barbeblanc 2 qtx reste 1/2 qtx baillé en argent 2 L 2 S 6d
4-déc.	1630	ce que je balie depuis le décès de mon père qui fust le 4 /12
4-déc.	1630	mon père est décédé et il cest trouvé sur la talie des gardeurs jusques audit jour 15 livres l'ouvrage a este fait par Jehan Bordes et on a tiré la pale le samedy 16 novembre 1630 environ les vespres gardeurs, ledit Bordes et le Cousy chargeurs Petit Jan de La Borie et de la Roze, beau frère dudit Bordes. Jehan Bordes a reçu 40 sols le jour Ste Catherine (25/11/1630) que la Roze a reçu pour le dit Bordes
4-déc.	1630	date du décès de mon père le mercredy 4 decembre 1630 environ l'heure de 9 alant à 10 heures du matin mon père a randu l'esprit et je balie aux forgerons tout ce quy ce treuve sur la talie depuis ledit deces
4-déc.	1630	plus au Rat pour Jean Laborie 2 qtx
7-déc.	1630	je balie au susdit Laborie un ducat 4 livres 20 sols
10-déc.	1630	il a reçu trois ducats ? Pour 55 ??
10-déc.	1630	je balie au faure de Leygounie 23 livres de fer petit poids et ma dit luy estre dheu 18 tours de mine
10-déc.	1630	Plus ledit Faure a reçu 22 livres 3 carts de fer petit poids
10-déc.	1630	j'envoye au Rat pour Jehan Laborie 2 qtx de fer et les ay delivrées à Pierre? Demons et Jeantou Montogriol 15 livres
12-déc.	1630	je balie à Petit Lamouthe 8 sols
12-déc.	1630	je balie au Cousy 40 sols quy ne sont sur la talie

13-déc.	1630	je envoie à Jan Laborie pour payer la façon des brasses par Rebilhiac 6 écus d'or pour 25 livres 4 sols dit toise Laborie ma renvoyé par toise Rabilhiac un ducat que luy avoit balie cy 25 livres 4 sols qui est en un article cy dessus qui est croisé
13-déc.	1630	je baile à Neymard
18-déc.	1630	Petit Lamouthe (page repliée)
19-déc.	1630	je baile à Jehan Laborie 5 escus d'or pour 21 livres et ce pour payer la façon de brasses qu'on a fait le présent ?? 21 livres
20-déc.	1630	Neymard a reçu pour 4 sols de viande de bœuf. Plus son compagnon en a pris autant 4 sols
23-déc.	1630	nous avons mis hors ??? Et c'est trouvé que les gardeurs et chargeurs ont (illisible) sur le talie 25 livres un sol --- livres que je dois payer à Petit Jehan --- barrique de vin quest 34 livres 1 sol 6 deniers quest a -- 8 livres 10 sols 4 deniers monte le salaire de chacun des gardeurs--- 13 sols 4 deniers et 18 livres 10 sols pour chascun des chargeurs--- la despance il sera d'heu aux gardeurs
23-déc.	1630	Compte de l'autre part escript je baile à Jehan Bordes 5 livres desquels 5 livres il en faut metre 20 sols sur 40 sols qui sont escripts de l'autre part quey pour paiement de son salaire d'avoit fait l'ouvrage et les 4 livres faire compte sur son salaire du gardeurs. Le dit Bordes a reçu pour 35 sols de fer et 8 sols que je dois payer à l'hoste de Laborie
24-déc.	1630	Je baile depuis le décès de mon père premièrement à Subran et et Puivendran
31-déc.	1630	Compte fait ce jour d'huy dernier jour de l'an 1630 avec Puivendran faisant pour son fils Beauson faisant pour son beau frère et Subran par lequel c'est trouvé avoir esté fondu au fourneau dernier de leur mine 3 semaines et demy jours à 24 livres la semaine desquelles 3 semaines il c'est trouvé qu'ils avoient reçu l'argent de 2 semaines Tous ensemble et pour l'autre semaine et demy jours sans quelle soit partagée et deduite en 5 parts et deduite sur ce qu'ils ont reçu parce il c'est trouvé que outre les susdites 2 semaines Bouisson faisant son beau-frère avoit reçu deduit de sa part de la semaine restante quest dix livres 8 sols 17 livres 3 sols 6 deniers sans en ce comprendre le compte dernier fait par mon feu père par lequel ledit Beauson luy doit 48 livres 18 sols 8 deniers et y adjous tant 24 sols pour interet de 13 livres qui luy doit par obligé Il me devra de ses 2 comptes 67 livres six sols 2 deniers cy 67 livres 6 sols 2 deniers sans adjouter dans le dit compte 22 sols quelque fer qu'il avoit fait batir a un sien compagnon
1-janv.	1631	Beausson a reçu 44 livres de fer pour 3 livres 6 sols
1-janv.	1631	Compte final fait avec le faure de Leygounie par lequel c'est trouvé que compte fait de tout le service qu'il peut avoir fait pour nous soit de ferrer ou de 30 jours de mine qu'il avoit fait mener ou de ce qu'il nous peut avoir balié il nous reste 13 sols 6 deniers
1-janv.	1631	le faure a reçu 19 livres 2 de fer poids de marc qu'il luy faut compter sur ce que luy restons du charbon ou bien sur le ferrer du menage de mine
1-janv.	1631	le Cousy a reçu un escu d'or et 40 sols qu'il avoit reçu parce luy sera d'heu 10 livres moins un sol sur quoy faire deduire 8 sols que je dois payer à l'hoste de Laborie. En janvier estant venu icy leur ay donné 5 sols en marge, le 8 mars le Cousy a reçu 36 sols je luy reste 50 sols ; le 7 mai a reçu 8 sols a esté tout payé. La Roze a reçu 32 sols sur son salaire qui luy esté d'heu quest 10 livres moins 4 deniers plus 8 sols qu'il faut que je paye l'hoste de Laborie parce je luy est d'heu 8 livres moins 4 sols La Roze a reçu 4 sols. Petit Jehan a reçu 32 sols sur une barrique de vin ou sur son salaire. Il faut qu'il me tienne en compte 8 sols sur son salaire que je dois payer à l'hoste de laborie .
6-janv.	1631	Conchou prend 3 qtx
6-janv.	1631	La femme de Barbeblanc a fait compte avec moy quey que soit son valet et c'est trouvé que nous luy devons 3 livres 5 sols et 18 livres fer en a pris 2 quintaux a baile à ma tante 10 livres 2 sols parce m'a reste 3 sols
10-janv.	1631	envoi de 4 qtx, poids de marc
11-janv.	1631	le 11 Janvier 1631 je baile à Puivendran 4 livres 2 sols 8 deniers et a Subran ay baile 3 livres 1 sol 4 deniers et y ajoustant 16 sols susdit ils auront reçu l'argent de 2 jours de mine
11-janv.	1631	Plus François de La Borie 8 livres 2
11-janv.	1631	baile Jehan Bouche, marchand de Bergerac une charge à la décharge de Cousin Labrande pour 12 livres et 9 l qu'il a battu = 3 qtx
12-janv.	1631	Bourriguet nous doit vingt sols de reste d'une aulgne ? Et demie de bure à 40 sols et Rabilhac doit payer le surplus laquelle bure il a reçu le 12 janvier 1631, le 7 fevrier 1631 je preste à Bourriguet 16 livres de fer pour 26 sols
13-janv.	1631	baile au Vesly de Miramond 4 qtx 3 Jean de Bordes et un qtl que lui devoit de l'affermé de Lalande
13-janv.	1631	1 qt 8 au faure de Leygonnie bouty de Meynardie
13-janv.	1631	Je baile à Jehan Laborie 7 livres pour payer la façon des brasses
13-janv.	1631	Je baile à Neymard 15 sols 6 deniers et à son compagnon 16 sols
13-janv.	1631	Neymard a reçu 7 livres 10 sols que Combesaud ? Me devoit par obligé que je r--- à Neymard 7 livres 10 sols
15-janv.	1631	envoi de 4 qtx de fer par Naudy
18-janv.	1631	envoi à Faure 4 qtx par Naudy
18-janv.	1631	je baile à Jan Laborie 13 liv pour payer la façon des brasses et ma randu une marionete que je luy avois baile pour 3 liv 18s. par ce ne sera compté que 9 livres 2 sol

21-janv.	1631	envoi à Faure 4 qtx de fer
21-janv.	1631	envoi à Faure 6 qtx de fer par Nalias del Bourneix
22-janv.	1631	baille à Petit Jan un qt de fer
22-janv.	1631	baille un quintal de fer à Conchou
22-janv.	1631	Baille au beau-frère d'André pour 14 livres
22-janv.	1631	Baille à Pierrou de la Brugère un quintal 10 sols
22-janv.	1631	Conchou a pris un quintal
22-janv.	1631	Je balie audit Laborie une pistole pour 8 livres
22-janv.	1631	Le dit Laborie ma dit de metre sur son compte 13 sols que son gendre me restoit de charbon
22-janv.	1631	Petit Jean a receu un quintal de fer pour 7 livres 10 sols. Plus me doit 30 sols de reste de un autre quintal d'une barrique de vin quil avoit vendu aux forgerons 6 livres. Plus sa femme a receu pour 6 sols de bœuf
24-janv.	1631	je balie à Peirou de la Brugière un qtl de fer pour 7 livres 10 sols et luy devoins quatre livres quatorze sols parce il nous doibt 56 sols quil ma promis payer en charbon à 40 la galiote 22 pour vingt es presences de Bouly de la fereyrie et luy ay balié un qtl de fer le dernier de Janvier 1631 7 livres 10 sols reçu dudit sieur Fongrou 11 galiotades moins une d'asne de charbon je luy reste 6 livres 10 sols jay payé
24-janv.	1631	Je balie à Fransois de Laborie 23 livres de fer
24-janv.	1631	Le faure a fait mestre sur son marteau 4 livres moins un cart de fer 3 livres 3
26-janv.	1631	Je envoye à Jean Bordes par son beau-père 8 livres
26-janv.	1631	Present Monsieur de la Brande estant à La Brande
26-janv.	1631	Ensemble luy ay donné pour donner à son fils un escu d'or 4 livres 4 sols
26-janv.	1631	plus luy ay donné aussy pour donner au Cousy un escu d'or 5 livres
27-janv.	1631	Conchou prend un quintal
28-janv.	1631	Falulheu prend 2 qt
28-janv.	1631	Rabilhiac a reçu 2 qtx de fer à 7 livres 5 sols le quintal 14 livres 10 sols et ma fait vente de 30 galiotades de charbon le 21 et demie pour vingt lequel susdit fer sera le premier compte faut que Rabilhac nous paye 40 sols à ladite charge de Bourriquet de b--- que luy avois donné il faudra compter à Rabilhac ce quy me doit au cy
28-janv.	1631	Neymard a receu 20 sols
29-janv.	1631	Savignac prend un demi quintal
30-janv.	1631	envoi à Faure 7 qtx de fer
31-janv.	1631	Baille à Pierrou de la Brugère un quintal de charbon
31-janv.	1631	Faure de Leygonnie sur le menager un quintal
31-janv.	1631	a Meysandie un qtl de fer en plusieurs fois
31-janv.	1631	Conchou a pris un quintal
31-janv.	1631	baille à Jean d'Abraham 6 qtx de fer pour mon oncle
31-janv.	1631	Baille à mon frère au faure de Lafaye un quintal
31-janv.	1631	Je paye la veufve du faure de Leygounie de reste de menage de mine ou ferrer 20 sols pour fin de payement de ce que je luy pouvois debvoir
1-févr.	1631	Janicot a pris 5 taques 2 paires de landiers 4 petits pots 3 trapeirs
1-févr.	1631	fait mesme compte avec Jehan Lamouthe fils de feu petit Lamouthe auquel cest treuvé luy estre dheu autres 18 livres 10 sols de sa part de lavage et cest treuvé avoir receu 15 livres 16 sols 4 deniers parce luy est dheu 53 sols 8 deniers jusques audit jour
2-févr.	1631	Je achepté de Jean Delguarrou de la Pinsonnie 64 galiotades de charbon pour 120 livres (= 6 x 20 livres) payables dans 2 mois et son dit obligé et luy ay balié 30 livres et une promesse d'aultres 30 livres payables qans 15 jours a reçu les 30 livres et ma rendu ma promesse et a reçu 12 sols outre les 30 livres
3-févr.	1631	compte fait avec Neymard de Puivendran et Jan Lamouthe aus quels cest treuvé leur estre dheu le lavage de 37 jours de mine quy leur vale 37 livres quest à chascun 18 liv 10s. et cest treuvé que Neymard a receu sur le susdit salaire de lavage 14 livres un sol et 4 deniers et paye ce quy estoit dheu de l'autre compte dernier parce tout compte luy ay dheu jusques audit jour 4 livres 8 sols 8 den
4-févr.	1631	envoi à Faure 6 qtx
4-févr.	1631	Je preste à Jan de la Marie de la Meynardie 8 sols
4-févr.	1631	Estant à La Douze, je balie à Jean Laborie une pièce de 55 sols
5-févr.	1631	baille à Marie Laborie 1 qtl
6-févr.	1631	Baille à Jeandonnet Gualard, helies de Moniers a la décharge de Jean de Bordes baille pr 6 liv de seigle savoir 3 quartons et 2 picotins
6-févr.	1631	2 charges de pots ; a reçu de Jeandonnet 30 solies 20 solies
6-févr.	1631	reçu de Janicot un autre coffre
6-févr.	1631	envoi à Faure 6 qtx

6-févr.	1631	je balie pour Jean Laborie au valet de feu le Rat un qtl de fer et 14 livres petit pois cy Plus a reçu un sol estant au Bugue
7-févr.	1631	Pigeon ma vendu 15 galiotades de charbon pour 28 livres payables à demy caution Et ay garde un obligé que je et luy de 6 galiotades pour assurances d'une partie dudit charbon et luy ay bali ledit jour un escu d'or pour 4 livres 4 sols
7-févr.	1631	je fait compte avec Pigon par lequel c'est treuvé que j'avois reçu 18 galiotades de charbon en déduction de 10 galiotades et demie qu'il devoit à feu mon père par un compte precedant plus 6 galiotades et une charge grosse qu'il men devoit à moy pa obligé parce il cest treuve men devoir 27 sols 6 deniers et dois une galiotade de charbon et en déduction faite et lesdites galiotades sue les 27 sols 6 deniers je lui dois douze sols susdites deniers sans en ce comprendre 56 sols qu'il me doit d'un quartier de boeuf je fait e susdit compte sans précédent d'autres choses sans prendre d'autres choses qu'il ce treuvé nous devoir outre le susdit compte dernier
8-févr.	1631	Ledit Neynard a receu un quintal de fer pour 7 livres 10 sols
8-févr.	1631	ledit Lamouthe a receu fer un quintal pour 7 livres 10 sols
9-févr.	1631	Toni en a receu 4 livres
10-févr.	1631	janicot a pris 5 taques 2 paires de landiers 4 petits pots 3 trapeirs. Payement en nature en bled (Blé)
10-févr.	1631	5 quartons et demi de seigle ; 5 quartons et demi de bled noir à 3 livres 10 le quarton de Miremond : total 46 livres
10-févr.	1631	18 pots, d'un fourneau d'apothicaire, un petit ? pour 12 liv 6 oules pour XI liv
12-févr.	1631	Jehan d'Abraham 6 qtx de fer + autres 6 qtx
13-févr.	1631	Il faudra compter à Rabilhac a vendu une charge de fer pour 22 livres
14-févr.	1631	envoi à Faure de Montignac 16 qtx de fer poids de marc
14-févr.	1631	Je balie à Pigon pour les forgerons 25 livres de fer
14-févr.	1631	Je paye le bastier du tout après la maladie que dieu a envoyé dans ma maison mon frère m'a fait faire 2 basts quy ont compté 12 livres 10 sols
14-févr.	1631	plus je fait baster pour la première fois le mulet le bastier a fourny 3 livres de bourre les seles (selles) et la façon a monte 42 sols .
14-févr.	1631	je paye le dit bastier du tout
14-févr.	1631	Après la maladie que Dieu a envoyé dans ma maison mon frère ma fait faire 2 basts quy ont compte 12 livres 10 sols
15-févr.	1631	je balie au valet de la veuve de Barbeblanc et à Jacques son beau-frère 2 qtx de fer pour 25 livres à la descharge du dit Pion
15-févr.	1631	j'affirme à Bouly, Bourriquet le bois que j'avois à la fontaine de la Fereyrie moyennant douze galiotades charbon 5 livres 5 sols
16-févr.	1631	Je fait compte avec Jan Laborie par lequel c'est treuvé que depuis le compte dernier du 9 jung 1630 fait par feu mon père avec ledit Laborie il cest treuvé quil nous a balie en desduction du charbon quil nous devoit a cause de l'affirme quil avoit de feu mondit pere 625 galiotades et une charge grosse sans en ce compris le charbon quil a balie au Bugue à mon oncle outre celuy qui est compris dans lautre compte fait par feu mondit père ny sans comprendre donne ledit compte le charbon que ledit Laborie avoit balie par le mesme compte et cest ?? que les sudit Laborie avoit reçu depuis le susdit compte pour faire mener les frazis outre 70 livres que luy ay baillé amasser le bois ou pour sa despance 129 livres 12 sols outre 70 livres que luy ay baillé quil sera tenu nous payer en charbon et ce sans prejudice de ce que ledits Laborie me doit par obligés soit de charbon ou autres choses fait en presances de Jean Comte clerc de Miremond et de Jan Fourme dit Rabilhiac
17-févr.	1631	envoi à Faure 4 qtx de fer par Manautou
17-févr.	1631	je devoys à Jan Laborie par Jeantou Reynier 3 qtx de fer pour 22 livres 10 sols
18-févr.	1631	baillie l'argent de 2 charges qui restoit a manen 3 qtx
20-févr.	1631	Plus Fransois a receu un petit pot. Plus Toni en a receu un grand
21-févr.	1631	ay presté un paire de coins de fer quy peze 20 livres petit pois (poids). Il y a heu 8 galiotades de charbon de plus que des douze lesquelles je leur ay payé à 40 sols la galiotade
21-févr.	1631	7 livres 16 sols : Plus me doit 12 livres 10 sols pour Girou de La lande - a payé pour les fourneaux 3 livres 15 sols - plus Baleine 8 sols - Plus de suif 20 sols - Plus pour les forgerons 5 livres 9 sols -Plus Andrieu 2 livres
21-févr.	1631	Je achepté de Grabiellou de la Meynardie 84 galiotades de charbon quoy que soit du cousin la brande moyenant huit vingt livres (8x20=160 livres) rendu dans la forge a esté tout payesauf que le menage et du charbonnier que je retenu le salaire
21-févr.	1631	Neynard a receu 3 livres 1 cart de fromage de fourme pour 17 sols 3 deniers
25-févr.	1631	Neynard et Landre? Ont receu un perol pour 50 sols
27-févr.	1631	mon oncle envoye l'argent 2 charges + 2 charges qu'il me devoit
27-févr.	1631	je fait compte les forgerons par lequel cest treuvé quil leur estoit dheu depuis le deces de mon père le salaire de 21 milliers et 2 quintaux de fer quy vale à Fransois Dumas à 30 sols le millier 31 livres 16 sols et il sest treuvé devoir de despanse y compris 8 livres 6 sols que je paye à Pigon pour luy son frère

		et Toni 22 livres 10 sols 6 deniers parce rabatu la dite despanse. il luy ay dheu 9 livres 5 sols lesquels il a receu contant ensemble 20 livres d'une charge de fer pour sa part et ma payé les livres qu'il me devoit
27-févr.	1631	Faict mesme compte avec Toni au quel cest treuvé luy estre dheu de son salaire 21 livres 4 sols et il me doibt 23 livres 6 sols 8 deniers parce deduit sa despance il a resté 42 sols 6 deniers lesquels il ma payé sur une charge de fer quil a heu sa part en sorte le fer qu'il me devoit ce dessus
28-févr.	1631	Léonard marteleur ma payé mesme despance que dessus son salaire rabatu et luy ay payé ? Sa part de fer quest a monté 17 livres et sommes delivres quites
1-mars	1631	je balie à Jan Laborie 4 livres. Plus luy ay balié pour donner à Josept pour mr Thimon 38 livres 10 sols pour 70 brasses quy font 250 pour final paiement de brasses que feu mon père avoit promis à Jan laborie
1-mars	1631	Je faict mesme comte aussy que de lautre part avec Fransois Benye (Bouye ?) auquel rabatu vingt livres de despance quil avoit sur sa talie Il cest treuvé luy estre dheu 6 livres 10 sols parce rabatu ce quil nous devoit de Vieux soit en argent ou en fer ou comprins un perol quil a prins il cest treuvé luy estre dheu 15 livres quelques sols sommes demeurés quites jusques au dit jour
1-mars	1631	les forgerons me donnent 23 livres de fer quil me resterent lors qu'ils pezent nayant for ?ge la serpe
2-mars	1631	mon oncle envoie l'argent 2 charges de fer
3-mars	1631	ledit Lamouthe pour 4 sols de viande
3-mars	1631	Neynard a receu pour 4 sols de viande de bœuf
3-mars	1631	je balie à La Roze 20 sols pour luy et 40 sols pour donner à Jan Bordes cy 3 livres
5-mars	1631	je balie au nepveu de feu le Rat pour Jean Laborie 2 qtx de fer pour 15 livres
7-mars	1631	envoi à Faure 3 qtx de fer par Sciozard de Laufreyrie
7-mars	1631	je donne le fer à Hélie Delage de Savignac
7-mars	1631	je preste à Toni 13 livres de fer pour donner à la Plassade petit poids
8-mars	1631	je balie a Jean Laborie 5 livres
10-mars	1631	Jehan Laborie a reçu 20 livres de fer -- poix pour balier à son gendre
12-mars	1631	Faure de Montignac. Envoyé 5 quintals
15-mars	1631	je balié audit Laborie 6 carts de ducaton et 2 pieces de 6 blans quest 4 livres 7 sols 6 deniers
16-mars	1631	je balie à Léonard de Lafaysse 17 livres pour ledit Guarou et le dit Guarou ma promis 20 sols et que je luy payable les 17 livres par ce que ledit Léonard na voulu prendre 20 Livres
16-mars	1631	La Roze a receu 50 sols pour fin de paiement de son salaire
16-mars	1631	je balie audit Laroze 4 livres pour donner à Jan Bordes d'avoir fait lesquels 4 livres sont sur son salaire de fondeur ayant este payé louvrage ensemble de son salaire de gardeur
19-mars	1631	je balie à Jan Laborie 8 livres
19-mars	1631	je balie à Jan Lamouthe 50 sols ; plus luy ay balié 54 sols pour passer quelque mine ; plus ay balié ausdit Lamouthe 17 livres fer monte 25 sols 6 deniers. Plus je donne charge à Neynard de recevoir 9 sols que le meunier de Madame me devoit
20-mars	1631	je balie à Rabilhac 27 livres fer petit poix. Rabilhiac me doit 3 quartons du pois à 30 le qtl et je luy dois 33 sols. Plus je balie au charbonnier 3 livres. Plus je balie à Rabilhiac fer petit poix. Plus Rabilhiac a receu trois quartons de chastagniers 5 livres 5 sols
25-mars	1631	je balie à la femme de Bourriquet de Leygonnie 11 sols 8 deniers
25-mars	1631	Bourriquet me doibt 20 sols de reste d'une aulgne de bure. Plus me doibt 16 livres de fer que luy est presté
27-mars	1631	je preste à François demy quart de fer pour payer Rougier
27-mars	1631	je balie au valet de la Rate pour Jean Laborie 2 qtx de fer pour 15 livres
28-mars	1631	envoi de 2 qtx à Faure fils ?
1-avr.	1631	jay balie à Bertrand 3 livres 5 sols . Plus j'ay envoyé audit Bertrand par Reynaud un escu d'or 4 livres 4 sols. J'ay achevé de payer ledit Bertrand le 17 aout 1632
3-avr.	1631	Il cest trouvé que les forgerons avoient receu 10 livres en pain scavoir 2 tourtes outre ce quy est sur la talie
4-avr.	1631	je preste aux forgerons 26 livres de fer petit poids
5-avr.	1631	je balie à Mondou pour 17 sols de fer et ay respondu de sa despance à Petit de La Rousorie
5-avr.	1631	Plus je balie à Lhoste de Pommarède un quintal fer pour 45 sols pour le dit Mondou. Plus a receu demy quintal fer et demy quintal de seigle pour 40 sols
5-avr.	1631	les forgerons ont fait mener 2 barriques de vin de chez Richard pour 11 livres 10 sols et 4 sols d'œufs que je paye le tout audit Richard lequel vin na esté mis sur la talie
6-avr.	1631	je balie à Jan Laborie 30 livres pour balier à Duran 30 livres. Le dit jour lui bailié 21 livres 5 sols et 14 livres 15 sols que Rabilhiac avoit balié auparavant quest pour payer la façon de 150 brasses de bois de celui que je achepté de mr le marquis faut que je baile encore 30 sols pour les achever de payer les a reçus les??? 30 sols
10-avr.	1631	Plus a reçu le jour de Pâques une double pistole pour 26 livres et quelques jours après luy ay balié une pistole qu'est en tout 24 livres pour payer la façon des brasses parce je luy reste 3 livres 10 sols pour parachever les 300 brasses le 4 may je luy ay baillé 30 sols sur les dites brasses

14-avr.	1631	jay balie à Jan Laborie 30 sols outre autres 30 sols que luy ay balié du reste des brasses. Ledit jour luy ay balié 10 livres pour la façon de 40 brasses
15-avr.	1631	le valet de la Rate a reçu 2 qtx de fer par Jan Laborie
21-avr.	1631	je faict compte avec les forgerons par lequel cest treuvé quil leur est dheu le salaire de 14 milliers et 7 quintaux de fer desquels il y en 20 quintaux d'un enclume un fons ou du fer meme lequel tout le susdit fer vaut à François affineur 22 livres 11 sols compris 10 sols de fer meme et à Toni vaut 15 livres 4 sols à raison de 2 sols pour quintal et 10 sols qu'il y a sur le fer menu ? et ce sont treuvé devoir de despance les deux affineurs et Léonard marteleur 62 livres 2 sols compris 18 sols quil devoit à la nommée de Morre qu'est pour chascun 20 livres 14 sols parce deduit le salaire de François sur la despance il me sera dheu 37 sols les a receu quelques jours après le dit compte et Toni me devra deduit son salaire 5 liv 10 sols ma payé sur son fer de boucage et je luy dois 21 sols et 50 sols que je luy devois ont esté rabatus a receu 10 sols pour balier au Barbut
21-avr.	1631	monte le salaire de Bernard marteleur 14 livres 14 sols parce deduit ledit salaire Il me devra 6 livres ma payé sur son fer de boucage sauf de 11 sols 4 deniers
21-avr.	1631	monte le salaire de François marteleur 18 livres 7 sols 6 deniers et il me doit en argent 10 livres parce rabatu je luy dois 8 livres 7 sols 6 deniers ; a receu une fois 40 sols que je paye à Jamme; Plus un quarton de bled 7 livres 4 sols a receu 8 livres 6 deniers parce je le tout payé ensamble a esté payé de 10 livres de sa part de fer que j'avois acheté
21-avr.	1631	Fransois affineur après avoir peze leur fer moy ayant achepté leur je luy ay balie 11 livres de fer quil me doit petit. Ils ont faict 17 quintaux et quelques 25 livres de fer en tout
21-avr.	1631	le jung (juin) je balie à François affineur une pièce de 6 blanc et une autre que Conchou luy en a donné cy 5 sols. Plus Toni a receu de Conchou 2 sols 6 deniers
21-avr.	1631	Il est dheu aus forgerons le salaire de 9 milliers de fer et 12 pièces quil y a à pezer et ils doivent de despance 44 livres 11 sols. Plus Fransois me doit à son particulier 6 livres y compris un quarton de chataignes que ma tante luy avoit balie escripte ce dessous la hale
22-avr.	1631	je balie au Faure 29 livres de fer petit poids
25-avr.	1631	Je balie audit Petit en desduction de ce quy luy estoit dheu par le dit Mondou 40 sols. Plus je balie à Mondou pour 43 sols 6 deniers de fer. Monte ce dessus 9 livres 6 sols quil a receu. Plus je dois (note en marge) à Mondou 5 livres rabatu les deux fourneaux du Mimours ; balier encore à Pommarède 20 sols. plus au Ruffet 40 sols par ce je luy reste 6 sols 6 deniers compte fait des 2 fourneaux de Leygonnie (oubli marge) je dois à Mondou 5 livres rabatu les deux fourneaux de Mimours
28-avr.	1631	reste 3 livres d'un quintal
29-avr.	1631	Beaussou a receu 2 sols 6 deniers
1-mai	1631	je balie à Jan Bordes 20 sols
3-mai	1631	jan Bordes ayant fait ouvrage je ly ay balie 20 sols quest pour fin de payement de tout ce que je luy dois de fourneau précédant cy 20 sols
4-mai	1631	je balie audit Laborie quil a balié à celuy quy amasse le bois un qtl 7 livres de fer pour 7 livres 15 sols et 5 sol en argent cy 8 livres
4-mai	1631	Je balie audit Picqueroc 9 sols et 16 sols quil avoint receu quy sont de l'autre pars escript et aux fons de luy quest 25 sols sur un ouvrage
6-mai	1631	mon frère a balié à Jan Laborie 3 quartons de bled pour 12 livres
7-mai	1631	plus je balié au nepveu de la Rate 2 qtx de fer pour Jan Laborie 15 livres
8-mai	1631	je achepté de Pigon de la Chapelle 27 gualiotades et une charge d'asne de charbon pour 50 livres
8-mai	1631	je balie à Bernodou de la Ginou une lettre pour prendre de mon frère 3 quartons de bled pour en partie de payement du fourneau que Pigon a achepté de luy et duquel ledit Pigon ma vendu le fourneau quy monte à 3 livres 15 sols 11 livres 5 sols
9-mai	1631	Plus estant chez Veyrieres à Miremond je balie une lettre à Pigon pour aller prandre de mon frère un quarton et deux de bled monte 5 livres 2 sols
10-mai	1631	je balie à Bernodou en desduction de l'achapt que Pigon a fait de luy dudit fourneau sept livres 7 livres
10-mai	1631	Je balie à Jan Laborie 7 livres scavoir 4 livres que luy restoit de la façon des brasses est sans qu'il me tienne en compte les 3 livres cy 3 livres
10-mai	1631	je balie à 2 hommes que ledit Laborie m'a dit estre venus pour amasser les brasses quant le marquis ? Ma vendu cy 5 sols
10-mai	1631	je balié à Bouly 5 livres qu'il ma promis payer en charbon Plus luy balié 10 sols Plus ay balié à son frère 26 sols 4 deniers
10-mai	1631	Je baile à Beaussou un quarton chataignes pour 36 sols
10-mai	1631	le 10 may je balie à Puivendran 30 sols cy 30 sols
10-mai	1631	le dit jour a receu un quarton de chataignes pour 36 sols
10-mai	1631	Subran a receu un quarton de chataignes pour 36 sols
10-mai	1631	on a retiré la pal du fourneau environ l'heure de 6 du matin l'ouvrage fait par Jan Bordes : gardeurs les dits Bordes et le Cousy ; chargeurs Laroze et petit Jan Delpuech

15-mai	1631	je luy ay envoyé 12 sols par Marmol
16-mai	1631	le fils de Bertrand
16-mai	1631	Je preste au fils de Bertrand de la Meynardie 34 Liv de fer qui a monté à 50 sols a promis payer dans quelques jours m'en doit 14 liv que je luy ay presté qui font 14 liv le susd Bertrand ma fait un escu de pistoles 12 sols c'est obligé à moi de 3 Liv <i>verte foliam pour voir le bled que son père me doit que luy ay presté</i>
16-mai	1631	Conchou et moy fimes comptes des ??? Par lequel il c'est treuvé quil avoit reçu 3 qtx de fer et je ne scay combien de livres et il m'avoit baillé 16 liv mais le tout est inscrit au canton de la porte de fer contre un cartier du couste des Gouts par le haut je escript ce dans larsenau
16-mai	1631	ledit Grabiellou a receu 5 livres sur le salaire du charbonnier
16-mai	1631	je balie à Grabiellou ou au charbonnier 7 livres 3 sols pour fin de payement du salaire du premier fourneau
16-mai	1631	plus je balie à Pigon 25 sols pour faire amasser le frazy
16-mai	1631	je balie 6 livres 10 sols audit Laborie pour balier aussi quy amasse lesdites brasses 6 livres 10 sols Je paye à la Brande 15 brasses de bois pour 12 livres que le dit Laborie a prins. Plus 25 dalieurs ? De Josep
16-mai	1631	je balie aus Faures 25 livres fer petit poids Plus 25 sols quil me doit e la ranthe
17-mai	1631	Je balie à Puivendran un quarton de chataignes pour 36 sols
18-mai	1631	a receu 36 sols
18-mai	1631	fait mesme compte que dessus avec Puivendran faisant pour son fils par lesquels il a este rabatu deux fourneaux ? De mine de trois quil sen est fondu quilz se sont treuvs avoir receu l'argent tous --- ble et pour l'autre semaine et demy restante la part de Puivendran et de son fils (effacé) ---- quil faut déduire sur 33 livres 15 sols parce devant ??? dix livres 8 sols Il me reste de ce compte 20 ????
18-mai	1631	et 13 livres 13 sols 4 deniers quil devoit à mon feu père le compte dernier quest en tout quil me doit a present 36 livres 18 sols 4 d. sans en ce comprendre les obliges que Faurie medecin avoit donne a mon feu père dudit Puivendran cy 36 livres 18 sols 4deniers
18-mai	1631	Fait mesme compte avec Subran par lequel rabatu les deux semaines fondues quilz avoit receu l'argent cest trouvé que sa part de l'autre montoit 5 livres 4 lesquels il faut déduire sur 17 livres 7 sols quil cest trouvé avoir receu parce desduction faite il me restera 12 livres 3 sols et sa part de 16 sols que je luy ay balié cy devant et à Puivendran 16 sols
19-mai	1631	Je balie à Jan Bordes 3 quartons de chataignes pour 5 livres 5 sols à 35 le quarton
19-mai	1631	jen ay balié au Cousy 3 quartons à 35 le quarton monte à 5 livres 5 sols
19-mai	1631	jen ay balié à la Roze Un quarton 35 sols
20-mai	1631	le Guarou et moy sommes demeurés quittes du charbon quil mavoit vendu et outre luy en ay payé 5 galiotades de plus que ne men avoit vendu et luy ay balié 6 livres d'autre charbon qu'il ma promis payer
20-mai	1631	je achepte 11 chênes pour faire des manches de marteau et deux que jen avois au mesme lieu au près de la Mégie de Jacques Dartenset 4 et 2 que je y avois. Plus 5 de Thève Lalo. Plus trois de Jacques Lalo. Je balie à faire 5 chênes de Jacques Dartenset à Trobère moyennant 3 livres et sera tenu me les carre et mener ycy pour les 3 livres en quoy a reçu 7 quarton de chataignes
20-mai	1631	Puivendran a receu deux quartons de chataignes pour 3 livres 12 sols
20-mai	1631	Plus Beausson en a receu un quarton pour pour 36 sols
20-mai	1631	Plus je balie audit Beausson 6 sols
24-mai	1631	Je achepte de Thève Desmons 11 galiotades de charbon rendu dans la forge moyennant 24 livres en desduction de quoy il a reçu le dit jour 3 quartons de chataignes pour 5 livres 6 sols
25-mai	1631	je balie à la femme de Grabiellou 20 sols plus ay bailé 6 livres
25-mai	1631	compte fait avec Pigon, il cest trouvé me devoir jusques audit mois 1631 sept charges d'asne de charbon et je luy dois 11 sols 3 deniers y compris un obligé que je?? Luy de 6 galiotades et demie de charbon et ay trasse ce qu'il avoit receu de moy ces articles precedans et 19 galiotades aliby fournis 10 feuilles suivantes
25-mai	1631	je balie audit Laborie 6 livres
25-mai	1631	a receu 2 quartons de chataignes pour 3 livres 12 Sols
25-mai	1631	ledit Beausson a reçu demy quarton chataignes pour 18 sols
26-mai	1631	Je balie audit Beausson 2 sols 6 deniers
26-mai	1631	je balie à Jan Bordes 20 sols
29-mai	1631	plus ay balie sur ledit fourneau à Bourriquet 2 sols 6 deniers
29-mai	1631	plus ay balie audit Pigon 9 sols
29-mai	1631	plus estant a la Chapelle, je balie à Pigon 8 sols
29-mai	1631	plus je balie à Puivendran 5 sols 6 deniers
29-mai	1631	Je balie à Puyvendran 4 sols 6 deniers
30-mai	1631	un quintal chataignier
30-mai	1631	Un coffre pour Marie
30-mai	1631	reste 2 charges de fil
31-mai	1631	Je balie à Puyvendran un quarton de chataignes 36 sols



31-mai	1631	Beaussou en a receu demy quart 18 sols
2-juin	1631	je vandu au faure de Landrivie un enclume 9 livres quil ma promis faire payer à son beau-père. Plus je balie à ceux quy amasse le bois 4 livres 5 sols. Plus je balie audit Laborie 20 sols
2-juin	1631	je balie a son fils 12 sols
2-juin	1631	Plus luy ay balié 2 qtx chataignes pour 3 livres 12 sols
3-juin	1631	jay balie à Pigon 26 sols 6 deniers
3-juin	1631	je balie à Bernodou 2 qtx de chataignes pour 3 livres 6 deniers
3-juin	1631	plus je balie à Bernodou 3 livres
3-juin	1631	Petit Jan a receu 2 quartons de chataignes 3 livres 10 sols Plus a receu 8 sols
4-juin	1631	je balie au Guarou 6 livres 7 sols 6 deniers et avons fait compte de 33 galiotades de charbon que tout conte fort du salaire du charbonnier au menage. Il cest trouvé que je luy dois 30 livres fait le 4 juin 1631
5-juin	1631	a reçu 11 livres je luy (voir en marge!!!)
5-juin	1631	Il en reçu autres 3 quartons pour autres 5 livres 8 sols cy
5-juin	1631	je reçu du susdit Thève Desmons 20 galiotades et demy de charbon compte fait je reste audit Theve Desmons 16 livres luy ayant payé le surplus a reçu 20 sols
5-juin	1631	je balie a Puyvendran 3 livres cy Plus a receu 3 livres ; Plus a receu 5 livres
7-juin	1631	Je balie à Jan Laborie 3 livres
9-juin	1631	je fait balier à Neynard un quintal de bled pour 4 livres 14 sols
11-juin	1631	Nous avons mis hors et cest treuvé que nous avons fondu 5 semaines 2 jours quy vale à Jan Bordes et au Cousy 42 livres 13 sols 4 deniers et cest trouvé quils devoient de despense tous 4 : 49 livres 4 sols qu'est pour le dit Bordes et le Cousy 24 livres 12 sols parce deduit la dite despance. il leur sera dheu 18 livres un sol 4 deniers. Le Cousy a este entierement payé le 22 juin. le dit Bordes a esté entierement payé soit du fourneau precedant que de celuy cy de tout son salaire de fondeur et pour le regard de salaire de gardeur je luy reste 4 livres
13-juin	1631	je balie à Petit Jan 5 sols
14-juin	1631	je balie à celuy qui amassoit les brasses 50 sols
15-juin	1631	Je balie à Jan Beaussou et a Naudy Subrane a chascun un quarton de chataignes pour 3 livres 12 sols
15-juin	1631	Je fait compte cejourd'hui avec Neynard faisant aussy pour feu Jan Lamouthe lequel cest treuvé etre du audit Neynard sa part de lavage de 32 jours de mine quest 16 livres à sa part et cest treuvé avoir receu de moy y compris 11s que luy ay balie partie ? 12 livres parce je luy reste 4 livres
15-juin	1631	il cest treuvé avoir este fondu de sa mine 10 et jours du cele de pezans et demy quest 5 livres 5 sols à sa part et 3 livres et demie qua monte sa part de 7 jours quest en tout 8 livres 15 sols et il cest treuvé que je luy avois balié 11 livres 9 sols 6 deniers parce desduction faite il me devra 54 sols 6 deniers
15-juin	1631	Il cest treuvé que Pierre Fongondal en a ayde à lande à sa part scavoit deux jours de pezeaux 13 jours et demi de douce ? Quest 6 jours et demy quy monte en tout 8 jours et demy à esté tout payé
16-juin	1631	Despuis les comptes faits avec Jan Laborie son gendre a reçu 20 livres 30 sols
16-juin	1631	Plus a balié à Pey Marty 1qtl et demi de chataignes pour 52 sols 6 deniers
16-juin	1631	plus je balie à Jan Laborie 16 sols
16-juin	1631	javois fait compte avec Jan Laborie de font le charbon quil a balie suivant l'affirme que feu mon père luy avoit font reçu par Lacoste par lequel compte il cest treuvé en avoir balie 933 galiotades sans comprendre celles qu'il a balie au Bugue à mon oncle outre celles quy ont esté rabatues par le compte fait par feu mondit père du 9 juin 1630. Plus il cest treuvé en avoir balie 375 galiotades desquelles en faut prendre 67 pour parachever les mise ? parce il aure reçu 308 galiotades quil faut quil trouve en compte audit Laborie sur ce qu'il areçu de moy qui monte à 21 pour 20 à 30 sols la galiotade 439 livres 10 sols. Et il sest treuvé avoir reçu de moy 419 livres 10 sols par desduction faite dudit charbon. je luy devois 20 livres.
18-juin	1631	prêt de 20 s à Jan Dandre de la Borie
20-juin	1631	compte fait le 20 juin 1631 avec les minaires scavoit avec Beaussou Puivendran son fils avec Subran par lequel cest treuvé avoir este fondu 16 jours de leur mine desquels 16 jours en y a 13 jours entre 5 et en appartient à Beauson faisant pour son beau-frère 25 livres 12 sols et deduit 9 livres 11 sols 6 deniers. Il luy sera dheu 8 livres 6 deniers de ce compte sans toucher ni prendre au compte precedant lequel demeure en son entier fait le dernier jour de juin 1630
22-juin	1631	Je balie au nepveu de Barragoy un quintal de fer que ma promis payer 7 livres 10 sols. Plus ay balie à Mondou 20 sols pour luy balier
27-juin	1631	je balie au faure 22 livres de fer
28-juin	1631	Prêt à Girou Saizard 16 pieces de 6 blancs pour 40 sols
28-juin	1631	je achapte 21 galiotades de charbon de Raufen pour 40 livres les ay reçues et je luy reste 3 livres jusques au 12 juin 1631
28-juin	1631	je luy ay balié les susdites 3 livres 7 sols parce sommes demeurés quites
28-juin	1631	je balie audit Theve 10 livres parce je luy reste 5 livres le 5 septembre je luy ay balié 40 sols estant au Roc de Roquebanne ?
28-juin	1631	fait le meme compte avec Puivendran faisant pour son fils ausquels la susdite mine de 13 jours cest treuvé monter pour leur salaire 17 livres 12 sols. Plus il y en 3 jours entre eux et Subran quy leur vale

		pour leur part 7 livres 6 sols 8 deniers quest en tout monte ladite mine 24 livres 18 sols parce deduit ce quil a receu Il luy sera dheu 39 sols 8 deniers de quoy a receu 20 sols le 28 juin 1631 sans rien toucher ni prendre au compte precedent me doibt pour 10 livres de chataignes de La Meynardie. le dit 2 jours de mine. Faict mesme compte avec Subran auquel cest trouvé luy estre dheu de ce compte sans toucher ni prendre au compte precedant 7 livres 3 sols 4 deniers lesquels 7 livres 3 sols il faudra déduire sur ce quil me doibt par le dit compte denier precedant
29-juin	1631	je achepte du fils de la Mistamponne de la Douze 105 brasses de bois moyennant huitante livres (80) prises dans le grand bois de mr le marquis lesquelles Jan Laborie a prins en compte et men a fait la vente pardevant Lacoste notaire. Je le ai entierement payé Jan Laborie luy ayant balié 15 livres pour fin de payement le janvier 1632 et ma [donné] 3 barriques
30-juin	1631	je balie à Jan Laborie 9 livres
2-juil.	1631	je balie au gendre de la Rate 2 qtx de fer pour 15 livres
6-juil.	1631	je balie à Jan Laborie 20 sols
7-juil.	1631	Prêt à oncle jaques 5 qtx de fer que je baille à son valet ayant reconnu la maladie contagieuse dans ma maison
8-juil.	1631	je preste a la femme de Bertrand de la meynardie 2 quartons d'orge et ma promis rendre 2 quartons seigle
9-juil.	1631	ledit Laborie a reçu 40 sols par les mains de Jan Reynaud
9-juil.	1631	je fait balier aus forgerons une charge de fer nayant pour faire le leur et mon dit y avoir dans la bed--- 48 pieces des leurs et une des miens
10-sept.	1631	je balie à Jan Laborie 2 qtx de fer quil a balié à constan ? au nepveu du Rat qui monte 15 livres
10-sept.	1631	plus ledit Laborie en a reçu un autre qtl : 7 livres 10 sols
18-sept.	1631	je preste au susdit Bertrand savoir demy quart et demy quarton boyre que je baille a Morre meunier pour luy moudre presences de jan Reynaud et Rebiere de la Borie
20-sept.	1631	Nous restons à la force de ce quil a franchi icy jusques au 20 septembre 1625 22 sols 6 deniers a esté payé
20-oct.	1631	je luy reste 36 sols les a reçu en fer
25-oct.	1631	luy ay balié en fer pour 24 sols
10-nov.	1631	je balie à Jan Laborie 4 livres pour me faire amasser les brasses de la mistamponne que je achepte de son fils
10-nov.	1631	je achepte 2 fourneaux de Girolou moyennant 74 livres payé et un qtl de fer je luy ay payé le tout et ma compté du faure mener un frazi ou remis du bois 40 sols
10-déc.	1631	Je balie à Jan laborie 27 livres de fer quil a dit vouloir faire mener quelque frazy
10-déc.	1631	le beau-père de Jean Bordes est venu et luy ay balié pour ledit Bordes 20 sols. Plus je paye à Guillaume Navarre 44 sols pour 2 chapeaux que le dit Bordes avoit prins de luy
10-déc.	1631	Compte fait à La Roze, il cest treuvé deduit sur le pain que je luy devois 3 livres 14 sols les a receus
10-déc.	1631	Faict mesme compte avec Petit Jan par lequel cest treuvé que tout compte jusques au susdit jour il ma dheu 0 sols lesquels sont esté compter sur le compte de la mine
20-déc.	1631	je balie à Jan Laborie 12 sols 6 deniers
26-déc.	1631	je baille aussy à Morre pour moudre la Marie de la Meynardie et pour Jan Lachaud son fils lequel Bled ay preter scavoir un quart et demy de boyre et demy quarton froment qu'ils mont promis rendre ou payer de Jean Reymaud et Rebière. De plus il est demeuré chez eux de mon bled que je ne peux retenir a cause de la maladie neuf cribles ras de boyre desquels ils doivent prendre leur mestive sur sept. Plus y est demeure 4 cribles ras de f?t il leur estoit advenir la mesure douze Quart ou bien de douze ladite marie l'ayant mezurée
26-déc.	1631	a fait compte final dudit charbon et suivant lafferme que mon feu père avoit fait au dit Laborie et luy ay rabatu 65 galiotades baliées au Bugue par lequel toute desduction faite je luy suis débiteur de 26 livres sans rien contre ny prend rien a ce que le dit Laborie me doit par obligation comme aussy na esté compte 15 brasses de bois que javois achepté de cousin Labrande et la thenon ? de audit ?
2-janv.	1632	Jeantou de la Meynerdie prêt
12-janv.	1632	je balie au valet de Laborie pour Jan Laborie un qtl fer pour 7 livres 10 sols. Ledit Laborie me doibt faire amasser les brasses de la Mistamponne moyennant 12 sols que je luy reste
20-janv.	1632	Je balie à Jan Laborie 4 qtx de fer pour ce
27-janv.	1632	Paye 4 livres 10 sols pour la faillie de la Mesnordie
27-janv.	1632	je balie a un quy amasse les frazy pour Jan Laborie un pistole pour 4 livres 6 sols présent ledit laborie lequel a aussi reçu 5 sols
28-janv.	1632	sa femme doit blanchir le linge pour la fête des rois ;
28-janv.	1632	Je preste à Pierre Fongondal 3 livres pour payer la faillie 3 livres
28-janv.	1632	Pierre de Monribot a receu 12 sols
30-janv.	1632	les forgerons ont receu 2 barriques de vin pour 12 livres ; plus du Teysier 2 barriques 10 livres ; Plus 4 quartons de bled pour 7 livres 4 sols ; un quarton de bled pour 40 sols ; Bernard a receu en 2 fois 11 livres, Plus 5 livres ; Plus a receu 25 sols . Fransois a receu 8 sols ; Plus Toni a receu une pale 8 livres ; Plus pour faire un achereau fer ; Plus ay balie à Toni un cart pour 12 sols

2-févr.	1632	Syndic de Mauzens
2-févr.	1632	Fils du faure de Monschardie et a Veral de Plazac et à 1 autre faure 13 qtx ont payé 3 charges ; le faure de Monschardie doit 14 liv 16 sols ; autre faure doit 5 liv 6 s et a donné que 9 liv sur 12
4-févr.	1632	je balie à Jan Laborie 25 livres de fer pour 40 sols
10-févr.	1632	Dugueyrouy 4 qtx de fer et une taque, une marmite en deduction de ce dessus en payant 3 fois 2 qtx
10-févr.	1632	baillé à Léonard de Lafaysse 7 qtx descharge + demi qt à faurie ? de la Faurie
10-févr.	1632	Reste 12 livres de fer icelui reste seulement 38 livres de fer
10-févr.	1632	je change ledit canal avec un chêne de Claude Laborie vendu 17 livres
10-févr.	1632	je achepste de la veuve de Peyrot de St Geyrac 105 brasses de bois moyennant 80 livres a reçu comptant 45 livres et l'obligé
10-févr.	1632	j'ay achepsté dudit Monribot appelé Minone 2 fourneaux moyennant 60 livres et je dois faire mener [le] frazy et bourre* a reçu comptant 18 livres Plus luy ay balie un escu d'or pour 4 livres 4 sols
12-févr.	1632	Je balie au charbonnier quy travaille avec Jean Laborie pour balier à sequestre un pistole et autre pour 7 livres 16 sols
16-févr.	1632	Compte avec Barragoy : le fer qu'il a receu : il doit 5 liv + 9 liv 10 sols; reste à payer 8 liv sans comprende ce que lui doit son gendre prêt de 20 li de fer + 3 qtx =21 Liv 10 sols
16-févr.	1632	Prêt à Barragoy 4 qtx de fer pour 28 liv 13 sols et 10 sols de prêt ; reste une barre qui pese 27 liv. reçoit 5 qtx de seigle et doit 5 paires de cordes
17-févr.	1632	Je balie audit Picqueroc de calais 35 sols pour fin de payer d'un ouvrage je receu
18-févr.	1632	Je balie à Beauson et son compagnon 16 sols
18-févr.	1632	Je preste a luy des Piquarots de calais 11 livres de fer monte 16 sols 6 deniers
25-févr.	1632	Je preste audit Jan 3 liv qu'il ma promis rendre
1-mars	1632	le susdit jour je balie à Jan Laborie ou à son valet pour 4 livres de fer et 32 sols en argent 5 livres 12 sols
4-mars	1632	Plus a reçu 21 livres du Palpayre luy ayant delivré son obligé de 18 livres et 3 livres d'interest Plus luy ay balie 36 sols parce tout compte je luy reste 15 livres
4-mars	1632	Ay balie 20 sols à Mengay et 33 sols a luy ay balié à deymie 4 livres . Je luy reste 8 livres 7 sols a reçu 4 livres 7 sols Meysandie La font paye moyennant 4 livres
6-mars	1632	Prêt à Hélie et Raimond ... de fer pour 7 liv 10 sols promis payé dans 10 mois baille 4 liv 5 sols 6 d
7-mars	1632	?? de la Durantie pris pour 19 sols
7-mars	1632	je balie à Beauson 25 sols Plus ay balie à son compagnon un escu d'or = 4 livres 4 sols (nota en marge Beauson a receu de son compagnon 21 livres 10 sols)
8-mars	1632	je balie à Jan Laborie 20 sols 6 livres Plus luy ay balié 3 livres pour faire amasser les brasses de St Geyrac
8-mars	1632	je luy envoyé les 35 livres destenus par Reynaud
8-mars	1632	Je luy ay envoyé par Reynaud et Jeandonnet les 8 livres
8-mars	1632	Plus je balie à Thève Desmons 24 livres en déduction de 40 livres que Jan Laborie luy a promis d'un bois a reçu les autres 20 livres restant par moy
8-mars	1632	Je achepste de Bertrand del Gendre de Monferie 21 gualiotades de charbon moyennant 40 livres rendues dans la forge quest 40 sols la gualiotade 21 pour 20 . Le dit jour luy ay balié un escu d'or pour 4 livres
9-mars	1632	Vidal et le faure de Monschardie prennent 7 qtx : payé 3 reste 4 à 21 liv 5 sols
10-mars	1632	le dit Laborie a reçu 3 livres quy nous ay compté pour faire amasser les brasses de la veuve de Peyrot cy 3 livres
12-mars	1632	Je achepste du fils de la Simonne de Lanfreys 2 fourneaux pour 55 livres en ce quil me doit mener le frazy et bourre (fer défectueux?) et me veut tenir en compte 15 livres sur ce quil me doit a reçu pour 18 sols de fer plus a reçu 30 sols. Plus a reçu 18 livres 13 sols plus a reçu 15 livres je reste 4 livres ( <b>oubli marge</b> ) a reçu 40 sols je luy reste d'autres 40 sols il me doit d'ailleurs 5 livres
12-mars	1632	le dit jour jen ay achepsté un autre au mesme lieu pour 57 livres doit mener frazy et bourre et luy ay balie comptant 7 livres 8 sols. Plus a reçu 30 sols plus a reçu 4 livres 10 sols. Plus a reçu pour 39 sols de fer le 14 aout
14-mars	1632	Luy ay balié 9 livres moins 4 sols qu'est en tout 13 livres quil a reçu 8 livres 16 sols
15-mars	1632	Je balie à Puyvendran et son fils 3 livres
17-mars	1632	je achepste 2 fourneaux des mestayers de Laudinie près Leygonnie moyennant 68 livres en ce quil me doivent mener les frazis et bourre le 18 dudit mois et an reçu 16 livres en desduction de ce dessus 16 livres + 20 sols
17-mars	1632	Plus ay balié à Drivonnet en desduction de ce dessus 40 sols. Plus à Mengay ay balié 41 sols 3 deniers
17-mars	1632	je balie aus Picquarots 19 livres de fer 28 sols 6 deniers
18-mars	1632	illisible petit fer
20-mars	1632	Prêt au fils Boy de Relhiac 3 liv 13 s + 12 liv qu'il avait prêté
25-mars	1632	Prêt au frère de Lamijon
25-mars	1632	je balie à Helias Nebout du village de la Peletie 4 livres 8 sols sur la mine duquel Beauson ma respondu cy 4 livres 8 sols

29-mars	1632	Je balie à Puivendran 2 sequins* et 2 sols pour 8 livres 8 sols cy
29-mars	1632	ledit jour je balie à Beauson un escu d'or 4 livres 4 sols
31-mars	1632	Vente à Bernard Lafaysse une paire de landiers
3-avr.	1632	je faict compte final avec Jan Laborie de 413 brasses de bois que javois achepté scavoir de Mr le marquis 308 cet de la Mistamponne 105 cet is du cousin Labrande desquelles brasses je luy en ay desduit 18 quil ma assuré que Josept luy avoit prins ensemble es qu'au chasteau avoit prins de celes de la Mistamponne desquelles susdites brasses Il cest trouvé que javois reçu 326 gualiotades de charbon desquelle susdites gualiotades il a este acorde par le sr Conterie et sr Louis Reynaud que jen prenois 265 et pour les 61 restantes que je les prenois à 40 sols la gualiotade 21 sur 20 lesquelles cest sont treuvéés monter deduit 29 livres du ménage que je paye 87 livres et i cest treuvé que le dit Laborie avoit reçu de moy pour payer sa despances ou aultres f-aictz 61 livres 6 sols Surquoy en faut déduire 26 livres que je luy restois par le compte precedant parce deduit les 35 livres restans et sept livres parce la façon de quelques brasses que je luy avois balie je luy suis demeuré redevable de 45 livres faict 16 compte ses presances ?de susdits conteur et Reynaud sans prejudice quil me doit par obligé
4-avr.	1632	je balie à Pierre de Monribot 10 sols
5-avr.	1632	Je balie à quatre quy ontfait les susdits fourneaux 40 sols à chacun Cy 8 livres
6-avr.	1632	Je balie à Jan Laborie 25 livres en fer quil à balié à Pradelou ou 35 sols 4 deniers que je luy ay balié faisant les 25 livres
7-avr.	1632	Plus luy ay balié un escu d'or pour faire faire les brasses dudit Reynaud 4 livres 4 sols
7-avr.	1632	Jan Bordes ma fait l'ouvrage et je luy ay balié 4 livres et je lui restois 16 sols des autres comptes par ce il est payé de son ouvrage
8-avr.	1632	Plus luy ay balié pour payer les dites brasses 48 sols
12-avr.	1632	Je balie à Bourriquet de Laufreyrie 7 sols 9 deniers. Plus luy ay balié demy quartons froment pour 23 sols. Plus ay balié au fils de Pey un quarton froment 46 sols
15-avr.	1632	le 15 avril on a commencé à tirer la pale du fourneau environ 5 ou 6 heures du soir; gardeurs lesdits Bordes et Laroze; chargeurs Petit Jan et la Gauchie de Lalande
15-avr.	1632	Ils ont receu premièrement en plusieurs fois 4 livres. plus ont receu 2 livres et demie de lard plus 4 aultres qui ont receu du nommé de la Durantie en bled ou vin une barrique 5 livres plus 4 quartons et demi . Scavoir un quarton et demy fer et 3 quartons mesture
19-avr.	1632	plus je balie à son frère 48 livres pour 63 brasses
19-avr.	1632	Jan Laborie a achepté de delle de Brassac 52 brasses et demi de bois moyennant 40 livres. Je paye en desduction 32 livres bien que l'obligé soit fait au nom dudit Laborie
19-avr.	1632	Plus je donne a Perichou 40 sols ; Plus je balie Pierre 12 livres ; Plus luy ay balie 15 livres pour final payement de ce dessus
19-avr.	1632	je achepte de Pey du boys et 20 gualiotades de charbon et men doit donner 2 charges d'asne sur les 20 gualiotades à 40 sols rendues dans la forge à ses comptes et ?? Le dit jour luy ay balie un escu d'or par advance cy 4 livres 4 sols
21-avr.	1632	ledit jour je balie audit Beauson un quintal de bled pour 30 sols et 23 sols en argent cy 53 sols. Plus ay balie à son compagnon en bled et en argent 3 livres 10 sols
22-avr.	1632	je balie à Puivendran 3 livres 4 sols. On a commencé à charger de la mine de Puivendran par moitié
26-avr.	1632	environ l'heure du soleil levé
30-avr.	1632	Je achepté de faure des Bitareles et reçu 73 gualiotades de charbon pour 140 livres rendu dans la forge obligé reçu par Durand Brassac en a reçu en desduction 75 livres
30-avr.	1632	Plus je balie à la prinse dudit faure nommé Léonard Andrau à Bernodou Vale une barrique de vin 4 livres 10 sols Plus pour 5 livres de bled
30-avr.	1632	Plus je fait balier à son frère aussi faure ou bien à son fils 2qtx de fer et 2 qtx de seigle à 39 livres 6 livres 8 sols
30-avr.	1632	Je balie audit Andrau en desduction de ce dessus 6 livres cy 6 livres
1-mai	1632	je balie à Petit Jan 21 sols 6 deniers
2-mai	1632	je luy ay balié 5 livres
2-mai	1632	ont receu 8 sols plus 2 sols pour avoir de l'épice =10 sols
2-mai	1632	ont receu 10 sols pour avoir du pain = 10 sols
5-mai	1632	Ledit Mondou a receu un quarton de seigle 23 sols demy quarton boyre* 11 sols 6 deniers. Monte tout 34 sols 6 deniers
7-mai	1632	je balie à Gaudie 30 sols
7-mai	1632	Pierre Fongoudal a receu de mon frère 2 quintaux de bled pour 58 sols. Plus le dit Fongoudal a receu 25 sols
7-mai	1632	Pierre de Monribot a receu de mon frère en bled pour 3 livres 9 sols
7-mai	1632	Je dois à Pierre 29 sols de menage de charbon. Il me doit 9 livres 13 sols de la culiete du pred dans fons de celuy de Vigerie pour le tiers
7-mai	1632	Il est dheu aus sudits laveurs le salaire de 5 semaines et 2 jours et en fait reste une semaine pour Neynard

7-mai	1632	en marge je dois à Pierre de Monribot de compte fait 3 livres 4 sols 8 deniers a receu le 7, 4 sols 8 deniers
8-mai	1632	je luy ay balié les susdites 6 livres pour payer et la façon de quelques brasses
8-mai	1632	Plus a reçu ledit Andrau 1qtl de fer pour 7 livres et 3 livres en argent que je luy ay balié cy je luy ay envoyé une pistole 3 livres. Je esté payé dususdit charbon de 73 gualiotades et demi et en ay reçu outre icell et 14 livres 8 sols pour le manage je luy 24 gualiotades sur lequel le faure à reçu 19 livres 10 sols Je luy dois rabatre les 24 gualiotades 11 livres
9-mai	1632	Plus je balié à Reynaud 40 sols sur ses brasses
10-mai	1632	Plus je doibs payer au Cousinier qu'il faut que Jan Laborie me paye 9 livres 5 sols
11-mai	1632	je balie à Petit jan demy quarton segle et celle de Barragoy mesure de La Douze pour 6 sols et demy quart fer pour 19 sols
12-mai	1632	Je rabatu avec Gaudie et Bourriquet 3 fourneaux quil ont cuit à Laufreyrie et deduit ce qu'ils auroint receu je leur suis este redepvable de 11 livres 19 sols 6 deniers. Ledit jour je bailie à Gaudie 32 sols. Plus luy ay balie 4 livres pour donner au fils de Pey son hoste. le dit jour Bourriquet a receu 10 sols. Plus a receu un quarton et demy de bled monte 37 sols 6 deniers. Plus le dit Bourriquet à receu autre 10 sols
13-mai	1632	je balie 10 sols pour avoir du pain 10 sols. Plus ont receu 10 sols pour avoir des sabots 10 sols
15-mai	1632	je balie au filz du dit Pey 10 livres
18-mai	1632	Jan Laborie reçu 30 livres de fer : 45 sols
20-mai	1632	Il cest treuvé qui compte fait je devois à Pey de reste de son charbon comprins ce dessus. Ensemble le menage et salaire du charbonnier que je dois payer 20 livres 7 de quoy a reçu 4 livres 7 parce je luy reste 16 livres
21-mai	1632	Je balie à Beausou et son compagnon 10 sols. <b>Note</b> Puivendran a receu deux jours de mine 20 livres 42 sols
23-mai	1632	Compte fait ce jourd'huy avec Jan Laborie par lequel il cest trouvé avoir este payé des 45 livres que je luy devois par le dernier compte et outre c'est trouvé me debvoir 19 livres 3 sols et desquels nous avons fait compte dans un contrat de vente de certain charbon que ledit Laborie ma fait ce jourd'hui moyennant que je dois payer au cons??? 9 livres 5 sols et ce que et ce que lesdits consm??? avoit recu de moy de payer par ledit par ledit compte et ce que le dit laborie me doit par obligé. ledit jour je balie audit Laborie 30 sols
23-mai	1632	Je balie à Gaudie 34 sols 8 deniers
23-mai	1632	Je fait compte avec les gardeurs se--- avec Jan Bordes Laroze Petit Jan Delpuech et le Gauchie de La lande cest treuvé que nous avons fondu 6 semaines et 2 jours quy valet audit Jan Bordes et Laroze pour le salaire de gardeur et 50 livres 13 sols et audit chargeurs a chascun 19 livres et cest treuvé quil me devoient de despance chascun 6 livres 10 sols parce deduit 13 livres pour la dite depance et sur ledit salaire il sera dheu audit Bordes et Laroze 37 livres 13 sols quet a la part audit Bordes 18 livres 16 sols 6 deniers surquoy a receu bled deux quartons et nommer de la Durantie 50 sols plus un escu d'or 4 livres 4 sols. plus une barrique de vin de Jan de La Catarou. Plus 8 livres que luy ay envoyé par Léonarde quest en tout 28 livres 14 sols parce luy seroit dheu de cest article 2 sols 6 deniers outre quelquebled quil doit à mon frère quest 2 quartons quy monte 40 sols lesquels je paye. je balie audit Bordes fer de 19 livres petit poids
25-mai	1632	je balie à Puivendran 6 livres
26-mai	1632	prêt un qt et demi + boyri et demi quart elle doit un barril de ???
31-mai	1632	Compte fait ce jourd'huy avec les trasseurs de Mauzens scavoir avec Puivendran, Beausou, le fils de Puivendran et Helias Nebout du village de la Peletie par lequel il cest treuvé que ledit Beausou mestoit redevable desduction faite de 16 Livres que je luy devois par le compte dernier du 20 juin 1631 et luy mstant redevable par un autre compte precedant celluy du 20 juin y comprenant un obligé de 15 livres et 68 livres 9 sols le dit compte estant en date du dernier jour de l'an 1630 la desduction faite. Il ma dheu 52 livres 9 sols et par le present compte il cest treuvé luy estre dheu 7 livres pour sa part de 5 jours de mine quy fondue et cest treuvé avoir receu de moy 8 livres 15 sols parce compansasion faitte Il me doibt de cet article 35 sols et y adjoustant les 52 livres 9 sols avec les 35 sols. Il devra 54 Livres 4 sols sans comprendre l'interet des 15 livres quil me doit
31-mai	1632	fait mesme compte avec Helias Nebout son compagnon par lequel il cest treuvé avoir receu de moy 12 livres 15 sols et 5 sols qui luy ay balie quest 13 livres quest sur la mine quil a tiré avec le dit Beausson
31-mai	1632	Faict mesme compte que de l'autre part avec Puivendran et son fils par lequel ils se sont treuvé me devoir pour 2 comptes precedant icelluy 36 livres et cest treuvé avoir receu de moy par le 4 presant compte 20 livres 14 sols quest 56 livres 14 sols et cest trouvé avoir esté fondu de sa mine 16 jours et demy desquels il me doibt par un obligé de Faurie a receu 15 sols en desduction des 27 sols Plus en a receu 12 sols Plus a receu 11 livres de fer petit pois
1-juin	1632	Compte fait avec Pierre Fongondal il cest avoir esté payé de 16 livres de sa part de lavage moyenant une obligua[tion] de 9 livres 5 sols et le reste que la receu en argent est ma dheu 8 sols sans prendre de certain obligé que je deluy
5-juin	1632	Je balie audit Andrau un sou d'or 4 livres 5 sols

5-juin	1632	ledit Beausson et Nebout ont receu 32 sols
6-juin	1632	??? A balié à Pey 12 livres Plus je luy ay balié 4 livres pour fin de payement de Roque je luy devois a este font payé
6-juin	1632	Je receu de Reynaud 22 gualiotades de charbon lesquelles je luy ay payé
7-juin	1632	Je balie audit Laborie 30 sols
7-juin	1632	Plus a reçu 1 qtl de fer pour 7 livres 10 sols
8-juin	1632	Compte fait le dit jour le dit Andrau a reçu les 11 livres 2 sols que luy restois du dit charbon
8-juin	1632	je achepste dudit Andrau 105 gualiotades de charbon moyennant 200 livres c'est obligé amoy ledit jout l'obligé reçu charbonnier et a reçu 70 livres le dit jour
8-juin	1632	Le fils du dit Andrau a reçu 1 qtl de fer 7 livres 10 sols
8-juin	1632	je luy ay balié 11 sols quest 18 sols
10-juin	1632	Le dit jour je balie audit Laborie 30 sols
10-juin	1632	plus le dix juin je luy balie 10 sols
10-juin	1632	Plus je balie audit Laborie autre 10 sols
12-juin	1632	l'oncle envoie chercher par son valet autres 5 qtx
1-juil.	1632	Je balie à Bayot charbonnier un pistole d'Italie 3 livres 18 sols
12-juil.	1632	Loys Dugueyrouy a reçu la taque
14-juil.	1632	Il cest treuvé que je restois de ce dessus à Gaudie 35 Sols. Plus luy dois le salaire de 25 galiotades et 3 charges d'asne quy luy vale 7 livres 14 sols. Je balie à Gaudie 4 livres 10 sols. Je luy reste 5 livres moins 1 sol faut que paye à Mr de La Durantie 40 sols. de quoy a receu 14 livres 3 carts de fer petit poix par Naudy le 14 juillet. Plus le dit Gaudie a receu de Mr Jan une paire de souliers pour 40 sols
15-juil.	1632	je preste au dit Jan 8 sols qu'il m'a promis rendre
15-juil.	1632	je preste à la Françoü de la Borie 16 sols pour payer la taille plus luy ay preste en 2 fois 16 s + 12 s
18-juil.	1632	Je balie à Jan laborie 3 livres
20-juil.	1632	compte fait avec les forgerons scavoïr avec Toni, Léonard et Deniss faisant pour Fransois affineur par lequel cest treuvé qu'ils me devoit de despance 84 livres 2 sols y compris 6 livres 16 sols et 6 quartons de bled quil donnent à mon frere quest pour chascun 21 livres 6 deniers et cest treuvé quil leur estoit dheu le salaire de 22 milliers et 4 quintaux de fer qui leur vale 106 livres 8 sols quest à la part de François affineur 33 livres 12 sols et deduit sa despance Il luy sera dheu 12 livres 11 sols 6 deniers Surquoy faut deduire une fois 7 sols 8 deniers quil me dheut par un compte du 24 décembre 1631. Plus 3 livres 3 sols 4 deniers à sa part pour un autre plus 8 sols plus autres 8 sols d'un pot Plus 17 livres 12 sols que Reynaud luy balia monte ses articles 21 livres 19 sols et desduction faite sur lesdits 12 livres 11 sols 6 deniers. Il me devra 9 livres 7 sols 6 deniers. et quand au fer que je receu de leur part quest une fois un quart 25 livres. Plus 12 quintaux quy montent à 20 livres 10 sols la charge 90 livres 9 sols quest sa part à partager en 3 30 livres 3 sols sur quoy a receu 24 livres il luy est advenir 6 livres 3 sols. Plus me doibt 11 livres de fer pour 15 sols avant que la maladie vint dans ma maison. Plus
22-juil.	1632	Je achepste en susdit mois de Pierre de Montenie à St Phelix pour 45 sols de p---- ou de Raspet jusques au
23-juil.	1632	Je balie audit Habram 33 sols de Sercles (cercles) Iluy reste 17 sols qye je luy dois payer à la descharge de demoiselle de Laussel reste 17 sols. Les luy ay envoyés par Reynaud le 8 septembre 1682
1-août	1632	Compte fait du mois d'aout 1632 avec Fransois fils de Gratien, Toni, Léonard et Denis par lequel cest treuvé que ledit Fransois me devoit de despance 6 livres 7 sols et 6 deniers et il luy estoit dheu de son salaire 33 sols et desduction faite il me devra 4 livres 14 sols 6 deniers et 10 sols que a receu en 2 fois quest 5 livres 4 sols 6 deniers et luy ay balié le 8 septembre an susdit 4 livres 15 sols et un pot bastard 8 sols quest en tout quil me doibt 10 livres 7 sols 6 deniers surquoy faut deduire 87 livres de fer poids de marc et 7 livres petit poids quy monte à 7 livres le quintal 6 livres et demie parce Fransois me doibt de cest article 3 livres 17 sols 6 deniers. Plus le susdit compte je balie pour Fransois à Pigon 6 sols. plus sen alant a receu 12 sols et un petit pot pour 7 sols
1-août	1632	Je achepste du sr de Labrange un petit fourneau près de la maison neuve moyennant 19 livres en ce qu'il me doit mener le frazy et bourre et et luy ay balié un ducaton* pour ce 55 sols
1-août	1632	Plus luy ay balié une barrique de vin pour - livres 10 sols
1-août	1632	Plus le Vezy luy a balié à ma descharge 9 livres 12 sols et 3 sols que je luy ay balié pour fin de payement
1-août	1632	je balie à Jan Laborie 10 sols
1-août	1632	plus a receu 3 livres 2 sols de fer 5 sols 10 deniers
6-août	1632	Je balie à Naliassou ??? Quil sur lamassage du bois de Jan Laborie au dessus de la Béchade pour 21 sols de fer et 5 que je dois payer à la maniere Cy 26 sols
6-août	1632	Je balie à Jan Laborie 16 livres et demie de fer pour 25 sols
6-août	1632	Plus je paye pour le dit Laborie à la manière 14 sols
6-août	1632	Plus luy ay balie 3 livres
7-août	1632	fait mesme compte avec Laroze par lequel cest treuvé lui estre dheu deduit sa despance 18 livres 16 sols 6 deniers sur quoy a receu une fois 32 sols Plus 5 sols plus 10 sols plus 40 sols
10-août	1632	je balie au fils du faure un qtl de fer pour 8 livres
17-août	1632	le fils du faure a reçu fer pour 2 qtx pour 16 livres

17-août	1632	Plus Léonard a receu 5 livres
20-août	1632	Livre à Jan Eymeric 5 qtx de fer
21-août	1632	Aymeric a reçu 3 qtx
21-août	1632	le valet de Piquay a reçu 3qtx
29-août	1632	oncle envoye chercher ses mêmes 4 qtx par le valet du Piquay de la Peyrière
30-août	1632	baillie autres 4 qtx
31-août	1632	Je balie au fils du faure 48 livres de fer poids de marc
10-sept.	1632	Le jour de la Sainte-Croix je balie à Jan Laborie pour 42 sols de fer et 8 sols 4 den a celui qui amasse le bois de la Béchade quest 50 sols 8 deniers. 14 septembre
27-sept.	1632	je balie au valet du faure des Bitareles* 5 livres 6 sols en argent et 32 livres, présent me Annet Laclergounie et Girou Maurel et Courtelon ?
30-sept.	1632	Depuis je fait bastard à janichou et ma fait 7 bast en plusieurs fois quy ont monte sans la faille 6 livres 3 sols et est tout payé jusques au dernier de septembre 1632
5-oct.	1632	Je balie à Jan Laborie 30 sols et 15 livres et demie de fer pour 25 sols 10 deniers
5-oct.	1632	Plus luy ay balie 50 sols pour payer les memeres ?? 59 sols
5-oct.	1632	? Ma compte 5 sols pour le dit Laborie 5 sols
5-oct.	1632	Je paye à la veuve de Peyrot 12 brasses de bois quil faut que Jan laborie me paye
22-oct.	1632	Je balie à Jan Laborie 8 livres quil m'a dit vouloir balier à Bertrand dit gendre. Le dit Bertrand me doit balier du charbon en payement
25-oct.	1632	a receu pour 36 sols de fer quest ce quil a receu 7 livres 9 sols je reste à Laroze 10 livres 11 sols a receu un chapeau pour 40 sols. Plus a receu de Girou de Fouchy 6 livres
27-oct.	1632	je reste au Gauchie 111 sols jusques au 27 /10 sans comprendre aucun payement de la Fortonie que les 25 sols cy dessus escripts le dit jour a receu un chapeau pour 25 sols
28-oct.	1632	Plus me doit demy quintal orge que luy ay presté et ma promis b--- du segle ou me le payer
29-oct.	1632	Plus ay bailé audit Laborie 20 sols
8-nov.	1632	Plus je balie à Jan Laborie 23 livres de fer pour me faire faire des clous de charrette monte ce dessus à 41 livres
8-nov.	1632	Monte ce que Jan Laborie à reçu 39 livres comprins le fer pour faire les clous lesquels clous il faut que je luy paye ensemble ay compte 12 brasses que je paye à la veuve de Peyrot fait le 18 novembre 1632
8-nov.	1632	Je rabatu à Jan Laborie 3 fourneaux du bois de Meyrals qui ont monté 76 gualiotades quil faut que luy tienne en compte sur la vente quil me fait cy devant par contrat
10-nov.	1632	je achepste de Pascalet de la Taleyrandie 106 charges de charbon moyennant 40 livres payables dans 3 mois cest obligé et reçu 18 livres 16 sols
10-nov.	1632	Louis Reynaud de la Sigounie ma fait vente 86 gualiotades de charbon moyennant huit vingtz (8x20=160) livres rendu dans la forge en ay balié ou devoiy à Monferrier 60 livres et ledit Reynaud en a reçu pour faire faire le bois une fois 4 livres 14 sols ; Plus luy ay balié plus luy ay envoyé 17 livres par petit Jan de Laborie
11-nov.	1632	Le bouc a receu sen alant 12 sols et 2 sols 6 deniers que je balie à Marty. Plus a receu 16 sols quest 30 sols 6 deniers
11-nov.	1632	on depuis quil est venu a receu une fois 3 sols plus 50 sols sen alant quest 53 sols. Plus a receu 10 sols
11-nov.	1632	Plus luy ay balie estant à Saint-Geyrac 2 pistoles pour 17 livres
11-nov.	1632	Fransois a receu 3 sols ; Plus a receu 16 sols pour payer son fourneau
11-nov.	1632	Faict mesme compte avec Tony par lequel cest treuvé me devoir 6 livres 7 sols 6 deniers de despance et sa part quest 11 sols est en tout 6 livres 18 sols 6 deniers et je luy doibs 22 sols de son salaire parce il me debvra de ce compte 5 livres 16 sols 6 deniers et 57 sols de l'autre compte et 8 livres un cart de fer surquoy faut deduire pour sa part un quintal 4 livres de fer les livres petit poids. Plus pour sa part du dernier fer quil a fait 88 livres poids de marc et 10 livres petit poids parce tout compte je dheu audit Tony 75 livres de fer poids de marc lequel fer dons son frère a receu pour luy
11-nov.	1632	faict mesme compte avec Denis lequel cest treuvé me devoir 6 livres 7 sols 6 deniers Plus 11 sols quest 6 livres 18 sols 6 deniers et je luy dois 24 sols de son salaire parce il me debvra de ce compte et 8 livres 1 cart de fer surquoy faut deduire pour sa part un quintal 4 livres de fer petit poids Plus pour sa part du dernier fer quil a fait 78 livres poids de marc et 10 livres petit poids parce tout compte je dheu audit Tony 75 livres de fer poids de marc et 10 livres petit poids lequel Denis son frère a receu pour luy parce tout compte je dheu à Denis 85 livres de fer lequel a receu et ??
11-nov.	1632	Fait mesme compte avec Léonard auquel cest treuvé luy estre dheu 24 sols de son salaire et il cest treuvé me devoir une fois 6 livres 7 sols 6 deniers et 11 sols de sa part de 33 sols quest 6 livres 18 sols 6 deniers et deduit son salaire. Il me devra 5 livres 14 sols 6 deniers et je luy doibs de lautre compte deduit ce quil a receu 4 livres 15 sols et un quintal de fer poids de marc et 4 livres petit poids et deduit la despance il me devra 19 sols 6 deniers. Depuis ledit compte Léonard a receu 10 sols pour avoir un de - - Plus sen alant en octobre a receu fer un quintal. plus je balie à Léonard 16 sols
14-nov.	1632	je balie à Jan Laborie 5 livres
14-nov.	1632	Je envoye à son gendre 46 livres de fer pour faire des clous de charrette

14-nov.	1632	Je envoyé au dit faure nommé Léonard Andrau par Jeandonnet 26 livres 1 sol pour fin de payment de ce que je luy devois de la vente quil mavoit fait 105 gualiotades de charbon me reservant le menage comme aussy me doit faire mener 5 gualiotades le quel menage n'est compté suis esté payé
19-nov.	1632	je balie à Puivendran environ 3 livres de fer pour metre sur le pic et 5 sols en argent
25-nov.	1632	Les susdits François Redon, bouc et Léonard me donne une fois une barrique de vin. Plus en ont receu un aultre et Hélias de Laborie pour 6 livres; plus ont receu en 3 fois de Besse pour le monnier 7 quartons de bled et jusques au 25 novembre 1632
25-nov.	1632	Plus je paye ?? Pour eux 3 livres 3 sols 6 deniers ; plus à la femme de Mondou 3 livres 3 sols 6 deniers; plus ont receu de Laudinie une barrique de vin pour 6 livres
25-nov.	1632	Plus ont receu de Bessou 3 quartons de bled quest 10 quartons en tout quy --- 30 sols defer 13 sols
28-nov.	1632	Prêt à Marie de Leygonnie. Elle promet de les rendre
29-nov.	1632	je envoyé audit Andraud par Petit Jan de Laborie 20 livres et 5 livres que luy ay baillié ledit jour estant venu icy quil ma promis payer en charbon cy 25 livres
29-nov.	1632	Plus sen alant a receu 5 livres 6 sols
30-nov.	1632	Je balie à Pierre Fongondal 16 sols. Plus je balie à sa femme 3 sols = 19 sols
1-déc.	1632	ma fait vente de huit vingts (8x20=160) et 8 galiotades de charbon (total = 168 galiotades) rendu dans la forge moyennant 320 livres de laquelle somme jen ay balie une fois 20 livres plus 60 livres en deux fois plus une pistole quest en font 88 livres 10 sols
1-déc.	1632	Plus je balie au cuisinier 4 aulnes (aunes) de bure à 36 sols ; aune monte 6 livres 4 sols
1-déc.	1632	Pierre de Marmol a receu pour 9 sols 4 deniers de viande que je paye pour luy
1-déc.	1632	Pierre de Laborie a receu 8 sols
1-déc.	1632	luy ay fait balier à Jacques de Guarrigue 52 sols
1-déc.	1632	Pierre de Marmol a receu 50 sols de Jacques de Guarrigue
4-déc.	1632	Je balie à Puivendran 45 sols
6-déc.	1632	vend à Bouchier marchand de Bergerac 7 charges de fer conversion monnaie livre = 20 sols il doit 1 baudelle ?
7-déc.	1632	Plus je balie à Jan Laborie 25 livres de fer pour son gendre
8-déc.	1632	je envoye audit Andrau 26 livres par Reynaud ma fait un obligé de 51 livres. Ay reçu 18 galiotades et demi de charbon le dit faure un coing (coin) de fer pesant 7 livres 1 cart de fer oultre 16 livres que le boyer en avoit reçu duquel fer il men reste six sols
10-déc.	1632	Pigon de la Chapelle ma fait vente de 25 galiotades de charbon et a reçu un pistole d'or 4 livres 5 sols
12-déc.	1632	Plus je envoye à Jan laborie pour Jan Reynaud 6 livres cy 6 livres
12-déc.	1632	je envoye à Bertrand del Gendre par Reynaud 6 livres . . Plus luy ay envoyé par le dit Reynaud 40 sols pour fon(ds) de payment de 12 galiotades de charbon que je reçu
12-déc.	1632	Plus je rabatu à Jan Laborie 5 fourneaux savoir 2 de la Béchade savoir quy ont monté 30 galiotades et demi et 3 de la veuve de Peyrot quy ont monté 99 galiotades quest en sol 5 fourneaux quy monte 129 galiotades et demi
17-déc.	1632	je balie à Puivendran 30 sols quest 4 livres en 3 articles
20-déc.	1632	Plus je balie audit Laborie 10 livres compris un pistole qu'il ma rendu et 20 sols que balie à Bayot pour un frazy qu'est en ces 2 articles 12 livres 15 sols monte ce dessus à 23 livres 2 sols
24-déc.	1632	ce jourdhuy je fait compte avec les forgerons scavoir avec Fransois Le bouc, Redon et Léonard par lequel cest trouvé leur estredheu le salaire de 14 milliers 300 cents de fer le quel monte 67 livres 18 sols 6 deniers quest à François affineur 21 livres 9 sols et au dit Boure 14 livres 6 sols et Redon 16 livres 1 sol 9 deniers et Léonard autant 16 livres 1 sol 9 deniers et cest trouvé quil me devoit de despance 45 livres 12 sols 6 deniers quest pour chascun 11 livres 8 sols parce deduit ladite despance sur le salaire. Il sera dheu à Fransois 10 livres un sol de 10 sols de quoy a receu en plusieurs fois 7 livres 10 sols et 3 livres 17 sols 6 deniers quil me doibt l'autre compte quest 11 livres 7 sols 6 deniers parce tout compte Fransois me reste 26 sols 6 deniers le susdit jour je luy balie un pistole d'or 4 livres 5 sols
24-déc.	1632	Faict mesme compte avec Louis Plantade dit Bouc du village de Gandumas le quel cest trouvé deduit la despance luy estre dheu 58 sols surquoy a receu plusieurs fois 30 sols 6 deniers parce toute desduction faite il luy sera dheu 27 sols 6 deniers et a receu 3 livres 10 sols
24-déc.	1632	faict mesme compte avec Redon et desduction faite de 11 livres 8 sols quil me doibt de despance et 3 livres 3 sols qu'il a receu quest 14 livres 11 sols sur 16 livres un sol 9 deniers que monte son salaire il luy sera dheu 30 sols 9 deniers et receu le dit jour 3 livres 10 sols
24-déc.	1632	Fait mesme compte avec Léonard auquel cest trouvé luy estre dheu rabatu sa despance 4 livres 13 sols 9 deniers et 3 livres 15 sols quil cest trouvé luy estre aussy dheu et l'autre compte rabatu 36 sols quil a payé à son frère qu'est en tout ce qu'il luy est dheu 8 livres 8 sols 6 deniers a receu un ducat pour 5 livres je luy reste 3 livres 8 sols 6 deniers
28-déc.	1632	je luy ay balié 16 sols et avons compté que luy reste 24 sols ay payé à la Fourtounie 29 sols
28-déc.	1632	a receu 6 livres
29-déc.	1632	Je envoye par Jan Reynaud au susdit Louis Reynaud 11 livres cy 11 livres
1-janv.	1633	je balie a Puyvendran un escu d'or 4 livres 10 sols



3-janv.	1633	Je balie audit Pascalet une pistole 8 livres 10 sols. Cest entierement payé du susdits charbon
4-janv.	1633	je envoye par Jan Reynaud à Louis Reynaud une pistole et un escu d'or quest 13 livres plus Jan Reynaud luy a balié cy luy a bailé 14 livres 18 sols
4-janv.	1633	Plus luy ay balié 15 sols et 10 livres 16 sols 8 deniers quil me doit de chataignies d'une douzieme du bois de la Pradelie sans comprendre ce qu'il me doit ?
5-janv.	1633	Compte fait avec Jan Laborie ce jourd'huy par lequel il cest treuvé que javois reçu 215 gualiotades de charbon suivant la vente quil mavoit fait par contract et cest treuvé que javois reçu outre 416 livres 5 sols parce il me restera lesdits 26 livres 5 sols comme aussy il cest treuvé que javois reçu outre le susdit charbon 48 gualiotades quy luy vale deduit le menage 68 livres déduit les 16 livres 5 sols. Je luy devre 51 livres 15 sols et luy dois 12 livres et 300 de clous de charrette parce compte et rabatu je ne suis treuvé luy devoir 70 livres jusques au susdit jour et ce toutes fois sans préjudice de ce que le dit Laborie me doit par obligé comme nayant esté jamais rien compte
5-janv.	1633	Le susdit jour j'ai balié à Jan Laborie 2 aulnes et demie de courdelat à 28 sols laugne monte à 3 livres 10 sols et de b- - à 35 l'aulgne monte à 32 sols 6 deniers
6-janv.	1633	je balie à Laroze 3 aulnes et demie de bure à 36 sols laulgne monte 6 livres 6 sols
7-janv.	1633	Il cest treuvé quil cestoit fondu de la mine de feu Subran à sa part trois livres que je tiendray en compte sur 5 livres 8 sols quil me devoit de compte fait les dits m'ont dit quil y avoit asses de mine sur le minard quil avoit aydé a tous pour me payer
7-janv.	1633	Je balie à Puivendran pour Beausou 52 sols pour retirer un cab- - 52 sols
10-janv.	1633	je balie à Jan Dazeniére dit Meyroulie 20 sols sur des quartiers quil me doit tirer dernier mon ale
11-janv.	1633	Plus je paye à Grand Jan des Pradeles 10 livres pour le gendre de Barragoy et le dit Grand Jan ma promis de me balier un obligé de 10 livres quil a deluy pour paiement desquels 10 livres je balie audit Grand Jan toutes les souches et chataignies que je dans la tales* des Pradeles me reservant 3 chataignies quy sont droicts quy estoit réservés pour faire des canals lesquels il me doit faire couper et aulnes moins un cart de bure que je ny ay balie et d'une aulgne de courdelat**
12-janv.	1633	et 20 sols en argent et 20 sols de fer monte 4 liv 16 sols
12-janv.	1633	plus le dit Laborie a reçu par Reynaud 9 livres 10 sols
18-janv.	1633	je luy ay balié un cournil de poud--- 5 sols ; Plus je balie à son fils 50 sols
21-janv.	1633	Je balie au cuisinier une charge de fer pour 23 livres 10 sols est le mis sur la cédule qu'il a de moy. Plus a reçu un quintal de fer pour 8 livres
23-janv.	1633	je balie à Puivendran un pistole d'or 4 livres 5 sols me la rendu et me luy ay balie que quatre livres 4 livres
28-janv.	1633	je balie à Pigon un pistole d'or pour 4 livres 5 sols
28-janv.	1633	je balie 10 sols aus Piquarotz pour fin de paye d'un ouvrage
31-janv.	1633	Plus le dit Laborie a reçu 5 livres cy 5 livres
31-janv.	1633	Plus je balie à son gendre 31 livres de fer pour 51 sols 8 deniers
31-janv.	1633	Jan Laborie ma envoyé 8 gualiotades et demie de charbon quy estoit du grand des Foucaudies et avons fait compte que j'en restois audit grand huict ( je balie audit grand huict livres ?? En marge) moyennant quil doit payer le charbonnier et moy le menage
1-févr.	1633	le fils du faure a reçu un qtl de fer guarre (carré?) pour 8 livres 10 sols
5-févr.	1633	Pierre de Monribot a receu 8 sols. Plus je balie à Pierre de Laborie 5 sols
5-févr.	1633	le Gauchie a receu 8 sols.
6-févr.	1633	Puivendran a receu 4 livres 10 sols Plus a receu 10 sols
10-févr.	1633	Je balie à Jan Laborie pour amasser les brasses de Reynaud
10-févr.	1633	son gendre ma respondu de 6 livres 10 sols de reste d'une paire de landiers ou dun pot que petit lors a envoyé sercher : 6 livres 10 sols
11-févr.	1633	je balie à Pierre Fongondal 2 quintaux fer pour 3 livres 10 sols à 35 le fert ???
13-févr.	1633	Prêt à Jacques ?? 15 sols de fer
13-févr.	1633	je balie à Beausou 5 sols / Plus ay balie à son compagnon un teston 13 sols 9 deniers. Plus je balie à Beausson 10 sols . Je balie au compagnon de Rouan 15 sols
24-févr.	1633	je balie à Jan Laborie 6 qtx de fer qu'il amene à Montignac pour 43 livres
24-févr.	1633	après avoir fait le paiement à Louis Reynaud et six et vingts et huit (6x20 + 8=128) gualiotades de charbon je ay balie luy 72 gualiotades quil ma encore vendu 8 qtx de fer qui montent 61 livres 6 sols 8 deniers
27-févr.	1633	Je achapte de Hélie de Liette 4 galiotades de charbon pour 8 livres rendu dans la (effacé) et pour paiement a reçu un qtl de fer pour huict et je reçu le charbon
1-mars	1633	Plus estant à Miremond je balie au Gauchie 6 sols. Plus je paye à la Fourtonnie outre les 25 sols pour le dit Gauchie 45 sols
2-mars	1633	je fait compte avec Petit Jan par lequel compte fait jusques au 25 juillet 1632. Il cest treuvé que je lui restois de son salaire 55 sols 6 deniers et en payant à Morre 30 sols. Je devra à Petit Jan 25 s 6 d surquoy a receu 2 carolus le 10 aout et luy ay payé toutes ses journées jusques audit Jour
3-mars	1633	je balie à Jan Laborie et à Bourriquet 9 livres
3-mars	1633	Je balie a -- à la déscharge du susdit 26 livres et men a donné reçu le dit Jour

3-mars	1633	Je envoye à Guillaume Faure de la Douze un qtl de fer pour son beau-frère des Pradeles pour 8 livres et sur la vente de 25 galiotades de charbon qu'il ma promis vendre	
4-mars	1633	je balie à Pierre Fongondal 5 livres moins un cart de fer pour 9 sols 7 deniers	
5-mars	1633	je balie à jan Laborie 10 sols	
5-mars	1633	je acheve de payer le susdit Reynaud en ce que je doibs payer le menage et charbonnier	
5-mars	1633	je balie à Janicot Bouchier 14 livres sur du charbon oultre celui qu'il me doit par obligé es présences de Bernard mon métayer de la Pautine en marge monte ce que Janicot a reçu déduit la pistole 37 livres 8 sols Plus luy ayant donné un escu d'or pour donner à Fongondal à Périgieux ledit Janicot l'avoit garde et 5 sols quy luy ont reste d'une choupine qu'il m'achepté qu'est 4 livres 15 sols monte tout ce dessus 18 livres 15 sols	
6-mars	1633	je ay delivré à Janicot pour 5 livres de pots en y ayant la plus part de fares* ? 5 livres	
7-mars	1633	Puivendran a receu 3 livres 10 sols	
13-mars	1633	je balie à Pigon 6 livres	
14-mars	1633	je balie au cuisinier pour balier au gendre de Bourdischou	
15-mars	1633	je balie à Jan Laborie 5 livres	
16-mars	1633	je envoyé au sieur de La Brauge par Peyrot de la Meynardie 5 livres qu'il me doit payer en charbon. Plus luy ay envoyé 4 livres qu'est 9 livres et ma envoyé une lettre pourtant la dicte	
17-mars	1633	Jan Bordes ma fait l'ouvrage et luy ay balie un escu d'or 4 livres 10 sols	
21-mars	1633	je balie au gendre dudit Laborie une pistole d'Italie pour luy balier monte 8 livres 8 sols	
22-mars	1633	Compte fait avec les forgerons scavoir François Le Bouc Toni Lagorce et Léonard père lequel cest treuvé quil me devoit de despance 27 livres 10 sols y compte une barrique de vin quil avoient prins du Bessou quest pour chascun 6 livres 17 sols 6 deniers et leur est dheu le salaire de 6 milliers de fer en men baliant deux quintaux quy vale à François 9 livres 10 sols y comprenant le salaire de quelque fer menu parce rabatu la despance. Il luy sera dheu 52 sols 6 deniers et il me doit des comptes precedants 5 livres 11 sols 6 deniers et desduction faite il me devra 59 sols. Le ? balie à Fransois 24 sols 6 deniers . Plus je respondu au cousin Péchagrier d'un quintal de fer	
24-mars	1633	Pigon a reçu un quarton et demy de bled quy monte à 25 livres le quarton 37 sols 6 deniers	37
26-mars	1633	Je fait compte avec Jean Laborie, charbonnier faisant tant pour luy que pour Bourriquet par lequel avons rabatu huit fourneaux scavoir deux de Pafralet deux de Jean Reynaud un de sr Dupon et 3 de Louis Reynaud lesquels dits 3 fourneaux ont monte 104 galiotades et demie parce toute desduction faite du salaire sur ce qu'ils ont reçu de moy il cest treuvé metre dheu 34 livres 12 sols 6 deniers rabatu huit livres que Bourriquet me devoit de chastagnies et c'est trouvé que je devois audit Jan Laborie pour le compte precedent du 5 janvier 1633 huitante et une livre y compris ce quy luy estoit heu des fourneaux des Foucaudies et deduisant les susdits 34 livres 12 sols 6 deniers quy me sont dheus sur 81 livres. Il sera encore du audit Laborie 46 livres 11 sols 6 deniers et ce toutes fois sans préjudice de ce que ledit Laborie me doit par obligé ? de charbon ou autre chose comme n'en ayant jamais fait compte fait le mois jour et an susdit Le susdit jour a reçu 31 sols 6 deniers	
31-mars	1633	Je balie audit Janicot une charge de pots bastards pour 12 livres 3 sols de lami balage et ma donné une pistole pour 8 livres 10 sols / plus je balie audit Janicot le 4 avril pour 10 livres 10 sols d'oules ou de gandeles ?	
1-avr.	1633	doit à jacques Maury une charge de fer +21 livres de fer petit poids + 30 sols + une marmite	
1-avr.	1633	plus je escript audit Guillaume de balier à Jeantou des Pradelles son beau-frère huit livres	
3-avr.	1633	je balie à Puivendran et Helies Nebout un escu d'or pour 4 livres 10 sols	
3-avr.	1633	Nous avons fondu la première fois depuis le lundy 21 mars environ 8 heures du matin jusques au dimanche deux ou trois heures de nuit quey ont hors pendant le susdit temps Il cest fondu par moche de la mine de Beaussou et ses conjoints	
3-avr.	1633	le dimanche matin il en tira la pale du fourneau Jan Bordes ayant refait l'ouvrage guardens ledit Bordes La Roze, chargeurs le Gaulhie et Petit Jean Delpeuch. Ont receu une barrique de vin de Pierre Daliossou de Lacoste 6 livres 10 sols	
6-avr.	1633	Pigon a reçu 2 quartons mesure mesure de La Douze et me couste 25 sols mesure du Bugue quy monte 56 sols 6 deniers	
12-avr.	1633	plus je envoye audit cuisinier par Ramond Dumas 40 sols	
13-avr.	1633	plus ay payé à Puivendran en escu d'or	
14-avr.	1633	je balie le dit jour au jeandre (gendre) de Bourdischou 18 sols . Plus je balie aususdit 22 sols	
14-avr.	1633	je balie à Helias Nebout 30 sols et à Beauson 30 sols	
14-avr.	1633	Je fait balier au Gauchie à mon frère 2 quintaux de bled	
15-avr.	1633	Pigon a reçu 45 sols et 5 sols quil avoit reçu quest 50 sols	
15-avr.	1633	Plus je luy ay balie une lettre pour prendre de Monferier 2 livres 25 sols 2 quartons et demy de bled 2 livres et 1 sol	
17-avr.	1633	et 16 livres que je balie au cuisinier fin de payement. Plus le dit jour je balie audit cuisinier 10 sols	
17-avr.	1633	Je balie au gendre dudit Laborie une pistole d'Espagne et pour 28 sols de fer quest 10 livres	

20-avr.	1633	Je balie audit Laborie autres 9 livres	
20-avr.	1633	preste à Janicot 2 charges de pots bastards pour 24 livres et 6 sols de l'emballage cy	24 livres 6 sols
20-avr.	1633	Plus une trape	
21-avr.	1633	je balie à Puivendran et a Nebout 5 sols. Plus ayant preste audit Nebout 4 livres desquels il ma fait un obligé je luy aurois balie 5 sols de plus	
22-avr.	1633	estant clos ledit sr de la Brauge ; je luy ay balie 17 livres 10 sols	
22-avr.	1633	Bertrand ma vendu 21 gualiotades de charbon moyennant 40 livres a reçu 30 livres	
23-avr.	1633	je achepte au sieur du Pon 21 gualiotades de charbon rendu dans ma forge moyennant 40 livres et luy ay balié en argent ou bled 28 livres 15 sols m'en a fait vente par eschapt que je luy ay reçu 30 gualiotades en ay fait compte avec le dit Dupon je le paye entierement	
23-avr.	1633	je balie à Bourriquet 25 sols ayant travaillé a un fourneau dudit Bertrand	
23-avr.	1633	Je balie audit Bordes 2 barres de fer avec 2 patrons quy ont pezé 39 livres. Oultre un patron que je balie audit Bordes	
23-avr.	1633	la mine de Puivendran a duré par moitié jusqu'au 23 avril	
25-avr.	1633	je balie à Fongondal 2 sols et une lestre pour prendre de mon frère 2 quintaux de bled monte à 22 le quintal 44 sols	
25-avr.	1633	je balie à Pierre de Monribot 2 sols et une lestre pour prendre de mon frère bled 3 quartons 3 livres 6 sols	
25-avr.	1633	Je balie à Pierre Fongondal 8 sols	
25-avr.	1633	Pierre de Marmol me doit du bans de la foire 6 livres 10 sols	
28-avr.	1633	Plus je balie à Jan del Rouquou 5 livres	
30-avr.	1633	plus je balie à Pigon ? sols	
30-avr.	1633	je balie à Puivendran un pistole d'or parce 4 livres 5 sols	
30-avr.	1633	luy ay balié 20 sols une barrique usée ledit Fongondal que luy ay preté	
1-mai	1633	reçoit 2 taques moyennes 2 qtx 4 livres	
1-mai	1633	Je balie à monsieur ?? De raymond pour ledit Bertrand une pistole pour 8 livres 10 sols	
2-mai	1633	je fait compte audit Bertrand par lequel il cest treuvé que javois reçu y compris 15 gualiotades moins une petite charge que sont esté menés du Bugue 26 gualiotades et une petite quy luy vales 50 livres de quoy il a reçu ou ay paye pour le menage ou charbonnier 54 livres 5 sols. Pour il me restera 4 livres 5 sols	
3-mai	1633	je balie à Jan Laborie une pistole 8 livres 10 sols	
3-mai	1633	Plus je balie ledit jour à Bourriquet 35 sols	
5-mai	1633	je baille au dit del Rouquou un escu d'or 4 livres 10 sols	
5-mai	1633	jay balié audit del Rouquou un escu d'or 4 livres 10 sols monte tout ce dessus que je balie neuf vingts 8 livres 4 sols sans comprendre ce que je paye à Grand Jan des Pradeles	
5-mai	1633	monte tout ce dessus que je balie neuf vingts 8 livres 4 sols sans comprendre ce que je paye à Grand Jan des Pradeles	
6-mai	1633	2 taques : 1 grande pesant 31 qtx 31 liv et 1 moyenne 1 qtl + reçoit 1 qtl de fer en déduction de la charge	
6-mai	1633	Jan Laborie m'ayant apporté une pistole fausse; je luy en avois balié un autre et luy ay balie 28 livres de fer pour 46 sols 8 deniers . Plus a reçu en bled ou argent Bourriquet a eu 81 livres 1 sol 6 deniers	
7-mai	1633	le Gretou a reçu un pot pour 15 sols et cuisinier un petit? Plus ay donné une lettre pour prendre 8 livres de Guillaume Faure de La Douze	
7-mai	1633	je balie à Reynaud et au valet de Janicot 2 charges de pots quils ont mené à Périgueux et ce par le commandement dudit Janicot sur quoy il faut déduire demy quarton de fer que le dit Reynaud m'a achepté pour 24 sols et une livre de pois 5 sols 6 deniers	
8-mai	1633	je balie à Puivendran 20 sols ; Plus à Rouan 15 sols	
8-mai	1633	je preste à Janicot 2 quartons de fer et demy quarton de guaroustons layant---- bure a sa chamberière*	
10-mai	1633	le cousin Peuchagral envoie l'argent de 5 charges de fer + une autre charge et reste 2 qtx et sera deduit 5 charges un quintal	
10-mai	1633	baille a Jan Dabram pour mon oncle 6 qtx	
10-mai	1633	reçoit 6 qtx de fer pour mon cousin	
10-mai	1633	je luy ay balié une lettre pour prendre de son frère bled 3 quartons	
15-mai	1633	je balie audit Del Rouquou deux pistoles d'or 8 livres 10 sols ; ledit jour a reçu un pot ??? Monte neuf vingts 16 livres 10 sols	
15-mai	1633	Il cest treuvé luy estre dheu déduit sa part de despance 42 sols 6 deniers ayant forgé sa part de fer de Redon quest 22 quintaux moins 12 livres j'ai balié audit Toni un escu d'or parce il me restera 47 sols 6 deniers et 20 sols que luy ay balie sen alant	
17-mai	1633	je balie à Puivendran 4 livres 10 sols	
22-mai	1633	je balie à Nebout 16 sols . Plus ay balie à Beauson 2 sols 6 deniers	

25-mai	1633	je faict compte avec les gardeurs et chargeurs scavoir avec Jan Bordes, Laroze, La Gauchie et petit Jan de Laborie par lequel cest treuvé avoir esté fondu 9 semaines et demie en 2 ouvrages quy balies aux gardeurs 76 livres et audits chargeurs 28 livres 10 sols chascun. Surquoy faut déduire pour la despance 47 livres 12 sols quest pour chascun 11 livres 18 sols par ce deduit 23 livres 16 sols pour la part de la despance des gardeurs sur leur salaire. Il leur sera dheu 52 livres 4 sols et aux chargeurs il est dheu 16 livres 12 sols pace toute desduction faite et la despance il sera dheu à Jan Bordes de son salaire de gardeurs 26 livres 2 sols et pour le regard de deux ouvrages qu'il a fait il en a receu une fois un escu d'or 4 livres 10 sols parce faut compter 30 sols sur le compte precedant. Plus a receu sur l'autre ouvrage le 39 livres de fer susdit quy vale le dit ouvrage Plus ay payé au Sr de Mortemar 32 livres pour ledit Bordes parce deduit son salaire de gardeurs quest 26 livres 2 sols. Il me restera 6 livres moins 2 sols lesquels il faut que je luy comte sur son salaire de fondeur pour ce quey luy est dheu pour semaine. Plus ay payé à mon frère en bled pour ledit Bordes 55 sols. Plus estant au Bugue le jour 24 août luy ay balié 16 sols
25-mai	1633	je faict compte avec Laroze par lequel il cest treuvé que deduit sa despance je luy restois 26 livres de son salaire et il cest treuvé me devoir de bure que je luy avois presté ou que je paye à Fourtounie 6 livres 11 sols. Plus je luy ay balie 3 livres un sols quest neuf 9 livres 12 sols parce il sera dheu encore audit Laroze toute desduction faite 16 livres 8 sols
27-mai	1633	ce jourdhuy jay compte avec les trasseurs de mine de Mauzens scavoir avec Puivendran faisant pour son fils Beausson et Helias Nebout par lequel cest treuvé avoir este fondu de la mine dudit Puivendran 14 jours 3/4 quy luy valet 59 livres et a receu 38 livres 8 sols 6 deniers parce il luy sera dheu 20 livres 11 sols 6 deniers sans comprendre l'obligé de Faurie quil me doibt . Ledit jour a receu 20 sols. Ledit jour a receu 20 sols.
30-mai	1633	je balie audit Puivendran 40 sols
31-mai	1633	mon cousin m'a baillé 100 livres
1-juin	1633	Je balie à Jan Laborie 10 livres Plus a reçu 5 livres
1-juin	1633	Plus la culiette du pred de Combe mine de l'année passée 1632 9 livres 13 sols 4 deniers
8-juin	1633	je balie à Puivendran 3 livres 4 sols
10-juin	1633	2 charges de mounier baille 24 liv en ayant fait ?? de 8 charges
13-juin	1633	je fait compte audit Pierre de Monribot par lequel font et rabatu jusques audit jusqu'au dit jour il cest treuvé luy estre dheu rabatu 3 livres quy luy estoit dheu par le compte precedant jusques audit jour 8 livres 11 sols. Me doibt un tiers de la culiette du pred que je au dessus celuy de Vigerie quy monte 9 livres 13 sols 4 deniers et ce dès lan 1633
17-juin	1633	Baille à Habram pour mon oncle et le dit jour mon oncle m'a envoyé l'argent de 4 charges de fer par Bernodou
19-juin	1633	Je balie à Puivendran 4 livres
20-juin	1633	je fait compte avec Pierre Fongondal par lequel luy a esté rabatu 9 semaines et demie de lavage de mine et compte fait il cest que je luy suis esté redevable de 6 livres sans comprendre ce quil me doibt par obligé le surplus a esté compté sur le bled quil me doit par obligé ou sur la vigne quil a gouverne ledit jour je luy ay balié 50 sols
21-juin	1633	je balie à Fransois un teston 15 sols 6 deniers
24-juin	1633	Jan Dabram a reçu pour mon oncle 6 qtx de fer l'ayant trouvé en chemin à Pecquabrie
26-juin	1633	je faict mesme compte avec Léonard par lequel il cest treuvé deduit 6 livres 15 sols de salaire me reste de la despance 2 sols 6 deniers je luy devois 3 livres 6 deniers parce que je lui reste 56 sols a receu 25 sols Je balie à Léonard 12 sols Plus receu 4 sols 6 deniers pour balier à la femme de Petit Jean
27-juin	1633	Bernodou faisant bâter au Bugue le dit jacques aurait baillé à Bernodou 38 sols et 3 sangles 12 sols = 50 sols il a payé a la fer??? 6 liv ??? je receu de lui 3 parts et 20 charges pour 16 livres
30-juin	1633	baille à Habram, valet de mon oncle jacques marchand 4 qtx de fer de Cournes ? que je lui est vendu à 50 sols le quintal
30-juin	1633	Loys Habram a reçu 2 qtx fer et argent de charges de Cournes
30-juin	1633	Fransois sen allant a receu 2 petits pots pistoles
3-juil.	1633	je balie à Jan Laborie 57 livres de fer petit pois ( poids)
3-juil.	1633	je balie à Puivendran 40 sols
4-juil.	1633	je preste à Guiliontou du Puridier 3 liv pour payer sa taille lequel il m'a promis payer
4-juil.	1633	je fait compte avec Jan Delrouquou par lequel il cest treuvé que tout compte jusques aud[it] jour soit du charbon qu'il m'avoit vendu ou de celuy quil y a heu de plus je me suis treuvé lu estre redevable de 55 livres et je luy rendu sont obligé et a reçu 8 sols sur ce luy ay fait une cédule et je luy en reste en tout 53 livres et 15 de son rege rabatu ma scie / A reçu de Guillaume de la Douze 6 livres 10 sols / Plus a reçu fer 18 livres
8-juil.	1633	je balie à la Foureste pour Jan Laborie une barrique de vin pour 8 livres
9-juil.	1633	Reçoit de mon oncle Rey la somme 95 Liv et lui est fait une cédule
11-juil.	1633	Habram a recu en fer de Cournes 6 qtx
11-juil.	1633	Habram a recu pour meme oncle 6 qtx de fer
15-juil.	1633	Fransois sen allant je luy ay balie 21 sols

18-juil.	1633	je preste Marie de Bordes de la Borie 12 Liv meme un cart de fer 9 liv que luy en avoit preste auparavant quest 21 liv et m'a promis payer monte à 2 carolus pour livre qu'est 35 sols
22-juil.	1633	Tony marteleur, sen voulant aller mon compte sur la talie sur laquelle cy est treuvé 32 livres qu'ils me doivent y compris 23 sols quils doivent à la septembre et ont receu 3 barriques vin : une de Pierre de Thienne 6 livres 10 sols une autre de Jan Fongondal 7 livres une aultre de moy pour 8 livres. Plus ont receu de mon frère 12 quarton de bled quy monte et duquel je fait compte avec mondit frère faut verifier le pois du dit bled sur les lettres que mondit frère a de moy. Plus ont receu de moy 2 quartons et demy fait à 28 sols le quarton. Plus ont receu de moy 2 barriques de vin à 8 livres la barrique quy me sont esté partagées ? entre les susdites
25-juil.	1633	je fait compte avec Andrau par lequel il cest treuvé que du charbon quil me restoita son particulier jen suis este payé comme aussy le paye du menage de quelque charbon jusques au susdit jour et luy ay rendu son obligé sans prendre de celui que je dentre Jan Laborie et luy de 200 gualiotades
27-juil.	1633	livre pour l'oncle au Piquey de la Peyriere : fer de Cournes 4 qtx
27-juil.	1633	a receu 16 sols
29-juil.	1633	Delivre à Habram valet de mon oncle 6 qtx de fer creu (cru ou creux) ?
1-août	1633	delivré au valet du piquay 4 qtx de fer creu et 1 qtl qu'Habram a pris ny ayant eu que 5 qtx de fer de forge
1-août	1633	Habram a reçu 5 qtx de fer et un qtl de fer de Courmes
1-août	1633	jay presté trois choupines d'huile
2-août	1633	le valet du piquay a receu l'oncle le fer creu (cru)
3-août	1633	le valet de Piquay a reçu fer 4qtx
7-août	1633	je balie à Fransois 4 sols sen allant au Bugue
8-août	1633	Faict mesme compte que dessus avec le bouc par lequel il cest treuvé deduit son salaire me reste de ce compte 7 sols 6 deniers et du compte precedant 47 sols quest 54 sols 6 deniers ma balie 24 sols 6 deniers. Le bouc sen alant luy ay presté 24 sols
8-août	1633	il a receu de Redon sur sa part de fer 15 livres payé 4 livres et demie quil me devoit ou ay payé pour forger sa part de fer
8-août	1633	Je balie audit Laroze un saquin 4 livres 10 sols
8-août	1633	Je balie à Fransois 10 sols et un pot du grand assortiment pour 14 sols. Plus le bouc en a receu un petit 7 sols ; Plus je balie une barre 2 sols 6 deniers pour avoir des sabots le 9 octobre (en marge)
13-août	1633	monte ce que Janicot a reçu 85 livres 9 sols sans comprendre le bled cy dessus
15-août	1633	je balie à Jan Laborie 55 sols/ Plus son gendre a reçu fer 36 livres qui monte 3 livres. Il est ??? Que restois à Jan Laborie dix livres, 10 sols lesquels il a reçu de Jan Laborie 20 gualiotades et demie de charbon quil faut que je luy tienne en compte sur le charbon quil me doibt par obligé Je me luy ay aussy rabatu les 4 fourneaux de Louis Reynaud
16-août	1633	baille au valet de Piquay pour mon oncle fer creu
18-août	1633	a receu pour balier à son père 16 sols
22-août	1633	Habram a reçu 2 qtx de fer creu
22-août	1633	Habram a reçu 4 qtx de fer battu et quelques jours avant j'en ai envoyé 2 qtx de fer battu par Bernard
25-août	1633	luy ay envoyé 5 sols par petit Jan
1-sept.	1633	Fait mesme compte avec la Gauchie par lequel cest treuvé luy estre rabatu sa despance 12 livres 10 sols à receu 32 sols Plus 25 sols que je paye à La Fourtonie plus 5 sols à Morre quest 3 livres 12 sols
1-sept.	1633	je balie à son frère 12 sols et 3 livres que a prins de Jan de la Catarou
5-sept.	1633	Je preste à Jan Bordes pour sa mère 3 choupines d'huile
5-sept.	1633	luy en ay baillé en prest pour Louis Reynaud son beau-père deux pintes
5-sept.	1633	je balie a Jan Laborie 11 livres et ?? De fer qui monte 19 sols 2 deniers / Plus luy ay balie huict sols 8 sols/ plus Je balie a son gendre 16 sols pour luy donner
6-sept.	1633	envoi à mon oncle du fer creu 2 qtx par Bernode ?
6-sept.	1633	a receu 30 sols ; plus 30 sols Plus 10 sols ; Plus ay baalie un demy ducat 4 livres 15 sols 6 deniers
23-sept.	1633	susdit luy ay balie un escu d'or 4 livres 10 sols.Plus a reçu de Conchou 3 livres 10 sols
24-sept.	1633	Habram a reçu de mon oncle 5 qtx fer
24-sept.	1633	je balie audit Puivendran 50 sols
24-sept.	1633	Plus luy ay balie 1 sol 8 deniers
26-sept.	1633	Baille au boiteux pour la Marie 3 choupines d'huile
26-sept.	1633	Baille au mestayer de sr Bouchey un patron pesant 10 livres 1 cart et 3 livres et demi qu'il avoit recu auparavant ; Je baille ce dessus en vertu d'une lettre audit sr Bouchier total 13 livres 3 cartz
1-oct.	1633	je achepte trois fourneaux de Jan de Beaupey habitant de Savigniac et de Jan Faure habitant de las negre paroisse de Milhiac quy sont dans les appartenances de la Sautie pour la somme de 92 livres 10 sols de laquelle somme je leur en ay balie 31 livres10 sols parce jen reste 61 livres laquelle somme je leur promis payer dans un mois et à l'instant mesmes a esté présent Barragoy et jan del Rouquou et le Cuisiner lesquels ont prins lesdits 3 fourneaux moyennant la vente quils mont fait de 84 gualiotades de charbon moyennant la somme de 8x20 livres rendu danqs ma forge à raison de 21 pour 20 et 40 sols la

		gualiotade et tout ce dessus a este fait en présances de Pierre et de la baliere charpentier de Bernodou mon serviteur lesquels ont este tous a ce appeles
1-oct.	1633	ledit jour mesmes je balie à Barragoy 3 sols/ plus luy ay ballié 16 sols présent Huguet de la Vil??? Plus a reçu 4 livres
1-oct.	1633	je balie au faure de Pierre de Monribot 20 sols
1-oct.	1633	Ont receu une autre barrique de vin vieux pour 8 livres
9-oct.	1633	je balie a Puivendran 30 sols et 2 choupines d'huile quy monte à 7 sols
9-oct.	1633	Faict mesme que de lautre part audit Beausou et Hélias Nebout et c'est trouvé avoir este fondu de ladite mine 9 jours moins un cart laquelle mine monte à Beausou 22 livres 10 sols et à Nebout je balie a Puivendran 30 sols et 2 choupines d'huile quy monte à 7 sols livres 10 sols et cest treuvé que Beausou avoit receu de moy 5 livres 15 sols 6 deniers et les desduisant sur les 22 livres 10 sols quy luy sont dheus. Il luy sera dheu 16 livres 14 sols 6 deniers de ce compte et il me doibt par le compte precedent 54 livres 4 sols sans comprendre l'interest de 15 livres qu'il me doibt par obligé sans comprendre autre chose qu'il ??, qu'il me doibt par le compte precedent quil me doit par obligé sur laquelle somme faut deduire les susdits 16 livres 14 sols 6 deniers parce il me restera 37 livres 10 sols et 3 livres 12 sols pour tout des 25 livres et 31 32 33 le dit jour je balie audit Beauson 15 sols
16-oct.	1633	Loys Habram a reçu 5 qtx fer
17-oct.	1633	Loys Habram a reçu 6 qtx de fer
18-oct.	1633	mondit oncle a battu a mon frère à ma décharge l'argent de 5 charges de fer
24-oct.	1633	je balie a Jan Laborie ? Quintal de fer pour 8 livres
1-nov.	1633	titre Trasseurs de la Lande
1-nov.	1633	je fait compte avec Goutiere et et Peyre de Lacoste pour lequel il c'est treuvé que je leur avois payé le lavage. Et tout une partie de mine que je prins pour 9 livres 10 sols de quoy avoint receu 30 sols pour la part de Goutiere monte yceux deduits 4 livres que je luy tiendray en compte sur 6 livres 10 sols quil me doit de la culiete du bois de la Tour ou sur 25 sols d'un chapeau que luy balié et pour le regard de Peyre je luy ay balié en fer 18 sols et luy reste 3 livres 2 sols a receu 54 sols je luy reste 8 sols les a receus sen alant
6-nov.	1633	Compte fait avec les forgerons scavoir François le Bouc, Toni de bale et Léonard par lequel c'estr treuvé leur estre dheu le salaire de 19 milliers et 2 quintaux de fer quy vale aux affineurs 48 livres scavoir à François 28 livres 16 sols et au Bouc 19 livres 4 sols et aus dits marteleurs vale 43 livres 4 sols quest a chascun 21 livres et cest treuvé quils me devoit de despance 121 livres 5 sols quest pour chascun 30 livres 6 sols 3 deniers parce deduit le salaire de François sur la despance. Il me devra 30 sols 3 deniers et 8 livres 16 sols dalieus Il ma entierement payé par le mouyen de son fer de boucage
6-nov.	1633	Et rabatu le salaire du bouc sur la despanse Il me devra 11 livres 2 sols 3 deniers et 3 livres 3 sols 6 deniers dalieus
6-nov.	1633	Les sudits forgerons ont fait de leur fer 46 quintaux quelques livres quest a leur part 23 quintaux parce ce compte fait la part de chascun monte 6 quintaux moins 22 livres et demie et ont receu chascun scavoir François a receu sa part. Le Bouc en a receu 5 quintaux Il luy en est ??? 77 livres poids de marc
6-nov.	1633	fait mesme compte avec les marteleurs lays treuvé estre dheu à Toni de son salaire 21 livres 12 sols parce desduction faitte sur la despance il me debvra 8 livres 14 sols 3 deniers et me doibt du compte precedent 3 livres 7 sols 6 deniers quest en tout 12 livres 1 sol 9 deniers
6-nov.	1633	Faict mesme compte avec Léonard et deduit son salaire sur la despance il me debvra 8 livres 14 sols 3 deniers et je luy doibs 17 sols 6 deniers parce il me debvra 7 livres 15 sols 6 deniers
6-nov.	1633	Plus Toni de bale en a receu 6 quintaux parce men reste 22 livres
6-nov.	1633	Léonard à receu aussi 5 quintaux de fer men doit 22
14-nov.	1633	tout compte je luy reste 4 livres 7 sols les a receus
19-nov.	1633	Compte fait ce jourd'huy audit Jean Laborie par lequel il cest treuvé que je suis este paye de 200 gualiotades de charbon que Louis Reynaud me devoit par ce tout compte je luy este redevable audit Laborie de 20 livres de son salaire de 6 livres 15 sols de 4 gualiotades et demie de charbon quil cest treuvé que javois reçu de plus que des 200 gualiotades
21-nov.	1633	je balie à son gendre 16 livres de fer / plus je balie audit Laborie le 26 décembre 16 sols une charge 16 sols
1-déc.	1633	je reçu du faure 5 gualiotades de charbon et 2 charges d'asne de niguody ?. Il avoit reçu un qtl de fer pour 8 livres. Plus estant venu ycy je balie à un homme qu'il amene avec luy une oule pour 20 sols en a respondu et ledit jour luy ay balié à 54 livres de fer pour 36 livres
3-déc.	1633	Habram a reçu pour mon oncle 6 qtx de fer
3-déc.	1633	Je balie un cable tout neuf à Puivendran et luy ay balie aussy un patron de pic (en marge)
4-déc.	1633	reçoit du cousin Péchagrier
8-déc.	1633	Baille a Boudeyrou pour mon oncle 3 qtx de fer
9-déc.	1633	Baille a Bourdeyrou pour mon oncle 3qtx de fer
9-déc.	1633	Pierre, valet de la veuve de feu mort du Bugue a prins de moy quatre petites fagues quy ont monte 14 liv 10 sols et 4 livres quil me restoit auparavant de fer quil avoit promis luy ayant payé entièrement ce que restois à ladite veuve de la Vaute de ??? quelle m'avoit fait le dit jour je reçu en déduction de ce

		dessus 2 escus d'or pour 9 livres me reste 9 liv 10 sols jusques au jour a baillé à Bernodou 40 sols au bastier 48 sols plus a baillé au bastier 50 sols ma payé
10-déc.	1633	Je dois 26 sols et 8 deniers à mon oncle
10-déc.	1633	je balie audit Nebout 20 sols.
11-déc.	1633	baille au valet du piquay pour mon oncle 4 qtx de fer
12-déc.	1633	Baillie au valet de Piquay autres 4 qtx
12-déc.	1633	baillie a Jan Dabram 6 qtx de fer
15-déc.	1633	baillie au valet de Piquay pour mon oncle 4 qtx de fer
16-déc.	1633	Baillie au Piquay pour mon oncle 4 qtx de fer
24-déc.	1633	Compte fait avec les forgerons par lequel cest treuvé leur estre dheu le salaire de 16 milliers de fer et ils m'ont dheur de despance 20 livres parce il cest treuve estre dheu à Pierre Plantade deduit sa despance 19 livres de quoy je luy ay balié 18 livres 10 sols sen alant
25-déc.	1633	Je prete à Bertrand de la meynardie 20 sols pour payer sa taille
26-déc.	1633	baillie à Boudeyrou pour mon oncle 6 qtx de fer
27-déc.	1633	baillie pour mon oncle au valet du Piquay 4 qtx
27-déc.	1633	je balie à Jan Laborie une charge de fer pour 24 livres
28-déc.	1633	baillie au valet du piquay pour mon oncle 4 qtx
28-déc.	1633	Baillie à Bourdeyrou 3 qtx
29-déc.	1633	Baillie pour mon oncle au fils de Bourdeyrou 6 qtx de fer
31-déc.	1633	Je balie audit Beauson dix sols
31-déc.	1633	je balie 3 sols audit Nebout
31-déc.	1633	ay balie 8 sols à son compagnon appelé Barbut
2-janv.	1634	Reçu de mon oncle Jacques Rey de quinze charges de fer 345 liv
2-janv.	1634	compte fait de tous les baux de fer Jean Rey a baillé à mon oncle Jacques Rey à reçu de mon oncle 60 Liv qui payera à boucher de bergerac
3-janv.	1634	le valet du piquay a recu pour mon oncle 4 qtx de fer
4-janv.	1634	compte des forgerons Ce jourdhuy je fait compte avec les forgerons scavoir avec le bouc, Léonard et Tony de bale par lequel cest treuvé leur estre dheu le salaire de 15 milliers de fer quy leur vale 71 livres 5 sols et 50 sols quil leur est dheu de leur salaire de fer menu quy monte. Plus que laultre d'un sol sur chaque quintal quest en tout 73 livres 15 sols et cest treuvé qu'ils devoit de despance 50 livres parce desduction faite je leur delivre 23 livres 15 sols quest pour chascun 7 livres 18 sols 4 deniers et cest treuvé que je devois à Léonard Dumas par l'aultre compte 4 livres 15 sols sur quoy il avoit receu 4 livres 6 sols parce que luy restois 9 sols et les ajoustant avec les 7 livres 18 sols 4 deniers ; je luy delivre 8 livres 7 sols 4 deniers Surquoy faut deduire 56 s que je paye 56 sols 6 deniers quil faut que je paye à Meslaudie ? parce je luy restera 5 livres 10 sols 10 deniers et il me debvra de l'autre compte 22 livres et demie de fer poids de marc. Plus a receu fer. Plus je luy ay balie 16 sols la vente de la part de Jan Plus 7 sols 6 deniers
8-janv.	1634	mon cousin estant icy a baillé au valet du piquey pour mon oncle 4 qtx de fer
8-janv.	1634	Depuis que tous les quatre ont travaillé ensemble scavoir Goutière, Girou, Jean de la Caterou et Peyre. Il s ont receu scavoir Goutière a receu le jour de Nouel 20 sols Plus le dit jour Girou en a receu 15 sols ; Plus le dit Girou et Goutière ont receus 2 bardines ( seau) de vin 8 sols qui vales et 6 sols de viande et 40 sols que je paye à Jan et Bertrand quest 54 sols
9-janv.	1634	ont receu un pistolet d'or 4 livres 5 sols. Plus je paye à Jan et Bertrand outre ce dessus 8 sols de despance et trois sols 6 deniers de laguzage (aiguillage) des pretz quest 6 sols 6 deniers. Je rabatu deux petites piles de mine que les susdits ont tiré lesquelles je prins pour 10 livres
10-janv.	1634	le valet en a recu 4 qtx de fer
10-janv.	1634	le valet en a recu 4 qtx de fer
13-janv.	1634	je baillie pour mon oncle 4 qtx de fer
13-janv.	1634	Je preste au Grand Bernard de la maison neuve pour 40 sols de fer
13-janv.	1634	je balie 8 sols audit Barbut vingt sols
13-janv.	1634	je balie à Meyroulie 24 livres de fer pour 36 sols
14-janv.	1634	en a reçu autres 4 qtx de fer le dit valet du piquay
14-janv.	1634	je balie au susdit Picquaroc 45 sols .
15-janv.	1634	leur ay balie 8 sols je leur reste 12 sols d'un cent de quaritus payé 15 sols pour faire la descharge moyenant qu'un obligé que je du Rouge est payer mayant tiré les dits cent de quartiers
16-janv.	1634	je balie à Desmoulines 32 sols
17-janv.	1634	en a reçu autres 4 qtx le dit valet de piquay
18-janv.	1634	en a reçu autres 4 qtx
18-janv.	1634	je balie à Bertrand de la Meynardit 14 livres pour balier à Mr de Miremond quil ma promis payer en charbon et 20 sols que luy avois balie pour payer sa saillhe(taille?) Plus a reçu de moy 10 sols en 2 fois et ay balie au charbonnier 12 sols

19-janv.	1634	je reçu de Bertrand 14 galiotades de charbon et compte fait il c'est treuvé que je luy devois 3 livres. Il men reste 4 livres 5 sols dans aultre vente quil m'avoit fait par obligé je ?? Balier audit Bertrand 40 sols et je luy doibs 6 sols et 6 deniers d'une demye galiotades de charbon
20-janv.	1634	le valet a recu pour mon oncle 4qtx
20-janv.	1634	reçu du cousin Péchagrier la somme de 200 livres
20-janv.	1634	Je balie à Patague pour Pierre de Marmol 16 sols
21-janv.	1634	baillie au valet de Piquay pour mon oncle 4 qtx de fer
21-janv.	1634	Après avoir fait compte avec le faure des Bitarelles du charbon que j'avois reçu de luy sans prendre de celui que luy et Jan Laborie me doivent par obligé je dheu audit faure 15 liv 10 sols lesquels je luy ay balier et ledit jour mesme luy ay presté 29 livres de fer petit pois monte 43 sols 6 deniers quil ma promis payer en charbon
21-janv.	1634	Je receu de Arnaud Bretel gendre de Barragoy la somme de 10 livres en 2 fourneaux quil ma cuit l'un de Janicot quy a monté 13 galiotades moins une charge; l'autre de Pigon mene au Bugue quy a monte 24 galiotades moins charge d'asnequy me vale lesdits 2 fourneaux 11 livres 2 sols sur quoy a receu 22 sols et le restant qu'est 10 livres lesluy tiendray à compte sur 8 livres qu'il me doit a son particulier et les 40 sols restans sur ce quil me doit par obligé fait ce dessus 21 janvier 1634 signature du Comte de Bouly de Reilhac
24-janv.	1634	je preste à Morre pour 30 sols de fer
25-janv.	1634	Plus je balie audit Beausson 5 sols
25-janv.	1634	je balie audit Beauson 25 sols
25-janv.	1634	faict mesme compte que dessus audit Hélias Nebout auquel cest treuvé luy estre dheu pour sa part de mime 12 livres 10 sols 6 deniers parce et cest treuvé quil avoit receu 7 livres 3 sols 6 deniers parce desduction faite il luy sera dheu pour ce compte 5 livres 6 sols 6 deniers et il doit par ce compte precedant 13 livres parce toute déduction faite. Il me devra 7 livres 13 sols 6 deniers sans comprendre ce quil me doit par obligé ledit jour luy ay balie 15 sols
29-janv.	1634	le 29 du susdit mois je luy ay envoyé par son fils 28 livres de fer petit pois
29-janv.	1634	je leur ay balie douze sols pour ??? De payement ???
31-janv.	1634	Faict mesme compte avec le bouc par lequel cest trouvé tout compte luy estre dheu 59 sols a receu 48 sols le 31 janvier 1634. Plus a receu pour de bure que Conchou a respondu pour 4 livres
31-janv.	1634	je rabatu sur le minier de la Turquerie une petite pile quy appartient à Beausou le Barbut et Hélias Nebout laquelle a estimé 5 livres 5 sols ont receu les 5 sols et leur tendray en comité les 5 livres sur ce quil ont receu de moi
2-févr.	1634	Je balie à Pierre de Marmol 3 livres
4-févr.	1634	je faict compte avec Pigon du charbon qu'il m'avoit vendu soit par obligé ou autrement reçu par la f-- comme aussy de ce quil avoit reçu de moy par lequel conte il cest trouvé que j'avous reçu jusques audit jour quoy quisoit mon oncle Jacques Rey à ma décharge 24 galiotades moins une charge d'asne et il avoit reçu de moy 49 livres par ce compte fait jusques audit jour Il cest trouvé deduit ledit charbon que ledit Pigon me restoit 16 livres 10 sols de ced compte et par un autre précédant compte me restoit 4 livres 13 sols et 7 petites charges de charbon et je luy restois 11 sols parce toute desduction faite il me devra 20 livres 12 sols et 7 petites charges de charbon
5-févr.	1634	Il c'est trouvé que le cuisinier me devoit 7 livres 10 sols et cinq carts d'escus qu'il a reçu en plusieurs fois quest 11 livres 10 sols surquoy il faut déduire 25 sols et quelques brasses ou de façon de scier du rege
6-févr.	1634	je balie au Cousy minaire 8 sols ; je balie à Hélias Nebout une piece de dix sols 8 deniers
8-févr.	1634	je balie à Jan dandré 4 sols et 16 sols que sa femme doit de quelque somme d'un boeuf
9-févr.	1634	je balie à son fils un qtl de fer et ay retiré les susdites livres de fer parce ma ?, un qtl de fer cy 8 livres faut ains et sur le dernier fourneau que je reçu de luy
10-févr.	1634	je envoye à Desmoulin 48 sols
10-févr.	1634	je balie à Puivendran un pistole pour 8 livres 12 sols
11-févr.	1634	je envoyé à Barragoy par son gendre 9 livres 10 sols en une piece d'or appelé un Enry cy 9 livres 10 sols faut adviser sur le livre en charbon ce que Barragoy a reçu outre ce dessus
15-févr.	1634	je balie à Girou et Goutière 10 sols 1 deniers
15-févr.	1634	Je resterois à Goutière et Girou des susdites 2 petites piles de mine quy montoient 10 livres sulement 4 ou bien 5 sols sans comprendre ce que Goutière me doit cy dessus quest 3 livres 15 sols y comprins le chapeau ny 3 livres et 18 sols que Girou me reste de la culiete du bois de la Lande
17-févr.	1634	je balie à Meyroulie 3 livres pour me tirer les pierres d'un ouvrage 3 livres
18-févr.	1634	je luy ay balié un pistole d'or 4 livres 6 sols
22-févr.	1634	Je balie à Puivendran pour 18 sols de fer ma voulu donner l'argent et ne le prins
22-févr.	1634	Je rabatu avec Jan de la Caterou et Peyre de Lacoste 26 charges de mine que j'avois receu du Bournes sur 50 sols quil ont receu parce avons demeure quites pour ce regard. Et ledit jour mesmes je leur ay bailié 10 sols à chascun 20 sols
24-févr.	1634	je balie à Piquareau pour 36 sols de fer et 4 sols quest 40 sols sur un cent de quartiers
27-févr.	1634	luy ay balié 12 sols que je luy devois de journals ; je balie à Pierre de Marmol 10 sols



28-févr.	1634	Tous deux mon fait vente de 5 jours de mine et fait obligés à moy receu par Lafayse et leur ay baillé contant 2 escus d'or pour 9 livres 4 sols
1-mars	1634	Baillie au valet de mon oncle 5 qtx de fer
4-mars	1634	je balie à Pierre de Monribot fer 16 livres monte 18 sols
6-mars	1634	je balie au Rouge 40 sols
9-mars	1634	je luy ay balié fer 13 livres monte 17 sols 6 deniers
9-mars	1634	Léonard a receu une pistole d'or pour 4 livres 6 sols alant à La Douze
9-mars	1634	Plus je balie aus forgerons fer 11 livres pour faire un lian du boucambre cy en ay retiré 3 livres. Plus ils ont fait un aultre lian (lian) au boucambre une loupe de terre fer ou javois la moitié et pezant avant le forger 13 ou 14 livres poids de marc en ay receu 5 livres petit poids. je rabatu aus forgerons 3 barriques 2 de Landrive pour 14 livres et une de Jan Courniol pour 6 livres 10 sols
12-mars	1634	je balie à Goutiere 20 sols
13-mars	1634	en marge je balie au Gauchie pour fin de payement de ce que je luy devois. Faict mesme compte avec le Gauchie par lequel il cest treuvé deduit sa despance luy estre dheu 16 livres 12 sols surquoy a receu 10 sols estant à la Lande oultre 25 sols qu'il m'avoit presté. Plus a receu de mon frère en bled 2 quartons 2 livres 6 sols
13-mars	1634	Jan Bordes ma fait louvrage et je luy ay bailé un ducat pour 5 livres luy faut tenir en compte les 40 sols de plus sur salaire du fondeur quil luy peut estre dheu cy devant le dernier jour de mars an susdit je balie audit Bordes 5 sols ayant mis le feu au fourneau et à garder 4 jours
15-mars	1634	je balie a Toni et Jan de Louis 10 sols
15-mars	1634	faict mesme compte avec Léonard par lequel rabatu 17 livres 15 sols de sa part de despance sur son salaire. Il luy sera dheu 13 livres 18 sols. Plus luy est dheu par le compte precedant 17 sols quest en tout 14 livres 15 sols a receu 9 livres parce je luy reste 5 livres 15 sols. La receu 50 sols le dernier de fer Plus luy ay balié 25 sols Plus luy ay balié 20 sols
17-mars	1634	Je balie à Jan Dandré 20 sols
19-mars	1634	Je fait conte avec maistre Pierre Pinson dit Barragoy de son salaire 54 gualiotades et demie de charbon quil a cuit de 3 fourneaux de Janicot comme aussy de 12 livres quil me restoit de quelque fer quil avoit prins de moy cy devant pour payem[ent] desquels ou auttre plus grand somme qu'il me devoit je l'avois fait assigner comme aussy mons fait compte du charbon quil mavoit vendu ?? 84 gualiotades de 3 fourneaux des fourneaux desquelles gualiotades il m'estoit obligé comme aussy dun brazier quil avoit reçu parce tout compte le charbon que je reçu ou ce quil peut avoir reçu de moy jusques audit jour il cest treuvé mestre ??? de 7 livres 18 sols
21-mars	1634	faict mesme compte que dessus avec Toni de bale par lequel il s'est treuvé rabatu ce quil me devoit luy estre dheu 18 sols et il me doibt 22 livres et demie de fer poids de marc je balie audit Toni 40 sols
21-mars	1634	Faict mesme compte avec Léonard auquel cest treuvé rabatu ce quil me devoit luy estre dheu 5 livres 5 sols et il me doibt 22 livres de fer poids de marc et a receu 10 sols sen alant
23-mars	1634	je balie audit cuisinier un escu d'or pour 4 livres 12 sols
27-mars	1634	on a tire la pale du fourneau environ l'heure de neuf ou dix du matin gardeurs Jan Bordes et Lagorce de Gandaumas chargeurs Petit jan de Laborie et le Gauchie de la Lande
28-mars	1634	28 ma - 1634 je vend à Me Reynaud notaire de Labado- une paire de landiers pour trois livres bien que je les husse vendus a quelque autre 3 liv 10 sols parce qu'il m'avoit fait une sommation à Jan Laborie et le faure des Bitareles 3 livres
28-mars	1634	je balie au Bessou pour les forgerons fer 12 livres
3-avr.	1634	environ l'heure du soleil couché on a commencé à charger de la ??? De leygonie des Bories pour 2 deux tiers et l'autre tiers de la mine de la - -
3-avr.	1634	Plus je paye pour le Gauchie pour 16 sols de pain
4-avr.	1634	j'achepte du cousin Labrande 63 gualiotades de charbon prins a Leygonnie moyennant six vingt livres de laquelle somme il en a reçu reellement 90 livres et les 30 livres ont esté employés pour payer le menage ou salaire du charbonnier et luy ay delivrer la susdite somme en présences du sr de la Genèbre et de ... et pour le surplus du charbon que je reçu qu'est 59 gualiotades et demie le Cuisinier en a fait meme autant au Bugue du Cassemies à la descharge du sr La Brande
5-avr.	1634	je balie au Cuisinier 23 sols
5-avr.	1634	la veille de Pâques Jan Dandré a receu 2 sols
8-avr.	1634	Je balie à Bourriquet 10 sols
8-avr.	1634	je balie à Pierre 3 sols
8-avr.	1634	Je balie à Jan Dandré 8 livres moins un cart de fer monte et un sol quest 17 sols
9-avr.	1634	mon oncle Maurit baille 181 livres et fait une cédule
11-avr.	1634	baillie au valet de mon oncle 6 qtx de fer
11-avr.	1634	je balie audit Jan Dandré 40 sols
11-avr.	1634	Je balie à Pierre de Monribot 3 livres
12-avr.	1634	ont receu un patron pezant 12 livres
12-avr.	1634	Baillie au valet nommé Huguet Aymeric 4 qtx de fer

13-avr.	1634	fait meme compte que dessus avec Le bouc par lequel cest treuvé que tout compte et rabatu Je luy devois 4 livres 9 sols 4 deniers jusques aususdit jour 13 avril 1634
13-avr.	1634	je balie à jan Lagorce un pistolet d'or pour 4 livres 6 sols
15-avr.	1634	je balie au Cuisinier 4 livres 16 sols 6 deniers sur la vente de charbon que luy et Raymond et Helie Lachaud mont fait et 176 gualitades de charbon et en reste audit Cuisinier 40 sols sulement
17-avr.	1634	je envoyé au Cuisinier un escu d'or pour 4 livres 12 sols monte 26 livres 8 sols et je luy reste les 40 sols de la susdite vente de charbon
18-avr.	1634	Je dois au Cuisinier du salaire des trois fourneaux de Leygonnie 36 livres 15 sols et deduit ce quil a reçu je luy doit 10 livres sept sols.
22-avr.	1634	Je balie à Goutière et à son compagnon 20 sols
22-avr.	1634	je balie à Jan Dandré 8 sols et un pot de vin quest 10 sols et une pinte d'huile quil avoit aussi receu 17 sols en tout. Plus a receu en plusieurs fois 6 pintes de vin 6 sols
23-avr.	1634	Pierre de Marmol a prins que je paye du fils de Labram pour 2 sols de pain
26-avr.	1634	Je balie à la femme de Petit Jan de La Lande 22 sols pour le Tibayre. Plus balie audit Tibayre et Goutière un baril de vin quy a tenu 32 potz et leur ay balié la moitié d'une tourte
28-avr.	1634	Je luy ay Balie ou a Bourriquet 9 livres
28-avr.	1634	environ l'aube du jour on a commencé charger la mine de Puivendran, son fils et Desmoulin scavoir quatre Et susdit de Cole de Leygonie des Bories et le ??? Ils ont ??? A n'en prendre que quatre de la susdite de Puivendran
1-mai	1634	environ l'heure de soleil couché la mine des bories cest achevé et ont ?maure de forge de la mine de Leygonie que je fait tirer
2-mai	1634	Je balie à Laparre pour porter à Jan Laborie un jacob--- pour 9 livres 10 sols
4-mai	1634	je balie au Cuisinier 52 sols plus despuis le susdit compte je paye au pintier ?, 3 livres 2 sols que ledit Cuisinier devoit payer à ma descharge ce quil mavoit fait
4-mai	1634	la mine du susdit Puivendran, son fils et Desmoulin c'est achevé le jedy et on a continué à charger de celle de Puivendran savoir 4 cliens jusques et au menage matin 7 mai qu'on a commandé à n'en prendre que trois et huit de la même que je fait tirer à Leygonie ma dite mine c'est achevé samedy bon matin 13 may et à l'heure soleil couché et ont reprins à charger de la mine des Bories et de Gontier et de Girou de tout 5 y scavoir 8 cliens de cele des Bories et 3 de cele de Gontier et a duré cele de Girou et de Gontier jusque au jedy matin 18 may environ l'heure de 8 heures et commencer à charger de la mine de Gontier savoir 3 cliens et du Tibayre et le dimanche 21 may avant jour ont a commncé à metre 4 cliens de la mine de Burie et autres 4 de cele des Bories et en marge le mercredy environ jour faly la mine des Bories cest achevé avons ??? le vendredi 26 may à l'heure de midy
5-mai	1634	paye la taque
6-mai	1634	je balie au fils du faure des Bitarelles 2 escus d'or pour 9 livres 4 sols et une pièce d'or pour 3 livres 5 sols quest en tout 12 liv 9s.
6-mai	1634	je balie à Puivendran 24 sols
6-mai	1634	Je balie audit de Monribot 10 sols
7-mai	1634	je balie au susdit Barragoy un escu d'or pour 4 livres 12 sols pour 4 livres et 12 sols
7-mai	1634	Je achepste de Biarquet-- teysonnier 44 gualiotades de charbon rendu dans ma forge moyennnant la somme de 80 livres de laquelle somme jen ay balie ledit jo--- Biarquet 2 escus d'or pour 7 livres 4 sols presans de Petit Jan de Laborie Ramond Deynon et le P--- valet
7-mai	1634	Je balie à la femme de Jan Dandré 4 sols et un pot de ? quest 6 sols
8-mai	1634	je rabatu avec le faure des Bitarelles deux fourneaux luy que javois reçu cy devant quy montoit 17 gualiotades desquelles gualiotades il cest trouvé monter 19 gualiotades et demie et tout rabatu Il cest trouvé que je luy restois 26 livres 6 sols lesquels je luy ay balié contans et les susdits 15 sols ont esté pour faire le menage de 5 charges de charbon que le (illisible)
8-mai	1634	je balie au Cuisinier un escu d'or 4 livres 12 sols
8-mai	1634	je balie à la femme de Jan Dandré un pot de --- en 2 fois et 5 sols en argent 8 sols
10-mai	1634	Helie de ? ma este de 7 sols de quelque fer qu'il aplus 4 s 6 d
12-mai	1634	baille à Huguet pour mon cousin 4 charges de fer =XII qtx de fer
13-mai	1634	je preste à Léonard Andrau un quintal de fer pour le faut compter que le sa--- d'un fourneau 8 livres
13-mai	1634	je balie audit Biarquet 2 pistoles, un pistole d'Italie et un tiers de double ducat pour 3 livres 5 sols faisant en tout 33 livres 17 sols y compris les susdits 9 livres et 10 sols parce je luy reste 6 livres 3 sols de la susdite vente ma promis faire faire un obligé je le paye et ma fait un obligé de 44 gualiotades de charbon luy ay rendu son obligé et ma payé
13-mai	1634	je balie au Gauchie 18 sols ;
15-mai	1634	Huguet en a reçu VI qtx
16-mai	1634	je balie audit Goutière et le Tibayre un escu d'or 4 livres 12 sols
17-mai	1634	Je fait compte à Jan Laborie de 7 fourneaux que je reçu sr de Foucaudies et en de Belie et cest trouvé que je luy devois de son salaire tout compte et rabatu jusques audit jour rabatu aussy ce que je luy devois pour le compte precedant 24 livres etce sans prejudice de ce quil me doit par obligé
18-mai	1634	Baille audit Huguet VI qtx

19-mai	1634	Je balie au Cuisinier 8 livres 16 sols plus 8 sols et ledit jour mesmes avons compte que tout le charbon que javois reçu du Cassenimie jusques audit jour montent 66 gualotiades et demie sans en ce comprendre celui qui a balie au Bugue et luy sera d'heu de son salaire 20 livres moins 1 sol
19-mai	1634	Je balie à Coucordou pour 28 sols de fer les g--- Il ma promis balier audit Laborie/ plus je balie audit Laborie 16 sols
20-mai	1634	Baille audit Huguet VI qtx
20-mai	1634	je balie à Pierre de Marmol 20 sols
20-mai	1634	a prins un sol de pain du fils de Labram
26-mai	1634	je fait compte avec les gardeurs Jan Lagorce de Guandaumas et autre Jan Lagorce dit Bretagne chargeurs Petit Jan et le Gauchie par lequel compte il cest treuvé que nous avons fondu 10 semaines et quil estoit d'heu de paye salaire scavoir aux gardeurs 80 livres et aux chargeurs 60 livres sur quoy faut déduire 40 livres de despance qu'ils me devoient quest 10 livres chascun parce rabatu la dite despance il s'est trouvé d'heu audit Jan Lagorce de Guandaumas 30 livres lesquels il a receus comptant comprins un pistole d'or qu'il avoit recu auparavant Et pour le regard de Bretagne il a recu 17 livres 4 sols et 3 livres que je paye au Gauchie et Petit Jan de leur part de perols parce que je reste à Bretagne 9 livres 16 sols le 9 juillet je acheve de payer le sudit Bretagne luy ayant balié 3 livres 8 sols Pierou du Bugue
27-mai	1634	reçu du cousin Péchagrier 320 livres produit payé en fer ; je lui dois une charge de fer
28-mai	1634	Je balie au Cuisinier 10 sols en ay deduit 5 sols pour la despance et mestayer
30-mai	1634	en a reçu 6 qtx et m'a apporté 46 Livres
30-mai	1634	je balie à Jan Dandré 8 sols ; luy ay balie une pièce de 20 sols
31-mai	1634	je fait compte audit Pierre de Monribot par lequel cest treuvé luy estre d'heu sa part du lavage de 10 semaines quy luy vaut 30 livres et cest treuvé avoir receu y comprins 28 sols que luy ay balie presanter 14 liv parce font compte jusques audit jour il cest treuvé que je luy devois 16 livre
1-juin	1634	baille à Huguet pour mon cousin 5 qtx de fer et m'apporté l'argent d'une charge
2-juin	1634	je preste à Jan Bordes un patron de relie pesant 10 liv
2-juin	1634	Compte fait avec le Cuisinier par lequel il cest trouvé que je luy devois rabatu tout ce dessus 3 livres 11 sols Plus luy est d'heu le salaire d'un fourneau quy monte 40 gualiotades. Le susdit jour je balie au Cuisinier eun escu d'or
2-juin	1634	je envoyé à Jan Laborie par Laparre 14 livres
7-juin	1634	baille Huguet et au frère de pubre mari de jeane de Meric pour mon cousin Péchagrier 17 qtx de fer
7-juin	1634	je envoyé audit Cuisinier par mon mestayer une pistole pour 8 livres 12 sols
8-juin	1634	gages du valet de mon cousin 24 qtx
8-juin	1634	je balie à Annet son frère tout le menage de charbon et outre et luy ay 37 sols le jour de la St Jean. Je balie à Pierre 5 sols
10-juin	1634	Huguet a reçu 3 qtx de fer
10-juin	1634	je balie au cousin Labrande pour ledit Cuisinier un escu d'or et un pistolet d'Italie monte tout ce huit livres 16 sols
10-juin	1634	je balie audit Laborie 4 livres 14 sols parce je luy reste du susdit compte 3 livres/ luy ay balie 8 sols estant à la Douze
11-juin	1634	Plus je paye à Jan de Bertrand la somme de 15 livres pour le Cuisinier 2 barriques de vin que lui ay vendu
12-juin	1634	reçu du cousin Péchagrier l'argent de 8 charges de fer ; le sus-dit m'a baillé 40 sols
12-juin	1634	Le susdit faure ma apporté une obligation de 63 gualotiades de charbon et luy ay balié 23 livres et 12 livres 10 sols que javois balié à son fils parce je luy en reste 24 livres 10 sols et luy en fait une cédule sans prendre d'autres obligations
14-juin	1634	luy ay balié 28 sols
15-juin	1634	baille au valet de Piquay pour mon cousin 5 qtx de fer
20-juin	1634	Baille à Huguet pour mon cousin 5 qtx de fer
22-juin	1634	je envoye à Jan Bordes par la Roze une pistole d'or pour 4 livres 6 sols
23-juin	1634	Baille à Huguet pour mon cousin 6 qtx de fer
23-juin	1634	le susdit baile a receu 5 livres
24-juin	1634	Je balie à Goutière et le Tibayre 20 sols
25-juin	1634	je fait compte avec Jan Dandré soit de lavage de mine ou Dandré gouverne les vignes l'année passée par lequel compte il cest treuvé que compte et rabatu jusques audit Jour sommes demeures quites L'un ??? Autre soit de la culiete de bois de l'année passée que de la presente année na esté compté dans le dit compte 4 livres 10 sols pour gouverner la vigne de Monjamy
26-juin	1634	Les laveurs ont commence à laver Jan Dandré a receu une teste de boeuf pour 4 sols
30-juin	1634	je balie à Jan de Louis un pistole d'or 4 livres 6 sols. Plus son frère estant malade luy ay balie 25 sols
3-juil.	1634	reçoit de mon cousin 10 liv
3-juil.	1634	Plus je balie à Bourriquet pour 20 sols ??? De fer
4-juil.	1634	a preste à son frère 16 sols pour avoir ses bœufs
4-juil.	1634	je balie au Cuisinier 9 sols

7-juil.	1634	Luy ay balie 10 sols / plus je luy ay balié 5 livres pour son salaire ??? Fourneau de bois ?? /Laclavelie
8-juil.	1634	je entierement payé le Cuisinier de son salaire du premier fourneau en bois de la Clavelie et de aussy payé de fer Mausset ? Tout le bois de castagnerie 16 sols que je luy preste / je envoye au Cuisinier 20 Sols ---
9-juil.	1634	plus luy ay balie 10 sols
9-juil.	1634	je balie au fils du faure des Bitarells un quintal de fer outre le susdit lesquels deux Quintal faut quils sont cont-- sur le salaire du charbonnier de 2 fourneaux que a reçu ? En bons du Sr Foncaude et de la part du féaure et je luy reste -- deux fourneaux 4 livres 15 sols a reçu 21 sols 6 deniers et -- 35 sols
9-juil.	1634	Je balie à Goutière parle susdit Soffron un litre pour prendre du cousin Péchagrier 5 livres. Plus leur ay balie 10 s pour aller avant à Manaurie
10-juil.	1634	mon frère m'a prêté 105 Liv je luy ai baillé à 23 Liv la charge
10-juil.	1634	il faut adviser sur le comte des gardiens ou du fondeur quy est fondue en l'an 34 la mine (en marge)
14-juil.	1634	Huguet a recu pour mon cousin 12 qtx de fer
15-juil.	1634	reçu de mon cousin 3 charges de fer
15-juil.	1634	Je balie au Cuisinier 2 escus d'or cy 9 livres 4 sols
16-juil.	1634	je balie au fils du faure 24 livres 10 sols que iceluy restoit -- ma ---- et outre luy ay balié 3 livres que je lui -- du salaire du charbonnier du ???d'autres fourneaux du bois du sr des ???
17-juil.	1634	je balie audit Laborie 14 livres et 16 livres de fer monte 26 sols et un perol pour 5 livres quest en font 20 livres 6 sols
20-juil.	1634	baillie à Huguet, valet de mon cousin 3 qtx de fer
21-juil.	1634	baillie à Huguet et au valet de Piquay pour mon cousin 16 qtx de fer
22-juil.	1634	je envoye audit Monribot par la femme de Burie un escu d'or pour 4 livres 12 sols. Je reste avec Pierre de Monribot 9 livres 6 sols pour payement desquels il faut que je paye au cousin Péchagrier 5 livres et 4 livres que je luy ay dit de prendre de meysonde ? et 6 sols quil luy ay balie le 16 octobre
22-juil.	1634	compte fait avec les forgerons scavoit avec Toni, Léonard et Denis faisant pour Fransois affineur par lequel cest treuvé qu'ils me devoit de despance 84 livres 2 sols y compris 6 livres 16 sols et 6 quartons de bled quils donnent à mon frère quest pour chascun 21 livres 6 deniers et cest treuvé quil leur estoit dheu le salaire de 22 milliers et 4 quintaux de fer qui leur vale 106 livres 8 sols quest à la part de François affineur 33 livres 12 sols et deduit sa despance Il luy sera dheu 12 livres 11 sols 6 den Surquoy faut deduire une fois 7 sols 8 deniers quil me dheut par un compte du 24 décembre 1631. Plus 3 livres 3 sols 4 deniers à sa part pour un autre plus 8 sols plus autres 8 sols d'un pot Plus 17 livres 12 sols que Reynaud luy balia monte ses articles 21 livres 19 sols et desduction faite sur lesdits 12 livres 11 sols 6 deniers. Il me devra 9 livres 7 sols 6 deniers. et quand au fer que je receu de leur part quest une fois un quart 25 livres. Plus 12 quintaux quy montent à 20 livres 10 sols la charge 90 livres 9 sols quest sa part à partager en 3 30 livres 3 sols sur quoy a receu 24 livres il luy est advenir 6 livres 3 sols. Plus me doibt 11 livres de fer pour 15 sols avant que la maladie vint dans ma maison. Plus 40 sols pour sa part de la despance que Léonard faite pendant la maladie parce desduction faite il me sera dheu y compris les 40 sols derniers 5 livres 4 sols 6 deniers et 15 sols des 11 livres de surquoy il faut deduire 10 sols de sa part du salaire de 20 quintaux de fer menu? parce toute desduction faite il me devra 5 livres 9 sols 6 deniers et je luy reste de son fer à sa part 1 quintal 4 livres 2
23-juil.	1634	baillie au valet de Piquay pour mon cousin 5 qtx de fer
25-juil.	1634	je fait compte audit Le Cuisinier charbonnier par lequel cest trouvé que javois reçu de luy en desduction de laferme que je luy avois fait de tout le bois du casseinne ? Questoit neuf vingtz treze gualiotades compris le charbon quil a balié au Bugue pour le cousin Labrande jean ay reçu huit vingt une charges sans icelles comprendre des charges d'asne quil dit avoir perdu au Bugue Et pour le regard de son salaire il est trouvé en avoi este entierement payé comme aussy de 10 livres et 2 milliers de rege et cest trouvé m'estre redevable de 22 livres 9 sols et luy ay balie 40 sols le 29 juillet 1634 susdit et sans préjudice de cequ'il me doit par obligé ny des coins et bonbe ? de fer que luy ay payé. plus luy ay balie un escu d'or le 19 aout an susdit et un cart de fer cy
27-juil.	1634	je balie audit Gauchie 16 livres
29-juil.	1634	Plus cest treuvé que je devois au Gauchie 21 livres 10 sols y compris sa part de perols et c'est trouvé avoir receu 10 livres 2 sols et 30 sols pour sa part de perol par ce tout compte je reste audit gar---- 9 livres 18 sols ay balié a son frère un escu d'or 4 livres 12 sols le 29 juillet an susdit
1-août	1634	ai baillé à Pubronnet une ??
1-août	1634	est luy avons fait mener auparavant par Boudy mon valet 5 qtx
1-août	1634	Plus estant au Bugue a reçu 40 sols
4-août	1634	Je balie à Petit Jan un pistolet d'or pour leur balier le 4 août quils ont receu 4 deniers 6 sols
7-août	1634	Prêt de 9 carolus à ?
10-août	1634	je balie à jan Laborie 5 livres
11-août	1634	compte du fer battu reçu du cousin de Lamartinie + 300 livres que je suis tenu d'acquitter envers la delle de Lacave signé Rey
11-août	1634	compte fait mon cousin m'a baillé l'argent de 10 qtx de fer
11-août	1634	nous avons fait du charbon

12-août	1634	je balie au Bouc un escu d'or 4 livres 12 sols
16-août	1634	Prêt à Jan de Lespagnol 12 s 6 den
18-août	1634	luy ay balie 40 sols et pour 16 sols 8 deniers de fer 56 sols 8 deniers
18-août	1634	je balie à Léonard fer 11 livres moins un cart 10 livres 1/4
19-août	1634	Compte fait avec Jan Laborie ce Jourd'hui par lequel a esté rabatu scavoir 16 gualiotades du second fourneau du Sr des Faucodies par la monte dicelluy 33 du quartier. Plus luy ay rabatu deux fourneaux deniers de celle balié quy ont monté 66 gualiotades
20-août	1634	je reçu 5 fourneaux du bois du sr des Foucaudies jusques soit de Barragoy ou son gendre du faure et de Jean Laborie lesquels montent huivt vingts sept gualiotades
20-août	1634	Plus luy a esté rabatu 8 gualiotades et demie quil m'avoit balie. Plus luy luy a esté rabatu ? de ra ??? 22 gualiotades et donne parce rabatu ce que a receu de moy sur 9 livres 12 sols sans prendre de ce quil me doit sur les dits fourneaux c'est trouvé luy este 29 livres 12 sols sans prendre de ce quil me doit par obligé dans lequel compte ma esté rien compris
21-août	1634	baillie à Huguet pour mon cousin 6 qtx de fer
21-août	1634	le susdit jour je balié au dit Laborie un escu d'or 4 livres 5 sols
22-août	1634	en ay baillé au frère de Pubronnet 3 qtx en vertu d'une lettre de mon frère
22-août	1634	plus jay balie audit Louis 2 escus d'or 9 livres 4 sols. Plus a receu 15 sols Plus a receu 10 sols
22-août	1634	ont receu 3 barriques de vin 2 de Peyre Fongondal 13 livres et une de Fongondal 7 livres que je paye 20 livres 10 sols
22-août	1634	plus ont prins de Laufreyac 2 barriques de vin que je paye à Meyfondie 13 livres 15 sols
22-août	1634	il cest treuvé sur la talie 42 livres 12 sols et 55 sols qu'avons de talie Outre les susdites 5 barriques de vin
23-août	1634	le susdit a receu 6 qtx
24-août	1634	luy en ay fait mener 2 qtx à 4 h plus luy ay baillé pour payement de 150 liv 10 sols qu'il m'avoit presté
25-août	1634	Je balie au gendre de Jeantou de la meynardie une pièce de 50 sols sur gualiotades quil ma dit me vouloir rendre / plus je balie au susdit nommé Lasfontias 5 livres
26-août	1634	Je balie à Goutière et Girou 16 sols
3-sept.	1634	baillie au frère de Pubronnet 2 charges de fer en déduction de 6 charges que jen avois vandu audit Pubronnet estant à Périgueux pnt Vezac apothicaire 24 Liv 10 sols la charge pris dans la forge
3-sept.	1634	jen ay de ?? Au frère de Pubronnet en 2 fois 3 ou 4 jours après ? 3 charges
3-sept.	1634	ledit Pubronnet m'a baillé l'argent de 2 charges = 49 livres
5-sept.	1634	Pierre Maurel dit Pubronnet et moi avons fait compte tout le fer que tant lui que son frère ont reçu de moy jusqu'audit jour c'est ? Me devoir 52 ? Et une charge de fer prêté le dit jour laquelle monte 24 liv 10 sols
6-sept.	1634	Plus leur ay balie 4 sols et 2 sols de pain cy 6 sols je balie à Girou 40 sols compris un chapeau 40 sols
6-sept.	1634	le Gauchie a receu 30 sols
6-sept.	1634	plus j'ay payé à mon frère en bled 3 livres 6 sols
6-sept.	1634	ay balie à Toni son beau-frère 30 sols
6-sept.	1634	faits mesme compte avec Petit Jan par lequel il cest treuvé que rabatu son salaire de charges et 8 livres 6 sols 3 deniers sa part de mine compensa[ti]on faite sur 18 livres de chataignes quil me devoit il cest treuvé que je luy restois 4 livres 7 sols 3 deniers a receus lesdits 7 sols 3 d. sans comprendre ce qu'il me doibt par obligé
6-sept.	1634	A receu un perol que je balie à sa femme
6-sept.	1634	A receu un petit pot
6-sept.	1634	A receu un quarton et demy fer
6-sept.	1634	ay balié à sa femme 52 sols 6 deniers
11-sept.	1634	ay respondu à un pintier* d'une pinte 40 sols
12-sept.	1634	Petit Jan a receu sur le pourceau qu'il ma vendu scavoir une fois 20 sols pour payer la talie. Plus 40 sols pour en achepter un autre. Plus 16 sols à metre Jacques plus 5 sols acheve de payer sa taille. Plus luy ay presté 40 sols pour balier à Michelou
16-sept.	1634	Plus à Goutière 23 sols Ay balie 13 sols une tourte 8 sols = 21 sols. Plus ay balie à Girou et Goutière 20 sols. Plus ay receu 2 sols
17-sept.	1634	Fatourel a reçu de moi 2 charges 1/3 de pots tarés et 3 autres pots et quelques marmites = 25 liv et reçu en déduction 3 livres qu'il me bailla estant à Perigueux reste 22 liv . J'ai reçu un fromage de fourme pesant 20 livres ma roumaine petit poids
19-sept.	1634	je balie à Jan Bordes 2 pistoles d'or pour 8 livres 12 sols
25-sept.	1634	Plus ont receu en pain, vin ou argent 5 livres 3 sols et jusques au lundi 25 septembre outre ce dessus. Monte toute la susdite despance y compris le vin 84 livres 5s
26-sept.	1634	je balie à Toni 5 livres 14 sols
30-sept.	1634	je balie à Jan Laborie 20 sols et 11 livres et demie de fer monte 19 sols quest en font 40 sols
30-sept.	1634	Je balie à Léonard 4 livres 10 sols sen alant

30-sept.	1634	faict mesme compte que dessus avec Toni de Bale par lequel cest treuvé que tout compte et rabatu luy debvois 6 livres 16 sols et me doit 22 livres et demie de fer poids de marc rabatu le compte precedant et jusques au susdit jour je paye 7 sols d'un devancier à Conchou
30-sept.	1634	plus ils ont receu 3 livres 5 sols jusques au samedi 30 septembre que Léonard sen est allé
1-oct.	1634	je fait compte avec Petit Jan que rabatu 9 livres du pourceau que javois achepté de luy il cest treuvé en avoir esté payé et de de plus cest treuvé me devoir 14 sols jusqu'au 10 janvier 1634 sans compter les 15 livres 10 sols des chataignes ny 2 quartons de bled qu'il me doibt par obligé
4-oct.	1634	Je balie à Jan Laborie 3 livres 10 sols et luy 3 livres 10 sols et luy dit de prendre de Guilhaume de La Douze 4 livres 10 sols quest en tout 8 livres
5-oct.	1634	je preste au gendre de Jan Laborie une paire de soufflets de marechal tous neufs le 7 octobre 1634 pour un mois sulement et outre luy ay presté 20 et tant de livres de fer
11-oct.	1634	Plus ont receu 5 livres jusques au 11 octobre Plus 52 sols
14-oct.	1634	je balie au Cuisinier 5 livres 12 sols--- fourneau de la Clavelie Plus a tenu pour 43 sols parce (pliure) fourneau livres total 7 livres 3 sols 6 deniers en marge
17-oct.	1634	je balie au Cuisinier ou bourriquet en fer ou argent 40 solsJe balie au Cuisinier 50 sols parce le salaire du susdits fourneau est payé et aura reçu de plus de 30 sols
18-oct.	1634	ce jourdhuy je fait compte avec les forgerons scavoir avec Jan de Louis, Louis Plantades dit Bouc, Toni de Bale et Léonard pour lequel cest treuvé leur estre dheu le salaire de 28 milliers et un quintal et demy de fer quy vont aus affineurs scavoir à Jean de Louis 42 livres 4 sols 6 deniers et au Bouc 28 livres 3 sols et aus martelleurs 63 livres 6 sols 9 deniers ( total) et cest treuvé quil devoit de despance 71 livres y compris 3 livres 14 sols que je luy dois payer à Morre quest à la part de chascun 17 livres 15 sols parce deduit la susdite despance je deb--- audit Jan de Louis 24 livres 9 sols 6 deniers sur quoy faut déduire 8 livres quil cest treuvé avoir receu parce je luy reste je luy reste 16 livres 9 sols 6 deniers lesquels ont receu le susdit jour en 3 escus d'or et une pièce de fer 50 sols et 3 sols 6 deniers je leur reste 10 sols à tous deux du fer menu
18-oct.	1634	faict mesme compte avec le bouc par lequel cest treuvé luy estre dheu 28 livres 3 sols de son salaire sur quoy faut déduire 17 livres 15 sols de sa part de despance parce luy sera dheu 10 livres 8 sols sur quoy a receu 21 sols et a esté entièrement payé de ce que je luy devois pour le compte precedant receu 8 livres 12 sols parce je luy reste 15 sols
18-oct.	1634	Plus ledit Cuisinier a reçu de Pierre de Thienne de La Chapelle pour 8 livres 6 sols de vin que Pierre de Thienne me devoit
18-oct.	1634	faict mesme compte de l'autre part avec Toni de Bale par lequel il c'est treuvé luy estre dheu de son salaire 31 livres 13 sols surquoy faut deduire 17 livres 15 sols de sa part despance parce luy estre dheu 13 livres 18 sols et faudra déduire 12 sols quil me doibt par le compte precedant ayant rabatu 22 livres de fer en argent quil ne devoit par le compte precedant parce luy sera dheu 13 livres 6 sols a receu 13 livres je luy reste 6 sols
19-oct.	1634	Plus moy estant à Bordeaux mon frère a donné au Cuisinier ou à Lissou sa femme en 4 fois 18 livres 12 sols
20-oct.	1634	Sa femme a reçu de bœufs 22 sols / je balie au Cusinier 9 livres/ plus a reçu 3 sols
25-oct.	1634	Huguet en a reçu de mon cousin 4 qtx de fer
29-oct.	1634	Plus a receu 25 sols de plus me doit 5 livres de la que je balie à Girou culiette du bois de la Tour pour luy balie de lan prochain 1634 Girou me doit 8 livres 6 sols plus a receu 30 sols plus a receu 40 sols(+ notes en marge)
1-nov.	1634	j'ay fait compte avec Jan laborie par lequel nous avons rabatu deux fourneaux du bois quil avoit achepté du sr Reynaud, lieutenant de la Douze desquels ont monté 55 gualiotades et demie desquelles me suis treuvé luy estre redevable du tout y compris un salaire de 9 livres 15 sols et 10 livres 18 sols que je luy reste de compte précédant quest 20 livres 13 sols sans prejudice de ce dessus que je balie à petit Tonnet ny a ce qu'il me doibt par plusieurs obligations
1-nov.	1634	je balie audit Laborie 10 livres 13 sols parce je luy reste 10 livres/ moy estant à Bourdeaux mon frère a envoyé à Jean Laborie 17 livres de fer monte 25 sols 6 deniers
7-déc.	1634	Je balie . Plus j'en ay balie au fils de Puivendran 5 sols Beausou 20 sols et au fils de feu Glene autres 5 sols
15-déc.	1634	Petitou a reçu compris ce dessus 40 livres compte fait je envoye à Jan Laborie fer 11 livres par plus ay balie à Boudeyrou pour (illisible) fer 16 livres le 7 janvier 1635
23-déc.	1634	Je fait compte avec le Cuisinier de haut fourneaux que je reçu de luy de la Clavelie quy ont monté à 30 gualiotades comme aussy du charbon que je reçu de Cassemie et de l'afferme que je luy avois fait et cest treuvé que javois esté sur payé de 7 gualiotades de l'afferme parce compte fait je suis esté entierement payé du charbon qu'il mavoit vendu de la Clavelie ensemble du Cassemie et cest treuvé que rabatu tout le susdit charbon ensemble quelques gualiotades quil y en a heu davantage par de celuy quil m'avoit rendu et rabatu aussy son salaire et menage. Il cest treuvé que je luy devois 20 et 5 livres 16 sols et outre le susdit charbon je reçu du susdit Cuisinier 35 gualiotades moins une charge d'asne sur le charbon qu'il me doit de Laudanie et luy ay paye son salaire / je balie au fas- 36 s
23-déc.	1634	Je fait compte avec Léonard Andrau du charbon que je reçu du bois du sr des Foucaudies sa part seulement que tout luy que Jean Laborie et Bretel mavoit vendu et cest treuvé que jen avois receu

		102 gualiotades quest 14 gualiotades et demie de plus que de sa part parce je cest trouvé que je luy devoit les 14 gualiotades et demie payées du charbon ensemble rabatu le salaire du charbonnier et menage de 23 livres y comprins le menage de 3 gualiotades de charbon quil a fait mener et ma dit luy este dheu parti quil le tiers au premier fourneau dudit bois des Foucaudies quest 11 gualiotades une charge d'asne desquelles il en faudra deduire 4 à sa part quil men reste du bois de Janot et leur restois 12 livres et il en a reçu sa part quest 4 livres et cest trouvé quil a reçu de la vente quil mavoit fait en seul de 63 gualiotades en ay reçu 35 et luy ay payé le salaire ??? et ay paye aussy le menage parce il me reste de cest obligé 28 fait le susdit compte le mois et an susdit le susdit jour le susdit Andrau le mois et an susdit a reçu les 23 livres que je luy restois cy dessus
23-déc.	1634	je luy ay balié 20 sols
23-déc.	1634	Pierre de Marmol a receu 4 livres
23-déc.	1634	Je balie a Jan Dandré fer 11 livres et 20 sols
23-déc.	1634	Je balie au Rouge et à Meyroulie 25 sols sur un ouvrage
24-déc.	1634	Je envoie par Guillaume de Bordes de la borie à Beausou Puivendran et le le fils de feu Tonnel une pistole d'or pour 8 livres 12 sols
24-déc.	1634	Plus je balie au fils de Puivendran 8 sols et ay ( effacé) balie au fils de Gironnet de Mouzens pour 30 sols 8 deniers de fer qu'il a promis de balier à Puivendran et Tonnel. Sur ce dessus que Beausou a receu je le luy ay rabatu sur sapart de 2 jours de la mine
1-janv.	1635	je fait compte de ce dessus à Bretel gendre de Barragoy
1-janv.	1635	je paye audit Michelou 8 livres 10 sols ma remboursé sauf que de 2 sols. Je lui presté un escu d'or pour 4 livres 12 sols a balie d'une femme de Ladouze
1-janv.	1635	je baile à Meyroulie 30 sols
1-janv.	1635	plus ont receu 5 sols. C'est ce dessus pour un ouvrage
1-janv.	1635	Compte fait audit Jan Laborie par lequel luy a este rabatu son salaire du bois des Foucaudies du quel cest trouvé luy être dheu 20 livres 2 sols comme aussy cest trouvé luy este dheuet à Bretel 55 gualiotades et demi de charbon sur lesquelles en avons deduit 11 gualiotades moins une petite charge pour le faure des Bitarells parce il en restera audit Bretel et Laborie 44 gualiotades et 3 charges d'asne quest pour chascun 22 gualiotades et une petite charge et demi sur la part duquel Laborie en avons deduit 7 gualiotades quil men devoit du bois de Janot et les 15 gualiotades je luy tiendray en compte sur 20 gualiotades quil men reste un obligé quil avoit fait à feu mon père parce il men restera dudit obligé 6 gualiotades et demi et luy ay payé le salaire desdits 15 gualiotades et luy ay payé le salaire desdits dit que je luy devois le salaire de 20 gualiotades quil mavoit balie cy devant parce payer dudit obligé parce rabatu ce que je luy pouvois devoir soit du bois de Janot que du susdits bois latte ou menage que de ce que je luy estois par le compte precedant il acheve de payer entierement ledit Laborie des susdit 38 livres
5-janv.	1635	je balie frère de Gauchie un pistole d'or parce 4 livres 6 sols
17-janv.	1635	je balie à Bessou un escu d'or pour 4 livres 12 sols : plus je balie au Cuisinier 10 sols
17-janv.	1635	plus je balie à son fils un qtl de fer pour 8 livres 6 sols il me reste / je restois au faure 30 sols de l'obligé du metayer auparavant le susdit qtl de fer javois balie au-- du faure 44 sols et donne du fer ---- du charbon / Plus me doit 3 sols 3 deniers et de reste de quelque fer --- print le faure et moy avons fait compte le 10 jung 1635 et sommes demeurés quites
28-janv.	1635	je achepte de ?Roubert susdit 20x12= 240 gualiotades de charbon rendu dans ma forge moyennant la somme de 12 x 20 = 240 livres et a l'instant ay balie a mr Roubert 20 livres et luy dois 100 livres a Denis Caresme a esté present a ce dessus Jan Laborie et un Reynaud cousin germain et Louis Raynaud
29-janv.	1635	Je balie au frère de Pierre de Marmol 50 sols
31-janv.	1635	Plus je balie à la Lissou 5 livres / Plus je balie à Pierre de Thienne pour le ?? 4 livres 3 sols rabattu avec le Cuisinier le fourneau du Cassemie et rabatu aussy ce dessus il c'est trouvé que je luy devois 45 livres 17 sols et navons rabatu le fourneau de Laudinie ny son salaire lequest a monte 39 gualiotades je balie audit Cuisinier 18 livres le qtl de fer/ plus ay balie a ????? 42 sols de fer/ plus a reçu fer un qtl
31-janv.	1635	je balie audit Laborie fer 11 livres
1-févr.	1635	je balie le premier de fer à Jan Dandré 50 sols
1-févr.	1635	je balie à faire une mule (meule) au Picquaros scavoit au Rouge, Meyroulie et un autre et leur ay promis 3 livres 10 sols et un pot de vin ont receu 30 sols en argent. Plus ont receu pour 30 sols de fer et le pot de vin
14-févr.	1635	j'ay balie audit Bordes 22 livres de fer
17-févr.	1635	je balie à Jan Laborie 5 livres
17-févr.	1635	j'ay balié 10 sols
25-févr.	1635	je balie audit Roubert fer 13 livres monte 19 sols 6 deniers qui ma balié le dernier de fer je balie au Roubert 50 livres
27-févr.	1635	je balie audit Lasfontias 6 livres/ je reçu du susdit Lasfontias 21 gualiotades et une charge de charbon je le tout paye en luy baliant 6 livres que je luy reste
27-févr.	1635	je balie à Pierre un escu d'or 4 livres 12 sols
27-févr.	1635	Jan Bordes ma achevé de fer louvrage

1-mars	1635	Jan Bordes ayant fait le susdit ouvrage on a tiré la pale du fourneau à l'heure de 3 heures après midy gardeurs Jan de Gandaumas et le dit Bordes chargeurs, Petit Jan et le beau-frère dudit Bordes
4-mars	1635	Plus le dit Roubert m'ayant rendu une piece de 12 livres je luy ay balie 14 livres le 4 mars parce je reste audit Roubert seulement 47 livres
4-mars	1635	Je balie à Jan Laborie
4-mars	1635	Ont a commencé à charger de ma mine du Bournes et d'un peu que Gontier en avoit tiré en ma-- qui est a moy jusqu'au 4 mars heure du soleil couché à charge de cele de Leygonie des Bories scavoir 2 cliens de La Doussé et 9 cliens de cele de Bournes ou de Leygonie quest par moitié les 2 cliens à part et a duré ma mine douce jusques au 11 mars après jour faly quon a commencé à charge de cele de Gontier et de Girou et en portent 2 cliens seulement
5-mars	1635	Je balie au dit Pey 23 Livres /Je reçu dudit Roubert 35 gualiotades et 3 charges d'asne de charbon et luy ay paye le salaire du charbonnier et outre luy ay balie 6 livres sur les 24 livres
5-mars	1635	je balie à Jan Laborie 13 livres 4 sols
6-mars	1635	Plus je balie audit Laborie fer 26 livres
7-mars	1635	Plus je balie audit laborie fer 16 sols
8-mars	1635	plus je balie audit Laborie de mars sept escus d'or pour 32 livres 4 sols pour payer quelques fourneaux qu'il achepte de Plazanet cy 32 livres 4 sols
9-mars	1635	je balie à Pierre de Marmol fer 13 livres 3 cartz
9-mars	1635	je balie à jan Dandré
12-mars	1635	je balie au dit Bordes un escu d'or 4 livres 12 sols
13-mars	1635	Fatourel et moy avons fait compte par lequel c'est trouvé que rabatu les asmes un fromage par menage de charbon je lui ay dheu 13 liv 7 sols 6 d et luy ay baillé pour 24 liv 10 sols mo- - c'est trouvé me devoir 11 liv 2 sols 6 d paye tout ce que je lui devois a baillé aux gardiens pour 31 sols?
15-mars	1635	Jan de Lespagnol de Brugiere me doit pour 16 sols de fer luy ay presté le 15 m'a porté une roue de broite ? 8 sols
19-mars	1635	prêt a Grand Bernard de la maison pour 41 sols de fer savoir 25 liv
19-mars	1635	le dit jour jen ay preste a Rabete ??? De la Ferieyre pour 25 sols
20-mars	1635	luy ay balié 50 sols
20-mars	1635	je balie 10 sols
23-mars	1635	Ma mine du Bournes cest achevé à une heure de nuit qui on a commencé de charger de cele des Bories
25-mars	1635	Je balie à girou et Goutière un pistolet d'or pour 4 livres 6 sols
29-mars	1635	On a commencé à porter douze cliens de mine scavoir 10 cliens de cele des Bories et 2 de cele de Gontier
29-mars	1635	Je balie à La Roze 40 sols
29-mars	1635	Pierre a receu un devantier * 8 sols
31-mars	1635	Je balie à Girou 10 sols
31-mars	1635	Je balie au Gauchie 10 sols ;
2-avr.	1635	luy ay balie 10 sols pour balier à maitre Jacques
7-avr.	1635	je balie à Bernissou et son beau-frère 40 sols
7-avr.	1635	je balie à Jan de Gandaumas 6 pistoles d'or 4 livres 6 sols
7-avr.	1635	2 sols le jour de Pasques
7-avr.	1635	Pierre le chargeur a receu un devantier qui monte 8 sols 6 deniers
7-avr.	1635	Je baile à Petit Jan un escu d'or pour 4 livres 22 sols
7-avr.	1635	Surquoy faut déduire 55 sols que je luy debois de journées
10-avr.	1635	Je balie à Jan Delguarou 28 livres 10 sols sur ma vente de 32 gualiotades de charbon quil ma fait rendre dans ma forge moy-- 60 livres que je luy en ay promis
10-avr.	1635	le jour de Pasques leur ay balie 10 sols
10-avr.	1635	ont receu 4 livres 12 sols
11-avr.	1635	le susdit jour je balie à Jan Laborie un petit ?? Pour 4 livres 4 sols
12-avr.	1635	je fait compte avec Jan Laborie par lequel cest trouvé luy esté dheu 45 livres 6 sols des fourneaux de Petitou. Plus des fourneaux de la Bay- - 52 livres 12 sols
13-avr.	1635	Plus 7 livres de reste de quelques gualiotades quil devoit lesquelles payées je luy reste lesdits 7 livres parce le tout monte 111 livres 18 sols que je lui doibts et cest trouvé avoir reçu de moy 60 livres 17 sols 6 deniers parce je reste audit Laborie 51 livres 6 deniers je balie audit Laborie 18 livres. Plus luy ay balie 5 sols
17-avr.	1635	Je Balie à Pierre de Marmol
17-avr.	1635	Monte ce que jan Dandré a receu 17 livres 2 sols 6 deniers
25-avr.	1635	Je fait compte avec mes forgerons scavoir avec Jan de Louis, Le Bouc son valet, Toni de Bale et Léonard par lequel s'est trouvé leur estre dheu le salaire 12 milliers de fer quy leur vale 52 livres 5 sols quest à la part de Jan de Louis 16 livres 10 sols surquoy faut déduire 6 livres 13 sols 6 deniers parce il luy sera



		dheu 9 livres 16 sols 6 deniers et luy ay balié 8 livres 10 sols et tous les comptes précédants ont esté rabatus je balie au talieur de Laufreyrie pour Jan de Louis 20 sols
26-avr.	1635	Il est dheu a Jan laborie le salaire d'un petit fourneau de Thienne Depeys
27-avr.	1635	je prête à Toni Defevre de village de Château Missier pour 40 s de fer
27-avr.	1635	Je fait compte avec Jean del Rougnou, charbonnier ; son salaire comme aussy ce que je luy ay peu rester du charbon que luy et Helie et Ramond Lachauds m'avoient randu comme aussy 5 livres quil m'a assure avoir payé à son cousin Arnaud Bretel que je luy devoit 13 f?? quil a payé à Bertrand son beau-père ; Il s'est trouvé que je luy ay dheu 45 livres 18 sols nous rabatre 119 gualiotades que je receu de la vente que luy Ramond et hélie Lachauds mavoit fait et men a payé 32 galiotades à la décharge de Hélié Lachaud parce qu'il me sera dheu de la dite vente 12 gualiotades et avons rabatu ce que je luy devois pour le compte précédent
28-avr.	1635	je balie susdit jour audit del Rougnou 10 livres en déduction de ce dessus
28-avr.	1635	Je balie à Puivendran et Beausou 16 livres moyennant 17 sols quil faut que Gironnet leur balie 16 livres
28-avr.	1635	Plus je baille au fils de Puivendran un escu dor pour 4 livres 12 sols
28-avr.	1635	Plus mon frère a balie Beausou et son beau frère 3 livres 10 sols parce ils sont surpayés de 40 sols d'une semaine de mine cy 3 livres 8 sols
29-avr.	1635	Pierre frère de Laroze a receu un escu d'or pour 4 Livres 12 sols
9-mai	1635	Avec les gardeurs Jan de Gandaumas ny estant par lequel cest treuvé qui nous avons fondu 10 semaines 3 jours qui vales aux gardeurs à chascun 42 sols et audits chargeurs à chascun 30 livres 2 sols surquoy faut deduire sur la part de chascun 11 livres 10 sols de despance parce il sera dheu a chascun des gardeurs 30 livres 10 sols et aux chargeurs à chascun 20 livres deduit ladite despance
9-mai	1635	Font compte je dois à Pierre chargeur 5 livres 12 sols jusques a ce jourd'hui 9 may et leur ay payé leur part de pots. Je balie audit Pierre les susdits 5 livres 12 sols que luy restois le 26 may
10-mai	1635	Fait compte avec Pubronnet par lequel c'est trouvé que déduit que J? Recu de luy ou mon frère ou quil avoit donne ma décharge mesmes 5 sols de cordes que donne à Boudeyrou il est tienne que toute compa... faite il ?? De vingt et ??? Livres 10 sols
10-mai	1635	Plus n'a este compté ce qu'il baille pour la brique
11-mai	1635	Je prête audit Pubronnet une charge de fer ; frère a reçu 24 liv 10 sols
11-mai	1635	a baillé à mon frère un double ducat pour ???
12-mai	1635	je fait conte ce jourdhuy audit Goutière et Girou de Tenchy par lequel c'est treuvé que nous avons fondu 10 jours et demy de leur mine quy leur vaut 42 livres sur quoy faut déduire un cart de jour quest 20 sols pour le filon de la mine quy ce treuve tirer lors que Girou y a la Castelonie parce il cest treuvé que rabatu ladite mine ensemble 3 jours un cart de La castelonie quy appartenoit à Goutière Girou et le filon quy faut à Goutière 6 livres 10 sols et au Tibayre 4 livres et à Girou 60 sols parce il cest treuvé que rabatu 29 livres 14 sols que Goutière me devoir Il ces treuvé mestre redevable de 40 sols
13-mai	1635	je balie à Lasfontas de la Casteloumie un patron pezant 14 livres et 40 sols en argent en consid--- de la mine quy ce tire dans son bois. <b>(en marge)</b>
18-mai	1635	Puivendran je receu un perol pour 4 livres 15 sols
18-mai	1635	Puivendran et moy avons fait compte de 3 jours moins un cart de mine quy fust fondue l'an passé 1634 que luy et son fils avoient tiré comme aussy avons rabatu deux jours un tiers que le dit Puivendran, sons fils et Desmoulins avoient ensemble et cest trouvé que le dit Puivendran et son fils avoient receu sur ladite mine 27 livres 5 sols de la mine quil avoient fossoyé dans la plasse près du lavoir et dans ma basse-cour et cest treuvé toute de fonction faitte que le dit Puivendran ma este redevable de 7 livres 15 sols et les desduisant sur 20 livres 11 sols que je luy devois par le dernier compte fait le 23 may 1633. Je luy debvre 12 livres 16 sols et moyenant le present compte un obligé que je luy de Faurie demeure en son entier comme nayant este compte
18-mai	1635	Il cest trouvé estre dheu petit jean 20 livres de son salaire et a receu en bled ou argent 5 livres rabatu 3 livres que je lui devois de journées jusques au 8 mai 1635
18-mai	1635	Plus le dit jour Conchou luy a balié 12 sols estant à la Douze. Plus je balie à Petit Jan 5 sols
20-mai	1635	je balie à Beausou 3 sols
22-mai	1635	je balie à Beausson et son beau-frère un escu d'or 4 livres 12 sols
26-mai	1635	je balie au fils de Puivendran et Tonnel 50 sols
26-mai	1635	susdit Jan de Gandaumas a receu scavoir un pistole quy est cy dessus escript quest 4 livres 8 sols. Plus 10 livres 12 sols que mon frère luy baile en estant et de plus Conchou luy balie un pistole de 8 livres 12 sols monte tout ce dessus 23 livres 12 sols je luy reste 6 livres 18 sols. Je paye entièrement le dit Jan le 26 may an sus cest ensemble de ses pots
28-mai	1635	Loys Roubert a reçu les 18 livres que je luy restois et na reçu un reçu de my de 18 livres
28-mai	1635	je fait compte avec Jan Dandré par lequel c'est trouvé que rabatu 35 livres 10 sols de sa part de son salaire de lavage de 10 semaines 3 jours de mine sur 24 livres 2 sols 6 deniers quil a receu de moy y compris la culiete de bois de l'an passé. Il cest treuvé que je luy suis est redevable de 7 livres 7 sols 6 deniers de quoy a receu un perol pour 47 sols 6 deniers parce je luy reste 5 livres je luy ay balié le susdit jour 50 sols

28-mai	1635	Plus a receu 50 sols
29-mai	1635	je balie à Petit Jan froment deux quartons pour 53 sols
1-juin	1635	2 sols
4-juin	1635	compte de Jean Laborie avril 1635 c'est trouvé luy estre dheu 45 livres 6 sols des fourneaux ... Plus sept livres de reste de gualiotades quil me devoit les quelles payées reste lesdits 7 livres le tout monte à 111 livres 18 sols ; a reçu 60 livres 10 sols 6 deniers ; le 4 juin je paye à Jean laborie ; J'envoie à Duran pour ledit Laborie un Q de fer 8 livres 6 sols 6 deniers
4-juin	1635	Luy ay balié 5 sols
5-juin	1635	je baile à Meyroulie et son compagnon 30 sols pour 3 livres 10 sols de fer ; luy ay presté mon marteau pour tirer les pierres
9-juin	1635	Jes escript à Jacques de Guarrigue de balier à Puivendran 4 livres
10-juin	1635	je escript à Pueronnet de balier à Beausson et luy a balié 4 livres
12-juin	1635	Luy ay balie le 12 juing 44 sols ( note en marge)
14-juin	1635	je balie à Tonnel 50 sols
14-juin	1635	je luy fait balier à Peironnet 50 sols
18-juin	1635	je balie à Beauson et son beau-frère balie donne 40 sols
26-juin	1635	leur ay balié 6 sols
26-juin	1635	plus 4 sols
27-juin	1635	a vendu à Pierre de Jan de Thalme deux quartons de fer pour 54 sols qu'il m'a promis payer et autre me doit pour 10 sols de fer qu'il a prété
1-juil.	1635	je fait compte avec Petit Jan de Laborie par lequel il cest treuvé luy estre dheu de son salaire un part de perol 21 livres 10 sols et compte et rabatu ce quil avoit receu ou quil me pouvoit devoir soit de la culiette des bois quy montent 15 livres 10 sols ou 2 quartons de bled quil me devoit par obligé comme aussy avons rabatu 12 livres de sa part planter le planton 6 livres de g----- et l'autre 48 sols de sa part de celle de la forge parce tout compte et deduit il cest treuvé qu je luy devois 11 livres jusques au susdit jour 29 mai 1634. A receu 15 sols le 4 juin. Plus a receu 20 sols. Plus a receu 28 sols. Plus a receu demy quintal de fer oultre un autre demy quarton que luy ay balié (derniere ligne page 252)
2-juil.	1635	je envoyé à Beausson par Léonard un pistole d'or 4 livres 6 sols
12-juil.	1635	baillé à Andrieu de Pey 8 livres de fer et ? Monte 12 sols 9 deniers et je lui dois 2 journées ?? de marche marteau et lautre de metre une boite à l'arbre et marteau
13-juil.	1635	Loys Andrieu a reçu un perol pour 4 livres 10 sols qu'il m'a promis payer
15-juil.	1635	je balie audit Beausson 20 sols
15-juil.	1635	Plus ont receu de mon frère 4 livres
17-juil.	1635	mon frère a balié à Jan Dandré 46 sols et je luy devois de journées 24 sols jusques audit jour parce ne luy sera compter que 22 sols et tout compte je luy reste 58 sols a receu 8--- et ses journées payées jusque au 11 aoust
17-juil.	1635	Il cest trouvé que tout compte et rabatu avec Laroze je luy reste de son salaire 18 livres 6 sols a receu 28 sols. Plus je luy ay bailé 27 sols plus luy ay balié un pistole d'Italie 4 livres 4 sols. Plus luy ay balie le 17 juillet pour 53 sols de fer
27-juil.	1635	je balie à Beausson 29 sols pour fin de paiement d'une semaine de mine
28-juil.	1635	Je balie à Petit Jan pour 50 sols de bure et 10 sols en argent 3 livres. Plus ay payé pour la façon de son habit 4 sols. A receu 20 sols pour payer le Teysier ; a receu 10 sols de Ramond Lavergne
2-août	1635	j'ay payé au cuisinier le salaire fourneau de Tonnisou de la Castelomie
6-août	1635	je fait compte à Petit Jan par lequel cest treuvé qui font compte et rabatu soit son salaire de gouverneur ? La vignie ou planton qui culiette de bois quil me peut devoir et cest treuvé que je luy devois 8 livres ledit jour je luy ay balie 22 sols . Plus luy ay balie un quarton de froment pour 27 sols. Plus a receu 30 sols et toutes ses journées payées jusques ce jourd'huy 6 8 1635
6-août	1635	compte fait jusques a ce jourd'huy avec Petit Jan et cest treuvé que je luy restois 52 sols
6-août	1635	a receu une pièce de 20 sols cy 21 sols 4 deniers
10-août	1635	je balie à Beausson et son compagnon 16 sols
13-août	1635	je balie aux susdit 5 livres 8 sols
14-août	1635	je envoye par La Roze à Jan Bordes 10 livres 3 sols pour fin de paiement de son salaire de fondeur
14-août	1635	Laroze a receu 8 livres 4 sols pour fin de paiement de ce que je luy devois
24-août	1635	en marge dans le present compte n'est compris le ch?? De la vignie de lan present quest 4 livres 10 sols Oubli fin de page plus le 24 août je balie à Jan Dandré et luy ay payé tout ce que je devois 50 sols et luy ay avancé 6 sols
24-août	1635	Font compte avec Petit Jan jusques ce jourd'huy jour de St Barthelemy je me suis treuvé luy estre 16 sols rabatu ses journées et font ce dessus
27-août	1635	fait mesme compte avec le Bouc par lequel toute desduction faite il luy est dheu 4 livres 6 sols 6 deniers a receu 4 livres 6 sols . Plus je balie à la Plasade pour ledit Bouc 25 sols. Plus sen alant luy ay balié 20 sols
27-août	1635	Jan de Louis sen alant a receu 3 livres

31-août.	1635	J'ai fait conte avec Jan Laborie pour lequel conte et rabatu soit le dernier fourneau de Pascalet que autre il cest treuvé quil me devoit 3 livres16 sols 6 deniers sans comp--- quil me peut devoir par obligé
3-sept.	1635	je balie à Petit Jean 10 sols
4-sept.	1635	je envoye au Minaret un quintal de fer que le dit sr Laborie a receu cy 8 livres
7-sept.	1635	Je balie au cuisinier 41 sols
8-sept.	1635	je balie a faire mener amasser dans le frazier quy seront necessaires aux bons quy est fait a present dans le bois du sr Chausidou au cuisinier moyenant trente livres que luy ay promlis un patron pezant 12 livres et luy ay fait aider deux jours avec mescenaux
15-sept.	1635	je balie au cuisinier en deduction sudit mafaye 3 Livres
15-sept.	1635	Plus a receu fer 24 livres scavoir 12 livres qu'un patron que luy envoie promis et luy en ??? Contre 12 livres monte 18 sols
17-sept.	1635	Je balie à Petit Jean 20 sols. Luy ay balié un patron pezant 10 livres monte 15 sols ; Plus a receu 5 sols
21-sept.	1635	Plus je balie au cuisinier un autre patron quy a peze 10 livres moins un cart monte 14 sols 6 deniers
23-sept.	1635	Il est dheu aus marteleurs 24 livres 15 sols quest pour chascun 12 livres 7 sols 6 deniers et ils donnent de despance 13 livres 7 sols parce je leur est dheu 20 livres 8 sols Quest a chascun 5 livres 14 sols. Je reste à Toni 16 sols les a receus le 23 septembre 1635
28-sept.	1635	Je envoye à Laborie fer 25 sols monte à 37 sols 6 deniers. Je paye à Jan Laborie le salaire de premier fourneau de bois du ???ayant balie au frere de son gendre pour 40 sols de fer pour fin de payment le jour st Luct
30-sept.	1635	je balie au cuisinier 5 livres et 40 sols quil ma promis payer et qu'il avoit reçu ? De Conchou en ayant demeure du cort
1-oct.	1635	Je achepte 63 galiotades de charbon de Jan Laborie en a reçu en desduction de Jan Laborie 32 livres 10 sols je en obligé dudit Laborie dudit charbon
3-oct.	1635	A receu 18 sols
8-oct.	1635	vendu à Peyroutou de Givarsac metayer du sr de Chourniac un perol moyennant 11 livres lequel tenoit 11 selies (seilles) et qqe pot et me l'a promis au premier jour en presence de Andrieu de Pey et Bernodou mon valet a ballié une barrique a Jean de Fumet de la Borie pour 7 liv 10 sols
12-oct.	1635	Et à Léonard 18 sols de ce compte et 20 sols pour le compte précédant et je paye en desduction de ce dessus scavoir 24 sols à Labruny. Plus luy ay balié fer un quarton monte 26 sols Plus luy ay balie 5 sols. Plus je balie au dit Léonard un aultre quarton de fer pour 27 sols. plus Léonard a receu un patron pezant 9 livres. plus je balie à Léonard 29 septembre 16 sols pour balier à sa soeur. Plus luy balie un pot en grand assortiment Plus a receu un patron pezant 10 livres. plus a receu 23 sols de Jeantou Lachaud
16-oct.	1635	Il fait compte avec les forgerons scavoir avec le fils de Jan de Louis faisant pour son père, Le Bouc Tony de Bale et Léonard par lequel cest treuvé leur estre dheu le salaire de 16 milliers de fer quy vale au fils de jan de Louis faisant pour son père 24 livres et au Bouc 16 livres et à Tony et Léonard c'est trouvé leur estre dheu 36 livres quest 18 livres à chascun et cest treuvé quils devront de despance monte 7 livres un sol quest pour chascun 24 livres 5 sols 3 deniers parce rabatu le salaire de Jan de Louis sur la despance il cest treuvé redevable de 5 sols 3 deniers et de 3 livres 2 sols pour le compte precedant et ay balié au filz et dit Jan de Louis la veille de Saint Luc 45 sols sols sen alant
17-oct.	1635	Fait mesme compte avec le Bouc pour lequel sest trouvé estre redevable rabatu son salaire de 8 livres 5 sols 6 deniers du present compte et 53 sols par le compte precedant Oultre 45 sols que je luy balie sen alant. Plus luy ay presté 3 aulnes moins demi cart et bure à 40 sols l'aulgne monte 5 livres 15 sols
17-oct.	1635	fait mesme compte avec Toni de Bale pour lequel cest treuvé m'estre redevable du present compte rabatu 18 livres de son salaire de 6 liv 5 s 3 d
17-oct.	1635	Leonard me reste de present compte 6 livres 5 sols 3 deniers rabatu 18 livres de son salaire a Hélie Lachaud pour Léonard fer 36 livres. Plus luy ay balie 10 sols pour balier aus paque---
18-oct.	1635	fait meme comte avec Girou par lequel toute desduction faite il cest treuvé luy estre dheu 6 livres. Je luy balie 36 sols. Plus luy ay balie 30 sols je luy reste 54 sols a receu 4 sols. Plus a receu 20 sols ou bien 15 sols je le entre dement ? payé luy ayant balié 30 sols
20-oct.	1635	je balie à Jan Dandré 12 sols
30-oct.	1635	je balie à Beledant 2 sols et 6 deniers
30-oct.	1635	je balie à Pierre de la Castellonie un escu d'or sur la mine quey tiré dans son bois oultre ce dessus qu'il a receu 4 livres 12 sols ( <b>en marge</b> )
30-oct.	1635	plus je balie à Beausson et Beledant son beau-frère 3 livres 4 sols
30-oct.	1635	Je balie à Beausson 1 sol
30-oct.	1635	je balié à Jan Dandré 30 sols ; Pierre de Marmol me doit 10 livres et tiers de la culiette du pré de Vigerie acquis de Léonard Lacoste de l'an 1635
8-nov.	1635	Ont recu 12 sols; Je balie à Meyroulie 2 sols; luy ay balié 14 sols quest 28 sols pour 14 quartiers que je fait mener de la Peyriere près de la Forgote
14-nov.	1635	Je baille à Jean Laborie 9 livres. Plus jay bailé deux aulnes et demie de bure à 45 sols l'aulgne 5 livres 12 sols 6 deniers
17-nov.	1635	je balie à Beausson et son compagnon 52 sols
17-nov.	1635	plus luy ay balie 2 sols pour pour avoir des sabots

17-nov.	1635	Plus je balie au fils de Jan de Louis la veille de Nouel sen alant 45 sols . Plus en fevrier Jan de Louis a receu 8 sols
22-nov.	1635	je balie à Pierre de Monribot 8 sols
22-nov.	1635	je balie à Meyroulie un escu d'or pistolet pour 4 livres 12 sols sur un cent de quartiers et ??? leur donner que 8 livres du cent
24-nov.	1635	plus ont receu 5 sols
26-nov.	1635	ont receu un pistole d'or pour 4 livres 6 sols
1-déc.	1635	Je balie à Andrieu de Pey une pièce de 52 sols pour apporter à Jean Laborie / balie pour un chêne 43 sols faut deduire sur ce dessus 4 livres 12 sols . Plus le 18 décembre je balie à Laborie 34 livres surquoy faut déduire 27 livres 10 sols que je lui restois d'un obligé parce que il faut que je conte 6 livres 10 sols
1-déc.	1635	leur ay balie 8 sols
2-déc.	1635	baille prix fait a Andrieu de Pey faire la roue de l'affinerie de la forge et faire l'arbre d'icelles marches et boutons et prêtes à travailler me remettre le canal quy est en son ? Accommoder l'empelement et ce moyennant 21 liv une pinte d'huile a reçu l'huile Andrieu me doit 1/16e du bois de la Pradelie
8-déc.	1635	je balie Meyroulie et son compaignon 3 livres
11-déc.	1635	je balie à Jan Dandré 50 sols
18-déc.	1635	je bayle à Meyroulie 35 sols en fer ou argent fin de 2 ouvrages 35 sols
22-déc.	1635	je balie à Pierre de Marmol 3 livres
22-déc.	1635	luy ay balie 15 sols pour fin de payement de 2 ouvrages mont payé
23-déc.	1635	Je balie à jan Dandré 6 sols
26-déc.	1635	j'ay balié à Pierre de la Castellonie 3 livres 5 sols --- Petit Jan estant de la Douze ( en marge)
26-déc.	1635	Je balie à Puivendran Desmoulins et ?? Autre du Caliau 30 sols. Plus je balie à Tonnel 15 sols. Plus je balie au fils de Puivendran un pistole le presant petit Jan et Bernadou 8 livres 12 sols
1-janv.	1636	Compte fait ce jourd'huy avec le cuisinier par lequel c'est treuvé luy estre dheu le salaire de 5 fourneaux de Monribot et quatre que luy en ay rabatu cy devant desquels il reste payé le quel salaire desdits 5 fourneaux luy vent 48 livres et 30 livres que je luy ay promis pour faire mener tous les fraziers et bourrées dudit bois Monribot qu'est entout que je luy doibs 78 livres et c'est trouvé quil avoit receu cy dessus de moy 94 livres 4 sols parce toute desduction faite me restera 16 livres 4 sols et luy ay paye quelque bois que mavoit fait amasser le susdits jour luy ay balie 4 livres 12 sols
1-janv.	1636	je balie à Goutière jan de la caterou 4 livres. Plus estant à la Meynardie je balie à Jan de la Caterou
2-janv.	1636	Compte fait audit Jan Laborie par lequel luy a este rabatu son salaire du bois des Foucaudies du quel cest trouvé luy être dheu 20 livres 2 sols comme aussy cest trouvé luy este dheu et à Bretel 55 gualiotades et demi de charbon sur lesquelles en avons deduit 11 gualiotades moins une petite charge pour le faure des Bitarellles parce il en restera audit Bretel et Laborie 44 gualiotades et 3 charges d'asne quest pour chascun 22 gualiotades et une petite charge et demi sur la part duquel Laborie en avons deduit 7 gualiotades quil men devoit du bois de Janot et les 15 gualiotades je luy tiendray en compte sur 20 galiotades quil men reste un obligé quil avoit fait à feu mon père parce il men restera dudit obligé 6 gualiotades et demi et luy ay payé le salaire desdits 15 gualiotades et luy ay payé le salaire desdits dit que je luy devois le salaire de 20 gualiotades quil mavoit balie cy devant parce payer dudit obligé parce rabatu ce que je luy pouvois devoir soit du bois de bois de Janot que du susdits bois latte ou menage que de ce que je luy estois par le compte precedant il acheve de payer entierement ledit Laborie des susdit 38 livres
2-janv.	1636	Plus m'ayant renvoyé un ducat et double ducat je luy aurois envoyé deux pistoles d'or qui monte à 17 livres 8 sols ayant ?? ? Parce il me devbra de la 29 sols
5-janv.	1636	Plus je balie à Jean laborie 52 Sols
10-janv.	1636	Je balie a Desmoulins Tonnel et un autre de Caliau 5 livres 15 sols scavoir a Desmoulins 40 sols a fourni 35 sols et à l'autre 40 sols Plus je balie à Puivendran 18 sols
10-janv.	1636	je balie à Pierre de Marmol 3 livres 5 sols; plus Jan Dandré 2 sols, 38s. + 2s. = 40 sols; Je balie à Labram pour Pierre 12 sols; je balie à Jan Dandré 7 sols et 5 sols
13-janv.	1636	mon cousin Péchagriier m'a baillé l'argent de 13 charges de fer à 23 liv 10 d la charge = 305 Liv 10 sols reçoit en deduction 100 qtx reçu le 12 janvier 5 qtx
13-janv.	1636	je baille à Huguet et au Piquay 10 qtx de fer
14-janv.	1636	Baillé à Huguet son valet 6 qtx de fer
14-janv.	1636	je balie à Jan Laborie 4 livres 10 sols ; plus je balie Thienne Delrey pour porter à Jan Laborie fer 15 sols
16-janv.	1636	Huguet a reçu 8 qtx de fer
21-janv.	1636	Le Piquay a reçu 5 qtx de fer
22-janv.	1636	Huguet et le Piquay ont reçu de mon cousin 13 qtx de fer
23-janv.	1636	le Piquay reçoit 5 qtx de fer pour mon cousin reste 3 qtx paye 3 charges que je lui dois
23-janv.	1636	Huguet valetde mon cousin m'a apporté l'argent de 5 charges de fer ay baillé 2 qtx de fer
24-janv.	1636	Baillé au Piquay et Huguet pour mon cousin 10 qtx de fer
25-janv.	1636	Baillé au Piquay Pierre ? Mon cousin 5 qtx de fer
26-janv.	1636	Le Piquay a recu pour mon cousin 5 qtx de fer

26-janv.	1636	Je achepte de Pierre Fongondal et Laborie 11 galiotades de charbon rendu dans ma forge moyennant 20 livres que luy en ay promis es présences de Jean dandré et de Annet de Monribot -- receu en deduction 3 livres. Plus a receu pour 4 liv 7 sols de fer le 5 février
27-janv.	1636	Jan Bordes m'a fait l'ouvrage et a gardé 2 jours tout fait et s'en est alé et luy ay balie 5 livres 4 sols ny ayant payé son salaire des dit 2 jours de plus luy ay balié un patron avec un crible de fer lequel il ne luy avons compter Le 1er Juillet au susdit je baile à Jan Bordes sur son salaire de fondeur 16 Livres 10 sols Ayant fait le susdit ouvrage avons tiré la pale.
28-janv.	1636	Baille au Piquay pour mon cousin 5 qtx de fer
29-janv.	1636	baille au Piquay autres cinq qtx de fer
29-janv.	1636	Ay baillé à Huguet 5 qtx de celui des forgerons que mon filleul avait achepte de Toni questoit 6 qtx
29-janv.	1636	j'ai reçu de ma tante en déduction du fer cy dessus qu'ils me doivent 120 Livres
29-janv.	1636	m'a envoyé 30 liv en doubles
30-janv.	1636	le Piquay a reçu pour mon cousin 5 qtx de fer
31-janv.	1636	le Sr Piquay a reçu le fer 5 qtx
31-janv.	1636	une heure après midi et Jan Gandumas et Francilion sont venus le samedi 2 février pour garder et Jan Bordes s'en esté ale, chargeurs Petit jan et Rastounet
31-janv.	1636	Rastounet a receu 10 sols
31-janv.	1636	et men a fait balier autres dix a un ribuard 10 sols Plus luy ay balie 5 sols
31-janv.	1636	Petit Jan a receu 3 aulnes 3 carts de bure quy monte à 38 sols laugne et me a esté 8 sols les journées payées . Plus me doit 17 sols quest 35 sols
1-févr.	1636	Le sr Piquay a reçu pour mon cousin 5 qtx de fer
2-févr.	1636	je balie à Puivendran 8 livres
2-févr.	1636	je balie à Tonnel Desmoulins et celui de Caliau à chacun 26 sols quest 3 livres 18 sols
4-févr.	1636	Ma tante m'a envoyé 150 liv jour de Mardi-Gras
6-févr.	1636	Je preste a jan de Lespagnol de la Brugiere 12 sols de fer 2 carolus monte 20 sols et m'a payé 16 sol quil me doit
7-févr.	1636	Je preste a Bouly fils 9 livres Plus luy est presté 23 sols ? A Miremond avec son procureur de La Douze
8-févr.	1636	Jan Laborie fait conte jusque ce jourd'hui Laborie par lequel rabatu le charbon que je reçu de luy ... illisible
8-févr.	1636	Je preste a Bouly un quintal demy de fer en une ferrure de charrette quy monte a 8 livres 6 sols 8 deniers le quintal laquelle ma promis payer
9-févr.	1636	le cousin Péchagrier m'a baillé à mon cousin 311 Liv et avons cont que je lui restois charges de 6 pistoles d'Espagne ???
9-févr.	1636	Je balie à Pierre 4 livres 13 sols quat 12 livres quil a receu
9-févr.	1636	Je balie à Goutière, jan de la Caterou et un autre homme et à Pierre de la Castelanie 19 livres 8 sols quest pour fin de payement d'une semaine de mine le dit Pierre ? a receu de ce dessus 6 livres pour son taroir quest une quatriesme ??
11-févr.	1636	Le frère dudit Bouly a receu fer 14 livres pour faire les lusus des roues 14 sols
12-févr.	1636	je baille a Huguet pour mon cousin 5 qtx de fer
15-févr.	1636	le Piquay a reçu pour mon cousin 5 qtx de fer
16-févr.	1636	Piquay a reçu pour mon cousin reçu 5 qtx de fer
16-févr.	1636	je paye à Hélie de Lose 5 livres pour Jan Dandré et luy ay vendu son obligé 5 sols
17-févr.	1636	baillé à Piquay les 5 qtx pour final payement de 2 charges. Mon cousin me doit 14 liv de fer que j'avais ?? Dans leur boutique
17-févr.	1636	baillé au sr Piquay pour mon cousin 5 qtx de fer
19-févr.	1636	je balie audit Jan 52 sols; Je balie à Pierre de Marmol 4 livres 4s; plus balie audit Pierre 20 sols; la veille de Pâques je balie à Pierre 5 sols; je balie à Jan Dandré 8sols
22-févr.	1636	Plus me doit 27 sols que luy ay avancé ses journées payées
26-févr.	1636	je balie au cuisinier pour 28 sols 6 deniers de fer et 32 sols qu'il a prins sur le faure de St Sarny quest en tout 3 livres 6 deniers. Plus je balie au cuisinier le 18 février 3 aulnes un cart et demy cart de bure à 42 sols l'aulgne qui monte à 7 livres un sol
26-févr.	1636	Je balie au cuisinier fer 7 quintaux à 8 livres le quintal monte à 56 livres
28-févr.	1636	Huguet a reçu 5 qtx de fer
28-févr.	1636	Huguet a reçu 5 qtx de fer qui en estoit à Meric à mon filleul de 2 charges quil en avoit acheté de ??? Les 4 qtx pour mon cousin Péchagrier et un pour mon filleul et n'en restera un qt pour ce que je reçu
1-mars	1636	Je balie à Pierre de Marmol 4 livres ; balie à Jan Dandré 52 sols ; Plus je balie Pierre de Marmol fer 17 livres
4-mars	1636	ballié à Huguet 5 qtx de fer
5-mars	1636	baille à Huguet pour mon cousin 5 qtx
6-mars	1636	Baillé au Faschat 2 qtx de fer avec ma Roumane pour les gages
7-mars	1636	je balie a Natioosou, meunier 48 sols pour payer la fasson de quelques brasses et me doit 5 livres de foin de l'an passé 1685. Plus je balie audit Natioosou 12 sols. Plus je balie audit Natioosou 5 sols

7-mars	1636	Plus la veille de pasques je balie audit Natioosou 48 sols
10-mars	1636	Je balie à Jan Lapret un escu d'or 4 livres 42 sols
12-mars	1636	Je balie ayant tiré jan de la Catarou leur compagnon 6 livres. Plus je balie à Goutière et Jan de la catarou 10 livres
21-mars	1636	vendu à Helies Deldougniac du Bournes pour 35 livres de mounies ou taques de quoi en ay reçu ? 20 sols qu'il m'avoit guainié auparavant
21-mars	1636	Ay reçu par Meysondet 14 Liv 8 sols me reste 19 Liv 12 sols
26-mars	1636	Ma tante m'a payé 13 qtx de fer qu'elle me devait et m'a avancé 100 livres que je lui dois
26-mars	1636	plus m'a envoyé 30 Liv par Bernodou
29-mars	1636	Je fait conte avec le (-- par lequel je luy ay rabatu 5 fournaux monte 170 galiotades il a reçu de moi 39 livres 3 sols pour tout conte rabattu il s'est treuvé que je luy restois 12 livres moins 3 sols se susdit jour je balie aussi comprins 2 sols
4-avr.	1636	Le cousin Péchagrier m'envoyé par son frère 17 pistoles d'Espagne et cinq doubles d'Italie à 8 liv 12 sols et ce en deduction de 300 liv que je baillé a la veuve de Lacave a sa decharge
5-avr.	1636	je envoye à Pierre 9 livres de fer
7-avr.	1636	Je soubz signé confesse estre contant du couzin Lamartynye de tout le charbon que je luy avoye vandu sy devant et promis laquiter envers ma mère et bien qu'il apartiendra soubz obligation de tous et ferme mes biens et pour plus grande assurance ay signé la presante a la forge de sa maison Signé Duqueyrouy
8-avr.	1636	je balie audit Natioosou 30 sols
8-avr.	1636	Je paye à Petit Louis le salaire du fourneaux quil ma balié pour monsieur le ?? Reynaud qu'est neuf livres y comprins 13 sols quil ma dit que je luy devois moyennant une pipe de vin que je luy ay vandu 20 livres quil a receu et ma balie un escu d'or 4 livres 4 Sols pour ce me reste 6 livres 6 sols. Loys Peyrot ma payé le susdit 6 livres et avons fait conte de tout le charbon que que le sieur Reynaud et luy avolt meme vandu par lequel cest treuvé que je fe-- ay deux quintaux de fer pour 16 livres parce me reste 32 sols 6 deniers je randu la susdite vente au Sr raynaud despuis ce dessus je receu 14 galiotades et une petite charge de charbon et je fait conte que tout rabatu je restois audit Petit louis 7 livres les luy ay payés a labea--
8-avr.	1636	Il faut balier à Goutière, Jan de la Catarou et Ramond de Lande 52 sols à chascun par Petit Jan 7 livres 16 sols . Plus je balie à Goutière 7 sols Plus à Ramond 5 sols
13-avr.	1636	je balie audit Natioosou 3 livres
15-avr.	1636	Je balie à Fransois de Boy 35 sols et quinze ?
21-avr.	1636	le cousin Jan Rey m'a apporté 16 liv
21-avr.	1636	balie à Pierre de Marmol 40 sols
22-avr.	1636	je balie à Jan Dandré 30 sols
23-avr.	1636	Je balie à Goutière, jan de la Caterou , Ramond ont receu chascun pour avoir un 4 et demy (quart) de bled à 26 sols le quart quest 39 sols chascun V livres 17 sols
24-avr.	1636	Je avoit receu une pistole d'Italie 8 livres 12 sols. Je dois au cuisinier le salaire de des trois fourneaux derniers de Monribot quy luy valet sus vingts 14 galiotades et leur petite charge just ? Pour son salaire 40 livres 5 sols et cest treuvé avoir receu 18 livres un sol 6 deniers parce je luy reste 22 livres 3 sols 6 deniers . A receu le mesme jour 24 avril 9 livres 3 sols 6 deniers. Plus je balie à son valet fer 21 sols
30-avr.	1636	je fait compte avec Pierre de Monribot et Marmol par lequel rabatu 14 semaines moins un jour quavons fondu. Il cest treuvé luy estre dheu 11 livres moins 6 deniers et 5 livres 5 sols que je luy devois par le compte prededant rabatu 10 livres dun tiers de la culiette du pred de Condamine a receu 4 sols 6 deniers
1-mai	1636	Je balie à Jean de Bertrand pour le cuisinier fer 35 sols pour 52 sols 6 deniers
2-mai	1636	je balie au cuisinier 7 quintaux de fer pour 56 livres
8-mai	1636	Compte et rabatu avec Goutière, Jan de la Catarou et Ramond Frut ? Par lequel cest treuvé que rabatu 7 jours et un cart de jour quavons fondu de leur mine. Il cest treuvé quil me sont este redevables de 17 livres 10 sols et Pierre de la Castelonie a este paye de son cart sans prejudice de 40 sols que Goutière me doit le vieux My de 4 livres que jan de la Catarou me doit aussy de vieux
8-mai	1636	le susdit jour je a??? À Pierre de la Castelainie 3 livres 7 sols 6 deniers. Il balie despuis le dit compte à Goutière et Jan de la Catarou 30 sols
15-mai	1636	je envoye à Pierre ? Un pistolet d'or 4 livres 10 sols par Jan de Bertrand
15-mai	1636	je envoye à Goutière les autres 4 sols pour 4 sols de pain
18-mai	1636	plus leur ay balie 6 livres
19-mai	1636	je balie au dit Monribot un quintal de fer 8 livres
20-mai	1636	Meyroulie et son compagnon ce sont obligés à moy d'un cent de quartiers et leur en ay promis 8 livres de cent et pour faire la descharge 40 sols quest 10 livres les ont receu avec les 40 sols de la descharge de mai
21-mai	1636	je balie à Jan Dandré 50 sols
23-mai	1636	je balie audit André 16 sols 6 deniers en fer
25-mai	1636	je preste au fils de feu Pierre Duguet 42 livres de fer pour 3 livres 10 sols qu'il ma promis payer

2-juin	1636	je balie au cuisinier 4 quartons de froment à 33 sols le quarton monte 6 livres 12 sols
3-juin	1636	Je envoye à Goutière Jan de la Catarou et Ramond ... de La Lande par Galiard 50 sols pour chascun = 7 livres 10 sols
3-juin	1636	Ayant balié à Pierre un pistole me auroit rendu et luy aurois envoyé un escu d'or me devbra de sa 4 sols
4-juin	1636	le susdit Deldougniac pour 45 sols de cordes et paire de julies* pour 32 sols = 3 liv 17 sols et a achevé de payer les 19 L
4-juin	1636	Deldougniac a reçu 3 charges de pots pour 39 L et reçu 9 liv moins 6 sols me reste 30 liv 6 sols
9-juin	1636	ay balie 16 sols et luy ay payé toutes se journées jusques audit jour
15-juin	1636	je envoye à Pierre par Boudeyrou 50 sols
15-juin	1636	Compte fait avec Jan Dandré par lequel cest treuvé que je rabatu sa part de 14 semaines moins un jour de lavage de mine quy luy vale 41 livres 10 sols. Il cest quil avoit receu 24 livres 5 sols et 11 livres de culiette de bois que luy avois vandu par ce je luy restera 6 livre 5 sols jusqu'à ce jourdhuy
16-juin	1636	balie à Jan de la Catarou 5 livres
19-juin	1636	plus je balie au cuisinier 4 livres 10 sols
20-juin	1636	Deldougniac m'a baillé 45 Li 10 sols de quoy il me restoit 36 livres de 4 charges de fer qu'il a reçu pour faire compte me reste 9 livres 10 sols. le compte restera 20 livres 16 Sols
20-juin	1636	reçu de Deldougniac 10 Liv 16 sols
22-juin	1636	je balie au cuisinier 3 livres 6 sols
24-juin	1636	luy ay balie 50 sols
28-juin	1636	je balie à Goutière et Jan de la Catarou 24 sols
30-juin	1636	Conte fait ce jourdhuy dernier de juin 1636 avec Jean Laborie par lequel avons rabatu trois fourneaux des brasses de Durand sur lesquelles le dit Laborie mavoit vandu 63 galiotades de charbon 5 milliers de rege que javois receu en milliers de latte que je aussi receu et conte fait il cest treuvé que je luy suis esté redevable de soixante et une livre 15 sols et 25 sols de fer que dois balier au cousin
4-juil.	1636	je balie à Jean laborie 3 quintaux de fer pour 24 livres plus a receu une barrique de vin pour 9 livres
4-juil.	1636	Je fait conte avec le cuisinier par lequel rabatu tout le salaire que je luy peus devoir sort du fourneau du ??? que autres il cest treuvé mestre redevable de 8 livres 2 sols jusques audit jour et me doit balier quittance de 40 livres qu'il a receu de moy pour faire amasser le bois du Sr Chausidou aultre huit vingt livres (8x20 =160) qu'il a receu desquels ma donné quittance
13-juil.	1636	je balie à Goutière 5 livres
13-juil.	1636	Luy ay balie 5 sols
13-juil.	1636	je balie à Jan Dandré 20 sols
14-juil.	1636	j'ay envoyé à pour Boudeyrou à Pierre ? 3 livres
19-juil.	1636	reste 10 liv et un patron pesant 12 Liv
24-juil.	1636	faict mesme compte avec Toni par lequel cest treuvé luy estre dheu de son salaire de valet 22 livres 8 sols et il me doit de despance 21 livres 6 deniers parce luy est dheu de cest article 27 sols 6 deniers et il me doit par un compte 5 livres moins 4 deniers Plus par un autre 3 livres 3 sols 4 deniers et deduit les 27 sols 6 deniers Il me devbra 6 livres 15 sols 6 deniers et pour le regard de sa part de fer quy monte 30 livres 3 sols en receu 24 livres 4 sols et les 6 livres 15 sols 6 deniers quil me reste cy dessus quest 31 livres parce desduction faite il me devbra 17 sols et 40 sols de sa part de la despance de Léonard quest 57 sols et me doit 8 livres 1 cart de fer. et je luy dois sa part de 4 quintaux 18 livres de fer
25-juil.	1636	Helies Dougniac m'a reste de compte fait entre nous à cause de pots qu'il a reçu de moi 40 livres moins 2 sols = 798 sols
26-juil.	1636	j'ai reçu en déduction 35 Livres
27-juil.	1636	Fatourel me doit 5 liv 12 sols de reste de monnes ou Taques qu'il m'a promis payer et de de compte fait le 30/07 /1636 et a baillé pour 15 sols
31-juil.	1636	je balie à Jan de la Catarou 24 sols
1-août	1636	Fransois et Grasien a receu 5 sols le premier aout. Plus alant au Bugue luy ay balié autres 5 sols
4-août	1636	Je balie à Jan Laborie deux barriques de mon vin pour 18 livres
6-août	1636	luy ay balié 3 livres
9-août	1636	Jea balie audit laborie fer 2 quintaux pour 16 livres plus luy envoye par Boudeyron 4 livres
14-août	1636	Je balie à Pierre 20 sols
15-août	1636	Je balie à Goutière 3 livres et à Jan de la Catarou 40 sols
15-août	1636	Faict mesme compte avec avec Léonard auquel cest treuvé luy estre dheu de son salaire 25 livres 4 sols et desduict 21 sols ? 6 deniers de despance. Il luy sera dheu 4 livres 3 sols 6 deniers et il me doibt par un compte 5 livres Plus 3 livres 3 sols Plus 8 sols d'un pot quest 8 livres 11 sols parce deduit les quatre livres 3 sols 6 deniers sur les 8 livres 10 sols -- quil me doibt il me restera 4 livres 7 sols 6 deniers Et il luy est dheu 30 livres 3 sols de sa part de fer surquoy a receu 20 livres 8 sols parce il luy sera advenir 9 livres 15 sols et deduisant les 4 livres 7 sols 6 deniers et sa part de de 4 quintaux 18 livres de fer a receu en deux fois les 7 sols 6 deniers Plus le 15 aout Léonard a receu 5 sols
15-août	1636	Faict mesme compte avec Denis auquel cest treuvé luy estre deduit sa despance 4 livres 3 sols 6 deniers surquoy a receu un escu d'or que Reynaud luy balia. Plus a receu 4 sols parce il me devbra 42

		sols 6 deniers et je luy doibt balier sa part de 4 quintaux 18 livres de fer petit poids Je balie 1 sol 6 deniers à Marty pour Denis
2-sept.	1636	je balie 10 sols à Jan Dandré et luy ay payé toutes ses journées et avons rabatu thuile et argent quil avoit receu parce je luy reste 33 livres 5 sols
13-sept.	1636	Je balie au susdit Reynaud, lieutenant de la Douze 3 pistoles pour 30 livres lequel ne men a fait de promesse par escript et ce en desduction de la vante verbale quil ma fait de 200 galiotades de charbon et luy dois balier Huit vingt dix livres au ? octobre pour afferme ce dessus
21-sept.	1636	je paye Jan Dandré 20 sols de tout ce dessus ensemble de ses journées et outre luy ay preste une pipe de 2 barriques et demie du moins quil m'a promis rendre ou payer. Plus me doit 6 livres de culiette dudit bois de lan present 1636
10-oct.	1636	doit au sieur de la Martinie 37 liv à cause de pots et oules de fer qu'il m'a délivré ce jourd'huy somme payée dans 15 J
10-oct.	1636	en deduction j'ai reçu dudit Deldougniac un fromage de Fourme pesant 19 livres présent Fongondal
10-oct.	1636	Deldougniac a envoyé chercher 4 qtx de fer par son valet et m'a baillé 32 Liv me reste 2 fer à 25 Liv la charge ; reste 26 sols 8 deniers
10-oct.	1636	je balie audit Monribot 4 livres 15 sols pour fin de payement de ce que je luy devois
13-oct.	1636	je balie à Goutiere 45 sols
13-oct.	1636	et à jan de Catarou 40 sols
28-oct.	1636	Je fait conte avec Jan Laborie pour lequel cest treuvé que je receu de luy cinq fourneaux un de la fourse de moures deux de les un de leyseofet ? et petit de Lacombe quy ont tous cinq monte 6 X20 + 11 =131 galiotades et suis este redevable audit Laborie de 20 de son salaire sulement et ay paye tout le susdit menage à raison de 10 sols pour galiotades moyenant 3 livres 4 sols quil faudra que Jean Laborie me tienne en conte sur ce que luy sera dheu et ay reçu le susdit charbon en desduction de celui que ledit Laborie me doit. Je balie audit Laborie 12 livres que je mis sur son escript quil a demoy
23-nov.	1636	je balie aux susdits 4 livres et 6 sols de pain que je paye à Labram
29-nov.	1636	je balie à Girou et Ramond son gendre 40 sols. Plus leur ay balie 5 sols et du fer pour mettre sur le pré?
30-nov.	1636	je balie à Jean Laborie 3 quintaux de fer pour 24 livres et 6 livres en argent quest 30 livres. Je rabatu a Jan Laborie 3 fourneaux de la Foures demoures quy ont monte 126 galiotades
30-nov.	1636	je balie à Goutière 4 livres 10 sols et Jan de la catarou 40 sols. Je balie à Pierre 5 livres de fer et 15 sols en argent quest 23 sols
1-déc.	1636	la veille de nouel je balie à Girou 10 sols et Ramond autres 10 sols
3-déc.	1636	je balie à Girou 5 sols et à Ramond 8 sols et un patron de pic pezant 9 livres monte le tout 21 sols 6 deniers. Plus je paye à Ramond de loste pour eux 7 sols 6 deniers
6-déc.	1636	je balie à Jan de la Catarou 40 sols
18-déc.	1636	Compte fait avec Andrieu il me reste 28 livres labate 21 liv 13 sols de chastagnies et ses journees jusqu'au premier de mars sur quoy faudra déduire le restant
18-déc.	1636	Le prix fait je baille a faire l'arbre de mar ?? Andrieu le Pey et aydes a le ferret faire les bras et moyenant 12 livres qui luy en ay promis et lui ay baillé un écu d'or
18-déc.	1636	Plus me doit le dit Andrieu 10 Liv 16 sols 8 deniers qu'il prins de constitution ?? Son Beau-père
18-déc.	1636	Reste audit Andrieu des journées de luy et de valets 22 sols jusqu'au jeudi 9 juin sans toucher ny compte a ce quy est cy dessus escript
24-déc.	1636	je baile à Jan Dandré 5 sols ; à Pierre Fongondal 6 sols , à Neymard 20 sols et à Jan le bouyer 12 Sols
30-déc.	1636	Je balie à Jan Dandré 40 sols
1-janv.	1637	Je balie a Jan Laborie une charge de fer pour 24 Livres
2-janv.	1637	Compte faict audit Jan Laborie par lequel luy a este rabatu son salaire du bois des Foucaudies du quel cest trouvé luy être dheu 20 livres 2 sols comme aussy cest trouvé luy este dheu et à Bretel 55 galiotades et demi de charbon sur lesquelles en avons deduit 11 galiotades moins une petite charge pour le faure des Bitarellles parce il en restera audit Bretel et Laborie 44 galiotades et 3 charges d'asne quest pour chascun 22 galiotades et une petite charge et demi sur la part duquel Laborie en avons deduit 7 galiotades quil men devoit du bois de Janot et les 15 galiotades je luy tiendray en compte sur 20 galiotades quil men reste un obligé quil avoit fait à feu mon père parce il men restera dudit obligé 6 galiotades et demi et luy ay payé le salaire desdits 15 galiotades et luy ay payé le salaire desdits dit que je luy devois le salaire de 20 galiotades quil mavoit balie cy devant parce payer dudit obligé parce rabatu ce que je luy pouvois devoir soit du bois de bois de Janot que du susdits bois latte ou menage que de ce que je luy estois par le compte precedant il acheve de payer entierement ledit Laborie des susdit 38 livres
3-janv.	1637	je balie à Ramond 10 sols
5-janv.	1637	Je balie Jan Mouliou 5 sols
7-janv.	1637	Deldougniac m'a envoyé par Meysondet 12 Liv 7 sols 6 deniers
7-janv.	1637	Deldougniac a envoyé son valet chercher 4 qtx de fer et Meysondet m'a baillé 32 livres ; me reste 25 livres la charge 26 sols
7-janv.	1637	de compte fait Helias me doit 40 sols de quoi je reçu 2 liv dol??? pour 10 sols
7-janv.	1637	je balie Pierre Fongondal 40 sols et 5 sols que je paye pour un seliau (seau)



10-janv.	1637	je paye à Saint Martin pour Jan 6 livres 10 sols dequoy il ma payé 4 livres d'un noyer quil ma vandu parce me restera 50 sols
18-janv.	1637	Je balie audit laborie une pistole pour 10 livres
22-janv.	1637	je balie à Jan 30 sols. Plus ay balié fer 12 sols
25-janv.	1637	Despuis ce dessus, je balie à Meyroulie nommé de Caliau l'argent d'un cent de quartiers comprins 40 sols quil avoint receu en l'article coté double et cy dessus avons fait compte de ce dessus
28-janv.	1637	je balie à Ramond 40 sols
31-janv.	1637	Je balie à Girou 20 sols
2-févr.	1637	je balie à Neynard 4 livres
5-févr.	1637	Je fait conte avec le cuisinier par lequel avons rabatu des fourneaux du sr de Chausidou un quil avoit a son particulier comme aussy tout le menage du charbon quil fait mener
10-févr.	1637	j'envoye au cousin Péchagrier à Latour 5 qtx de fer de Cournes
12-févr.	1637	Je luy ay balie 11 livres 18 sols et comprins un obligé que je luy ay baillé de Ramond Deloste
14-févr.	1637	Je Balie a Jan Laborie un quintal de fer petit p--- le jour de mardy je balie à jan Laborie 3 livres
18-févr.	1637	ay ballié a son valet Faschat 6 qtx
21-févr.	1637	le jour de mardy gras je balie à Ramond 12 sols
22-févr.	1637	je balie à Jan Dandré et luy ay payé la demie barrique de vin que les forgerons ont prins 10 sols . Plus je balie à Pierre autres 10 sols . Je balie à Jan Dandré pour 22 sols de fer
25-févr.	1637	je balie Pierre Fongondal 50 sols ; je balie à Jan Moliou 8 sols ; Plus autres 8 sols que je paye pour luy à Peirichou
26-févr.	1637	je luy ay balie 60 livres outre ce dessus le cuisinier a receu de moy 10 quintaux de fer pour 80 livres et 3 Pistoles que je luy ay balie desquelles il men ??? une ??Quest 100 livres qui a receu de cest article. Plus il a receu pour 3 livres de fer que Rich--- et Fordon ont prins 3 livres
26-févr.	1637	Plus le premier jour de careme je balie a Laparre pour Jan Laborie fer 3 quintaux pour 24 livres
27-févr.	1637	le second jour de carême je balie à Pierre de la Castelonie 50 sols. Pierre me doit 5 sols de la culiete des chataignes
1-mars	1637	Je rabate avec le cuisinier cinq fourneaux du sr de Chausidou qui montent 8X20 =160 gualiotades monte le salaire du dit Cuisinier 48 livres ( en marge luy ay donné receu desdits 5 fourneaux) Plus ilest dheu le salaire d'un fourneau de Fransois Fourme dit Bay qui monte à 30 gualiotades qui luy vaut 9 livres quest 57 livres lesquels 57 livres je luy tiendray en conte sur 103 livres qu'il a receu de moy. Monte le charbon que je receu du sr Chausidou en 15 fourneaux 507 gualiotades desque jay balie receu au Cuisiniet rt luy ay rabatu son salaire
10-mars	1637	Hélias a envoyé chercher par son valet une charge d'oules pour 13 liv que m'a promis payer
10-mars	1637	faut ??? Dans une fonte de ??? Quy est dans ce livre
10-mars	1637	Hélias me doit 13 Liv 5 sols 6 deniers et un pot que son valet a pris qui étoit batard ou petit
10-mars	1637	Je balie à Jan Dandré 52 sols
10-mars	1637	a jeudy 10 heures du matin Jan Bordes ayant fait louvrage on a tiré la pale du fourneau ledit Bordes à garder un mois et sen est ale et Jaques et habitant du bourg du Bugue guardoit audit le dit Bordes et puis après Petit Jan a prins la place dudit Bordes chargeurs Petit Jan a chargé un mois et puis Laroze est venu et Boudeyrou a toujours charge. ledit Boudeyrou a receu le 10 mars en 2 fois 3 livres 2 sols 10 mars 1637
10-mars	1637	Le dit Bourdeyrou a receu en deux fois 3 livres 2 sols cy et un devancier pour 10 sols
10-mars	1637	Plus le compère a receu 3 livres
10-mars	1637	Petit jan receu 4 livres
13-mars	1637	je balie au dit Jan Moliou 52 sols
20-mars	1637	en marge 20 mars je envoye à Jan Bordes par Laroze fer 24 livres et 2 taques qui pezoint 3 quintaux ou environ que je balie audit Jan Bordes
21-mars	1637	je fait conte que jan Laborie pour lequel avons rabatu 464 galiotades de charbon que je receu de luy et cest treuvé que je luy suis este redevable soit de son salaire ou aultrement de 6 X 20 + 14 livres 8 sols de quoy luy ay font une cédule et en déduction de ce dessus luy ay balie leur charge de fer pour 24 Livres 8 sols que je mis sur la cédule
24-mars	1637	Je balie à Girou et Ramond son gendre 8 sols.
28-mars	1637	Je balie à Boudeyrou 20 sols
28-mars	1637	Laroze 20 sols
28-mars	1637	et avons boucher à l'aube du jour
28-mars	1637	plus je balie au compère 40 sols
30-mars	1637	Despuis me fait conte avec Jan Laborie je luy ay balie 8 livres et ad- - de moy et ma dit --- Plus je balie 10 livres audit laborie Je --- sur une cédule
1-avr.	1637	je balie à Pierre Fongondal 50 sols
2-avr.	1637	Je balie à Jan Moliou 50 sols
4-avr.	1637	je balie au gros Toni de la castelonie 30 sols sur la mine qu'on a tiré dans son bien
4-avr.	1637	je balie à Ramond et Girou son beau père 4 livres. Plus estant en la chapelle leur ay balié un pain blanc 10 sols plus sont allés à la Castelonie leur ay balié un pain blanc 10 sols

5-avr.	1637	Je balie à Boudeyrou 20 sols
7-avr.	1637	je balie à Jan Dandré 50 sols
8-avr.	1637	je balie à Jaquetou 5 livres
12-avr.	1637	Je balie a Boudeyrou 5 livres
16-avr.	1637	je balie à la Roze 20 sols
19-avr.	1637	plus luy ay balié 50 livres quy sont sur la cédule. Plus je balie audit Laborie en 3 fois 13 livres sur les tables. Je dois audit Laborie 8 livres d'une cédule que je retire de luy quy ne touche rien a ce dessus. Plus je dois audit Laborie de reste des six vingts ou de 200 quil ma dit avoir balié 12 galiotades de charbon qu'il m'a balié depuis le susdit conte 15 livres Cy
19-avr.	1637	Je balie à Bourdeyrou 3 livres 10 sols
19-avr.	1637	je balie à Jaquetou 6 livres
25-avr.	1637	je balie à Girou 27 sols. Je balie à Ramond 5 sols
30-avr.	1637	faire la charpente d'une grange à la Martinie, faire une porte et portals et la rendre couverte à Andrieu de Pey moyenant 4 quartons de bled fit? Ou seigle une charge de vin , une pinte d'huile 15 livres de lard et 15 livres en argent et je lui dois rendre le tout sur la plasse me Pierre Lacoste areçu le contrat de Prix fait
30-avr.	1637	je balie à Girou 50 sols tant pour luy que pour son gendre
30-avr.	1637	je balie à Bourdeyrou 20 sols
3-mai	1637	j'ai baillé à Andrieu 50 sols
4-mai	1637	faut ainsin sur ledit escoupts quil de moy et je luy ay balie six livres sur les --- quil me balie
5-mai	1637	ay balie à Jan Moliou 50 sols
7-mai	1637	je luy ay balie 5 livres 10 sols
7-mai	1637	je balie à Jaquetou 4 livres pour fin de payement de son salaire de 7 semaines 2 jours qu'avons fondu 4 livres
8-mai	1637	je balie à gros Toni 28 sols
9-mai	1637	ay balié à Neynard 10 sols s'en allant
12-mai	1637	je balie à Jan Dandré 50 sols
12-mai	1637	Je balie à Pierre Fongondal 50 sols
15-mai	1637	Je balie à Jan Laborie 30 sols
20-mai	1637	je balie à la Roze 30 sols
20-mai	1637	Oultre 12 livres et demie que je balie à Boudeyrou d'un mois ou environ quil a demeuré a ??? Quil emporta estant arivé ; je luy balie 20 sols et 5 sols et sa femme et une choupine dheue plus 1 sol
21-mai	1637	je balie à Jan Mouliou 40 et 8 sols
22-mai	1637	Je balie à sa femme 15 sols pour sa part de 2 moutons et 3 que jen ay qui sont aussi à moy
3-juin	1637	Je paye audit Laborie 30 tables qu'il m'a envoyé et ? milier de rege et oultre luy ay balie un pistolet de tal- 4 livres 16 sols
5-juin	1637	je balie à Jan Dandré 4 sols de quoy je luy devois 11 sols toutes ses journées payées 38 sols
8-juin	1637	balie à Jan Dandré demy quintal d'orge
15-juin	1637	je balie à Pierre Fongondal 2 quartons bled fit et sege pour 50 sols
16-juin	1637	Ay balie 6 sols
22-juin	1637	je fait compte avec Landré tant pour luy que pour Neynard son gendre par lequel avons rabatu 10 livres 2 sols de gou--- le planton l'an presant 10 livres 15 sols de lavage de mine 11 livres de vin 9 livres 14 sols 4 deniers et cest treuvé quils avoint receu de moy 42 livres 10 sols parce rabatu tant le dessus Ils m'ont esté redevables de 18 sols 8 deniers. le 7 juillet je balie à Landré 4 et 13 livres de chataignes quil me doit pour le tiers de bois de Bordas. Plus je fait balier à Landré 6 quartons de bled à moudre
22-juin	1637	je fait conte avec Petit Jan par lequel avons rabatu son salaire de chargeur et gardeur ensemble ce quil a receu de moy soit ses journées tables chataignes et autres choses et cest trouvé me rester 3 livres
22-juin	1637	en marge il a lesse 30 sols au compère car il na prins a garder que 3 livres 10 sols la ???
22-juin	1637	Il cest treuvé sur la talie des gardeurs 26 livres 5 sols et 2 barriques de vin pour 11 livres qu'est 37 livres 5 sols
27-juin	1637	Jan Laborie ma mene un cent et demy de (déchiré) et je luy ay balié un quintal de fer pour 8 livres et une barrique de vin pour 6 livres cy = 14 liv
30-juin	1637	je balie à Jan Dandré un quintal de bled pour 25 sols
2-juil.	1637	Je balie à Hélias un quarton de bled pour 25 sols je luy ay balie 32 sols
10-juil.	1637	baille
10-juil.	1637	baille 2 quartons de bled
10-juil.	1637	reçu 20 sols sur le lard
10-juil.	1637	a reçu en argent ou en lard celui que je lui avois promis
26-juil.	1637	je rabatu au Cuisinier deux fourneaux dernier dudit sr Chausidou qui on monté 89 galiotades et demie et le dernier de François et Natiossou de bay qui monte 30 galiotades de salaire de Cuisinier monte les susdits trois fourneaux 36 livres moins 3 sols et en les desduisant sur 46 livres que ledit Cuisinier me

		doibt. Il me restera encore 10 livres 3 sols surquoy il faut déduire 38 sols 4 deniers de menage de charbon
29-juil.	1637	je balie audit laborie 9 livres
13-août	1637	je balie a sa femme 20 sols
13-août	1637	je balie à Hélias 13 sols
15-août	1637	je balie à Laborie 5 livres
29-août	1637	Je balie a Jan Laborie 5 livres et 3 livres de can-- que Dadurne ? Lesquels je receu
29-août	1637	Le cuisinier a receu un patron pesant 12 livres ? Monte 20 sols 10 deniers Je rabatu au Cuisinier deux fourneaux le 18 et le 19 quy monte 61 gualiotades. Je luy ay payé son salaire luy ayant rabatu ce qu'il a receu cy dessus le 29 décembre 1737 ayant baillé au cuisinier une pièce de 20 sols et une de 13 sols 6 deniers. Il me les a rendues et luy ay envoyé par son valet 31 livres de fer le 17 Janvier 1738. Plus le Cuisinier a receu a ce qu'il m'a dit 6 livres 15 sols de celuy qui mavoit jouy le bois de la Tour
30-août	1637	a receu une barrique de vin pour 6 livres
30-août	1637	je fait conte avec jan Laborie pour lequel tout rabatu soit son salaire rege, latte et charbon il cest treuvé que je luy ay dheu 40 livres sans prendre de ce qu'il me doit par obligé ny n'aurons rabatu le dernier fourneau vuide de la foures de moures ny son salaire de son dit fourneau
1-sept.	1637	ont reçu 3 quartons de bled ou de seigle
1-sept.	1637	10 livres et demi de pain
3-sept.	1637	reçu les autres 2 qtx de bled
3-sept.	1637	reçu un baril de vin
3-sept.	1637	reçu 3 pots de vin et 5 livres de pain
3-sept.	1637	reçu le reste de l'huile
3-sept.	1637	Reçu 40 sols et a exposé 3 journées au cl??? De la Martinie et la valeur d'un a la Forgote
3-sept.	1637	baillé 4 sols et 4 au Barbut et 4 pintes de vin
3-sept.	1637	Me Jan Lapique a reçu sur la grange qu'il m'a fait à la Martinie + une barrique de vin, 6 Liv + 5qtx de bled 6 liv 5 sols +30 sols à Pierre de la Borie pour 6 journées et et 12 Liv 5 sols + 26 livres qu'ils ont reçu
7-sept.	1637	reçu 40 sol
7-sept.	1637	ont reçu 22 pots de vin pour 44 sols
12-sept.	1637	ont reçu 3 livres 4 sols
12-sept.	1637	38 brasses en deduire 1 que je leur avoit fait faire à journals et doit 4 livres 9 sols
16-sept.	1637	je balie à Jan laborie 8 livres 10 sols. Plus 15 livres qui estoient sur la cédule. Plus 20 sols. Plus ma envoyé ma cédule par son jendre (gendre) et je luy ay envoyé 15 livres et demie pour fin de payement des 40 livres
25-sept.	1637	je baille à mon cousin 6 pipes desquelles ??? 50 sols
27-sept.	1637	leur ai payé leurs journées
7-oct.	1637	reçoit de Meysondet une pistole pour 10 ? En déduction de ce dessus payé sauf que du pot
6-nov.	1637	Helias a acheté un pourceau quy a compte 3 livres 11 sols que jeourny l'argent quil faudra que je retire pour pref- -
8-nov.	1637	Il cest treuvé que je dheu à Jan Bordes de son salaire de gardeur d'un mois quil a gardé 11 livres 7 sols et Laroze son beau-frère de 3 semaines un jour qu'il a chargé 47 sols payé la dite despance. Les ay balie audit Bordes pour luy balier
8-nov.	1637	je balie à Jan Bordes 11 livres que je lui ay dheu de son salaire d'un mois de garde et outre luy ay baillé 7 livres de son salaire de fondeur
20-nov.	1637	Je balie à Jan Laborie 14 livres . Plus luy ay balie 16 sols. Plus ledit Laborie a receu une paire de souliers pour 34 sols
12-déc.	1637	baille à faire la roue du fourneau à Andrieu de Pey pour 18 livres je lui ai promis 2 quartons métüre un baril de vin et une pinte d'huile
12-déc.	1637	reçu en deduction de ce dessus en demi... 25 sols ; Plus 10 liv 26 sols de la douzieme partie du bois de la Pradelie plus ay baillé 40 sols ?? + 11 sols que je paye pour lui
12-déc.	1637	Baillé audit Andrieu 15 sols
22-déc.	1637	Je fait conte avec Jan Laborie pour lequel cest treuvé que javois receu de 210 gualiotas de charbon quil me devoit par un obligé et cest treuve que de conte fait de son salaire fait ou autrement je luy suis esté redevable de 89 livres a receu 8 livres 14 sols
24-déc.	1637	je fait compte avec Pierre Fongondal soit du lavage de mine que d'avoir gouverne les plantons par lequel cest treuvé mestre redevable rabatu 13 livres de chataignes de l'an passé de 5 livres 4 sols et 6 livres de la présente année du bois de la Boyge* quest 11 livres 4 sols quil me doit sur quoy faut déduire 6 sols de jan--- quil me dit que je luy devois
24-déc.	1637	Outre ce dessus me doit 11 gualiotades de charbon et en a receu 12 livres
27-déc.	1637	Plus a receu 40 livres 6 sols parce que je luy reste 40 livres. Le 6 ou 7 février je balie à Jan Laborie 10 livres et luy ay payé le salaire du fourneau de Jan Banut
5-janv.	1638	quy vaut 22 sols le quarton fait mesme compte que dessus avec Hélias par lequel cest treuvé que rabatu 10 livres 2 sols de gouver--- les plantons 9 livres 14 sols 4 deniers de tirage de mine l il cest

		trouv� me devoir 19 livres 10 sols 8 deniers rabatu les chataignes et autres choses et la mine quy est sur la place na este rabatue ny 45 sols du pourceau que je fournis pour l'achepter ay relire cest 45
5-janv.	1638	Compte fait le susdit jour avec Jan Mouliou par lequel avons rabatu le lavage de 43 jours de mine quest pour sa part 10 livres 15 sols et cest treuv� avoir receu de moy 15 livres 13 sols parce restera 4 livres 18 sols
15-janv.	1638	je balie � Jan Dandr� 2 quintaux de bled pour 44 sols
18-janv.	1638	je balie audit Jan 6 sols et 6 blans Quil auroit receu quest 8 sols 6 deniers. Plus je balie 40s. � sa fame pour payer la taille Plus je balie audit Mouliou un quarton- - 20s.
21-janv.	1638	je balie audit Pierre 30 sols
8-f�vr.	1638	je fait compte avec Jan Dandr� par lequel cest treuv� que ce compte fait entre nous soit de lavage de mine de l'ann�e pass�e que de gouverner les plantons que autres choses quil peut avoir fait pour moy. Il ma este redevable de 16 livres un sol deduit ce quil a receu de moy jusques quest jour soit culiette de bois de l'ann�e pass�e 1636 que 11 livres de ??? dernier 1637 comme aussy avons rabatu une p- que luy avois preste et --- rabatu sa part de somme quy est la- - � present
8-f�vr.	1638	je fait compte avec Gualiard par lequel avons rabatu le tirage de mine 9 livres 2 sols de gouverner les platons comme aussy avons rabatu 30 livres de chataignes quil me devoit savoir 14 livres de l'ann�e 36 et 16 livres de l'ann�e derniere 37 et outre este qu'il peut avoir fait pour moy est cest treuv� toute desduction faite quil ma este redevable de 46 livres 7 sols jusques audit jour et navons rabatu le tirage de la mine laquelle nest fondue fait en presences de Petit jan et de Jan Dandr�
14-f�vr.	1638	je balie audit Laborie 20 livres
14-f�vr.	1638	je luy ay balie 2 quartons et demy de bled pour 55 sols � 22 le quarton
15-f�vr.	1638	baill� � Andrieu 8 liv 10 sols
16-f�vr.	1638	le jour de mardi-gras je balie au fils Rouan 8 sols et une choupine d'huile et n- - plus ale ???
17-f�vr.	1638	je balie � Gualiard un quintal de fer pour 8 livres 13 sols quil ma promis payer et s'obliger de ce quil le doit par le compte de autre petit le 12 avril je balie � 46 livres note marge : je receu de Gualiard 30 livres en desduction de ce quil me doit
23-f�vr.	1638	Je paye jan Laborie 10 livres que je luy restois du susdit conte et outre je luy ay pay� tout le charbon du fourneau de Jan Banut luy en ayant balie 32 livres 10 sols de charbon pay� son salaire et menage dal---- Laborie a receu depuis ledit conte
26-f�vr.	1638	je balie � Jan Dandr� deux quartons de bled � 22 un quarton et � 24 l'autre qu'est 46 sols
28-f�vr.	1638	Jan Bordes m'a fait louvrage et luy ay bali� 3 livres pour son salaire et le samedi 20 f�vrier 1638, nous avons tir� la pale ?? Ineau environ 9 ou 10 heures du matin Jan Bordes gardeur et cest quest Jan de Laborie chargeurs Contorie et Janicot
1-mars	1638	je balie � Neynard 2 quartons de boyre
5-mars	1638	je balie � Tonnel 3 livres
8-mars	1638	je balie � Jan Laborie 50 livres pr�sent Lapeyre et Jan Bordes de Laborie
10-mars	1638	Pierre de la Castelonie m'a fait cession de 5 livres 4 sols lesquels leur ay balie et outre luy ay bali� 36 sols
12-mars	1638	je luy ay balie 10 sols
16-mars	1638	Je balie � Jan Laborie 4 livres 4 sols
24-mars	1638	je balie Neynard 2 quartons de boyre* � 22 sols le quarton monte 44 sols soit 4 livres 8 sols. Plus je balie � H�lias 2 quartons de boyre* � 22 sols le quarton = 44 sols. Je balie � Jan Dandr� boyre* 2 quartons = 44 sols
27-mars	1638	je balie audit Laborie 25 livres 16 sols
29-mars	1638	je balie � Tonnel 40 sols
29-mars	1638	je balie au fils de Puivendran 5 livres
30-mars	1638	je balie � Jean Mouliou 15 sols
1-avr.	1638	Paret Andrieu reste 5 Liv 17 sol et je lui doit le bl�, huile et vin J'ai baill� le bled quart et 10 quartons et huile
1-avr.	1638	Baill� � faire la roue de la chauss�e avec l'arbre � Andrieu Delpoy moyennant 16 liv , 2 qtx de bl� un baril de vin
1-avr.	1638	baill� pour le dit Andrieu � L�onard de Rouffignac 1 qtl de fer pour 9 liv
1-avr.	1638	je balie � Pierre Fongondal 2 quartons bled pour 44 sols
4-avr.	1638	Je balie pour jan Laborie 16 livres et luy ay pay� la chaut
12-avr.	1638	je balie � Gualiard 6 livres
13-avr.	1638	<b>en marge</b> nous avons mis hors le mardy matin
13-avr.	1638	Nous avons fondu 8 semaines et 3 jours rabatu 8 livres de despance pour chascun. Il cest treuv� que je debvois � Jan Bordes 30 livres de son salaire de gardeur est luy ay pay� sa part de potz
18-avr.	1638	je balie � Jan Dandr� 10 sols
21-avr.	1638	je balie � Pierre Fongondal 15 livres
28-avr.	1638	Je vend certaines ?? De mommes � la Teyli�re de St Andrieu et Ramouny de Journiac m'a rest� 20 liv 10 sols savoir 12 liv et 2 paires de landiers et 8 liv ?sols de nommes en deduction de quoy il a re�u savoir

		2 falquieres 4 sangles 2 paires de soufflets 1 paire de souliers pour Bernede 35 sols; Ramouny me reste 16 liv 7 sols
30-avr.	1638	leur ay balie 20 sols
1-mai	1638	je balie à Mouliou 2 quartons de bled 44 sols
1-mai	1638	Je paye au valet de Jan Laborie 7 livres 6 sols pour ledit Mouliou 44 sols
8-mai	1638	je balie à Neymard 4 quartons de bled scavoir 2 quartons seigle et 2 quartons boyre monte à 24 sols l'un et 22 l'autre 4 livres 12 sols
9-mai	1638	Helies de Lansely de Savignac me reste 52 sols
9-mai	1638	Je balie au fils de Puivendran 4 livres et a Tonnel 3 livres = 7 livres
9-mai	1638	je balie à Jan Dandré 2 quartons de bled de bled boyre monte à 44 sols
10-mai	1638	je fait conte avec François Aymon gendre de Jean Laborie, charbonnier ce faisant par le commandent dudit Laborie son beau-père et en présence de maistre Jan Sequestre notaire royal par luy meme pour icelluy voirfaire tant du charbon que je receu dudit Laborie que salaire d'iceluy que aultres qu'il acuit pour moy ou pour aultres quy me devoit le charbon et cest treuve que je receu dudit Laborie en desduction du dit charbon quil me doit par contract receu par ledit Sequestre 229 gualiotades et demie dont il luy ay balie quittance et luy ay payé son salaire ensemble des autres fourneaux et de plus avons fait conte de sept milliers et demy de rege de 800 lattes que je receu dudit Laborie quy ont monte 36 livres que je luy ay payé et delivré audit Aymeric fait en une cédule signé de moy ou en argent et moyenant ce sommes demeurés quites de tout le passe lun envers l'autre jusqu'à présent et ce toutes fois sans préjudice du restant dudit charbon quil me doit par le susdit contrat receu par ledit Sequestre ny dune autre obligation que je luy que je et luy fait le jour mois et a et en presance que dessus
12-mai	1638	je balie à Pierre de la Castelonie un patron pour 16 sols 8 deniers
12-mai	1638	je balie à Pierre Fongondal 2 quartons de bled scavoir un quarton mesture à 24 sols et un quarton boyre 22 sols le quarton monte le tout à 46 sols
13-mai	1638	Je balie à Hélias aultre 2 quartons de bled scavoir un quarton et demy boyre et demy quarton fait au pris de 28 le f? monte 47 sols
22-mai	1638	je balie à Fransois de Meyrals 3 livres 10 sols en baliarge* ou en argent 3 livres 10 sols. Je receu de Jan Mouliou en menage de charbon 48 sols jusques au 22 mai 1638 5 livres et a receu un portion de pic pezant 10 ou 12 livres de fer
23-mai	1638	et 27 livres que je promis à compte de Laborie pour me faire le chemin. Je leur ay balié scavoir à Neymard 3 livres Gualiard 3 livres et Jan Dandré 40 à Hélias 30 sols quest 9 livres 10 sols
24-mai	1638	je balie audit Fransois 5 livres ; je balie à Fransois fer 14 livres pour 25 sols
26-mai	1638	je fait compte avec Girou de Soffron et Ramond Frut de la mine qu'ils on tiré et quy cest fondue qua este 6 jours moins un cart quy monte 23 livres ? Sur quoy faut déduire le quart pour Pierre de la Castolonie son fe--- par ce conte et rabatu Ils ce sont treuvé me debvoir 5 livres 4 sols et ledit Ramond me doit rabatu ce quil me devoit par le compte precedant et rabatu aussy sa part 8 jours moins un cart de mine quy estoit en commun entre luy Goutière et Jan de Catarou quy fust fondue au fourneau precedant dernier ma reste 53 sols faits a erreur de calcul le quart de pierre dest--- des susdits 8 jours moins un cart
28-mai	1638	Le faure de la Monschordie ma reste 9 Liv dudit sols de 2 qtx de fer
1-juin	1638	le frère dudit faure a reçu une charge de fer me reste 23 sols ; me reste en tout 10 liv 13 sols
2-juin	1638	je balie à Dandré ?
2-juin	1638	je balie à Jan Bordes 30 livres que je lui restois de son salaire et outre je luy ay balié 10 livres pour payement de son salaire de fondeur sen estoit contenté. Il cest treuvé que je dheu à Petit Jan deduit sa part de despance 21 livres 15 sols a receu un fois 4 livres en bled ou argent. Plus a receu 3 quartons de bled à 22 sols le quarton. Plus 20 sols que je luy ay balie plus en fer. Plus luy ay balie 58 sols Plus 14 sols plus en bled 45 sols plus en argent 3 livres 9 deniers ? parce je luy dois 4 livres et sa part de potz et ??? 3 quartons de bled parce que je paye l'entretienement. Il c'est treuvé estre dheu Janicot 17 livres 10 sols a receu 7 livres 10 sols je luy reste 10 livres
6-juin	1638	Je rabatu un fourneau de Jan laborie de 48 gualiotades et ay fait une cédule de son salaire lesdits fourneaux venus depuis le dit conte
6-juin	1638	luy ay balié 11 sols. Plus à receu 50 sols de fer. Jan Dandré et moy avons fait compte quil avoit receu 8 quartons de bled jusques audit jour. Plus ledit jour en a receu 2 quartons , un quarton boyre un quarton mesture pour 44 sols
8-juin	1638	je balie à Neymard un quarton boyre et un quarton mesture monte à 42 sols
10-juin	1638	Je balie au valet du Cuisinier 19 sols pour 32 sols. Je rabatu ce dessus au cuisinier sur le ??? Charbon que je receu du Sr de Chausidou et luy ( page pliée) ay dheu de son salaire 11 livres 6 sols et 3 livres de charbon qu'il me devoit a un particulier parce que je luy reste 14 livres 6 sols luy ay rendu son obligé quy estoit de 556 gualiotades
11-juin	1638	je balie à Hélias un quarton boyrou mesture pour 22 sols
12-juin	1638	en marge Jan Mouliou en menage de charbon 48 sols jusques au 22 mai 1638 5 livres.
14-juin	1638	je fait compte avec Pierre de la Castelonie par lequel avons rabatu sa part de mine quy cestoit fondue au fourneau de l'année passée comme aussy avons rabatu sa part d'une semaine qui est fondue au

		fourneau dernier de l'an present 1638 et cest treuvé que compte et rabatu ledit Pierre ma este redevable de 5 livres 12 sols 2d.
15-juin	1638	le faure Monschordie me doit 22 livres 16 sols de reste de fer qu'il a pris de moy en juin 1638 me l'a payé
15-juin	1638	Je balie à la femme de Pierre Fongondal 5 livres 10 sols
15-juin	1638	je luy ay balie 58 sols
20-juin	1638	lui est preté une charge de fer pour 28 liv qu'il me doit fait ainsi sur mon lieu du charbon
24-juin	1638	Je balie une barrique de vin pour 5 livres jour de la fête de saint Jean je fait conte avec le , valet de Jan Laborie de 2 fourneaux qu'il a cent près la Vigerie lesquels ont vendu? 20 gualiotas et demie et l'autre trente cinq parce il cest treuvé que deduit ce quil me devrat de chataigniers je luy suis este redevable soit de l'obligé de Jan Moulrier que autres choses de 5 livres, il ne luy estant dheu que son salaire susdit 2 fourneaux charbon
6-juil.	1638	je reste à Contorie 9 livres luy ayant balié 8 livres 10 sols 6 deniers. Je paye ledit Contorie comme aussy luy ay balié 8 sols que estois à Pierre Dalcosson son oncle
19-juil.	1638	Baille au dit Andrieu 3 liv
19-juil.	1638	Andrieu me reste des Chastagnies de 1638 7 livres 10 sols m'ayant laissé 10 liv de son salaire de charge
4-août	1638	je balie à Gualiard 8 sols. Je paye pour ledit Gualiard au Sr Dessales son procureur 4 livres et ay retiré son obligé
5-août	1638	Boudeyrou a receu une fois 2 sols plus 15 sols quest 17 sols
18-août	1638	je balie au cuisinier une f--- (pliure) J---th pezant deux quintaux moyenant 10 (pliure) pois quil faut que je luy balie quy monte (pliure) Plus luy ay vandu une paire de roues de ---- avec un sercle de fer pour 6 livres ??? Quil ma promis payer
19-août	1638	compte fait avec Pigon par lequel rabatu 10 gualiotades et demi de charbon quel balie il cest trouvé redevable de 7 livres 7 sols et 7 ??? de charbon moyennant ce le dit obligé que je du luy sont payés
1-sept.	1638	il cest fondu de leur mine 5 jours un cart quest 15 livres 15 sols pour eux et le restant à Pierre de la Castelonie. Ils me resteront de ce quil ont receu cy dessus 45 sols
3-sept.	1638	je fait conte avec Bouly de Reilhac par lequel cest treuvé que rebatu ce que je puis avoir receu de luy ensemble le menage de 26 charettes de mine à 8 sols la charettes et rabatu aussy une ferrure de charette quil avoit receu cy jay 36 ou autre fer ou peyrol qu'il avoit aussy reçu de moy parce il cest treuvé fonte desduction faite mestre redevable de 13 livres et ce jusques au premier septembre 1638
27-oct.	1638	Jan Laborie me doit six livres payé le salaire du charbon qu'il ma balie jusques au 27 octobre rabatu les tables. Une quittance de Jan Laborie receu par Sequestre notaire , avril 1639
2-nov.	1638	le susdit Rouan estant ale travailler à la Turquerie je luy ay balie 20 sols
20-déc.	1638	je balie à Boudeyrou 50 sols
2-janv.	1639	luy ay balie un quarton et demy boyre monte à 37
2-janv.	1639	je prete à Boudeyrou 3 livres 2 sols qu'il m'a promis rendre
21-janv.	1639	je preste à Bouly un quintal 45 livres de fer qu'il a receu en 2 fois ou ses valets en une ferrure de charrette quy monte a 9 livres 10 sols le quintal monte 13 livres 5 sols. Plus je balie au frere de Bouly fer 16 livres
21-janv.	1639	je balie Fransois en fer ou argent 55 sols ; Plus je balie à Fransois en fer ou argent 40 sols
21-janv.	1639	Mai: pale du fourneau tirée. Gardeurs: Jean de Souchie et Jean Bordes.
28-janv.	1639	Donné de l'argent et en ai reçu
5-févr.	1639	Je balie à Bouly fer 20 livres et ma balié une pistole 10 livres par ce me reste de font ce dessus 19 livres 7 sols
10-févr.	1639	Baillé
10-févr.	1639	Baillé
10-févr.	1639	Je l'ai fais mener le même jour, je lui ai donné pour le soundi
10-févr.	1639	Baillé
17-févr.	1639	je balie audit Rouan 52 sols ; la veille de mardi gras je balie au Rouan 20 sols (25 février)
17-févr.	1639	Ont terminera le compte dudit Beausson dans mon livre neuf
26-févr.	1639	je balie à Boudeyrou 2 quartons de boyre à 22 sols le quarton monte 44 sols
4-mars	1639	je balie a la femme Fransois 30 sols
10-mars	1639	Andrieu lequel c'est tenu que rabatu 16 livres pour faire la roue de la chafour ; redevable de 9 liv il doit faire la roue je lui un baril de vin et 14 pintes et 2 quartons de boyre en a reçu 2 autres quartons
1-avr.	1639	Je preste fer à Bouly 10 livres
25-avr.	1639	je balie à Fransois 3 livres 10 sols
3-mai	1639	je fait balier à Boudeyrou mon frère : bled 3 quartons à 25 le quarton monte 3 livres 15 sols
4-mai	1639	a receu 10 sols pour balier à Arnaud Bedat ? Plus a receu 20 sols en argent un quarton fait et dernier de bled qui monte 50 sols
15-mai	1639	baille à Andrieu 45 sols et 50 Sols pour les 2 quartons de boyre
19-mai	1639	je balie à Fransois 3 livres
19-mai	1639	je balie à son fils 35 sols

26-mai	1639	Prêt au metayer, une quarte de blé mélé
17-juin	1639	Il cest treuvé que Fransois de Meyrals avoit receu 17 livres 10 sols sur la mine quil a tiré jusques au jour des Rois 1639 et il me fait compte de la dite mine
21-juin	1639	j'envoye a Pierre 3 livres 10 sols. Il fait compte de font ce dessus avec Pierre jay lequel tout compte et rabatu soit la mine que je receu qui ce quil me pourroit debvoir et cest trouvé mestre redevable de 20 sols et 2 sols lesquels Il ma payé fait ce 22 juing 1640
25-juin	1639	je luy balie fer 7 livres
4-juil.	1639	compte fait avec Andrieu, se trouve redevable 10 liv 15 sols et je lui doit un baril de vin ???? Sy je prens 3 pots et soufflets 50 sols piece le total 3 livres 5 sols
8-juil.	1639	Baillé
13-juil.	1639	Je balie à Bouly pour 57 sols de fer qu'il ma promis payer. Il ma fait mener 14 fours de bois scavoir 9 de la Brugièrre et 5 de la Menardie de quoy je balie 10 sols
1-sept.	1639	Bouly ma fait ayder avec sa charrette et celle du faure que javois emprunte a mener du tible (tuile) ay bailé à son frère 20 sols
1-nov.	1639	je balie à Fransois 6 livres 8 sols en fer ou en argent. Monte ce que Fransois a receu 40 ivres me doit 20 livres par obligé
31-déc.	1639	je balie à Fransois 5 livres plus je balie à son fils 4 livres
5-janv.	1640	Jean Bordes m'a fait l'ouvrage du fourneau. Pour 3#
5-janv.	1640	Chargé de la mine de François. Il s'est fondu de la mine de François 32 jours.
5-janv.	1640	Envoyé à Jean Bordes 18# pour paiement de son salaire de fondeur et lui avais payé son ouvrage pour la façon
5-janv.	1640	Nous avons fondu 12 semaines et 1 jour. Le salaire des gardeurs est 48# 12s chacun
14-janv.	1640	Tiré pale du fourneau. Gardeur Jean de Souchie, Petit Jean de La Borie, chargeur Gabriel mon valet et le frère de Jean Del Souchie.
1-avr.	1640	Plus Bouly ma fait mener 9 fours seulement de mine de Meyrals à 8 sols le four le dernier fourneau que je fait en 1640 et en fer
4-juil.	1640	je balie au Beguat fer 10 livres monte 20 sols et il luy resta une pistole qu'il avoit balié pour le trompette 10 sols. Bouly a receu de moy fer 11 livres pour faire une nadille de moulin. Plus un autre pois 4 livres cy 15 livres
7-mars	1642	Bouly a commencé a faire mener de la mine de mey cats à 8 sols la chauffée et en a fait mener 21 dite mine fer four monte 8 livres 8 sols et a receu en menant la susdite mine de fer 35 livres monte 3 livres 10 sols et 8 sols en argent quest 3 livres 19 sols. Plus le dit Bouly a receu de moy une pelle de pressoir à huile est en a payer le tiers a Mentilie 11 livres et je demande pour mes deux tiers 24 livres quil me doit
1-sept.	1643	Il m'a fait ayder avec ses deux charettes à bœufs a mener l'arbre du fourneau une journée
17-oct.	1643	Il a receu un patron pezant 11 livres et demie pour 22 sols
5-janv.	1644	Envoyé au Sr Lapeyre lui étant au Bugue 12 petites taques pesant 8 qx 20lb et une moyenne
5-janv.	1644	Mauray
5-janv.	1644	Méric Chanteau dit Lateulière paie 1/2 charges de fer et taques.
5-janv.	1644	Decoud marchand à Bordeaux via Lapeyre
28-mai	1644	je fait conte avec Bouly de ce quil a receu de moy soit de la parce que fer et compansation faite sur la mine quil ma vuide ou aultres choses quil a fait pour moy. Il cest treuvé redevable de 36 livres signé Lamartinie
5-janv.	1645	6 qx de fer en déduction de 20 charges à 26# la charge qu'il me doit payer à la foire de Bordeaux
5-janv.	1649	15 qx fer payés content 34
5-janv.	1650	
5-janv.	1650	portés par Nadal
5-janv.	1650	5 qx fer
5-janv.	1651	2 charges au Bugue chez Lafaye
12-oct.		Je balie à Toni et un aultre 8 sols 6 deniers Toni dit ga, Jan de Louis le fer quy est escript desous le compte precedant le presant na este compte
		plus on receu pour le bouquemet ? Une fois 40 livres et ? Et donne de reste du ? le tout petit poids Plus je paye à leur loupin pour Toni 24s. Plus pour Léonard 18 sols
		page blanche
		A monsieur mon frère monsieur de la Martigne
		Monsieur mon frère je vous envoye ce que me mande il faudroit faire coudre le pasement qui coudre et en fondreut autant je m'en peut trouver à Bergerac ny à Sainte foy de cette couleur cependant je vous suis monsieur mon frère. Plus affectioné frère Rey signature





## 2) Détail des fondages (1621 – 1635)

### Fondage 1 (du Samedi 6 Novembre au Vendredi 13 Décembre 1621)

16/12/1621	Fondage	Avons fondu 5 semaines 4 jours et bouché 13 jours Gardeurs : Jan Bordes et Le Cousy <i>Ils n'ont bougé du fourneau qu'est 6 semaines chacun. Je leur paye 2 primes de bouchage ?</i> Ils ont 7 # 10 sols de dépenses Donne 8# 10 sols à chacun Le jour des Rois 2 qtx fer (soit 15#) au Cousy et 15# 20 sols à Bordes Soit 8# 10s + 7# 10s + 15# = 31# (environ 5# par semaine)
21/11/21	Mine	Jan de Courty et Burie commencent à tirer la mine du Mayne de Nadal payée 8# la semaine Reçoivent 21 sols le 24 et 21 sols le 8 décembre + 8 sols à Courty
28/11/1621	Forgerons	31# 18 s 6d de dépenses à eux 4, soit env. 83 de dépenses chacun 32# 13s leur part de fer, soit environ 1 qt de fer chacun
12/12/1621	Mine	Le Faschat fournit 1 jour ½ de mine de Granfons = 6# JR achète 1 semaine de mine du « terroir de Granfons » pour 24# (et en paye 9)
15/12/1621	Mine	Jan de Courty et Burie Il a été fondu 5 jours ½ de mine (de Leygonnie en commun et du Mayne de Nadal pour 2/3 à Jan de Courty)
22/12/1621	Mine	Fransois et Peyrichou Lavage de 34 jours de mine = 17# chacun soit 1# par jour de lavage Payé 12# 5 sols et 14# 7 sols
31/12/1621	Mine	Perical et Puyvendran donnet 19# 13 sols de mine chacun (en déduction de leur compte)
06/01/1622	Mine	Jan de Courty et Burie 10 jours ½ de la mine de Leygonnie à 7 # la semaine (au précédent fondage) + 5 jours ½ à celui-ci (cf 15/12/21) Doivent de l'argent d'un état de mars 1620, et restent toujours débiteurs après l'apport de mine Jan de Burie donne un pourceau pour 8# Le 15 mars, son fils apporte 1 barriques de vin (6#) et Burie 2 barriques (12#) en déduction de ce qu'ils doivent.
22/02/1622	Forgerons	Comptes des 4 forgerons Gourne : affiné 6 qtx a reçu 12 lb de fer Godefret : salaire de 22 qtx = 49 sols 6 d (2 sols 3 deniers le quintal)
20/03/1622	Forgerons	Lacrosse : Affiné 83 qtx par moitié = 10# 7s 6d (2 sols 6 deniers le quintal) 5# 15 sols sa part de dépenses (soit 50%) + 16 sols pour un devancier Il est payé du reste
22/03/1620	Forgerons	Compte des 3 autres forgerons incompréhensible. Pas de prix.
01/05/1622	Mine	Guillaume Albuscher / Arnaud de Puyvendran / Petit Jan Lamouthe 1 semaine de mine de Leygonnie = 10#. Donné 9# 12 sols
01/08/1622	Forgerons	Lacrosse / Jean Gourne/ François dit Maridou / Anthoine Godefret (4 forgerons dont 2 affineurs) ont 31# 16 sols de dépense (env. 8# par personne) Salaire de 28 qtx de fer affiné = 7# (5 sols le quintal)
26/09/1622	Forgerons	Jean Gourne et Helias reçoivent 1 qt de fer Les autres 4 quintaux « <i>questoit à leur part deus quintaux nous les avons prins pour la despance quy montoit 14 livres 10 sols</i> »
01/10/1622	Forgerons	Part de salaire de 4 qtx ½ = 10 sols 1 denier (2 sols 3 deniers le quintal) Autres éléments inexploitable (trop compliqué)

## Fondage 2 (du Vendredi 11 Novembre au Mardi 27 Décembre 1622)

13/10/1622	Fondage	Me Pierre Lagorce a fait l'ouvrage, a reçu 3 écus (9 #) Jan Bordes y étant a reçu 3# (tiré la pale le 11 novembre => 1 mois de préparation ?)
10/11/1622	Forgerons	Louis et François Salaire de 22 qtx de fer = 3# 6 deniers soit 2 sols 9 deniers le quintal 40 sols ( 1# ) de dépenses pour chacun (soit 66%) S'en allant ils sont payés
10/11/1622	Forgerons	Marteleurs : Andrieu et Lamour Forgé 25 qtx ½ = 57 sols 4 deniers à chacun (soit 114 sols 8 deniers en tout, soit 4 sols 6 deniers le quintal) 40 sols de dépenses pour chacun (soit 70% du salaire) S'en allant ils sont payés
11/11/1622	Fondage	Tiré la pale à 6 heures du soir
27/11/1622	Fondage	6 semaines et 2 jours ½ de fondage (44 jours ½) Gardeurs Bordes et Cousy ont reçu chacun 25# 15 sols de salaire (soit 12 sols par jour ou 4# 4 sols par semaine) 7# 2 sols 6 deniers de dépense (moyenne de 38 deniers par jour)
01/12/1622	Fondage	Chargeur Biran 50 sols par semaine (2# 10 sols) = 15# 14 sols 7# 2 sols 6 deniers de dépense Payé avec 1 quintal de fer (8#)
20/12/1622	Forgerons	20# 12 sols de dépenses pour les 4 (soit 5# 3 sols chacun) François de Beaufort salaire de 32 qtx de fer = 3# 4 sols (soit 2 sols le quintal) Lamour et Andrieu idem
21/12/1622	Mine	Compte des 5 trasseurs : Jan de Michelou / Coudisse / Tonnel / Péricat / Puyvendran pour 6 semaines 2 jours ½, moitié mine de Pezeaux ? Péricat = 11# 18 sols Glène = 20# 11 sols 4 deniers Beaussou = 48 sols (1/5 de 3 jours) donc 1 jour de mine = 80 sols (4#) Ils restent toujours débiteurs...
31/12/1622	Fondage	Lagorce fondeur a reçu 800 écus !!! plutôt 8 écus = 24 # ?
08/01/1623	Mine	François, lavage de 8 jours ½ = 8# 10 sols Soit environ 1# 1 sol par jour de lavage. Nicot 9# 5 sols
22/02/1623	Mine	Parts de mine de Burie = 13# 14 sols 2 deniers Pierre de Monribot = 8# 16 sols de mine (+ 2 barriques de vin + 3# 3sols de menage de charbon)
23/02/1623	Forgerons	Salaire de 144 qtx ½ (ou 120 12 quintaux) à 30 sols par millier (3 sols le quintal) Part de Louis = 19# 17 sols 6 deniers moins 10# de dépenses
09/04/1623	Forgerons	Doivent 7# 14 sols de dépense chacun (dont 160 pots de vin à 4) et ils touchent moins en salaire !

### Fondage 3 (du Jeudi 11 Mai au dimanche 18 Juin 1623)

11/05/1623	Fondage	La pale du fourneau s'est tiré environ 8 heures du matin l'ouvrage fait par Jan Bordes 6 semaines et 2 jours de fondage Gardeurs ; Jan Bordes et le Cousin Chargeurs : Jan de Cadaix du Bugue et Biran
16/06/1623	Mine	Nicot et Fransois : lavage de 38 jours de mine = 19# à chacun Soit 1# par jour de mine lavée
18/06/1623	Fondage	6 semaines et 2 jours de fondage Salaire de gardeur = 8# par semaine pour les 2 (4# par semaine chacun) Chacun touche 17# (déduit 8# moins 1 sol de dépense, soit une moyenne de 43 deniers de dépense par jour) Salaire de chargeur = 6# par semaine pour les 2 (3# par semaine chacun) Chacun touche 11# 1 sol (mêles dépenses que les gardeurs) Touchent environ la moitié de la somme en argent (8 à 9# pour les gardeurs, 4 à 8# pour les chargeurs)
20/06/1623	Mine	Les 5 traceurs de Mauzens : Jan de Michelou / Puyvendran / Glene / Pérical / gendre de Rouan (Beaussou) 17 jours ½ de leur mine Part de Puyvendran : 5# 11 sols 4 deniers Part de Jan de Michelou : 14# 11 sols 4 deniers
23/06/1623	Mine	Part de Pierre de Monribot : 13# 14 sols 2 deniers 10 jours ½ du Mayne de Nadal à 8# la semaine 7 jours de Leygonnie à 7# la semaine
25/06/1623	Mine	Fransois de Monribot et Nicot Lavage de 27 jours ½ de mine = 27# 6 sols 8 deniers (soit 1# par jour de lavage) par moitié
30/06/1623	Forgerons	Louis : 34 qtx 1/2 de fer pour 7# 15 sols 3 deniers (3 sols le quintal) Nadal et Andrieu : 34 qtx ½ pour 3# 7 sols 7 deniers chacun (2 sols le quintal) Tous ont 11# 1 sol de dépense
08/08/1623	Forgerons	Nadal et Andrieu donnent environ 2 qtx de fer chacun en paiement de ce qu'ils doivent. « <i>jusqu'au dit jour qu'ils partagèrent leur fer</i> »
03/09/1623	Forgerons	Louis doit 13# 14 sols 3 deniers. Laisse 2 qtx de fer (qui faisaient partie de sa paie ?) pour 15 # Bertrand doit 10# 5 sols et 64 lb de fer après avoir fait leur fer. Il donne 2 qtx de fer de 3 qu'il avait à sa part.
15/01/1624	Forgerons	Nadal. On lui doit le salaire de 18 mines de fer de marteleur = 22 livres 10 sols (25 sols la mine ?)
24/01/1624	Forgerons	Lacrosse : salaire de 17 qtx de fer = 51 sols (3 sols le quintal) Rigaud : salaire de 17 qtx de fer = 34 sols (2 sols le quintal) Rigaud et Guillaume : affinage de 21 qtx de fer = 52 sols 6 deniers (2 sols 6 deniers le quintal) Nadal : salaire de 35 qtx de fer = 4# 7 sols 6 deniers (2 sols 6 deniers le quintal) Guillaume : pour avoir aidé à forger 35 qtx = 3# 10 sols (2 sols le quintal) Et pour avoir aidé à affiner 21 qtx 52 sols 6 deniers (2 sols 6 deniers le quintal) 4# 10s 8d de Dépenses (de 70 à 80% du salaire)
19/02/1624	Forgerons	Lacrosse : salaire de 48 qtx de fer = 7# 4sols (3 sols le quintal) Rigaud : salaire de 48 qtx de fer = 4# 16 sols (2 sols le quintal) Nadal : salaire de 51 qtx de fer = 6# 7 sols 6 deniers (2 sols 6 deniers le quintal) Chacun doit 4# 16 sols 4 deniers de dépense (de 66 à 100% du salaire)

## Fondage 4 et 4bis (du Mardi 26 Février au 11 Mai (?) 1624)

26/02/1624	Fondage	La pale du fourneau est tirée environ 3 heures après midi Ouvrage fait par Jan Bordes Gardeurs : Jan Bordes et le Cousy Chargeurs : Jan de Cadais et le frère de Jan Bordes
28/03/1624	Forgerons	Lacrosse : salaire de 80 qtx de fer = 12# (3 sols le quintal) Doit 6# 11 sols (ainsi que les 3 autres forgerons) Rigaud et Nadal : pas de détail « <i>Je baille au petit valet 5 sols que nadal m'a promis de payer</i> »
13/04/1624	Mine	Il est dû à Fransois, tout compte rabattu, 45 sols 9 deniers de la mine qui est au fourneau. Tout est payé en fer
01/05/1624	Mine	Conty et le fils de Thienne Garrique. Lavage de mine à 6 sols par jour chacun (2 jours ½). 27 sols payés en argent (16) et tourte (11)
11/05/1624	Fondage	Jan Bordes : salaire de 3 mois qu'avons fondu = 48# soit du salaire de fondeur ou de gardeur de deux ouvrages qu'ils nous a fait ou de 18 semaines qu'avons fondu en lesdits 2 ouvrages 20 sols par semaine du salaire de fondeur 11# 11 sols 8 deniers de dépense
13/05/1624	Mine	Trasseurs de Mauzens : avons fondu leur mine 33 jours moins ¼ Jan de Michelou = 24# 1 sol 4 deniers Puyvendran = idem Beaussou = 33# 11 sols 4 deniers Perical = 21# 1 sol 4 deniers
19/05/1624	Mine	Nicot et Fransois = 54# 10 sols (27# 5 sols chacun)
20/05/1624	Mine	Burie et Pierre de Monribot = 29# 2 sols 6 deniers chacun pour - la part de mine de Leygonnie ou du Mayne - le lavage de 14 jours ½ Il restent toujours débiteur de plus de 10# chacun ! Ils reçoivent un pic de 9# Doivent la cueillette des bois de la Frondouche, de La Lande et du bois de La Tour (ramassage de mine ?) Burie donne 2 barriques de vin
01/06/1624	Fondage	Jan de Cadais salaire de chargeur = 24# 8 sols 4 deniers (env 8 semaines ?) Il les a reçu en argent
01/06/1624	Forgerons	Jandarme : salaire de 3 qtx = 6 sols
20/07/1624	Forgerons	Doivent 8# 7 sols 6 deniers chacun Salaire de Lacrosse = 7# 9 sols
21/07/1624	Forgerons	Salaire de Rigaud : 34 qtx de fer = 4# 5 sols (2 sols 6 deniers le quintal) Plus 10 quintaux de la gueuze = 20 sols (2 sols le quintal de gueuze) Plus aidé à forger 14 qtx = 28 sols (2 sols le quintal)
06/11/1624	Forgerons	Salaire de Nadal : 30 qtx de fer = 3# 25 sols (34 deniers le quintal – env 3 sols) Il doit 8# 7 sols 6 deniers de dépense
06/11/1624	Forgerons	Salaire de Jandarme : 4 milliers et 4 qtx de fer (44 qtx) = 4# 8 sols (2 sols le quintal) Il doit 8# 7 sols de dépense + autres dettes (dont du fer)
18/11/1624	Forgerons	Dépenses = 29# 10 sols 6 deniers pour 4 (7# 7 sols 7 deniers chacun) Salaire de Lacrosse : 25 qtx de fer = 4# 5 sols 6 deniers (3 sols 6 deniers le quintal) Sa part de fer qui était de 5 qtx 62 livres (JR, son oncle et Conchou lui avancent l'argent)

## Fondage 5 (du Mercredi 20 Novembre 1624 au Dimanche 9 Février 1625)

20/11/1624	Fondage	Jan Bordes a fait l'ouvrage = 4 testons A été fondu sur ledit ouvrage 12 semaines 4 jours à 20 sols par semaine (salaire de fondeur) 12 livres 10 sols
21/11/1624	Forgerons	Ils doivent tous 7# 7 sols 7 deniers de dépense Nadal et Rigaud : le salaire de 25 quintaux de fer = 3 livres 4 sols 7 deniers (2 sols 7 deniers le quintal) Ils donnent du fer en paiement de ce qu'ils doivent (Rigaud 70 livres = 5 sols 5 deniers). Jandarme reçoit du tissu (bure)
23/12/1624	Mine	Nicot et Fransois : 3# pour 3 jours de lavage, payés en vin
23/12/1624	Fondage	La pale du fourneau est tirée environ 2 heures après midi Ouvrage fait par Jan Bordes (1 mois entre l'élaboration et le tirage de pale ?) Gardeurs : Jan Bordes et Jan de Cadais du Bugue Chargeurs : la Lande de Manaurie et Biran On a mis hors le 9 février environ 11 heures du matin
23/12/1624	Fondage	Belleton commence le service de la forge. JR prome 1 quintal de fer par an (poids de forge) = 7# 10 sols
01/01/1625	Forgerons	8# 2 sols 3 deniers de dépenses pour chacun (45% du salaire pour Lacrosse, 67% pour les 2 autres) Lacrosse : 12 milliers de fer = 18# (3 sols le quintal) Rigaud et Jandarme : 12# Nadal : 100 quitaux = 12# 10 sols (2 sols 6 deniers le quintal)
02/02/1625	Mine	A été payé 40 sols pour 8 journées à cens quy ont ayde à tous la mine à Burie au Mayne
02/02/1625	Forgerons	Dépenses de 20# pour les 4 forgerons, soit 5# par personne dont 9# 10 sols de pain (47%) 7# 5 sols de vin (36%) Leur est dû le salaire de 83 quintaux de fer : Lacrosse = 12# 9 sols (3 sols le quintal). S'en va le dimanche 5 février et est payé en argent Nadal = 10# 7 sols 6 deniers (2 sols 6 deniers le quintal). Payé partiellement avec 1 quintal de fer.
09/02/1625	Fondage	On a mis hors le 9 février environ 11 heures du matin
28/02/1625	Forgerons	Guabriel et son fils Jan et François ont fait 24 quintaux de fer de boucage partagés entre eux et moi. En ai pris 12 quintaux-- toy autant. En outre les dits forgerons et Gratien ont fait 11 quintaux.
09/03/1625	Fondage	Les 4 chargeurs et gardeurs doivent 55# 10 sols de dépense pour 88 jours (12 semaines et 4 jours) soit 3 sols par jour et par personne.
12/03/1625	Mine	Burie et Monribot. Il a été fondu de la mine de Leygonie et du Mayne toutes mêlées 5 semaines 2 jours qui monte à 7 livres 10 sols la semaine = 40 livres (20# pour chacun)
12/03/1625	Mine	Neymar et Puyvendran : lavage de 24 jours de mine = 24# (1# par jour de lavage) Aux 4 (Petit et Petit Jan Lamouthe en plus) : lavage de 8 semaines et 4 jours = 52# Pour eux, la semaine est bien de 6 jours (8x6 + 4 = 52)
12/03/1625	Fondage	Fondeurs et gardeurs (sans détail). Il leur est dû 43# de salaire (13# 17 sols 6 deniers de dépense + 29# 2 sols 6 deniers qui sont payés) pour 12 semaines et 4 jours soit environ 3# 9 sols par semaine ou 10 sols par jour
14/03/1625	Mine	Puyvendran, Beaussou et Glene : 5 semaines 2 jours de la mine de Mauzens à 24# la semaine
25/03/1625	Fondage	Biran (chargeur) : 50 sols la semaine

26/03/1625	Forgerons	Lacrosse, Rigaud, Nadal, Toni Dalen. 22# 10 sols de dépenses dont : 10 # en pain 8# 10 sols en vin (environ 1 barrique) 4 # en argent Lacrosse : salaire de 7 milliers et demi de fer = 11# 5 sols (3 sols le quintal) Payé en argent dont 30 sols pour une paire de souliers. Nadal : salaire de 7 milliers et demi de fer = 9# 7s 6 d (2 sols 6 deniers / quintal) Payé en argent. Rigaud : salaire de 21 quintaux de fer = 42 sols (2 sols le quintal)
10/05/1625	Forgerons	Toni Dalem : salaire de 7# 10 sols (environ 60 quintaux ?)
17/05/1625	Mine	Petit, petit Jan Lamouthe, Neymar, Puyvendran : 8# 10 sols pour la mine lavée qui se fondra au prochain fondage.
22/05/1625	Forgerons	Pierre Lagorce dit del Negre, François Reydy, Farrou et Nadal 6# de dépenses chacun Pierre Lagorce : salaire de 7# 2 sols 6 deniers (3 sols le quintal) Farrou : 2# 15 sols (parti sans dire adieu) ... et demeure a sa part un quintal de fer François Reydy et Nadal : 5# 5 sols 9 deniers chacun
16/07/1625	Fondage	Jan de Cadays : salaire de gardeur = 4# par semaine Lalande : salaire de gardeur pendant 6 semaines et 4 jours = 26# 13 sols 4 deniers (ils travaillent bien les 7 jours de la semaine pour arriver à 4# la semaine) Salaire de chargeur à 3# la semaine pendant 3 semaines Dépenses = 14# moins 2 sols pour 50# 13 sols de salaire de gardeur (27,5%) 44# 13 sols de salaire de chargeur (31%)

## Fondage 6 et 7 (du Samedi 27 Septembre au Vendredi 26 Décembre 1625)

### Probablement 2 fondages

27/09/1625	Fondage	Ouvrage fait par Jean Bordes Gardeurs : Jan Bordes et Jan Rebeila du Bugue. Chargeurs : Mereyniac et Biran
29/10/1625	Fondage	Jean Bordes a achevé de faire l'ouvrage du fourneau. Reçoit une pistole d'or (7 livres 8 sols) S'est fondu 5 semaines 4 jours. <i>Le fondage fini le lendemain de Noël</i> soit un début le 17 novembre.
25/11/1625	Fondage	La pale du fourneau a été tirée Soit 8 jours entre le début du fondage et « tiré la pale »
13/12/1625	Forgerons	Guabriel Bouyer : 3 livres 6 sols 6 deniers pour 10 quintaux 1/2 fer de fongage que les laveurs (Bernard et Neymar de Puyvendran) ont fait à raison de 7 sols le quintal
20/12/1625	Forgerons	Comptes avec Fransois et Gratien Beaufort, Guabriel et Jan Bouyé Paraissent débiteurs mais sont payés quand même ...
26/12/1625	Fondage	Fondage de 5 semaines et 4 jours (39 jours) Salaire de Jan Bordes (gardeur) : 22# 13 sols 4 deniers (12 sols par jour ou 4# la semaine) 5# 12 sols de dépenses (environ 3 sols par jour soit env 25% du salaire)
30/12/1625	Fondage	Jan Bordes : lui est dû le salaire de fondage à 20 sols la semaine (1#) pour 19 semaines 2 jours. On est à 17 semaines et 6 jours avec le fondage 5. On arrive peut-être aux 19 semaines en rajoutant le temps entre « a fait l'ouvrage » et « on a tiré la pale » Sur les 36# de salaire (avec le salaire de gardeur), il reçoit 16# et des monges; le reste étant payé directement au « cousin Andrieu » à qui il devait 20#.
26/12/1625	Fondage	Jan de Cadays du Bugue ? Même somme que Jan Bordes comme gardeur. Payé avec une <i>quittance de 18 livres pour bailhier à Manet de Cuqmont pour reception ladite somme ou me rendre la quittance a qu'il a fait et luy ay baillé une autre pour prendre 6 livres de Faugere et 11 livres de Poncet Monzie.</i>
01/01/1626	Mine	Compte avec les laveurs : 34# (donc 34 jours de lavage) Payé en partie en vin et châtaignes (décompte complexe)
28/01/1626	Mine	Mine du fourneau qui est commun entre Pérical et Jan de Michelou de laquelle a été fondue au fondage dernier a moitié de 9 charges de fourneau : 3# 10 sols
07/02/1626	Mine	Thony Desmoulines : 8# pour 2 jours de mine. <i>Il a pris la mine qui contre [...] fourneau qui est commun entre luy Pérical et Jan de Michelou de laquelle a este fondu au fondage dernier la moitié de 9 charges de fourneau</i>
05/03/1626	Forgerons	Forgerons affineurs (Fransois et un autre) 27 milliers ½ de fer dont 4 milliers de fer menu = 70# 15 sols (5 sols le quintal) 3 milliers 1 quintal dont 14 quintaux de fer menu = 8# 9 sols (5 sols 5 deniers /qt) 44 # de dépenses (22# chacun)
05/03/1626	Forgerons	Marteleurs (Guabriel et Jan son fils) 27 milliers ½ de fer = 61# 17 sols 6 deniers (4 sols 6 deniers le quintal) 3 milliers ¼ de fer = 6# 19 sols 6 deniers (4 sols 4 deniers le quintal) 44 # 3 sols 6 deniers de dépenses ( environ 22# chacun)
30/03/1626	Forgerons	Beletou (faure) Reçoit 100 livres de fer poids de forge (1 quintal) pour le service de la forge chaque année <i>et moyenant le susdit quintal il est payé du service de ladite forge de l'année dernière 1625 qui finit a la Nouel</i>
19/04/1626	Mine	Lavage de 15 semaines de mine qu'avons fondu depuis Ste Catherine
12/05/1626	Mine	Sont venus travailler des trasseurs de mine à raison de 45 sols le mois et nourris

### Fondage 8 (du Dimanche 12 Avril au Mercredi 9 Juin 1626)

10/04/1626	Fondage	Commencé le 12 avril (jour de Pâques) Ouvrage fait par Jean Bordes et Jean La Fonse (fils de Pierre Fonse de Gandumas) Gardeur : Jan Bordes et Meyrignac Chargeurs : Helies Delaage et Carpentier et Arnaud Le fondage dure 9 semaines 3 jours (66 jours)
09/06/1626	Fondage	Gardeurs : salaire de 4# par semaine soit 38# Dépenses de 12# 12 sols 6 deniers (environ 4 sols par jour)
16/06/1626	Mine	Burie et Pierre de Monribot : 12 jours de leur mine = 14#
20/08/1626	Forgerons	Gratian et Fransois de Beaufort : salaire de 45 qtx de fer affiné et 86 qtx affiné et martelé 58# 1 sol de dépenses
22/08/1626	Fondage	Jan Bordes : salaire de 3 ouvrages = 26 semaines 9 semaines et 3 jours celui-ci. Il y aurait donc eu 2 autres fondages depuis le mois de janvier, pour environ 10 semaines ??? Ça ne peut pas être les 2 de fin 1625 puisqu'on arriverait à 28 semaines, et qu'il a été payé fin décembre.
30/10/1626	Forgerons	Guabriel et Jan Bouye son fils : salaire de 45 qtx de fer affiné et 116 qtx affiné et martelé 44# 1 sol de dépenses



Fondage 9 (du Mardi 12 Novembre 1626 au Dimanche 10 Janvier 1627)

03/11/1626	Fondage	Jan Bordes a fait l'ouvrage et a receu 48 sols de fer A été mis au fourneau le 23 dudit mois et la pale tirée le mardi???? Gardeurs : Jan Bordes et le Cousi Chargeurs Arnaud
12/12/1626	Fondage	<i>les barrils a bousche à faute de charbon et ma femme a baillé audit Bordes et Cousi 8 cartz escu et ont ???, le mey 28 ieme jour faly que ont tiré la pale</i>
22/12/1626	Forgerons	Gratian et son fils 10 milliers 1/4 de fer qu'ils ont affiné et martelé à la Forge Basse
22/12/1626	Forgerons	Guabriel et Fransois père et fils 4 milliers de fer qu'ils ont affiné et martelé à la Forge Basse
12/01/1627	Mine	Baussou, Puyvendran, Desmoulins 12 jours $\frac{3}{4}$ de mine pour les 3 et 1 jour pour Baussou et Desmoulins = 17#
10/1/1627	Mine	7 semaines $\frac{1}{2}$ de fonte = 45# pour les laveurs

## Fondage 10 (du Dimanche 9 Mai au Lundi 12 Juillet 1627)

09/05/1627	Fondage	Jan Bordes a fait l'ouvrage et a été payé de son salaire Le feu a été mis au fourneau et la pale tirée le 11 dudit mois Gardeurs : Jan Bordes, Joannes Chargeurs : Garcefou et Coutelas
18/05/1627	Fondage	Avons fondu seulement 14 jours et payé les chargeurs et pas le faure. Joannes = 9# 19 sols 4 deniers (5# la semaine) Coutelas = 7# 1 sol 4 deniers (3# 10 sols la semaine)
29/05/1627	Fondage	Remis le feu au fourneau le samedi 29, et tiré la pale le lundi à 3 heures ½ après-midi Gardeurs : Jan Bordes et Joannes Chargeurs : le fils d'Helias de Sarliac et Huguet (valet de JR) Fondage fini le 12 juillet
31/05/1627	Mine	Burie et Courti. Une semaine de mine de Pezeaux = 7#
19/06/1627	Mine	Jan Lamouthe (24#) / Petit Lamouthe (27#) / Neymard (24#) (laveurs) 17 semaines de mine = 102# (1# par jour de lavage)
25/06/1627	Forgerons	161 quintaux de fer
07/07/1627	Mine	2 jours ½ de la mine de Pérical = 12# (Pérical, Cachérol et son fils) 1 jour ½ de la mine de Cachérol et Puyvendran = 6#
14/07/1627	Fondage	Avons payé les garçons et chargeurs de Sarliac pour 7 semaines Jan Bordes a reçu de plus 7# 10 sols de salaire de fondeur (1# par semaine)
19/07/1627	Forgerons	Gabriel et son fils à la Forge Basse : 11 milliers = 54# 5 sols (10 sols le quintal) 19# 3 sols de dépenses Donne une barrique de vin pour 15# (!) et paye le reste.
21/07/1627	Forgerons	Gratian salaire de 115 quintaux aux affineurs = 53# + 4# 7 sols de dû = 57# 7 sols (10 sols le quintal) Fransois son fils : salaire de forge de 41 quintaux Thony : salaire de 80 quintaux
26/09/1627	Forgerons	Fransois et Gratie = 18 qtx Guillaume de Pugnes a aidé à forger 33 quintaux de fer
01/10/1627	Forgerons	Maridou et son compagnon ont forgé 65 quintaux au mois d'octobre = 19# 15 sols (6 sols le quintal) Dépenses 5# 7 sols et la moitié de 2 sols pour pain, vin et huile.
29/10/1627	Forgerons	Gabriel et son fils 86 quintaux ½ qu'ils ont affiné et martelé à la Forge Basse (6 sols 6 deniers le quintal) Payé avec du fer

## Fondage 11 (du Jeudi 25 Novembre 1627 au Lundi 5 Janvier 1628)

20/11/1627	Fondage	J'ai fait faire l'ouvrage de fourneau à Geoffre de Pechary et s'en est allé le 22 novembre. A eu 1 pistole. Le feu a été mis au fourneau et la pale tirée le 11 dudit mois Le fourneau a été commencé le 25 novembre (cf 24/01/28) : il faudrait donc 15 jours pour chauffer ... Le fondage a été fini le 5 janvier 1628 et a duré 40 jours (cf 08/05) ce qui fait bien la durée du 25 novembre au 5 janvier (à 2 jours près) Gardeurs : Helias, Esconpet Ont eu 6# pour les 2 + 6# à Esconpet Chargeurs :
12/12/1627	Forgerons	Guabriel et Jan ont fait 5 quintaux 49 livres de fer de boucage qu'ils prennent à moitié
14/01/1628	Forgerons	Guabriel et Fransois ont fait 2 quintaux 27 livres de fer de boucage que JR prend. Il leur fait compte de la moitié.
24/01/1628	Mine	Puyvendran : mine pour 19# 13 sols 4 deniers. Payé en partie en fer. Cacherol et son fils : mine pour 35# 6 sols 8 deniers. 4 # la journée de mine. Jan de Michelou est en compte de mine qu'il a baillé en 1624 !
28/01/1628	Forgerons	Maridou et Loret : 98 quintaux de fer
05/02/1628	Mine	Liette : pile de mine d'un sien bois = 20# (a priori 5 jours) 14# pour Liette et 6# pour les trasseurs
14/02/1628	Forgerons	Fransois : 18 quintaux faits avec son père et 56 quintaux avec Laroze
14/02/1628	Mine	Cacherol et son fils : 35# 6 sols 8 deniers de mine
02/05/1628	Mine	Puyvendran : 2 jours de mine = 10# (5# par jour de mine)
02/05/1628	Forgerons	Loret ; salaire de valet à forger : 15 milliers = 4# 8 sols (7 deniers le quintal ?)
02/05/1628	Forgerons	Guabriel et Fransois : salaire de forge comme maître marteleur 16 milliers et 2 quintaux (162 qtx) = 20# 5 sols (2 sols 6 deniers le quintal) Dépenses = 9# 18 sols (49%)
02/05/1628	Forgerons	Pierre de Lamartine : salaire d'affinage de 182 qtx de fer = 45# (5 sols le quintal)  Salaire de forge d'un millier de fer = 20 sols (2 sols le quintal) Gabriel Bouye : 145 qtx
08/05/1628	Mine	Neymar, Petit : lavage de 27 jours de mine = 27# (1# par jour de lavage)

## Fondage 12 (du Mercredi 10 Mai à début Juillet 1628)

10/05/1628	Fondage	Ouvrage fait par Geoffre de Pechcary La pale a été tirée à 1 heure après-midi le 10 mai. Le fondage a duré 7 semaines (cf 22/06) Gardeurs : Geoffre de Pechcary et un valet Chargeurs : Petit Jan de Sirejolz à 3# de salaire par mois de 30 jours et nourri (à comparer aux 3# par semaine des chargeurs classiques, avec 3 sols/jour en moyenne de dépense soit 2# par semaine net)
27/05/1628	Mine	2 jours de mine de La Borie, et du 1 <sup>o</sup> juin jusqu'à la fin du fondage sauf 2 jours. Les trasseurs ont reçu 2 quartons de blé (4# 5 sols)
22/06/1628	Fondage	Fondage de 7 semaines moins un jour (tenu bouché) Dû au chargeur de Sirejolz 7# rabattu 14# de sa dépense (il n'est plus nourri ? 7# correspondraient à plus de 2 mois de son salaire ?) Payé 2# 6 sols en argent le reste en bled.
16/11/1628	Forgerons	Fransois et Morilie 27 quintaux forgés à 2 sols le quintal 65 quintaux faits à moitié affinés et martelés à 8 sols 10 deniers le quintal (17# 1 sol 6 deniers) 12# 10 sols de dépenses JR leur doit 120 livres de fer en commun (60 à leur part) et ils devaient 65 lb du boucage.
16/11/1628	Forgerons	Guabriel et son gendre, fait depuis le 2 mai 88 quintaux affiné et martelé = 41# 16 sols (9 sols 6 deniers le quintal) 9 quintaux forgés = 40 sols 6 deniers (4 sols 6 deniers le quintal) Dépenses = 26# + 2 qtx ½ de fer à 7# 10 sols le quintal
07/01/1629	Mine	Landré. Sa part de mine de La Bruge de La Bouyguette (5#) et sa part de la mine de Leygonnie.

### Fondage 13 (du Lundi 12 Février au Jeudi 12 Avril 1629)

09/01/1629	Fondage	<p>Ouvrage fait par Geoffre de Pechcary            La pale a été tirée à 3 heures après-midi le 12 février.            Fondage fini le 12 avril (<i>le jeudi avant Pâques</i>)            Le fondage a duré 10 semaines moins 1 jour (69 jours), ce qui mène au 2 février comme départ, soit 10 jours entre le début et « tiré la pale »            Geoffre : salaire de fondeur 1# 10 sols par semaine (14# 15 sols pour 69 jours)            Il reçoit 11 sols + un arriéré. Il est fini de payer le 12 Avril.            Gardeurs : Francillou et Petit Jan            Chargeurs : de la Borie et Helies</p>
12/02/1628	Mine	<p>La pale a été tirée et a été fondue de la mine des Bories par moitié jusqu'au 24 février.            Jan Baussou 32# de mine (soit 8 jours ?)</p>
24/02/1629	Mine	<p>Commencé à charger par moitié d'un petit monceau de mine du Pezeaux qui était sous le puits du fourneau à moitié avec la mine de Rouan, Puyvendran et Desmoulins qui a duré 8 jours (4 jours pour eux)            En suivant leur mine jusqu'au ?</p>
11/03/1629	Mine	<p>1 jour ½ de la mine de Jan de Michelou et Desmoulins            Ont reçu 7# 18 sols à eux 2 : 5# 5 sols le jour de mine ?</p>
14/03/1629	Mine	<p>Baussou : 4 jours ½ de mine qui valent 18# (4# le jour de mine)</p>
12/04/1629	Forgerons	<p>Fransois et Jan son frère : 21 quintaux forgés = 4# (5 sols le quintal)            Gabriel et Rejay : 21 quitaux de fer affinés = 6# 5 sols (6 sols le quintal)            Et le salaire d'affiner 2 milliers de fer</p>
20/05/1629	Mine	<p>Jan Michelou et Desmoulins : 1 jour de mine = 4#</p>
13/06/1629	Mine	<p>Mine de Rouan et Desmoulins (1/4) de Bernard Borie (1/4) et des Pezeaux (1/2) soit 6 jours de mine</p>
13/06/1629	Mine	<p>Mine de jan de Michelou (1/2) et des Pezeaux (1/2) = 3 jours</p>
18/06/1629	Mine	<p>Mine de Pezeaux (1/2) et de La Turquarie (1/2) = 59 jours à 7# la semaine            Landré et Gaillard sont payés de 5 semaines – ½ jour (29 jours ½ chacun) : ils travaillent bien 6 jours seulement.</p>
25/02/1630	Mine	<p>Neynard et Petit Lamouthe. Lavage de mine pour 2 fondages du 12 février 1629 au 12 avril 1629 (il y aurait donc un 1 » et un 13 bis ?)            Payés de 9 semaines ½ de lavage et 9 semaines de fondage. Moitié en châtaignes sur l'année 1629 (60# environ 33 quartons ?) le reste en argent.</p>

## Fondage 14 (du Samedi 24 Novembre 1629 au Samedi 19 Janvier 1630)

24/11/1629	Fondage	Ouvrage fait par Jan Bordes La pale a été tirée lundi 26 environ midi Mis hors le 19 janvier 1630 – 9 semaines (63 jours) exactement de fondage Gardes : Jan Bordes et Le Cousy Chargeurs : Petit jan Delpeuch et Laroze (beau-frère de jan Bordes)
26/12/1629	Mine	Mine de Baussou, Glene et Perical : 3 jours moins $\frac{1}{4}$ = 11# (4# le jour de mine)
19/01/1630	Fondage	9 semaines de fondage (63 jours) Dépenses 14# 7 sols pour chacun des 4 ouvriers (4 sols 6 deniers par jour) Jan Bordes : 36# de gardeur (5# 3 sols par semaine ou 11 sols 5 deniers par jour) 20 sols par semaine de salaire de fondeur et 3# pour l'ouvrage Reçoit 9# le 22 janvier, est entièrement payé le 24 mars. Le Cousy : salaire de gardeur idem. Reçoit un écu le 22, le solde le 24 mars.
15/02/1630	Fondage	Petit Jan Delpeuch : salaire de chargeur à 50 sols la semaine (7 sols par jour) Il vend du vin à JR : 1 barrique (7#) payé avec 1 quintal de fer (7# 10 sols) Le reste payé en argent
20/02/1630	Mine	Puyvendran et les trasseurs de Mauzens. 1 semaine de mine = 8#
24/03/1630	Fondage	Laroze : salaire de chargeur = 27# (3# par semaine ou 8 sols 7 deniers par jour)

## Fondage 15 (du Samedi 16 Novembre 1630 au Lundi 23 Décembre 1630)

04/12/1630	Fondage	Ouvrage fait par Jan Bordes La pale a été tirée samedi 16 environ les vêpres Mis hors le 23 décembre 1630 – 5 semaines et 2 jours (37 jours) Gardes : Jan Bordes et Le Cousy Chargeurs : Petit Jan de La Borie et Laroze (beau-frère de Jan Bordes)
04/12/1630	Fondage	Les gardeurs ont reçu 15 sols (sur la talie au jour du décès de JR père)
22/11/1630	Forgerons	Fransois Dumas : salaire de 60 quintaux de fer = 10# 10 sols (3 sols 6 deniers le quintal) 4# 6 sols de dépenses. Il est payé du solde Les 3 autres forgerons (Toni Rey, Bernard Dumas et Fransois Bouye) touchent 7# 1à sols chacun mais ils doivent de l'argent et du fer : ils sont tous débiteurs.
23/12/1630	Fondage	Dépense = 34# 1 sol 6 deniers soit 8# 10 sols 4 deniers chacun 8 sols chacun pour l'hoste de La Borie ? Chargeurs : salaire de 18# 10 sols (10 sols par jour ou 3# 10 sols par semaine) Jan Bordes : 40 sols pour avoir fait l'ouvrage
31/12/1630	Mine	Puyvendran et son fils, Beauson et son beau-frère, Subran : 3 semaines et ½ journée de leur mine à 24# la semaine (4# par jour de mine) Ils ont été payés de 2 semaines (date de la mort de JR père) Le reste est en dettes (Beauson doit 67# 6 sols 2 deniers + 22 sols de fer !)
01/01/1631	Fondage	Les gardeurs ont eu 15# (pour les 2) le jour du décès de JR père, Le Cousy touche 5# et on lui doit encore 10# moins 1 sol. Soit 22# 9 sols pour 37 jours (12 sols par jour ou 4# 4 sols la semaine)
10/01/1631	Mine	Puivedran et Subran : 2 jours de mine = 8# (4# par jour de mine)
03/02/1631	Mine	Neynard et Jan Lamouthe : lavage de 37 jours de mine = 37# (1# par jour de lavage)
27/02/1631	Forgerons	Fransois Dumas : Salaire de 212 quintaux de fer = 31# 16 sols (3 sols le quintal) 8# 6 sols de dépense
16/03/1631	Fondage	Jan Bordes : « lesquels 4 livres sont sur son salaire de fondeur ayant este payé louvrage ensemble de son salaire de gardeur »
21/04/1631	Forgerons	A raison de 2 sols par quintal et 10 sols sur le fer menu Le salaire de 14 milliers et 7 qtx de fer 20# 14 sols de dépenses pour 22# 11sols de salaire d'affineur (91%) et seulement 14# 14 sols de marteleur (140% !)
21/04/1631	Forgerons	Le salaire de 9 milliers de fer et 12 pièces qu'il y a à peser Dépenses = 44# 11s

## Fondage 16 (du Samedi 10 Mai au Mercredi 11 Juin 1631)

03/05/1631	Fondage	Ouvrage fait par Jan Bordes La pale a été tirée samedi 10 à 6h du matin Mis hors le 11 juin 1631 – 5 semaines et 2 jours (37 jours) ce qui ferait un démarrage du fourneau le 5 mai. Gardeurs : Jan Bordes et Le Cousy Chargeurs : Petit Jan Delpauch et Laroze
11/06/1631	Fondage	Dépenses : 49# 4 sols (12# 6 sols chacun, soit environ 7 sols par jour) Gardeurs : 21# 6 sols 8 deniers (4# par semaine) Ils sont entièrement payés le 22 juin
15/06/1631	Mine	Neynard et Jan Lamouthe (feu) Lavage de 32 jours de mine à 1# par jour
15/06/1631	Mine	10 jours de mine et x jours de celle du Pezeaux Sa part de 7 jours = 8# 15 sols
15/06/1631	Mine	Pierre Fongondal : 2 jours de Pezeaux et 13 jours ½ de « douce » ?
20/06/1631	Mine	Beaussou, Puyvendran et son fils et Subran : fondu 13 jours de leur mine Le décompte donne environ 3# 7 sols le jour de mine Les comptes sont faits « <i>sans toucher ni prendre au compte précédant</i> » (d'avant la mort de JR père



## Fondage 17 (du Jeudi 15 Avril au Samedi 29 Mai 1632)

07/04/1632	Fondage	Ouvrage fait par Jan Bordes. Touche 4# La pale a été tirée jeudi 15 avril environ 5 à 6h du soir 6 semaines et 2 jours de fondage (44 jours) soit jusqu'au 29 mai. Gardeurs : Jan Bordes et Laroze Chargeurs : Petit Jan et La Gauchie (de La Lande)
22/04/1632	Mine	On a commencé à chager de la mine de Puyvendran à moitié
07/05/1632	Mine	Il est dû aux laveurs le salaire de 5 semaines et 2 jours
21/05/1632	Mine	Puyvendran : 2 jours de mine = 20# 42s (11# 1s par jour de mine)
23/05/1632	Fondage	Dépenses : 6# 10 sols chacun, soit environ 3 sols par jour Gardeurs : 50# 13 sols (4# par semaine) soit 18# 16s 6d chacun. Bordes est payé pour 2/3 en argent (12# 4s) le reste en blé, vin et fer. Chargeurs : 19# (3# par semaine ou 8s 8d par jour)
31/05/1632	Mine	Beaussou : 7# pour sa part de 5 jours de mine Puyvendran : 16 jours ½ de mine
20/06/1632	Forgerons	Toni, Léonard, Deniss, Fransois (affineur) Dépenses : 84# 2s (y compris 6 quartons de bled) soit 21# 6d chacun Fransois (affineur) : 33# 12s pour 224 qtx soit 3s le quintal (62% de dépenses) Plus 12 qtx de fer qu'ils vendent à JR pour 90# 9s, soit 30# 3s pour chacun, payé en argent.
11/11/1632	Forgerons	Dépenses : 6# 7s 6d chacun 20 sols de salaire encore dû. Plus pour sa part du dernier fer quil a fait 88 livres poids de marc et 10 livres petit poids.
24/12/1632	Forgerons	143 qtx de fer = 67# 18s 6d (9s 6d le quintal) Fransois (affineur) = 21# 9s (3s le quintal) 3 autres (marteleurs) = 16# 1s 9d chacun (2s 3d le quintal) Dépenses 45# 8s 6d soit 11# 8s chacun (53% du salaire de l'affineur et 71% pour les forgerons)

Fondages 18 et 18 bis (du Lundi 21 Mars au 25 ou 26 Mai 1633)

03/04/1633	Fondage	Ouvrage fait par Jan Bordes le 17/03. Touche 4#10s (1 écu d'or) Avons fondu une 1° fois depuis lundi 21 à 8h du matin jusqu'au dimanche 2 ou 3 heures de nuit Ouvrage refait par Jan Bordes et nouveau tirage de pâle le dimanche matin. Il est payé avec 39 lb de fer. Fondage 9 semaines ½ en 2 ouvrages (
23/04/1633	Mine	La mine de Puivendran a duré par moitié jusqu'au 23 avril
25/05/1633	Fondage	Gardeurs (Bordes et Laroze) = 76# soit 38# chacun (4# par semaine) Chargeurs (La Gauchie et Petit Jan de La Borie) = 28# 10s (3# par semaine) Dépense = 47# 12s soit 11# 18s chacun (25s par jour)
27/05/1633	Mine	14 jours ¾ de mine de Puyvendran = 59# (8# par jour de mine)
20/06/1633	Mine	Pierre Fongondal : 9 semaines ½ de lavage de mine
09/10/1633	Mine	Beaussou et Nebout : 8 jours ¾ de mine = 24# 10s (env 3# le jour de mine) Goutière et Peyre : 9# 10s de mine et tout le lavage  C'EST PROBABLEMENT UN AUTRE FONDAGE (18 bis) NON DETAILLE
06/11/1633	Forgerons	192 qtx de fer 48# aux affineurs (5s le quintal) Fransois à 29# et Le Bouc 19# 43# 4s aux marteleurs (4s 6d le quintal) Dépenses = 121# 5s soit 30# 6s 3d chacun. Supérieures aux salaires, différence entièrement payée par le fer de boucage Ils font 46 quintaux quelques livres de leur fer. 23 quintaux pour eux, soit la part de chacun monte à 6 quintaux moins 22 livres et demie (ils sont 4) soit environ 40#.
24/12/1633	Forgerons	Le salaire de 16 milliers de fer
04/01/1634	Forgerons	150 qtx de fer = 71# 5s (9s 6d le quintal) Et 50 sols de leur salaire de fer menu qui monte plus que l'autre d'un sol sur chaque quintal (soit 10s 6d le quintal de fer menu) 3 forgerons seulement (Le Bouc, Toni de Bale et Léonard Dumas) 50# de dépenses (16# 13s chacun)
17/02/1634	Fondage	3# pour tirer les pierres d'un ouvrage
28/02/1634	Mine	5 jours de mine = 9# 4s et un obligé ?

Fondage 20 (du Lundi 27 Mars au vendredi 26 Mai 1634)

13/03/1634	Fondage	Ouvrage fait par Jan Bordes. Touche 5# (1 ducat) comprenant 40s de son salaire de fondeur. Il garde 4 jours Tiré la pale le 27 mars Fondage 10 semaines (70 jours)
03/04/1634	Mine	Mine de leygonnie des Bories pour 2/3, l'autre tiers de ? 28/04 : Mine de Puyvendran (4 jours) 01/05 : fin de la mine des Bories et passage à la mine de Leygonnie
04/05/1634	Mine	Détail de toutes les mines utilisées (sans prix)
26/05/1634	Fondage	Gardeurs (Jan lagorce de Gandaumas et autre Jan Lagorce) 4# la semaine chacun Entièrement payés en argent en 2 fois Chargeurs (Petit Jan et La gauchie) 3# par semaine chacun. Payés en argent et « leur part de peyrols » Dépenses = 10# chacun (env 3s par jour)
31/05/1634	Mine	Pierre de Monribot « sa part de lavage de 10 semaines soit 30# : ils sont donc 2 à faire tout le lavage (60 jours à 1#)
22/07/1634	Forgerons	Dépenses = 6# 16 s chacun 224 qtx de fer = 106# 8s Fransois (affineur) = 33# 12s
18/10/1634	Forgerons	Dépenses = 71# soit 17# 15s chacun 281,5 qtx de fer Affineurs = 70# 7s 6d (5s le quintal) 42# 4s 6d (60%) pour François et 28# 3s pour Louis Plantade dit Bouc Marteleurs = 63# 6s 9d (4s 6d le quintal)

## Fondage 21 (du Jeudi 1 Mars au vendredi 9 Mai 1635)

13/03/1635	Fondage	Ouvrage fait par Jan Bordes Tiré la pale le 1 <sup>o</sup> mars Fondage 10 semaines 3 jours (73 jours)
04/03/1635	Mine	Détail des origines de mine
25/04/1635	Forgerons	12 milliers de fer (120 qtx)
09/05/1635	Fondage	Gardeurs : 42# à chacun (4# la semaine) Chargeurs = 30# 2s à chacun (un peu moins de 3# la semaine) Dépenses = 11# 10s chacun (3s 4d par jour) soit 38% du salaire des chargeurs et 27% des gardeurs.
12/05/1635	Mine	10 jours ½ de mine = 42# soit 4# la journée

### 3) Liste des charbonniers mentionnés

Les chaffres surlignés sont quand le nom de famille n'est utilisé qu'exceptionnellement.

La colonne « Autres » mentionne entre autres les liens familiaux ou de travail.

Les années sont celles où on en trouve mention dans les livres de raison

Nom	Chaffre ou autre écriture	Métier	Autre	Période
Andrau Léonard	Andraud	charbonnier	Mention de son fils	1629 - 1634
Aymon François	<b>Gendre</b>	charbonnier	gendre de Jan Laborie (apparaît en 1632)	1632 - 1638
Barière Janthou		charbonnier		1629
Bertrand		charbonnier		
Biarquet		charbonnier		1634
Bouchier Arnauthou		charbonnier	un Bouchier en 1612 : Lequel ?	1623
Bouly		charbonnier	a un fils (apparaît en 1631) - Transporte de la mine à partir de cette date (Bouly de Reilhac ? fils <> père ?)	1623 - 1640
Bourriquet	Bourriguet	charbonnier	a un frère (les Bourriquet)	1616 - 1634
Brandissou		charbonnier	et son compagnon qui assemble les bois	1627 - 1628
Brantôme	Branthome	charbonnier		1611 - 1622
Bretel Arnaud		charbonnier	gendre de Barragoy cousin du Cuisinier	1634 - 1636
Clavier Guilhen		charbonnier	travaille avec son fils	1622
Couder Guillien		charbonnier		
Courtesy	sr	charbonnier		
Dartenset Jacques		charbonnier	fait du bûcheronnage père de Thony Dartenset	1622 - 1631
Del Bertrand	Gendre	charbonnier		1632

Nom	Chaffre ou autre écriture	Métier	Autre	Période
Delbarbut Jan	Barbut	charbonnier	Travaille avec Nadal	1622 - 1628
Denis	cadet	charbonnier		
Desmons Thève		charbonnier	fil de Thony ? (1623)	1631 - 1632
Destreguil Girou		bûcheron ?		1620 - 1623
Dudonniac Jean	Barrou	charbonnier		1623
Dupuy Arnaud		bûcheron	vend son bois	1623
Dupuy Jan	ou Jan	charbonnier		1620 - 1627
Eynac Philipou	Deynac	charbonnier		1611 - 1624
Fayol	Faiol	charbonnier		1626
Fourme Fransois	Bay - Fransois de Bay	charbonnier	Fransois de Meyrals : le même ?	1637
Fourme Jean	Rebilliac / Rabilhiac	charbonnier - bûcheron	mentionné 1 fois chargeur en 1622	1622 - 1631
Fournier Abraham	Abraham	charbonnier	travaille avec Gaudie et Barragoy - Répartit l'argent...	1609 - 1628
Fransois de Meyrals		charbonnier	son fils mentionné en 1639 / Fransois Fourme : le même ?	1638 - 1639
Gabrielou		charbonnier		1631
Garou	Guarou	charbonnier		1623 - 1631
Gaudie		charbonnier	et son beau-frère Michel	1621 - 1632
Gourde		charbonnier		1626 - 1628
Grossier Bernard	Mizard	charbonnier ? Journalier ?		1627
Guabriel		charbonnier	Guabriel Lachaud ?	1611 - 1626
Jan de La Lizou	Meymy Jan	charbonnier	père de Jehan Cheyriaud	1621 - 1630
Jantou des Pradelles	Janthou	charbonnier ?	beau-frère de Guillaume, faure de La Douze	1627 - 1633

Nom	Chaffre ou autre écriture	Métier	Autre	Période
Josep	Josept	charbonnier		1631 - 1632
Laborie Jan		charbonnier	frère de Louys (mentionné en 1629) beau-père de François Eymon (son gendre) à partir de 1632	1621 - 1638
Lachaud Helie		charbonnier		1624 - 1635
Lachaud Hélie et Guabriel		charbonnier	frères	1626 - 1635
Lachaud Jean	Jantou	charbonnier		1621 - 1635
Lacoste Léonardou		charbonnier		1626 - 1632
Ladeil Janthou de		bûcheron - scieur	avec Mondy et Guilhen Ladeil	1627 - 1628
Lafargue Pierre		charbonnier		
Lalo		charbonnier	Thève, Arthur et Jacques	1624 - 1628
Lamouthe Peyre		charbonnier		1621 - 1630
Laroumanie Peyrot		charbonnier	beau-frère de Jan Marty	1612
Lasaigne Hugue		charbonnier	Lasaigne sans précision en 1612	1627 - 1628
Lasfontias		charbonnier	gendre de Jantou de La Meynardie	1634 - 1635
Lavergne Bernard	Guilhardou - Galiardou	charbonnier		1623 - 1627
Marty		charbonnier - bûcheron	François (le + vieux) Pey, Jean (mon charbonnier), Léonard	1612 - 1630
Meynardie Bertrand		charbonnier	son fils travaille comme forgeron (avec faure de La Meynardie ?)	1623 - 1634
Meyras Thiene		charbonnier	et son fils	1626 - 1627
Mondy		charbonnier	et son fils	1627
Monribot	Minone	charbonnier	Annet frère de Pierre de Monribot ? Bernard?	1628 - 1636

Nom	Chaffre ou autre écriture	Métier	Autre	Période
Morre		charbonnier		1622 - 1625
Moytinat	Mouytinac / Meytinac	charbonnier		1623 - 1628
Nadal Thony		charbonnier	a un beau-frère en 1628	1625 - 1629
Nougen Thony		charbonnier		1623
Palpayre		charbonnier ?		1626 - 1632
Pascalet		charbonnier		1632 - 1635
Pellegrine Jean		charbonnier		
Petit	Le Veuf	charbonnier		1625 - 1627
Petit Jan		charbonnier		1630 - 1635
Petitou		charbonnier		1623 - 1635
Peyaumont Neymar	Pechamont	charbonnier		1622 - 1629
Pierre de Thienne		charbonnier ?		1624 - 1635
Pigon	Pigeon	charbonnier		1630 - 1638
Pinson Pierre	Barragoy ou Garraboy	charbonnier	se marie en 1620 – Maître Barragoy en 1634 - son gendre Arnaud Bretel apparaît en 1632 ("le vieux Barragoy" en 1630)	1620 - 1634
Puyaumont de		charbonnier		1621
Puyjaume	Puyjaummes	charbonnier		1624 - 1629
Reynaud Jan	Vilaud	charbonnier		1623 - 1633
Reynaud Louis		charbonnier	cité avec Francèze (frère ?)	1620 - 1633
Reynaud Meymy		charbonnier	Le père ?	1609 - 1612
Reynaud Peyrot	Pierre	charbonnier		1621 - 1624
Rouquou Jan del	Cuisinier	charbonnier	sa femme Lissou cousin de Arnaud Bretel gendre de Bertrand	1633 - 1638



<b>Nom</b>	<b>Chaffre ou autre écriture</b>	<b>Métier</b>	<b>Autre</b>	<b>Période</b>
Roussel	le Roussel	charbonnier		
Syazard Jean		charbonnier		
Talet		charbonnier ?	ou propriétaire de bois ? Ou marchand ?	1622 - 1626
Teyrac Naudy		charbonnier		1627 - 1632
Trobère		coupeur		1628 - 1631
Varenat Pierre		coupeur	aussi Blaisy - Vieux Varenas en 1630 (le même ?)	1627 - 1630



#### 4) Liste des « gens de la mine »

Les chaffres surlignés sont quand le nom de famille n'est utilisé qu'exceptionnellement.

La colonne « Autres » mentionne entre autres les liens familiaux ou de travail.

Les années sont celles où on en trouve mention dans les livres de raison

Nom	Chaffre ou autre écriture	Métier	Autre	Période
Albuscher Guillaume		tireur de mine		1622 - 1624
Audy	Cacherol - Cacherot	tireur de mine	et son fils	1627 - 1628
Barbut		trasseur de mine	compagnon de Nebout	1633 - 1637
Beaussou Jan	Bausson	trasseur de mine	gendre de Rouan. Beledant son beau-frère (1630) Travaille avec Glene et Puyvendran A un compagnon a/c (1632)	1622 - 1639
Bernard de Puivendran		laveur	frère de Neymar - Baptise son fils en janvier 1630	1622 - 1630
Bourdeaux		trasseur ? Valet ?	travaille avec Beaussou	1624
Burie	Jean de Burie	tireur de mine	travaille avec Jean de Courty	1615 - 1634
Castelonie Pierre de la		tireur de mine		1636 - 1638
Catarou Jean de La		tireur de mine	travaille avec Goutière	1632 - 1638

Nom	Chaffre ou autre écriture	Métier	Autre	Période
Chaumette Pierre	Angoumys / Pierre de Chaumet	trasseur de mine		1628
Coudisse	Coudissou	tireur de mine		1609 - 1627
Dandré Jan		laveur – aussi paysan	il "gouverne les vignes" (1634) « <i>autres choses qu'il a fait pour moi</i> »	1631 - 1638
Dazenière Jan	<b>Meyroulie</b>	carrier (piquaroc)	bâtit les ouvrages, tire des pierres... « <i>son compagnon</i> » mentionné a/c 1635	1632 - 1637
Delpech Pierre		trasseur de mine		1629 - 1630
Desmolins Thony	Desmoulin	trasseur de mine	Compagnon de Beaussou	1624 - 1636
Fongondal Pierre		laveur	vend aussi du charbon. A un frère Louys	1628 - 1638
Fransois		laveur		1621 - 1625
Frut Ramond	<b>Ramond</b>	tireur de mine	gendre de Girou	1636 - 1638
Galiard	Gualiard	tireur de mine		1629 - 1638
Girou	Girou de Soffron	tireur de mine	Ramond Frut son gendre	1614 - 1638
Glène	<b>Tonnel</b>	trasseur de mine	les trasseurs de Mauzens - mort le 10 juin 1627 - son fils Tonnel aussi ?	1621 - 1638
Goutière	Gontier	tireur de mine	Travaille avec Jan de La Catarou	1633 - 1638
Grellety André	L'André / La Genèbre	tireur de mine		1629

Nom	Chaffre ou autre écriture	Métier	Autre	Période
Gros Pey		laveur	mort en 1615	1612 - 1615
Guarrigue Jacques		laveur	fils de Thienne Garrigue ?	1624 - 1635
Guillou		tireur de mine		1615 - 1624
Jean de Courty		tireur de mine	a 2 fils qui travaillent avec lui (dont Pierre de Monribot). Mentionné mort en mars 1622	1621 - 1622
Jouandareus		tireur de mine	père et fils	1612 - 1625
Lacoste Peyre de		laveur		1633 - 1634
Lamouthe Bernard	Faschat	tireur de mine		1621 - 1636
Lamouthe Jan	Petit Jan	laveur	fils de Petit Lamouthe - Mort en 1631	1622 - 1631
Lamouthe Petit		laveur	père de Jan Lamouthe - Mort en 1630	1622 -1630
Le Minou		tireur de mine		1613 - 1625
Malyreux		laveur	et son gendre à partir de 1619	1612 - 1622
Marmol Pierre	Marniol	laveur	fils de Peyrichou - Allicot et Jan Marmol ses frères ?	1616 - 1636
Merygou		laveur (et tireur)	son compagnon et son gendre	1616 - 1623
Michelou Jean	Jehan de Michellon	trasseur de mine		1609 - 1635
Miranbeau		tireur de mine		1623 - 1639
Moliou Jan		laveur ?	Travaille avec Fongondal	1637
Mondou Simian		tireur de mine		1626 - 1632

Nom	Chaffre ou autre écriture	Métier	Autre	Période
Monribot Pierre de		tireur de mine - laveur	fil de Jan de Courty - a un frère Annet	1623 - 1636
N? de Calès	Blanc	tireur de pierre	contrat avec JRM pour 100 quartiers de pierre	1630
Nalyas		laveur		1615 - 1619
Nebout Helias	Helies	trasseur de mine	fait partie des "trasseurs de Mauzens" Barbut son compagnon	1632 - 1634
Neynard de Puivendran		laveur	frère de Bernard - gendre de Landré	1622 - 1638
Nicot		laveur		1623 - 1626
Pascal		trasseur de mine		1623 - 1624
Pérical		trasseur de mine		1618 - 1629
Petit Pey		tireur de mine		1614 - 1625
Peuchougoul	Delpeuchcouy oul	trasseur de mine	fil de Picaroc	1613 - 1622
Peuchougoul Jehan	Picquaroc ou Picaroc	trasseur de mine, carrier	son compagnon (Poil Rouge ?) Fait aussi des travaux à la Forge (pierres)	1620 - 1630
Peyre de Lacoste		tireur de mine		1633 - 1634
Peyrichou		laveur	Père de Marniol	1616 - 1637
Pillyayre (Lou)		laveur		1622
Puyvendran	Puivendran	trasseur de mine	son fils apparait en 1631 (trasseur aussi)	1621 - 1638
Quandayre		laveur		1616

Nom	Chaffre ou autre écriture	Métier	Autre	Période
Revidast Frances		tireur de mine	Franses Quauquou : le même ?	1615 - 1625
Rouan		tireur de mine	beau-père de Beaussou son fils mentionné en 1638	1609 - 1639
Subran Naudy	Sebran	tireur de mine	Mentionné mort en janvier 1633	1629 - 1633
Tibayre		tireur de mine		1634 - 1637
Tony	Gros Tony	tireur de mine	et son neveu Propriétaire en 1637 ? <i>"sur la mine qu'on a tiré dans son bien"</i>	1612 - 1637
Tore (Lou)		laveur		1622





## 5) Les mouleurs de pots (1649)

- *Photos du document original S 070 031*

So 27<sup>e</sup> Se. bre 1649 pavis  
a coulture a coulture a quator hawa  
de ninct a coult 24 pos  
Huet granse & Huet moyais & Huet  
patis

So las 20 24 Se pbe pavis a coult  
dore hawa a pou m minct 24 pos  
Huet granse & Huet moyais & Huet  
patis

So las en 29 Sep bre 1649 pavis  
a coult a hawa du pou 24 pos  
Huet granse & Huet moyais & Huet  
patis

So las en 25 Sep bre pavis a coult  
a dia hawa a matin 30 pos die  
de granse & Huet moyais & Huet  
patis

So las en 25 Sep bre 1649 pavis  
a coult a hawa du pou 24 pos  
Huet moyais & Huet patis

So las en 25 Sep bre pavis a coult  
a Goufalid 24 pos Huet granse & Huet  
moyais & Huet patis

So las en 25 Sep bre pavis a coult  
a m m m m 24 pos Huet granse &  
Huet moyais & Huet patis

Le 1er d'oct. Sept. - 1794 - qui s'ouvre  
à l'abbé de la Roche - 24 p. - 1794 - 1794 - 1794

Le 2e d'oct. Sept. - 1794 - qui s'ouvre  
à l'abbé de la Roche - 24 p. - 1794 - 1794 - 1794

Le 3e d'oct. Sept. - 1794 - qui s'ouvre  
à l'abbé de la Roche - 24 p. - 1794 - 1794 - 1794

Le 4e d'oct. Sept. - 1794 - qui s'ouvre  
à l'abbé de la Roche - 24 p. - 1794 - 1794 - 1794

Le 5e d'oct. Sept. - 1794 - qui s'ouvre  
à l'abbé de la Roche - 24 p. - 1794 - 1794 - 1794

Le 6e d'oct. Sept. - 1794 - qui s'ouvre  
à l'abbé de la Roche - 24 p. - 1794 - 1794 - 1794

Le 7e d'oct. Sept. - 1794 - qui s'ouvre  
à l'abbé de la Roche - 24 p. - 1794 - 1794 - 1794

20<sup>e</sup> lus le 2<sup>e</sup> sep sep bon castay  
acoull de la ferra ap va mydy de  
Laudye

21<sup>e</sup> lus le 2<sup>e</sup> sep sep bon castay acoull  
Lud p va neryf laudye

22<sup>e</sup> lus le 2<sup>e</sup> sep sep bon castay acoull  
deu all- amuntet douze Houla de  
Soliaud de vng quat

23<sup>e</sup> lus le 2<sup>e</sup> sep sep bon castay acoull  
deu all- a laubee du Hou de Soliaud  
de vng quat

24<sup>e</sup> lus le 2<sup>e</sup> sep sep bon castay acoull  
deu all- amuntet douze Houla de  
Soliaud de vng quat

25<sup>e</sup> lus le 2<sup>e</sup> sep sep bon castay acoull  
deu all- a laubee quinze Houla de  
Soliaud

26<sup>e</sup> lus le 2<sup>e</sup> sep sep bon castay acoull  
deu all- a laubee quinze Houla de  
Soliaud de vng quat

27<sup>e</sup> lus le 2<sup>e</sup> sep sep bon castay acoull  
deu all- amuntet 24 pos quat quat  
de vng moyens de vng petit

Le 25<sup>e</sup> Sepbr. Jazy arca  
L'ouail. L'ou 29<sup>e</sup> pos. L'ouit goant  
L'ouit movent. L'ouit p'ois.

Le 26<sup>e</sup> Sepbr. Jazy arca  
Die. Jazy du matin. 29<sup>e</sup> pos. L'ouit  
goant. L'ouit movent. L'ouit

Le 27<sup>e</sup> Sepbr. Jazy arca  
29<sup>e</sup> pos. L'ouit goant. L'ouit movent.

Le 28<sup>e</sup> Sepbr. Jazy arca  
29<sup>e</sup> pos. L'ouit goant. L'ouit movent.  
L'ouit p'ois. L'ouit

Le 29<sup>e</sup> Sepbr. Jazy arca  
L'ouit goant. L'ouit movent.  
L'ouit p'ois.

Le 30<sup>e</sup> Sepbr. Jazy arca  
L'ouit goant. L'ouit movent.  
L'ouit p'ois.

Le 1<sup>e</sup> Oct. Jazy arca  
L'ouit goant. L'ouit movent.  
L'ouit p'ois.

Le 2<sup>e</sup> Oct. Jazy arca  
L'ouit goant. L'ouit movent.  
L'ouit p'ois.

Le 30 septem paroisson acou  
L'adix fava du matin quinz  
pos de Létian

Le 30 septem paroisson acou  
dix fava apes midy quinz pos  
de Létian

Le 30 septem paroisson acou  
atolol couge quinz pos de Létian

Le 30 septem L'afay acou  
amunt de pos fuit de grand & quinz  
de moyes & fuit de petit

Le 30 septem L'afay acou  
alamp du jour 29 pos fuit grand  
& fuit moyes & fuit petit

Le 30 septem L'afay acou  
quas d'ans out fait un gul adix  
fava du matin

Le 30 septem L'afay acou  
ent fait de un autre gul acou  
du jour

Le 30 septem L'afay acou  
acou a amunt de foute de trois  
Létian

Plus en ce octob. 1649  
plus ann. de l'année 24  
pas. Sicut quous. Thul. m. d. v. s.  
3 Sicut p. d. s.

~~Plus en ce octob. 1649~~

Plus en ce octob. 1649  
plus ann. de l'année 24  
pas. Sicut quous. Thul. m. d. v. s.  
3 Sicut p. d. s.

Plus en 29 octob. 1649  
plus ann. de l'année 24  
pas. Sicut quous. Thul. m. d. v. s.  
3 Sicut p. d. s.

Folius 10<sup>o</sup> octobris Paris a  
coule quinz poudr de l'indian a  
guet jour

Folius 11<sup>o</sup> octobris Paris a  
coule a melle de poudr guet jour  
a guet melle de guet poudr

Folius 12<sup>o</sup> octobris Paris a  
coule a coule quinz jour  
de l'indian

Folius 13<sup>o</sup> octobris Paris a  
coule a coule quinz jour  
de l'indian

Folius 14<sup>o</sup> octobris Paris a  
coule a coule quinz jour  
de l'indian

Folius 15<sup>o</sup> octobris Paris a  
coule a coule quinz jour  
de l'indian

Folius 16<sup>o</sup> octobris Paris a  
coule a coule quinz jour  
de l'indian



20 lus ca. 4<sup>o</sup> octobris Sipro  
Eoult aut p<sup>o</sup> quatuor de Sola  
de Sola

21 lus ca. 4<sup>o</sup> octobris Sipro acoult  
Eoult salit 29 p<sup>o</sup>s. Sicut quans  
Sicut moyus de Sola p<sup>o</sup> t<sup>o</sup>

22 lus Sipro 4<sup>o</sup> octobris Sipro  
acoult ammittit 29 p<sup>o</sup>s. Sicut quans  
Sicut moyus de Sola p<sup>o</sup> t<sup>o</sup>

23 lus Sipro 4<sup>o</sup> octobris Sipro  
Eoult abodit Sola 29 p<sup>o</sup>s. Sicut quans  
Sicut moyus de Sola p<sup>o</sup> t<sup>o</sup>

24 lus Sipro 4<sup>o</sup> octobris Sipro acoult  
Eoult 22 p<sup>o</sup>s. Sicut quans  
Sicut moyus de Sola p<sup>o</sup> t<sup>o</sup>

25 lus Sipro 4<sup>o</sup> octobris Sipro acoult  
Eoult 22 p<sup>o</sup>s. Sicut quans  
Sicut moyus de Sola p<sup>o</sup> t<sup>o</sup>

26 lus Sipro 4<sup>o</sup> octobris Sipro acoult  
Eoult 22 p<sup>o</sup>s. Sicut quans  
Sicut moyus de Sola p<sup>o</sup> t<sup>o</sup>

27 lus Sipro 4<sup>o</sup> octobris Sipro acoult  
Eoult 22 p<sup>o</sup>s. Sicut quans  
Sicut moyus de Sola p<sup>o</sup> t<sup>o</sup>

Le 2<sup>e</sup> jour du 3<sup>e</sup> octobre castay a  
deulle a laube du jour de Soult  
de trois schaux

Le 3<sup>e</sup> jour du 3<sup>e</sup> octobre 1679 castay  
deulle a Guis du jour du matin de  
de trois schaux

Le 4<sup>e</sup> jour du 3<sup>e</sup> octobre castay a deulle  
du jour de Soult de trois schaux

Le 5<sup>e</sup> jour du 3<sup>e</sup> octobre castay a deulle  
du jour de Soult de trois schaux

Le 6<sup>e</sup> jour du 3<sup>e</sup> octobre castay a deulle  
de Soult de trois schaux

Le 7<sup>e</sup> jour du 3<sup>e</sup> octobre castay a deulle  
a minuit de 24 pos de nuit de nuit  
de nuit de nuit de nuit

Le 8<sup>e</sup> jour du 3<sup>e</sup> octobre castay  
a deulle de 24 pos de nuit de nuit  
de nuit de nuit de nuit de nuit  
de nuit de nuit de nuit de nuit

Le 9<sup>e</sup> jour du 3<sup>e</sup> octobre castay a deulle  
du jour de Soult de 24 pos de nuit  
de nuit de nuit de nuit de nuit  
de nuit de nuit de nuit de nuit

• *Récapitulatif des fabrications, document S 070 031*

<b>M</b>	<b>JJ</b>	<b>Heure</b>	<b>Durée</b>	<b>Ouvrier</b>	<b>production</b>
09	24	4h de nuit (du soir ?	Pb	PARIS	24 pots (8 gds, 8 moyens, 8 petits)
	24	2h après minuit		PARIS	24 pots (8 gds, 8 moyens, 8 petits)
	24	À l'aube		PARIS	24 pots (8 gds, 8 moyens, 8 petits)
	25	10h matin	?	PARIS	30 pots (10,9,11)
	25	Vespres ?		JASYER	24 pots (8, 8, 8)
	25	Jour falict		JASYER	24 pots (8, 8, 8)
	25	Minuit		JASYER	24 pots (8, 8, 8)
	26	Soleil levé		JASYER	24 pots (8, 8, 8)
	26	10h matin		JASYER	24 pots (8, 8, 8)
	26	Midi		JASYER	24 pots (8, 8, 8)
	26	Vespres	<b>24 h</b>	JASYER	26 pots à graisse (2 gros, 2 moyens et autres)
	26	Jour falict		CASTAN	6 oules (marmite tripode en fonte) de 2 seilhauds (mesure de capacité) 3 quarts
	26	Minuit		CASTAN	6 oules 2 s. 3/4
	?	Aube		CASTAN	7 oules 2 s. 3/4
	?	10h matin		CASTAN	7 oules 2s. 3/4
	27	2h après midi		CASTAN	10 landiers
	27	Vespres	<b>20h</b>	CASTAN	9 landiers
	27	Minuit		JEAN DE GUILHAUME	12 oules de 1 seilhaud 1/4
	27	Aube		JEAN DE GUILHAUME	X de seilhaud 1/4

M	JJ	Heure	Durée	Ouvrier	production
	28	Midi		JEAN DE GUILHAUME	12 oules de 1 seilhaud 1/4
	28	Vespres		JEAN DE GUILHAUME	15 oules de X seilhauds
	28	Jour falict		JEAN DE GUILHAUME	2 oules de 1 seilhaud1/4
	28	Minuit	24h	JEAN DE GUILHAUME	24 pots (8, 8, 8)
	?	Aube		JEAN DE GUILHAUME	24 pots (8, 8, 8)
	29	8 h du matin		JEAN DE GUILHAUME	24 pots (8, 8, 8)
	29	Midi		JEAN DE GUILHAUME	24 pots (8, 8, 8)
	29	Vespres		JEAN DE GUILHAUME	24 pots (8, 8, 8)
	29	Jour falict		JEAN DE GUILHAUME	24 pots (8, 8, 8)
	29	Minuit	48h	JEAN DE GUILHAUME	24 pots (8, 8, 8)
	29	Levée du jour	54 h	JEAN DE GUILHAUME	20 pots (6, 4, 10)
9	30	10 h matin		PEYRICHOU	15 pots de seilhaud
	30	2h après midi		PEYRICHOU	15 pots de seilhaud
	30	Soleil couché	<b>12h</b>	PEYRICHOU	15 pots de seilhaud
9	30	Minuit		LAFAYE	21 pots (8, 8, 5)
	30	Aube	<b>10h</b>	LAFAYE	24 pots (8, 8, 8)
10	1	10h matin		Les gardeurs	1 gueuze
10	1	Aube		Les gardeurs	1 gueuze
10	2	Minuit		CASTAN	5 oules de 3 seilhauds
	2	Aube		CASTAN	5 oules de 3 seilhauds
	3	8h matin		CASTAN	5 oules de 3 seilhauds
	3	Midi		CASTAN	5 oules de 3 seilhauds
	3	Vespres		CASTAN	5 oules de 3 seilhauds
	3	Jour falict	<b>20h</b>	CASTAN	5 landiers
10	3	Minuit		LAFAYE	24 pots (8, 8, 8)
	4	Soleil levé	<b>10h</b>	LAFAYE	24 pots (8, 8, 8)

M	JJ	Heure	Durée	Ouvrier	production
10	4	Midi		SCIPION	12 pots (4, 4, 4)
	4	Vespres		SCIPION	4 oules de seilhaud
	4	Jour falict		SCIPION	24 pots (8, 8, 8)
	4	Minuit		SCIPION	24 pots (9, 9, 6)
	5	Soleil levé		SCIPION	18 pots 12 gd, 4 du seilhaud, 2 moyens
	5	Midi	<b>24h</b>	SCIPION	22 pots (10 gds, 12 moyens)
10	5	Soleil couché		PARIS	15 pots de seilhaud
	5	Minuit		PARIS	15 pots de seilhaud
	?	Aube		PARIS	15 pots de seilhaud
	?	8h		PARIS	15 pots de seilhaud
	6	Midi		PARIS	24 pots (8, 8, 8)
	6	Soleil couché		PARIS	15 oules de seilhaud
	6	2h après jour falict		PARIS	15 oules de seilhaud
	6	Minuit		PARIS	21 Pots (5 gds, 8 moyens, 8 pts)
	6	Aube		PARIS	24 pots (8, 8, 8)
	6	8h matin	<b>36h</b>	PARIS	14 pots (3, 6, 5)
10	?	Midi		JEAN DE GUILHAUME	24 pots (8, 8, 8)
	?	vespres		JEAN DE GUILHAUME	24 pots (8, 8, 8)
	29	Jour falict		JEAN DE GUILHAUME	24 pots (8, 8, 8)



## 6) Les monnaies en circulation

Ces livres de compte détaillent très précisément chaque transaction, et permettent de constater que la très grande majorité des paiements -tant en nombre qu'en valeur- étaient effectués en nature, principalement en fer, naturellement, mais aussi en denrées alimentaires variées, pain, lard, huile, sel, vin, quartiers de viande.

Cela n'a rien de surprenant : la situation de guerre prolongée avait en effet provoqué un dérèglement du système monétaire français la monnaie était devenue rare selon le futur aphorisme de Montecuccoli (Raimondo Montecuccoli, 1609-1680, général italien, grand adversaire de Turenne) « pour la guerre il faut trois choses : 1-de l'argent ; 2- de l'argent ; 3- de l'argent ». Le roi de France n'en avait plus guère et les monnaies étrangères prédominaient dans le royaume.

En 1630, Jean Rey note « je suys este aux Pradelles pour payer les coupeurs de la sepmaine précédant, n'ayant été payés le samedy à faute d'argent. »

Les pièces ne présentant pas de valeur faciale, il est toujours précisé leur valeur en monnaie de compte du système livre-sol-denier, afin d'éviter toute contestation: « je balie audit Laborie 6 carts de ducaton et 2 pièces de 6 blancs quest 4 livres 7sols 6 deniers ». Il se trouve aussi des paiements directement exprimés en livre, sans que leur matérialisation ne soit signalée. En effet, jusqu'à la refondation monétaire des années 1639-1641, « l'apparence générale des espèces fut le fruit de multiples combinaisons entre quatre types de marque, portrait, symbole, devise, millésime. Sauf exception rarissime ni le nom ni la valeur des pièces ne furent jamais imprimées sur celles-ci. <sup>1</sup>»

Il ne faut cependant pas en conclure que la société rurale était démonétarisée à l'excès ni que le troc y régnait en maître. « Il fallait bien des espèces pour payer un fermage, même minime, pour acheter de l'outillage, même rudimentaire, pour verser une dot, même infime. » (Abad in *op.cit.*). Les impôts royaux se payaient en espèces, parfois difficilement : « je prête à Guillontou du Puridier 3 livres pour payer sa taille ».

---

<sup>1</sup> Abad R. in Figeac M. *L'Ancienne France au quotidien*, Paris, Armand Colin, 2008.

De plus la crainte de la fausse monnaie était très répandue : « a reçu un escu d'or pour 3 livres 18 sols et n'ayant été bon l'aurait rendu », « ledit Geoffre m'a renvoyé ladite pistole pour être courte » (rognée ?), « Jean Laborie m'ayant apporté une pistole fausse, je luy en ay baillé une autre »... L'extrême complexité des monnaies avait sans doute habitué de simples paysans à repérer celles qui étaient de mauvais aloi ou contrefaites.

La pièce la plus utilisée est sans conteste la pistole (il est parfois précisé « pistole d'Espagne » ou « pistole d'Italie », le pistolet, avec les mêmes mentions d'origine, puis le petit teston français, le carolus et le jacobus anglais, et enfin le ducat sous toutes ses déclinaisons, ducaton et double ducat. On rencontre une fois, en 1621, un blanc, mais de valeur si faible qu'il n'évoque guère une pièce d'argent, et en 1634 un Henry, nous ignorons lequel.

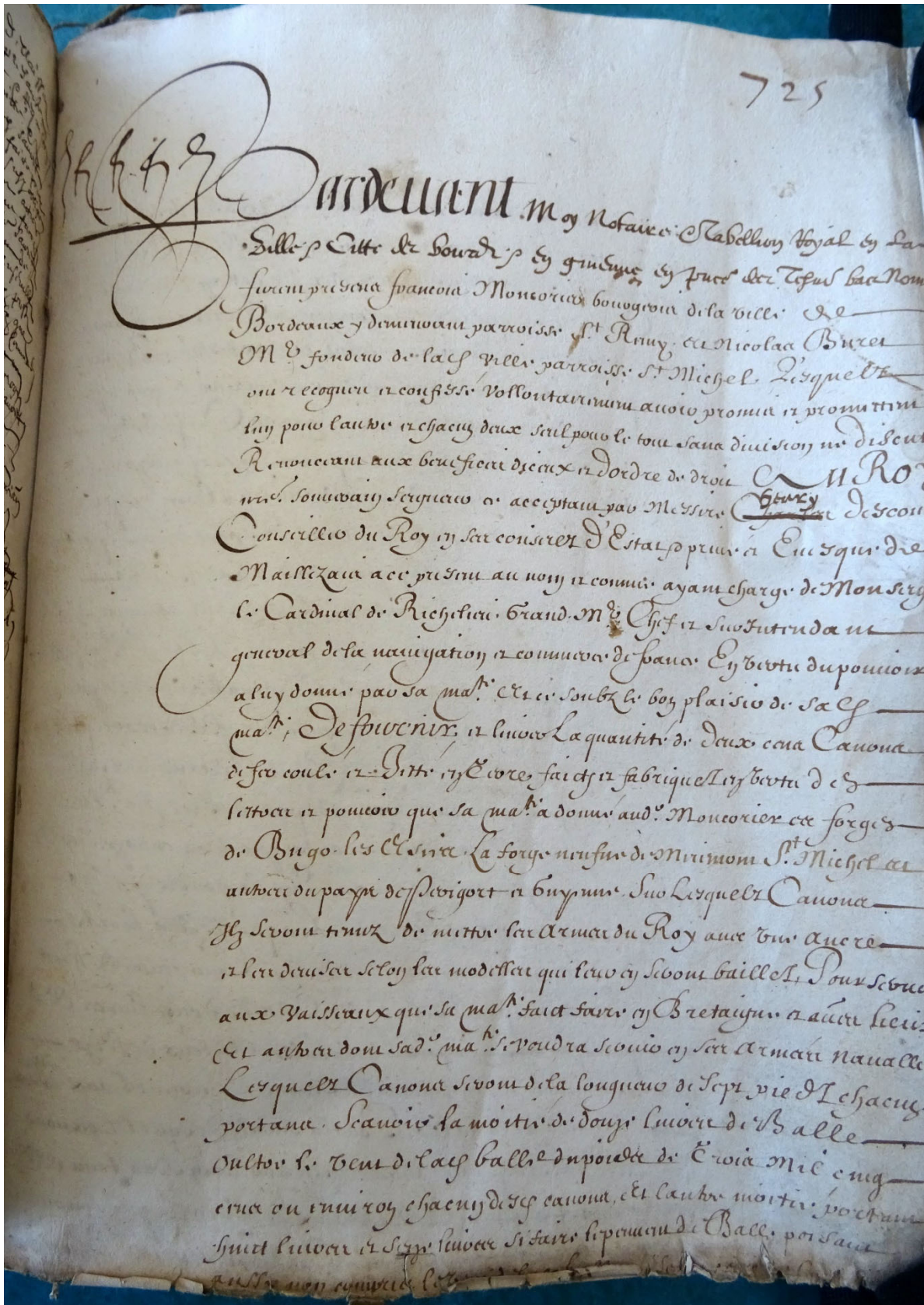
### **LES MONNAIES UTILISEES DANS LES LIVRES DE LA FORGE-NEUVE**

Pièce	Occurrences	Origine	Valeur		
			1610-1620 1640	1621-1630	1631-
Blanc	1	France	2s 6d		
Carolus	5	Angleterre	1# 2s 3d		
Double d'Italie	1	Italie	8# 12s		
Ducat	9	Méditerranée		4# 2s 6d	5#
Ducat double	5	Méditerranée	8# 5s	8# 10s	9# 15s
Ducaton	5	Méditerranée		2# 15s	
Henri	1	France	9# 10s		
Jacobus	1	Angleterre			9# 10s
Pistole	77	Méditerranée	7#	7# 16s	8# 12s
Pistolet	28	Méditerranée			4# 16s
Sequin	1	Venise	15s 6d		
Teston	15	France	15s 6d		13s 9d



## 7) Commande de canons (1627)

• Photos du document original ADG 3 E 10661









Juro Enquie aud. non promet de faire paye lora que l'ora  
 de civois l'escanone d'icez cad. Et s'icelle fait. ~~Par~~  
~~Allegans~~ ~~Par~~ ~~Plus~~ a cete accorde que l'p.  
 Enquie non souvenon sur quintala de voir surp  
 de bnanon de fa Moitie de trois poulon p demie  
 de Diamette p l'autre moitie de cinq poulon p long  
 quintaux de huit poulon de la forme qui l'ira a cete bailliee  
 presentiel en pui des nous notaire p b'noingz. le tou  
 d'icez des Escouer reparon ty telle sorte que luy aye aye  
 rien de Vauvins p ne pour le prix de raton des quinze  
 sinuon le ou qui l'ira l'ira paye p souvenon l'ora de  
 a Moque qu'il se souvenon aux lieu de Vrouage  
 de po l'enteteuement de ce dessus des b'neurs & Mailha  
 on oblige son bien de la Maj. p loger Motome p Mue p se  
 d'icez Casan l'ira pour l'autre p on seul pour l'ora  
 on oblige p hipothecue l'ora p'lonon p bien l'ira  
 qui la on souvenon & de pas de p'lonon p l'ira & de  
 Moienau & on renouu & fait aboudeauy d'au  
 l'ira chateau archepitoyal de l'ind au au Mide  
 vingt septie du moie de c'entelle Mel de l'ira  
 vingt sept de p'lonon de d'uilhaune Fiolive l'ira  
 de Laotillevie du ty d'icelle Valion b'noingz aye  
 H'quis

Monseigneur de Bourie  
 de Monseigneur de  
 de  
 de  
 de

• *Transcription*

Pardevant moy, notaire et tabellion royal en la ville et citty de Bourdeaux et en Guienne, en presence des tesmoins bas nommés, furent presens François Moncorier, bourgeois de la ville de Bordeaux, y demeurant parroisse Saint-Remy, et Nicolas Buret, maistre fondeur de ladicte ville, parroisse Saint-Michel ; lesquelz ont recogneu et confessé vollontairement avoir promis et promettent, l'un pour l'autre et chacun d'eux seul pour le tout, sans division ni discussion, renonceant aux bénéfices d'iceux et d'ordre de droit, au Roy, nostre souverain seigneur, ce acceptant par messire Henry d'Escoubleau, conseiller du Roy en ses Conseils d'Estat et privé et evesque de Maillezais, à ce present, au nom et comme ayant charge de monseigneur le cardinal de Richelieu, grand maistre, chef et surintendant general de la navigation et commerce de France, en vertu du pouvoir à luy donné par Sa Majesté, et ce, soubz le bon plaisir de Sadicte Majesté, de fournir la quantité de deux cens canons de fer, coulé et jetté en terre, faictz et fabriquez, en verlu des lettres et pouvoir que Sa Majesté a donné audict Moncorier, es forges de Bugo, les Esies, la forge neufve Miremont, Saint-Michel et autres des pays de Périgort et Guyenne sur lesquels canons ilz seront tenuz de mettre les armes du Roy, avec une ancre et les devises, selon les modelles qui leur en seront baillez, pour servir aux vaisseaux que Sa Majesté faict faire en Bretagne et autres lieux et autres dont sadicte Majesté se voudra servir en ses armées navalles. Lesquels canons, seront de la longueur de sept piedz chacun portans sçavoir la moitié de douze livres de balle outre le vent de ladicte balle, du poids de trois mil cinq cents ou environ chacun desdicts canons, et l'autre moitié portant huict livres et seize livres, si faire le peuvent, balle poisant, aussy non compris le vent de ladicte balle, et seront ceux de huit livres du poids de deux mil six à sept cens livres et ceux de seize, de quatre mil trois cens livres ou environ, chacun d'iceux. Tous lesquelz canons seront de bon fer doux, net et nettoyez et renforcez sur la cullace. Ce que lesdicts Moncorier et Buret ont promis et promettent solidairement ; renonceant comme dessus, rendre faicts et parfaictz, bien et deument, au dire d'ouvriers et gens à ce cognoissans, dedans dix-huict mois, sçavoir cinquante dans huict mois du jour de l'advance, et le surplus, de cinq mois en cinq mois aprez. Et iceux faire conduire et deslivrer à leurs risques et perilz et fortunes de la mer et à leurs despens, dans le port et havre de Brouage à celluy qui aura charge et pouvoir de monseigneur le Cardinal.

Lesquelz canons auparavant que faire sortir desdites forges ledict sieur evesque de Maillezais, pour monseigneur le Cardinal, ou autre ayant charge de lui, sera tenu d'envoyer

reconoistre, peser et accepter, sauf l'espreuve qui en sera aprez faicte estans arrivez audict Brouage, et ce aux fraiz et despens de Sadicte Majesté, tant pour le voyage du commissaire ou autre qui sera envoyé sur les lieux pour reconoistre lesdicts canons, que la poudre qui sera fournie pour faire ladicte espreuve ; laquelle sera faicte de poudre d'amonition et du titre du Roy, pour ceux de huict livres, à raison du poids de la balle, ceux de douze livres de dix livres de pouldre, et ceux de seize livres, si aucuns ilz en fournissent, seront esprouvez aux troys quartz du poidz de la balle. Pour la seureté desquelz canons ledict sieur evesque de Maillezais, audict nom, sera tenu les faire escorter par telz vaisseaux de guerre qui seront ordonnez par monseigneur le Cardinal depuis Blaye jusques audict Brouage, sans que lesdicts susnommez soyent tenez du peril de la guerre et des corsaires, ains seulement de celluy de la mer, comme dit est. Et à cest effect lorsque lesdicts canons seront faitz et en estat d'estre deslivrez et conduictz ausdict Brouage, lesdicts entrepreneurs seront tenez d'en donner advis à monseigneur le Cardinal, afin qu'il ayt agreable de pourvoyr tant à l'envoy dudict commissaire ou autre que desdicts vaisseaux de guerre pour l'escorte, si besoing est. En faisant laquelle conduite desdicts canons lesdicts Moncorier et Buret, entrepreneurs, ne seront tenez de payer aucuns debvoirs, droitz, ne impositions par terre ou par eaux, desquelz ilz seront exemps et deschargez, comme estans lesdicts canons faicts et conduicts pour le service de Sa Majesté et pour cet effect ledict sieur Evesque, audict nom, promet leur fournir toutes lettres et passeportz de Sa Majesté en bonne et deue forme, lorsqu'ils en auront besoing.

Ceste promesse et marché faicts aux charges et conditions susdictes et moyennant et à raison de unze livres pour chacun cent pesant desdicts canons, poidz de marc de seize onces à la livre; lequel pris, ledict sieur evesque de Maillezais, audict nom promet de faire fournir et payer ausdicts Moncorier et Buret, ou à l'un d'eux ayant charge et pouvoir de l'autre, pour cet effect en celle ville de Bordeaux ou en celle de Brouage, au choiz de monseigneur le Cardinal par M---- tresorier de la marine de ponant qui sera lors en exercice ou son commis sur les lieux. Sur lequel pris neantmoins ledict sieur evesque de Maillezais, audict nom, a promis et promet de fournir et payer la somme de six mil livres par advance, pour leur ayder à fournir aux fraiz et despences de ladicte fabricquation, qui seront desduictz et rabatuz moitié sur le second et moitié sur le dernier payement qui leur sera faict.

A ce faire sont intervenus Jehan-Jacques Moncorier, aussi bourgeois de ladicte ville de Bordeaux et maistre Pierre Vienne, controlleur des Visseneschaux en Guyenne, demeurant en ladicte ville, lesquelz vollontairement se sont constituez et constituent pleges, cautions et respondants pour lesdicts entrepreneurs si devant nommez, envers Sadicte Majesté, et

pour eux font de ce leur propre faict et debte, et s'obligent avec les susdictz nommez en leurs propres et privez noms chacun d'eux l'un seul et pour le tout, sans division ni discussion ne garder ordre de droit, renonceant au benefice d'iceux.

Et oultre lesdiclz Moncorier et Buret ont presentement vendu audict sieur evesque de Maillezais, audict nom, six pieces desdicts canons de fer du poidz de----- ou environ, portant quatre livres et demye de balle, ou environ, qui sont sur le port de cette ville de Bordeaux ; lesquelz ilz promettent audict sieur Evesque, audict nom, de rendre en bon et suffisant estat pour servir dans les vaisseaux de Sa Majesté dans quinze jours d'huy. Pour faire l'espreuve desquelz ledict sieur evesque fera donner et fournir la poudre necessaire comme dessus est dict ; et ce moyennant et à raison de dix livres le cent pesant tel que dessus, que ledict sieur evesque, audict nom, promet de faire payer lorsqu'il fera recevoir lesdicts canons, aprez ladicte espreuve faicte.

Plus, a este acordé que lesdicts entrepreneurs fourniront cent quintals, du poix susdict, de grenades de fer, moitié de trois poulces et demye de diamettre et l'autre moitié de cinq poulces, et cinquante quintaux de huit poulces de la forme qui leur a esté bailhée presentement, en presence de nous notaires et tesmoins, le tout avec des escroues reparées en telle sorte qu'il n'y aie rien de bavueux, et ce pour le prix et raison de quinze livres le cent, qui leur sera payé etourny lors et à mesure qu'ilz les fourniront audict lieu de Brouage.

Et pour l'entretènement de ce dessus ledict seigneur de Maillezais a obligé les biens de Sa Majesté et les susdicts Moncorier et Buret et de Viene, chascun l'un pour l'autre et un seul pour le tout, et ont obligé et. hipothequé leurs personnes et biens qu'ils ont soubmis, & et par exprès à la rigueur, & et moienant, & ont renoncé, &.

Fait à Bordeaux dans le chasteau archiepiscopal, le lundy, avant midy, vingt-septiesme du mois de decembre mil six cens vingt-sept, ez presence de Guillaume Terliret, forgeron de l'artillerie du Roy, Bernard Ralion, tesmoins à ce requis.

Signé H. d'Escoubleau, E. de Mailh. Moncorier, M. Buret, de Viene, de Moncorier, Terliret, de Ralion; Roux, notaire royal.



8) Comptes de canons avec le  
Marquis d'Hautefort et Bertin (1690)

• Photos du document original S 077 028

1690  
AVG  
49  
PETIT PAPIER  
SEVILLE  
Fluorac

99

Ce Jourdhuy vingt deuxiesme Jour du  
Mois de decembre Mil six cent  
quatre vingt dix avant Midy en la  
ville de perigieux Estude & yaudenau  
en nom royal souzgne & en presene  
d'une Testimonie bare nommee ou est  
presene & prestou ellemeu Contituel  
messire Gaubise d'hautefort Chevalier  
seigneur d'auze Gaur en son Chateau  
d'abiac parvoiff dud a bjac en perigord  
& Jean Bertin Sieur de Loustavis Bourg.  
& Gaur de Lad par ville d'une part &  
Jean de St Supery seigneur dud St  
supery Gaur de La forge neufue parvoiff  
de mauxeuve au perigord d'autre lez  
parties sou presentement venue a  
Compte de tous Lix Canons & autres  
fournitures que les seigneurs de saint  
supery peult avoir fournis & lires jusques  
au jour present aux seigneurs d'auze  
& sieur Bertin de La tou d'ice supery  
Calme de Examiné toutes deductions  
& Compensations faites & lez seign  
d'auze & Jellay sieur Bertin se sou  
nomme d'obit d'auze d'auze de ad

S 077 028

540  
Requies de saint superey de Compt  
En ce sur respectuement fait  
le accord a la veue de moy diu noie  
de humours de la somme de cinq cens  
quarant liures Laquelle dite  
somme de cinq cens quarant liures  
L'uy seigneur d'auce le sieur de bethu ou  
de la p'prietie des presentours de l'ancien  
de Comptour baille de payse au seigneur  
de saint superey de la veue d'augent de aube  
bonne mouneye ayant tous de paisant  
L'adictes somme de cinq cens quarant  
liures par ledit seigneur de saint superey  
quintz le embouice apres l'auoir  
Compté nombre de vingt et en outre  
premier de deff' l'ancien d'auce mouneye  
donc son Contour de dicelle dite somme  
de cinq cens quarant liures de  
quitté de quitte L'uy seigneur d'auce  
le sieur de bethu de promire acquitter  
l'ancien de Comptour ayant de  
tous deff' l'ancien dommages le presentours  
moyennant quoy L'uy seigneur  
de l'ancien respectuement quitte de  
tous les affaires qu'il peussent auoir  
lue de fait de son de pass' le jusqu'à  
au jour j'ant auquel effet toute

Receue Escriure de Gilles precedant  
d'ancien en la Comptour d'auce presentours  
pour Cuelles de de nul effet et nul  
donc le de son a est l'effet de Comptour  
actes aux parties Ce requies fait  
La fel royal le presentours de Me  
de l'ancien Charles le noie royal de  
Bethu de Comptour de gabelle et gabrie  
gilles presentours l'ancien de presentours  
humours Cognes qui ont signé avec  
L'uy seigneur enmy signé a l'original  
d'ancien presentours d'ancien d'ancien fait  
superey, bethu, Charles qui  
gilles qui de moy  
J. em. p. de l'ancien  
Groye

du 21<sup>me</sup> de 1690  
quitte Comptour  
par le seigneur  
de saint superey  
de l'ancien de  
seigneur d'auce  
de sieur de bethu

N° 22

J. de S<sup>t</sup> Superey  
fourmi de Comptour a Franco  
de Hautefort de dans le chateau  
d'Albye — 1690

• *Transcription du document S 077 028*

29 décembre 1690

périgueux étude du not. royal sousigné.

François d'Hautefort chevalier, seigneur Dans habitant le château d'abjac paroisse d'abjac en Périgord, et Jean Bertin sieur de Loursavie, bourgeois, habitant Périgueux d'une part et Jean de St Supéry seigneur dudit St Supéry habitant de la forge neuve d'autre part lesquelles parties sont présentement venues à compte de tous les canons et autres fournitures que ledit seigneur de St Supéry peut avoir fournis et livrés jusques au jour présent auxdits seigneur daure et Sieur Bertin

le tout bien sputé calculé et examiné toutes desductions et compensations faites lesdits seigneur daure et icelluy sieur Bertin se sont trouvés débiteurs envers ledit seigneur de St Supéry de compte final entre eux présentement fait et arrêté a la veue de moy dict notaire et temoins

de la somme de cinq cens quarante # de laquelle dicte somme de 540# lesdits seigneurs. daure et sieur Bertin ont sur le passément des présentes réellement et comptant baillée et payée aud. seigneur de Saint Supéry prinze et emboursée apres lavoir comptee nombree et vizitte en nostre presence et desd. tesmoins bas nommes

\_\_\_\_\_ et dicelle dicte somme de 540# a quitté et quitte lesdits. seigneur daure et sieur Bertin.

Témoins : Helie Chantroule notaire. royal à Périgueux et bourgeois, Gabriel Gilles praticien habitant Périgueux

notaire : Demespolède. (présent aux ADD seulement à partir de 1695. ADD 3 E 5724)